This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

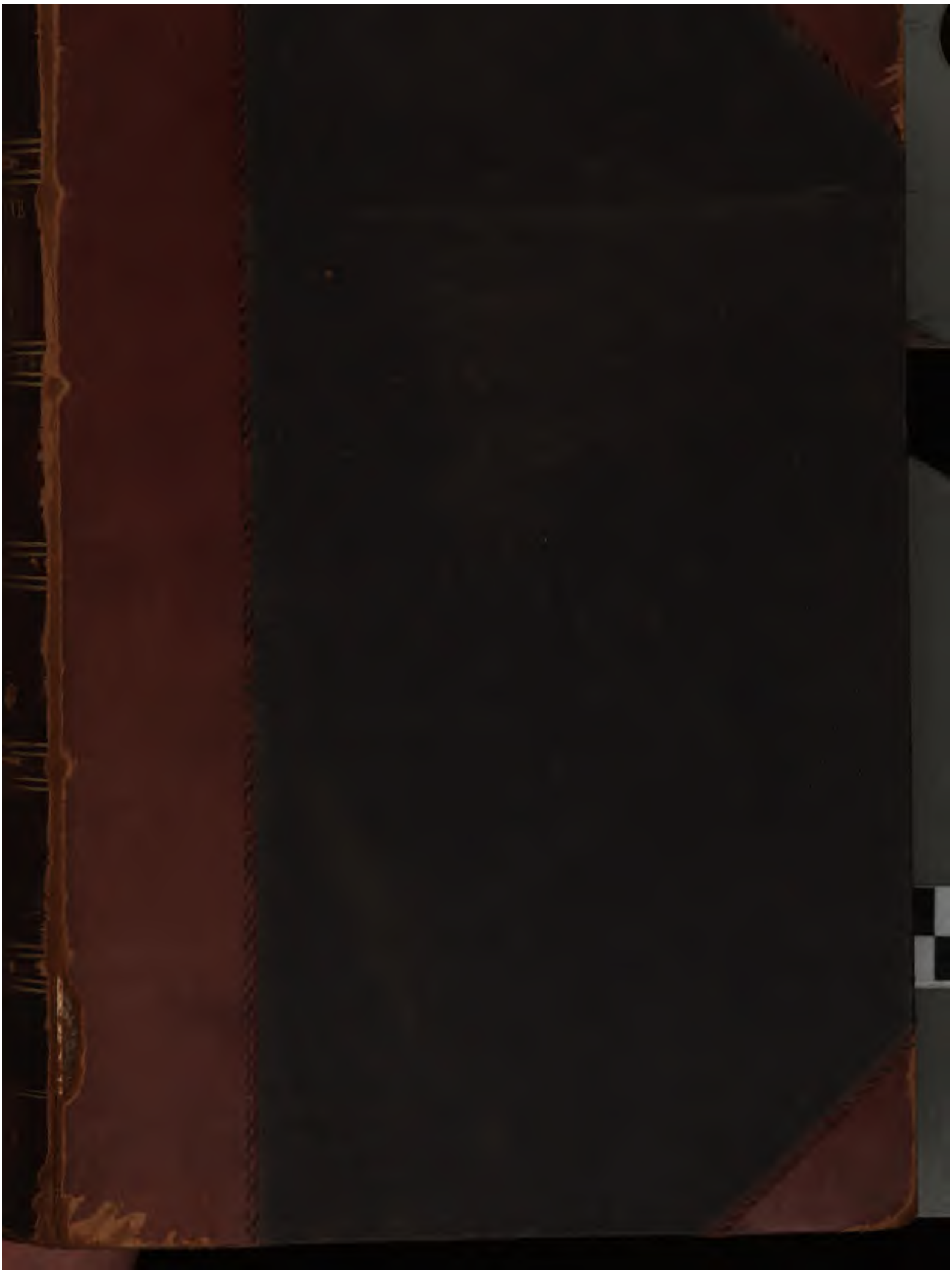

600009627U

M. DE LESCURE

MARIE-ANTOINETTE

ET

SA FAMILLE

QUATRIÈME ÉDITION

SOIXANTE-DIX COMPOSITIONS

DE

MM DELORT, DU PATY, GERLIER, MONGINOT, SCOTT, TOUSSAINT

GRAVURE DE F. MÉAULLE

PARIS

P. DUCROCQ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

55, RUE DE SEINE, 55

1879

MARIE-ANTOINETTE

ET

SA FAMILLE

[redacted]

[illegible] E

[illegible]

VI

[illegible]

1879

237. h 282

M. DE LESCURE

MARIE-ANTOINETTE

ET

SA FAMILLE

QUATRIÈME ÉDITION

SOIXANTE-DIX COMPOSITIONS

DE

MM. DELORT, DU PATY, GERLIER, MONGINOT, SCOTT, TOFANI

GRAVURE DE F. MÉAULLE

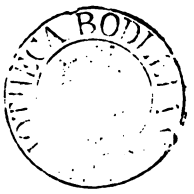

PARIS

P. DUCROCQ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

55, RUE DE SEINE, 55

1879

237 h 282

PRÉFACE

Nous présentons au public, avec confiance, une quatrième édition soigneusement revue, corrigée, et mise au point des dernières conclusions de la critique historique, d'un ouvrage qui date de la fin de l'année 1865, et auquel un cercle de lecteurs, de plus en plus agrandi, a toujours fait un bienveillant accueil.

Nous n'avons plus à reproduire, dans cet *Avant-propos*, les considérations que nous exposions avec une vivacité que Sainte-Beuve qualifiait de « chevaleresque » et gourmandait sans trop la désapprouver[1] en faveur de cette mémoire, alors encore militante et souffrante, de la reine Marie-Antoinette.

Depuis quelques années, la lumière la plus complète s'est faite sur tout ce qui concerne la vie de cette illustre victime des révolutions; il n'y demeure plus aucun mystère irritant. Ce sujet, qui réveillait autrefois les haines et les colères, et où il était encore difficile de se défendre de la fièvre des anciennes luttes, est aujourd'hui assaini, purifié, apaisé. On n'y respire plus que l'air religieux de ces sanctuaires expiatoires, tardivement voués à la vérité, à la justice, et au seuil desquels les partis désarment, pour ne plus conserver qu'une opinion, ou plutôt qu'un sentiment : la pitié.

Nous ne rappellerons donc que pour nous honorer d'y avoir pris, des premiers, dès 1863, une part active, le mouvement de revision du procès historique de la reine, et de réhabilitation de sa mémoire, inauguré en 1858, par l'*Histoire de Marie-Antoinette*, de MM. Edmond et Jules de Goncourt; et nous nous féliciterons d'être sortis de cette polémique, passionnée de part et d'autres, à laquelle donnèrent lieu la publication

1. *Nouveaux Lundis*, t. VIII, p. 313.

successive de recueils de correspondances qui portent le nom de MM. d'Hunolstein, Feuillet de Conches et d'Arneth, leurs éditeurs[1].

Aujourd'hui une opinion raisonnée, impartiale, tenant compte de toutes les circonstances, appuyée sur des documents nombreux et décisifs, que vient d'augmenter le recueil des lettres de Marie-Antoinette et du comte de Fersen, s'est faite, et prévaut à ce point qu'il n'y a plus lieu de s'occuper des rares contradictions qui cherchent vainement à entamer l'autorité d'un jugement qu'on peut considérer comme celui de la postérité.

Nous n'avons donc plus qu'à rendre compte au public des efforts que nous avons faits, d'accord avec un éditeur aux intelligentes et libérales initiatives, M. Paul Dupont, aidé par le concours d'artistes tels que MM. Bourgoin, du Paty, Delort, pour les dessins, et F. Méaulle pour la gravure, afin de rendre notre ouvrage de plus en plus digne de son succès.

Nous n'avons pas modifié l'esprit de notre livre. Nous aurions regardé comme un sacrilège toute atténuation apportée dans l'expression de l'hommage d'admiration et de pitié que nous avons consacré, d'accord avec la conscience publique, à la mémoire d'une femme si calomniée, d'une reine si malheureuse. Nous prions les censeurs qui seraient tentés de nous taxer de trop de sensibilité, de trop d'indulgence, de se reporter à deux témoignages d'une compétence et d'une autorité telles qu'ils nous disculpent entièrement.

Le premier, c'est la *Défense de la reine Marie-Antoinette*, écrite par Mme de Staël. Nous nous sommes toujours promis en la lisant de mettre ici, à la place d'honneur, ces lignes qu'il est impossible de lire sans pleurer, et dans lesquelles Mme de Staël, s'adressant aux bourreaux de la reine, s'efforçait de leur arracher au moins la vie de celle à laquelle ils n'avaient laissé que cela :

« Depuis l'affreuse époque de la mort du roi, la reine a donné, s'il était possible, de nouvelles preuves d'amour à ses enfants. Pendant la maladie de sa fille, il n'est aucun genre de services que sa tendresse inquiète n'ait voulu lui prodiguer ; il semblait qu'elle eût besoin de contempler sans cesse les objets qui lui restaient encore pour retrouver la force de vivre ; et cependant un jour on est venu lui ôter son fils. L'enfant, pendant deux fois vingt-quatre heures a refusé de prendre aucune nourriture. Jugez quelle est la mère par le sentiment énergique et pro-

1. Nous nous y expliquâmes, pour notre part, résolument, dans notre réponse à M. de Sybel, *Revue contemporaine*, 15 septembre 1865 ; et préface de la 3e édition de la *Vraie Marie-Antoinette* (la première est de 1863). Paris, Plon, 1866.

fond qu'à cet âge déjà elle a su lui inspirer! Malgré ses pleurs, au péril de sa jeune vie, on a persisté à les séparer. Ah! comment avez-vous osé, dans la fête du 10 août, mettre sur les pierres de la Bastille des inscriptions qui consacraient la juste horreur des tourments qu'on y avait soufferts? Les unes peignaient les douleurs d'une longue captivité; les autres, l'isolement, la privation barbare des dernières ressources. Et ne craigniez-vous pas que ces mots : « *Ils ont enlevé le fils à la mère* », ne dévorassent tous les souvenirs dont vous retraciez la mémoire?

« Voilà le tableau de l'année que cette femme infortunée vient de parcourir. Et cependant elle existe encore; elle existe parce qu'elle aime, parce qu'elle est mère. Ah! sans ce lien sacré, pardonnerait-elle à ceux qui voudraient prolonger sa vie? Mais, lorsque, malgré tant de maux, il vous reste encore du bien à faire, traînerez-vous du cachot au supplice cette intéressante victime? Regardez-la, cruels! non pour être désarmés par sa beauté; mais, si les pleurs l'ont flétrie, regardez-la pour contempler les traces d'une année de désespoir! Que vous faudrait-il de plus si elle était coupable? Et que doivent donc éprouver les cœurs certains de son innocence?

« Je reviens à vous, femmes immolées toutes dans une mère si tendre, immolées toutes par l'attentat qui serait commis sur la faiblesse par l'anéantissement de la pitié. C'en est fait de votre empire, si la férocité règne; c'en est fait de votre destinée, si vos pleurs coulent en vain. Défendez la reine par toutes les armes de la nature. Allez chercher cet enfant qui périra, s'il faut qu'il perde celle qu'il a tant aimée; il sera bientôt aussi lui-même un objet importun, par l'inexprimable intérêt que tant de malheurs feront retomber sur sa tête; mais qu'il demande à genoux la grâce de sa mère : l'enfance peut prier, l'enfance ignore encore.

« Mais malheur au peuple qui aurait entendu ses cris en vain! Malheur au peuple qui ne serait ni juste ni généreux! Ce n'est pas à lui que la liberté serait réservée. L'espérance des nations, si longtemps attachée au destin de la France, ne pourrait plus entrevoir dans l'avenir aucun événement réparateur de cette génération désolée! »

Malgré cette admirable adjuration tirée de son cœur par une femme de génie, Marie-Antoinette périt; et la cruauté qui n'avait pas épargné sa vie, n'épargna pas sa mémoire. Jusqu'en un livre fameux, *les Girondins*, un homme de grand cœur, un grand poëte, Lamartine avait laissé pénétrer l'écho de ces calomnies qui, après l'avoir tuée, essayaient de la déshonorer. Plus tard, reconnaissant son erreur, il s'en est repenti; il en fait — et c'est là le second témoignage que nous avons à invoquer — amende honorable, dans une rétractation qui l'honore plus à nos yeux que tous ses succès :

« J'ai été téméraire et malheureux dans le regard jeté sur l'intérieur de la jeune reine. Rien n'autorise à lui imputer un tort de conduite dans ses devoirs d'épouse, de mère, d'amie. »

Nous n'avons donc pas à nous défendre d'une admiration et d'une pitié que nous pourrions placer sous de si illustres auspices.

Nos améliorations ont surtout porté sur l'illustration. Elle a été combinée de façon à ne pas laisser une page du drame sans son commentaire pittoresque. Pas une figure qui n'y ait son portrait, pas une scène qui n'y ait son tableau, toujours copiés sur des modèles authentiques ou inspirés par eux. Nous nous bornerons à faire remarquer sur ce point au lecteur qu'il trouvera dans notre livre reproduits *pour la première fois* les portraits de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette, d'après les médaillons de Nini, dont M. le baron de Girardot a bien voulu nous communiquer des photographies; et le célèbre portrait de la reine peint par Werthmüller en 1784, qui fut envoyé en présent au roi de Suède Gustave III, dont les successeurs le conservent encore dans leur château de Gripsolm. Quant au fac-similé de la fameuse lettre de Marie-Antoinette au baron de Flaschlanden sur Mirabeau, emprunté au cabinet de M. Feuillet de Conches, son authenticité est irrécusable et reconnue en termes formels par un écrivain qui n'a pas épargné ses critiques et ses doutes à d'autres parties, encore controversées, des recueils français de la correspondance de Marie-Antoinette. Nous n'insisterons pas sur ces détails. Le public trouvera à chaque page de notre livre la preuve que nous l'avons traité, par notre recherche des documents les plus curieux et les plus nouveaux, et notre probité dans leur mise en œuvre, avec le respect qu'il mérite.

Maisons, le 20 octobre 1878.

M. DE LESCURE.

LIVRE PREMIER

LA JEUNESSE DE MARIE-ANTOINETTE

1755-1774

CHAPITRE PREMIER

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, future reine de France, future martyre de la royauté, naquit à Vienne le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne. Coïncidence fâcheuse, dont les menaçants présages tourmentèrent plus d'une fois son imagination, et qui sembla plus tard avoir inauguré, sur un innocent berceau, l'influence de cette fatalité que ne devait point arrêter la majesté de la vertu unie à celle du trône!

Son père était ce François-Étienne, duc de Lorraine, plus tard grand-duc de Toscane, enfin empereur d'Autriche par la grâce du courage et du dévouement dont sa femme, Marie-Thérèse, est un des

plus illustres exemples qui aient honoré le rang suprême. Prince honnête, pieux et débonnaire, à qui ne manquèrent que les vertus politiques, François Ier, adoré de sa famille, estimé de ses sujets, justifia cette affection et cette popularité par des sentiments dont ses *Instructions* à sa fille, sur lesquelles nous reviendrons, sont un monument et un modèle. Son influence, toute de tendresse et d'exemple, fut moins énergique, sans être moins salutaire, sur sa famille, à laquelle il fut d'ailleurs ravi de bonne heure, que celle de cette Marie-Thérèse, saluée par ses contemporains du titre de *Roi* et de l'épithète de *Grand*, confirmés par la postérité. Sans rien perdre, en effet, des qualités et des grâces de son sexe, elle devait déployer une fermeté, une prévoyance, une habileté qui en ont fait comme le type de ces virilités héroïques dont la Providence place quelquefois, dans une femme et sur le trône, l'extraordinaire et admirable exception.

Marie-Thérèse, qui avait déjà un grand nombre de filles, désirait passionnément mettre au monde un fils, lorsque naquit Marie-Antoinette. Un regret se mêla à la joie universelle qui lui souhaita sa bienvenue. Ce regret ne fut pas de longue durée et ne résista point à la première vue et déjà aux premières grâces de la nouvelle-née. Aussi le comte Tarouka, qui avait, pour flatter le désir de sa souveraine et encourager son espérance, parié avec elle une *discrétion*, selon la mode du temps, que son vœu serait accompli, accepta-t-il de fort bonne grâce le démenti de l'événement, et sut-il trouver jusque dans sa déception l'occasion d'un spirituel compliment. Pour s'exécuter, il fit modeler en porcelaine une figure agenouillée qui présentait à l'impératrice des tablettes où étaient gravés les vers suivants, dus à la gracieuse veine du poète lauréat Métastase :

« Io perdei : l'augusta filia
« A pagare m'ha condannato :

« Ma s'è ver che à voi somiglia,
« Tutto il mondo ha guadagnato [1]. »

C'est ainsi que Marie-Antoinette, à sa naissance, fut saluée à la fois par des regrets fâcheux et par des auspices favorables, trouvant dès ses premiers pas des influences diverses, et offrant, dans son enfance comme dans sa vie, l'exemple d'une de ces destinées *contrariées*, pour parler le langage fatidique, où semblent dominer et présider tour à tour la bonne et la mauvaise étoile. Elle n'eut pas de peine à regagner le cœur et le sourire de sa mère. Son peuple l'adora dès qu'il la vit. Pourquoi n'en fut-il pas de même de sa patrie d'adoption?

C'est de son enfance et de son éducation qu'il nous faut maintenant écrire l'histoire, afin de rechercher dans ces débuts, dans ces origines, dans ces manifestations prime-sautières de sa nature, les germes déterminants de son caractère et de son sort. Aucune étude ne saurait être plus intéressante, aucun spectacle ne saurait être plus instructif que l'étude et le spectacle de cette heureuse nature, à l'heure où elle s'offre, dans l'adorable naïveté des premiers instincts, comme une cire encore molle, aux doigts expérimentés qui doivent la pétrir et la façonner.

Il y a un double courant d'informations et d'appréciations sur la part que prit Marie-Thérèse à l'éducation de cette fille, d'abord repoussée, puis embrassée d'une secrète préférence, que justifiaient à la fois sa qualité de dernière venue et le pressentiment, de bonne heure éveillé, de sa fortune privilégiée. Weber, frère de lait de Marie-Antoinette, qui nous a laissé sur elle de si intéressants et touchants *Mémoires*, en parle naturellement avec le culte d'un frère d'adoption, qui a vu le premier briller sur son front l'auréole d'une radieuse destinée. Comblé des bontés de Marie-Thérèse, qui avait associé à sa prédilection pour sa fille tous ceux qui l'approchaient,

1. « J'ai perdu. L'auguste enfant m'a condamné à payer. Mais s'il est vrai qu'elle vous ressemble tout le monde aura gagné. »

Weber proteste contre tout reproche de négligence ou d'indifférence pour tout ce qui touchait à l'éducation de ses enfants. Ce reproche a trouvé dans M^me^ Campan un interprète indiscret, quoiqu'elle convienne que l'absorption des affaires et les soucis du gouvernement durent souvent arracher malgré elle l'impératrice à ses devoirs maternels, et quoiqu'elle constate aussi que Marie-Antoinette fût certainement, malgré les vices et les lacunes inséparables d'une éducation de cour, une princesse relativement accomplie et très-supérieure à celles qui l'avaient précédée en France.

Weber rapporte que Marie-Thérèse était aussi bonne mère que grande reine; qu'elle partageait son temps entre ses devoirs politiques et domestiques ; qu'elle surveillait l'éducation des archiduchesses ses filles avec l'attention la plus vigilante et assistait à leurs leçons.

M^me^ Campan assure que l'impératrice était trop occupée de grands intérêts politiques pour se livrer aux devoirs de la maternité ; que les jeunes princesses, livrées sans contrôle aux soins des grandes maîtresses avides de simplifier leur tâche, et avant tout femmes de cour, furent élevées avec une complaisante insouciance; enfin que Marie-Thérèse, planant dans une sphère supérieure aux soins domestiques, leur inspira plus de respect que d'amour, et plus de crainte que de respect.

Entre ces affirmations et celles de Weber, bien que ces dernières soient, par suite de son dévouement passionné, suspectes d'une certaine exagération optimiste, nous n'hésitons pas à nous décider en faveur du témoignage du frère de lait, du compagnon des jeux de l'enfance, du seul témoin oculaire et auriculaire des premières années. Les inductions tirées de toute la vie de Marie-Antoinette et de la correspondance intime entre la mère et la fille, de 1770 à 1780, récemment publiée, ne permettent plus aujourd'hui, à cet égard, le moindre doute ou le moindre scrupule. Et c'est un devoir pour l'historien de

conclure que si la surveillance de Marie-Thérèse ne fut pas, par suite des préoccupations d'État qui se partageaient, avec des sollicitudes plus modestes, cette grande âme, aussi exacte et minutieuse qu'on doit l'attendre d'une mère dans une condition privée, elle ne cessa jamais de présider par la direction, par l'inspiration, à l'ensemble sinon aux détails de cette éducation si importante dont elle tint toujours, dans les occasions qui l'exigent, le gouvernail, n'abandonnant à des auxiliaires étrangers que le détail de la manœuvre.

En ce qui concerne Marie-Antoinette, de bonne heure destinée à un rôle éclatant, et regardée, par la prévoyance d'une mère enorgueillie, comme le gage futur de cette alliance, rêvée à la fois en France par le cardinal de Bernis et le duc de Choiseul, à Vienne par les plus sages conseillers de l'Empire, il n'est pas possible de douter qu'elle n'ait été l'objet des soins particuliers dus à une enfant providentielle, instrument futur du pacte protecteur qui devait réunir contre l'Angleterre et contre la Prusse, ces deux ennemies acharnées et victorieuses des deux pays, la résistance coalisée de la France et de l'Autriche. Qu'une éducation si précieuse ait, malgré tout, offert des lacunes, il est inutile de le nier; mais quand on aura fait la part du temps, du rang et des circonstances, la sollicitude d'une souveraine qui ne cessa jamais d'être mère, même vis-à-vis d'une fille souveraine comme elle, et lui prodigua sans cesse les conseils du dévouement le plus tendre à la fois et le plus clairvoyant, paraîtra de celles qui défient le reproche et appellent, au contraire, l'éloge.

Descendons dans le détail, et nous verrons que si une première gouvernante se montra au-dessous de sa mission, elle fut bientôt congédiée et remplacée par la comtesse de Brandeiss, une grande-maîtresse digne de ce nom, au dévouement de laquelle Marie-Antoinette rendait pleine justice de même qu'à ses lumières. Nous y verrons aussi qu'une princesse qui eut Métastase pour maître d'italien et

reçut les leçons de Gluck pour la musique, ne saurait avoir été négligée. Pour les autres arts d'agrément, elle fut entourée de soins non moins conformes à son rang et à ses dispositions. On favorisa son goût pour la langue française, qu'elle eut d'autant moins de peine à préférer à la sienne, que celle-ci lui cédait le pas, en Autriche comme en Prusse, aux cercles de la cour et dans les communications diplomatiques. Sous ce rapport, et pour tout ce qui touche à la grâce et à l'élégance françaises, non-seulement dans la conversation, mais encore dans le maintien et les manières, Marie-Antoinette reçut une éducation qu'on peut dire parfaite, à laquelle prirent part Noverre pour la danse, Dufresne et Sainville pour la déclamation et le chant. L'abbé de Vermond, qui marchait d'accord avec Marie-Thérèse, et qui, par une faveur exceptionnelle, assistait tous les soirs aux cercles intimes de la famille impériale, pour ne pas perdre son élève de vue un seul instant, la dirigea, dès le premier jour, dans le sens le plus favorable aux desseins dont l'impératrice, en mille occasions, avait trahi l'ambition et l'espérance. Lors de son voyage en Pologne, par exemple, en 1766, la célèbre M^me^ Geoffrin caressait la charmante petite archiduchesse Marie-Antoinette, la trouvant « belle comme un ange », et disant qu'elle voulait l'emmener à Paris. « *Emportez! emportez!* » s'écriait joyeusement Marie-Thérèse. Ces soins particuliers, exceptionnels si on le veut, qui allaient jusqu'à environner la princesse de tout ce qui pouvait d'avance la rendre digne de Versailles et de Paris, jusqu'à suivre d'un œil minutieux les progrès de son écriture, détail qui atteste bien une maternité attentive, furent secondés par un naturel vraiment français, avide de savoir, plus avide encore de plaire, et y réussissant par l'attrait d'une beauté naissante et par un genre d'esprit à la fois vif et doux, qui trouva de bonne heure les mots qui vont au cœur, et que Sénac de Meilhan, plus tard, comparait à une sorte d'inspiration permanente de grâce et de bonté.

Ce n'est pas seulement le bon Weber qui nous atteste que « Marie-Antoinette fit des progrès très-rapides dans toutes ses études, qu'elle savait le latin, parlait et écrivait très-élégamment l'allemand, le français et l'italien, et était douée des plus heureuses dispositions pour les beaux-arts, particulièrement celui qui offre le plus de charmes aux âmes sensibles. » C'est M^me^ Campan elle-même, plus fine, plus franche, moins favorablement prévenue, qui avoue que Marie-Antoinette « savait parfaitement ce qui lui avait été enseigné » et qui ajoute :

« Sa facilité à apprendre était inconcevable, et si tous ses maîtres eussent été aussi instruits et aussi fidèles à leurs devoirs que l'abbé Métastase, qui lui avait enseigné l'italien, elle aurait atteint le même degré de supériorité dans les autres parties de son éducation. La reine parlait cette langue avec grâce et facilité, et traduisait les poëtes les plus difficiles. Elle n'écrivait pas le français correctement, mais elle le parlait avec la plus grande aisance... »

Avec de si grandes dispositions qu'elles ne permettent d'attribuer les quelques lacunes d'une éducation, comme on le voit très-soignée, qu'à l'insuffisance des maîtres, et un caractère dont le tendre enjouement et la gracieuse noblesse lui attiraient et retenaient tous les cœurs, la jeune archiduchesse devait être ce qu'elle fut en effet, de bonne heure, l'orgueil de la cour et l'idole du peuple ; et nous comprenons l'admiration enthousiaste avec laquelle Weber décrit les qualités et les attraits de cette enfance qui devait s'épanouir en une si majestueuse maturité.

L'empereur François, que Marie-Antoinette perdit alors qu'elle n'avait encore que sept ans, partageait naturellement pour cette enfant, en quelque sorte prédestinée, la prédilection universelle. Cette grave et honnête figure paternelle, qui tint trop peu de place dans la vie de Marie-Antoinette, occupa du moins une place d'honneur dans ses souvenirs. Elle se rappelait avec attendrissement les der-

mières caresses que son auguste père lui avait prodiguées avec une sorte d'élan désespéré, sous l'empire de pressentiments funèbres qui ne se réalisèrent que trop. L'empereur devait partir pour Inspruck ; il était déjà sorti de son palais lorsqu'il donna l'ordre à un gentilhomme d'aller prendre l'archiduchesse Marie-Antoinette. Quand elle fut arrivée, il tendit les bras pour la recevoir, et dit après l'avoir pressée contre son cœur : « J'avais besoin d'embrasser encore cette enfant. » L'empereur mourut subitement pendant ce voyage et ne revit jamais sa fille chérie [1].

Lorsque la jeune princesse commença à se développer en âge et en esprit, de respectables scrupules firent sentir la nécessité de confier son éducation morale et littéraire à un précepteur de la plus irréprochable moralité. L'impératrice Marie-Thérèse écarta ces maîtres frivoles et d'une renommée un peu profane, les Sainville et les Dufresne, pour les remplacer complétement par un homme qui puisât autant d'autorité dans son caractère et ses vertus que dans ses lumières. Ce choix si important ne pouvait être fait en dehors de la France, pour laquelle on élevait déjà ostensiblement la jeune archiduchesse, gage de tant et de si hautes espérances. La cour de Versailles, consultée, répondit par la voix de ce ministre habile et hardi qui gouvernait alors la France et quelque peu l'Europe, dont Catherine II le proclamait le « cocher », en désignant l'abbé de Vermond, bibliothécaire du collége des Quatre-Nations. Ce précepteur, sur le compte duquel les opinions sont fort diverses, mais à qui personne ne peut refuser la probité et le désintéressement, ne tarda pas à prendre sur l'esprit de son élève une influence qui suffirait pour justifier son mérite. Mme Campan, qui en parle avec une sévérité non exempte de jalousie, lui reproche d'être demeuré fidèle à la

1. *Mémoires de madame Campan*, édition Barrière (Didot), p. 62.

fortune de M. l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, et d'avoir contribué à un ministère fatal pour la France. Disons d'abord que les fautes du cardinal de Brienne, aux prises avec les événements avant-coureurs de la Révolution, sont de celles qu'il faut rejeter plutôt sur les choses que sur les hommes, et qui sont, en quelque sorte, inévitables. Disons ensuite que le noble aveuglement de la confiance de l'abbé de Vermond, l'intrépide opiniâtreté de sa reconnaissance envers ses protecteurs, sont complétement à son éloge. Il en est de même d'un mot auquel M^me^ Campan attribue son crédit exceptionnel à la cour de Vienne, et où elle voit à tort, selon nous, le chef-d'œuvre du machiavélisme.

L'impératrice, l'ayant rencontré chez l'archiduchesse son élève, lui demanda s'il avait formé quelques liaisons à Vienne :

— Aucune, madame, répondit-il ; l'appartement de M^me^ l'archiduchesse et l'hôtel de l'ambassadeur de France sont les seuls lieux que doive fréquenter l'homme honoré du soin de l'éducation de la princesse.

Marie-Thérèse, frappée de cette réponse si modeste et si fière à la fois, voulut savoir si elle était l'effet de principes arrêtés ou simplement une heureuse inspiration du hasard.

Un mois après, rencontrant de nouveau l'abbé de Vermond, elle répéta, comme par mégarde, sa question, et reçut la même réponse. Le lendemain l'abbé reçut l'ordre flatteur de se rendre tous les soirs au cercle intime de la famille impériale, où, depuis quelque temps, la future Dauphine elle-même était admise.

Joseph II, les archiduchesses aînées, quelques seigneurs honorés de la confiance de Marie-Thérèse, formaient cette réunion, et tout ce qu'on peut attendre de personnes d'un rang et d'un caractère si élevés, en réflexions et en observations sur le monde, sur les cours et sur les devoirs des princes, faisait le sujet habituel de ces graves et féconds entretiens.

Ajoutons enfin, à la décharge ou plutôt à l'éloge d'un homme mal connu et trop mal jugé, en vertu de la fatalité qui attache à certaines places le crédit à la fois et la calomnie, que ses dix-huit ans de toute-puissante faveur ne lui rapportèrent rien, et, par une abnégation qui a sa grandeur, demeurèrent stériles pour sa fortune. Le simple titre de lecteur suffit à l'ambition de cet homme indépendant et désintéressé qui préférait la confiance au pouvoir. Ce sont là des faits éloquents par eux-mêmes, et qui n'auraient pas besoin de la confirmation de ces rapides progrès de Marie-Antoinette, qui honorent le précepteur autant que les scrupules, par suite desquels il demeura pauvre, honorent l'homme.

Du reste, il en est d'une éducation comme d'un arbre : on les juge par leurs fruits. Or, voici des fruits qui font également honneur à l'arbre et au jardinier, à l'élève et au maître.

La jeune archiduchesse fut un jour questionnée sur le caractère particulier de chaque peuple de l'Europe et sur le trône qu'elle préférerait à tous les autres, si elle était appelée à choisir : « Celui de France », répondit-elle avec une vivacité qui colora immédiatement ses joues d'un pudique incarnat.

L'impératrice lui en demandant la raison, elle ajouta sans hésiter : « C'est le trône de Henri IV et de Louis XIV, dont l'un donne l'idée du *bon* et l'autre celle du *grand*. »

On voit que Marie-Antoinette ne savait pas trop mal son histoire de France.

L'impératrice embrassa avec transport son intelligente fille, et répétait souvent cette remarquable réponse, qu'elle se plut à faire connaître à l'ambassadeur de France, avec prière de la transmettre au roi son maître.

Mais aux traits qui font l'éloge de l'esprit de la jeune princesse, il faut en ajouter qui font surtout l'éloge de son cœur.

Marie-Thérèse lui avait sans doute plus d'une fois raconté cette scène fameuse de sa jeunesse si malheureuse et si héroïque, alors que luttant sans argent et presque sans armée contre toute l'Europe coalisée, chassée de Vienne par l'approche d'un usurpateur victorieux qui venait de ceindre à Francfort la couronne des empereurs, elle

s'était réfugiée à Presbourg, traînant dans l'affliction une pénible grossesse, et ne sachant pas, écrivait-elle à la duchesse de Lorraine, sa belle-sœur, s'il lui resterait une ville pour faire ses couches. A Presbourg, elle avait assemblé les quatre ordres de l'État et, tenant entre ses bras son fils aîné (qui fut depuis Joseph II), elle leur avait adressé en latin (langue officielle qu'elle possédait fort bien) cette simple et touchante harangue :

« Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée

par mes plus proches parents, je n'ai de ressources que dans votre fidélité, votre courage et ma constance. Je mets entre vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. »

On sait que les seigneurs hongrois, enthousiasmés par cette noble confiance, tirèrent leurs sabres et s'écrièrent, en entourant, pour ainsi dire, leur souveraine et ses enfants d'une voûte d'acier : « *Moriamur pro rege nostro, Maria-Theresia!* Mourons pour *notre roi*, Marie-Thérèse! » Ils tinrent parole et se montrèrent, en effet, aussi fidèles et aussi dévoués dans la mauvaise fortune qu'ils s'étaient montrés indépendants et même rebelles dans la bonne. Marie-Thérèse, grâce à leur appui, grâce à la fortune, que son courage sembla avoir ralliée à la bonne cause, triompha glorieusement de l'avidité de la Prusse, de l'hostilité de la France, de l'indifférence de l'Angleterre, où l'admiration des femmes entraîna celle des hommes, et valut une alliance aussi décisive qu'imprévue à celle qui venait d'honorer le titre de mère. Fugitive en 1742, Marie-Thérèse était partout, en 1745, victorieuse et reconnue. Elle avait fait élire empereur son mari, le grand-duc de Toscane, couronné sous le nom de François Ier, et elle avait joui modestement de cet admirable triomphe de la fermeté politique et du dévouement conjugal. Ce fut là le plus beau jour de sa vie, dignement raconté par Voltaire.

Malgré les protestations de Frédéric, l'élection de François Ier avait été maintenue. Marie-Thérèse assista à la cérémonie solennelle de ce couronnement d'un prince qui lui devait sa couronne; elle fut témoin de la cérémonie de l'entrée.

« Elle fut la première à crier *Vivat!* dit Voltaire, et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendresse... Elle alla voir ensuite son armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de soixante mille hommes. L'empereur son époux la reçut l'épée à la main, à la tête de l'armée; elle passa entre les lignes,

saluant tout le monde, dîna sous une tente et fit distribuer un florin à chaque soldat. »

On comprend que le souvenir de ces scènes d'adversité et de triomphe était demeuré aussi ineffaçable dans le cœur de l'impératrice que dans celui de sa fille. L'une et l'autre admiraient ce peuple fier et généreux, impatient et fidèle, qui avait fourni de si braves soldats à un gouvernement qu'il accusait de lui avoir ravi ses privilèges, et avait resserré, en les cimentant de son sang, ces liens souvent importuns que le malheur de ses souverains lui offrait l'occasion, mais une occasion indigne, de rompre. Aussi Marie-Thérèse, qui avait si habilement, lors de son couronnement à Presbourg en juin 1741, ménagé les susceptibilités traditionnelles des Hongrois, et avait juré sans hésitation ce pacte un peu rude à une bouche de femme et de reine, par lequel elle absolvait d'avance la rébellion fondée sur le maintien de ces privilèges superbes, pareils à ceux des assemblées aragonaises, se plaisait-elle, en toute occasion, à reconnaître et à honorer un dévouement si opportun et une fidélité si héroïque.

Un jour, l'impératrice étant malade, des militaires hongrois attendaient dans son antichambre le moment où il leur serait permis de lui présenter une requête. L'archiduchesse les ayant aperçus entra chez sa mère et lui dit : « Maman, vos amis sont inquiets de votre santé et désirent vous voir. — Eh ! quels sont ces amis ? — Des Hongrois. — A merveille, ma fille. » Leur demande fut accordée sur-le-champ.

Mille faits du même genre protestent suffisamment, surtout après la confirmation décisive de la correspondance entre Marie-Thérèse et Marie-Antoinette, de 1770 à 1780, que nous examinerons bientôt, contre l'assertion légère, sinon malveillante, de M^me^ Campan : que l'éducation de Marie-Antoinette manqua de soins essentiels, dont elle se trouva bien, plus tard, de ne pas laisser privée celle de ses enfants ; que Marie-Thérèse, imposante par ses grandes qualités, inspirait aux

archiduchesses plus de crainte et de respect que d'amour ; enfin, que l'impératrice, dans Marie-Thérèse, absorbant la mère, elle laissa entre elle et ses enfants une distance fâcheuse, et que les droits du rang chez elle portèrent préjudice à ceux du cœur.

M^me^ Campan, qui ne choisit pas toujours heureusement ses preuves, fonde son opinion sur un fait qu'elle interprète vraiment avec une sévérité outrée. Lorsque l'empereur Joseph II perdit sa femme, elle lui fut enlevée en peu de jours par une petite vérole de la pire espèce. Son cercueil venait d'être déposé dans le caveau de la famille impériale. L'archiduchesse Josèphe, accordée au roi de Naples, au moment de quitter Vienne, reçut de l'impératrice l'invitation fort naturelle de ne point partir sans être allée faire une visite et une prière d'adieu dans le caveau de ses pères. La jeune princesse, poursuivie d'un pressentiment funeste et persuadée que cette obéissance lui serait fatale, regarda cet ordre, dit M^me^ Campan, comme un arrêt de mort. Avant de l'exécuter, elle prit sur ses genoux sa sœur, Marie-Antoinette, qu'elle adorait, l'embrassa en pleurant, et lui dit qu'elle ne la quitterait pas pour se rendre à Naples, mais bien pour ne plus la revoir ; qu'elle redescendrait bientôt dans ce caveau où elle allait descendre. Son pressentiment fut réalisé : une petite vérole confluente l'emporta en peu de jours, et sa sœur cadette monta à sa place sur le trône de Naples. Il y a là un regrettable malheur ;... mais qui pourrait y voir une faute et comme une sorte de crime ? Pour nous, nous absolvons sans hésiter Marie-Thérèse, et nous pensons qu'aucun remords n'empoisonna les larmes de sa juste mais innocente douleur.

La meilleure réponse à ces injustes médisances et à d'autres du même genre, trop facilement accueillies par cette légèreté française dont les meilleurs serviteurs ne sont pas exempts (M^me^ Campan le prouve), est dans la correspondance intime de Marie-Antoinette avec sa mère. Mais nous ne saurions ouvrir ce recueil si intéressant et si

décisif sans donner les détails nécessaires sur l'événement solennel et prévu qui vint clore, pour ainsi dire, l'adolescence de Marie-Antoinette, et qui, en l'éloignant de son pays et en la séparant de sa mère, provoqua ces périodiques épanchements devenus aujourd'hui une des sources authentiques de notre histoire.

Ce n'est que sur la frontière d'Allemagne que nous devons quitter Marie-Antoinette archiduchesse, pour la recevoir Dauphine à la frontière française. Esquissons donc les joies et les douleurs, les craintes et les espérances qui donnèrent un caractère si particulier, si populaire, si touchant, aux fêtes et aux cérémonies par lesquelles la princesse prit congé, au milieu des acclamations et des larmes, de sa cordiale population de Vienne et fit à son pays les derniers adieux.

Dès les premiers mois de l'année 1769, au moment où Marie-Antoinette atteignait sa quatorzième année, et où la femme commençait à fleurir dans la jeune fille, il fut sérieusement question, dans les cours et les chancelleries, de ce mariage si longtemps préparé, qui devait, pour ainsi dire, unir en face de l'autel, par l'anneau conjugal, deux puissances longtemps ennemies et enfin réunies par un chef-d'œuvre, plus habile qu'heureux, de la politique de Marie-Thérèse et du duc de Choiseul.

Les chancelleries sont en mouvement et ne s'occupent plus que de hâter, avec toutes sortes de coquetteries flatteuses, cet événement qui anime et déride les correspondances officielles, et rajeunit, en quelque sorte, la morose raison d'État. Le peintre Ducreux est envoyé de France pour faire le portrait de l'archiduchesse, dont le reflet de tous ces vœux, de toutes ces espérances coalisés embellit encore la beauté en lui prêtant je ne sais quel charme providentiel. Le portrait anténuptial est commencé le 18 février, et le roi fait presser Ducreux, qui trace lentement cette effigie décisive. Aiguillonné par une sorte de conspiration d'impatiences, il achève enfin, et le marquis de Durfort,

le propre fils de notre ambassadeur, est aussitôt dépêché à Paris, chargé de cette précieuse image. Une fête donnée à Laxenbourg, par l'impératrice, le jour anniversaire de la naissance de Marie-Antoinette, fournit l'occasion de la présenter solennellement, dans tout l'éclat de sa grâce pudique, aux murmures d'admiration des représentants des deux cours. Le 1er juillet, dans un entretien définitif avec M. de Kaunitz, le marquis de Durfort règle, sauf quelques réserves, le mariage du Dauphin, le contrat, l'entrée publique, le cérémonial à suivre pour l'ambassadeur extraordinaire du roi. Le 16 du même mois, Louis XV mande galamment à M. de Durfort d'accélérer la convention suprême. Le projet de contrat est soumis à l'impératrice et présenté à la ratification du roi à son retour de Compiègne. Le 13 janvier 1770, la dernière note de la cour de Vienne sur le mariage est remise à la cour de France. Dès le mois d'octobre 1769, la *Gazette de France* annonçait déjà que les préparatifs commençaient et qu'on réparait les chemins par où la future Dauphine devait passer pour se rendre en France. Cinq mois après, au bruit des marteaux, un peuple d'ouvriers élève en chantant, dans le Belvédère, cette salle féerique de quatre cents pieds où doivent se donner le souper et le bal masqué du mariage.

Dès ce moment, l'impératrice ne quitte plus de l'œil et couve, pour ainsi dire, maternellement la princesse qui glorifie ces sollicitudes. Elle la fait coucher dans sa chambre et consacre ses veilles et ses loisirs du matin à achever de former mystérieusement et de rendre digne de la France et capable d'enchanter le peuple le plus difficile du monde, cette Marie-Antoinette qui, sortie parfaite de ces suprêmes leçons, entrera d'un pas de déesse dans l'Olympe de Versailles. Nous empruntons le tableau de la solennelle demande en mariage aux éloquents historiens qui nous ont devancés dans cette voie charmante et douloureuse :

Le 16 avril 1770, vers les six heures du soir, la cour étant en grand gala, l'ambassadeur de France était reçu par les grands officiers de la maison d'Autriche, les gardes du palais bordant le grand escalier, les gardes du corps, les gardes noble et allemande formant double haie dans les antichambres. Il se rendait à l'audience de l'empereur, puis à celle de l'impératrice-reine, à laquelle il faisait, au nom du roi très-chrétien, la demande de madame l'archiduchesse Antoinette. Sa Majesté Impériale et Royale donnait son consentement, et Son Altesse Royale l'archiduchesse, appelée dans la salle d'audience, recevait les marques de l'aveu de l'impératrice, et prenait des mains de l'ambassadeur de France une lettre de monseigneur le Dauphin et le portrait de ce prince, qu'attachait aussitôt sur sa poitrine la comtesse de Trautmansdorf, grande maîtresse de sa maison. La cour se rendait ensuite à la salle des spectacles, où étaient joués la *Mère confidente* de Marivaux et un ballet nouveau de Noverre, les *Bergers de Tempé*[1].

Le 17, l'archiduchesse renonçait solennellement à ses droits dans la succession héréditaire, tant paternelle que maternelle, au trône impérial. Alors commencèrent les fêtes du Belvédère, qui durèrent jusqu'au 26, jour du départ de l'archiduchesse, devenue Dauphine de France. Le 7 mai elle arrivait à la frontière française, précédée d'une admirable lettre de sa mère qui fut rendue publique, et que nous trouvons dans les *Mémoires* du temps et dans plus d'un historien moderne :

Votre épouse, mon cher Dauphin, vient de se séparer de moi; comme elle faisait mes délices, j'espère qu'elle fera votre bonheur. Je l'ai élevée en conséquence, parce que, depuis longtemps, je prévoyais qu'elle devait partager votre destinée. Je lui ai inspiré l'amour de ses devoirs envers vous, un tendre attachement, l'attention à imaginer et à mettre en pratique les moyens de vous plaire. Je lui ai recommandé avec beaucoup de soin une sincère dévotion envers le Maître des rois, persuadée que l'on fait mal le bonheur d'un peuple qui vous est confié quand on manque envers Celui qui brise les sceptres et renverse les trônes comme il lui plaît. Aimez donc vos devoirs envers Dieu, je vous le dis, mon cher Dauphin, et je l'ai dit à ma fille. Aimez le bien des peuples sur lesquels vous régnerez toujours trop tôt. Aimez le roi votre aïeul; inspirez ou renouvelez cet attachement à ma famille. Soyez bon comme lui;

1. *Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. Edmond et Jules de Goncourt.

rendez-vous accessible aux malheureux : il est impossible qu'en vous conduisant ainsi vous n'ayez pas le bonheur en partage. Ma fille vous aimera, j'en suis sûre, parce que je la connais : mais plus je vous réponds de son amour et de ses soins, plus je vous demande de lui vouer le plus tendre attachement. Adieu, mon cher Dauphin, soyez heureux, rendez-la heureuse... je suis toute baignée de larmes.

Votre tendre mère.

MARIE-THÉRÈSE.

La population de Vienne s'associa par les plus touchantes manifestations à ces douleurs maternelles, si partagées qu'elles en obscurcissaient pour ainsi dire la joie nationale. Marie-Antoinette elle-même, gagnée et comme glacée en plein triomphe par l'influence des regrets populaires, ne put retenir ses larmes, et, effrayée des pronostics fâcheux sans cesse mêlés, pour les empoisonner, aux plus flatteurs présages, elle dit, au milieu des larmes, à sa mère et à son pays, en abordant la frontière française, des adieux qu'elle sentait être les derniers. « Un seul mot, dit Weber, sortit alors de sa bouche : « Je ne les verrai plus ! »

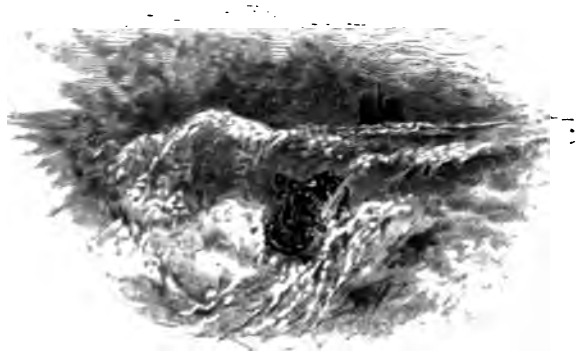

CHAPITRE I

Mais assez tôt, trop tôt viendront les jours funèbres. Disons d'abord ce radieux poëme des jours heureux. Disons cette réception enthousiaste de la France folle de sa jeune Dauphine, car c'est trop peu dire amoureuse, envahissant les églises, couvrant les chemins, et envoyant à son devant, sous les arcs de triomphe, les processions de jeunes filles chargées de fleurs, guidées par les évêques armés de l'encensoir. Partout la religion et l'innocence souhaitèrent à la royale étrangère, adoptée avec orgueil, une grave à la fois et gracieuse bienvenue.

Partout, avec une inépuisable présence d'esprit, une infatigable bonté, elle accueillit les hommages des vieillards, les vœux des femmes attendries et les bouquets des jeunes filles. Et c'est sous cette couronne de fleurs des ovations populaires que la jeune et belle fiancée, qui s'avançait modestement vers la couronne d'un grand empire, arriva devant la cour impatiente de l'admirer, sacrée reine des cœurs, avant l'hyménée qui allait la faire reine de France.

A Strasbourg commença cette longue série de fêtes triomphales qui devait faire à la voiture de la Dauphine un chemin parfumé, éclairé par les lueurs des feux d'artifice et scandé, en quelque sorte, par la voix des cloches et du canon. On avait préparé, sur la frontière auprès de Kehl, un superbe pavillon composé d'un très-vaste salon qui communiquait à deux appartements : l'un où devaient se tenir les dames et les seigneurs de la cour de Vienne, chargés d'accompagner la princesse dans sa nouvelle patrie ; l'autre destiné à la suite de M^me^ la Dauphine, composée de la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, de la duchesse de Cossé, sa dame d'atours ; de quatre dames du palais ; du comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur ; du comte de Tessé, premier écuyer ; de l'évêque de Chartres, premier aumônier ; des officiers des gardes du corps et écuyers. C'est là qu'eut lieu la cérémonie symbolique de la remise. La princesse, entièrement déshabillée par ses femmes, laissa entre leurs mains jusqu'au moindre de ses vêtements d'origine autrichienne, et fut aussitôt parée par sa nouvelle suite à la mode et aux couleurs françaises. Puis, ce tribut douloureux payé à une traditionnelle et inexorable étiquette, les portes s'ouvrirent, et Marie-Antoinette embrassa la France dans la personne de sa dame d'honneur, la sévère mais sage M^me^ de Noailles, destinée comme elle à l'échafaud de la Révolution et de la vertu.

« La princesse — dit M^me^ Campan — lui demanda, les larmes aux yeux, et avec une franchise qui partait de son cœur, de la diriger, de

la conseiller, d'être en tout son guide et son appui. On ne put qu'admirer cette marche aérienne ; on était séduit par son seul sourire, et dans cet être tout enchanteur où brillait l'éclat de la gaieté française, je ne sais quelle sérénité auguste, peut-être aussi l'attitude un peu fière de la tête et des épaules, faisaient retrouver la fille des Césars. »

Comment la Dauphine, qui avait tant de raisons d'être heureuse, n'eût-elle pas, avec la perspicacité du bonheur, à ces moments où l'âme attendrie se trouve offensée d'un pli de rose, été en même temps péniblement impressionnée des coïncidences fâcheuses, des humiliants contrastes que, dès Strasbourg, le pavillon de Kehl lui-même, la destinée multipliait autour d'elle comme de menaçants avertissements? Comment son imagination n'eût-elle pas été attristée par ces circonstances, plus tard comptées et analysées avec une sorte de terreur, par l'imagination des contemporains? Gœthe, alors étudiant à Strasbourg, a raconté qu'il fut saisi, comme on l'est devant le subit refroidissement d'une journée de printemps, par un de ces faits qui semblaient déjà donner raison à l'horoscope prophétique dont le fameux thaumaturge, le docteur tyrolien Gassner, consulté par Marie-Thérèse, lors de la naissance de sa fille, lui avait en tremblant fait la confidence. A Kehl, le pavillon destiné à la recevoir avait pour tentures des tapisseries des Gobelins, représentant Jason, Créuse et Médée, c'est-à-dire les personnages de ce tragique hymen demeuré l'exemple le plus sinistre des antiques fatalités. A ce moment, l'impression de ces rapprochements n'eut, immédiatement emportée par la joie d'une fête, que la valeur d'une seconde d'anxiété, d'une sorte de fugitif frisson. Mais plus tard, quand les événements se furent chargés de vérifier, de dépasser même les prévisions les plus pessimistes, chacun se rappela cette circonstance et bien d'autres, souvent puériles, la tache d'encre, par exemple, qui voila de deuil au registre de la paroisse de Notre-Dame de Versailles, la signature nuptiale de la

Dauphine ; une autre vraiment terrible : les cent trente-deux personnes victimes de l'effroyable catastrophe de la place Louis XV qui, comme une hécatombe humaine, troublèrent à jamais de leur dernier soupir les fêtes du mariage, et allèrent attendre au cimetière de la Madeleine le couple martyr qui devait, vingt-trois ans après, les y rejoindre.

Marie-Antoinette cependant, confiante en Dieu, confiante en elle-même, ne donna qu'un moment à ces sombres pensées et, s'arrachant courageusement à l'étreinte de ses pressentiments, elle s'abandonna tout entière à la joie d'aimer et d'être aimée du peuple le plus habile de la terre dans l'art de faire à ses souverains des entrées triomphales ou de cruels départs. Un adorable sourire, pareil au soleil qui chasse les nuages, apparut sur son visage et ne le quitta plus. Les larmes mouillèrent encore ses joues, mais c'étaient des larmes de reconnaissance et d'orgueil. Embarrassée de ces compliments continuels qui la saluaient à son passage, la Dauphine, après y avoir répondu avec une enchanteresse bonté, disait à ses dames, le front tout coloré d'une pudique rougeur : « J'espère que toutes ces louanges ne me suivront pas toujours. Comme je n'ai encore rien fait pour les mériter, je vais m'occuper de m'en rendre digne. »

Les recueils de lettres récemment publiés, et qui offrent, pour la première fois, à l'historien de Marie-Antoinette la bonne fortune des sources authentiques et l'embarras du choix pour y puiser (tant elles sont abondantes), nous permettent d'apprécier enfin les sentiments de la Dauphine, tels qu'elle les confie naïvement à sa mère, au moment où elle quitte la frontière allemande pour pénétrer sur la frontière française. On nous saura gré de citer ces attendrissants documents où Marie-Antoinette se peint elle-même, sans le savoir, pour la postérité.

Partie le 26 avril 1770 de Vienne, la princesse, parvenue dans les premiers jours de mai aux confins de sa patrie allemande, écrivait à

Marie-Thérèse, mêlant au renouvellement de tendres adieux les premières effusions de la joie d'une réception triomphale.

Elle écrivait aussi à sa sœur Marie-Christine, mariée au duc de Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, et donnant un plus libre cours à ses souvenirs, à ses regrets, à ses craintes, elle épanchait dans son cœur la tristesse mêlée de terreur dont elle se sentait oppressée en présence du charmant et effrayant inconnu de sa destinée.

Enfin, le 8 mai 1770, au matin, Marie-Antoinette écrivait à sa mère, plus rassurée et rayonnante, pour ainsi dire, au milieu de ses larmes :

MADAME MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

J'ai été, depuis mon départ, comme dans un tourbillon, et à Kehl, aux cérémonies, j'aurais été bien heureuse d'être auprès de ma chère maman; j'ai suivi ses conseils, je me suis laissée aller à mon cœur, et il me semble que cela m'a réussi. La comtesse de Noailles, qui répond à tout ce qu'on avait dit à ma chère maman, me sert de guide avec un intérêt et un dévouement admirables. Quel bon peuple que les Français! je suis reçue à Strasbourg comme si j'étais une enfant aimée qui revient chez elle. Le chapitre m'a dit des choses qui m'auraient fait pleurer. Seulement on me fait trop de compliments. Cela m'effraie parce que je ne sais comment je pourrai les mériter. J'avais déjà bien du penchant pour les Français, et sans tous ces compliments qui montrent qu'ils attendent trop de moi, je sens que je serais à mon aise avec eux. La ville est pleine de gens qui sont en fête et comme en ivresse. Les jeunes filles me jettent des fleurs et m'offrent des bouquets, et il y en a une que je n'ai pu m'empêcher d'embrasser pour toutes les autres, tant elle me paraissait heureuse et criait d'une jolie voix : Vive Monsieur le Dauphin ! Vive Madame la Dauphine!

Je n'ai pas voulu quitter la première ville de France où je suis entrée sans embrasser ma chère maman, la prier de me conserver ses bons conseils et sa tendresse. Puisqu'elle a bien voulu me le permettre, je lui rendrai compte de ce qui se passera dans la suite du voyage, et de mon arrivée à Compiègne, où est le roi, et je serai heureuse si ma chère maman est contente de moi et reçoit avec bonté mes respects [1].

ANTOINETTE.

1. *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth,* recueil de correspondances inédites, publié par M. Feuillet de Conches, t. I, p. 1 et 2.

Laissons encore parler Marie-Antoinette elle-même, écrivant, dans une complète et naïve liberté, à sa sœur Marie-Christine, le 21 mai 1770 :

Les grandes scènes ont commencé au Rhin. On m'a conduite dans une île où j'aurais été bien heureuse d'être un peu seule comme Robinson pour me recueillir, mais on ne m'en a pas laissé la liberté ; on m'a comme emportée dans une maisonnette dont un côté était censé l'Allemagne, l'autre la France. A peine m'a-t-on laissé le temps de faire une prière et de penser à notre chère maman et à vous tous mes bien-aimés au pays natal. Les femmes se sont emparées de moi, m'ont changée des pieds à la tête. Après cela, sans me laisser respirer, on a passé dans une grande salle, on a ouvert le côté de France et l'on a lu des papiers. C'était le moment où mes pauvres dames devaient se retirer ; elles m'ont baisé les mains et elles ont disparu en pleurant. Dieu ! que j'aurais voulu les embrasser !

Alors on m'a présentée à ma maison française, et j'ai quitté mon île pour entrer dans Strasbourg. — Du canon, des cloches, plus de bruit que n'en méritait votre petite sœur. J'ai logé à la cathédrale, et les présentations, avec des compliments à perte de vue, ont commencé. Je m'en suis tirée en Dauphine un peu novice, mais cela n'a pas mal fait. Après le grand couvert, il y a eu une fête très-folle à Bacchus, qui était dansée par des vignerons ou des tonneliers, qui prenaient toutes sortes d'attitudes avec leurs serpettes et leurs cerceaux, et puis après comédies, illuminations, concerts, bals, et encore des compliments. J'aurais donné tout cela pour un peu de paix et de repos ; il y avait cependant des moments bien agréables : c'était quand des processions de jeunes filles venaient m'apporter des bouquets ; il y aurait eu de quoi paver toutes les cours de la burg[1]...

La Dauphine quitta Strasbourg le 8 mai, après la messe en musique et le grand concert au palais épiscopal, et fut reçue à Saverne, à sept heures du soir, par le cardinal de Rohan. Après le bal et le feu d'artifice, un souper réunissait autour de Marie-Antoinette les dames de sa maison et ses dames autrichiennes. Le 9, après la messe et le déjeuner, la Dauphine se séparait, non sans attendrissement, de sa suite allemande, qui retournait à Vienne.

1. *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, publiées par le comte d'Hunolstein, p. 7 et 8.

Nancy, Châlons, Reims, Soissons : telles furent, jusqu'à Compiègne, les étapes de ce voyage triomphal accompli au milieu des villes en liesse et des campagnes endimanchées. Voyage uniformément heureux dont, à tout moment, quelque nouvel épisode animait, variait et parfois attendrissait la féerie.

A quelques lieues de Châlons, par exemple, c'est un vieux pasteur, à la tête de ses paroissiens, qui doit haranguer la Dauphine et qui, saisi à sa vue d'une éblouissante admiration, se trouble, perd le fil de son discours et ne sait que répéter, avec un touchant attendrissement, le verset du *Cantique des cantiques* qu'il avait pris pour texte. Marie-Antoinette sourit, et le bon prêtre encouragé retrouve la mémoire et y ajoute la reconnaissance.

Partout où la Dauphine fit quelque séjour, elle gagna les cœurs par son extrême douceur, sa bonté, sa piété, sa charité, en quelque sorte impatiente de ces devoirs protecteurs pour lesquels elle était si bien faite. Parfois aussi, sans les rechercher, elle enlevait, par la finesse de ses réparties ou l'à-propos de ses souvenirs, de plus difficiles suffrages.

Dans quelques villes des environs de Compiègne, par exemple, des professeurs et des écoliers vinrent la complimenter en latin ; quel fut l'étonnement de ces petits Cicérons lorsqu'ils entendirent l'archiduchesse leur répondre dans la même langue, dont la fille de Marie-Thérèse, reine de Hongrie, où le latin est la langue officielle, avait une suffisante et imprévue expérience !

Le 14 mai, à deux heures de l'après-midi, la Dauphine et son cortège partaient pour Compiègne. Le dimanche 13 mai, le roi avait quitté Versailles, s'acheminant de son côté vers la résidence de rendez-vous. Le marquis de Chauvelin, envoyé à Châlons pour complimenter la Dauphine, le duc d'Aumont, premier gentilhomme, chargé de la même mission à Soissons, avaient témoigné de la paternelle impa-

tience de Louis XV, et galamment représenté et devancé sa personne.

Par une prévenance des plus délicates, c'est au duc de Choiseul, auteur de son mariage, que fut réservé, par ordre du roi, l'honneur de présenter à madame la Dauphine les hommages de la cour, qui s'avançait sous les voûtes verdoyantes de la forêt en grand cortège, à la suite du roi et de la famille royale. A la vue du carrosse de tête, Marie-Antoinette descend du sien et, conduite par le comte de Saulx-Tavannes et le comte de Tessé, accompagnée de toutes ses dames, elle se jette sur le gazon aux pieds du roi, qui la relève affectueusement et l'embrasse tout attendri. Lui-même présente la jeune princesse à son époux.

« Le Dauphin s'approcha avec vivacité, saisit une de ses mains et la baisa avec transport. De temps à autre, il jetait sur elle des regards d'admiration. La Dauphine avait les yeux baissés, une aimable rougeur colorait ses joues [1].

Cette scène se passait au lieu dit le Pont-de-Berne, dans la forêt, digne théâtre de ces premières effusions et des plus favorables à cette blanche et fraîche fiancée qui, rapprochée de la nature, en paraissait plus belle. Arrivés au château, le roi et le Dauphin donnèrent la main à la Dauphine jusque dans son appartement. Le roi lui présenta le duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Chartres, le prince de Condé, le duc et la duchesse de Bourbon, le prince de Conti, le comte et la comtesse de la Marche, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe.

Marie-Antoinette subit avec sa grâce, sa modestie et son bonheur ordinaires, l'épreuve de ces présentations, et elle eut tous les honneurs de cette première rencontre.

Le 15 mai, à sept heures du soir, la Dauphine arrivait au châ-

1. *Mémoires de Weber.*

teau de la Muette, où le roi lui offrit une magnifique parure, composée des diamants et des perles de la feue Dauphine, ainsi que le fameux collier de perles d'un seul rang dont la plus petite avait la grosseur d'une aveline et qui, apporté en France par Anne d'Autriche, avait été destiné par cette princesse aux reines et dauphines de France.

C'est de ce château de la Muette que Marie-Antoinette, le soir même du jour où elle arriva, écrivait à sa chère mère une de ces lettres que nous regarderons toujours comme une bonne fortune de citer, et dont nous n'usurperons pas, par un récit toujours inférieur à ce premier jet de la vérité elle-même, le légitime effet.

Château de la Muette, ce 15 mai 1770.

MADAME ET MA TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Tout ce qui s'est passé est pour moi comme un songe. Le pavé était partout couvert de fleurs comme à la fête de saint Étienne, et je marchais entre des tentures et des décorations. S'il n'y avait pas tant de discours et de compliments à entendre, je trouverais ça charmant. Que ma chère maman soit assurée pourtant que je me suis bien étudiée pour ne déplaire à personne. On a été si aimable, que je n'aurais pu faire autrement. Madame de Noailles était là à qui je demandais des informations sur la noblesse de province et sur les usages du pays...

A quelques lieues de Compiègne, le duc de Choiseul avait envoyé au-devant de moi. J'ai vu avec bonheur un homme si estimé de ma chère maman, et je l'ai traité en ami de la famille. Dans la forêt, deux pages à cheval sont accourus vers M. de Choiseul, et, peu après, j'ai vu arriver un grand cortège. C'était le roi qui avait la bonté de venir me surprendre. Aussitôt que je l'ai aperçu, je me suis jetée toute confuse à ses pieds. Il m'a reçue dans ses bras en m'embrassant à plusieurs reprises et m'appelant sa chère fille, avec une bonté dont ma chère maman aurait été touchée. Après cela, il m'a présentée à M. le Dauphin, qui m'a saluée à la joue. Le roi m'a parlé aussi de ma chère maman, disant : « Vous étiez déjà de la famille, car votre « mère a l'âme de Louis le Grand. »

On a été coucher à Compiègne. Le roi a ordonné de partir dès le lendemain pour la Muette, et quand nous sommes arrivés à Saint-Denis, très-près de Paris, j'ai suivi le conseil particulier que m'avait donné tout doucement le bon duc de Choiseul, en demandant à voir, à son couvent des Carmélites, la fille du roi, Madame Louise. Le

qui m'a embrassée pour vous. J'ai demandé à la princesse et aux religieuses de prier Dieu pour la nouvelle maison de France. J'ai été bien heureuse de cette visite. Je sens que j'ai grand besoin de leurs prières[1].

A Compiègne, j'ai été embrassée par Madame Adélaïde. Madame Victoire et Madame Sophie me connaissent maintenant, comme la famille royale, ayant été ici dans l'après-midi, les frères de M. le Dauphin et les princes et princesses du sang à Compiègne.

La cérémonie du mariage est fixée à demain, dans la chapelle du château de Versailles. Je demande pour ce grand jour la bénédiction de ma chère maman. Je suis être toujours dans le même tourbillon, ce qui ne m'empêche pas de penser sans cesse à elle et de chercher à mériter qu'elle soit contente de moi. Mon plus grand chagrin serait de ne pas être digne de ses bontés. Je lui baise les mains avec mon plus tendre respect.

ANTOINETTE.

[illegible] J'ai vu mes deux nouvelles sœurs et M. le Dauphin. [illegible] mais elle a une figure bien affectueuse [illegible] Elisabeth, qui a six ans, est un peu sauvage. Elle [illegible] je l'apprivoiserai, je l'espère[2].

Quel tableau, quel récit, quel style, quel art pourraient tenir lieu de ce document précieux, qui nous ouvre sur l'âme de Marie-Antoinette les plus intimes perspectives, et nous donne sur elle-même, la vérité par elle-même, avec un tel accent de sincérité et de naïveté que nous croyons voir ce qu'elle décrit et qu'il nous semble entendre ce qu'elle répète! Rien ne saurait remplacer l'autorité et le charme de ces témoignages confidentiels à la fois et authentiques, du récit de cette première entrevue de la Dauphine avec sa famille et son peuple, où nous sentons si bien déjà, à travers les parfums et les rayons du présent, les menaces de l'avenir. Dans quelques mois, par exemple, le duc de Choiseul, qui donne si doucement de si excel-

1. « Cet hommage rendu aux vertus, à la vraie piété, dit Weber, lui mérita les respects et les éloges de tous les gens de bien. »

2. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 3, 4, et 5.

lents conseils à la princesse, sera disgracié, et il emportera à Chanteloup ce secret si français que nul n'a possédé mieux que lui, d'acquérir et de mériter la popularité.

Le mercredi 16 mai, vers neuf heures, Marie-Antoinette partit pour Versailles, où devait se faire la toilette nuptiale, et où l'avaient devancée le roi et le Dauphin. A une heure, la princesse, en grands atours et en grand cortège, se rendait à l'appartement du roi qui la conduisait à la chapelle.

Là, suivant un intéressant détail que nous empruntons aux relations officielles, le Dauphin et la Dauphine, précédés du grand maître, du maître et de l'aide des cérémonies, et suivis du roi, s'avancent au pied de l'autel. L'archevêque de Reims bénit d'abord treize pièces d'or et un anneau d'or. Il les présente au Dauphin, qui met l'anneau au quatrième doigt de la main gauche de la Dauphine, et lui donne les treize pièces d'or. A la fin du *Pater*, le poêle de brocart d'argent est tenu : du côté du Dauphin, par l'évêque de Senlis, du côté de la Dauphine, par l'évêque de Chartres.

Tout Paris était à Versailles, le peuple venu à pied dès l'aube, le bourgeois dans des carrosses de remise à trois louis la journée, ou sur des chevaux de louage à deux louis. On juge de la déception de cette foule endimanchée qui roulait dans les avenues et dans le jardin ses houles bigarrées et s'enrouait aux chansons et aux vivats, quand, sur les trois heures, le ciel se couvrit de nuages, quand le tonnerre et la pluie chassèrent les curieux et firent de cette promenade un véritable sauve-qui-peut. Cette disgrâce du temps, si imprévue et si inopportune, dura toute la soirée. Le feu d'artifice ne fut point tiré, les illuminations furent noyées, les rues et les places demeurèrent désertes.

A peine sortie de la chapelle, et cédant à la joie et à l'émotion qui, malgré ce contre-temps, débordaient en elle, Marie-Antoinette

adressait à sa mère un court billet, écrit rapidement et comme furtivement, entre deux présentations, en grande toilette de mariée :

Versailles, ce 16 mai 1770.

MADAME MA TRÈS-CHÈRE MÈRE.

Je me suis échappée du grand cercle dans ma grande toilette de mariée, pour m'acquitter de la promesse formelle que j'avais faite à ma chère maman de lui écrire ce mot tout de suite après que la messe de mariage aurait été célébrée. Je suis Dauphine de France. Déjà, à genoux en présence de celui qui dispose de tout, j'ai beaucoup pensé aux bons conseils et aux bons exemples de ma chère maman: je lui baise les mains avec respect, en la priant de me continuer ses bontés.

MARIE-ANTOINETTE [1].

Après ce tribut payé à l'affection filiale, Marie-Antoinette ne manqua point sans doute de donner à la mémoire de son père, dont elle avait emporté les *Instructions*, rédigées par lui à Vienne, à l'intention de ses enfants [2], un pieux et reconnaissant souvenir.

Ce double devoir accompli, elle se laissa aller, l'âme plus calme, aux enchantements de cette mémorable soirée, où Versailles reprit, pour une fête unique, l'éclat olympien du règne de Louis XIV. Là, comme toujours, Marie-Antoinette se montra, par tous les charmes du corps et de l'esprit, à la hauteur de son rang et déjà de sa réputation.

Dans le nombre des personnes qui lui furent présentées, il se trouvait beaucoup de seigneurs qu'elle avait vus à la cour de Vienne, ce qui lui fit dire à une de ses dames, la princesse de Chimay : « On m'avait bien annoncé que rien n'était comparable à la magnificence

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 6.

2. Et publiées par le comte Horace de Vieil Castel, *Marie-Antoinette et la Révolution française*. Paris, Techener, 1859.

de la cour de Versailles, mais on ne m'avait pas dit qu'elle était le point de réunion des personnes qu'on connaît et de toutes celles qu'on doit désirer de connaître. » Vis-à-vis du duc de Choiseul, pour lequel sa reconnaissance était un hommage des plus délicats rendu à la grandeur de cette maison où il l'avait fait entrer, vis-à-vis du duc du Châtelet, dont elle trouva moyen de flatter l'amour-propre sans admettre ses prétentions de parenté, Marie-Antoinette déploya, pour ainsi dire, le génie même de la grâce et de la bonté.

C'est aux deux serviteurs qui l'ont vue à ce moment unique de rayonnant épanouissement, triomphant comme en se jouant de tous les obstacles d'une langue et d'une cour étrangères, mêlant les pudeurs de la jeune fille aux attraits naissants de la femme, et devinant, pour ainsi dire, du premier coup, l'art de sourire et de commander en reine; c'est aux deux serviteurs, disons-nous, qui l'ont vue à cette heure de naïve et presque d'angélique majesté, qu'il faut demander les éléments de son portrait.

« La nature, dit Weber, ainsi que le répétait plus tard madame de Polignac, avait formé Marie-Antoinette pour être assise sur un trône. Une taille déjà majestueuse, une beauté noble, une manière de porter sa tête difficile à dépeindre, inspiraient le respect. Les traits, sans être réguliers, avaient, ce qui vaut mieux, un agrément infini; la blancheur de son teint les embellissait et donnait à son visage un éclat éblouissant. Les manières les plus séduisantes ajoutaient encore à tant de charmes; et dans cette première fleur de jeunesse, l'élégance et la vivacité de ses mouvements, la franche et naïve expression d'un bon cœur et d'un esprit naturel avaient de quoi plaire particulièrement aux Français d'alors. Elle charma son époux, le roi et sa famille, la cour et la ville, les grands et le peuple, tous les rangs, tous les sexes et tous les âges. »

Écoutons maintenant M^me^ Campan. C'est le même portrait,

mais par un peintre qui est une femme, c'est-à-dire avec des couleurs plus vives et plus fines et des détails plus expressifs :

« Madame la Dauphine, alors âgée de quinze ans, éclatante de fraîcheur, parut mieux que belle à tous les yeux. Sa démarche tenait à la fois du maintien imposant des princesses de sa maison et des grâces françaises; ses yeux étaient doux, son sourire aimable. Lorsqu'elle se rendait à la chapelle, dès les premiers pas qu'elle avait faits dans la longue galerie, elle avait découvert jusqu'à l'extrémité de cette pièce, les personnes qu'elle devait saluer avec les égards dus au rang, celles à qui elle accorderait une inclination de tête, celles qui enfin devaient se contenter d'un sourire en lisant dans ses yeux un sentiment de bienveillance fait pour consoler de n'avoir pas de droit aux honneurs.

« Louis XV fut enchanté de la jeune Dauphine; il n'était question que de ses grâces, de sa vivacité et de la justesse de ses reparties. Elle obtint encore plus de succès auprès de la famille royale. Lorsqu'on la vit dépouillée de tout l'éclat des diamants dont elle avait été ornée pendant les premiers jours de son mariage, vêtue d'une légère robe de gaze ou de taffetas, on la comparait à la Vénus de Médicis ou à l'Atalante des jardins de Marly. Les poëtes célébrèrent ses charmes; les peintres voulurent rendre ses traits. L'un eut un don; l'idée ingénieuse fut récompensée par Louis XV. Il avait imaginé de placer le portrait de Marie-Antoinette dans le cœur d'une rose épanouie. »

Enfin, voici l'esquisse due au pinceau le plus libre du temps, dont ce visage privilégié a eu l'honneur de contenir jusqu'au respect, la verve insolente et la téméraire hardiesse.

« Voici, disent les indiscrets *Mémoires de Bachaumont*, exactement le portrait de madame la Dauphine. Cette princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre sans être décharnée, et telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond, on juge qu'ils seront un jour d'un châtain cendré; ils sont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du visage d'un ovale beau, mais un peu allongé, les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus, sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin,

un peu effilé par le bout; sa bouche est petite; ses lèvres sont épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante, et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une archiduchesse, mais sa dignité est tempérée par sa douceur, et il est difficile, en voyant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse. »

Louis XV, enchanté de cette adorable bru, ne savait que répéter à tout le monde, avec une admiration presque naïve : « Comment trouvez-vous la Dauphine? »

Mais ce n'est pas seulement par les grâces du corps et les agréments de l'esprit que Marie-Antoinette se distingua tout de suite. Elle voulut devoir à des mérites plus élevés, à des causes plus durables, cette popularité de ses débuts. Elle voulut être et elle sut être aussi chère au cœur de ses sujets que belle à leurs yeux. La Providence n'épargna point à Marie-Antoinette, dès les premiers jours, en lui offrant à réparer des malheurs dont elle était la cause involontaire, des occasions parfois douloureuses de montrer sa bonté. Les fêtes de son mariage furent signalées par une catastrophe épouvantable, faite pour épuiser à la fois la terreur et la pitié, et pour exciter jusqu'à la crainte ces pressentiments dont le deuil secret, grâce à une sorte de conspiration envieuse des circonstances, se mêla, sans cesse, pour les obscurcir et les troubler, aux plus pures joies de la Dauphine et à ses plus légitimes espérances.

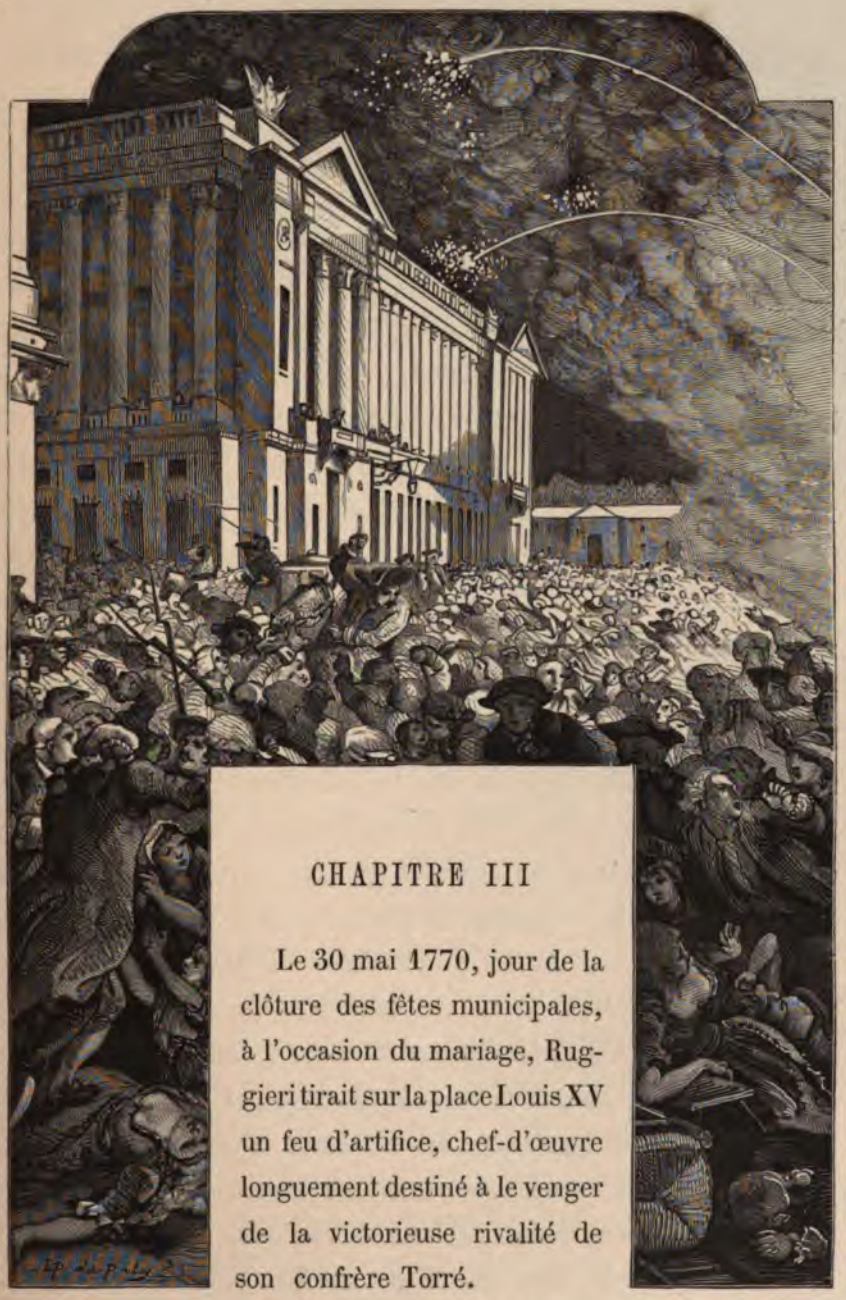

CHAPITRE III

Le 30 mai 1770, jour de la clôture des fêtes municipales, à l'occasion du mariage, Ruggieri tirait sur la place Louis XV un feu d'artifice, chef-d'œuvre longuement destiné à le venger de la victorieuse rivalité de son confrère Torré.

Plusieurs jours à l'avance, les préparatifs de cette représentation pyrotechnique avaient attiré une affluence de curieux qui s'accor-

taient à trouver son ordonnance supérieure à celle du feu de Versailles, si heureusement contrarié par un orage imprévu.

La principale décoration figurait le temple de l'Hymen, précédé d'une magnifique colonnade. Ce temple était adossé à la statue de Louis XV, et entouré d'une espèce de parapet, dont les quatre angles se terminaient en dauphins prêts à vomir la flamme de leur gueule béante. Des fleuves, assis aux quatre façades, tenaient renversée leur urne d'où allait jaillir un feu liquide à l'écume étincelante. Le temple était surmonté d'une pyramide arrondie à son sommet en forme de globe. Auprès de la statue et du côté de la rivière, s'élevait un bastion dont les flancs contenaient le corps de réserve de l'artifice, qui devait éclater en un éblouissant bouquet, avec ces formidables détonations que le cœur soulève de la foule salue de transports d'enthousiasme.

La fatalité qui se mêle à tout ce qui touche Marie-Antoinette fit avorter toutes ces belles combinaisons, et un accident terrible changea les cris de joie en cris de douleur. La rivalité, habituelle en ces solennelles occasions, du Corps de ville et du lieutenant général de police, troubla l'unité des mesures d'ordre et de sûreté si indispensables dans une fête qui fait refluer au cœur, en quelque sorte, le sang de toutes les veines de Paris, et agglomère sur un seul point son immense et indisciplinée population. Le prévôt des marchands, usurpant par vanité les prérogatives de M. de Sartines, voulut se charger seul de la police d'un spectacle donné par la Ville. Au milieu de l'étourdissement universel, aucune mesure ne fut prise par une administration plus zélée qu'habile, pour régulariser l'entrée et la sortie de la place, prévenir en les comblant toute chute dans les tranchées ouvertes sur certains points, pour maintenir la file des voitures et favoriser l'écoulement de la foule. Des gardes de la Ville, plus occupés à faire admirer leur magnifique costume qu'à faire respecter leur autorité, n'opposaient aux torrents de la multitude qu'une barrière insuffisante.

Le feu d'artifice, par suite de cette confusion qui semblait avoir, dans cette soirée néfaste, étendu sa contagion sur tout le monde, alla tout de travers. Une fusée égarée tomba au milieu du bastion et enflamma prématurément le bouquet, dont les flammes indiscrètes gagnèrent bientôt toute la décoration. Comme on n'opposait aucun obstacle à cet incendie imprévu, que bien des gens prenaient pour une surprise ménagée par le magicien populaire, l'encombrement et le désordre, au lieu de diminuer, ne firent que s'accroître. Il y eut un véritable conflit entre la colonne de peuple arrivant du boulevard pour entrer sur la place Louis XV, et celle qui débouchait de la place pour gagner le boulevard. A chaque minute, cette immense vague humaine s'enflait par tous les flots qui venaient s'y joindre, soit du quai des Tuileries, soit de la rue Saint-Honoré. Déjà le danger était imminent, pour ceux surtout qui, se trouvant à la tête des deux colonnes, étaient pressés les uns contre les autres de toute la force qui poussait derrière eux en sens contraire.

Cependant les pompiers, avec leurs lourdes machines et leurs robustes chevaux, vinrent se faire jour à travers cette foule immense déjà si comprimée. Quelques voitures privilégiées, qui portaient des curieux plus hardis, ou qui venaient prendre les invités du gouverneur de la ville, assis dans les loges pratiquées dans les bâtiments neufs de la place, entrèrent dans cette brutale trouée, au milieu des cris, des jurons et bientôt des claquements de fouet et du cliquetis des épées tirées. Meurtrie par les roues, refoulée dans tous les sens, une de ces agglomérations désespérées fut acculée sur les bords d'un fossé laissé imprudemment ouvert, et dont la béante tranchée engloutit aussitôt une première file hurlante. Que faire? où se sauver? Un courant éperdu, qui aurait dû trouver un exutoire dans le jardin des Tuileries, dont le pont était fatalement levé, se dirigea, avec l'impétuosité aveugle de la peur, vers l'isssue de la rue Royale. Les gardes, trop

rares, saisis eux-mêmes de la panique de cet effroyable sauve-qui-peut de cent mille personnes, cédèrent ou succombèrent. Beaucoup de personnes, soit au fossé béant, soit aux bas-côtés de la rue Royale, tombèrent, et à jamais, car quiconque tombait était foulé aux pieds et enterré sous d'autres chutes. Des filous, toujours prêts à préparer le désordre ou à en profiter, s'élancèrent par bandes armées, frappant et dévalisant sur leur passage, et augmentant par leurs cris et leurs coups la confusion, arrivée au délire, d'une sorte de mêlée furieuse. Enfin M. de Sartines et sa police arrivèrent, mais trop tard pour prévenir des conséquences déjà irréparables, et qui faisaient ressembler ce théâtre de fête à un champ de bataille. La force armée régularisa les files à coups de crosse. On creusa des passages dans la foule; on ramassa les morts, les mourants, les blessés.

En dégageant ces monceaux de malheureux qui avaient été précipités l'un sur l'autre, on en trouva cinquante-trois qui étaient morts et six fois autant que la vie abandonnait. On transporta ceux qui donnaient quelque espoir dans les maisons voisines, et on en sauva à peu près les deux tiers. Les morts furent rangés l'un à côté de l'autre, à l'entrée du boulevard, où les voitures qui défilaient pour arriver aux illuminations des remparts étaient forcées de longer cette exhibition funèbre; le lendemain, les familles éplorées assiégeaient les portes du cimetière de la Madeleine, où les sanglantes victimes de cette fête de deuil étaient déjà au nombre de cent trente-trois. C'est là qu'elles furent ensevelies au milieu de la désolation universelle. Ce qui prouve l'horrible paroxysme de confusion qui coûta si cher à tant de familles, c'est que ni l'âge, ni le sexe, ni le rang n'y furent respectés, et que les sinistres hasards de cette nuit funeste n'épargnèrent pas même ceux qui semblaient les plus inviolables. Le comte d'Argental, envoyé de Parme, eut l'épaule démise; M. l'abbé de Raze, aussi ministre étranger, fut renversé et horriblement froissé et meurtri; le maréchal

duc de Biron et le prince de Montbarrey ne se sauvèrent que par miracle. Il n'est presque pas de *Mémoires* de témoins contemporains qui ne fassent mention de quelque victime illustre mêlée aux populaires victimes.

Nous n'épuiserons pas l'amertume de ces funèbres témoignages. Nous avons hâte de faire succéder à ce triste spectacle d'un peuple en liesse sous les pieds duquel s'ouvrent soudain les gouffres de la mort, le tableau consolant d'une famille souveraine prenant le deuil parisien, mêlant ses larmes à celles des orphelins et des veuves, et se multipliant pour tendre une main compatissante à chaque affligé.

Marie-Antoinette et le Dauphin furent à la hauteur des pénibles devoirs que la fatalité des circonstances imposait à leur inexpérience, au milieu même de l'enivrement des premières joies conjugales. Avec le cœur on triomphe de tout. Dès le 1er juin, le Dauphin écrivait de Versailles à M. de Sartines, lieutenant-général de police, ce touchant billet :

J'ai appris le malheur arrivé à Paris à mon occasion. J'en suis pénétré; on m'apporte ce que le roi m'envoie tous les mois pour mes menus plaisirs, je ne peux disposer que de cela : je vous l'envoie, hâtez-vous de secourir les plus malheureux.

J'ai, monsieur, beaucoup d'estime pour vous.

LOUIS-AUGUSTE [1].

Tout le monde connut cette simple et noble lettre, tout le monde en fut ému et comme soulagé. Marie-Antoinette, loin de demeurer en arrière de son époux, se montra au contraire inconsolable. On la surprit plusieurs fois fondant en larmes. « Et peut-être on ne nous dit pas tout », répétait-elle souvent. Elle ne se trompait pas; les souverains ne peuvent guère compter que sur les vérités qui leur plaisent ou les franchises qui les insultent. La crainte de justes reproches,

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 6.

[illegible] d'une [illegible] véritablement effrayante, peut-être aussi [illegible] pas [illegible] d'épargner la sensibilité de ce couple innocent, [illegible] malheurs, [illegible] plus d'une voix gémis- [illegible] d'apprendre au Dauphin et à la Dauphine suffit pour les effrayer et les [illegible]. Pendant trois ans, ils [illegible] d'une [illegible] publique dans cette capitale [illegible]. Non qu'ils eussent rien à craindre [illegible], mais [illegible] que la conscience, [illegible] par moments, ils leur parais- [illegible]. Jamais la Dauphine ne put enten- [illegible] sans joindre ses mains sur son visage, comme pour ne pas [illegible] le spectacle que lui représentait une imagination trop sensible. Mais rien surtout n'égala sa douleur aux premiers jours. [illegible] de ses larmes, qui s'efforçait d'atténuer ses impressions funestes, en lui disant ce qui était vrai en partie, qu'on avait trouvé parmi les [illegible] grand nombre de filous dont les poches [illegible] d'un criminel butin, qu'elle [illegible].

— Ils ont été au moins bien punis, ajoutait la dame bien intentionnée qui racontait ces détails.

— Oh ! non, non, madame, reprit vivement la Dauphine, ils sont morts à côté d'honnêtes gens[1].

Marie-Antoinette trouva d'autres occasions plus favorables de manifester cette sensibilité généreuse et délicate par des traits dus à la spontanéité de sa nature, et dont le mérite n'était amoindri par aucune idée de réparation. Il importe d'en citer quelques-uns, pour achever de peindre cette séduction toute morale d'une physionomie dont la beauté était surtout, en quelque sorte, faite de bonté.

1 Mémoires de madame Campan.

Celle de ces anecdotes qui doit avoir la place d'honneur est cet accident de chasse où la Dauphine se laissa entraîner, aux applaudissements universels, à un de ces élans de bonté compatissante qui ne sont arrêtés ni par le rang, ni par les usages qu'il établit.

La poésie et la peinture ont célébré à l'envi ce trait de naïf dévouement, trop oublié depuis, et dont les Mémoires contemporains contiennent plus d'un récit. Weber et Mme Campan semblent en fixer la date aux premiers mois de son mariage. La *Correspondance de madame du Deffand*[1] (avec les Choiseul) recule cette date à la fin de l'année 1773. Peu importe, puisque le fait est certain et authentifié par ce triple témoignage [2].

Louis XV chassait dans la forêt de Fontainebleau; un cerf furieux, percé de plusieurs coups, franchit la clôture en pierres sèches d'un petit jardin dans le haut du village d'Achères, s'élance sur un paysan occupé à bêcher, et lui enfonce son bois dans le ventre. Des voisins, témoins de ce cruel accident, et voyant l'homme sanglant et inanimé, courent chercher sa femme qui travaillait à une demi-lieue de là. Celle-ci se précipite, folle de douleur, poussant de grands cris et s'arrachant les cheveux.

La Dauphine, accompagnée de Mme de Beaumont et de la vicomtesse de Choiseul, survient dans sa calèche allant au rendez-vous. Le roi s'approche et l'informe de l'événement. Il annonce en même temps que toutes les mesures sont prises pour secourir l'infortuné, que des piqueurs viennent de porter dans sa chaumière, tandis que d'autres galopent à franc étrier pour ramener le chirurgien. On entend des cris de douleur. C'est la femme du blessé qui, après avoir appris

1. Publiée par le marquis de Sainte-Aulaire, 1859, t. II, p. 240.

2. C'est le 16 octobre qu'eut lieu l'accident d'Achères. Voir la *Gazette de France*, n° 85 du 22 octobre 1773, p. 785. Voir aussi la *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, publiée par M. le chevalier d'Arneth et M. Geffroy. (Didot, 1874), t. II, p. 63 et suiv.)

[illegible] le malheur qu'elle vient d'apprendre elle-même, s'affaisse sous le coup et succombe à cette épouvantable nouvelle. Elle vient, en appelant son homme de noms déchirants, de tomber évanouie dans les vignes par où elle allait le rejoindre. Sur ces entrefaites arrivent des valets qui annoncent que le chirurgien est auprès du blessé, que sa vie n'est pas en danger. Madame la Dauphine dit tout de suite : « Il faut le dire à cette pauvre femme. » On va le lui dire. Elle ne le voulait pas croire, craignant une illusion ou un charitable mensonge. Alors Marie-Antoinette, à qui le départ du roi a rendu toute la liberté de son dévouement, s'élance de la calèche, et, à travers les vignes, vole rejoindre la malheureuse femme, suivie du Dauphin, qu'a électrisé cette fougue de générosité. Marie-Antoinette, tout en larmes, se jette presque au cou de cette malheureuse, l'assure que son mari n'est pas mort ; elle ouvre les yeux et dit : « Et mes pauvres enfants ? » Madame la Dauphine la conjure de se calmer, l'assure qu'on en aura soin, vide dans son tablier le contenu de sa bourse, que viennent grossir celles de son mari et des assistants. De nouveaux messagers accourent annoncer que le blessé a repris connaissance et demande sa femme. La Dauphine la fait monter dans sa propre voiture avec son fils, sa sœur et sa cousine qui l'accompagnaient. Et elle ne quitte la chasse si fatalement interrompue que lorsqu'on lui apprend que le chirurgien répond de tout, et que tout le village d'Achères se porte à sa rencontre pour l'acclamer et la bénir. C'est alors que la modestie l'emportant sur la joie, elle se dérobe à cette rustique ovation.

Le paysan blessé guérit vite, fut pensionné et, jusqu'au bout, sous ce chaume reconnaissant, on pria de bon cœur pour le roi, le Dauphin et la Dauphine, si empressés à changer le mal en bien, et estimant aussi précieux que le leur le sang de leurs plus humbles sujets.

Un mot de la princesse de Beauvau peint à merveille la part principale et décisive prise par la Dauphine à cette scène de douleur

et de bienfaisance, et cet enthousiasme de charité avec lequel elle courait en plein soleil dans les vignes, suivie lentement d'un époux aussi bon, mais moins vif qu'elle.

« Madame la Dauphine, dit-elle, suivait la nature. M. le Dauphin suivait Madame la Dauphine. »

Au mois de juillet 1770, on se racontait un autre trait de la Dauphine, accompagné, comme toujours, de ces mots heureux qui gravaient en quelque sorte le bienfait dans l'esprit en même temps que dans le cœur, et montraient une bonté double, aussi heureuse dans l'expression que prompte dans le secours.

Il s'agissait du fils de M^me^ Thibaut, sa première femme, officier aux gendarmes de la garde, qui avait tué en duel dans la forêt de Compiègne, sur un cartel en forme imprudemment envoyé par lui, un de ses camarades. La famille du mort, le cartel à la main, demandait vengeance. Le roi était décidé à faire justice et à prévenir, par un exemple éclatant, le progrès d'un abus renaissant. La Dauphine se jeta à ses pieds, aux côtés de la mère désolée, et leurs larmes réunies firent fléchir à la clémence la résolution royale. Le lendemain, une grande dame, en félicitant la Dauphine, eut l'indiscrétion d'ajouter que la mère du prisonnier n'avait négligé aucun moyen de réussir, et avait mêlé sans respect, aux sollicitations de la famille royale, celles d'une femme indigne d'un tel voisinage, M^me^ Du Barry elle-même. La Dauphine, bien loin de s'offenser de cette révélation, répondit que ce trait justifiait l'opinion favorable qu'elle avait conçue de sa protégée; qu'une véritable mère, pour sauver la vie de son fils, ne devait reculer devant aucune humiliation, et qu'à sa place, si elle l'eût jugé nécessaire, elle n'eût pas hésité à se jeter même aux pieds de Zamore.

C'était le négrillon favori de M^me^ Du Barry, vis-à-vis de laquelle la conduite de la Dauphine fut toujours pleine de cette réserve qui

savoir désapprouver sans affectation, et exiger le respect dû à son rang sans manquer à celui dû à son aïeul, jusque dans ses faiblesses.

Heureuse à jamais la Dauphine si, pour conjurer les dangers amoncelés autour d'elle par les fautes de deux règnes, il lui eût suffi de se montrer aussi bonne que belle, aussi pieuse qu'aimable. Mais on n'éteint pas un volcan en y jetant des fleurs. On ne conjure pas, en lui offrant des vertus, la haine vengeresse d'une révolution qui veut des victimes. De bonne heure, les déceptions que lui causèrent la famille qui ne l'avait adoptée qu'à regret, cette cour où ses qualités éveillaient autant de craintes que d'espérances, autant d'envie que d'admiration, ce peuple qui, tout en adorant la princesse, haïssait l'étrangère; de bonne heure les obstacles imprévus que Marie-Antoinette rencontra dans le caractère d'un prince à la fois timide et opiniâtre, qui ne donna que tard à son épouse un cœur dont elle était si digne, et trop tard le pouvoir qu'elle eût sauvé peut-être: toutes ces surprises, toutes ces déceptions, toutes ces douleurs précoces préparèrent Marie-Antoinette à ce rôle précaire, réduit aux qualités privées et aux plaintes secrètes, que prévoyait sa mère et qu'elle prévoyait elle-même.

Jusqu'au moment où Louis montera sur le trône avec les vertus qui méritent le nom de *bon*, en présence d'événements qui eussent exigé les qualités auxquelles on doit le titre de *grand*, c'est dans la sphère de la famille, sphère orageuse parfois, que se développe Marie-Antoinette. C'est au milieu d'épreuves domestiques, dont une longue stérilité sera la plus douloureuse, que cette cordiale et candide nature trempe, dans une salutaire amertume, cette énergie qui étonnera plus tard les nations. Et c'est à la correspondance de Marie-Antoinette avec sa mère et sa famille, qu'il faut demander la confidence des humiliations de cette position souveraine, des plaies

secrètes de ce bonheur apparent, des causes injustes de cette impopularité à laquelle trouvaient également leur compte une famille hostile, une cour corrompue, un peuple inconstant. Cette impopularité, qui se nourrit impurement de calomnies intéressées, était, en 1774, assez puissante déjà pour empêcher Louis XVI d'oser associer son épouse aux honneurs de son couronnement. La grâce, l'esprit, la bonté de Marie-Antoinette ne pouvaient en triompher qu'avec l'aide d'un ministre habile et dévoué qui manqua trop tôt à son ouvrage : le duc de Choiseul.

L'honorable disgrâce (24 décembre 1770) de ce ministre rebelle à des complaisances honteuses qui, pour la première fois, rendit l'exil plus populaire que le pouvoir, fut le premier malheur de Marie-Antoinette en France, et l'ambition ou la haine des ministres qui lui succédèrent rendirent ce malheur à jamais irréparable. Mais écoutons sur sa situation vis-à-vis de son mari, de sa famille française, sur ces premières amitiés où elle cherche une consolation et une revanche, sur ces fêtes où elle essaye de s'étourdir, sur cette entrée dans Paris qui semble la venger en un jour de tout ce qu'elle a perdu, et lui promettre de nouveau l'empire, enfin sur la mort de Louis XV, qui laisse à ses petits-enfants un trône ébranlé, écoutons Marie-Antoinette elle-même dans ce duo épistolaire où la voix grave de la mère fait entendre de si profonds conseils et parfois de si durs reproches, et où la voix tendre de la fille épuise les formules et multiplie les marques de l'attachement et du respect le plus exemplaires.

A la lettre du 27 décembre 1770, dans laquelle Marie-Antoinette annonçait à sa mère cette disgrâce du duc de Choiseul, qui faillit être le signal de la sienne, Marie-Thérèse répondait le 6 janvier 1771 :

J'avoue, je suis bien affectée de la disgrâce des Choiseul ; je n'ai vu dans leurs procédés que du honnête et du humain, et bien attaché à l'alliance ; au reste, je n'entre

en rien dans les raisons que le roi a eues, et vous y entrerez encore moins. Je souhaite que le roi les remplace bien et que leurs successeurs méritent aussi bien notre confiance. N'oubliez jamais que votre établissement était l'ouvrage des Choiseul, ni ainsi vous n'oublierez jamais de leur devoir de la reconnaissance. Vous avez plus besoin que jamais, ma fille, des conseils de Mercy et de l'abbé qui, je crois, connaissant son honnêteté, sera fort ébranlé de ce coup; mais ne vous laissez induire dans aucune faiblesse; restez neutre en tout, faites votre salut, l'agrément du roi et la vôtre de votre époux[1].

Voyons d'abord comment Marie-Antoinette s'acquitta de cette double et délicate mission de plaire au roi sans flatter ses faiblesses, de devenir Française sans perdre la candeur et la sagesse allemandes, comment elle parvint enfin à concilier ses devoirs avec ses intérêts et même ses divers devoirs entre eux.

Si nous examinons sa conduite vis-à-vis du roi, nous la trouvons pleine de tact, de réserve, de prévenances, et vraiment faite pour enchanter le monarque, tout étonné de qualités si peu juvéniles et si peu germaniques. On comprend qu'il ne pouvait entrer dans les vues de la femme hardie qui tenait le vieux roi sous son joug de favoriser ce retour aux affections et aux joies domestiques, qui l'eussent bientôt dégoûté de toutes les autres. Marie-Antoinette donnait à la vertu trop de grâce et de charme pour que la favorite n'ait pas tremblé devant cette innocente rivalité filiale, et n'ait pas usé pour la vaincre de tous les artifices que la coquetterie met au service de l'ambition. Dans cette lutte inégale, Marie-Antoinette accepta la défaite comme un honneur, et se résigna noblement à perdre l'affection du roi prévenu, à la condition de garder son estime. Ses rapports avec Louis XV, un moment entraîné sur ses pas par une pure séduction, et qui bientôt se laissa renouer au joug de l'habitude et s'absorba de nouveau dans son particulier, furent d'autant plus tranquilles qu'ils cessèrent

1. *Marie Thérèse et Marie-Antoinette.* Recueil de lettres inédites publiées par M. d'Arneth, 1866, p. 16.

d'être familiers. Le roi, qui avait eu d'abord un si grand goût pour sa petite bru, ne cessa jamais d'ailleurs, en toute occasion, de lui témoigner la plus gracieuse et la plus paternelle bienveillance.

La correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette est remplie de conseils et de détails inspirés par la maternité la plus prévoyante ou la plus soumise affection filiale sur ce point important et délicat : conserver les bonnes grâces du roi par tous les efforts et même tous les sacrifices compatibles avec le respect essentiel de la triple dignité de princesse, de Dauphine, d'honnête femme [1].

Marie-Antoinette, obéissant à la fois à ces conseils de juste déférence et aux susceptibilités légitimes de son rang et de sa conscience, atteignait, à force de tact, le résultat désiré et parvenait à se faire un mérite, aux yeux du roi lui-même, d'une réserve qui n'avait rien d'intolérant et qui savait ménager toutes les délicatesses [2].

En octobre 1772, le roi, qui au fond n'exigeait, n'implorait plutôt que la tolérance de *sa faiblesse* (c'est sous ce voile que Marie-Antoinette fait allusion à l'influence de madame Du Barry), est entièrement reconquis par cette habileté admirable à ne faire de faute ni pour ni contre la favorite [3]. Il dit sans cesse qu'il a besoin de sa fille pour l'aider à vivre [4].

Le 25 octobre, toute la famille royale est réunie pour fêter Louis XV, son auguste chef, et célébrer le cinquantième anniversaire de son sacre à Reims. Le roi se montre d'une gaieté charmante, et il se sent, dit-il, si rajeuni de vingt ans, qu'il veut danser avec la Dauphine un pas de menuet, fantaisie bien inaccoutumée chez lui. Puis il prend occasion de la circonstance pour raconter des

1. *Recueil d'Arneth*, p. 23, lettre du 8 mai 1771.
2. *Ibid.* Lettre de Marie-Antoinette du 13 septembre 1771.
3. *Recueil d'Arneth*, p. 4.
4. *Recueil Feuillet de Conches*, p. 28, lettre de Marie-Antoinette du 7 décembre 1771.

anecdotes de sa jeunesse, qui divertissent fort ses petits-enfants [1].

En décembre, la faveur de Marie-Antoinette augmente. Le roi et le Dauphin sont flattés de voir la Dauphine les accompagner à cheval dans leurs courses et leurs chasses, embellie encore par le gracieux habit équestre. La Dauphine, jalouse de mériter leurs suffrages et heureuse de ce succès dans un exercice qu'elle affectionne, se montre volontiers en amazone, aux applaudissements de la cour et aux appréhensions de sa mère, qui tremble pour sa santé [2].

Jusqu'au bout Marie-Antoinette triomphe dans ce tour de force de conserver les bonnes grâces d'un prince que tant de personnes ont intérêt à faire changer [3].

Et cela sans concessions exagérées, sans sortir de ce juste milieu qui est le devoir [4].

Le roi Louis XV, on le sait, avait quatre filles, dont son insoucieux égoïsme ne s'était guère occupé, qu'il ne voyait, pour ainsi dire, qu'au débotté, auxquelles il avait donné des sobriquets d'une familiarité humiliante, et qui vivaient dans la retraite, partagées entre les soins d'une dévotion étroite et les petits calculs des coteries auxquelles elles apportaient tour à tour une influence qui ne pouvait être que celle de leur rang. Car une seule, l'aînée, madame Adélaïde, avait du caractère et de l'esprit. L'un et l'autre manquaient à ses trois sœurs, qu'elle gouvernait assez despotiquement au gré de ses ambitions et de ses rancunes. Pour oublier tout le mal que, dans des intentions peut-être irréprochables, ses tantes firent à la Dauphine, il faut se souvenir de leur admirable, de leur héroïque dévouement, lors de cette dernière maladie de leur royal père, dont elles faillirent

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 38, lettre de Marie-Antoinette du 26 octobre 1772.
2. *Recueil d'Arneth*, p. 60, lettre de Marie-Antoinette du 15 décembre 1772.
3. *Recueil d'Arneth*, p. 76, lettre de Marie-Antoinette du 18 avril 1773.
4. *Ibid.*, p. 87, lettre de Marie-Antoinette du 17 juillet 1773.

toutes les quatre mourir elles-mêmes; cette abnégation filiale et la foi qui leur en donna le courage demandent grâce pour tout le reste, et l'éclat de cette page de leur histoire efface les ombres de toutes les autres.

Marie-Antoinette, abandonnée à elle-même au sein d'une cour étrangère et hostile, chercha d'abord tout naturellement un refuge dans sa nouvelle famille, auprès de ses tantes, dont le sexe, l'âge et l'expérience encourageaient ce besoin d'affection entretenu par les habitudes cordiales de la cour toute domestique de Vienne. En même temps que la Dauphine s'avançait vers elles, prête à se réfugier dans leurs bras et sur leurs cœurs, Mesdames, mises en mouvement par l'initiative habituelle d'Adélaïde, faisaient par curiosité, par calcul, par bienveillance peut-être, la moitié du chemin vers cette princesse exilée, cette femme enfant qu'elles eurent à la fois le désir de protéger et l'espoir de dominer.

M^me^ Campan a résumé dans un passage de ses *Mémoires* les vicissitudes de cette première influence de Mesdames sur Marie-Antoinette, influence qui dura, intermittente, et bientôt fondée sur les convenances plus que sur les sentiments, de 1770 à 1774, jusqu'au jour où la mort du roi, les premières liaisons personnelles de la Dauphine, le choix de M. de Maurepas comme premier ministre, dénouèrent le dernier lien de cette intimité relâchée, où le cœur n'avait pas eu, des deux côtés, assez de part.

Les trois princesses, filles de Louis XV, se réunirent pour offrir à Marie-Antoinette de magnifiques présents. Madame Adélaïde donna en même temps à la jeune princesse une clef des corridors particuliers du château, par lesquels, sans aucune suite et sans être aperçue, elle pourrait parvenir jusqu'à l'appartement de ses tantes et les voir en particulier. La Dauphine leur dit avec infiniment de grâce, en prenant cette clef, que pour lui faire apprécier toutes les choses superbes qu'elles voulaient bien lui donner, il n'eût pas fallu en même temps lui en offrir une d'un prix inestimable, puisqu'elle devrait à cette clef une intimité et des conseils si précieux pour son âge. Elle s'en

servit en effet bien souvent; mais seule madame Victoire l'autorisait, tant qu'elle fut Dauphine, à rester familièrement chez elle; madame Adélaïde ne pouvait vaincre ses préventions contre les princesses autrichiennes, et était ennuyée de la gaieté un peu pétulante de la Dauphine; madame Victoire s'en affligeait et sentait que leur société et leurs avis eussent été bien utiles à une jeune personne exposée à ne rencontrer que des complaisants ou des flatteurs. Elle chercha même à lui faire trouver de l'agrément dans la société de la marquise de Durfort, sa dame d'honneur et sa favorite. On donna plusieurs fêtes agréables chez cette dame; la comtesse de Noailles et l'abbé de Vermond s'opposèrent bientôt à ces réunions.

On comprend parfaitement que M^me^ de Noailles et l'abbé de Vermond vissent d'un mauvais œil une influence qui supplantait la leur. La destinée des princesses les expose à ces perpétuels conflits où on se les dispute trop souvent à leurs dépens. Mais il faut rapporter à une cause plus noble et légitime, c'est-à-dire à la répugnance formelle et énergiquement manifestée de Marie-Thérèse, la décadence et la chute de ces rapports, qui, selon la prévoyante mère, isolaient dangereusement sa fille de son centre naturel d'action et de direction, et subordonnaient un rôle destiné à l'indépendance souveraine. Il est curieux, il est important, — au point de vue des conséquences que ces faits, en apparence insignifiants, acquerront plus tard par une longue fermentation, au point de vue des résultats étranges que l'avenir fera produire à ces petits levains intimes, à ces crises domestiques, — de suivre dans la *Correspondance* les traces essentielles de ce commerce avec les tantes, et de ces sentiments parasites dont Marie-Thérèse, dès les premiers jours, attaque les racines toujours renaissantes. En juin 1770, à l'occasion d'une visite à l'établissement des dames de Saint-Cyr, Marie-Antoinette révèle à sa sœur, Marie-Christine, qu'elle a appris avec étonnement que les filles du roi n'avaient point été élevées à Saint-Cyr, mais dans un couvent très-éloigné, en province, où elles faisaient le plus souvent ce qui leur plaisait et n'avaient rien appris. « Elles savent cependant beaucoup

de choses, ajoute Marie-Antoinette, mais elles les ont apprises depuis [1]. »

Comme il était facile de le prévoir, c'est moins du côté de Madame Adélaïde, esprit hardi, volonté mâle, animée contre l'Autriche d'une hostilité qu'elle avait trahie vis-à-vis de M^me^ Campan d'une façon presque brutale [2], que du côté de Madame Victoire, plus douce et plus sympathique, que se tourna Marie-Antoinette [3].

Dès le 1^er^ novembre 1770, la vigilante Marie-Thérèse prévient sa fille de l'inconvénient de ces habitudes retirées, négligées et comme monastiques, affectées par Mesdames [4].

Ailleurs, l'impératrice blâme sa fille de monter à cheval, ce qui gâte le teint et la taille, et de s'autoriser en cela de l'exemple de Mesdames [5].

Le 14 février 1771, Marie-Antoinette esquisse à sa mère la physionomie de chacune des trois sœurs (Madame Louise était aux Carmélites de Saint-Denis, où Marie-Antoinette avait assisté à sa prise de voile dans les premiers jours de septembre 1770) [6], et par ce premier essai d'un jugement porté sur elles cherchait à dissuader sa mère de la crainte de tout engouement.

Il y a ici beaucoup trop d'étiquette pour que l'on vive de la vie de famille. Le roi est toujours ce que je l'ai trouvé à mon arrivée, très-bon pour moi; mais il reste en son particulier, et il a rarement grand couvert. Tous les membres de la famille font de même, et quoiqu'on habite dans le même palais, on est loin de s'y réunir tous les jours. Ma tante Adélaïde m'intimide un peu; heureusement que je suis favorite de ma tante Victoire, qui est plus simple. On voit le roi au moment où il sort : un

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 14.
2. *Mémoires de madame Campan*, édit. Barrière, p. 60.
3. *Recueil d'Hunolstein*, p. 21.
4. *Recueil d'Arneth*, p. 8.
5. *Recueil d'Arneth*, p. 13, lettre du 2 décembre 1770. *Ibid.*, p. 16.
6. *Recueil d'Hunolstein*, lettre du 13 septembre 1770.

ecteur. — Pour la tante Sophie, elle n'a pas changé : c'est au fond, j'en suis sûre, une âme d'élite, mais elle a toujours l'air de tomber des nues ; elle restera quelquefois des mois entiers sans ouvrir la bouche, et je ne l'ai pas encore pu voir en face[1]...

Marie-Thérèse, avec la solidité et la ténacité allemandes, répétait souvent ses admonitions et même ses reproches [2].

Marie-Antoinette trouvait peut-être cette sollicitude exagérée, et répondait quelquefois par le silence sur ce chapitre de ses relations avec ses tantes, traité par l'impératrice avec une fermeté toute politique, mais dans des termes où l'expérience n'étouffait pas la tendresse. Cette double autorité allait l'emporter. Comment la Dauphine, fille soumise et respectueuse, qui admirait sa glorieuse mère autant qu'elle l'adorait, eût-elle résisté à des lettres aussi énergiques que celle-ci ?

Ce qui m'a fait de la peine, c'est le silence entier sur le chapitre de vos tantes, ce qui était pourtant le point essentiel de ma lettre, ce qui est cause de tous vos faux pas... Est-ce que mes conseils, ma tendresse méritent moins de retour que la leur? J'avoue, cette réflexion me perce le cœur. Comparez : quel rôle, quelle approbation ont-elles eus dans le monde ? Et, cela me coûte à dire, quel est celui que j'ai joué? Vous devez donc me croire de préférence, quand je vous préviens ou conseille le contraire de ce qu'elles font. Je ne me compare nullement avec ces princesses respectables, que j'estime sur leur intérieur et qualités solides, mais je dois répéter toujours qu'elles ne se sont faites ni estimer du public ni aimer de leur particulier. A force de bonté et coutume de se laisser gouverner par quelques-uns, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes, et l'objet des cabales et tracasseries. Je vous vois prendre le même chemin, et je dois me taire?... Je vous aime trop pour le pouvoir ou le vouloir [3].

Marie-Antoinette ne pouvait demeurer insensible à de pareilles objurgations, et, sauf peut-être un faible persistant pour la bonne tante

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 20, lettre du 14 février 1771.

2. *Recueil d'Arneth*, p. 32, lettre du 9 juillet 1771. — *Ibid.*, p. 41, lettre du 30 septembre 1771. — Voir aussi la lettre du 17 août, p. 34.

3. *Recueil d'Arneth*, p. 45, 46, lettre du 31 octobre.

Victoire, elle cessa de s'isoler dans le cénacle des trois vieilles filles royales et, abandonnant la coulisse, se montra de nouveau sur la scène où l'attiraient les petits bals intimes organisés par M^me^ de Noailles, avec l'approbation de sa mère et du Dauphin. Elle se concentra dans cette partie plus jeune, plus vive et plus franche de la famille royale, servant de mère à ses deux jeunes belles-sœurs, Madame Clotilde et Madame Elisabeth, et se montrant la sœur cordiale et enjouée du comte de Provence, du comte d'Artois et de ces deux princesses, venues de la sage et politique cour de Savoie, qui, en 1771 et 1773, étaient devenues leurs femmes.

CHAPITRE IV

Un attrait particulier poussait Marie-Antoinette vers « cette petite franche Élisabeth, qui deviendra très-gentille, et qui ne quitte pas ma main », dit-elle dès le 13 juin 1770[1]. Là l'enfantine sincérité d'un naturel énergique ne lui laissait aucun doute sur les sentiments qu'elle inspirait, comme auprès « de ces tantes tantôt démonstratives, tantôt froides et piquantes », et elle définissait à merveille les deux sœurs de son mari quand elle disait :

Clotilde est la douceur même, raisonnable, avenante et un sourire de bonté sur les lèvres; Élisabeth n'est pas un caractère méchant, mais plutôt entier et rebelle; elle a sept ans et gagne beaucoup, et l'on surprend chez elle des traits de sensibilité qui sont charmants[2].

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 13.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 30, lettre du 7 décembre 1771.

Dans [illegible], elle insiste sur le développement de ces qua- [illegible] devaient s'épanouir sous la direction sévère de Mme de [illegible] promettait à Clotilde les apparences d'une belle rose sans [illegible] mais aussi sans parfum, et à Élisabeth, plus concentrée, plus [illegible] une bonté plus pénétrante sous une plus piquante enveloppe. [illegible] manifeste déjà l'indépendance de caractère et l'ardente piété [illegible] toute l'âpreté enthousiaste des couvents et l'envieuse des novices dont le blanc habit est le seul qui la tente [1].

L'éducation des deux jeunes princesses n'étant pas terminée, Marie-Antoinette les voit peu dans la belle saison, quand ses brillants devoirs l'entraînent à Compiègne et à Fontainebleau. Elle ne les retrouve qu'à Versailles. L'arrivée successive des deux belles-sœurs, Mme la comtesse de Provence et Mme la comtesse d'Artois, va fort à propos dérider cet intérieur solennel « où la vie de famille est encore une représentation, où l'on ne peut pas se laisser aller ni s'écouter vivre [2] », et où, faute de liberté et d'affection, Marie-Antoinette sentira plus d'une fois le cœur lui manquer et les larmes lui venir aux yeux. C'est alors qu'elle avait de ces « instants de noir qu'on a de la peine à secouer » et à propos desquels elle écrivait à sa mère :

Je m'en veux et je prends le dessus. Cela tient sans doute au changement d'existence et à mon éloignement de mes anciennes tendresses. Je me reporte sans cesse au temps où vous daigniez nous admettre auprès de vous et me dire de ces mots qui sont aujourd'hui comme mon Évangile.

Mais bientôt apparaissait la brune et vive comtesse de Provence, dont Marie-Antoinette faisait à sa mère le portrait de première vue en termes piquants [3].

1. *Ibid.*, lettre du 8 septembre 1772.
2. *Ibid.*, p. 18, lettre du 27 août 1770.
3. *Recueil d'Hunolstein*, p. 27, 28, lettre du 15 mai 1771.

Marie-Antoinette Dauphine eut les meilleures relations avec sa belle-sœur jusqu'au jour où celle-ci, aigrie par des intrigues hostiles, et surtout par un mari ambitieux, se retira peu à peu dans ce Luxembourg, foyer d'une sourde et irritante opposition, et où se gonflèrent, avant que le Palais-Royal ne devînt leur officine, ces outres remplies par la légèreté française du vent des tempêtes. Le comte de Provence, savant, curieux, raffiné, égoïste, dogmatique, n'inspira jamais à la Dauphine, même à l'âge des expansions débordantes et des imprudentes franchises, une grande sympathie, et ce fonds instinctif de méfiance mutuelle s'accrut bientôt de tout ce qu'y ajouta l'expérience. Mais les premières années, malgré tout, furent sereines, sinon heureuses. Dans cette intimité, qui rappelait à Marie-Antoinette le régime patriarcal de la cour de Schœnbrunn, et à laquelle elle était disposée, à cause de cela, à tout pardonner, quel genre de vie n'eût semblé, malgré toutes les déceptions, préférable à ces habitudes minutieuses, à ces disciplines presque monastiques dont Marie-Antoinette trace dans sa lettre du 12 juillet 1770 le narcotique tableau[1] ?

Au lieu de cette vie oisive et absorbée, de cet émiettage monotone d'une existence réglée et distribuée avec l'implacable minutie d'une cour espagnole, Marie-Antoinette avait à ses côtés, en 1773, le rire éclatant de Madame de Provence, le rire naïf de la comtesse d'Artois, les piquantes observations de l'académique époux de la première, et les saillies étourdies de l'espiègle et chevaleresque mari de la seconde, ce comte d'Artois si gai, si vif, aux tours de page, aux malices de Chérubin, gâté par tout le monde. Marie-Antoinette avait là, en un mot, une compagnie de son âge, où parfois elle retrouvait comme une image de ce cercle de frères et sœurs du petit cabinet du château

1. *Recueil d'Arneth*, p. 6.

de Laxembourg. Madame de Provence n'était pas, en effet, sans ressemblance avec la princesse Marie-Christine, la raisonnable et presque maternelle aînée. Le comte de Provence avait des réflexions à la Joseph II, d'un comique sérieux. Le comte d'Artois, lui, se réservait les rôles d'un sérieux comique, et sa femme, « toute petite de taille, avenante de figure et fraîche comme une rose, avec son nez qui n'en finissait pas, tout cela d'un ensemble agréable souvent, et qui plaisait[1] », lui donnait fort agréablement la réplique.

Alors commencèrent réellement cette vie commune, ces repas de famille dont Marie-Antoinette a fait à sa sœur Marie-Christine une ravissante peinture, pleine de la fraîcheur et de la gaieté de ses dix-huit ans[2].

Marie-Thérèse ne pouvait qu'approuver et encourager ces réunions et cette intimité fraternelles[3].

Plus tard, quand une nouvelle princesse de Savoie vint se joindre au groupe des jeunes époux, la sollicitude de Marie-Thérèse ne fut quelque peu rassurée que par cette vie commune et cette union intime qui permettaient à la Dauphine de mieux connaître ses belles-sœurs, de s'en faire mieux connaître, et d'appuyer solidement, sur cette double connaissance, l'autorité future.

« Cette manière de vivre en famille, — dit M^me^ Campan, — exista jusqu'au moment où la reine se permit d'aller dîner quelquefois chez la duchesse de Polignac lorsqu'elle fut gouvernante; mais la réunion du soir pour le souper ne fut jamais interrompue et avait lieu chez M^me^ la comtesse de Provence; Madame Élisabeth y prit place lorsqu'elle eut terminé son éducation, et quelquefois Mesdames, tantes du roi, y étaient invitées. Cet usage, qui n'avait point eu d'exemples à la

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 42, lettre à Marie-Christine, du 17 novembre 1773.
2. *Ibid.*, p. 44, lettre à Marie-Christine, du 11 décembre 1773.
3. *Recueil d'Arneth*, p. 35, lettre du 17 août 1771.

cour, fut l'ouvrage de Marie-Antoinette et elle l'entretint avec la plus grande persévérance. »

Les repas en commun qui, en février 1774, comme l'écrit Marie-Antoinette à sa sœur Marie-Christine, continuent toujours « aussi agréables, et sont maintenant une fondation réglée », donnèrent lieu à un autre genre de ces divertissements, la comédie jouée en famille et à huis clos sur lesquels Marie-Antoinette elle-même nous donne d'amusants détails[1] :

M^me^ Campan, qui nous a fourni aussi de curieux renseignements sur ces spectacles du petit cabinet de l'entre-sol, où l'auditoire était représenté par un unique auditeur, ajoute .

La Dauphine s'acquittait de quelques rôles avec finesse et sentiment. Le Dauphin prenait part aux jeux de la jeune famille, riait beaucoup des figures des personnages à mesure qu'ils paraissaient en scène, et c'est à dater de ces amusements qu'on le vit renoncer à l'air timide de son enfance et se plaire dans la société de la Dauphine.

C'est en effet à partir de ce moment surtout que l'âme du futur Louis XVI, si longtemps repliée et emprisonnée dans une écorce rugueuse, comme l'amande de la châtaigne, fait éclater peu à peu cette rude enveloppe, et découvre de savoureux trésors d'honnêteté et de bonté. On peut dire que par suite des préventions opiniâtres d'une éducation plus conforme à son caractère qu'à son rang et sans cesse envenimées par la coterie hostile de Madame Adélaïde, M^me^ de Marsan, du prince de Rohan, le Dauphin vécut, pendant plusieurs années, avec la Dauphine, dans une sorte de réserve humiliante pour elle. Ce n'est que peu à peu qu'elle fondit cette glace méfiante. Ce n'est que peu à peu qu'elle gagna le cœur de ce prince concentré, qu'elle reconquit un mari que des espérances injurieuses cherchaient

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 47, 48.

à [illegible]. Il est intéressant et touchant de compter, dans la correspondance de la mère et de la fille, parmi des pas tremblants dans la confiance d'un prince bon et juste, mais prévenu, dont le gouverneur même est un ennemi, par cette blonde Esther faite pour tous les triomphes, et qui doit mettre quatre années à se faire aimer d'Assuérus et de son peuple, par suite des intrigues de plus d'une autre Vasti et de plus d'un ambitieux Aman.

Dès le 9 juillet 1770, Marie-Antoinette écrivait à sa mère, constatant à la fois les difficultés et les progrès de sa situation :

> Pour mon cher mari, il est changé de beaucoup et tout à son avantage. Il marque beaucoup d'amitié pour moi, et même il commence à marquer de la confiance. Il n'aime certainement pas M. de la Vauguyon, son gouverneur, mais il le craint. Il lui est arrivé une singulière histoire l'autre jour. J'étais seule avec mon mari, lorsque M. de la Vauguyon approche d'un pas précipité à la porte pour écouter. Un valet de chambre, qui est sot ou très-honnête homme, ouvre la porte et M. le duc s'y trouve planté comme un piquet sans pouvoir reculer. Alors je fis remarquer à mon mari l'inconvénient d'écouter aux portes, et il l'a très-bien pris[1].

Il y avait déjà dans ce léger progrès toute une victoire, car dans les lettres précédentes, il est peint « comme parlant très-peu, très-timide, très-peu démonstratif, mais très-bon pour tout le monde[2] ». Et cette victoire est si peu de chose que le 22 août 1770 Marie-Antoinette écrit : « M. le Dauphin est si poli à mon égard que *je suis heureuse*[3] *!* »

Une femme seule peut savoir ce qu'il y a de soupirs étouffés et de larmes secrètes dans ce « *Je suis heureuse!* »

C'est alors que sur les sages conseils de sa mère, elle prend le parti de s'associer à tous les goûts du Dauphin, même à celui de la

1. *Recueil d'Arneth*, p. 3.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 15, 13 juin 1770.
3. *Ibid.*, p. 19.

chasse qu'il affectionne avec une sorte de fiévreuse passion de mouvement et de solitude. Bientôt on voit Marie-Antoinette suivre, en habit d'amazone, la chasse du roi et de ce Dauphin « qui chasse comme un ancien de l'ordre teutonique », et assister à son tirer, applaudissant de sa blanche main la sûreté de son coup d'œil [1].

Dès le mois de décembre 1771, tous ces soins, tous ces efforts, toutes ces prévenances ont porté leur fruit, « et M. le Dauphin est tous les jours plus aimable [2]! »

Plus tard, ce sont les petits bals intimes chez la dame d'honneur, M^me^ de Noailles, ou bien encore les courses de traîneaux, passe-temps importé de la cour de Vienne, qui continuent ce lent apprivoisement d'une âme effarouchée.

En décembre 1771, le Dauphin pousse la politesse et l'attention pour sa jeune épouse jusqu'à écrire avec elle à sa chère maman, jusqu'à faire avec elle le beau rêve, le charmant projet d'un voyage à Vienne. Et tout doucement aussi l'estime, estime sincère, profonde, entre dans le cœur de la Dauphine, malgré son impatience, pour ce prince qui gagne tant à être connu :

M. le Dauphin n'est pas moins bon, il est religieux, attaché comme personne à ses devoirs; mais il est ferme par nature, et il n'est pas de ces caractères qui consentiraient à entrer dans ce genre de détail pour se faire une règle de conduite : il va droit son chemin, sans s'inquiéter du reste. La confiance ne se commande pas; il faut qu'elle lui vienne[3].

Ce sont là les derniers nuages. Les petits bals de M^me^ de Noailles, mais surtout les repas en commun de la jeune famille, les représentations de l'entre-sol, et une ou deux visites avec le Dauphin

1. *Recueil d'Arneth*, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 49.
3. *Recueil d'Hunolstein*, p. 43, lettre à Marie-Christine du 17 novembre 1773.

et ses frères au bal de l'Opéra, achèvent la métamorphose, la conversion réellement commencée au feu de cette grande ovation populaire de l'entrée dans Paris, solennité d'autant plus douce qu'elle avait été l'objet de plus d'appréhensions. C'est aux applaudissements enthousiastes des Parisiens, avides de contempler leur futur souverain, et dont le visage gracieux et tendre, le sourire mouillé de larmes de la Dauphine fit l'unanime conquête, que tombèrent les dernières méfiances, les derniers ombrages, et que le Dauphin osa aimer enfin une femme que son peuple adorait du premier coup.

Mais c'est là la grande joie, la fête unique de la jeunesse de Marie-Antoinette. Et il importe de la faire ressortir comme elle le mérite, sur ce fond assez terne de petits bonheurs et de petits malheurs. Parmi ces petits bonheurs dignes de faire cortège au grand, au vrai, à celui qui résulte de l'embrassement de tout un peuple, il faut citer la lecture, pleine de touchants souvenirs, des ouvrages « de ce bon abbé Métastasio, celui de tous ses maitres qui prenait le plus de zèle et de plaisir à lui apprendre quelque chose [1]. » Tantôt ce sont les bonnes fortunes d'une charité déjà ingénieuse à se réserver à la fois le mérite et le plaisir du bienfait, et à se venger de l'injustice de sa destinée en la rendant plus douce à d'autres [2]; tantôt c'est le triomphe décisif de la musique allemande sur la musique française, surtout sur la musique italienne, et l'ovation de Gluck, son maître de prédilection, honoré des propres et spontanés applaudissements du Dauphin.

1. *Recueil d'Arneth*, p. 25, 14 février 1771.

2. « J'ai trouvé moyen d'organiser un petit service de renseignements sur d'honnêtes « familles; j'ai marié dernièrement deux jeunes filles sur lesquelles j'avais des informations « bien touchantes. On ne se fait pas d'idée combien il y a de qualités et de vertus cachées « dans le menu peuple; et il y a de ces pauvres bonnes gens auxquels il ne manque que le « grand jour, pour en faire des exemples, tant il y a de traits qui les honorent. » (*Recueil Feuillet de Conches*, Marie-Antoinette à Marie-Christine, 8 mars 1773, t. I, p. 28.)

Parmi les premières douleurs d'une existence trop haute pour n'être pas inaccessible à d'autres piqûres qu'à celle de ces petits ennuis, pareils à des moucherons, il faut citer la perpétuelle contrainte, le joug importun d'une étiquette dont M^me^ de Noailles, vraie camarera-mayor, fanatique de ses prérogatives, alourdissait encore le joug et multipliait les entraves. Marie-Antoinette se plaint, en maint

passage de sa *Correspondance,* des exigences minutieuses et de la tyrannie insupportable de cette respectable ennuyeuse qu'elle appelait plaisamment madame *l'Étiquette,* du nom de son fétiche. Et ici, il faut, sans approuver les excès pédagogiquesde M^me^ de Noailles, convenir, en présence des conséquences qu'eut dans l'avenir la chute de ce dernier prestige de la royauté, que la raison était du côté de la dame d'honneur, quoiqu'il fût impossible d'avoir plus noblement tort que la Dauphine. C'est par des vues généreuses et des illusions trop tôt déçues

qu'elle fut poussée à cette innocente révolution de la familiarité, de la simplicité, de la popularité, qui ne fut pas sans influence sur l'autre. M^me^ de Noailles, enfin, avait raison comme l'expérience ; Marie-Antoinette eut tort comme le cœur.

Elle voulut, nourrie des illusions allemandes, rendre la royauté paternelle et familière. Elle rêva une cour cordiale comme une famille. Elle voulut oublier ses droits pour ne se souvenir que de ses devoirs. Par sa simple robe blanche, ses promenades dans la campagne, plus tard, par ses petits bals de Saint-Cloud, par sa ferme de Trianon, elle essaya de se rapprocher de son peuple, et sûre d'être assez défendue par le respect, de laisser tomber les barrières de l'étiquette qui la séparaient de lui. Elle tenta d'ennoblir, en les partageant, ses travaux et ses plaisirs. Elle caressa, noblement imprudente, l'ambition d'être plus aimée que crainte, et aimée pour elle-même. Elle supprima, sans trop y songer, tous ces obstacles frivoles, dernière force de l'autorité déchue. Elle eut cette généreuse témérité de vouloir remplacer le prestige par l'affection et les rangs par les mérites. Elle osa braver la médisance, cette tyrannie qui règne sur les rois... Elle eut tort peut-être au point de vue égoïste de sa sécurité et de son repos. Elle eut tort aux yeux de M^me^ de Noailles, de M^me^ Campan, de Marie-Thérèse elle-même, quoique celle-ci, en lui recommandant de ne pas craindre de demeurer Allemande tout en devenant Française, et de mêler ainsi les qualités des deux nations, n'ait blâmé qu'à moitié sa fille de sa noble imprudence. Elle eut raison aux yeux de quiconque applaudit à un beau mouvement sans songer aux conséquences, et estime autant certaines erreurs malheureuses que certaines triomphantes sagesses.

Marie-Thérèse avait des Français, et surtout de sa fille, une trop haute opinion pour s'arrêter au côté étroit et égoïste de ces nécessités d'étiquette. Elle prenait moins devant elle la défense du cérémonial,

dont elle n'avait jamais eu besoin pour être imposante, puisant sa majesté en elle-même, que de la comtesse de Noailles, dont elle appréciait les qualités, tout en convenant de ses défauts [1].

Comment la jeune Dauphine, ivre de joie, tout entière aux illusions que donne la certitude d'être aimée de son époux et de son peuple, eût-elle pu se rendre à ces conseils dont les acclamations de Paris démentaient la sagesse, protestant contre toute crainte comme contre une calomnie?

Écoutons, d'après Weber et d'après elle-même, le récit attendrissant de cette radieuse journée du 8 juin 1773, et disons avec elle qu'en présence d'un tel élan national, c'eût été une honte d'avoir peur :

Ce fut pour Marie-Antoinette un triomphe de toutes les minutes. Elle était ravissante de beauté et de grâces. Le char brillant qui la portait avait peine à fendre les flots du peuple qui ne pouvait se rassasier de la voir, de l'admirer et de la bénir, lorsque de la cathédrale où elle avait été d'abord offrir à Dieu ses actions de grâces, elle se rendit à l'Hôtel de Ville. Le maréchal de Brissac, gouverneur de Paris, vint à sa rencontre à la tête du corps municipal, et avec cette originalité chevaleresque qui le caractérisait, il lui dit pour toute harangue : « Madame, vous avez là, sous vos yeux, deux cent mille amoureux de votre personne. » Il disait vrai. Son propos vola de bouche en bouche sur cette place immense, et excita des applaudissements passionnés. Arrivés aux Tuileries, le Dauphin et la Dauphine se promenèrent à pied dans le jardin, pour répondre aux empressements du public. C'était la même affluence et la même ivresse qu'ils avaient rencontrées sur la place de l'Hôtel de Ville [2].

La joie, — dit un journal du temps, — rayonnait sur le visage de la princesse, ainsi que sur celui de M. le Dauphin, qui demandait souvent s'il n'arrivait point d'accidents et si les gardes, occupés de maintenir la multitude, ne faisaient de mal à personne. L'un et l'autre s'écriaient avec reconnaissance : « Ah! le bon peuple! Ah! le bon peuple! » Ce jour-là, l'exclamation était juste. Cependant, le roi attendait à Versailles, avec impatience et presque avec anxiété, le retour de ses petits-enfants. En arrivant ils se jetèrent dans ses bras. « Mes enfants, leur dit-il, j'étais presque

1. *Recueil d'Arneth*, p. 24, lettre du 8 mai 1771.
2. *Mémoires de Weber.*

inquiet. Vous devez être bien fatigués de votre journée. » — « C'est la plus douce de notre vie », dit la Dauphine. Et le Dauphin le disait en même temps qu'elle[1].

Empressés de retourner dans cette capitale, où ils avaient recueilli des sentiments si doux et un triomphe si pur, ils vinrent ensemble voir une représentation du *Siége de Calais*, de cette tragédie qui excitait un si grand enthousiasme, comme monument de l'honneur national et de l'amour des Français pour leur roi. Dans le moment où furent prononcés sur la scène ces deux vers :

> Le Français dans son prince aime à trouver un frère
> Qui, né fils de l'État, en devienne le père.

des applaudissements innombrables s'élevèrent du sein de l'Assemblée. Toutes les voix, tous les yeux se portèrent vers la loge de M. le Dauphin, qui, l'instant d'après, saisissant une application non moins heureuse pour exprimer sa reconnaissance, applaudit avec vivacité ce vers charmant :

> Rendre heureux qui nous aime est un si doux devoir!

La Dauphine, s'unissant tour à tour, avec une expression pleine de grâce, au double sentiment qui entraînait la nation vers le prince, et le prince vers la nation, semblait, à chaque instant, mériter davantage la conquête qu'elle avait faite de l'un et de l'autre. On ne fut pas longtemps sans être bien convaincu que la beauté de son âme égalait celle de sa personne.

Suivant notre habitude de donner autant que possible la parole aux acteurs, écoutons maintenant Marie-Antoinette :

J'ai eu mardi dernier une fête, que je n'oublierai de ma vie : nous avons fait notre entrée à Paris. Pour les honneurs, nous avons reçu tous ceux qu'on a pu imaginer; mais tout cela, quoique fort bien, n'est pas ce qui m'a touché le plus, mais c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple qui, malgré les impôts dont il est accablé, était transporté de joie de nous voir. Lorsque nous avons été nous promener aux Tuileries, il y avait une si grande foule que nous avons été trois quarts d'heure

1. Les *Mémoires secrets de Bachaumont* nous révèlent, à cette occasion, un mot des plus délicats échappé à l'inépuisable générosité de cet esprit de la Dauphine, inspiré par son cœur. « Madame la Dauphine, dit Bachaumont, a prévenu la jalousie du roi à l'occasion de la réception flatteuse qui lui avait été faite ainsi qu'à son auguste époux : contraste trop frappant avec la manière dont le monarque est accueilli depuis longtemps, pour ne pas l'affliger cruellement : « Sire, lui a-t-elle dit, avant de lui raconter les détails de son entrée, il « faut que Votre Majesté soit bien aimée des Parisiens, car ils nous ont bien fêtés. »

sans pouvoir ni avancer ni reculer. M. le Dauphin et moi, nous avons recommandé plusieurs fois aux gardes de ne frapper personne, ce qui a fait un très-bon effet. Il y a eu un si bon ordre dans cette journée que, malgré le monde énorme qui nous a suivis partout, il n'y a eu personne de blessé. Au retour de la promenade, nous sommes montés sur une terrasse découverte et y sommes restés une demi-heure. Je ne puis vous dire, ma chère maman, les transports de joie, d'affection, qu'on nous a témoignés dans ce moment. Avant de nous retirer, nous avons salué avec la main le peuple, ce qui a fait grand plaisir. Qu'on est heureux, dans notre état, de gagner l'amitié de tout un peuple à si bon marché! Il n'y a pourtant rien de si précieux; je l'ai bien senti et ne l'oublierai jamais.

Un autre point qui a fait grand plaisir dans cette belle journée, c'est la conduite de M. le Dauphin. Il a répondu à merveille à toutes les harangues, a remarqué tout ce qu'on faisait pour lui et surtout l'empressement et la joie du peuple, à qui il a montré beaucoup de bonté. Entre tous les vers qu'on a donnés à cette occasion, j'ai trouvé ceux-ci les plus jolis, j'ose vous les envoyer. Nous allons demain à l'Opéra à Paris; on le désire fort, et je crois même que nous irons deux autres jours aux Comédies française et italienne. Je sens tous les jours de plus en plus ce que ma chère maman a fait pour mon établissement; j'étais la dernière de toutes, et elle m'a traitée en aînée; aussi mon âme est-elle remplie de la plus tendre reconnaissance.

Le roi a eu la bonté de faire délivrer 320 prisonniers pour dettes dues aux nourrices qui ont allaité leurs enfants; cette délivrance a été faite deux jours après notre entrée. J'avais le désir de faire mes dévotions le jour de ma fête; mais la veille au soir, ma sœur, Madame, m'a donné des proverbes avec des chansons pour moi avec un feu d'artifice; cette distraction m'a obligée de remettre mes dévotions au lendemain[1].

Le 17 juillet, Marie-Antoinette, pour redoubler la satisfaction dont l'impératrice lui avait envoyé le témoignage, lui donnait en ces termes les détails d'une nouvelle visite à Paris avant le départ pour Compiègne :

J'ai eu quelque regret de m'éloigner de cette bonne ville; il est bien vrai que j'y ai été attendrie jusqu'aux larmes, surtout à la Comédie italienne, lorsque le parterre, ne faisant qu'une voix avec les acteurs, tous se sont écriés : « Vive le roi! » Clairval, un des acteurs, a ajouté : « Et ses chers enfants! » en quoi il a été fort applaudi. Je ne peux comparer cette grande journée qu'à celle où ma chère maman est venue au

1. *Recueil d'Arneth*, p. 82, 83, lettre du 14 juin 1773.

spectacle après la naissance de son neveu de Florence. Quoique je fusse fort enfant, j'ai bien senti comme tous les cœurs étaient émus par la présence de ma tendre mère. M. le Dauphin a été à merveille toutes les fois qu'il a été à Paris, et, si je l'ose dire, il a gagné dans l'esprit du peuple, par l'air de bonne amitié qui était entre nous; c'est peut-être ce qui a fait dire qu'il m'a embrassée publiquement, quoique cela ne soit pas vrai[1]...

Et maintenant, arrivons à la dernière scène de ce premier acte d'un drame dont l'introduction est si charmante, éclairée de toutes les aurores de la jeunesse, de l'espérance et de l'amour. Quand la toile tombera, la Dauphine deviendra reine de France, et par une coïncidence sinistre, que les événements n'ont que trop justifiée, c'est par le deuil que commencera sa royauté. Dès le 30 avril 1774, le roi Louis XV fut atteint des premiers coups d'une maladie que son âge et les circonstances firent bientôt juger mortelle.

C'est à Marie-Antoinette qu'il faut demander encore ces courts et tremblants billets, écrits sous l'impression du danger sans cesse croissant et bientôt sans espoir, et où l'on entend, pour ainsi dire, les palpitations de ce jeune et tendre cœur, opprimé par la douleur et la crainte [2].

Cependant Louis XV achevait de mourir, entouré de ses trois filles et de quelques serviteurs, électrisés par cet admirable exemple que Marie-Antoinette ne devait jamais oublier. Le mal avait fait des ravages irréparables en lui et autour de lui. L'air du palais était infecté; plus de cinquante personnes gagnèrent la petite vérole pour avoir seulement traversé la galerie de Versailles, et dix en moururent.

La fin de ce monarque approchait; son règne assez paisible avait conservé une force imprimée par la puissance de ses prédécesseurs; d'un autre côté, sa faiblesse avait de même préparé les malheurs de celui qui régnerait après lui; la scène allait

1. *Recueil d'Arneth*, p. 85, lettre du 17 juillet 1773.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 51, 52, 53.

changer; l'espoir, l'ambition, la joie, la douleur, tous les sentiments qui s'emparaient diversement des cœurs des courtisans se déguisaient vainement sous un extérieur uniforme. Il était aisé de démêler les différents motifs qui leur faisaient, à chaque instant, répéter à tous cette phrase : « Comment va le Roi? »

Enfin, le 10 mai 1774, se termina la carrière de Louis XV [1].

Tandis que quelques courtisans d'une honteuse infortune allaient à Rueil, où Mme Du Barry s'était retirée, éperdue, chez le duc d'Aiguillon, déshonorer leur livrée par une visite de condoléance qui ressemblait à l'aveu d'une complicité, la cour affluait au château, le palais s'inondait de curieux et l'Œil-de-Bœuf de courtisans. Le Dauphin avait décidé qu'il partirait avec sa famille au moment où le Roi rendrait le dernier soupir. Attaché aux alentours de la couche funèbre par le double devoir du petit-fils et de l'héritier, il aspirait au moment de se dérober à une foule importune, et de pleurer en paix son roi et son bienfaiteur.

Mais dans une semblable occasion, une rigoureuse bienséance ne permettait aux ordres de départ que le langage muet. Les chefs des écuries étaient donc convenus avec les gens qui étaient dans la chambre du roi et veillaient son agonie, que ceux-ci placeraient une bougie allumée auprès d'une fenêtre, et qu'à l'instant où le mourant cesserait de vivre, l'un d'eux soufflerait la bougie.

Tous les yeux étaient tournés vers la fenêtre attribuée à ce funèbre signal, les pages, les écuyers en selle. Le Dauphin attendait en larmes, dans la chambre de la Dauphine, en larmes comme lui. Le respect faisait taire tout le monde autour de cette silencieuse douleur.

Soudain un bruit terrible et absolument semblable à celui du tonnerre se fit entendre dans la première pièce de l'appartement ébranlé ; c'était la foule des courtisans qui désertaient l'antichambre du souverain expiré, pour venir saluer son successeur.

1. *Mémoires de Mme Campan.*

A ce bruit étrange, Marie-Antoinette et son époux reconnurent qu'ils allaient régner, et, par un mouvement spontané, qui remplit d'attendrissement tous ceux qui les entouraient, tous deux se jetèrent à genoux, et tous deux, en versant des larmes amères, s'écrièrent en joignant leurs mains : *Mon Dieu ! guidez-nous ! protégez-nous ! nous régnons trop jeunes !*

Mme la comtesse de Noailles entra, salua la première Marie-Antoinette comme reine de France et demanda à Leurs Majestés de vouloir bien quitter les cabinets intérieurs pour venir dans la chambre recevoir les princes et tous les grands officiers, qui désiraient offrir leurs hommages à leurs nouveaux souverains.

Appuyée sur son époux, un mouchoir sur les yeux, et dans l'attitude la plus touchante, Marie-Antoinette reçut ces premières révérences. Les voitures avancèrent, les gardes, les écuyers ébranlèrent leur tourbillon. Le château resta désert et le cadavre royal demeura abandonné aux soins de quelques serviteurs subalternes et de quelques pauvres ouvriers. La mort n'a pas de courtisans.

A peine arrivée à Choisy, le jour même, à quatre heures, Marie-Antoinette écrivait à la dépositaire habituelle de ses plus intimes pensées, à celle qui, on peut le dire, venait de s'asseoir sur le trône avec elle :

MADAME ET TRÈS-CHÈRE MÈRE,

Que Dieu veille sur nous ! le roi a cessé d'exister dans le milieu du jour Depuis la matinée du 8, son état n'avait fait qu'empirer. Hier il a reçu l'extrême-onction, et l'a reçue dans des sentiments de piété admirable. Il avait conservé toute sa connaissance et sa présence d'esprit pendant toute sa maladie avec un courage inouï. Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? M. le Dauphin et moi nous sommes épouvantés de régner si jeunes. O ma bonne mère, ne ménagez pas vos conseils à vos malheureux enfants !!

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 53.

Comment ne pas s'associer à ces craintes involontaires, à ces funestes pressentiments, quand on lit dans les *Mémoires de Weber :*

Quand Louis XV fut attaqué de cette maladie qui devait l'emporter, la Dauphine partagea les seuls sentiments qui, dans cette crise terrible, agitaient le cœur de son époux, la douleur de perdre un père, qui, au milieu de ses plus grandes faiblesses, etait toujours resté bon pour sa famille, et cette vertueuse terreur d'avoir à porter, dans un âge si jeune, un fardeau si pesant.

Des témoins oculaires m'ont retracé souvent le tableau qu'offrit Versailles le jour où le roi, touchant au terme de sa vie, avait rempli ses derniers devoirs de chrétien.

C'était le soir. La famille royale et toute la cour étaient prosternées dans cette superbe et imposante chapelle du château. Le sacrement des autels etait exposé. On chantait les prières de quarante heures et l'on demandait encore à Dieu la guérison du monarque expirant. Tout à coup, des nuages sombres voilèrent le ciel; la nuit sembla envelopper de ses ténèbres toute la chapelle; un premier coup de tonnerre se fit entendre. Bientôt le sifflement des orages, les torrents de pluie qui battaient contre les fenêtres, les éclairs qui, de minute en minute, faisaient pâlir les flambeaux allumés sur l'autel et lançaient un jour terrible dans une obscurité lugubre; tantôt le roulement sourd, tantôt les éclats menaçants de la foudre qui semblaient déchirer le voile du temple; les chants de l'église qui continuaient à travers la tempête; l'impression de la terreur dans toutes les voix, comme sur tous les visages; le ciel tonnant quand on invoquait un Dieu miséricordieux; cette guerre de tous les éléments qu'il était impossible de ne pas associer, par la pensée, avec la destruction du plus puissant entre tous les hommes; la vue du jeune héritier, de sa jeune compagne, tous deux saisis, tous deux fondant en larmes, entre l'autel qu'ils imploraient en vain, le tombeau où ils voyaient descendre leur père, le trône où ils frémissaient de monter; enfin la sortie de la chapelle, quand le service fut terminé, le recueillement, le silence profond, au milieu duquel on n'entendait pas un son de voix, mais seulement des pas précipités, chacun s'empressant d'aller dans son intérieur respirer du poids dont il se sentait oppressé; cette scène que je crois avoir vue, tant elle m'a été vivement représentée sur le lieu, fut encore rangée entre les auspices menaçants sous lesquels allait s'ouvrir ce nouveau règne.

C'est l'âme épouvantée de ce *Dies iræ*, planant sur le dernier jour de sa liberté et de son insouciance, c'est l'oreille encore pleine de ces vents et de ces tonnerres que Marie-Antoinette écrivait à son frère Joseph, le 8 mai 1774 :

Je compte beaucoup sur votre tendresse, mon cher frère, dans la grave circonstance où je me trouve. ***Je ferai toujours mon devoir, mais j'ai besoin de le bien connaître.*** Le roi est trop occupé du sien pour entrer dans les détails, et je prévois qu'il sera conduit à me laisser à moi-même. — Si notre bonne mère veut bien me donner des conseils, et si vous y joignez les vôtres, ce secours de votre expérience me servira de guide. Je vous le demande à mains jointes; je n'aspire qu'à être digne de ma famille et du pays qui m'a adoptée avec tant d'indulgence. ***Je viens de passer quatre années bien heureuses.*** Mais un avenir nouveau s'ouvre tout rempli d'écueils. Priez pour moi et aidez-moi.

LIVRE DEUXIÈME

LA REINE DE TRIANON

1774-1785

CHAPITRE PREMIER

Le cri de douleur et d'effroi qui avait, dans la bouche de Louis et de Marie-Antoinette agenouillés, accueilli la nouvelle de leur précoce avénement, n'était que l'aveu du trop juste pressentiment des difficultés d'une situation qui les présentait, pour ainsi dire, désarmés, aux plus effrayants devoirs et aux épreuves inévitables de cette éducation qu'un roi, surtout en France, ne saurait jamais se donner qu'aux dépens de la royauté.

La *Correspondance de Marie-Antoinette,* — cette source récemment et si heureusement ouverte pour renouveler et féconder une histoire jusqu'ici stérile, — abonde en détails et en confidences

propres à éclairer cette situation singulière de deux souverains de vingt ans, également inexpérimentés dans l'art de régner, qui le prennent, dans leur naïve et généreuse illusion, pour celui de se faire aimer, et pour toutes mesures, ne songent qu'à donner de bons exemples.

Certes, ce n'était pas là tout à fait une maladresse, même au point de vue politique. Et il fut doux à la conscience publique, si longtemps opprimée par la corruption triomphante, de respirer enfin, en présence de souverains honnêtes gens. Mais l'héritage de Louis XV laissait à son successeur bien d'autres devoirs à remplir, bien d'autres obstacles à vaincre, bien d'autres fautes à éviter, enfin, que celle de lui ressembler. Il ne suffit pas de réformer les mœurs, il faut encore, quand on est roi, étouffer les passions et diriger les idées. Il faut se livrer sagement, sans exposer jamais sa dignité ni sa sécurité, à ce mouvement vers les réformes qui, selon qu'il est fleuve ou torrent, contenu ou déchaîné, féconde les trônes ou les submerge, retrempe ou arrache la racine des dynasties.

C'est dans ces lettres filiales, intimes et sincères comme une confession, que, pour la première fois, nous avons la vérité *vraie* sur ces commencements encore obscurs, sur ces premières fautes d'un prince qui eut toutes les qualités, comme dirait Duclos, hormis les qualités du prince, sur ces origines lointaines et mystérieuses, mais trop réelles, de la Révolution française ; car c'est des premiers actes d'un gouvernement, sur lesquels amis et ennemis ont les yeux avidement fixés, que dépend souvent le sort futur de ce gouvernement ; et une sorte de fatalité rend ces premières impressions irréparables.

C'est là que nous assistons à ce second acte du drame de la vie d'une reine qui, selon le prince de Ligne, n'eut jamais une journée parfaitement heureuse, et que nous la voyons luttant, déjà responsable, aux yeux du public, de ce pouvoir dont elle est éloignée, contre une impopularité où, par une perversion de tous les principes

et de tous les respects, une famille jalouse, un ministère hostile, un peuple prévenu, voient à la fois le triomphe de leur ambition et la vengeance de leurs griefs.

Triomphe éphémère, qui leur coûtera cher, mais qui malheureusement aussi coûtera cher à la jeune reine, que poursuit cet injuste surnom d'*Autrichienne*, alors qu'elle se montre le plus Française par la grâce, l'esprit et la bonté; qui sera fatal aussi au mari timide et prévenu qui ne s'aperçoit pas assez tôt que la cause de deux personnes unies à la fois par le trône et par le lit, par le pouvoir et le mariage, est forcément solidaire; que c'est par des pamphlets que commencent les révoltes de l'opinion, et que dans un pays où le ridicule est une puissance, le respect de la reine fait partie de la sûreté du roi. Louis était déjà le meilleur et le plus sage des hommes dans la vie privée. Mais il ne sut point, surtout dans les premiers temps, vouloir par lui-même et se tenir à l'écart d'influences toujours intéressées, et intéressées dans l'espèce, à faire perdre à une reine que la beauté, l'intelligence et la vertu rendaient si dangereuse, un crédit qu'elle n'eût ni partagé ni abaissé. De là contre Marie-Antoinette, prête à conquérir, avec le cœur d'un époux, d'autant plus soumis, qu'il aura d'abord été plus rebelle, le gouvernement effectif; contre Marie-Antoinette, dans laquelle on affecte de voir un génie antinational et comme une domination étrangère, cette coalition des intérêts les plus divers, des personnes les plus différentes, qui réunit le duc d'Aiguillon, le courtisan de M^me^ Du Barry, avec Madame Adélaïde, l'altière fille de Louis XV, et le frivole et sceptique Maurepas avec Madame Louise, l'auguste Carmélite. C'est ce parti de famille et de cour dont les intrigues imprévoyantes, allant bien au delà de leur but, saperont peu à peu les fondements de la monarchie, apprendront au peuple, qui n'oublie jamais de telles leçons, le mépris des personnes royales, et tout en croyant se borner à rendre le retour du

duc de Choiseul impossible, rendront impossible le règne de ce Dauphin, peu impatiemment attendu, il est vrai, dont ils dissipent, d'avance, l'héritage.

Ce qu'on n'a pas assez vu, ni surtout assez dit, c'est que la Révolution française est plus l'ouvrage des parlements séditieux, de la noblesse philosophe, du clergé dégénéré, que du peuple auquel les remontrances, les salons et les chansons ont indiqué le chemin de l'assaut et le côté faible de la forteresse. Toutes ces réflexions sont inévitables pour quiconque lit, avec attention et impartialité, cette correspondance révélatrice à laquelle nous devons le secret des déceptions et des espérances, des douleurs et des consolations de Marie-Antoinette, durant cette période orageuse où une humiliante stérilité la laissa sans défense et comme condamnée par la Providence elle-même à cette hostilité de famille et de cour qui, pendant quelque temps, semble avoir gagné jusqu'à son mari. Ce n'est que peu à peu que nous verrons Marie-Antoinette, triomphante de toutes les coteries, arriver par la bonté, par la charité, par la patience, à conquérir à la fois le cœur de son époux et celui de son peuple, que la naissance d'un Dauphin, en 1781, rendra, l'un à jamais, l'autre pour quelque temps fidèle.

Tel est le cadre dont il nous faut maintenant esquisser le tableau, en empruntant le plus souvent à ces documents contemporains ou personnels, une couleur supérieure à celle de l'art.

Qui pourrait se flatter de rendre plus éloquemment que les lettres de Marie-Antoinette à sa mère, cette stupeur inquiète où la nouveauté imprévue de ses devoirs jette le jeune couple? Lisez, par exemple, cette lettre de la reine d'un jour à sa mère, en date à Choisy du 11 mai 1774 [1].

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 55, 56.

Les préoccupations du début, en pareil cas, n'ont guère le caractère politique, et nous ne sommes pas étonnés qu'une des premières mesures du roi, mesure dictée par la sollicitude hardie de Marie-Antoinette, ait été inspirée par ces précautions dont l'image d'une mort récente rend le soin impérieux. C'est Marie-Antoinette qui nous apprend que la petite vérole du roi défunt ayant été d'un très-mauvais caractère et très-contagieuse, on a isolé dans le petit château les trois tantes, demeurées, malgré la résistance de leur père, auprès de sa couche empestée, et qui vont peut-être mourir victimes de leur héroïque dévouement. Pour prévenir toute surprise de cette influence morbide qu'elle voit comme répandue dans l'air et planant, menaçante, sur la famille, Marie-Antoinette presse le roi de se faire inoculer avec ses frères : « Ce qui sera un bien bon exemple qui sau-« vera bien du monde. »

Elle réussit en effet à inspirer au roi cette initiative courageuse et salutaire de l'inoculation. Mais le parti hostile et ambitieux qui lui permettait ces petits triomphes n'eut garde de lui abandonner les grands. On pensait bien que ses tentatives ne s'arrêteraient pas à des conseils hygiéniques, et qu'elle chercherait, par reconnaissance et par intérêt, à obtenir la rentrée du duc de Choiseul, le ministre initiateur et protecteur, à la direction des affaires. La coterie aux aguets veillait, et dès le premier mot qu'elle hasarda sur ce sujet délicat, elle s'aperçut qu'elle avait été devancée et que la mine était barrée. Dans une de ses lettres elle le reconnaît douloureusement elle-même.

Louis XVI, en montant sur le trône, et devenu à la fois l'espoir de la nation et celui des partis, avait à neutraliser les trois dangers principaux, qu'à défaut de menaces de guerre lui avait légués le gouvernement égoïste de ce grand-père qui, se bornant à écarter les difficultés présentes, avait abandonné l'avenir, en disant : « Après moi le déluge! » Il avait à rétablir l'équilibre des finances, tradi-

tionnellement obérées, à trancher, avec modération à la fois et fermeté, cette question du rôle des parlements, uniques dépositaires, par un privilége depuis longtemps dégénéré en abus, de ce droit de remontrance qui ne saurait être utile qu'à la condition de ne pas devenir séditieux; enfin à choisir un ministère à la fois intrépide et calme, capable de ménager les voies à un gouvernement animé pour la première fois du désir de seconder, au lieu de les combattre, les vœux raisonnables d'une nation que le progrès des lumières rendait plus difficile et qui voulait estimer ceux auxquels elle devait obéir.

Dans la plus importante de ces opérations, le choix d'un ministère, Louis XVI ne témoigna malheureusement pas de la prévoyance et de l'énergie qu'elle exigeait. Trop faible encore pour avoir une volonté et des desseins, il se laissa guider par les conseils surannés, inspirer par les défiances égoïstes et les griefs personnels, qu'il avait trouvés consignés dans ces papiers de son père, dont il fit son premier bréviaire. Entraîné par le respect exagéré de ces volontés aveugles de la tombe, bientôt dominé par l'ascendant de madame Adélaïde, princesse intelligente et impérieuse, à qui l'ambition rendait des forces, il fut, dans ce choix si important d'un conseiller et d'un guide, de celui qui le premier allait mettre la main au gouvernail et donner au vaisseau de l'État la première et décisive impulsion, le jouet d'influences étrangères, intéressées, et même celui du hasard. Les suffrages d'une coterie incapable de choix avaient fini par s'arrêter sur M. de Machault, qui disputait à M. de Maurepas, dans l'esprit de madame Adélaïde et de son groupe, une sympathie également justifiée chez tous deux par une expérience qui répondait de leur habileté et par un âge qui assurait un terme bref à leur tutelle, si elle se fût avisée d'être indiscrète et prépondérante. Tous deux étaient alors éloignés de Paris, vivant dans cette retraite qui est la coquetterie des ministres qui veulent être rappelés, et qui jouent à

l'indifférence, cette suprême ressource de l'ambition. M. de Machault attendait, aux environs de Paris, la détermination que M. de Maurepas essayait de provoquer de loin, du fond de sa terre de Pontchartrain. M. de Machault avait, par suite de son instinct plutôt que de sa raison, obtenu le choix du roi, et déjà le page messager, à cheval dans la cour du château, emportait la lettre qui devait le rappeler au pouvoir, quand madame Adélaïde, circonvenue par madame de Narbonne, sa favorite, instrument elle-même de la faction d'Aiguillon, tenta un assaut suprême et parvint à modifier cette volonté hésitante qui, une fois fixée, devenait inébranlable. Heureusement pour elle, la lettre n'était pas encore partie. M. Campan vint la rapporter au roi lui-même, l'enveloppe fut changée, la suscription de même, et M. de Maurepas reçut le pli d'abord destiné à son rival.

Celui-ci était trop rompu à ces vicissitudes de cour pour se faire le moindre scrupule de profiter d'une faveur qui ressemblait à une surprise. Et c'est avec une spirituelle bonhomie et un désintéressement parfaitement joué, qu'il travailla à se rendre indispensable tout en feignant de se rendre inutile.

Il y a là-dessus une anecdote de Chamfort, trop caractéristique du temps et des hommes pour que nous la passions sous silence :

C'est un fait connu, que la lettre du roi, envoyée à M. de Maurepas, avait été écrite pour M. de Machault. On sait quel intérêt particulier fit changer cette disposition; mais ce qu'on ne sait pas, c'est que M. de Maurepas escamota, pour ainsi dire, la place qu'on croit lui avoir été offerte. Le roi ne voulait que causer avec lui. A la fin de la conversation, M. de Maurepas lui dit : « Je développerai demain mes idées au conseil. » On assure aussi que dans cette même conversation, il avait dit au roi : « Votre Majesté me fait donc premier ministre? — Non, répliqua le roi, ce n'est point du tout mon intention. — J'entends, dit M. de Maurepas : Votre Majesté veut que je lui apprenne à s'en passer. »

C'était là un beau programme, mais bien héroïque pour un homme d'État qui était surtout un courtisan, qui avait trop vécu pour ne pas

confondre l'intrigue avec la politique, pour qui durer était la plus grande preuve de force qu'un ministre pût donner, et qui, enfin, dans son infatuation frivole, croyait rendre à la France le plus signalé des services en se préservant de la disgrâce : homme funeste et charmant, qui gouverna avec des bons mots au lieu de gouverner avec des mesures ; voluptueux de pouvoir, épicurien d'ambition, dont le machiavélisme frivole regarda comme un chef-d'œuvre l'art de ne rien changer, tout en paraissant toucher à tout ; qui sut se faire un mérite du sacrifice de M. d'Aiguillon, son neveu, devenu impossible ; qui poussa l'esprit jusqu'à rendre M. de Choiseul ridicule par cette audience même qui aurait pu le rendre dangereux ; enfin, qui se fit donner, tout en semblant les craindre, M. de Malesherbes et M. Turgot pour acolytes, profitant à la fois de leur popularité et de leurs fautes, et les laissant gaiement tous deux, honnêtes mais incertains, perdre en remontrances spéculatives et en réformes stériles le terrain que leur avaient fait regagner deux ministres décriés mais résolus, l'un en réduisant les parlements à leurs attributions judiciaires, l'autre en taillant dans le vif des abus et en pratiquant des économies silencieuses et effectives.

Ce furent là deux erreurs honorables mais fatales de Louis XVI, qui prenait l'insouciance de Maurepas pour de l'habileté, et qui acceptait comme des oracles les bons mots de ce ministre, toujours prêt à s'en aller, qui, laissant mollement aller le navire à la dérive, en paraissait le passager plus que le pilote. Louis XVI rappela les parlements exilés et leur rendit, ennoblie par la persécution et aigrie par la rancune, l'autorité qu'ils avaient usurpée ; mais il ajourna, tout en en donnant l'exemple, des économies nécessaires qui, faites tardivement, sont aussi dangereuses et aussi stériles que les abus. Les réformes imprévoyantes de M. de Saint-Germain devaient plus tard livrer désarmée aux factions la monarchie épuisée par la guerre

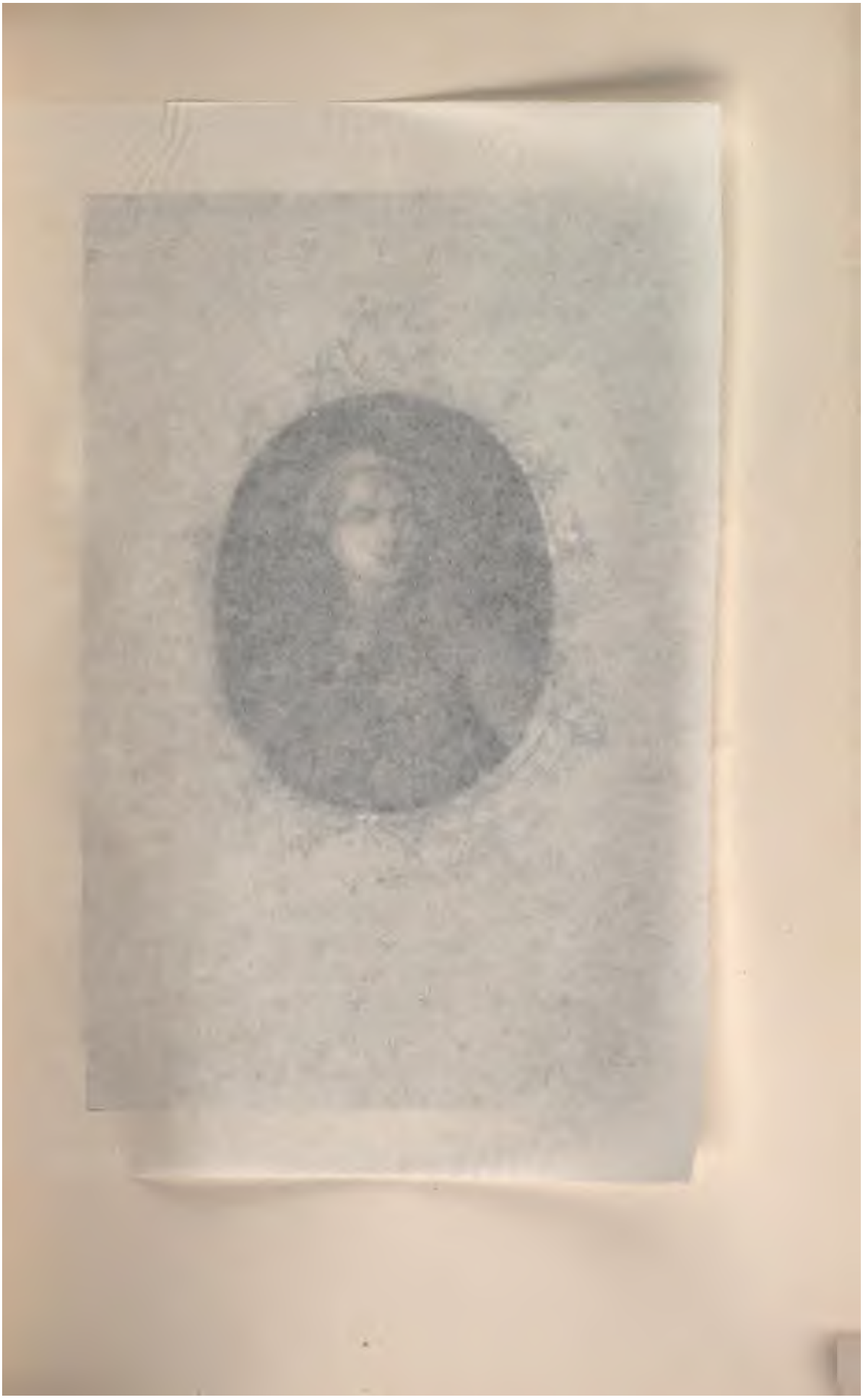

d'Amérique, par les sages calculs de Necker et par les téméraires hardiesses de M. de Calonne.

Mais c'est le moment d'esquisser; à côté de celui de son principal, de son aimable et fatal ministre, le portrait de Louis XVI lui-même, tel qu'il se dégage de ces premiers événements de son règne, où son originalité est moins émoussée que dans les derniers. Cet excellent homme, qui devait être un si mauvais roi, et finir par tous les courages et toutes les vertus du martyre, avait reçu, sous un grand-père indifférent et un père morose, une éducation plus privée que politique et plus conforme à son caractère qu'à son rang. De bonne heure lent jusqu'à l'indolence, sérieux jusqu'à la maussaderie, franc jusqu'à la brusquerie, on avait laissé se resserrer, se replier dans la solitude ce cœur timide que les déceptions d'une enfance sans mère, sans jeux, et les lenteurs défiantes d'un tempérament lymphatique avaient tellement effarouché et comme endurci, qu'il fallut sept ans de mariage pour que la fleur de bonté que cachait cette enveloppe farouche et épineuse osât s'épanouir dans la confiance et le bonheur! Oui, sept années de résignation sans révolte, de patience sans dégoût, suffirent à peine à Marie-Antoinette pour posséder entièrement cette sorte d'Hippolyte, épris seulement des rudes plaisirs de la chasse, amoureux de la solitude, et dont la timidité silencieuse ne s'oubliait à parler que pour donner à tort et à travers ce qu'on appelait : *les coups de boutoir du roi.* Quand on connaissait le fond si riche de cette ingrate nature, quand on savait ce que cette modestie cachait d'érudition, ce que cette hésitation voilait de bon sens, ce que cette rudesse dissimulait de bonté, on pardonnait volontiers au roi des erreurs et des écarts qui étaient surtout le fait de l'éducation étroite qu'il avait reçue de son gouverneur : un homme qui avait tous les préjugés du maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XV, sans en avoir la grâce et les services; de son précepteur,

l'honnête et vertueux Lecluse, et de son lecteur d'Argentré : tous hommes médiocres, qui eussent fait du futur roi le pire des rustres princiers, si l'abbé de Radonvilliers, son sous-précepteur, n'avait pris plaisir à lui faire réparer le temps perdu et ne s'était adonné à instruire au moins le prince qu'il ne pouvait former. C'est grâce à lui que, doublement disposé à l'étude et à la réflexion par caractère et par tempérament, Louis XVI était devenu de première force en histoire, en géographie, en mécanique, avait appris plusieurs langues et se trouvait à la fois le plus honnête et un des plus instruits de son royaume.

Les étrangers eux-mêmes lui rendaient cette justice, et quelques années plus tard, un prince qui lui ressemblait assez pour être très-capable de le juger, mais qui eut dans sa destinée l'avantage qu'elle le mit à sa place, c'est-à-dire au second rang, le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric, disait à M. de Ségur :

Ce qui m'a le plus surpris, c'est votre roi; je m'en étais fait une toute autre idée; on m'avait dit que son éducation avait été très-négligée, qu'il ne savait rien, et qu'il avait peu d'esprit. Je fus tout étonné, en causant avec lui, de voir qu'il savait très-bien l'histoire, la géographie, qu'il avait des idées fort justes en politique, que le bonheur de son peuple l'occupait entièrement, et qu'il était rempli de sens, ce qui vaut mieux, pour un prince, que le bel esprit; mais il m'a paru qu'il se défiait trop de lui-même, tandis qu'il est peut-être, de tout son conseil, celui qu'il devrait le plus souvent consulter. S'il acquiert un peu de force, il sera un excellent roi[1].

Il faut tenir compte, dans toute appréciation impartiale du caractère et du gouvernement de Louis XVI, de ces fatalités de son éducation et de son tempérament. Il faut le voir tel qu'il fut et non tel qu'il aurait dû être. Il faut pardonner un peu de méfiance et d'humeur à cet enfant négligé comme un orphelin qui n'avait eu pour toutes

1. *Souvenirs et Anecdotes*, par le comte de Ségur, édit. Barrière, in-12, t. I, p. 296.

caresses que celles, peu maternelles, de Madame Adélaïde, et qui, souffrant et rougissant à la fois de cet abandon, s'écriait un jour : « Eh ! qui aimerais-je ici, où personne ne m'aime ? » Il faut pardonner sa lenteur de conception et sa difficulté d'élocution à un enfant qui, tourné de préférence vers les qualités solides, accordait aux autres, sans jalousie, les qualités brillantes et rapides, répondant, par exemple, avec une modestie qui n'était pas sans malice, à la harangue d'un magistrat de province qui, entre autres flatteries maladroites, le complimentait sur la précocité de son intelligence :

« Vous vous trompez, monsieur, ce n'est pas moi qui ai de l'esprit, c'est mon frère de Provence [1]. »

Enfin il faut être indulgent pour un prince qui, privé de la majesté qui impose, de la grâce qui séduit, de la fermeté qui contient, rachetait l'absence de ces dons innés par toutes les qualités qui s'acquièrent, et qui, connaissant mal en cela les Français, avait, par une erreur des plus honorables, préféré les servir que leur plaire, et mériter l'estime plutôt que la popularité.

Tel était et tel ressort de la correspondance de Marie-Antoinette le prince appelé, par une lourde faveur du sort, à régénérer la monarchie, et à distinguer ce qui était à la fois efficace et opportun dans ces mémoires des spéculateurs politiques qui, dès le troisième jour après la mort du roi, pleuvaient chez lui, apportant impérieusement les conseils et les réformes indispensables au salut de la royauté [2].

Malgré son inexpérience, Louis XVI fut heureusement servi dans ses premiers actes par l'instinct de ses bonnes intentions, et aussi, il faut le dire, par l'indulgence d'un peuple encore si peu gâté, qu'il n'attendait, pour applaudir et espérer, que la manifestation, trop peu habituelle à la royauté, du désir de mériter ses suffrages. A peine

1. Depuis Louis XVIII.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 61.

Louis eut-il signé cet édit de renonciation aux droits onéreux du joyeux avénement et de la ceinture de la reine, que l'enthousiasme universel n'eut plus de bornes, et s'épancha en acclamations touchantes sur le passage de ce couple royal qui, réhabilitant l'honneur si longtemps humilié du mariage et de la famille, employait en promenades patriarcales et familières dans les jardins de Choisy, les premiers loisirs du deuil[1]. Tous deux donnaient ainsi un exemple de simplicité et d'union qui réconcilia immédiatement les ménages de la cour les plus brouillés, mais qui parut aussi un encouragement et un hommage aux vertus domestiques du peuple, plus sincères et plus désintéressées. Marie-Antoinette se félicite de ces débuts heureux, dont la guérison des tantes semble encore confirmer les favorables présages, et elle ajoute :

Il est impossible d'être animé de meilleures intentions que mon mari: il tâche de faire pour le mieux: il est préoccupé à faire peur, étudie sans cesse ce qu'il doit faire, pour être digne de sa tâche et améliorer. Il travaille tant qu'à peine je le vois[2].

L'inoculation du roi et de ses frères ne fut pas moins applaudie, pour son intention à la fois et son succès. Et Louis XVI continua, encouragé par ses débuts, à travailler au bien de son État avec une persévérance que Marie-Antoinette approuve et vante, mais aussi avec une discrétion qui l'afflige, parce qu'elle ressemble à de la méfiance. Ici encore il faut citer, parce que nous touchons le point délicat, le nœud caché qui, jusqu'à la naissance du premier enfant de cet hymen tardif, arrêta, entre le roi et la reine, la complète union et l'intime harmonie. Cette glace opiniâtre, qui ne fondit qu'aux feux du premier transport parternel, tenait à cette qualité d'étrangère, si per-

1. *Madame Campan*, édit. Barrière, p. 92.
2. Lettre à Marie-Christine, 18 mai 1774. *Recueil d'Hunolstein*, p. 62.

fidement exploitée déjà contre Marie-Antoinette par les calomnies de cour, que les calomnies populaires ne feront plus tard que copier.

Faisant allusion à cette fatalité calomniatrice de son origine, survivant à tous ses efforts, et la rendant suspecte malgré elle, elle dévoile à son frère cette plaie secrète, qu'elle guérira si bien un jour que Joseph se plaindra de la trouver trop Française :

Je n'étais pas tout à fait à mon aise dans la famille royale; je crois avoir remarqué qu'on voyait trop en moi une étrangère qui avait contrarié des projets de domination. J'ai fait tout mon possible pour me tirer d'affaire, mais je ne suis pas sûre qu'on m'ait su gré de mes efforts. Je me suis faite cependant Française le plus que j'ai pu, je n'ai soutenu que des Français[1]...

Chose étrange! c'est au moment où Marie-Antoinette redoublait d'efforts pour paraître uniquement attachée aux intérêts de sa patrie d'adoption, au moment où elle consacrait presque héroïquement cette abnégation, en supportant sans murmure cet échec du duc de Choiseul, qui n'était pas sans atteindre quelque peu celle qui s'était faite sa protectrice, que le ministère, la famille et la cour excitaient le plus ces défiances et ces susceptibilités nationales dont on attisait d'autant plus vivement le feu, toujours couvant sous la cendre, qu'il manquait d'éléments, grâce à la prudence de Marie-Antoinette. Pendant ce temps, par une injustice qu'expliquent la distance et les rapports intéressés de censeurs mécontents, Marie-Thérèse accusait sa fille de perdre par trop le caractère allemand, de faire peu d'accueil à ses compatriotes, de s'être métamorphosée enfin au point de n'être plus reconnue. La destinée de Marie-Antoinette tout entière est dans ces contradictions. Elle fut toute sa vie entre deux feux, et presque également compromise par ses ennemis et par ses

1. *Recueil d'Hunolstein,* lettre du 27 juin 1774.

amis ; ceux-ci, il est vrai, dans de meilleures intentions que ceux-là. Le jour même de son mariage, les prétentions des princes lorrains, qu'elle soutint malgré elle, à la demande de sa mère, contre la rivalité des ducs et pairs, fit d'une querelle de préséance et d'un conflit d'étiquette une affaire qui souleva les premières colères et déposa un premier levain d'amertume dans l'âme irritable de gentilshommes déjà mécontents. Plus tard, le malencontreux voyage de son frère Maximilien ajoutera le ridicule à l'odieux qu'on cherche à jeter sur la famille de Marie-Thérèse. A ce prince maladroit, dans un pays où il n'est permis à personne d'être sot impunément, et qui répond à l'hommage fait par M. de Buffon d'un de ses ouvrages par un gracieux refus accompagné d'un : « Je ne veux pas vous en priver » des plus inattendus, succèdera ce spirituel mais égoïste et fantasque Joseph II, qui affecte de mépriser l'étiquette tout en blâmant sa sœur d'y avoir renoncé ; qui loge à l'hôtel comme un philosophe et déclare, quand on essaye de le prendre au mot, « que son métier, à lui, est d'être royaliste » ; enfin qui, apportant en France l'image et comme le type de ce souverain selon le patron de l'*Encyclopédie* qu'attendent comme un Messie les d'Alembert et les Helvétius, nuit par sa popularité à celle de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et quand il ne les critique pas tout haut, les critique par son silence.

Et ce même homme, à l'étranger, ne manquait pas une occasion de se plaindre amèrement à tout visiteur, à M. de Ségur, par exemple, de l'indifférence de la sœur qui allait lui écrire, le 26 novembre 1775 :

... Je ne fais des vœux si ardents pour personne que pour vous ; mais vous comprendrez que je ne suis pas libre aujourd'hui sur les affaires qui concernent la France... Vraisemblablement je serais fort mal venue à m'en mêler, surtout sur une chose qui n'est point acceptée au Conseil. On y verrait faiblesse ou ambition. Enfin, mon

cher frère, je suis maintenant Française avant d'être Autrichienne, c'est le moyen de conserver l'estime et l'amitié du roi...

C'est cependant cette princesse héroïquement attachée à ses devoirs les plus pénibles, qui constatait tristement « qu'on a beau être Dauphine de France, on n'en est pas moins, quoi qu'on fasse, une étrangère », dans une lettre où elle rend compte de cette déception et de ce sacrifice : le départ du duc de Choiseul. L'ancien ministre était coupable d'avoir autrefois déplu au Dauphin, père de Louis XVI ; coupable surtout d'être un homme incapable d'admirer et encore moins d'exécuter les plans de gouvernement rétrograde imposés sous la forme testamentaire à l'obéissance pieuse de son fils par ce prince, dont les papiers témoignaient si étrangement du regret de n'avoir pu régner pendant sa vie et du désir de régner après sa mort.

Dans cette entrevue sur laquelle reposaient tant d'espérances, et où la reine avait accueilli le duc de son plus gracieux sourire en lui disant : « Monsieur de Choiseul, je suis charmée de vous voir ici, je serais fort aise d'y avoir contribué. Vous avez fait mon bonheur, il est bien juste que vous en soyez témoin, » le roi, pris à l'improviste, mais trouvant des ressources dans cet embarras même, avait détourné la conversation vers des sujets dont la vulgarité ne manquait pas d'ironie : « Monsieur de Choiseul, vous avez bien engraissé... Vous avez perdu vos cheveux : vous devenez chauve [1]. »

M. de Choiseul, habitué à la fortune des cours, n'avait pas été déconcerté par un échec si prévu qu'il avait d'avance, à son passage à Blois, commandé les chevaux de poste qui devaient le ramener à Chanteloup ; mais la reine sentit vivement un coup qui, dans le ministre auquel elle devait tout, atteignait sa royale pupille elle-même.

Cette tentative, renouvelée à Reims en 1775, au moment si favo-

1. *Chronique secrète*, par l'abbé Beaudeau. *Revue rétrospective.*

rable du sacre, n'avait pas été alors plus heureuse ; et, dans l'entourage du duc de Choiseul, on avait perdu tout espoir de voir renaître une faveur que les objurgations du testament paternel, les habiles insinuations de M. de Maurepas, les suggestions passionnées de Madame Adélaïde, d'accord entre elles et d'accord avec le caractère même du roi, étouffaient d'un insurmontable obstacle. Marie-Antoinette se résigna à cet échec de son crédit, à cette ruine d'espérances d'autant plus chères qu'elle y voyait le bien du royaume ; loin de se venger, en la méritant, de l'accusation si injuste qui devait être un jour contre elle le grief principal de l'aveuglement des partis, elle multiplia avec une sorte d'émulation les preuves de son patriotisme.

CHAPITRE II

Durant cette période d'amertume, voilée par les brillantes apparences du rang, les espérances vivaces et comme qui dirait les fleurs de la jeunesse, le langage de celle qui dévore tout bas la triple humiliation de n'être encore ni femme, ni mère, ni reine, de se sentir éloignée à la fois par d'injustes préventions et des hostilités

intermittences du cœur de son époux et du cœur de son peuple, ce langage ne varie pas.

Marie-Antoinette sera douce envers toutes les déceptions, douce envers ce roi dont elle accepte les mains rebelles, encore hérissées de méfiance, avec une si rare générosité et un si sincère orgueil, douce envers sa famille, envers ces ministres qui, par insouciance ou par rancune, donnent eux-mêmes un bruit odieux à l'opinion et commencent contre elle, par la plus imprévoyante des trahisons, la guerre impunie, frivole et fatale, des chansons et des pamphlets.

S'agit-il de son frère, l'humoriste Joseph, toujours prêt à la taquiner, à la gourmander, à lui renvoyer en âpres conseils et en piquants reproches[1] la menue monnaie des faux bruits de Paris qui vont, par une singulière sympathie, tout droit à Vienne et à l'empereur; s'agit-il de cet étrange souverain qui dédaigne les Tuileries pour aller loger en hôtel garni, elle excuse ses boutades et met ses indiscrètes franchises et ses humiliantes rudesses sur le compte d'une bienveillante sincérité :

> Il est toujours le même, il fait des observations très-justes sur tout ce qu'il voit et il donne des conseils comme personne n'en sait donner: des fois, il faut l'avouer, il y met une forme un peu brusque, ce qui fait perdre à ses grandes idées leur effet[2]...

Et dans ces duels de conversation où le bon sens de Louis XVI lui donne parfois, sur un adversaire très-supérieur d'esprit, une sorte d'avantage, comme la reine triomphe de ses modestes succès![3]

En ce qui concerne ses tantes et ses beaux-frères, Marie-Antoinette, depuis qu'elle est reine, ne profite de son rang que pour faire

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 71, lettre à Joseph, du 8 octobre 1775 : « Je vous embrasse, quoique vous m'ayez bien fait pleurer. »

2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 77, lettre à Marie-Thérèse, du 3 mai 1777.

3. *Ibid.*, p. 78, lettre à Marie-Christine, du 3 mai 1777.

les premiers pas, et elle sacrifie plus d'une juste susceptibilité à son désir de maintenir l'intimité de cette vie de famille si salutaire dont elle a emporté de Vienne comme la religion [1].

Mais c'est surtout vis-à-vis de Madame Elisabeth, sa jeune belle-sœur, que Marie-Antoinette se plut à manifester sa sollicitude et son dévouement et à s'essayer, en quelque sorte, à la maternité, objet de ses vœux et de ses espérances.

Il est impossible de ne pas citer cette admirable lettre du 16 août 1775, qui nous donne sur les âpretés de caractère par lesquelles la fière et généreuse enfant préluda, sous l'influence d'un tempérament tout bourbonnien, que la religion devait bientôt contenir, à la perfection angélique dont elle devait donner le précoce exemple, et sur l'intérêt que, dès les premiers jours, inspira à Marie-Antoinette, qui l'avait devinée, cette princesse de prédilection, — qui nous donne, disons-nous, — de si curieux, si touchants et si nouveaux détails :

Je viens d'avoir, écrivait la jeune reine à Marie-Thérèse, un long entretien avec le roi sur Élisabeth; il est irrité, chagrin et bien embarrassé. Ma bonne maman connaît Élisabeth, par tout ce que lui en a dit mon frère Joseph, et par ce que je lui en ai dit moi-même. A mon arrivée en France, j'avais trouvé en elle une petite sauvage que rien ne pouvait apprivoiser, brusque, rude, emportée et volontaire à faire peur, indocile à toutes les remontrances; il n'y a qu'une mère qui aurait pu adoucir ce caractère-là dans les premiers temps; on avait beau donner une entière autorité aux dames gouvernantes, ce ne pouvait être la même chose; à peine si elle avait connu sa mère. Cependant, elle avait un bon fonds, et, ce qui rassurait, beaucoup de sensibilité; il n'y avait que manière de diriger tout cela. Son obstination pouvait devenir caractère et sa fierté un bon point de direction, et comme elle était sensible, on pouvait lui faire comprendre l'avantage et le bonheur d'être aimée. Le roi lui a parlé sur son caractère avec patience et douceur et plus souvent avec humeur. Et comme on a vu que la douceur avait plus de succès, on a cessé de la cabrer; les gouvernantes ont usé, suivant les circonstances, de l'affabilité et de la froideur; elles ont fait parler la religion et l'émulation en l'associant à Clotilde qu'elle aimait tendrement; enfin, on a si bien réussi qu'on a été trop loin.

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 81, 82, lettre à Marie-Christine, du 19 mai 1777.

Dès que Clotilde a été mariée, elle n'a cessé de pleurer comme une Madeleine; elle est devenue sombre, retirée en elle: elle s'est jetée dans la piété la plus forte, et elle a fini par demander au roi de se mettre en religion aux Carmélites; cela afflige beaucoup le roi. Elle avait fait d'abord de cette idée un grand secret; mais il y avait trop d'yeux autour d'elle pour que le secret ne me soit pas parvenu: je l'ai emmenée à mon Trianon pour lui causer seule à seule, et malgré sa fermeté apparente, il m'a semblé qu'il y aurait encore remède. Le roi ayant été averti d'une autre part, comme j'allais lui en parler, il m'a dit qu'il prétendait bien qu'il n'en serait rien avant sa majorité, et il le lui a fermement signifié. Quand elle s'est ouverte, j'ai demandé au roi s'il ne trouverait pas à propos de devancer pour elle le temps de lui donner une maison; cela absorbera sa pensée, et comme elle aurait plus qu'aujourd'hui les moyens de faire du bien, elle ne songerait plus à s'enterrer. L'idée a paru bonne au roi, qui compte en user[1]...

L'idée était bonne, en effet, et Marie-Antoinette, qui eut la première le mérite de découvrir la mine de vertus que dissimulaient quelques passagers défauts, dès le 14 juillet 1775, écrivait à Marie-Thérèse :

Je suis enchantée de ma sœur Élisabeth; elle montre à l'occasion du départ de sa sœur et de plusieurs autres circonstances une honnêteté et une sensibilité charmantes. Quand on sent si bien à onze ans, cela est bien précieux[2].

Deux années plus tard, la reine pouvait écrire, le 19 mai 1777, à sa sœur Marie-Christine :

L'empereur (Joseph) a causé et plaisanté avec une bienveillance très-grande avec Élisabeth qui est maintenant charmante de caractère et fort grandie[3].

La conduite de Marie-Antoinette vis-à-vis des ministres, tous hostiles ou indifférents, quelques-uns même, comme M. de Vergennes, qui lui devait la faveur tant sollicitée de la présentation de sa femme[4],

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 69, 70, lettre à Marie-Thérèse, du 16 août 1775.
2. *Recueil d'Arneth*, p. 142. — Voir aussi la lettre du 15 septembre 1775, p. 145.
3. *Recueil d'Hunolstein*, p. 80.
4. *Recueil d'Arneth*, p. 124 et 128.

avec la circonstance aggravante de l'ingratitude, n'est pas moins délicate et héroïquement impartiale. Elle ne se venge de la coalition jalouse et timorée qui l'écarte de la confiance du roi et de la participation aux affaires que par le silence; quand elle en parle, par hasard, c'est pour reconnaître les bonnes qualités de ses adversaires; ou, trop véridique pour mentir en même temps que trop généreuse pour railler, elle se borne à enregistrer sans commentaires une disgrâce qui lui semble méritée.

C'est ainsi qu'elle assiste, en spectatrice et en observatrice plus qu'en reine, au mouvement des affaires et aux vicissitudes de l'État, durant la période qui s'écoule de 1774 à 1780.

Elle approuve le renvoi de M. de Meaupou, tout en redoutant, avec l'instinct merveilleux que les événements développèrent plus tard, les conséquences de cette restauration des parlements qui ne tardèrent pas, en effet, à reprendre leurs habitudes usurpatrices et séditieuses. De même dans Terray, remplacé par l'honnête Turgot, elle est presque tentée de regretter l'intendant habile dont l'efficace dureté valait mieux que des réformes stériles. Elle a pénétré dans le secret des faiblesses qui rendront inutiles les bonnes intentions de M. de Malesherbes, gagné aux idées philosophiques, et qui ne deviendra grand plus tard qu'en redevenant chrétien. Enfin elle a déploré le mélange fatal de pusillanimité et d'audace qui fait reculer M. de Maurepas devant le projet si populaire, soutenu par la reine, du transfert de la cour de Versailles à Paris, et du retour du roi au milieu de son peuple, et qui lui fait accepter les charges et les dangers du patronage armé de l'Amérique républicaine : guerre d'une hardiesse prématurée et d'une généreuse imprévoyance, qui ajoute aux griefs implacables de l'Angleterre, précipite l'effervescence de passions et d'idées fermentant dans toutes les classes, et creuse le déficit.

Hors quelques velléités de confiance et de déférence de Louis XVI, lors du lit de justice de novembre 1774, lors de la mort de Mme de Chabrillan, fille du duc d'Aiguillon, circonstance dans laquelle la reine se montre si délicatement généreuse et fait spontanément cesser l'exil de son plus grand ennemi, lors de la querelle et du duel de M. le comte d'Artois et du duc de Bourbon, enfin lors de la guerre entre l'Autriche et la Prusse, Marie-Antoinette, traitée par les uns en princesse étrangère et trop intéressée, par les autres en jeune femme frivole, plus occupée de toilette que de politique, est laissée dédaigneusement à l'écart du gouvernement. Parfois cette réserve devient si humiliante qu'elle ne peut s'empêcher de se plaindre au roi d'un manque d'influence qui l'expose, auprès de serviteurs toujours prêts à exagérer le maître, au manque de respect[1].

Ce n'est que vers 1780, quand l'autorité du titre de mère a donné tous ses droits à l'épouse, quand l'intérêt de ses enfants lui inspire une ambition pleine de prévoyance et de dévouement, quand enfin le roi, gagné à la fois à la confiance par l'ascendant d'un esprit supérieur et l'instinct de conservation, trouve à la fois prudent et doux de partager les angoisses de sa responsabilité, que Marie-Antoinette est ménagée et consultée. On peut lui reconnaître une influence, toujours croissante avec le danger, dans le choix successif de Necker, de M. de Calonne, de M. de Brienne surtout ; choix, qu'on le remarque, qui témoignent d'un grand désintéressement, car il s'agit là d'hommes plus novateurs que conservateurs, plus attachés à la France qu'à l'Autriche, et plus au pouvoir qu'au succès. Mais jusque-là Marie-Antoinette assistera passivement à ce défilé de ministres où Turgot et Malesherbes, qui ont succédé à M. Terray et à M. de la Vril-

1. *Recueil d'Arneth*, pp. 127, 168, 225, 226, 227, 247.

lière, sont remplacés eux-mêmes par M. de Sartine ou par M. de Clugny et M. Amelot; où M. de Muy disparaît devant M. de Saint-Germain, qui s'évanouit à son tour devant M. de Montbarrey; où M. Taboureau des Réaux amènera Necker; où enfin demeure seul inamovible jusqu'à sa mort M. de Maurepas, ce premier ministre charmant et fatal qui assiste si gaiement à la décadence de la monarchie.

Les scrupules, les préjugés, les soupçons qui avaient longtemps exigé du roi cet éloignement de la reine étaient si puissants et si unis qu'ils triomphèrent, en juin 1775, du désir tout naturel qu'il eût éprouvé de voir celle qu'il avait choisie pour épouse partager solennellement avec lui les honneurs du sacre et du couronnement. Marie-Antoinette ne devait recevoir que du danger sa part de royauté. Louis XVI se laissa égoïstement couronner seul à Reims et Marie-Antoinette ne fut, pour ainsi dire, que la principale spectatrice de la cérémonie. Elle dévora, avec une courageuse résignation, l'affront secret de cette exclusion, adoucie par des promesses qui ne furent jamais tenues. Sa lettre du 22 juin 1775 à sa mère ne porte pas la moindre trace de reproche ou de regret. Elle ne trouve qu'à louer le roi et la nation au moment même où elle leur doit la plus pénible des déceptions :

Le sacre a été parfait de toute manière; il paraît que tout le monde a été fort content du roi; il doit bien l'être de tous ses sujets. Grands et petits, tous lui ont montré le plus grand intérêt; les cérémonies de l'église étaient interrompues au moment du couronnement par les acclamations les plus touchantes. Je n'ai pu y tenir, mes larmes ont coulé malgré moi, et on m'en a su gré. J'ai fait de mon mieux, pendant tout le temps du voyage, pour répondre aux empressements du peuple, et quoiqu'il y ait eu beaucoup de chaleur et de foule, je ne regrette pas ma fatigue, qui, d'ailleurs, n'a pas dérangé ma santé... C'est une chose prodigieuse dans le caractère français de se laisser emporter aux mauvaises suggestions et de revenir tout de suite au bien. Il est bien sûr qu'en voyant des gens qui, dans le malheur, nous traitent

[illegible] bonheur. Le roi m'a [illegible] je n'oublierai de ma vie dût-elle [illegible]. Ma mère maman, qui est si bonne, aurait [illegible].

Ce n'est que plus tard, bien des années plus tard, en 1791, qu'il souvient de cette première humiliation qui en présageait tant d'autres, elle laissait tomber de son cœur, débordant dans l'intimité fraternelle, une goutte d'amertume aussitôt effacée [1].

C'est là pourtant l'injuste humiliation que le meilleur des hommes et le plus humble des rois, aveuglé par ce respect des susceptibilités rationales qui ne le sauva pas de leur injustice, infligeait à la princesse qui, une seule fois, s'était montrée sévère, pour punir, par la leçon d'un refus, un maladroit Allemand, lequel, croyant lui faire sa cour, avait sollicité la permission de visiter le château de Trianon, baptisé par lui, dans sa demande, du nom de *Petit-Vienne* [2].

L'histoire de Marie-Antoinette, on le voit par tout ce qui précède, n'est pas, de 1775 à 1781, l'histoire de la reine de France, mais l'histoire de la reine de Trianon. Racontons donc cette histoire intime, touchante, familière ; montrons Marie-Antoinette, à qui il n'est encore accordé, de tous les attributs du pouvoir suprême, que le droit de se faire aimer, se résignant à ce modeste privilège, et, ne pouvant marquer sa trace par de grandes actions, la marquant par de bonnes œuvres. Répétons ces mots pleins de grâce, racontons ces actes pleins de générosité par lesquels, en dépit des coteries ennemies, elle arrive à la popularité et même à l'admiration. Tout ce simple et charmant

1. *Recueil d'Arneth*, p. 138.

2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 260, lettre à Marie-Christine, septembre 1791.

3. *Recueil d'Hunolstein*, p. 72. — Voir aussi *Mémoires de madame Campan*, édit. Barrière, p. 166.

récit va grouper ses personnages autour de ce gracieux château de Trianon, don heureux du roi, dont la chronique vaut bien l'histoire de Versailles. C'est là que Marie-Antoinette, en robe de percale blanche et en chapeau de paille, se promènera souriante avec ses dames, dont le nom d'amies récompensera la fidélité. C'est là qu'elle trompera, par une adoption touchante, les impatiences de son cœur et les besoins de sa tendresse. C'est là qu'elle dirigera, avec la sémillante princesse de Lamballe et la douce M^me^ de Polignac, ce petit gouvernement de la bonté, de la charité, du pardon, du bienfait, inauguré par un de ces mots heureux qui méritent si bien leur bonheur, et qu'on applaudit les larmes aux yeux.

Le voici, tel que le raconte Weber, et tel que le confirme le témoignage du propre neveu de M. de Pontécoulant.

Le marquis de Pontécoulant, major des gardes du corps, avait eu, du vivant de Louis XV, le malheur de déplaire à la Dauphine. Quoique le grief ne fût pas bien grave en lui-même, la jeune princesse l'avait ressenti avec toute la vivacité de son âge, et avait été jusqu'à dire qu'elle ne l'oublierait jamais. Le marquis de Pontécoulant, qui n'avait pas oublié non plus cette parole, ne vit pas plutôt Marie-Antoinette sur le trône, qu'il se crut menacé d'un désagrément, et résolut de le prévenir ; il alla remettre sa démission entre les mains du prince de Beauvau, capitaine des gardes, lui expliquant avec franchise le motif de sa douloureuse démarche ; ajoutant qu'il serait au désespoir de quitter le service du roi, et qu'il se trouverait trop heureux si Sa Majesté voulait l'employer autrement. Le capitaine des gardes, qui voyait la douleur et connaissait le mérite du major, se charge de la démission, mais avant de la présenter au roi, va chez la reine, lui expose l'amertume dans laquelle est plongé M. de Pontécoulant, l'utilité, l'ancienneté de ses services, et demande les ordres de la reine sur l'usage à faire de cette démission.

La vue seule du prince de Beauvau eût inspiré une action généreuse, et Marie-Antoinette en avait le principe dans son propre cœur : « La reine, répondit-elle, ne se souvient point des querelles de la Dauphine ; et c'est moi qui prie M. de Pontécoulant de ne plus songer à ce que j'ai oublié [1]. »

Si nous parcourons les recueils de *Correspondances* ou les *Mémoires*, partout où la reine paraît, c'est qu'il y a un heureux à faire. On ne lui laisse que les fleurs. Elle les prend.

Elle laisse écrire à Louis XVI une belle lettre au duc de la Vrillière, où il recommandait d'un éloge les mérites aimables de Gresset et rendait hommage à la gloire de Buffon [2].

On reconnaît aussi son inspiration dans la lettre suivante, qui fait trop d'honneur au goût de Louis XVI pour n'en pas faire à celui de Marie-Antoinette :

J'ai été avant-hier à l'opéra d'*Iphigénie en Aulide*, du chevalier Gluck, que j'ai entendu à Paris. La reine, Madame et mes deux frères en ont été transportés comme moi [illegible] de la plus grande beauté. J'en ai témoigné ma satisfaction à [illegible] je veux lui envoyer quelque présent qui montre le cas que [illegible] de ses talents.

LOUIS [3].

Mais si la reine se montrait la protectrice active, intelligente, dévouée, [illegible] des grands artistes de son temps, si elle se [illegible] du parti de Gluck et combattait, elle aussi, pour cette gloire [illegible], si elle trouvait encore du zèle et de la grâce pour combler de reconnaissance Grétry et Mme Le Brun, il est deux grandes mémoires nationales, plus hautes et plus mâles,

1. *Mémoires de Weber*, édit. Barrière (Didot), p. 29. — *Souvenirs historiques et parlementaires du comte de Pontécoulant*. Paris, Michel Lévy, 1861, t. I, p. 47.
2. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 39, lettre au duc de la Vrillière, 3 juin 1774.
3. *Ibid.*, t. I, p. 60, lettre du 14 janvier 1775.

qui lui doivent leur autel redoré et leur laurier reverdi. Il s'agit de la famille de l'héroïque d'Assas et de celle du grand Corneille. C'est à l'initiative de Marie-Antoinette, ainsi qu'il résulte d'une lettre du propre frère du brave chevalier, que fut dû le premier hommage royal à un homme qui avait bien mérité de la patrie [1] (septembre 1777). Et c'est aussi à la reine que s'adresse la Comédie-Française, implorant ses bienfaits en faveur d'un petit-neveu de l'auteur du *Cid* [2].

Voilà ce que faisait la reine de Trianon. La reine de Trianon, par la grâce, l'à-propos, la bonté, la charité, le goût des arts, l'amour des fleurs, l'enthousiasme des poëtes, l'admiration universelle, était donc bien vraiment, en dépit de M. de Maurepas, la reine de France. Une seule chose manquait à sa gloire et à son bonheur. Un seul fleuron de moins déparait sa couronne. Et, à certain regret opiniâtre et cuisant, le deuil de sa pensée se reflétait sur son visage. Oui, ce fut là la véritable, la grande, l'unique douleur de Marie-Antoinette jeune; la seule qui mît des larmes fréquentes, amères et secrètes aux yeux de celle à qui tout souriait; la seule enfin qui semblât, en plein printemps, comme un froid présage des flétrissures de l'automne. Marie-Antoinette n'avait pas d'enfant. Son cœur ne connaissait point dans toute son intégrité cet orgueil de la reine, ce bonheur de l'épouse, ces plaisirs et ces devoirs nouveaux, auxquels elle aspirait de toute la force de sa tendresse inutile. « Je suis mère! » c'est là le cri triomphant qui lui vient tous les ans de Naples, qu'elle entendra prononcer deux fois par sa féconde belle-sœur, l'heureuse Savoyarde, et qui deux fois lui percera le cœur. Écoutez cette lettre de Versailles, le 12 août 1775. Qu'elle est triste et touchante dans ce qu'elle avoue, plus triste et plus touchante dans ce qu'elle ne dit pas!

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 105.
2. *Ibid.*, p. 112 (février 1778).

Madame ma très-chère mère, la comtesse d'Artois est accouchée le 6 à trois heures trois quarts, le plus heureusement possible. J'ai été pendant tout le temps dans sa chambre: il est inutile de dire à ma chère maman combien j'ai souffert de voir un héritier qui n'est pas de moi: je suis pourtant venue à bout de ne manquer à aucune attention pour la mère et pour l'enfant[1]...

Et ce fut là vraiment un effort héroïque : car celle que la reine épargnait ainsi ne ménageait pas, elle, les susceptibilités et les regrets de la reine assise à son chevet. Au moment où on annonça la double victoire : *un enfant! un prince!* la comtesse d'Artois se frappa le front avec vivacité en s'écriant : « *Mon Dieu, que je suis heureuse!* » Combien la reine dut ressentir le contre-coup de cette joie si naïvement égoïste, si innocemment insolente! Cependant sa contenance fut parfaite. Elle donna toutes les marques de tendresse possibles à la jeune accouchée, et ne voulut la quitter que lorsqu'elle fut hors de toute espèce de danger. Ensuite, pâle, mais le front calme, elle traversa lentement, noblement, sous les mille regards d'une foule immense, les escaliers et la salle des gardes. Au bout l'attendait la plus pénible épreuve. Les poissardes, qui s'étaient arrogé le droit de parler aux souverains dans leur grossier et énergique langage, la suivirent, et l'apostrophant rudement, elles la gourmandèrent de sa lenteur à remplir son devoir et le vœu de la nation, lui criant que c'était à elle à donner la première des héritiers au trône. La reine précipita ses pas sous cette pluie de reproches populaires, et arrivée dans son cabinet, seule enfin, elle tomba sur un sofa, et, enfermée avec M^me^ Campan, elle pleura de cette douleur terrible qui ne veut pas être consolée[2].

Cependant elle était belle, elle était la grâce même, plus belle encore que la beauté. Elle avait vingt ans. Sur le trône, et à cet âge, il n'est pas de douleur sans espérance. Marie-Antoinette espérait

1. *Recueil d'Arneth*, p. 143.
2. *Madame Campan*, édit. Barrière, p. 109.

donc avec toute la France. En août 1776, cependant, cette comtesse d'Artois, qui avait sur elle ce vulgaire et terrible avantage de la fécondité, lui jetait encore au cœur le défi d'un second enfantement. C'est alors que Marie-Antoinette, pour se donner la force de résister dans ce duel inégal, pour maintenir artificiellement ce feu sacré impatient d'un objet légitime, pour inspirer peut-être à un époux indifférent les mêmes regrets qu'elle ressentait, prenait cet étrange, ce charmant, ce touchant parti d'adopter une sorte de poupée humaine, de jouer à la mère, puisqu'elle ne pouvait encore jouir que par une fiction de son imagination et de son cœur, de ce bonheur dont l'illusion même est consolante.

Elle avait toujours près d'elle quelque enfant appartenant aux gens de sa maison, et lui prodiguait les plus tendres caresses. Mais cela ne suffisait plus à ce cœur affamé d'aimer. Il lui fallait, fût-ce l'enfant d'une autre, un enfant à elle, capable d'oublier le lieu natal et le sein nourricier, capable de lui dire tout le jour ces mots si doux dans la bouche de notre chair et de notre sang : *Ma mère!*

Un jour de promenade aux champs, la reine traversait en calèche, rêveuse et distraite, le hameau de Saint-Michel près de Luciennes. Soudain retentit un cri enfantin, suivi d'un autre plus grave. Les chevaux s'arrêtent, sous l'effort du cocher et des postillons, et une vieille femme en cheveux gris, qui s'est élancée, relève sain et sauf, et tâte, tout attendrie, un gros garçon de quatre ou cinq ans, rose et frais, aux cheveux blonds bouclés, qui, emporté par sa course étourdie, s'était jeté sous les pieds des chevaux. Ses grands yeux bleus étonnés, qui n'ont eu que l'éclair du danger, se fixent sur le spectacle qui l'entoure, si différent de ce bruit terrible de la roue, entendu dans la poussière, à travers les étincelles, dans cet éclair de la chute où l'on sent passer la mort. La reine, debout dans sa calèche, lui sourit, lui tend les bras, le presse sur son sein, l'embrasse et s'écrie

que cet enfant est à elle, que le hasard le lui donne, et qu'elle le prend pour se consoler de l'absence de celui qu'elle attend.

— A-t-il sa mère? demanda-t-elle à la paysanne, qui ne savait pas encore à quelle grande dame elle parlait.

— Non, madame, ma fille est morte l'hiver dernier, en me laissant cinq petits enfants sur les bras.

— Je prends celui-ci et je me charge de tous les autres; y consentez-vous?

— Ah! madame, ils sont trop heureux, répondit la paysanne; mais Jacques est bien mauvais, voudra-t-il rester avec vous?

— Je l'apprivoiserai, j'espère, dit la reine qui, après avoir laissé une grosse bourse pleine d'or aux mains de la vieille éblouie, donna le signal du départ. Mais les moues, puis les cris, puis enfin les coups de pied et les égratignures du petit rustaud dépaysé et effarouché, l'obligèrent à abréger sa promenade.

L'arrivée de la reine, dans ses appartements à Versailles, tenant ce petit rustre par la main, fut, comme on le pense, un vrai coup de théâtre de surprise et de curiosité. L'enfant, objet de tout cet émoi, n'en devenait que plus sauvage et criait à tue-tête qu'il voulait sa grand'mère, son frère Louis, sa sœur Marianne, ses oies. Rien ne pouvait calmer cet accès de la nostalgie du chaume et du ruisseau. On le mit aux mains de la femme d'un garçon de la toilette qui, pour faire sa cour, passa deux jours à laver, à peigner, à apprivoiser enfin ce joli sauvage. Quand il reparut devant la reine émerveillée, la métamorphose était complète. Elle ne l'en aima que davantage, car avec l'habit blanc, les dentelles, l'écharpe rose à franges d'argent, le chapeau à plumes, le petit drôle était charmant, et l'on avait enfin, dans tout son éclat, le Chérubin, que dissimulaient le hâle, la poudre, le bonnet de laine, le jupon rouge et les sabots. La reine fut charmée de sa trouvaille. Elle prit goût à sa maternité fictive. On le lui ame-

nait tous les matins à neuf heures; il déjeunait, dînait avec elle, souvent même avec le roi. Elle se plaisait à l'appeler *mon enfant!* et lui prodiguait les caresses les plus tendres, flattant ainsi ses espérances et trompant ses regrets par la plus touchante des illusions.

Cette protection, comme on pense, porta bonheur à toute la famille. Nous en trouvons la trace dans la *Correspondance* même du roi.

Il y a quelques jours, — écrit-il de Versailles le 7 août, à M. Amelot, — que la reine, en traversant le petit village de Saint-Michel, à cinq quarts de lieue d'ici, rencontra une pauvre vieille femme caduque et infirme entourée de petits orphelins de père et de mère, et dont la pauvre femme est le seul et unique soutien; elle est leur aïeule et peut alors bien difficilement suffire à tant de charges. La reine, touchée, s'est chargée du plus jeune de ces petits malheureux, qui a trois ou quatre ans. Je veux aussi ma part dans cette bonne œuvre, et je me charge de l'aîné, pour qu'il reçoive à Paris une éducation honnête et un métier. Je vous donne la commission d'arranger cela pour le mieux, et de voir ce que devient le reste de ces pauvres paysans[1].

Pour le favori enfantin de Marie-Antoinette, il demeura auprès d'elle jusqu'à l'époque où il dut céder la place à Madame, et effacer devant de vrais droits ses passagers privilèges; il n'en demeura pas moins comblé de bienfaits, et l'objet d'une sollicitude spéciale, protégé par le charme du souvenir comme il l'avait été par celui de l'espérance. Il avait près de vingt ans en 1792. La contagion de l'exaltation, l'influence de la peur firent de ce malheureux, qui redoutait le souvenir dangereux de l'ancienne faveur, le pire des ingrats et des fanatiques. Il prit la tête de la canaille à Versailles, osa maudire et insulter cette royale main dans laquelle il avait mangé et finit par être tué à la bataille de Jemmapes [2].

Mais bannissons de notre imagination ces ombres tragiques, accu-

1. *Recueil Feuillet de Conches,* t. I, p. 86, 87.
2. Madame Campan, *Mémoires,* édit. Barrière, p. 110, 111.

mulées par la triste nécessité d'anticiper sur la fin, arrivée en plein âge de sang, d'une histoire commencée en ce temps pastoral et sentimental qui semble un regain de l'âge d'or. Revenons bien vite à la reine de Trianon, et disons enfin ce qu'était ce château à la Florian, de qui Marie-Antoinette le tint, comment elle en fit sa résidence favorite, son petit Versailles rustique et familier, et quelle vie elle y menait, de 1774 à 1786, entre ses deux amies de cœur, M^me^ de Lamballe et M^me^ de Polignac, puis entre ses deux enfants, élevés au milieu des cygnes et des fleurs. Nous avons peint la reine, peignons maintenant le palais de ce printemps du règne.

CHAPITRE III

Un beau jour de la fin de mai 1774, le roi, galant ce jour-là, avait dit à la reine surprise et charmée : « Vous aimez les fleurs, eh bien ! j'ai un bouquet à vous donner, c'est le petit Trianon [1]. »

Était-ce pour la dédommager de l'échec de la disgrâce du duc de Choiseul, deux fois vainement reconduit par elle, par la main, aux portes du ministère ? Était-ce pour obéir, à son insu, aux calculs machiavéliquement frivoles d'un ministre qui connaissait la nation, et qui trouvait bon que la reine confirmât naïvement la réputation, qu'il lui avait faite, de légèreté, d'incapacité, d'indifférence à tout ce qui n'était pas un triomphe d'Opéra, une ovation de paysans, une promenade sur la terrasse de Versailles, le soir, incognito, ou le spectacle idyllique d'un lever de l'aurore ? Quoi qu'il en soit, ne fallait-il

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 40.

pas endormir cette activité inquiète, cette fière sollicitude qui s'échappaient parfois en coups d'œil déconcertants, en mots d'une raillerie profonde, l'encourager enfin à oublier délicieusement ces ministres surannés que la reine appelait « *les ministres du feu roi* »; étouffer, en un mot, dans les rayons et dans les fleurs, cette noble ambition naissante d'être autre chose que la femme la plus à la mode de son royaume?

Le don fut d'ailleurs des mieux accueillis. Digne du roi en une de de ses plus heureuses inspirations, il l'était encore davantage de la reine qui allait le parer de sa grâce, l'embellir de sa beauté.

Le petit Trianon était, à l'extrémité du parc du grand Trianon, un pavillon à la romaine, de forme carrée. Cette miniature de palais, qui n'avait guère que douze toises sur chacune de ses faces, se composait d'un rez-de-chaussée et de deux étages montant entre des colonnes et des pilastres d'ordre corinthien, joliment fleuris, parfaitement cannelés, et couronnés des balustres d'une terrasse italienne. L'architecte Gabriel l'avait élevé sous la surveillance du marquis de Ménars. Le sculpteur Guibert y avait fait merveille. Le roi, le vieux roi, s'éprenait, en ses dernières années, de ce petit coin de son grand Versailles. Cette demeure était à sa taille et il y avait ses aises. Il s'était plu à l'entourer d'un jardin botanique; et là, parmi les mille parfums et les mille couleurs de la Flore étrangère, presque ignorée alors de la France, se promenant à pas lents... il essayait d'amuser ses fatigues en herborisant avec le duc d'Ayen [1]....

Ce fut là le prix de la renonciation tacite de Marie-Antoinette à l'ennui et à l'orgueil des affaires; ce fut la rançon de la liberté laissée à MM. de Maurepas et de Vergennes d'abâtardir la France. Marie-Antoinette, ajournant la lutte où une reine ne peut entrer qu'un Dauphin dans ses bras, se résigna à ces jardins de Capoue où elle parut un moment s'endormir à jamais dans les roses, et la houlette de bergère, devenue entre ses mains une baguette d'enchantement, parut la consoler du sceptre perdu.

1. Edmond et Jules de Goncourt. *Histoire de Marie-Antoinette*, p. 89.

C'était le beau temps pour la nature. Buffon décrivait ses merveilles dans un chef-d'œuvre immortel. Florian ressuscitait la bergerie idéale de l'*Astrée*. Horace Walpole montrait aux visiteurs son Strawberry-Hill, et le prince de Ligne, dans l'intervalle de ses courses continuelles entre Paris et Bruxelles, jetait l'or, comme un fumier, au pied des trophées exotiques des serres de Bel-OEil. L'abbé Delille apprêtait en souriant la lyre des *Jardins*. Le Tivoli de M. Boutin; Ermenonville, où mourut Rousseau; le Moulin-Joli, où M. Watelet, fermier général, artiste et poëte, chantait l'art de Raphaël;

Monceau, dont les ombrages, semés de ruines postiches et de sphinx authentiques, abritaient les promenades encore inoffensives du duc de Chartres, offraient des modèles de cette décoration empruntée au génie de la nature alliée avec le génie de l'homme.

Marie-Antoinette parut, et Trianon, l'inimitable petit Trianon, miniature du grand, sortit du sein des fleurs savamment disposées sous la direction du duc de Caraman, jardinier grand seigneur, qui, dans les jardins de Roissy chers à M^me^ du Deffand, avait fait son chef-d'œuvre. Derrière lui marchaient l'architecte des verdures et le peintre des ruines spirituelles, Mique et Hubert Robert. Sous leurs pas naissent les improvisations charmantes, les caprices heureux. Ici, leur inspiration place un pont rustique aux arceaux sveltes et flexibles

comme des lianes recourbées ; là-bas, un belvédère aérien mirant dans l'eau ses clochetons empanachés de clématites et de jasmins ; plus loin un moulin, au joyeux tic-tac ; une île flottante, sorte de barque fleurie oscillant au remous ; un temple à l'Amour, d'heureux et charmant augure, une laiterie de marbre blanc... Partout, autour de la royale châtelaine, s'empressent les gens d'esprit et de goût : Bonnefoy, son ingénieux intendant, Campan, le chef de ses domaines féeriques, et M. de Jussieu, qui arrose gravement devant elle les cèdres du Liban transplantés sous le ciel de Versailles. La reine avait dit : « Que le plus beau de mes rêves soit ! » Et ce rêve fut réalisé. Trianon, à cette aube de sa splendeur, est un rêve réalisé avec Dieu pour complice.

Pour se conformer à ce cadre éclatant, où les fleurs et les papillons développent l'arc-en-ciel des couleurs inconnues, Marie-Antoinette se revêt d'une garde-robe encore éblouissante, dans ses échantillons fanés, conservés aux Archives, et qui semblent teints aux couleurs d'un prisme liquide. Par une innocente coquetterie, dans ce domaine de fée, elle était vêtue comme une fée. Mais cette fée était bienfaisante et les pauvres la bénissaient à dix lieues à la ronde. Et choisissant autour d'elle, pour goûter le bonheur d'aimer, en attendant qu'elle pût goûter celui d'être aimée, elle trouvait tour à tour les deux compagnes, les deux amies les plus capables de faire oublier à son cœur l'absence de cette double félicité promise depuis cinq ans à ses espérances.

Car le Trianon de 1775, ce n'est pas encore le Trianon des jours splendidement heureux, ce n'est que l'esquisse, dorée des rayons du matin, de ce magnifique tableau où il semble voir approcher dans la brume les deux personnages retardataires de la trilogie future : le père, l'enfant.

Mais voici le moment d'introduire sur la scène, car ce premier

Trianon lui appartient presque autant qu'à Marie-Antoinette elle-même, cette princesse candide et charmante, cette veuve de vingt ans, pareille à un ange en deuil, cette Antigone du bon et pieux duc de Penthièvre, qui pleure avec elle son fils chéri, la princesse de Lamballe enfin, amie des bons et surtout des mauvais jours, à qui ne manqua aucune gloire, même celle du martyre [1].

Étrangère au milieu d'une cour indignée de l'abolition de l'étiquette, d'une famille jalouse, d'une nation prévenue, le premier besoin de la jeune reine avait été de donner son cœur à une amie digne de ce nom, qui consolât ses déceptions et rassurât ses craintes. Sa liaison éphémère avec la duchesse de Pecquigny et M^me^ de Saint-Mégrin, et enfin M^me^ de Cossé, qui n'avaient que de l'esprit, fut bientôt remplacée par une véritable amitié pour la princesse de Lamballe, qui avait plus de tendresse, plus de dévouement, plus de désintéressement que d'esprit, mais qui n'en fut que plus chère à celle qui ne cherchait qu'un cœur. Ce fut la première liaison solide de la reine, et en dépit de quelques nuages amassés par l'intrigue, la plus durable, celle qui caractérise le mieux sa vie intime, et où elle a le plus laissé de son âme.

C'est aux petits bals intimes de M^me^ de Noailles que Marie-Antoinette, encore Dauphine, connut la princesse de Lamballe. Mais c'est à Trianon, au milieu des arbres et des fleurs, dans les sentiers pleins d'oiseaux, au bord des étangs peuplés de cygnes étincelants glissant parmi les nénuphars, par une éclatante matinée ou une vaporeuse soirée de mai, que s'épanouit doucement, comme une fleur intérieure, cette amitié de la reine pour la princesse de Lamballe, aussi pure que passionnée. Un seul mot suffit à l'expliquer : la confiance.

1. Voir notre livre intitulé : *La princesse de Lamballe* (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan), *sa vie, sa mort* (1749-1792), d'après des documents inédits, avec portrait et autographes. Paris, 1864. Henri Plon, in-8°, p. 70 à 120.

En 1774 et 1775, durant ces heureux et joyeux printemps où Marie-Antoinette, « semblable aussi à une matinée de printemps », a dit un spirituel contemporain, le chevalier de l'Isle allait à Trianon, dans un cabriolet qu'elle conduisait elle-même, y jouait la comédie en famille, se mêlait le dimanche aux bals populaires de Versailles, la reine ne paraît guère sans être accompagnée de son inséparable, la princesse de Lamballe, qui allait, en septembre 1775, lui être à jamais attachée par un lien officiel, par ce titre de surintendante de sa maison, dans lequel celle qui le lui donna avait considéré surtout l'obligation de la résidence. L'hiver de 1776 nous montre réunies, enveloppées d'hermine et de cygne, la tête ceinte du toquet slave à aigrette de héron, la reine et son amie, durant ces promenades en traîneau, importées de Vienne, qui, en dépit de la famine et du froid, furent un enchantement pour les yeux du peuple parisien.

Comment essayer, sans échouer contre les perfections du plus délicat des modèles, l'esquisse de cette attrayante physionomie, d'une gaieté si douce, d'une expression si touchante, où une mélancolie précoce glisse sans l'altérer, comme une ombre sur un rayon, à travers le tranquille éclat d'une beauté qui parle plus à l'âme qu'aux yeux? C'est là le caractère essentiel de la figure de M^me^ de Lamballe. Son visage était comme l'image de son âme, gracieux et tendre; tout en elle respirait cette virginale pudeur qu'un court mariage avait laissée intacte. Et elle gardait, veuve précoce, le charme attendrissant et ce je ne sais quoi qui est comme le parfum de la jeune fille. Son caractère conciliant et caressant, son esprit naïf, son harmonieux français-italien, tout ajoutait à cette surprise charmante, à cette impression ineffable de la fleur survivant au fruit, de l'enfant survivant à la femme.

Comment Marie-Antoinette, dont de récentes publications nous ont enfin livré l'âme dans sa gracieuse nudité, et dont les lettres nous

montrent si bien la princesse allemande dans la reine française; comment Marie-Antoinette, énergique et tendre, active et rêveuse, et dont l'imagination généreuse, bercée des souvenirs d'une patriarcale royauté, aspirait à un peuple fraternellement uni sous un sceptre paternel; comment Marie-Antoinette, impatiente de l'étiquette, amoureuse de la nature, eût-elle résisté à cet attrait innocent, à ce charme naïf, à cet enchantement modeste, à cette bonté qui s'oublie, à cette grâce qui s'ignore, à toutes ces qualités d'une princesse selon sa race et selon son cœur, qui semblait réaliser son utopie et personnifier sa charmante chimère? La première fois que la reine vit M^me^ de Lamballe, elle l'aima. D'un bond impétueux, d'un invincible élan, ce noble cœur se précipita, brisant les obstacles officiels, rompant avec les traditions du rang, au-devant du seul cœur qui fût digne de lui.

Étrangère, isolée, méconnue, humiliée de sa stérilité et des froideurs de son époux, des jalousies de sa famille, des hostilités de la cour, c'est avec une sorte de joie fébrile, d'emportement consolateur que Marie-Antoinette se jeta dans les bras de cette amie assez tendre pour tout comprendre, assez désintéressée pour tout savoir, assez discrète pour tout oublier, assez dévouée pour tout sacrifier. Et l'angélique Lamballe, sans s'enorgueillir de cette auguste conquête, de ce royal hommage, se consacra, dans sa naïve reconnaissance, à ce nouveau devoir de l'amitié, qui, avec sa mission filiale auprès de son beau-père, allait remplir désormais son âme et sa vie. Et comme tout se tient dans ce monde, le bien comme le mal, cette compagne presque céleste, cet ange gardien, semblent avoir porté bonheur à la reine. L'affaire de la nomination de la surintendante, qui cause à la cour une véritable émeute de femmes titrées (car plus on est haut placé, moins on supporte une supériorité), est la première dans laquelle Marie-Antoinette lutte victorieusement contre le courant d'influences contraires. Ce brevet de la princesse de Lamballe, signé, malgré l'opposition

étroite de Turgot, le 16 septembre 1775, fut le premier triomphe de la reine, et, doux surtout à son cœur, il ne fut pas indifférent à son amour-propre.

M^me^ de Lamballe, elle, dans cette charge qu'elle n'avait pas recherchée, demeura indifférente aux honneurs; mais elle accepta les devoirs avec l'empressement naïf d'un cœur qui aimait à aimer. Marie-Antoinette n'avait vu dans cette place, si dangereuse entre les mains d'une femme ambitieuse, qu'un moyen de rapprocher d'elle cette princesse amie des champs et de la solitude, qui fuyait la reine pour fuir la cour. M^me^ de Lamballe ne vit dans cet honneur qu'une occasion de plus de se donner, et elle se résigna à des fonctions qui l'obligeaient à briller, parce qu'elles lui permettaient d'être utile.

De 1775 à 1778, pas un nuage ne passe sur cette amitié toujours sereine. Tout est commun, plaisirs et peines, entre la reine et celle à qui elle ne fait qu'un reproche, celui de ses rares et cependant à son gré trop nombreuses absences. Si la princesse s'éloigne pour accompagner son beau-père, qui va présider les états de Rennes et montrer aux Bretons humiliés du joug d'un d'Aiguillon cette figure d'un prince juste et pieux qu'ils n'ont pas vue depuis si longtemps, la reine se plaint tendrement de cette séparation inévitable, tout en félicitant la digne fille du duc de Penthièvre du charme pacificateur de ses yeux et des nobles conquêtes de sa vertu et de son exemple. La princesse perdra bientôt successivement, et à peu d'intervalle, son père et sa mère. La reine vient pleurer avec elle et s'associe à son deuil, en termes à la fois flatteurs et consolateurs. De chaque côté, c'est comme un assaut de prévenances ingénieuses et d'aimables surprises. En décembre 1775, par exemple, au retour de ce voyage de Rennes, si fécond en bénédictions et qui renouvelle, au cœur ulcéré d'un peuple justement fier, l'antique amour et l'antique fidélité, Marie-Antoinette,

impatiente d'embrasser son amie, la fait prier de paraître aussitôt son arrivée, en quelque état qu'elle soit. Et en entrant la belle absente s'attendrit en voyant son portrait peint sur une glace de l'appartement de la reine. En juin 1776, apprenant à Marly que la princesse était malade de la rougeole à Plombières, Marie-Antoinette envoyait le duc de Lauzun chercher des nouvelles de son amie, et Lauzun, pour proportionner sa rapidité à l'impatience dont il avait été témoin, brûlait la poste et crevait ses chevaux.

Enfin, vers 1777, quand Marie-Antoinette est heureuse, quand elle est fière d'être enfin pour tout de bon épouse et reine, c'est la princesse qui a la primeur de ces douces confidences, c'est avec elle qu'elle partage, en des expansions charmantes, les joies nouvelles de ce cœur qui se sent devenir maternel. Et à cette surprise si longtemps attendue, à ce triomphe de leurs vœux communs, de leurs espérances fraternelles, le cœur de la princesse manquera d'éclater, et elle tombera foudroyée du bonheur d'assister aux couches de Marie-Antoinette.

C'est à ce moment que paraît, providentiellement amenée par le hasard, qui semble favoriser maintenant Marie-Antoinette, et réserver des amitiés nouvelles aux besoins d'un cœur élargi, M^me^ de Polignac, émule, non rivale de M^me^ de Lamballe, d'une grâce plus mondaine, d'une vertu plus humaine, d'une perfection plus profane, l'amie privilégiée des jours de prospérité, comme M^me^ de Lamballe le sera des jours d'épreuve; fidèle seulement quand l'autre sera utile, morte de la mort de la reine après elle, tandis que M^me^ de Lamballe aura cette gloire, méritée par tant de sacrifices, de mourir avant elle et pour elle.

M^me^ de Polignac, douce, bonne, modeste, plut autant à Marie-Antoinette par sa situation que par ses qualités, et sa faveur s'accrut de sa pauvreté. Marie-Antoinette avait besoin d'une amie toujours

prête, d'une amie sans partage et sans devoirs trop jaloux, d'une amie, enfin, qui lui dût tout, qui fût entièrement sa créature, et auprès de laquelle elle pût goûter entièrement le bonheur du bienfait et de la reconnaissance. M^me^ de Lamballe était trop près du trône par le rang pour pouvoir naturellement descendre à certaines complaisances, pour pouvoir donner à la reine ce bonheur auquel elle aspirait avec une égoïste générosité, d'être tout pour quelqu'un dont la vue seule est une flatterie et la présence un hommage. La reine crut avec raison le trouver dans la douce, la gaie, la raisonnable, la tendre M^me^ de Polignac, vers laquelle l'attirait un de ces charmes d'autant plus irrésistibles qu'ils semblent indifférents. Qui pourrait la blâmer de cette préférence, puisqu'elle ne coûta de douleur, de regrets et de remords à personne? M^me^ de Polignac et la princesse de Lamballe se remplacèrent sans se succéder. Il n'y eut ni usurpation ni déchéance. L'une convenait mieux à l'adversité, l'autre à la prospérité. M^me^ de Polignac était venue à son heure, à l'heure de la jeunesse triomphante, du charme victorieux, de la fécondité tant attendue, tant désirée. M^me^ de Lamballe attendit la sienne. La future hôtesse des Tuileries dévastées, la future compagne de la royauté prisonnière céda, sans colère comme sans humiliation, sa place à la prochaine gouvernante des enfants de France. Aussi inaccessible à l'envie qu'à l'ambition, elle ne montra aucun dépit d'un changement qui n'était pas une disgrâce. Elle se reprochait d'ailleurs ses infidélités au bon duc de Penthièvre; elle soupirait après des ombrages plus solitaires que ceux de Trianon, où la cour allait gâter la nature; enfin, le soin de sa santé ébranlée et la rigueur d'un double deuil la rejetèrent bientôt, comme une biche effarouchée, dans la vie patriarcale et obscure de Sceaux, d'Aumale et de Vernon.

Pendant ce temps, Marie-Antoinette, tout entière à l'ivresse de son triomphe de femme et de reine, ne pouvait plus en contenir les

brûlantes effusions ; et un jour, vers les derniers mois de 1777, étant seule dans ses cabinets, elle faisait appeler Mme Campan et son beau-père, et leur présentait sa main à baiser. A cette marque de sa bienveillance, elle ajoutait une confidence qui en doublait le prix.

« Elle nous dit, — raconte Mme Campan elle-même, — que nous « regardant l'un et l'autre comme des gens bien occupés de son bon- « heur, elle voulait recevoir nos compliments ; qu'enfin elle était reine « de France, et qu'elle espérait bientôt avoir des enfants ; qu'elle avait « jusqu'à ce jour su cacher ses peines, mais qu'en secret elle avait « versé bien des pleurs [1]. »

C'est en effet à ce moment que commence, on peut le dire, le trop court apogée du bonheur de Marie-Antoinette, qui, éclipsé lors de la fatale affaire du Collier, en 1785, par des ombres calomniatrices, aujourd'hui seulement à jamais dissipées, se couchera définitivement pour ne plus luire sur son front condamné, en 1789. Qui eût alors prévu ces étonnants déclins ? L'empereur Joseph avait quitté la cour le 2 juin 1777, content de Louis XVI, revenu de bien des préventions sur le compte d'une nation qui avait su le louer à son gré, enchanté de sa sœur Marie-Antoinette, alors dans tout le premier éclat de son influence et de sa popularité. Ce conseiller si bourru, cet indiscret ami, aux crédulités insultantes, aux conseils piquants, aux reproches cruels, qui l'avait plus d'une fois fait pleurer, n'avait plus que des éloges à lui donner, et il pleurait lui-même de la quitter :

J'ai quitté Versailles avec peine, — écrivait-il à Marie-Thérèse, — attaché vraiment à ma sœur. J'ai trouvé une espèce de douceur de vie à laquelle j'avais renoncé, mais dont je vois que le goût ne m'avait pas quitté. Elle est aimable et charmante ; j'ai passé des heures et des heures avec elle, sans m'apercevoir comment elles s'écoulaient. Sa sensibilité au départ était grande, sa contenance bonne ; il m'a fallu toute ma force pour trouver des jambes pour m'en aller [2].

1. *Mémoires de madame Campan*, édit. Barrière, p. 149.
2. *Recueil d'Arneth*, p. 200.

Rien ne manquait au bonheur de Marie-Antoinette, ni l'approbation de sa mère, ni les éloges si difficiles à obtenir de son frère ; rien ne manquait non plus au bonheur de la France, que ce Dauphin qu'on espérait. Nous empruntons à Weber, ou plutôt au comte de Lally-Tollendal, qui a, comme on le sait, prêté sa voix éloquente à la naïveté des souvenirs de ce serviteur fidèle, le tableau vraiment oratoire de cette époque exceptionnelle :

Ce fut le 2 juin 1777 que l'Empereur partit de Versailles, laissant sa sœur heureuse et environnée d'hommages, la France paisible et remplie d'espérances, le roi avide du bien public et comblé d'amour, le peuple tranquille et ne pensant pas même à la possibilité d'être agité, la société remplie de charmes, et les arts de toute espèce rivalisant à qui jetterait le plus de lustre sur le règne de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

La guerre éclate, cette guerre tant provoquée par la nation française, cette guerre à laquelle les sujets ont entraîné leur roi, que tous ont crue si brillante et qui a été si funeste à tous. Marie-Antoinette acquiert encore cette année un mérite de plus dans le cœur des Français. Elle se montre tellement leur concitoyenne, si éprise de la gloire nationale, si unie par ses vœux à la préoccupation constante du roi pour la renaissance de notre marine ! Elle est si inquiète lorsqu'on annonce une action prochaine ! Même en jouissant d'une victoire, elle est si émue par les souffrances des blessés ou par les pertes qui affligent les familles ! Pauvre M. du Chaffault ! s'écrie-t-elle, après le combat d'Ouessant, où ce brave amiral avait été cruellement blessé, que je le plains ! je voudrais avoir des ailes ! je volerais pour lui servir de garde ! Combien ces aimables paroles furent répétées ! Comme tout ce qui environnait la reine était enflammé de son patriotisme ! Que de nobles suffrages étaient encore la récompense et l'aiguillon de la valeur ! comme on partait de Versailles pour aller voir les flottes signalées par d'heureuses batailles, les vaisseaux illustrés par des combats particuliers, cette ***Belle-Poule,*** cette ***Surveillante,*** théâtres d'exploits presque fabuleux ! Que d'hommages décernés à leurs officiers ! Que de largesses répandues parmi leurs matelots ! Quels mots sublimes s'échappaient au milieu de la gaieté reconnaissante de ces équipages valeureux ! De quelles actions ces paroles étaient le présage !...

Un ***Te Deum,*** que le roi fit chanter dans la chapelle de Versailles, annonça que la reine était grosse de quatre mois. Que l'on parcoure les monuments du temps, et l'on verra quel empire cette aimable reine s'était établi dans tous les cœurs [1] !

1. ***Mémoires de Weber,*** édit. Barrière (Didot), p. 34, 35.

Enfin naquit cette princesse appelée par tant de vœux, saluée de tant d'acclamations, et destinée à épuiser jusqu'à la lie la coupe des infortunes royales. Peu s'en fallut que, comme marque de ce destin tragique, elle ne coûtât, en entrant dans la vie, la vie à sa mère. L'étiquette, à la naissance des enfants royaux, avait ses indiscrétions et ses brutalités, qu'augmentait encore le concours populaire. Car c'est, pour ainsi dire, en public que le Dauphin ou la Dauphine venaient au monde. L'obéissance ne voulait pas douter. C'est la chaleur et l'émotion inséparables d'une telle épreuve qui faillirent mettre en deuil, en plein triomphe paternel, le roi, qui prit les plus fermes et les plus heureuses mesures pour que ces scandaleux dangers ne pussent se renouveler. Qu'on se figure, en effet, cette scène, que le récit animé de M^me^ Campan, auquel nous renvoyons, nous a transmise, dans tout son frémissement de vie, d'attente, d'inquiétude et de joie :

La reine revint des portes de la mort...

Le bonheur qui succéda à ce moment d'alarmes fut aussi excessif que sincère. On s'embrassait, on pleurait de joie. Le comte d'Esterhazy et le prince de Poix, à qui j'annonçai la première que la reine venait de parler et qu'elle était rappelée à la vie, m'inondèrent de leurs larmes !... En me rappelant ces épanchements de bonheur, ces transports d'allégresse, au moment où le ciel nous rendit cette princesse chérie de tous ceux qui lui étaient attachés, combien de fois j'ai pensé à cette impénétrable et salutaire obscurité qui nous dérobe la connaissance de l'avenir [1] !

Enfin la reine respirait, parlait, était sauvée. La reconnaissance de cet heureux retour à la vie fit presque oublier la déception de ne pas posséder un héritier du trône. Le roi, tout entier aux soins d'un dévouement pour la première fois passionné, ne songea qu'à la reine. C'est elle, peut-être, qui sentit le plus vivement l'amertume cachée au fond de cette faveur incomplète de la destinée. Quand on lui présenta

1. *Madame Campan*, édit. Barrière, p. 159.

la jeune princesse, elle la pressa sur son cœur vraiment maternel : « Pauvre petite, dit-elle, vous n'étiez pas désirée, mais vous n'en « serez pas moins chère. Un fils eût plus particulièrement appartenu « à l'État. Vous serez à moi, vous aurez tous mes soins ; vous par- « tagerez mon bonheur et vous adoucirez mes peines. »

Marie-Antoinette se consola de ses regrets par ses espérances, au bruit des réjouissances parisiennes, stimulées par l'espoir d'une prochaine et masculine grossesse, et dont ces vers gracieux d'une femme qui avait prédit un Dauphin à la reine exprimaient bien le mélange de joie et d'espérance :

Oui, pour fée étourdie à vos yeux je me livre :
Mais si ma prophétie a manqué son effet,
Il faut vous l'avouer, c'est qu'en ouvrant mon livre,
J'avais pris le premier pour le second feuillet.

La reine acheva de se rétablir de ses laborieuses couches à Trianon, dans ce séjour que la présence de son enfant lui rendait plus cher, et qui bientôt triomphera de l'éclat propice d'une présence encore plus désirée. C'est alors que Trianon, dans le rayonnement de cet immense orgueil, de cette immense joie, éclipsera jusqu'à Versailles. En avril 1779, il semblait se préparer déjà, en redoublant de coquetteries naturelles et artificielles, en donnant un chant plus harmonieux à ses oiseaux, un murmure plus doux à ses sources, un parfum plus pénétrant à ses corbeilles de fleurs, à la splendeur de sa faveur prochaine. Il faisait sa cour à la belle convalescente, à la royale relevée, et elle écrivait tout épanouie, comme une fleur après l'orage, cette lettre radieuse à Marie-Thérèse :

Je me suis installée ici depuis deux jours avec le roi et madame Élisabeth, pour achever de me rétablir ; mes belles-sœurs me tiennent compagnie. Je pense aussi voir

mes tantes avant leur départ pour le château de Bellevue; je ne peux que m'applaudir d'avoir pris ce parti; la verdure est charmante et le calme parfait; il y a eu beaucoup d'améliorations introduites dans mes jardins, et c'est vraiment un parterre enchanteur; mes serres commencent à devenir magnifiques, et j'y fais entretenir une quantité de plantes rares; celles que vous m'avez envoyées ont prospéré au delà de toute attente, et j'en ai donné des plants au Jardin du roi. J'ai des chrysanthèmes d'une beauté éblouissante, et des variétés de roses innombrables, dont mon jardinier est si fier, que les gens du métier viennent les étudier sur place.

Ma fille prend des forces, et, en ma qualité de mère, je suis persuadée qu'elle est la plus belle enfant du royaume. Le roi est de cet avis, et je suis sûre que ma chère maman en serait également. Je lui baise bien respectueusement les mains pour moi et pour ma fille... Le roi affirme qu'elle lui a souri; moi, je trouve qu'elle ne fait encore que la moue, mais une moue si gentille, qu'on peut s'y tromper [1].

Cependant il manquait encore à Marie-Antoinette, aimée enfin du roi, son époux, dont elle avait peu à peu vaincu les préventions et conquis le cœur par l'estime, entourée de deux amies inégalement attrayantes, mais également dévouées, mère d'un premier enfant si longtemps attendu, hôtesse de ce petit Versailles des fleurs qu'elle préférait au Versailles de marbre, il manquait encore à Marie-Antoinette la satisfaction d'un dernier vœu, celui dans l'accomplissement duquel son juste orgueil lui faisait voir le bonheur parfait. Ces désirs, partagés par la France entière et qu'encourageaient déjà de communes espérances, allaient se réaliser.

Mais comme en ce monde la joie n'est jamais complète, Marie-Antoinette ne put voir sa mère partager son triomphe définitif.

Quand ce Dauphin, Messie de la royauté et de la nation, vint au monde, Marie-Thérèse avait cessé d'exister, et rendu au Dieu qui juge les souverains comme les autres hommes, son âme généreuse; et par une sorte de fâcheux augure et de douloureux caprice de la fortune, c'est encore en deuil que Marie-Antoinette, mère enfin d'un

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 87, 88. Lettre à Marie-Thérèse, du 14 avril 1779.

héritier du trône, assista, mêlant les larmes de regret aux larmes de joie, à l'allégresse universelle.

La dernière lettre de Marie-Thérèse à sa fille est du 3 novembre 1780. Déjà, le 1er avril, elle lui écrivait pour hâter, en quelque sorte, ce dénoûment de ses sollicitudes, cet événement décisif qui lui permettrait de mourir rassurée, et de se reposer sans regrets dans l'éternel repos, dont elle pressentait l'heure prochaine, des fatigues glorieuses de sa vie :

Tout ce que vous me marquez de votre fille m'a bien fait plaisir, et je partage bien avec vous le sentiment d'une mère dans l'action de cette chère petite; que cela est touchant! Mais il nous faut un Dauphin. L'impatience me prend; mon âge ne laisse guère attendre [1]...

Marie-Thérèse ne vit pas ce petit-fils qu'elle appelait de ses vœux. Elle cessa d'attendre, car on peut s'exprimer ainsi en parlant d'une reine qui ne vivait plus que par le cœur, le 29 novembre 1780, à l'âge de soixante-trois ans, « après avoir prouvé par son exemple, — « dit justement Mme Campan, — qu'on pouvait, comme la reine « Blanche, unir les talents d'un souverain aux vertus d'une pieuse « princesse. »

« Elle mourut, — dit Weber, — comme elle avait vécu, grande, « sensible, mère de ses peuples, non moins que de ses enfants, su- « périeure non pas seulement à son sexe, mais à l'humanité; enfin « pleine de mérite devant Dieu et devant les hommes [2]. »

Le jour de sa mort, elle dicta trois lettres pour ses trois filles, la duchesse de Parme, la reine de Naples et la reine de France. Elle exhorta cette dernière, qu'elle avait choisie comme une sorte de médiatrice tutélaire, placée au milieu des conseils militants de la France,

1. *Recueil d'Arneth*, p. 308.
2. *Mémoires de Weber*, édit. Barrière, p. 36.

passionnée par la guerre contre l'Angleterre, à favoriser le retour de la paix de tout son pouvoir, et à épier toutes les circonstances qui donneraient l'espoir de la ramener.

Jusqu'au moment suprême, elle déploya cette fermeté virile qui était un des traits de son caractère. Peu d'instants avant de rendre le dernier soupir, elle parut tomber dans une espèce d'insensibilité, et ses yeux se fermèrent. Une des dames qui étaient à son chevet répondit à une demande qu'on lui adressait sur l'état de l'Impératrice, que Sa Majesté paraissait endormie : « Non, dit Marie-Thérèse, « je ne dors pas; je dormirais bien si je voulais me livrer au repos; « mais je sens que la mort s'approche de moi; je ne veux pas qu'elle « me surprenne endormie; je veux mourir éveillée[1]. »

Intrépide, pieuse, bienfaisante, pacifique, elle fut regrettée de ses ennemis eux-mêmes. « J'ai donné des larmes bien sincères à sa « mort, — écrivait Frédéric à d'Alembert. — Elle a fait honneur à « son sexe et au trône: je lui ai fait la guerre et je n'ai jamais été « son ennemi. »

La mort d'une reine dont la perte coûtait des larmes à son plus implacable adversaire devait en faire verser bien davantage à sa fille, qui l'aimait autant qu'elle l'admirait. Le roi, très-touché de cette funèbre nouvelle, dit, à l'arrivée du courrier de Vienne, qu'il ne se sentait pas le courage de la lui communiquer lui-même et d'être témoin de sa douleur. C'est l'abbé de Vermond qui fut chargé par lui de cette pénible et délicate mission dont nul, en effet, n'était plus capable de s'acquitter, en raison de la connaissance intime que l'éducation de la reine lui avait donnée de son caractère, et de la familiarité qui avait été la récompense de ce service.

La douleur de la reine fut telle qu'on devait la prévoir et la

1. *Mémoires historiques* de sir William Wraxal, t. I, p. 568.

craindre. Elle éprouva un tel saisissement, malgré toutes les précautions prises pour amortir ce coup inévitable, qu'elle fut attaquée d'un crachement de sang qui inquiéta pendant quelques jours.

Une heure après avoir appris ce fatal événement, elle prit le deuil de respect, refusant, dans sa pieuse impatience d'honorer une mémoire si chère, d'attendre que le deuil de cour fût prêt. Elle resta enfermée dans ses cabinets durant plusieurs jours, ne sortit que pour entendre la messe, ne vit que la famille royale, et ne reçut que la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac, empressées à lui prodiguer les consolations de l'amitié.

« Son maintien, sa douleur, sa noblesse, sa beauté, — dit Weber, « — lorsque, en grands habits de deuil, assise sous un dais lugubre, « elle reçut les tristes hommages de la cour, sont restés profondé- « ment gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont vu cette impo- « sante cérémonie. On a dit alors qu'elle s'était montrée digne d'avoir « une telle mère, par la manière seule dont elle avait senti le mal- « heur de la perdre[1]. »

L'unique soulagement qu'elle put trouver à ses regrets était de faire l'éloge de celle qui en était l'objet. Elle ne cessait de parler du courage, des malheurs, des vertus et des succès de sa mère. Les sentiments d'humilité chrétienne les plus touchants avaient dignement couronné la fin d'une vie si glorieuse. Celle à qui un légitime orgueil eût été si permis n'avait pas dédaigné de préparer elle-même ses vêtements funèbres, et n'avait pas craint de se donner cette énergique leçon dont elle avait si peu besoin. Son linceul et les vêtements qui devaient servir à l'ensevelir, cousus entièrement de sa main intrépide, se trouvèrent préparés dans un de ses cabinets[2].

Enfin il naquit, ce Dauphin tant désiré, dont la venue consolatrice

1. *Mémoires de Weber*, p. 37.
2. *Mémoires de madame Campan*, p. 161.

vengeait la reine de l'affront de coupables espérances. Les ambitions téméraires qui n'avaient reculé devant aucune calomnie, devant aucun artifice pour empêcher un événement qui les déconcertait, semblèrent disposées à respecter désormais cette royale persécutée pour laquelle la Providence prenait si énergiquement parti; ou plutôt, elles changèrent, pendant une sorte de trêve, de stratégie et de moyens. L'anecdote qui suit donnera une idée de l'acharnement du parti hostile à Marie-Antoinette, acharnement qui était allé jusqu'à partager les plus ridicules illusions et à user du sortilège.

Peu de jours après qu'elle fut relevée de ses premières couches, le curé de la Madeleine de la Cité à Paris écrivit à M. Campan pour lui demander un rendez-vous secret. C'était pour le prier de remettre à la reine une petite boîte contenant son anneau nuptial, avec cet écrit de la main du curé : « J'ai reçu, sous le secret de la confession, l'anneau que je remets à Votre Majesté, avec l'aveu qu'il lui a été dérobé en 1771, dans l'intention de servir à des maléfices pour l'empêcher d'avoir des enfants. » La reine, en retrouvant son anneau, dit qu'en effet elle l'avait perdu en se lavant les mains, il y avait environ sept ans, et qu'elle s'interdisait de chercher à découvrir la superstitieuse qui lui avait fait une pareille méchanceté[1].

Cette restitution, sorte d'aveu d'impuissance, de renonciation, de démission donnée par la sorcellerie, fut de bon augure pour la reine qui, le 22 octobre 1781, donna le jour à Louis-Joseph-Xavier-François, Dauphin de France.

Il régna un si grand silence dans la chambre au moment où l'enfant vint au monde, que la reine crut n'avoir encore qu'une fille. Le roi ne se sentit pas la force de prolonger cette cruelle incertitude, et dans la crainte que le doute ne lui fût plus dangereux que l'excès du

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 162.

[illegible] l'épreuve, et lui
[illegible] : Madame, vous avez
[illegible] France, vous êtes mère d'un Dauphin. »
[illegible] quelques heures le sexe de
[illegible] monde. Le roi avait exigé d'elle
[illegible] cette ignorance, dans la
[illegible] lui causassent une révolution éga-
[illegible] L[illegible]is trouve sa royale épouse si calme, si résl-
[illegible] la Providence, qu'il n'hésite plus à lui livrer le
[illegible] de son cœur, en même temps que les
[illegible] ses yeux. Et c'est dans cette double extase de joie
[illegible] les deux époux, étroitement embrassés,
[illegible] et la traversent comme un hommage les acclamations

[illegible] de ce genre attendrissant, les scènes touchantes et
[illegible] pitiées par le délire de l'allégresse universelle, abon-
[illegible] Versaillais contemporains, qui ont gardé, de cette sorte
[illegible] un vif et comme frémissant souvenir.

[illegible] transporté de joie, la témoignait naïvement à sa cour et à
[illegible]. Le bonheur avait rendu expansif et aimable ce prince à
[illegible] et à la brusque cordialité. Il pleurait de tendresse, et ne
[illegible] de le laisser voir. Il présentait indistinctement sa main
[illegible] monde. Gai, affable, il recherchait et renouvelait sans cesse
[illegible] de placer ces mots si doux à toutes les oreilles : « *Mon*
[illegible] *Dauphin*. » A Paris, il devait enchanter tout le monde
[illegible] part jusque dans ce qu'ils avaient de plus frivole, aux diver-
[illegible] du programme municipal, et en figurant sous le masque au
[illegible] travesti, d'une élégance et d'une ingéniosité toutes vénitiennes,
[illegible] le chef-d'œuvre de ce programme. Il allait, comme Henri IV,
[illegible] ses fenêtres, tenant son fils entre ses bras, et le montrait à la mul-

titude. Le peuple retrouvait en lui, illuminés par le bonheur, les traits paternels du Béarnais, et saluait de ses acclamations le prince qui, par l'abolition de la corvée, de la servitude, de la question, l'état civil rendu aux protestants, le soin jaloux de la marine, le souci de venger l'orgueil national de tant d'humiliations, semblait reprendre la tradition interrompue du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire. N'est-ce pas la main d'un de ces frustes et sincères flatteurs qui avait écrit, sur le piédestal de la statue du Pont-Neuf, ce simple mot dont Louis avait été si heureux : *Redivivus?* Cet espoir de voir revivre Henri IV dans Louis XVI s'était renouvelé et ravivé plus que jamais, le jour où il présentait si naïvement à son peuple son futur héritier, pendant que la reine, remplissant ce qu'on peut appeler sa dévotion favorite, envoyait délivrer cent femmes prisonnières pour la nourriture de leurs enfants, dont elles n'avaient pu acquitter les frais, protégés alors par cette impitoyable contrainte par corps.

La cour, imitant l'exemple de son roi, se montrait comme lui accessible et favorable aux plus humbles hommages comme aux plus naïves félicitations. L'allégresse brillait sur tous les visages, quel que fût le sexe, l'âge ou la condition. La nation ne forma un moment qu'une famille. On s'arrêtait dans les rues pour se communiquer l'heureuse nouvelle. On se parlait, on se complimentait, on s'embrassait même, sans se connaître. Le berceau du Dauphin, entouré de sa maison et de ses gardes, devint le but d'un pèlerinage incessant. Dès que la reine eut, en contemplant cet enfant si désiré et en lui donnant le premier baiser, satisfait aux premiers besoins d'une affection impatiente, et donné, en quelque sorte, le signal de l'admiration, les députations se multiplièrent et représentèrent jusqu'aux plus modestes corps d'états. Un double incident signala la première et la dernière station de ce défilé de visites de cérémonie. Un enfant à qui son rang donnait le droit de faire partie du cortége de la famille royale elle-

[illegible] « Mon [illegible] — Il viendra un jour où [illegible] Il ne put s'empêcher [illegible] Charles X[1].

Le roi aimait beaucoup les arts mécaniques, et était d'une aptitude rare en horlogerie et en serrurerie. Quand il ne chassait pas, son divertissement favori consistait à tourner et à ciseler le fer, et à manier les outils de Gamain, qu'il appelait son confrère, et qu'il combla de bienfaits, payés plus tard par la plus lâche ingratitude.

C'est sans doute à l'inspiration de cet homme justement fier de l'honneur qu'il avait d'associer les heures de délassement et de récréation de travailler avec Sa Majesté, que fut due cette démarche du corps des serruriers de Versailles, qui fut plus agréable au roi que mainte autre plus solennelle.

Le corps des serruriers de Versailles vint donc, dans cette occasion, faire hommage au roi d'un chef-d'œuvre du métier : c'était une serrure à secret. Le roi voulut, sans secours, découvrir lui-même le secret. Il le trouva, en effet; mais dans l'instant où il fit jouer le ressort, il s'élança du milieu de la serrure un Dauphin d'acier admirablement travaillé. Le roi fut enchanté. Il disait, en riant et pleurant tout à la fois, que le cadeau de ces bonnes gens lui faisait un plaisir extrême; et il leur donna lui-même une large gratification[2].

Les fêtes de réjouissance furent marquées, dans leur magnificence inusitée, du même caractère de joie et d'amour populaires. Les divers corps des Arts et Métiers de Paris dépensèrent des sommes considérables pour se rendre à Versailles, en corps, avec des costumes tout neufs, précédés de hérauts portant leurs attributs, et de musiques organisées à leurs frais. Arrivés dans la cour du château, ils distri-

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 166.
2. *Mémoires de Weber*, p. 38.

buèrent, avec beaucoup d'intelligence et d'ordre, leur cortège processionnel, et donnèrent le spectacle d'un défilé des plus originaux.

Des ramoneurs endimanchés portaient une cheminée décorée richement, au haut de laquelle était juché un des plus petits de leur compagnie. Les porteurs de chaise entouraient une chaise dorée, au milieu de laquelle se prélassait une fraîche nourrice, tenant sur ses genoux un petit Dauphin à figure d'Amour. Les bouchers, la hache et la massue sur l'épaule, conduisaient un superbe bœuf gras. Les pâtissiers, les maçons, maniaient en marchant la pâte et le mortier. Les serruriers frappaient sur une enclume. Les cordonniers achevaient une mignonne paire de bottes pour le Dauphin; les tailleurs donnaient le dernier coup à un uniforme à sa taille, aux couleurs de son régiment.

Le roi et toute la cour assistaient en souriant à ce curieux spectacle de l'industrie en action, et y eussent goûté un plaisir sans mélange, sans une adjonction au programme des plus indiscrètes et des plus imprévues, et qui donne la mesure de l'espèce d'ivresse qui avait gagné tout le monde. C'est à la faveur de cette distraction de la police et des spectateurs qu'un corps de métier, qui n'avait pas été convoqué et qu'on n'attendait guère, vint exhiber ses attributs funèbres. Peut-être semblait-il aux fossoyeurs, car c'est d'eux qu'il s'agit, que la joie, quand elle est ainsi universelle, a le privilége de tout embellir et de dérider jusqu'aux plus tristes symboles. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans surprise qu'on vit figurer dans le cortége les fâcheux députés de ces laboureurs de la tombe, de ces ouvriers sinistres de la dernière heure, précédés des signes représentatifs de leur profession. Cette pénible et comme ironique visite, cette députation de la mort dont les droits, ainsi insolemment affichés, ne devaient pas assez tarder à recevoir une douloureuse consécration, fut arrêtée dès les premiers pas, sur les plaintes de madame Sophie, qui, justement

[illegible] disparaître ces [illegible].

[illegible] me rendre [illegible] De [illegible] spectacles, dont [illegible] aux témoins contempo-[illegible] impressions diverses [illegible].

[illegible] dames de la Halle à [illegible] traditionnel. Elles se [illegible] de soie noire, [illegible] presque toutes avaient des diamants [illegible] la porte de la chambre de la [illegible] femmes, qui furent introduites jusques [illegible] Sa Majesté. Son discours, composé par M. [illegible] par mesure de précaution, écrit dans un éventail sur lequel elle jeta plusieurs fois les yeux, mais sans aucun embarras [illegible] une jolie figure et une belle voix. La reine [illegible] discours avec sa meilleure [illegible] car elle voulait distinguer [illegible] elle dut aussi recevoir les compliments, et [illegible] répugnance qui ressemble à un pressentiment [illegible] une impression désagréable, trop justifiée depuis.

Le roi fit donner un grand repas à toutes ces femmes. Un des maîtres d'hôtel de Sa Majesté, le chapeau sur la tête, par le privilège de ses fonctions, représentait le roi, et assis au milieu de la table, en faisait les honneurs à ses invitées. Le public fut admis à cette solennité et la foule y fut grande.

Les poissardes, dont le triple discours au roi, à la reine, au Dauphin, brille par la concision, la netteté et par des promesses et des

souhaits qu'elles ne devaient guère réaliser, ne se contentèrent pas de cette manifestation oratoire. Elles firent ou firent faire des chansons dont quelques-unes assez originales. Le roi et la reine furent très-satisfaits du couplet suivant, et le chantèrent plusieurs fois eux-mêmes :

Ne craignez point, cher papa,
D'voir augmenter vot'famille,
Le bon Dieu z'y pourvoira.
Ayez-en tant qu'Versailles en fourmille :
Y eut-il cent Bourbons cheu nous,
Y a du pain, du laurier pour tous.

La reine ne dédaigna pas de rappeler ce couplet à la princesse de Lamballe, qui accourait toutes les fois qu'elle se croyait utile, et s'éloignait, effarouchée par le bruit de la cour, sitôt qu'elle ne croyait plus nécessaires les témoignages d'un dévouement aussi discret que sincère. Il suffirait, pour répondre aux assertions de ceux qui ont vu dans cette discrétion une sorte de reproche à l'adresse d'une inconstante amie, et aux yeux desquels ces fréquentes villégiatures de la princesse de Lamballe sont autant de protestations contre une injuste disgrâce ; il suffirait, disons-nous, de citer quelques passages de la correspondance de 1781, entre la reine et la princesse de Lamballe, correspondance toujours active et tendre comme l'amitié qui cessa quelquefois de se montrer, mais qui ne cessa de les unir.

Cette fidélité de Marie-Antoinette à une amitié si fidèle, cette justice toujours rendue par elle à des qualités qui auront un jour leur heure héroïque, sont trop à son éloge pour que nous en négligions les traces, surtout en ces années où la faveur de M^me^ de Polignac, arrivée à son apogée, trouve sa consécration dans la charge de gouvernante des enfants de France.

Cette charge, M^me^ de Guéménée la laissa vacante en 1782, quand

la banqueroute trop fameuse du prince son époux la contraignit à la retraite. Marie-Antoinette songea aussitôt à confier à sa meilleure amie le soin de ce qui lui était le plus cher au monde. Et il faut dire, à l'honneur de Mme de Polignac, que l'initiative de cette marque de confiance, la plus grande qu'une souveraine puisse donner, appartient exclusivement à Marie-Antoinette. Mme de Polignac n'aspirait pas aux honneurs. Sa royale amie y aspira pour elle, par une générosité qui peint son cœur sans calomnier sa prévoyance. Pouvait-elle prévoir, en effet, les conséquences fâcheuses qu'aurait cette faveur d'une femme modeste, inoffensive et désintéressée, à ce point qu'elle hésita plusieurs jours à accepter un honneur si enviable et si lucratif, et qu'elle ne surmonta que par dévouement sa répugnance à devenir la première personne de la cour? Ce goût de la médiocrité et de l'intimité n'était point affecté. Les témoignages sur ce point sont nombreux et concordants [1]. Mme de Polignac, par caractère, eût volontiers borné son ambition à n'être que l'amie de la reine. Mais elle ne put s'obstiner dans son refus d'une place qu'on la priait d'accepter au nom même de l'amitié. Marie-Antoinette avait la noble ambition de surveiller de près l'éducation de ses enfants. Elle avait besoin, pour que ces projets ne fussent pas contrariés, de trouver dans la gouvernante une femme véritablement dévouée, qui partageât toutes ses idées, et qui fût disposée à la laisser jouir sans jalousie de tous ses droits de mère. Personne ne réalisait mieux cet idéal, ne répondait mieux à toutes les exigences d'une situation exceptionnelle. Aussi la reine mit-elle à faire triompher ce plan de son amitié toute l'énergie de sa sollicitude de mère. Et on peut dire que dans cet échange de bienfaits et de services, c'est pour elle que fut l'avantage, et pour Mme de Polignac que fut le sacrifice. Ni l'une ni l'autre ne pouvaient

1. V. les *Mémoires* de Besenval et madame Campan.

prévoir les inconvénients qui devaient si cruellement balancer cet avantage, et les dangers d'un sacrifice qui, si sincère qu'il soit, échappe au vulgaire. Le public, en effet, n'est frappé que du côté brillant des positions, et il ne daigne guère plaindre une abnégation qui marche à quatre chevaux, une servitude qui n'habite que des palais.

Il regarda donc comme une habile comédie la résistance de M^me^ de Polignac, et ne tint aucun compte à la reine d'un choix qui faisait son éloge. Les courtisans blâmèrent cette élévation subite d'une famille qui n'avait pour tout mérite que des grâces et des vertus. Ils crièrent à l'abus, quand ils virent les honneurs pleuvoir malgré eux sur un mari et une femme également désintéressés. Ils considérèrent et apprirent à la nation à considérer comme des usurpateurs et des intrigants d'honnêtes favoris qui se dérobaient aux bienfaits comme d'autres s'y exposent. Ce n'est pas impunément qu'une reine peut faire du bien à ceux qu'elle aime. Les circonstances peuvent trahir et calomnier les meilleures intentions, surtout aux époques où les préventions de l'opinion aigrissent tout ce qu'elles touchent, et cherchent des prétextes plutôt que des raisons. Marie-Antoinette, accusée d'avoir prodigué à une seule famille la bienveillance qu'elle devait à toutes, et M^me^ de Polignac, accusée d'avoir sollicité ce qui lui fut offert, et recherché des honneurs auquels elle ne put que se résigner, ont fait de cette triste vérité une amère expérience. Il est facile de réduire aujourd'hui ce grief, plus aristocratique que populaire, tiré de la faveur excessive de M^me^ de Polignac et de sa famille, à sa juste expression.

Ce tort n'en fut un qu'aux yeux de ceux qui avaient intérêt à trouver des torts à Marie-Antoinette. Car il n'est pas de faveur plus naturelle et plus légitime que celle qui repose sur une amitié fondée elle-même sur l'estime, et ce serait interdire aux reines d'avoir un cœur, que de leur en interdire les sentiments les plus honorables, la générosité et

l'amitié. Marie-Antoinette était digne d'éprouver ces sentiments, Mme de Polignac digne de les inspirer. Et si magnifiques qu'en aient été les preuves, ce n'est certes pas à elles, non plus qu'aux dépenses de Trianon, également calomniées, qu'il faut attribuer ce déficit dans le gouffre duquel tomba la monarchie. Ce n'est pas non plus l'influence personnelle de Mme de Polignac, toujours discrètement demeurée à l'écart des affaires, qu'il faut accuser des engouements et des erreurs par lesquelles, malgré son bon sens, Marie-Antoinette a dû payer l'apprentissage de la vie politique et acheter une précoce expérience. Il convient d'en faire le reproche aux intrigues moins désintéressées des amis de Mme de Polignac, des Besenval, des Vaudreuil, des d'Adhémar et autres. Cette coterie égoïste et frivole mécontenta la cour, provoqua des jalousies et des ressentiments qui devaient plus tard éclater sur d'augustes têtes.

Ces inconvénients, ces dangers d'une amitié exclusive, Marie-Antoinette ne pouvait les prévenir, car ils ne se rattachent que par voie d'indirecte conséquence à un principe irréprochable, et sont plutôt la faute des circonstances que du sentiment lui-même. Il est maintenant nécessaire d'examiner plus en détail et d'apprécier ces inconvénients exagérés et aigris qui provoquèrent plus d'une fois les sollicitudes maternelles de Marie-Thérèse. Ces plaintes, dont Marie-Thérèse se fait l'écho sincère mais bienveillant, dans l'intérêt de sa fille, commencent en septembre 1779. C'est d'abord le duc de Guines auquel on attribue sur la reine un empire excessif [1].

Et Marie-Antoinette de répondre péremptoirement, il faut l'avouer :

Il est vrai que le duc de Guines est admis dans ma société; mais il l'est aussi dans celle du roi, qui le traite fort bien. Je lui ai rendu service dans la cruelle affaire que lui avait suscitée M. d'Aiguillon; il était naturel qu'il cherchât à me témoigner sa recon-

1. *Recueil d'Arneth*, p. 286, lettre de Marie-Thérèse, du 1er septembre 1779.

naissance. Il est également dans le train de ce pays-ci que ceux qui n'ont pu l'accabler par leurs calomnies déchaînent leur jalousie et exagèrent le bon traitement qu'il éprouve. Il est d'usage ici de vouloir toujours deviner quelqu'un comme nous conduisant sur tout. Je l'ai trop souvent éprouvé depuis neuf ans pour en être étonnée maintenant [1]...

La reine ne se défendait pas moins énergiquement, moins sincèrement et moins plausiblement en ce qui concernait sa prétendue prodigalité envers les Polignac.

Toutes les nouvelles de toutes parts, — écrivait Marie-Thérèse le 1er février 1780, — écrites et imprimées, donnent la parfaite union entre vous deux; que le roi marque en toute occasion tant d'affection et attention pour vous que c'est un charme; mais qu'il y a aussi bien qui osent en abuser. On dit que la Polignac, sous le seul titre de la faveur auprès de vous, a demandé le comté de Bitche à ériger en duché. Le public était surpris d'une demande qui annonce plus d'avidité que d'attachement. On dit à cette heure que vous voulez lui faire donner encore des millions... Je ne fais point de cas de ces bruits ne les croyant vraisemblables, mais je trouve nécessaire et utile que vous en soyez instruite, surtout dans les circonstances où l'État a tant de charges à soutenir [2]...

Je suis trop accoutumée, — répond Marie-Antoinette, — aux inventions et exagérations de ce pays-ci pour être surprise de ce qu'on a débité sur Mme de Polignac. Il est assez ordinaire ici que le roi contribue à la dot des personnes de la cour et de naissance qui ne sont pas riches. Le mariage de la petite Polignac est arrêté avec le comte de Gramont, qui est déjà capitaine des gardes en survivance. Sa mère a pensé au comté de Bitche, mais ce n'a été qu'un instant, et aussitôt qu'elle en a su la valeur, elle a été la première à me le dire et à en abandonner l'idée; pour le titre de duc, c'est une pure invention. Quant à l'argent, le roi dotera sûrement la petite fille, et on en dira peut-être plus de louis d'or qu'il n'y aura d'écus. C'est une grande joie pour moi de voir que la manière de penser du roi m'épargne toute sollicitation pour mon amie. Il est bien persuadé de la parfaite honnêteté et de la noblesse de ses sentiments, il sera charmé de lui faire du bien pour elle-même; je n'en suis pas moins sensible à la marque d'amitié qu'il me donne dans cette occasion ...

Marie-Thérèse, que ces explications, catégoriques cependant, ne satisfaisaient point entièrement, renouvelait ses questions et ses aver-

1. *Recueil d'Arneth*, p. 288.
2. *Recueil d'Arneth*, p. 301.
3. *Ibid.*, p. 204, lettre du 15 février 1779.

tissements [1]. Loin de se fâcher de cette insistance, Marie-Antoinette, dans un langage précis et dont la respectueuse fermeté s'anime, quand elle parle des auteurs de ces bruits injurieux, d'une pointe d'ironie qui est sa seule vengeance, réfutait un à un tous les griefs de l'exagération des courtisans, grossis encore par l'exagération des nouvellistes [2].

La vérité était que Marie-Antoinette, entraînée par ce besoin d'expansion qui est le tourment des cœurs sensibles, habituée à la familiarité des cours allemandes, où le rang n'est pas un obstacle pour l'amitié, avait cru trouver et avait trouvé, en effet, dans M^me^ de Polignac, une femme digne d'être l'amie de la reine. Enchantée de cette découverte, confirmée dans ses desseins par les soins touchants qu'elle avait reçus, durant ses premières couches, de cette charmante femme, elle songeait à se l'attacher par les liens les plus impérieux et les plus doux, depuis ceux du devoir jusqu'à ceux de la reconnaissance. Enfin, un jour, après ces couches dont elle avait voulu à son tour être la garde-malade, s'établissant au château de la Muette pour être plus près de la résidence de son amie, à Claye, après cette rougeole prise au chevet de M^me^ de Polignac malade, la reine laissait échapper le secret de cette conspiration de bienfaits dont elle allait essayer d'enchaîner à jamais le cœur qui comprenait si bien le sien.

La reine apprenait à M^me^ de Polignac qu'elle venait d'arranger le mariage de sa fille, à peine âgée de treize ans, et du jeune duc de Gramont, que le roi faisait duc de Guiche en attendant la jouissance du duché de Gramont, auquel il assurait la survivance de la charge du duc de Villeroy, capitaine des gardes, et qu'il dotait enfin, jusqu'à ce qu'il possédât les biens qui devaient lui revenir, de dix mille écus de rente sur ses domaines; la reine en faisait autant de son côté pour la jeune épouse. Pour que tout le monde fût content et qu'il n'y eût pas

1. *Recueil d'Arneth*, p. 309, lettre de Marie-Thérèse, du 1^er^ avril 1780.
2. *Recueil d'Arneth*, p. 311, 312, lettre de Marie-Antoinette, du 13 avril 1780.

de jaloux, la reine complétait ce chef-d'œuvre de sa bienveillance par la promesse d'un titre de duc héréditaire pour M. de Polignac, déjà pourvu de la survivance du premier écuyer, M. de Tessé. Quant à la mère, le présent que la reine lui destinait déjà, elle ne le reçut que le jour où la retraite de Mme de Guéménée laissa libre cette place si près de son cœur et lui permit de confier à celle qu'elle aimait le plus cet honneur suprême : le soin de ses enfants.

La reine, en nommant la duchesse de Polignac gouvernante des enfants de France, voulut qu'elle tînt un état digne de cette grande charge. Elle voulut que toute la noblesse, tous les étrangers de distinction, fussent admis chez elle, et que des jours fussent réservés à une société intime. La reine, dit Mme Campan, dînait très-souvent chez la duchesse, après avoir assisté au dîner particulier du roi. Ni la fortune des Polignac, qui n'allait pas primitivement à plus de 8,000 livres de rentes, ni les émoluments de leurs charges ne pouvaient suffire au surcroît de dépenses qu'exigeait la flatteuse mais onéreuse prédilection d'une reine de France, faisant sa maison de la leur. Pour les dédommager de ce surcroît de dépenses, joint à celles qu'exigeait naturellement une charge dont la représentation obligatoire n'avait pas peu contribué à la ruine des Guéménée, la reine fit attribuer aux Polignac une pension viagère de 80,000 livres. Peu de temps après, M. de Polignac était nommé directeur des postes et des haras. A partir de ce moment, la reine passait, pour ainsi dire, sa vie chez Mme de Polignac. Celle-ci, l'ennui hebdomadaire du cercle officiel des dimanches une fois subi, se réservait tout entière à l'amitié, conviée aux modestes et tranquilles plaisirs d'une vie de château.

« On se rassemblait, dit le duc de Lévis, dans une grande salle de « bois, construite à l'extrémité de cette aile du palais qui regarde « l'Orangerie. Au fond il y avait un billard, à droite, un piano, à « gauche, une table de quinze. On y jouait, on faisait de la musique,

« on causait ; jamais il n'était question d'intrigues ou de tracasseries, « pas plus que si l'on eût été à deux cents lieues de la capitale et de « la cour[1]... »

Si l'on examine, avec les historiens, les plus graves et les plus impartiaux, soit au point de vue de l'influence politique, soit au point de vue de la dépense, cette faveur tant calomniée, ouvrage du cœur et non de l'ambition, où dans d'autres temps, la reine et celle qui était l'objet de son amitié, n'eussent trouvé qu'un innocent bonheur, approuvé de tous, on arrive à des conclusions que nul n'a mieux et plus librement exprimées que le comte de la Marck, d'accord avec son ami, Sénac de Meilhan.

Écoutons la déposition de ces deux témoins oculaires et autorisés, et protestons avec eux contre les injustices de l'opinion et les ingratitudes des révolutions. Et déchargeons définitivement Marie-Antoinette d'accusations qui, après avoir empoisonné son bonheur, ont cherché à noircir sa mémoire jusqu'au jour où l'impartiale postérité a ajouté à tous ses titres de gloire, celui d'avoir aimé la nature et d'avoir cru à l'amitié. C'est le comte de la Marck qui a le mieux expliqué comment une liaison désintéressée put paraître une intrigue et comment on put en dénaturer si étrangement le mobile et les conséquences.

Trois hommes, Vaudreuil, Besenval et d'Adhémar, dominaient la société Polignac. Aucun d'eux n'avait un jugement profond, ni des vues élevées ; c'étaient d'habiles gens en trigauderies de cour, et rien de plus. Ils désiraient des places pour eux et les leurs, et ne tenaient aucun compte des talents qu'il aurait fallu avoir pour les bien remplir. Complétement dépourvus tous les trois de cet esprit d'observation qui fait découvrir sous les événements présents ceux que prépare l'avenir ; sacrifiant tout à leurs intérêts personnels, ils se laissaient aller au courant des choses qui fait marcher au jour le jour et ne regardaient jamais au delà.

1. *Souvenirs et portraits*, édit. Barrière, in-12, p. 330.

C'est ainsi que cette société Polignac a beaucoup nui, je ne dirai pas seulement à la malheureuse reine, mais aussi aux vrais intérêts du roi et, par conséquent, à ceux de la monarchie. Au reste, il faut, pour être vrai, dire que les torts de Marie-Antoinette à ce sujet n'étaient point tels que ses ennemis ont voulu les dépeindre. Son amitié l'abusait, j'en conviens, sur le mérite et la valeur des hommes qui lui étaient recommandés comme les plus distingués; mais d'autres, plus habiles qu'elle, auraient pu être trompés par des hommes d'un esprit aussi fin, et, à quelques égards, aussi distingué que celui de MM. de Besenval et d'Adhémar.

Quant aux dépenses auxquelles la société Polignac aurait entraîné la reine, on les a extrêmement exagérées dans le public. On ne peut pas comparer les avantages pécuniaires que les membres favorisés de cette société ont tirés de leurs relations avec la cour à ces fortunes des anciens favoris. Dans le fait, le comte et la comtesse Jules de Polignac n'ont reçu que ce qu'il fallait au juste pour soutenir à Versailles une maison devenue, pendant quelque temps, celle de la reine, et où le roi se montrait quelquefois. Aussi, quand la révolution est venue et les a renversés, avaient-ils plutôt des dettes que des richesses [1]...

Sénac de Meilhan est encore, en sa qualité d'administrateur, plus précis, tout en demeurant aussi affirmatif.

La reine a témoigné une affection particulière à une femme appelée à la cour par sa naissance, dont la fortune était plus que médiocre; elle a désiré que cette femme rassemblât chez elle la société qui lui était agréable, qu'elle tint pour elle une maison, et il a fallu assigner un fonds annuel pour la dépense qu'entraînait cet établissement. Ce fonds et la dépense qui est résultée de l'adjonction du mari et de la favorite à la place de premier écuyer de la reine, et des nouveaux arrangements pris pour la surintendance des postes, peuvent être évalués à trois cent mille francs; mais la dépense entière n'a pas eu lieu dès les premiers temps de l'établissement de la favorite à la cour; on peut donc ne porter qu'à deux cent cinquante mille livres par an ces diverses dépenses... Les revenus de la charge de gouvernante des enfants de France se sont joints à ces bienfaits, pour faire à la favorite un sort éclatant. Mais il ne doit pas en être fait mention, parce qu'ils ne forment point une dépense extraordinaire, et que le nom de celui qui occupe une charge est indifférent à la finance.

Je ne parlerai point ici des qualités et du caractère de la favorite de la reine; ces détails n'appartiennent à l'histoire que lorsqu'elle a paru sur le grand théâtre des affaires publiques, comme la maréchale d'Ancre, qui gouvernait la reine et l'État, et dont le mari jouait aussi un rôle considérable. En considérant le pouvoir de Marie-Antoi-

1. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, et publiée par M. de Bacourt 1851. *Introduction*, t. I p. 36, 37.

Tous ces griefs jaloux et intéressés, dont la corrosive amertume, rongeant sourdement les liens de la confiance et de l'autorité, couva longtemps dans les chansons de cour et les pamphlets aristocratiques, trouvèrent dans un procès fameux, dont le scandaleux résultat ressemble à un défi, l'occasion de s'unir aux défiances de l'opinion et aux mécontentements populaires. Et de cette fatale alliance de fermentations diverses, de ce choc d'éléments combustibles accumulés pendant cinq années, résulta cette première explosion du volcan révolutionnaire : l'affaire du Collier. Depuis, la lumière complète s'est faite sur les mystères de ce procès, véritable conspiration qui trouva ses juges pour complices. Et la radieuse innocence de la reine, mêlée à son insu aux manœuvres d'une intrigante, éclaire malgré eux ses obscurs blasphémateurs. Mais en 1785, trop de gens avaient intérêt à croire coupable celle qu'on voulait abaisser pour mieux l'atteindre, et c'est alors que commença véritablement cette révolution contre les personnes qui a précédé la révolution contre les institutions, cette abolition du respect qui rendra plus facile l'abolition de l'autorité.

Nous ne reculerons pas devant le facile mais pénible devoir de dérouler aux yeux de nos jeunes lecteurs les diverses péripéties de cette tragique comédie, où les fripons jouèrent le rôle de victimes, et où le doute profita, non aux innocents, mais aux coupables, par la plus inique des préférences. Il est impossible qu'ils n'aient point entendu ou n'entendent point bientôt parler de cette affaire du Collier, alors si ténébreuse, aujourd'hui si claire, qu'on s'étonne que la malignité publique ait pu y trouver le moindre prétexte. Ce serait se dérober à une véritable obligation que de négliger le récit d'un épisode qui tient tant de place parmi les fatalités de la destinée de Marie-Antoinette, et qui n'est pas moins important au point de vue de l'histoire générale qu'à celui de l'histoire particulière, puisque la

Révolution couve positivement dans ces premiers ferments de mécontentement, où les calomnies de 1793 iront chercher leurs serpents. La morale la plus sévère d'ailleurs n'aura rien à redire à une exposition que la logique réclame ; car si l'on supprime ce nœud de l'intrigue, on ne comprend plus rien à une pièce subitement assombrie et dont la transition au tragique veut être expliquée et ménagée.

Mais avant d'aborder ce curieux, triste et nécessaire récit, il nous reste à donner quelques détails sur la vie de la reine, de 1782 à 1785, à ce moment unique de bonheur intime, de paix domestique, d'autorité naissante, de triomphante maternité. Ce dernier pan de ciel, de cette sérénité parfaite qui précède l'orage, et dont l'azur s'encadre si bien autour des verdures et des eaux de Trianon victorieux, demande les honneurs d'un suprême et rapide tableau. Nous devons montrer Marie-Antoinette, que le goût de la nature, la santé de ses enfants et une pensée d'économie attirent dans son Versailles rustique, où la vie de famille succède à la représentation, se préparant peu à peu, à son grand regret, aux épreuves d'une vie plus militante. Celle qui n'aurait voulu influer que sur les grâces, va se trouver conduite à toucher au gouvernement. La mort de M. de Maurepas, médecin insoucieux, sous le régime duquel s'enveniment et se creusent ces deux grandes plaies : l'hostilité usurpatrice des parlements, les dépenses de la guerre d'Amérique, en représaille de laquelle l'Angleterre prépare ses vengances politiques et financières, laisse le champ plus libre aux compétitions et aux nouveautés. L'amitié avait rendu, comme elle le disait tristement avec une sorte de reproche, Marie-Antoinette intrigante. Le sentiment de la conservation, le danger que courent les droits du roi et de ceux de ses enfants ne lui permettront plus de demeurer indifférente aux choix de ces empiriques politiques, mettant en vain à l'épreuve une panacée souveraine qui ne fait qu'affaiblir et qu'irriter davantage la nation malade, les Necker, les Calonne,

les Loménie. Dans les heures de tempête, tout le monde a le droit de prendre part au salut. Marie-Antoinette s'approchera donc de ce gouvernail, dont pour son malheur elle n'aura la direction que lorsque le naufrage sera inévitable. Et il importe de noter le moment précis où l'expérience de la reine et les sollicitudes de la mère accentuent d'un ton plus grave et plus ferme, ce doux et radieux visage de la Dauphine, et où l'agitation d'un cœur calmé se transporte à l'esprit.

Nous la verrons, dans ses protections et dans ses prévisions, prendre toujours le parti le plus sage et inspirer le choix le plus populaire. Nous la verrons s'écarter peu à peu de la société de M^me^ de Polignac, dégénérée en coterie, et tout en conservant pour elle les sentiments dont elle est digne, s'efforcer de lui préférer les amis désintéressés, comme la princesse de Lamballe et le comte de Fersen, les amis qui ne lui demandent rien.

En même temps elle cherche, en multipliant les actions et les mots partis du cœur, en se montrant plus Française que jamais par les sentiments et par l'esprit, en abaissant les dernières barrières qui séparent la majesté royale de la curiosité populaire, à dompter enfin ce monstre capricieux et farouche de l'opinion, qu'elle caresse dans l'intérêt de ses enfants.

Nobles et vaines avances, héroïques coquetteries perdues ! Malgré sa prévoyance, malgré son patriotisme, malgré sa charité, malgré sa précoce et gracieuse sagesse, malgré cette noble confiance, qui eût dû désarmer à jamais un peuple généreux, et qu'attestent l'abolition de l'étiquette et la réduction aux limites les plus modestes du faste de l'ancienne représentation, Marie-Antoinette échoue, elle descend peu à peu les degrés de l'abîme encore voilé où tombera la monarchie. Elle se pare en vain de grâces et de vertus. Cette parure ne fait qu'embellir la victime sans la sauver : elle précipite, pour ainsi dire,

[illegible] sacrifice populaire. Par une [illegible] ce qui devait [illegible] Le moment va [illegible] les courtisans du [illegible] à la fortune.

CHAPITRE IV.

La mort de M. de Maurepas, ministre dirigeant et dominant, coïncide presque avec la naissance du premier Dauphin. La destinée, alors favorable, semblait prendre soin de rendre à Marie-Antoinette sa liberté au moment où elle allait en avoir besoin, non dans l'intérêt de son amour-propre de reine, mais dans celui de son amour de mère. Car, désormais, rien ne lui permettait l'indifférence dans ces graves matières d'où dépendait peut-être l'avenir de son fils.

Elle usa cependant fort discrètement et fort prudemment de l'initiative que lui laissait la mort d'un ministre qui ne fut regretté que de Louis XVI, dont son insouciance caressait si habilement l'indécision. Louis XVI, en effet, pleura sincèrement ce conseiller si peu gênant, mais si peu utile, qui gouvernait avec une bonhomie si spirituelle. Dans le temps de sa dernière maladie, il était venu lui faire part lui-même de la naissance de M. le Dauphin, *l'annoncer à son ami et s'en féliciter avec lui*. Ce furent ses propres expressions. Le lendemain de ses obsèques, il disait d'un air profondément pénétré : « Ah! je n'entendrai plus tous les matins mon ami au-dessus de ma tête. » Éloge simple et touchant, trop peu mérité par ce vieillard égoïste qui riait de tout, même de la tempête. Marie-Antoinette ne pouvait partager les regrets de Louis XVI, et cette indifférence était déjà de la modération. Elle affecta néanmoins de ne porter sur son imprévoyant ouvrage qu'une main discrète, et ce n'est que peu à peu, et comme malgré elle, qu'elle se détermina à influer sur le choix d'hommes qui ne pouvaient plus se tromper impunément, ni pour la France, ni pour elle. « Éloignée par goût de se mêler des actes du gouvernement, » dit un homme profondément mêlé aux affaires de cette période, « occupée des plaisirs de son âge, livrée aux charmes d'une société intime, la reine, jusqu'au ministère du prince de Montbarrey, n'a pris aucune part au choix et au renvoi des ministres. Le comte de Maurepas avait élevé au ministère le prince de Montbarrey, et le public ne fut satisfait ni du choix de ce ministre, ni de sa conduite dans cette place. Des personnes qui avaient à se plaindre de lui profitèrent du mécontentement général pour engager la reine à obtenir du roi le renvoi de ce ministre; et ce fut aussi à sa demande que le maréchal de Ségur lui fut donné pour successeur [1]... »

1. *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution française*, p. 96.

« La disgrâce de M. de Montbarrey, homme sans talent et sans mœurs, dit Mme Campan, fut généralement approuvée; on l'attribuait avec raison à la reine... »

Malheureusement, en vertu de cette fatalité qui ne permet pas toujours aux souverains de faire le bien impunément, ce renvoi, accompli cependant dans les conditions les plus honorables, grossit le nombre des mécontents et le renforça; et ce que la reine accorda de satisfaction à la majorité de l'opinion, lui fut compté par la minorité comme une injure.

La nomination de M. de Castries au ministère de la marine fut également l'ouvrage de la reine, excitée, il est vrai, par la société Polignac. Ce ne fut pas sans fâcheux pressentiments et sans regrets que Marie-Antoinette et son amie se prêtèrent à ces exigences, d'accord d'ailleurs avec le vœu général. Mme Campan témoigne positivement de ces scrupules si honorables :

La reine craignait de faire des ministres; sa favorite pleurait souvent quand les hommes de sa société la forçaient d'agir. Les hommes reprochent aux femmes de se mêler d'affaires, et dans les cours ce sont eux qui se servent de leur ascendant pour des choses dont elles ne devraient jamais s'occuper.

Le jour où M. de Ségur fut présenté à la reine, à raison de son nouveau poste, elle me dit : « Vous venez de voir un ministre de ma façon. J'en suis bien aise pour le service du roi, car je crois le choix fort bon; mais je suis presque fâchée de la part que j'ai à cette nomination : je m'attire une responsabilité. J'étais heureuse de n'en point avoir; et pour m'en alléger autant que possible, je viens de promettre à M. de Ségur, et cela sur ma parole d'honneur, de n'apostiller aucun placet et de n'entraver aucune de ses opérations par des demandes pour mes protégés [1].

Elle tint parole, quelque difficile que fût une telle inflexibilité à une princesse qui aimait à faire des heureux et avait pour maxime qu'il ne fallait renvoyer personne mécontent.

C'est le propre fils du maréchal de Ségur qui nous apporte, à cet égard, l'autorité décisive de son témoignage.

1. Madame Campan, p. 195

Dans ce temps, la reine exerçait une grande influence sur son époux, et cherchait à consacrer tout à user de son crédit que pour le bien général; aussi elle consultait, autant qu'elle le pouvait, l'opinion publique, et malgré toutes les calomnies inventées par une basse envie, Mme de Polignac, son amie, lui disait la vérité et lui conseillait de ne porter son intérêt que sur des personnes universellement estimées.

La cause en était toute naturelle. Mme de Polignac ne ressemblait à aucune des favorites dont l'histoire a tracé les portraits: les honneurs qu'elle avait fuis étaient venus la chercher; il fallait la forcer à recevoir quelques bienfaits. Amie sincère, elle était Marie-Antoinette, et non la reine, qu'elle aimait, et dans tous les conseils qu'elle lui donnait, elle n'avait pour but que sa considération et sa gloire.

Les hommes de sa société intime n'étaient exempts ni d'intrigue ni d'ambition; mais ils n'auraient pas été liés avec elle, s'ils n'eussent été distingués par un honneur délicat et par des sentiments élevés. Ainsi, par leurs qualités, ils secondaient les vues honnêtes et utiles de Mme de Polignac, tandis que, de son côté, elle parvenait, par sa douceur et par sa raison, à modérer leur caractère et à retenir dans de justes limites leur ambition personnelle.

Le ministre puisa dans le sentiment de ses devoirs et la généreuse promesse de la reine le courage de lui résister, quand sa bienveillance l'entraîna à l'oublier, et loin de lui en savoir mauvais gré, elle ne l'en estima que davantage[2].

Marie-Antoinette montra la même réserve et la même abnégation dans ses rapports avec M. Necker, dont elle soutint, contre M. de Maurepas, le crédit ébranlé par des réformes qu'elle approuvait, quoiqu'elles ne lui fussent pas agréables. Elle suivait en cela l'instinct de son bon sens, qui lui recommandait un homme dont le premier ministère fut intrépide et fécond, et qui, d'abord, essaya de gouverner avec l'opinion sans la flatter. C'est malgré ses conseils, ses encouragements et même ses prières que M. Necker, cédant à d'étroites susceptibilités, habilement froissées par M. de Maurepas, se retira; et cette retraite inopportune coûta des larmes à la reine qui, plus tard, revenue d'un engouement qu'elle avait partagé, on peut le dire, avec

1. *Souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur, édit. Barrière (Didot), t. I, p. 139.
2. *Ibid.*, t. I, p. 153, 154.

la France entière, tint assez compte d'intentions bonnes, quoique stériles, pour s'opposer à l'avènement fatal de M. de Calonne, rival de M. Necker, plus brillant, mais moins honnête, et aussi impuissant.

Cette conduite prévoyante et modérée de Marie-Antoinette dans ses rapports avec M. Necker, sur laquelle il n'est pas indifférent d'insister, pour répondre à ceux qui l'ont accusée à ce sujet de légèreté, d'inconstance et d'impéritie, est attestée par l'unanimité des contemporains.

« Lorsque M. Necker quitta le ministère en 1781, dit Sénac de Meilhan, la reine, entraînée par le sentiment général, crut que la disgrâce de ce ministre était une calamité pour l'État. Elle passa un jour entier dans sa chambre avec quelques personnes de sa société, et ses larmes manifestèrent la part qu'elle prenait au regret public [1]. »

M. de la Marck n'est pas moins affirmatif sur ce point de la sympathie éclairée et de la confiance encourageante témoignées d'abord par Marie-Antoinette à un homme dont le caractère lui déplaisait, mais dont elle considérait les talents, et était prête à applaudir le succès [2].

Il n'est pas possible de douter de ces assertions quand on les trouve confirmées par la propre correspondance de la reine avec son frère Joseph [3].

Le changement de la reine à l'égard de M. Necker, justifié par le changement de M. Necker lui-même et les fautes de son administration, compliquées par celles de sa retraite, est expliqué par M Campan, en ces termes :

L'intérêt que la reine avait pris à M. Necker s'affaiblit pendant sa retraite et se changea même en de fortes préventions. Il écrivait trop sur les opérations qu'il avait voulu

1. Sénac de Meilhan, p. 96.
2. Tome I, p. 48 (Introduction).
3. *Recueil d'Hunolstein*, p 96, 97, lettre à Marie-Antoinette de 1781.

[illegible] qui en serait résulté pour l'État. Les ministres qui l'avaient successivement [illegible] virent leurs opérations entravées par le soin que M. Necker et ses partisans [illegible] d'occuper sans cesse le public de ses plans ; ses amis étaient trop [illegible] la reine eut de l'esprit de parti dans ses réunions de société, et se rangea entièrement parmi ses ennemis[1].

C'est la société Polignac et non la reine qui décida le choix de M. de Calonne. Ce fut la dernière victoire de la coterie. La reine, à qui M. de Calonne était extrêmement antipathique, sentit pour la première fois vivement les dangers et l'amertume d'une suspicion qui l'exposait aux responsabilités sans daigner l'admettre au conseil. Car la nomination de M. de Calonne fut, pour ainsi dire, escamotée en son nom et à son insu. Les manœuvres du ministre, ses complaisances pour M. de Vaudreuil, qui ne lui avait pas vendu moins de 800,000 livres la protection du cercle qu'il dominait, achevèrent d'éclairer la reine et la déterminèrent au sacrifice héroïque de son goût pour la duchesse de Polignac, innocente et involontaire complice de ces manœuvres, à qui elle conserva son estime et son amitié, mais non cette intimité exclusive qui avait fait le crédit de sa société.

C'est en 1785 qu'eut lieu ce refroidissement, causé, non par l'indifférence, mais par la raison, et dont on ne tint pas assez de compte à la souveraine qui, instruite par l'expérience, sacrifiait son cœur à son devoir.

Telle fut, au point de vue politique, la conduite de la reine, de 1780 à 1785. Le moment n'est pas encore venu où elle prendra une part directe, quoique malheureusement stérile, au gouvernement.

C'est du malheur qu'elle tiendra son crédit, du danger qu'elle tiendra son pouvoir, et sauf une influence très-naturelle et très-discrète sur le choix des ministres, elle s'abstient, non plus par insou-

1. Madame Campan, p. 194

ciance, mais par réserve. Ce n'est guère avant la Révolution qu'on peut la prendre en flagrant délit d'intervention active, énergique et efficace. Jusqu'en 1789, le vrai royaume de la reine de France, c'est Trianon; elle ne gouverne que le département des fleurs et le département des grâces.

Le moment est venu de la peindre dans l'exercice de ces fonctions qui lui conviennent si bien, et de montrer l'injustice du sort opposant ses résistances à ses efforts, la persécutant à mesure qu'elle s'améliore, et lui ôtant sa popularité à mesure qu'elle la mérite davantage. C'est une pensée de sage économie qui lui fit adopter, par exemple, avec prédilection, le séjour de Trianon, dont cependant les prétendus excès de dépenses devaient être un des griefs favoris de l'opposition.

« La reine, dit Mme Campan, s'était ennuyée des voyages de Marly, et n'avait pas eu de peine à en dégoûter le roi, qui en redoutait les dépenses, tout le monde y étant nourri. »

« Les voyages de Marly, ajoute-t-elle à un autre endroit, étaient fort chers pour le roi; après les tables d'honneur, celles des aumôniers, des écuyers, des maîtres d'hôtel, etc..., étaient toutes assez magnifiquement servies pour que l'on trouvât bon que des étrangers y fussent invités, et presque tout ce qui venait de Paris était nourri aux dépens de la cour. »

« L'économie personnelle du prince infortuné qui a succombé sous le poids des dettes de l'État favorisa donc la préférence que la reine accordait à son petit Trianon, et cinq ou six ans avant l'époque de la Révolution il y eut fort peu de voyages à Marly [1]. »

Le roi voulut, d'accord avec la reine, non-seulement donner l'exemple de cette vie domestique et patriarcale, mais encore il encou-

1. Madame Campan, p. 173.

engagea tous les membres de sa famille à l'imiter et à fuir dans la paix des champs le faste inutile de la cour. Il donna aux princesses ses tantes la jouissance du château de Belle-Vue. Plus tard il fit l'acquisition de la maison de la princesse de Guéménée, à Montreuil, pour Madame Elisabeth. Madame, comtesse de Provence, y était sa voisine de villégiature. Monsieur avait Brunoy. La comtesse d'Artois fit construire Bagatelle. Versailles devint pour tous les membres de la famille royale le séjour d'exception et d'hiver. On ne se croyait chez soi que dans des demeures plus simples, embellies par des jardins anglais ; on y jouissait mieux des beautés de la nature ; le goût des cascades et des statues était entièrement passé [1].

La reine séjournait quelquefois un mois de suite au petit Trianon, et y avait établi les usages de la vie de château. Elle entrait dans son salon sans que les dames quittassent les métiers ou le piano-forte, et ses serviteurs ne l'interrompaient devant elle ni leur partie de billard ni leur partie de trictrac. Le palais, petit comme une maison, choisissait ses invités et ménageait son hospitalité. Madame Elisabeth y accompagnait la reine ; mais les dames d'honneur et les dames du palais elles-mêmes n'y étaient point établies. Quelquefois on n'abritait le soir que la famille ou les intimes amis. Un cercle de convives, renouvelé chaque jour, s'asseyait autour de la table du dîner. Le roi et les princes venaient régulièrement souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille composaient, pour les femmes, le commode et modeste costume du séjour. On allait en compagnie, sans craindre de le souiller, courir sur les pelouses, boire du lait à la laiterie, manger des œufs frais à la ferme, pêcher dans le lac ; et, souvent, assises sous l'ombre des feuillages entrelacés, les femmes se reposaient de la broderie ou du filet, en épuisant une simple

1. Madame Campan, 173.

quenouille de villageoise, tandis que les hommes se promenaient en causant ou lisant à l'écart.

Quand on approchait de Trianon, on découvrait dans la verdure un petit palais blanc. On poussait un bouton de porte ciselé et on arrivait au pied de l'escalier de pierre aux larges marches. Dans les entrelacs de la rampe dorée, dans les cartouches rustiques à tête de coq, se lisaient, au milieu des lyres et des caducées, les initiales de la maîtresse du lieu. Une guirlande de feuilles de chêne, fouillées dans la pierre, formait toute la décoration murale de l'escalier. On s'arrêtait au perron, en face d'une tête de Méduse, placée là comme pour garder des importuns et des fâcheux un inviolable loisir.

Après l'antichambre se déployait la salle à manger, à panneaux de chêne merveilleusement ouvragés, où s'épanouissait toute la fantastique végétation des arabesques. Le petit salon succédant à la salle à manger était orné des attributs de Bacchus et des instruments de Pan ; partout des guirlandes de raisin, des corbeilles de fruits, des masques et des tambours de basque, des guitares et des pipeaux. Des boucs en cariatide supportaient la cheminée. Dans le grand salon, le lustre, fleur lui-même, semblait se détacher d'un bouquet de fleurs suspendu au plafond. Des essaims d'Amours voltigeaient, le carquois en sautoir ou la flèche à la main, autour de la corniche. Au-dessous, les Muses étalaient leur noble écusson, couronné de roses, dans des cadres à la tige de lis, entourée de lauriers. Dans le petit boudoir qui précédait la chambre de la reine, l'art exquis du dix-huitième siècle semblait redoubler de verve et de caprices heureux. Les cornes d'abondance, les trépieds fumants, les colombes aux ailes déployées ou nichées, entouraient à l'envi l'intime sanctuaire de flots de parfum et de symboles d'une tendre harmonie. La parure emblématique du plafond de la chambre à coucher se composait de pavots et de myosotis. Le lit disparaissait sous des vagues de dentelles et de rubans. Le meuble

était de poult-de-soie bleu, rembourré de duvet d'eider. Des écharpes frangées de perles et houppées de soie éclatante nouaient les rideaux. Une pendule au cadran soutenu par les deux aigles d'Autriche, dont le socle treillagé portait pour armes le blason florianesque : la houlette d'Estelle croisée avec le chapeau de Némorin, sonnait doucement les heures rapides.

Du palais, des escaliers en terrasse étageaient jusqu'aux jardins leurs degrés en éventail. Au bas d'une façade décorée de quatre colonnes corinthiennes, s'étendait le jardin français, planté dès 1750, pour accompagner le jardin à l'italienne, et que deux grilles garnies de grands rideaux de toile séparaient du grand Trianon. De ce côté,

c'était comme une procession de vases uniformes portant des fleurs rares et multicolores. Sur l'une des façades du salon s'ouvrait la *Salle des Fraîcheurs*, avec ses deux portiques de treillages, ses trente-six arceaux de sombre verdure et de plantes grimpantes, dont le dôme abritait un oranger, et ses pilastres, dont un tilleul taillé en boule formait le chapiteau. A la droite du palais était le nouveau jardin, dû à l'inspiration de la reine, servie par les magiciens champêtres les plus en renom. C'était le jardin anglais, avec les méandres capricieux de ses allées, ses opulents quinconces, ses boulingrins fleuris, ses ruisseaux bouillonnants, ses architectures rustiques, ses cascades artifi-

cielles, ses cavernes et ses rochers. Vaste et libre poème décoratif de verdure et de fleurs, de ciel et d'eau, où de secrètes harmonies corrigeaient le désordre de la fantaisie ; éclectique pépinière de huit cents espèces d'arbres, où chaque visiteur pouvait trouver l'ombre et le parfum chers à sa patrie, et rêver tour à tour devant le mélèze pleureur des Alpes, du Tyrol, le pin d'encens de l'Arabie, le cèdre du Liban, l'yeuse de Virginie, le chêne rouge d'Amérique, l'acacia rose, le févier et le sophora de la Chine, dont le feuillage parcourt toute la gamme colorée, depuis le vert sombre jusqu'au pourpre noir et au rouge-cerise.

Sur la colline, au milieu d'un buisson de roses, de jasmins et de myrtes, s'élevait un belvédère, sorte d'observatoire, d'où la reine embrassait tout son domaine d'un coup d'œil. L'allégorie des quatre saisons y redoublait ses figures et ses attributs. Sur les huit côtés de ce pavillon ouvert aux quatre points cardinaux, par quatre portes surmontées de quatre fenêtres, huit sphinx accroupissaient sur les marches leurs formes mystérieuses et leurs visages énigmatiques. L'intérieur était dallé d'une mosaïque de marbre blanc, incrustée de marbre rose et bleu. Les murs de stuc, revêtus des plus originales fantaisies du pinceau, semblaient de porcelaine peinte. Au milieu du pavillon qui servait à la reine de salle à manger du matin, se dressait une table posée sur trois pieds de bronze doré, sur laquelle la reine déjeunait.

De là elle pouvait suivre successivement d'un œil satisfait tous les détails de cette féconde décoration, due à la double collaboration du génie de l'homme et du génie de la nature : le rocher, la grotte, la chute d'eau, le pont flexible comme un pont de lianes, suspendu sur une miniature de torrent : le lac, le port d'arrivée et le port de départ, sortes de nids de fleurs et de feuillages, d'où s'élançait, comme un cygne héraldique, la galère fleurdelisée. Plus loin, c'étaient l'île au

temple en rotonde, le ruisseau et ses passerelles. Sous ce palanquin chinois tournait le jeu de bagues, où les jouteurs enfourchaient des chimères, où l'on courait sur des autruches. Enfin voici le bord de la rivière, les bocages avec leur échiquier de petits champs cultivés. C'était le domaine attribué au hameau, à ce hameau dont Monsieur était le maître d'école et le roi le meunier, et où la reine et sa société vivaient de la vie de village des Arcadies de Florian et de Berquin, tondant les moutons avec des ciseaux d'or, trayant les vaches dans

une laiterie de marbre, lavant leur linge au lavoir avec des battoirs d'ébène, serrant la récolte au grenier, debout sur des échelles d'acajou. Joli hameau d'opéra-comique, dont le roman champêtre deviendra, en 1785, par une touchante aspiration de la reine, une réalité pour douze pauvres ménages, que Marie-Antoinette entretiendra sur ses économies !

C'est là que Marie-Antoinette goûta, dans cette sécurité sereine, que traversent parfois comme des éclairs d'orage, les belles années de la florissante jeunesse, de la maternité heureuse, de l'amitié satisfaite. C'est là qu'elle commença, avec M^me^ de Polignac, l'éducation de ses enfants. C'est là qu'elle fut impunément elle et chez elle, qu'elle s'exerça aux jeux du théâtre, chanta, devant un parterre titré, le rôle de Colette

du *Devin du village*, et qu'elle fut applaudie sans flatterie dans *Rose et Colas*, *le Sorcier*, *le Roi et le Fermier*. Charmant et honnête répertoire où éclateront un jour les saillies dangereuses et les menaçantes ironies du *Barbier de Séville*, une de ces pièces qui précèdent les révolutions, et dont les bons mots sentent la poudre ! C'est là que Marie-Antoinette reçut successivement le roi de Suède, le prince Henri de Prusse, le comte et la comtesse du Nord, destinés au trône impérial de Russie. C'est là que, plus heureuse, elle hébergeait

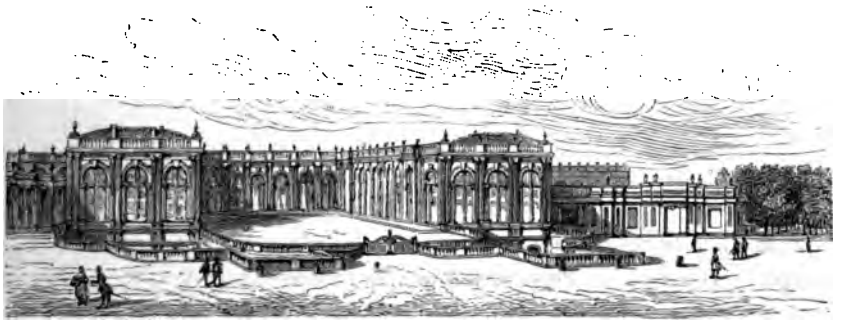

celle dont la vue dissipait ses chagrins et faisait renaître le sourire au milieu de ses larmes ; c'est de là, enfin, qu'elle datait ces ordonnances souveraines à l'adresse du régisseur de son théâtre, Caillot, de l'intendant de ses jardins, Bonnefoy-du-Plan, de son maître des cérémonies, Campan, de son peintre, Hubert Robert, de son naturaliste, M. de Jussieu, de ses musiciens ordinaires, Gluck et Grétry ; décrets en forme de billet, dont elle maintenait, avec une souriante et malicieuse opiniâtreté, l'autorité contre les protestations solennellement frivoles et les indiscrètes oppositions du duc de Fronsac, en qui s'abâtardit dans le ridicule la grande race des Richelieu.

C'est là aussi que par un contraste charmant elle s'occupera, avec la bonne Lamballe, de son département des aumônes ; de là qu'elle

cherchera et atteindra soudain, comme d'une baguette de fée, qui change tout en or, les misères honorables et honteuses. Elle s'y concerte avec elle sur les moyens de doter et de marier des jeunes filles sages et pauvres, ses protégées à ce double titre. Avec quelle émulation elle lutte de bienfaits avec la franc-maçonnerie, alors dans tout l'élan de sa première impulsion, véritablement philanthropique et fraternelle! Par charité et par exemple, la princesse de Lamballe a accepté la présidence d'une de ces loges où l'on ne songe encore qu'à soulager ses semblables. Et Marie-Antoinette de lui écrire :

.... Dès que vous serez de retour et que vous aurez repris votre charge, nous terminerons tout ce qui se rattache aux actes de bienfaisance qui doivent suivre mes couches. J'ai lu avec intérêt ce qui s'est fait dans les loges maçonniques que vous avez présidées au commencement de l'année, et dont vous m'avez tant amusée; je vois qu'on n'y fait pas que de jolies chansons, et qu'on y fait aussi du bien. Vos loges ont été sur nos brisées en délivrant des prisonniers et en mariant des filles. Cela ne nous empêchera pas de doter les nôtres, et de placer les enfants qui sont sur notre liste. Les protégées du bon M. de Penthièvre seront les premières pourvues, et je veux être marraine du premier enfant de la petite Antoinette. J'ai été tout attendrie d'une lettre de sa mère qu'Élisabeth m'a fait voir, car Élisabeth la protége aussi. Je ne crois pas qu'il soit possible d'écrire avec plus de sentiment et de religion. Il y a dans ces classes-là des vertus cachées, des âmes honnêtes jusqu'à la plus haute vertu chrétienne; pensons à les savoir distinguer. Je chargerai l'abbé de travailler à en découvrir, et nous tâcherons d'obtenir ainsi de Dieu la santé de M. de Penthièvre [1]...

C'est là enfin que mûrissent doucement, dans le bonheur et dans la paix, cette sagesse ornée de grâce, cette expérience en fleur qui portera bientôt de si beaux fruits hâtés par l'amertume. Racontons ce progressif et admirable changement qui fait succéder toutes les qualités de la mère et de la reine à toutes les grâces de la femme. Esquissons quelques traits de cette physionomie nouvelle, virilisant et ennoblissant l'ancienne par une transformation qui a frappé tous les historiens.

1. *La princesse de Lamballe, etc.*, par M. de Lescure. Plon, 1864, p. 152 à 155.

De 1780 à 1785, Marie-Antoinette, qu'attend l'épreuve de l'affaire du Collier, avant-courrière des orages prochains, semble se préparer instinctivement à une lutte. Dans cette lutte contre l'impopularité, causée surtout, chose étrange, par les efforts qu'elle a faits pour se rapprocher de son peuple, elle se présentera armée, du moins aux yeux des honnêtes gens, de tout ce qui eût, en des temps moins funestes, mis toute une nation à ses genoux. Et elle relèvera, à force de courage, de grâce et d'esprit, ce prestige royal qu'elle a abaissé par trop de bonté, jusqu'à le mettre à la portée du pamphlet.

Les révolutions, il faut l'avouer, ont d'étranges mystères. Ce qui devrait les conjurer les attire. Elles passent sur la tête des Louis XIV et des Louis XV, qui les défient par leurs fautes, et elles foudroient le roi honnête homme par excellence et la reine intelligente, gracieuse, bienfaisante, assise à ses côtés.

Ceux qui liront un jour ces détails de sang-froid, — dit Sénac de Meilhan, — étonnés de l'acharnement du public contre l'infortunée Marie-Antoinette, chercheraient en vain dans ses manières, ses discours ou son caractère, des principes à cette haine aveugle. Je me suis imposé la loi de ne point faire d'éloges; je me bornerai donc aux faits, et je dirai qu'il n'est personne en France dont la reine ait blessé l'amour-propre par des discours, que jamais elle n'a provoqué la rigueur de l'autorité, ni protégé une injustice. Loin d'avoir choqué les sentiments publics, entraînée par l'envie de plaire, elle a trop déféré à des opinions qu'elle a cru générales. Enfin, elle a été plus occupée de suivre les goûts de ce public qui l'a déchirée... que de lui faire adopter les siens. Cette condescendance lui a été fatale, en diminuant, il faut en convenir, l'ascendant du rang suprême [1].

Et c'est là une chose déplorable à penser. L'impopularité de Marie-Antoinette commença donc par les motifs qui auraient dû la rendre populaire. En voulant se rapprocher du cœur de la nation, elle se rapprocha seulement de son bras. Elle se désarma elle-même, sans

1. Sénac de Meilhan, p. 101.

songer qu'une reine désarmée est à moitié frappée. Il faut la plaindre de cette noble erreur, de cette généreuse illusion, de cette confiance ingénue qui aurait dû la rendre inviolable, et qui la rendit tuable.

On ne peut, sans attendrissement, se reporter aux motifs si louables de cette familiarité qui devait engendrer l'amour et qui encouragea l'insolence. Mme Campan, confidente de la reine, nous les a révélés, et M. de Vaublanc, qui fut témoin de la surprise reconnaissante et du sincère applaudissement de tout un peuple, gagné au charme de ces promenades, sans barrière et sans gardes, de ces bals champêtres et bourgeois, honorés de la présence d'une reine, souriante et gracieuse, nous dévoilera d'un mot la perfidie de cette cour hostile, de cette noblesse dégénérée, qui osèrent profiter, pour affermir leurs coups, de la noble témérité de la première souveraine qui ait montré de près son cœur à ses sujets. C'est d'en haut et non d'en bas, chose étrange et fatale! que sont parties ces injustes critiques qui ont montré le chemin aux poignards de la Révolution. Mme Campan dit à ce propos :

> Toutes les fautes de Marie-Antoinette sont du genre de celles que je viens de détailler, c'est-à-dire son éloignement pour l'étiquette et le vain appareil des royautés despotiques. La volonté de substituer successivement la simplicité des usages de Vienne à ceux de Versailles lui fut plus nuisible qu'elle n'aurait pu l'imaginer.
>
> La reine parlait à l'abbé de Vermond des importunités sans cesse renaissantes dont elle avait à se dégager, et je remarquais qu'après l'avoir écouté, elle se jetait avec complaisance dans des idées philosophiques de la simplicité sous le diadème, de la confiance paternelle dans des sujets dévoués. Ce doux roman de la royauté, qu'il n'est pas donné à tous les souverains de réaliser, flattait singulièrement le cœur tendre et la jeune imagination de Marie-Antoinette [1].

Il n'est pas étonnant que la reine, élevée dans une cour où la simplicité s'alliait à la majesté, placée ensuite entre une dame d'hon-

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 101.

neur honnête, mais importune, et un conseiller plus moral que politique, ait voulu se soustraire à des contrariétés dont elle ne jugeait pas la nécessité indispensable et dont l'empire, fondé sur la vanité, l'égoïsme et la crainte, révoltait son âme généreuse. Marie-Antoinette avait emporté avec elle en France la tradition de ce pouvoir fondé sur l'exemple, de cette autorité due moins au rang qu'à la vertu. Les souvenirs de la cour de Vienne étaient pleins de légendes sur les mœurs patriarcales de la cour de Lorraine. Et on y respectait naturellement des errements dangereux seulement en France, mais qui en Autriche avaient établi dans le cœur même de la nation les racines de la dynastie. M^me^ Campan rapporte que Marie-Antoinette se plaisait à lui raconter la façon élémentaire et touchante dont les ducs de Lorraine levaient les impôts. Le prince souverain se rendait à l'église. Après le prône, il se levait, agitait son chapeau en l'air pour indiquer qu'il allait parler, et demandait ensuite la somme dont il avait besoin pour administrer un peuple qui ressemblait à une famille. Et tel était le zèle des bons Lorrains qu'on avait vu des hommes dérober, à l'insu de leurs femmes, le linge ou quelques ustensiles de ménage, et les vendre furtivement pour augmenter leur volontaire contribution. De sorte que le plus souvent la recette offerte dépassait la quotité demandée. Alors le prince remerciait et faisait rendre l'excédant [1].

Certes les procédés de cette royauté de l'âge d'or n'appartiennent plus qu'au domaine de l'utopie. Mais il faut savoir gré à Marie-Antoinette d'avoir cru à leur efficacité, sinon en matière de recouvrements d'impôts, du moins en matière de promenades, de bals et de concerts, quoique la foule, qui lui avait d'abord été si reconnaissante de ne pas mépriser son contact, ait fini par se rallier à la désapprobation aristocratique, où elle puise plus souvent qu'on ne le croit ses inspirations.

1. Madame Campan, p. 101.

La paix de 1783 venait d'être conclue. Elle avait été précédée d'un succès qui força l'implacable Pitt à dévorer sa rage et à déclarer dans la Chambre des communes, que l'Angleterre, humiliée à son tour après avoir tant de fois humilié les autres nations, devait se résigner

à cette leçon. La France jouissait de cette gloire qu'elle devait oublier si vite. La prospérité mêlait ses satisfactions à celles de l'orgueil national. Au milieu du bonheur universel, la reine acheva de se livrer aux élans de sa bonté naturelle. Son excellent cœur trouvait du plaisir à augmenter encore la joie générale.

Elle donnait, dans les jardins de Trianon, pendant l'été, un bal

tous les dimanches. Toutes les personnes vêtues honnêtement y étaient reçues, et on y admettait de préférence les bonnes et les enfants. La reine dansait la première contredanse, pour montrer qu'elle prenait part à ce plaisir décent auquel elle invitait les autres. Elle appelait les bonnes, se faisait présenter les enfants, leur parlait de leurs parents et les comblait de compliments, de caresses et de bonbons.

Ordinairement c'est au milieu de la famille royale qu'elle présidait à ces fêtes de famille. M. de Vaublanc, qui assista plusieurs fois à ces bals, dont on n'avait point encore vu le spectacle en France, avoue qu'il partageait les craintes de plusieurs personnes sur les dangers de se familiariser ainsi, et il observa avec peine la désapprobation de la plupart des personnages de la cour, manifestée par leur absence [1]. C'est ainsi que ce qui devait faire adorer la reine contribua à la perdre. Et c'est au moment où, non-seulement par les qualités de grâce et de bonté, mais par la maturité d'une précoce expérience et l'épanouissement des plus royales vertus, elle achevait de devenir digne du bonheur et de la gloire, que commença contre elle cette conspiration d'abord sourde et maligne, puis publique et féroce, qui devait la conduire à l'échafaud.

Tous les contemporains ont été frappés de ce changement ou plutôt de ce progrès vers la perfection qui marque justement ces années encore heureuses qui précèdent les années fatales.

C'est de 1780 à 1785 que se placent tous ces épisodes, toutes ces anecdotes, tous ces traits si touchants d'une grâce inépuisable, d'un patriotisme ingénieux, d'une infatigable bonté.

Racontons-en quelques-uns, et parons la victime avant de la conduire à l'autel.

Un soir Marie-Antoinette apparut soudain aux yeux de M^me^ Cam-

1. *Souvenirs*, par le comte de Vaublanc, t. I, p. 230.

pan et de ses femmes. Elle sortait des cabinets du roi et dit à Mme de Misery et à Mme Campan, en essuyant ses yeux remplis de larmes :

Vous me voyez pleurer, mais n'en prenez pas d'inquiétude, ce sont les plus douces larmes qu'une femme puisse verser. Elles sont causées par l'impression que m'ont faite la justice et la bonté du roi. Il vient d'accorder à ma demande la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Moutier, victimes de la haine du duc d'Aiguillon contre le duc de Choiseul. Il a été tout aussi juste pour le duc de Guines, dans son affaire avec Le Tort. Il est heureux pour une reine de pouvoir admirer, estimer celui qui lui fait partager le trône, et vous, je vous félicite d'avoir à vivre sous le règne d'un souverain aussi vertueux.

Les serviteurs honorés de cette confidence touchante ne l'écoutèrent pas sans couvrir de larmes d'admiration et d'attendrissement les mains de celle qui la leur faisait.

Quelques détails sur ces deux affaires suffisent à faire apprécier la part salutaire et décisive qu'y prit la reine.

Le duc de Guines, ambassadeur à Londres, avait été compromis par un secrétaire, qui avait spéculé sur les fonds publics anglais pour son propre compte, mais de manière à faire croire qu'il n'était que l'instrument de son chef. MM. de Vergennes et Turgot étaient peu disposés à tirer de ce mauvais pas un homme coupable surtout d'être l'ami du duc de Choiseul. L'amitié des ministres disgraciés porte malheur, surtout quand on y est fidèle, autant que leur bienveillance porte bonheur quand ils sont en place. Le duc de Guines, qui avait commis la noble imprudence de ne pas se souvenir de cet axiome de la sagesse des ingrats, ne dut son triomphe qu'à l'intervention de Marie-Antoinette, qui eut le double mérite de deviner son innocence et de la défendre.

L'affaire de MM. de Bellegarde et de Moutier était encore plus fâcheuse. Le premier était colonel et inspecteur d'artillerie, le second propriétaire de forges à Saint-Étienne. Ils avaient été condamnés

tous deux, sous le ministère du duc d'Aiguillon, à vingt ans et un jour de prison, pour avoir réformé dans les arsenaux de France, d'après un ordre du duc de Choiseul, qui ne suffit plus à les protéger, un nombre considérable de fusils livrés comme n'ayant plus que la valeur du fer, tandis que la plus grande partie de ces fusils furent à l'instant vendus aux Américains et embarqués. Il y avait, en faveur de cette opération, des motifs de politique supérieurs à tout calcul d'intérêt, mais qui exigeaient, pour être inviolables, l'autorité d'un ministre tout-puissant. Et ce ministre était en disgrâce. C'est à lui en réalité qu'on faisait ce procès, où des apparences défavorables furent habilement exploitées à la charge des accusés. Leur innocence triompha cependant, grâce à Marie-Antoinette, qui plaida leur cause elle-même au conseil, à la prière et sur les indications du duc de Choiseul.

A peine libres, ils vinrent à Versailles, avec leurs femmes et leurs enfants, se jeter aux pieds de leur bienfaitrice. Cette scène touchante se passa dans la grande galerie, à la sortie de l'appartement de la reine. Elle releva aussitôt ses protégés, leur disant que la justice seule leur avait été rendue; qu'elle devait seulement être félicitée sur le bonheur le plus réel qui fût attaché à sa position, celui de faire parvenir au roi de justes réclamations[1].

Il existe une gravure du temps qui a maintenant pour nous toute l'éloquence de la fidélité, et qui retrace cette scène avec une précieuse exactitude de lieux, de costumes et de figures. La reine y est représentée avec ce mélange de grâce et de majesté dont elle est demeurée le type, et il semble l'entendre prononcer ces paroles par lesquelles elle ne manquait jamais, avec une facilité et une présence d'esprit merveilleuses, de rehausser le prix d'un bienfait[2].

1. Madame Campan, p. 192.
2. *Ibid.*, p. 192.

[illegible] dans les appartements de [illegible] France, nommé le [illegible] auprès de [illegible] ou de lieu-[illegible] qui redoublait l'inté-[illegible] de sa ponctualité à [illegible] inutile. Cette [illegible] attitude modeste, [illegible] à travers les antichambres, [illegible] avaient fait de lui une sorte de [illegible]. Un jour le maréchal de Ségur, [illegible] dans son antichambre et [illegible] : « Vous êtes encore à Versailles, monsieur d'Orville ? — Monsieur le maréchal, répondit le vieil officier, que les railleries ne déconcertaient pas plus qu'un boulet de canon, et qui gardait dans les salons le sans-façon des camps, vous pouvez le remarquer à cette feuille de parquet sur laquelle je me place constamment : elle est déjà enfoncée de quelques lignes par le poids de mon corps. — Cette réponse originale circula dans Versailles. Mme Campan la sut.

La reine se mettait assez souvent à la fenêtre de sa chambre à coucher, pour reconnaître, avec sa lorgnette, les gens qui se promenaient dans le parc. Quelquefois elle demandait à ses femmes les noms des gens dont les figures lui étaient inconnues. Un jour elle vit passer le chevalier d'Orville et demanda le nom de ce chevalier de Saint-Louis qu'elle rencontrait depuis bien longtemps. On lui dit son nom et on lui conta son histoire.

« Il faut finir de cela, dit la reine avec une noble vivacité; j'en demande bien pardon aux protecteurs de la cour, mais c'est avec de tels exemples d'indifférence qu'on décourage le mérite. On peut avoir

rendu des services et n'avoir personne pour les faire valoir. » — « Cela sera fait quand Votre Majesté le voudra », reprit M^me^ Campan.

« — Oui, oui », dit la reine, sans s'expliquer davantage. Et elle tourna sa lunette vers des promeneurs d'un aspect plus agréable que celui-là, dont la vue était un reproche.

Le lendemain, en traversant la galerie pour aller à la messe, la reine aperçut, exact à son poste habituel, l'opiniâtre solliciteur. Elle s'arrêta, puis marcha droit à lui. Le pauvre homme, intimidé cette fois, se reculait dans une embrasure de croisée, regardant de tous côtés pour découvrir la personne à laquelle la reine faisait l'honneur de se diriger vers elle, lorsqu'il entendit cette voix enchanteresse s'adresser directement à lui .

« Monsieur d'Orville », disait son auguste interlocutrice, « il y a plusieurs années que vous êtes à Versailles pour y solliciter une majorité ou une lieutenance du roi. Il faut que vous ayez de bien faibles protecteurs. » — « Je n'en ai point, Madame », répondit le pauvre chevalier tout troublé.

« Eh bien! dit la reine, c'est moi qui serai votre protectrice. Demain, à pareille heure, trouvez-vous ici avec un placet et un état de vos services. »

Le chevalier n'eut garde de manquer à une exactitude qui avait fait son succès. Son attente ne fut pas longue. Quinze jours après il fut nommé lieutenant du roi à la Rochelle[1].

La vraie sensibilité de la reine lui fournissait spontanément les choses les plus honorables et les plus flatteuses à dire aux gens qu'elle estimait. « Il y avait en elle, dit Sénac de Meilhan, quelque chose qui tenait de l'inspiration, et qui lui faisait trouver au moment ce qu'il y avait de plus convenable aux circonstances, ainsi que les expressions

1. Madame Campan, édit. Barrière, p. 416.

les plus justes. C'était plutôt de l'âme que de l'esprit que partaient alors ses discours et ses réponses. »

Lorsque M. Loustonneau, premier chirurgien des enfants de France, fut nommé à la survivance de M. Andouillé, premier chirurgien du roi, il vint, selon l'usage, au déjeuner de la reine faire ses remerciments. C'était un honnête homme, aussi modeste que charitable, qui répandait secrètement tous les ans, parmi les pauvres qu'il soignait, près de trente mille livres. Après avoir reçu l'expression de la reconnaissance du bon Loustonneau, la reine lui dit : « Vous êtes content, monsieur; mais moi je le suis bien peu des habitants de Versailles. A la nouvelle de la grâce que le roi vient de vous accorder, la ville aurait dû être illuminée. » — « Et pourquoi cela, Madame? » demanda le premier chirurgien, avec un étonnement inquiet. — « Ah! reprit la reine avec une gracieuse sensibilité, si tous les indigents que vous secourez depuis vingt ans eussent seulement allumé une chandelle sur leur fenêtre, on n'aurait jamais vu de plus brillante illumination[1]. »

Pendant le long et cruel hiver de 1783 à 1784, le roi donna trois millions pour le soulagement des misères populaires. La reine se priva de tout superflu, pour diminuer autour d'elle la privation du nécessaire. M. de Calonne, qui avait été nommé au contrôle général malgré une répugnance dont on n'avait triomphé qu'en la trompant, essaya de profiter de la circonstance pour faire sa cour à la souveraine, en quête de ressources, et de se faire pardonner une élévation qu'elle désapprouvait, en flattant et en servant sa générosité. Il se mit avec empressement à la disposition de sa noble impatience, et vint lui offrir de lui remettre un million sur les trois affectés au soulagement des indigents, pour qu'il fût distribué en son nom et selon sa volonté. La reine fit le sacrifice d'éluder ce piége si tentateur. Elle répondit à

1. Sénac de Meillan, p. 418.
2. Madame Campan, *Mémoires*, p. 418.

l'insinuant et officieux ministre que ce bienfait en entier devait être distribué au nom du roi, et qu'elle se priverait cette année des moindres jouissances pour ajouter au soulagement des malheureux ce que ses épargnes lui permettraient de leur offrir.

Et elle disait le soir à M^me^ Campan : « Cet homme achèvera de perdre les finances de l'État. On dit qu'il est placé par moi; on a fait croire au peuple que je suis prodigue. Je n'ai pas voulu qu'une somme du trésor royal, même pour l'usage le plus respectable, ait jamais été entre mes mains. »

La reine, faisant chaque mois des économies sur les fonds de sa cassette, et n'ayant pas dépensé les dons d'usage à l'époque de ses couches, possédait, par le fruit de ses persévérantes épargnes, cinq à six cent mille francs. Elle en employa une partie en bonnes œuvres que ses premières femmes, par son ordre, répandaient elles-mêmes partout où l'honnêteté et la misère avaient attiré la sollicitude de leur auguste maîtresse, et dont M. Le Noir, les curés de Paris, de Versailles et les sœurs hospitalières furent aussi les intermédiaires.

C'est sans doute en un de ces moments de noble pénurie causée par la prodigalité de sa charité, qu'elle fit quêter par le prince de Ligne, qui le raconte, parmi ses valets de pied et dans son antichambre, vingt-cinq louis qu'elle voulait donner à une malheureuse femme qui en avait besoin.

Elle ne se contentait pas de donner l'exemple, elle voulait qu'autour d'elle il fût imité, et inspirait à ses enfants la même émulation de charité. Désirant apprendre au cœur inexpérimenté de Madame, sa fille, non-seulement le désir, mais l'art de donner, elle l'occupait sans cesse des souffrances du pauvre et l'aiguillonnait de ce généreux souci qu'elle sentait si bien. La princesse avait déjà une bourse d'aumônes, contenant de huit à dix mille francs, qu'elle distribua elle-même sous les yeux de sa mère. Celle-ci voulut l'initier non-seulement aux plai-

sirs du dévouement, mais aux mérites du sacrifice. Pour donner à ce sujet à ses enfants une leçon directe et frappante, elle ordonna à Mme Campan de faire apporter de Paris, comme les autres années, la veille du premier janvier, tous les joujoux à la mode, et de les faire étaler dans son cabinet. Prenant alors ses enfants par la main, elle leur donna le spectacle de toutes ces poupées parlantes, de tous ces chevaux harnachés, de toutes ces ingénieuses mécaniques, de tous ces délicats bonbons. Puis elle leur dit qu'elle avait eu le projet de leur donner ces jolies étrennes, mais que le froid rendait les pauvres si malheureux, que tout son argent avait été épuisé en couvertures, en hardes, pour les garantir de la rigueur de la saison, et même en pain dont beaucoup manquaient; que, cette année, il fallait donc renoncer à la possession et se contenter de la vue. Puis elle les arracha, émus et résignés, à cette épreuve dignement supportée. Mais comme elle songeait à tout, elle réfléchit que plus d'une mère de famille ferait le même calcul qu'elle, et que le marchand de joujoux pourrait souffrir à son tour d'une abstention générale et imprévue. Elle lui fit donc remettre cinquante louis pour le dédommager d'un voyage inutile[1].

Son active bienfaisance franchissait les bornes de l'Europe pour arracher des victimes à l'infortune. L'humanité tout entière lui semblait sujette de sa générosité, sinon de son autorité. Ainsi trois cent dix-sept captifs d'Alger durent, en 1785, leur liberté à un bienfait commun des deux sœurs reines de France et de Naples.

Elle ne se bornait pas à ces exemples, et ses enfants apprenaient aussi d'elle la générosité, même avec les ennemis, et le patriotisme même quand la guerre, qui en faisait un devoir, ne semblait ni politique, ni prévoyante, ni généreuse.

Ainsi, lorsque avec douleur, mais avec inflexibilité, Washington,

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 198

MARIE-ANTOINETTE DE LORRAINE-D'AUTRICHE, REINE DE FRANCE.

immolant sa générosité à la loi des représailles, eut ratifié la sentence qui condamnait le jeune officier anglais Asgyll à expier et à venger par son trépas l'exécution d'un officier américain prisonnier, que le droit de la guerre eût dû rendre inviolable, c'est la reine de France qui sollicita et obtint de notre alliée, au nom de nos services, une grâce que lui rendaient chère les larmes d'une mère dont elle avait été le dernier recours[1].

Le jour où on lui présenta le bailli de Suffren, au retour de sa glorieuse campagne dans les mers de l'Inde, elle fit appeler ses enfants : « Mes enfants, et vous surtout, Monsieur, dit-elle en s'adressant particulièrement au Dauphin, voilà M. de Suffren. Nous lui avons tous les plus grandes obligations. Regardez-le bien, et retenez son nom. C'est un des premiers que mes enfants doivent apprendre à prononcer et pour ne l'oublier jamais[2]. »

Bonne pour tout le monde, Marie-Antoinette l'était surtout pour ses serviteurs, dont elle était adorée, et qui se souvenaient avec attendrissement et reconnaissance, tantôt du jour où ils l'avaient vue étanchant elle-même le sang qui coulait de la blessure qu'un pauvre vieillard attaché à sa garde-robe venait de se faire en tombant, tantôt se reprochant de les avoir grondés, et réparant un mouvement d'impatience par un redoublement d'éloges sur leur zèle[3].

Eh bien, toutes ces qualités, prêtes à devenir des vertus, tous ces traits si nombreux qu'ils rempliraient ce livre à eux seuls, de bonté, de dévouement, de protection maternelle, de raison, de pitié délicate, de généreux pardon[4], tout cela fut inutile devant le féroce aveuglement d'un peuple que la corruption de la civilisation ramenait peu à

1. *Mémoires de Weber*, p. 41.
2. *Mémoires de Weber*, p. 53.
3. Sénac de Meilhan, p. 449.
4. Voir *Madame Campan*, p. 101, 191; — Weber, p. 40 à 42.

peu à la barbarie, et qui en venait à critiquer ce qu'il aurait dû louer, à maudire ce qu'il aurait dû bénir, à voir des fautes dans les meilleures actions et des griefs dans les plus grands sacrifices. C'est au moment où Marie-Antoinette renonce par économie à Trianon comme elle avait renoncé à Versailles, et se rapproche par l'achat de Saint-Cloud, inoffensif pour nos finances, comme Sénac de Meilhan l'a prouvé[1], de ce Paris où elle veut ramener la royauté, c'est au moment, enfin, où, reconnaissant les inconvénients pour une reine d'une liaison privée et d'une affection privilégiée, elle sacrifie son cœur à la patrie, et immole à son amour pour la France son amitié pour M^me^ de Polignac[2], c'est à ce moment que pleuvent les couplets moqueurs, que circulent les insolents pamphlets, et que la légèreté de la cour souffle à l'ingratitude du peuple les dangereuses ironies et les perfides allusions du *Mariage de Figaro*. C'est quand la reine mérita complétement la louange qu'elle commença d'être décriée, et quand elle eut achevé de gagner le bonheur qu'elle devint la plus malheureuse des femmes, avant d'être la plus malheureuse des reines. C'est aussi au milieu de la prospérité de la France que Marie-Antoinette préluda par le deuil du cœur à tant d'autres deuils, au milieu de la gloire du règne qu'elle fut couverte d'infamie; enfin au milieu des espérances nationales qu'elle connut le désespoir. Ce contraste plein d'amertume n'a pas échappé à M^me^ Campan.

La marine royale avait repris une attitude imposante pendant la guerre pour l'indépendance de l'Amérique; une paix glorieuse pour l'Angleterre avait réparé pour l'honneur français les anciens outrages de nos ennemis. Le trône était environné de nombreux héritiers; les finances seules pouvaient donner de l'inquiétude, mais cette inquiétude ne se fondait que sur la manière dont elles étaient administrées. Enfin la France avait le sentiment intime de ses forces et de ses richesses, lorsque deux évé-

1. Page 98. — *Madame Campan*, p. 199, 200.
2. *Madame Campan*, p. 195.

nements, qui ne semblent pas dignes de prendre place dans l'histoire, et qui cependant en ont une marquée dans celle de la Révolution française, vinrent jeter dans toutes les classes de la société l'esprit de sarcasme et de dédain non-seulement sur les rangs les plus élevés, mais sur les têtes les plus augustes; je veux parler d'une comédie et d'une grande escroquerie.

L'épisode de la représentation scandaleuse du *Mariage de Figaro* et des audaces impunies de ce Beaumarchais qui inaugura, avant la révolution du sang, la révolution du rire, et rendit ridicule ce qui était inviolable, appartient exclusivement au domaine de l'histoire littéraire. Nous le négligerons donc sans grand regret, car il est difficile de concilier en certains sujets la réserve nécessaire avec la non moins nécessaire liberté. Le récit de l'affaire du Collier, au contraire, s'impose à l'historien le plus discret par ses conséquences directes et sa fatale influence. Nous ne l'aborderons pas sans répéter, comme Weber lui-même, le début de la page inspirée où Burke nous a fourni la plus éloquente des introductions à l'histoire des jours funèbres[1].

« Ah! — dit Weber dans ses *Mémoires*, où si souvent derrière lui apparaît la figure oratoire de Lally, son collaborateur, — maintenant que je suis prêt à la considérer en proie aux injustices, aux calomnies, aux outrages, aux tortures, je me rappelle le spectacle qu'elle m'offrit, l'émotion dont je fus saisi la première fois que je la vis à Versailles déployer ce caractère de reine et recevoir les hommages de la France. Mon esprit ne peut suffire à rendre tout ce qu'un tel contraste fait éprouver à mon cœur; et je me sens entraîné à transcrire ici ce que la même comparaison inspirait, il y a douze ans, à un homme dont le génie semblait avoir créé une langue faite pour lui seul, mais dont l'âme ne sentit pas alors un mouvement que je ne retrouve dans la mienne.

1. Horace Walpole exprime les mêmes regrets que Burke, après avoir éprouvé la même admiration. Voir ses *Lettres*, traduites par le comte de Baillon, in-8°, p. XLVI de l'*Introduction*.

« Il y a maintenant, écrivait en 1790 l'immortel M. Burke, seize ou dix-huit ans que j'ai vu à Versailles la reine de France, alors Dauphine. Jamais apparition plus céleste ne brilla dans cet orbite qu'elle semblait à peine toucher. Je la vis lorsqu'elle sortait de l'horizon, venant égayer et embellir la sphère sublime dans laquelle elle commençait à se mouvoir. Elle étincelait comme l'étoile du matin, toute pleine de vie, d'éclat et de bonheur. Oh! quelle révolution ! Et quel cœur serait donc le mien si je pouvais contempler sans trouble et cette élévation et cette chute? »

LIVRE TROISIÈME

LA GRANDE MÈRE

1785-1789

CHAPITRE PREMIER

L'année 1785, la première année fatale de Marie-Antoinette, débuta par un grand bonheur. La destinée dissimulait sournoisement son jeu. Le serpent caché sous les fleurs sera toujours son plus juste emblème. Aux premiers jours du printemps de cette année, Marie-

et pour marraine Marie-Charlotte-Louise de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine des Deux-Siciles, représentée par Madame Élisabeth.

Il reçut le titre de duc de Normandie, qu'aucun fils de France n'avait porté depuis le quatrième fils de Charles VII, et que les acclamations de cette province fidèle et son accueil enthousiaste durant le voyage de Louis XVI à Cherbourg, en 1786, devaient rendre si cher à son père et à sa mère.

Parmi les félicitations qui furent le plus agréables à Marie-Antoinette, il faut compter celles du duc de Choiseul, à qui elle avait gardé une reconnaissante estime, dont elle eût aimé à lui prodiguer les témoignages. Malheureusement des préventions insurmontables, chez Louis XVI, comme toutes celles que lèguent à son fils les dernières recommandations d'un père, et qu'enracine l'habitude, ne permirent à la reine que les efforts d'une vaine sympathie.

Le 15 avril, elle répondait dans les termes les plus gracieux aux compliments du duc, sans se douter que cette lettre serait la dernière qu'il dût recevoir de la reine qu'il avait faite[1].

Le 9 mai, le duc de Choiseul mourait, et comme si la destinée n'eût attendu que cette perte irréparable d'un ministre qui eût été un conseiller et un ami, pour commencer ses attaques, l'orage de calomnies et d'ingratitudes auxquelles l'affaire du Collier allait offrir une si favorable occasion fondait sur la reine désarmée.

Peu de temps après le mouvement donné à l'esprit public par la représentation du *Mariage de Figaro,* une intrigue sourde, combinée par des escrocs, et qui se préparait dans l'ombre d'une société corrompue, devait essentiellement attaquer le caractère de la reine et porter l'atteinte la plus directe à la majesté du trône et au respect qui lui est dû [2].

Ces paroles d'une femme qui a passé une partie de sa vie au ser-

1. *Recueil Feuillet de Conches,* t. III, p. 120.
2. *Madame Campan,* p 207.

vice de la reine, et qui a écrit ses *Mémoires* à une époque où le parti le plus habile n'était pas celui de flatter l'ombre tragique et importune de Marie-Antoinette, sont la meilleure transition au récit d'une affaire dont les mystères, épaissis à l'envi par la fange soulevée des passions contemporaines, sont devenus, aujourd'hui que la tempête est apaisée, si clairs qu'il suffit de les regarder pour y voir la vérité.

Nous nous bornerons à ce récit et nous avons la conviction que l'âme généreuse de nos jeunes lecteurs partagera notre étonnement et notre indignation à la vue de ces artifices grossiers, de ce complot d'impopularité et de calomnie qui porta à la royauté le premier coup mortel, et dont les moyens, si funestes alors, nous semblent aujourd'hui aussi ridicules qu'odieux.

C'est au mois de juin ou de juillet 1774, lors du premier voyage de la cour à Marly, qu'y parut ce joaillier Bœhmer, dont l'ineptie et la cupidité amenèrent dans la suite l'événement qui porta l'atteinte la plus funeste au bonheur et à la gloire de Marie-Antoinette. Cet homme avait réuni à grands frais six diamants en forme de poire, d'une grosseur prodigieuse ; ils étaient parfaitement égaux et de la plus belle eau. Ces boucles d'oreilles avaient été destinées à la comtesse Du Barry avant la mort de Louis XV.

Bœhmer, recommandé par plusieurs personnes de la cour, vint présenter à la reine son écrin, dont il demandait quatre cent mille francs. La jeune princesse ne résista point au désir si naturel d'acheter cette parure. Le roi venant de porter à cent mille écus par an le fonds de sa cassette, qui n'était auparavant que de deux cent mille livres, elle se décida d'autant mieux à cette acquisition, qu'elle pouvait la faire sur ses économies, sans grever le trésor royal d'une dépense de pure fantaisie. Pour atteindre plus sûrement ce but, elle proposa à Bœhmer de retirer les boutons qui formaient le haut des girandoles, et qu'elle se proposait de remplacer par deux diamants à elle. Le joaillier ayant ac-

cepté cet arrangement, le prix des girandoles fut réduit proportionnellement et enfin arrêté à la somme de 360,000 francs, que la reine paya en effet en cinq années, aux termes convenus, par les mains de sa première femme, chargée des paiements de sa cassette[1].

Ce premier succès encouragea Bœhmer qui, pour favoriser encore des opérations qu'il méditait, fit l'acquisition de l'office de joaillier de la cour, ce qui lui donnait les entrées. Il dut d'autant plus croire à la réalisation des espérances qu'il nourrissait, que, depuis 1774, d'autres acquisitions consacrèrent la confiance de ses augustes clients. Le roi, en effet, avait successivement fait présent à la reine d'une parure de rubis et de diamants blancs, puis d'une paire de bracelets de deux cent mille francs. La reine, après avoir fait changer la forme de sa parure de diamants blancs, trouva son écrin assez complet, surtout pour un temps où le patriotisme faisait une loi de l'économie, et le dit nettement à Bœhmer.

Cette sage résolution eût été un coup de foudre pour le malheureux joaillier, s'il eût pu la croire définitive. Il ne s'en préoccupa, au contraire, que pour parvenir à la modifier, et il douta d'autant moins de réussir, qu'il avait besoin d'espérer, toute sa fortune étant engagée dans une opération dont il s'occupait depuis quelques années, et qui devait être comme le chef-d'œuvre de sa carrière commerciale. C'était la vente d'un collier à trois rangs de diamants, laborieusement et onéreusement réunis, et dont l'harmonieuse et éblouissante beauté rendait ce bijou digne en tous points de la majesté royale qu'il était destiné à orner.

Bœhmer, qui s'était d'ailleurs attendu à quelques obstacles causés par un prix considérable, même pour une bourse royale, s'occupa avec activité d'ouvrir cette négociation sur laquelle reposaient tant

1. *Madame Campan*, p. 96.

d'espérances et décisive pour son crédit et sa fortune. Cette considération n'émut que médiocrement M. Campan, auquel il s'adressa tout d'abord, et dont la sagesse recula nettement devant les dangers du rôle d'intermédiaire dans une affaire se soldant par un chiffre : seize cent mille francs, qui rendait également dangereux d'échouer ou de réussir. M. Campan dissuada même son solliciteur de chercher dans la dame d'honneur ou la dame d'atours des médiatrices plus hardies. Le joaillier finit par obtenir du premier gentilhomme d'année de service chez le roi, la faveur de présenter cette superbe parure à Sa Majesté, qui l'admira et manifesta le désir de la voir porter par la reine. Il envoya donc galamment l'écrin à sa destination. Mais ces bonnes dispositions échouèrent devant l'opposition imprévue et les sages représentations de la reine, qui n'eut pas de peine à faire partager à son époux une résolution qui fut résumée par elle dans ces belles paroles : « Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou. »

Bœhmer désolé, mais non découragé, passa quelque temps à colporter de cour en cour son trop magnifique collier. Partout on lui opposa des refus aussi nets, sinon aussi patriotiques que celui de la reine. Il revint donc à la charge auprès d'elle, espérant, par des concessions, fléchir un parti que sa générosité lui ferait peut-être modifier, s'il lui ôtait, par un long délai, le prétexte de la nécessité momentanée d'économies et de sacrifices qu'elle lui avait opposé.

Bœhmer faisait proposer au roi d'acheter son collier moyennant un paiement de moitié en argent, à diverses échéances, et de moitié en rentes viagères. Ces offres paraissaient suffisamment avantageuses pour que le roi se décidât à en parler de nouveau à Marie-Antoinette.

La reine, et c'est un témoin oculaire qui l'atteste, répondit que si réellement le marché n'était pas onéreux, le roi pouvait faire cette acquisition, moins pour elle que pour ses enfants, car elle était décidée à ne se parer jamais de ce bijou, ne voulant pas donner prétexte à un

reproche de prodigalité presque inévitable en présence d'un collier de ce prix excessif.

Le roi, à son tour, déclara qu'une telle résolution rendait l'acquisition inutile, l'abstention de la reine et l'âge peu avancé de ses enfants se réunissant pour rendre sans profit une dépense toujours considérable. Ce second et définitif refus fut notifié au malheureux Bœhmer, qui fit retentir les antichambres et la galerie de ses plaintes sur une déception qui le ruinait. On le plaignait médiocrement, car il n'avait à s'en prendre qu'à lui-même de l'échec de cette spéculation téméraire. Après plusieurs mois de vaines démarches il parvint à obtenir une audience de la reine. Celle-ci ne la lui refusa point, ne supposant pas qu'il osât insister sur des offres deux fois repoussées, et être assez indiscret pour leur donner la forme d'une supplication. C'est ce qui arriva cependant dans cette entrevue où la reine s'était présentée accompagnée de sa fille. Bœhmer se jette à ses genoux, joint les mains, pleure, et s'écrie : « Madame, je suis ruiné, déshonoré, si vous n'achetez mon collier. Je ne veux pas survivre à tant de malheurs. D'ici, Madame, je pars pour aller me précipiter dans la rivière ! » — « Levez-vous, Bœhmer, ordonna la reine avec un ton dont la sévérité n'admettait pas d'illusion. Je n'aime point de pareilles exclamations, et les gens honnêtes n'ont pas besoin de supplier à genoux. Je vous regretterais si vous vous donniez la mort, comme un insensé auquel je prenais intérêt, mais je ne serais nullement responsable de ce malheur. Non-seulement je ne vous ai point commandé le bijou qui dans ce moment cause votre désespoir, mais toutes les fois que vous m'avez entretenue de beaux assortiments, je vous ai dit que je n'ajouterais pas quatre diamants à ceux que je possédais. J'ai refusé votre collier. Le roi a voulu me le donner, je l'ai refusé de même : ne m'en parlez donc jamais. Tâchez de le diviser et de le vendre, et ne vous noyez pas. Je vous sais très-mauvais gré de vous être permis cette

-sence de Boehmer en ma présence et devant cette enfant. Qu'il ne vous arrive jamais de choses semblables. Sortez. » Boehmer se retira confus, et on n'entendit plus parler de lui.

Plusieurs mois après, le cardinal de Rohan, dont la présence en cette affaire s'explique mal, fit quelques démarches auprès de M. Baudard de Saint-James, trésorier de l'extraordinaire des guerres et financier fameux de ce temps, pour arriver à l'emprunt d'une somme considérable que l'état obéré de sa fortune, malgré d'énormes revenus, lui rendait nécessaire. Il lui confia naturellement, à ce propos, le succès des négociations entamées entre Boehmer et lui pour procurer à la reine un magnifique collier qu'elle désirait. Cette confidence, dans la pensée du cardinal, n'était pas une indiscrétion, mais une garantie, car il comptait sur le service rendu à Sa Majesté pour relever ses affaires, et il allait jusqu'à faire luire aux yeux de ceux avec lesquels il traitait, l'espérance du ministère. Cette révélation produisit un effet tout contraire à celui que le cardinal en attendait. Baudard de Saint-James était engagé déjà dans l'affaire qu'on lui présentait comme une garantie par un prêt de deux cent mille francs fait à Boehmer. Son crédit était à l'heure ébranlé, et il cherchait à sortir lui-même d'embarras qui aboutirent peu de temps après à une faillite énorme. Il ne prêta donc pas le moindre argent au cardinal de Rohan. Mais, effrayé de la responsabilité que faisait peser sur lui une confidence qui avait quelque chose d'étrange, d'inquiétant, de suspect et sentait la duperie, venant d'un homme ouvertement et presque proverbialement brouillé avec la reine, il crut devoir faire prévenir Sa Majesté que le bruit courait qu'elle avait acheté le fameux collier. Sans doute l'avis trop prudent se borna à cette demi-révélation, ce financier voulant s'éclairer ou servir sans se compromettre. Il dut être donné avec des réticences et des ménagements qui en paralysaient l'effet, car il fut nul sur Sa Majesté, qui se borna, par pure curiosité, à charger M^me^ Campan de

savoir, sans affectation, ce que ce fou de Bœhmer disait de son collier et ce qu'il en avait fait. Cette commission et le choix de la personne indiquent suffisamment que le nom du cardinal de Rohan, qui eût suffi pour éveiller les susceptibilités de la reine, n'avait pas été prononcé, et qu'elle croyait n'avoir affaire qu'à quelque nouvelle algarade de Bœhmer.

« Je le vis peu de jours après, dit M^me^ Campan, et lui ayant parlé de son collier, il me dit qu'il était bien heureux, qu'il avait vendu cet objet à Constantinople pour la sultane favorite. Je rendis cette réponse à la reine qui en fut charmée, mais qui ne concevait pas qu'on achetât à Paris des diamants pour le Grand-Seigneur[1]. »

Depuis longtemps la reine évitait de voir Bœhmer, dont la présence lui était désagréable, en raison de cette exaltation qu'elle lui avait trouvée, et qui lui semblait toucher à la folie. Elle chargeait son valet de chambre joaillier des réparations à faire à ses parures, pour lui ôter jusqu'au moindre prétexte de sollicitation et d'importunité. A l'époque du baptême du duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, le roi et la reine firent présent au prince, pour cette cérémonie, de l'épée, du nœud d'épaule et des boucles de diamants qu'il devait y porter, et en firent la commande à Bœhmer. Celui-ci présenta ce bijou à la reine à sa sortie de la messe, et profita de l'occasion pour remettre une lettre en forme de placet à Sa Majesté.

Il disait à la reine, dans cet écrit, qu'il était heureux de la voir en possession des plus beaux diamants connus en Europe, et qu'il la priait de ne point l'oublier. Il y parlait surtout d'arrangements auxquels il s'était prêté avec zèle et respect, et qui assuraient la satisfaction des deux parties.

1. Voir, sur le procès du Collier, le consciencieux, honnête et concluant ouvrage de M. Émile Campardon, archiviste aux Archives Nationales, qui contient toutes les pièces de l'information. Paris, Plon, 1864.

La reine, étonnée, entra dans sa bibliothèque, tenant ce papier à la main, et dit à M^me^ Campan qui s'y trouvait, qu'elle la chargeait de lui expliquer une lettre de ce fou de Bœhmer, du même goût que les énigmes du *Mercure*, et à laquelle elle ne comprenait pas un mot. M^me^ Campan partagea sa surprise et son impuissance à comprendre, et il fut convenu qu'elle demanderait à Bœhmer le mot de son logogriphe. Puis, par une indifférence dédaigneuse, qui suffirait à la justifier, et où l'on a vu, bien à tort, un grief contre elle, la reine, ne supposant pas qu'elle pût avoir intérêt à conserver une lettre d'un homme qu'elle considérait comme fou, tortilla le papier et le brûla à un bougeoir qui restait allumé dans sa bibliothèque, pour cacheter ses lettres. Ce qui peint à merveille la sincérité de cette indifférence et de cette sécurité, ce sont les dernières paroles de la reine à M^me^ Campan : « A-t-il encore quelques parures? J'en serais au désespoir, car je ne compte plus me servir de lui. Si je veux faire changer la forme de mes diamants, je me servirai de mon valet de chambre joaillier, qui n'aura pas même l'ambition de me vendre un carat. »

Nous laissons maintenant, à l'exemple de tous les historiens, la parole à M^me^ Campan, dont le récit a la valeur d'une déposition.

Après cet entretien, je partis pour ma campagne, à Crespy : mon beau-père y avait du monde tous les dimanches : Bœhmer y venait une ou deux fois par été. Aussitôt que j'y fus établie, il y vint ; je lui répétai fidèlement ce que la reine m'avait chargée de lui dire ; il parut pétrifié et me demanda comment la reine avait pu ne pas comprendre le sens du papier qu'il lui avait présenté. — « Je l'ai lu moi-même, lui répondis-je, et je n'y ai rien entendu. » — « Cela ne m'étonne pas pour vous, madame », me répondit Bœhmer. — Il ajouta qu'il y avait dans tout cela un mystère dont je n'avais pas la confidence, et me demanda un entretien dans lequel il m'instruirait en entier de ce qui s'était passé entre la reine et lui. Je ne pus le lui promettre que pour le soir, à l'heure où les gens de Paris partiraient. Débarrassée des personnes qui exigeaient ma présence dans le salon, je descendis avec Bœhmer dans une allée du jardin. Je crois pouvoir rappeler mot à mot la conversation qui eut lieu entre cet homme et moi. Je fus si frappée d'effroi dès le premier moment où je découvris l'intrigue à la

fois la plus vile et la plus dangereuse, que chaque mot de cet entretien est profondément gravé dans ma mémoire. J'étais si pénétrée de ma douleur, j'entrevoyais tant de dangers dans la manière dont la reine aurait à se dégager d'un semblable mensonge, qu'il vint à tonner, à pleuvoir, pendant que je m'entretenais avec Bœhmer, sans que j'y fisse attention.

Voici cet entretien caractéristique et auquel l'orage servait naturellement de cadre, car chacune des paroles de ce fatal imbécile contenait, sans qu'il s'en doutât, un éclair de danger pour la reine, une foudre pour l'avenir.

— Que signifie le papier que vous remîtes à Sa Majesté dimanche, à la sortié de la chapelle?

— La reine ne peut pas l'ignorer, madame.

— Pardonnez-moi, elle m'a de plus chargée de vous le demander.

— C'est un jeu.

— Quel jeu voulez-vous qui puisse exister pour une chose aussi simple entre vous et la reine? La reine ne s'habille plus que très-rarement, vous le savez; vous m'avez dit vous-même que l'extrême simplicité de la cour de Versailles faisait tort à votre commerce. Elle craint que vous n'inventiez de nouvelles choses, et m'a ordonné de vous dire qu'elle n'ajouterait jamais un diamant de vingt louis à ceux qu'elle possède.

— Je le crois, madame, elle en a moins besoin que jamais; mais qu'a t-elle dit sur l'argent?

— Vous êtes soldé depuis longtemps.

— Ah! madame, vous êtes bien dans l'erreur! on me doit une bien grosse somme.

— Que voulez-vous dire?

— Il faut tout vous avouer, la reine vous fait un mystère; elle a acheté mon grand collier.

— La reine? Elle vous l'a refusé; elle l'a refusé au roi, qui voulait le lui donner.

— Eh bien! elle a changé d'idée.

— En changeant d'idée elle en aurait fait part au roi. Je n'ai pas vu ce collier dans les diamants de la reine.

— Elle devait le porter le jour de la Pentecôte. J'ai été bien étonné de ce qu'elle ne l'a pas fait.

— Dans quel temps la reine vous a-t-elle annoncé qu'elle s'était décidée à l'acquisition de votre collier?

— Elle ne m'a jamais parlé elle-même à ce sujet.

— Qui donc a été son intermédiaire?

— Le cardinal de Rohan.

— Elle ne lui a pas adressé la parole depuis dix ans! Je ne sais par quelle intrigue, mon cher Bœhmer, mais vous êtes volé, le fait est certain.

— La reine fait semblant d'être mal avec Son Éminence, mais il est très-bien avec elle.

— Que voulez-vous dire? La reine fait semblant d'être mal avec un personnage aussi marquant à la cour! Les souverains font plutôt semblant d'être bien. Elle a fait semblant quatre ans de suite de ne pas vouloir acheter ni accepter votre collier! Elle l'achète et fait semblant de ne s'en point souvenir, puisqu'elle ne le porte pas! Vous êtes fou, mon pauvre Bœhmer, et je vous vois entortillé dans une intrigue qui me fait frémir pour vous et m'afflige pour Sa Majesté. Lorsque je vous demandai, il y a six mois, ce qu'était devenu ce collier, et où vous l'aviez placé, vous m'avez dit que vous l'aviez vendu à la sultane favorite.

— J'ai répondu comme la reine le voulait; c'était elle qui m'avait fait ordonner par M. le cardinal de faire cette réponse.

— Mais enfin, comment les ordres de Sa Majesté vous ont-ils été transmis?

— Par des écrits signés de sa main, et depuis quelque temps je suis forcé de les faire voir aux gens qui m'ont prêté de l'argent pour parvenir à les calmer.

— Vous n'en avez donc jamais reçu?

— Pardonnez-moi, j'ai touché, en livrant le collier, une somme de trente mille francs en billets de la Caisse d'escompte, que Sa Majesté m'a fait donner par M. le cardinal; et vous pouvez être bien sûre qu'il voit Sa Majesté en particulier, car il m'a dit, en me remettant cette somme, qu'elle l'avait prise en sa présence dans un portefeuille placé dans le secrétaire en porcelaine de Sèvres qui est dans son petit boudoir.

— Tout cela, ce sont des mensonges, et vous êtes bien coupable, ayant prêté serment de fidélité au roi et à la reine, par les charges que vous possédez auprès de leurs personnes, de traiter à l'insu du roi pour la reine, lorsqu'il s'agit d'un objet aussi important, et avec elle sans avoir directement reçu ses ordres [1].

Mme Campan termina l'entrevue en donnant à Bœhmer le conseil, dans son intérêt, de ne pas persister dans de dangereuses illusions, et de se mettre à l'abri de tout reproche, sinon de tout regret, en provoquant lui-même une enquête devenue nécessaire. Cette enquête,

1. *Mémoires de madame Campan. Éclaircissements historiques.* Sous ce titre, l'éditeur a placé une première version de l'histoire du Collier, moins rédigée, mais plus vive, plus nette, plus détaillée que celle qui a été préférée.

le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, de l'autorité duquel Bœhmer relevait directement, en sa qualité de garde des diamants de la couronne, pouvait la faire. Il parut préférable à Bœhmer encore aveuglé de s'adresser à la reine, vis-à-vis de laquelle M^me^ Campan lui servait naturellement d'intermédiaire. M^me^ Campan refusa de prendre toute initiative, et dix jours s'étaient écoulés lorsque l'occasion de parler librement s'offrit à Trianon à la confidente, fort embarrassée d'un pareil secret. C'est à l'impatience de Bœhmer — qui, n'y tenant plus, et ne recevant du cardinal, auquel il était allé faire part de ces inquiétudes, aucune réponse plausible, s'était présenté au palais, demandant une audience sous les auspices de la première femme de chambre, — que fut due cette explication décisive. La reine, qui avait refusé d'entendre ce fou importun, ne put s'empêcher d'interroger M^me^ Campan sur une démarche dont celle-ci n'hésita plus à lui révéler les motifs. Les yeux de la reine se dessillèrent enfin. Elle entrevit l'abîme à la lueur de ce nom abhorré du cardinal de Rohan. Il fallait l'éviter et il n'y avait pas de temps à perdre, car une insouciance funeste l'avait entraînée jusque sur ses bords. Bœhmer, aussitôt mandé par courrier, accourut. C'était le jour de la représentation du *Barbier de Séville* à Trianon. Cette représentation fut la dernière. Adieu les jeux, adieu les masques, adieu les plaisirs ingénieux et innocents! Il s'agissait bien de fictions, maintenant que la tragique réalité envahissait à jamais une vie jusque-là respectée des vulgaires soucis!

La reine fit entrer le crédule et fâcheux joaillier dans son cabinet, et lui demanda par quelle fatalité elle avait encore à entendre parler de sa folle prétention de lui vendre un objet qu'elle refusait constamment depuis plusieurs années. Il répondit qu'il y était bien forcé, ne pouvant plus calmer ses créanciers. — « Que me font vos créanciers? » répliqua Marie-Antoinette impatientée. — Alors Bœhmer lui

avoua successivement tout ce qui, selon l'illusion dont il était le jouet, et dans laquelle il gardait une confiance désespérée, s'était passé entre la reine et lui, par l'intervention du cardinal. A chaque phrase de cet homme, la surprise de la reine n'avait d'égale que son indignation. C'était comme un rideau qui se déroulait devant elle, découvrant une mystérieuse et redoutable infamie. Elle parlait en vain, donnant un libre cours aux sentiments qui opprimaient son âme. L'opiniâtre joaillier, se refusant à une déception qui était sa ruine, persistait à répéter : « Madame, il n'est plus temps de feindre; daignez avouer que vous avez mon collier et faites-moi donner des secours, ou ma banqueroute aura bientôt tout dévoilé. »

La reine n'hésita plus. Il s'agissait de son honneur. L'idée qu'on avait pu croire qu'un homme qu'elle méprisait et détestait ouvertement avait sa confiance intime, et qu'elle s'était servie de lui vis-à-vis d'un marchand, pour se procurer, à l'insu du roi, une chose qu'elle avait refusée du roi lui-même, la mettait au désespoir. En pareil cas le parti à prendre est difficile à trouver, et il est bien rare que le plus violent ne semble pas le meilleur. Le public avait été trompé comme Bœhmer, et avait dû croire facilement ce qu'un homme aussi intéressé à vérifier avait cru lui-même. Il fallait donc une réparation publique comme l'offense. Et devant la nécessité de cette leçon exemplaire, rendue plus impérieuse encore par des précédents que nous rappellerons tout à l'heure, dont la punition discrète ressemblait à l'impunité et avait certainement encouragé les coupables, le titre et le rang n'étaient que des motifs de plus de sévir. Confirmée malheureusement dans ces dispositions rigoureuses, par le conseil de deux hommes qui partageaient ses ressentiments, et l'excitèrent au lieu de l'apaiser, Marie-Antoinette se laissa entraîner à demander hautement une justice que l'opinion égarée devait travestir en vengeance, et à abaisser la majesté royale à l'humiliation d'une sorte de

duel. Par lui-même son adversaire n'était guère redoutable. Mais il l'était par sa double qualité de prince de l'Église et de prince de l'État, et il entraînait dans sa cause, par l'intérêt de corps, le plus aveugle de tous, tout un cortége de privilégiés, inquiets de cette menaçante application du droit commun.

La reine et le roi, qu'elle avait enflammé de sa légitime colère, se décidèrent donc pour une répression solennelle et contradictoire, au lieu de s'armer de la prérogative souveraine et de réhabiliter en quelque sorte, en l'employant à la vengeance du plus juste des griefs, l'inviolabilité du bon plaisir.

Quelques historiens ont désapprouvé ce parti comme impolitique et inopportun, et ils se sont rangés du côté de M. de Vergennes, du garde des sceaux et de M^me^ Campan, pour déplorer un éclat toujours fâcheux. Mais on peut répondre avec la reine, avec Louis XVI, avec l'abbé de Vermond, avec le baron de Breteuil, que l'audace des faussaires et des escrocs, qui ne reculaient plus devant l'abus du nom royal, exigeait un châtiment qui pût effrayer tout téméraire capable de les imiter ; que l'éclat et la publicité en une pareille affaire, avec de tels adversaires, étaient à peu près inévitables, d'autant plus que le secret ne dépendait pas de Marie-Antoinette et de Louis XVI, et que le même intérêt qui le leur eût fait garder l'eût fait divulguer aux coupables, assez habiles et assez hardis pour essayer, en calomniant ce secret, d'égarer l'opinion prévenue. Il est des circonstances où une seule voie semble ouverte au salut et où la modération abdique fatalement en faveur de la rigueur. Comment s'étonner que Marie-Antoinette et Louis XVI se soient décidés pour la publicité, qui seule pouvait les défendre contre tout soupçon de faiblesse ou de connivence, lorsqu'on voit, malgré cette éclatante lumière d'une discussion solennelle et libre, la justification de la reine échouer jusqu'au jugement définitif de la postérité, devant cette unique association, dans un

sentiment commun d'hostilité, des coupables, du public et des magistrats eux-mêmes? Quoi qu'il en soit du plus ou moins d'opportunité d'une discussion publique, dans une affaire qui le devenait irrésistiblement par la seule qualité des parties, Marie-Antoinette se décida pour ce loyal, courageux et fatal parti, qui lui a été souvent reproché, qu'elle a regretté plus tard elle-même, et qui n'en demeure pas moins devant nous une des preuves les plus décisives de son innocence.

Mais avant d'arriver au dénoûment de cette tragi-comédie, il importe de présenter au lecteur, avec la réserve qu'exigent le caractère de l'un et les vices de l'autre, les deux principaux acteurs de l'intrigue qui en forme le nœud.

Il n'y a rien de logique comme la destinée. C'est cette logique qui la rend inévitable et que nous appelons à tort fatalité. Si nous décomposons cette trame si bien ourdie, ce chef-d'œuvre d'habileté et d'infamie, nous demeurons confondus de la supériorité de la réalité sur la fiction, de la simplicité de ses moyens, et surtout de l'à-propos sur lequel reposent ses combinaisons. Pour que ce double et énorme résultat pût être obtenu d'une somme de près de deux millions escamotée sans retour, et de l'honneur d'une reine compromis, malgré son innocence; pour que ce diabolique engin de haine et de cupidité pût atteindre irrésistiblement son but, il fallait la triple coïncidence qui mit en présence, dans la situation la plus favorable à leur action réciproque, une femme douée de la malice et de la grâce du serpent, un marchand intéressé à croire à ses séduisants mensonges de toute l'horreur d'une vérité ruineuse, un prélat ambitieux et disgracié, aspirant au ministère du fond d'un abîme d'incompatibilités, et prêt à être dupe au point de paraître fripon. Cette conjonction accomplie, il n'y avait, pour ainsi dire, à l'auteur de cette horrible et infaillible machination qu'à ne pas se trahir, en présence de la certitude de réussir, par la moindre maladresse ou la moindre impatience. C'est

ce qui eut lieu. Et aujourd'hui que nous voyons cette intrigue si longtemps ténébreuse, et enfin condamnée à la lumière, se trahir dans ses moindres rouages, il ne nous reste plus qu'à donner, en quelques brèves esquisses, le nom et le signalement des principaux moteurs.

Louis-René-Édouard, cardinal de Rohan, grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, évêque de Strasbourg et prince de l'Empire, abbé de Saint-Waast, de la Chaise-Dieu, etc., supérieur général de l'hôpital royal des Quinze-Vingts, docteur, proviseur de Sorbonne, et l'un des quarante de l'Académie française, était né en 1734.

D'abord évêque de Canope, puis coadjuteur du prince-évêque de Strasbourg, son oncle, il avait été nommé en 1772, par le crédit de M^mes^ de Marsan et de Guéménée, ses parentes, à l'ambassade de Vienne, occupée alors par le baron de Breteuil, qu'il supplanta. On comprend la réserve qui nous oblige, en présence d'un personnage revêtu d'un caractère sacré, plus malheureux d'ailleurs que coupable, plus dupe que fripon, plus victime que complice, et qui devait, pendant la Révolution, faire oublier, par les services les plus méritoires et les exemples les plus édifiants, le crime d'une fatale crédulité, de laisser à l'impression des faits l'appréciation difficile de son caractère et de sa responsabilité [1]. Il nous suffira de dire que durant son ambassade de Vienne, le prince de Rohan, qui croyait y jeter les bases de son crédit futur, ne réussit qu'à mécontenter également l'impératrice Marie-Thérèse et la Dauphine Marie-Antoinette, enfin à compromettre la coterie hostile au duc de Choiseul et à son ouvrage, dont il représentait trop fidèlement et servait trop ouvertement les rancunes et les jalousies.

1. Le baron de Besenval, qui n'était pas lié par les mêmes scrupules, a fait ce portrait en quelques lignes décisives : *Mémoires* édit. Barrière, p. 232.

Un des premiers actes du règne de Louis XVI, provoqué par des susceptibilités dont l'ardente interprète était à ses côtés, fut le rappel du prince de Rohan, contre lequel avait été dressé un véritable état de griefs qu'il ne nous appartient ni d'énumérer, ni d'apprécier[1]. Il nous suffira de citer les deux principaux, qui suffisaient certes à une disgrâce, car ils constituaient une offense directe pour Marie-Thérèse, non-seulement blâmée, mais raillée dans une dépêche indiscrètement ébruitée, de sa conduite ambiguë dans les affaires de Pologne, et cela dans les circonstances les plus propices pour rendre cette indiscrétion blessante et pour en faire une injure personnelle aux yeux de Marie-Antoinette. En outre, celle-ci, victime de bonne heure vouée à la calomnie, reçut plus d'une fois de sa mère des reproches et des représentations sévères, que la *Correspondance* publiée par M. d'Arneth a dévoilés, et dont elle attribuait l'injustice à des rapports mensongers, accrédités par l'ambassade. Les choses en étaient venues à ce point, que le baron de Néni, secrétaire du cabinet de l'Impératrice, avait dû venir pratiquer en France une contre-enquête qui avait surabondamment démontré la calomnie[2].

Le prince de Rohan, placé par le nouveau règne sous le coup de représailles souveraines, parvint cependant à surmonter des obstacles qui paraissaient insurmontables, grâce à l'active influence de M^me^ de Marsan, qui avait gardé sur le roi un ascendant justifié par son nom, ses services et sa piété. Il fut nommé grand aumônier malgré la reine, et reçut, par la désignation du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, le chapeau que Louis XVI préféra demander pour l'arche-

1. V. *Madame Campan*, p. 81.

2. V. *Madame Campan*, p. 70, — et les *Mémoires* de Weber, p. 187, édit. Barrière. Le judicieux annotateur y a ajouté un extrait des *Mémoires de l'abbé Georgel*, qui ne laisse aucun doute sur la réalité du grief le plus légitime de Marie-Antoinette, celui qui ne lui est pas personnel. Quant à celui-là, le livre de Besenval le formule en causes qui excuseraient la haine la plus implacable. *Mémoires*, édit. Barrière, p. 266.

vêque de Rouen, M. de la Rochefoucauld. Mais son triomphe momentané, bientôt arrêté par l'influence croissante de Marie-Antoinette et par le contre-coup du scandaleux désastre des Guéménée, ne tarda pas à se changer en une disgrâce tellement profonde et tellement irrévocable, que l'année 1781 le trouvait déjà prêt à tous les sacrifices et même à tous les artifices, pour en remonter l'abîme, qu'une dernière humiliation, en 1782, allait lui faire mesurer.

La reine, à cette époque, donna au grand-duc Paul de Russie, depuis empereur sous le nom de Paul I^er^, qui éveille le souvenir d'une fin mystérieuse et tragique, et à la grande duchesse Marie de Wurtemberg, sa femme, une belle fête à Trianon. Le cardinal de Rohan qui, toujours traité avec la plus grande froideur depuis son retour de Vienne, ne pouvait se flatter d'une invitation, se glissa furtivement et subrepticement, vêtu d'une simple redingote, dans le jardin, avec la connivence du concierge. Il satisfit là, en se plaçant trop ostensiblement sur le passage de la reine et de sa suite, une indiscrète curiosité qui cachait peut-être l'espoir d'une occasion favorable de pardon. Son attente fut trompée; et la présomption de cette tentative ne fit qu'envenimer davantage le seul ressentiment dans lequel Marie-Antoinette, si généreuse et si clémente, ait persisté jusqu'au bout, comme par un pressentiment du rôle fatal réservé au prince de Rohan dans sa destinée. L'ambitieux et inquiet personnage, qui caressait de tout autres projets que celui de la retraite, cette dignité de la disgrâce, et s'attachait à ses illusions avec une opiniâtreté désespérée, n'eût conservé aucun espoir s'il eût pu lire la lettre frémissante d'indignation que la violation du domicile royal inspirait à Marie-Antoinette[1]. Il en eût conservé encore moins s'il eût eu connaissance de cette correspondance entre Marie-Thérèse et sa fille, où son nom n'est

1. *Recueil d'Hunolstein*, lettre de Marie-Antoinette à Joseph II, du 16 juin 1782, p. 103.— *Mémoires de madame Campan*, p. 182.

jamais pardonné qu'avec colère, et où le ressentiment de la reine et [illegible] de l'Impératrice, également froissées, semblent s'aiguiser l'un sur l'autre.

[illegible] septembre 1781, durant un de ses séjours en Alsace, à [illegible], où les obligations de son titre d'évêque l'appelaient souvent de Paris, que Mme de Boulainvilliers présenta au prélat, dont la juste renommée de générosité et d'hospitalité l'avaient attirée, sa protégée, Mme de la Motte. Et c'est sans doute dans les révélations d'une conversation insoucieuse entre deux personnes de la cour qui se considéraient comme parlant une langue supérieure au vulgaire, de même que leurs intérêts, que l'habile et astucieuse aventurière, que la charité épiscopale allait réchauffer sur son sein, trouva le dessein et le plan de la conspiration où elle allait mettre assez de venin pour empoisonner toute une royale existence.

Mme de la Motte (Jeanne de Saint-Remy de Valois) était née à Fontette, dans le département de l'Aude, le 22 juillet 1756. Elle était le second enfant de Jacques de Saint-Remy de Valois, qui s'était appelé d'abord de Luz, puis plus tard, de Valois, baron de Saint-Remy, et descendait au septième degré de Henri de Saint-Remy, fils de Henri II, roi de France, et de Nicole de Savigny, dame de Saint-Remy, de Fontette, du Châtelier et de Noëz.

De décadence en décadence, cette famille, irrégulièrement illustre, était tombée dans la misère et dans l'abjection, et ses derniers descendants, dont l'orgueil et l'ambition répugnaient à l'obscurité et au travail, semblaient fatalement prédestinés aux aventures. Jeanne de Saint Remy était moins faite qu'une autre pour faire mentir ce fâcheux pronostic et pour triompher honnêtement des disgrâces du sort. Les tentations d'une pauvreté qu'elle regardait comme une injure n'eu-

1. *Recueil d'Arneth*, p. 30, 32, 40, 88, 90, 91, 95, 97, 108, 139, 142, 144, 192, 193, 194, 900, 980, 982.

rent pas de peine à triompher d'une conscience non défendue. Douée de l'instinct et comme du génie de tous les vices, M^lle^ de Valois, abandonnée de parents dégradés, superficiellement élevée par charité, acheva de perdre dans ce parasitisme dont elle ne sortit que par l'ingratitude, cette fragile innocence que, dans sa propre famille, avait précocement flétrie une atmosphère de corruption. En septembre 1781, quand l'artificieuse protégée de M^me^ de Boulainvilliers, riche, pour toute fortune, d'une pension de la cour qui ne dépassait guère le taux d'une aumône, fut présentée au cardinal de Rohan, elle venait d'épouser un gendarme démissionnaire, M. de la Motte, déchu et besoigneux comme elle, prêt comme elle à tous les moyens pour se venger des rigueurs de la fortune.

Ce couple intrigant profita de l'intérêt qu'inspiraient naturellement des malheurs inouïs pour s'insinuer dans les bonnes grâces d'un homme généreux et vain, perpétuellement dupe de son cœur ou de son esprit, et protecteur-né de tous les vagabonds éloquents et adroits. Ce n'est point le prestige du merveilleux, épuisé par Cagliostro, hôte fascinateur du palais de Saverne, qu'employa M^me^ de la Motte, car c'est à elle qu'appartient la triste initiative de ce complot, où son mari, de bonne heure rompu à toutes les complaisances, ne jouera que le rôle de comparse. Auprès d'un prélat ambitieux et disgracié, que tourmentait le désir d'un impossible pardon, et qui rêvait tout haut la revanche triomphale du ministère, M^me^ de la Motte sut se parer d'un crédit que son origine ne rendait pas trop invraisemblable, et dont elle semblait capable d'user supérieurement si les ressources de la fortune s'ajoutaient, par la main d'un bienfaiteur intelligent, à celles de l'esprit. Il n'en fallut pas davantage pour lui donner sur son trop crédule protecteur, d'autant plus aveuglé qu'il avait intérêt à l'être, un ascendant sans bornes, que les deux époux exploitèrent sans vergogne et sans discrétion, et qui lui coûtait déjà

plus de quatre cent mille livres, quand, jugeant mûr le fruit de ses intrigues, M^me^ de la Motte, encouragée par ce succès, mit le feu à cette mine de scandale dont l'explosion devait préparer la France aux étonnements de la révolution. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette infernale combinaison, dont la trame captieuse pourrait aujourd'hui être analysée fil à fil, mais qui offrit aux contemporains tant de nœuds insolubles. La conversation de Bœhmer avec M^me^ Campan a suffi pour indiquer au lecteur le but et les moyens. Ce but, c'était d'escroquer, par les mains mêmes du cardinal, complice innocent et désintéressé, tout semble le prouver aujourd'hui, de cette fourberie, le fameux collier de seize cent mille francs, dont le prix avait fait reculer une reine de France, et n'effrayait pas l'aventurière qui allait se le procurer sans bourse délier.

Pour obtenir du cardinal son intermédiaire et sa garantie, il fallait lui persuader que cet achat était une mission secrète de Marie-Antoinette, mission qui était pour le prince de Rohan bien plus flatteuse qu'un pardon, et lui assurait tout le crédit que donne un service confidentiel. Bœhmer, dont le désir, mêlé de tant de craintes, exaspéré par tant d'échecs, de vendre son ruineux collier, touchait à la monomanie, devait être la plus confiante et la plus soumise des dupes.

Malgré l'art consommé avec lequel fut conduite cette négociation, il fallait un homme aussi aveuglé par l'ambition que l'était le prince de Rohan, un homme aussi prévenu par l'intérêt que l'était Bœhmer, pour marcher si longtemps sous le joug d'une illusion qui résista à la brutalité des fautes les plus vulgaires. Ce n'est que par cet aveuglement acharné, presque stupide, qu'on peut s'expliquer que le cardinal ait pu croire à une commission de toilette donnée secrètement par une reine qui le détestait, et ne lui avait pas parlé depuis dix ans, à un prince de l'Église dont les finances étaient notoirement obérées; ladite commission consistant dans l'achat d'un bijou d'un

prix énorme, d'une réputation déjà proverbiale et qu'elle n'eût pu porter, dans cette hypothèse, ni publiquement ni impunément. Et quand on pense que cette confiance ne fut pas ébranlée par la comédie d'une audience, le soir, dans un bosquet, de la reine représentée par une autre aventurière appelée M^lle^ Leguay d'Oliva; quand on pense que l'unique titre de créance de M^me^ de la Motte, que la reine n'avait jamais vue, et qui n'avait jamais à Versailles poussé plus haut, comme relations, qu'un garçon de la chambre appelé Desclos; que cet unique titre, disons-nous, était une lettre d'une écriture apocryphe, d'une signature impossible : *Marie-Antoinette de France;* quand on pense, enfin, que l'engouement de Bœhmer et la crédulité du cardinal supportèrent sans méfiance, sans révolte, sans éclat, la surprise des révélations de M^me^ Campan à Crespy, le 3 août, révélations immédiatement rapportées au cardinal par Bœhmer, supportèrent jusqu'aux énergiques démentis de Marie-Antoinette, essuyés par Bœhmer pendant son entrevue à Trianon, et que rien ne fut fait par eux jusqu'au 15 août pour arriver à sauvegarder leurs intérêts ou leur honneur, — on demeure confondu. On se demande si l'on n'est pas le jouet d'une série de faux témoignages, et si l'histoire n'a pas été trompée comme le cardinal lui-même. Il n'est que trop vrai. L'information judiciaire, aujourd'hui publiée, éblouit d'une lumière qui n'éclaira que médiocrement des juges prévenus, le lecteur impartial et désintéressé. Et l'on ne peut attribuer l'exemple unique du succès d'une si monstrueuse supercherie qu'à cette fatalité des passions qui aveugle les plus clairvoyants, et entraîne les plus énergiques. On ne sait pas où peut aller la folie de la crédulité humaine, quand elle abandonne les routes sacrées du devoir. L'intelligence, hors de cette direction tutélaire, n'est plus qu'une boussole affolée.

Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que la méfiance de ces deux victimes d'une duperie où ils perdirent tous deux, à force de

[illegible] n'ait pas été éveillée par les [illegible] de tout client les [illegible] la souveraine. Trois fois déjà, [illegible] dans des filouteries [illegible] une première fois la dupe [illegible] Mme de la Motte, à qui sa hardiesse plus [illegible] l'effrontée plagiaire.

[illegible] prince de Rohan de l'ambassade [illegible] perverse, nommée Mme Goupil, [illegible] sa confiance et de lui escroquer de l'ar[illegible] à se raccommoder avec la [illegible]

[illegible] de Villers s'était fait livrer, en imi[illegible] Marie-Antoinette, d'importantes four[illegible] Mlle Bertin, sa marchande de modes. Réprimandée pour [illegible] par la reine, elle fabriquait, pour tout [illegible] une nouvelle lettre signée Marie-Antoinette, [illegible] 200,000 louis au fermier général [illegible]

[illegible] 1782, [illegible] femme, nommée, elle aussi, par une [illegible] Mme de la Motte, s'était vantée, non sans en [illegible] dupes, elle aussi, d'être honorée de la confiance [illegible] de la reine[3].

[illegible] précédentes, trop indulgemment réprimées, montrè[illegible] Mme de la Motte, et l'encouragèrent par l'espoir d'une impu[illegible] le cardinal était trop riche et trop haut placé pour refuser de [illegible] la rançon. Un abus si insolemment renaissant imposa aussi à

1. Madame Campan, p. 120.
2. Madame Campan, p. 120, 121. — *La Bastille dévoilée*, cinquième livraison.
3. *La Bastille dévoilée*, troisième livraison.

Louis XVI le pénible mais nécessaire devoir de couper, pour ainsi dire, par une répression judiciaire, solennelle et exemplaire, la tête à l'hydre. Une spéculation de faux, dont le respect n'arrêtait plus les entreprises, et qui s'en prenait de préférence aux signatures les plus augustes, était un danger qu'il n'était plus permis de négliger. Louis XVI et Marie-Antoinette, forts, l'un de son honnêteté, l'autre de son innocence, se décidèrent donc, malgré les inconvénients du scandale, à vider publiquement une querelle devenue celle de l'honneur royal lui-même; il faut les louer et non les blâmer d'avoir eu ce courage et cette confiance dans l'opinion, quels qu'aient été les résultats. En tout autre temps et peut-être dans tous les temps, en un autre pays, cette loyale confiance, cette généreuse abdication des prérogatives du pouvoir entre les mains et en faveur de la justice, eussent été récompensées par la popularité. Malheureusement il est des remèdes dangereux, parce qu'ils montrent trop l'étendue du mal, et il est des états d'opinion auxquels il ne faut exposer que l'appréciation de la justice une fois rendue, et non demander le jugement. La Révolution française était déjà dans les esprits et dans les cœurs, et le volcan populaire, réveillé par d'imprudentes étincelles, ne cessa plus de vomir la fumée en attendant la flamme, et les pamphlets insulteurs en attendant les lois destructives.

Peut-être un roi et une reine moins honnêtes eussent été plus habiles. Mais l'erreur de Louis XVI et de Marie-Antoinette, dans cette malheureuse affaire du Collier, est de ces fautes qui honorent plus que le succès.

Le 15 août 1785, jour de l'Assomption, toute la cour remplissait le cabinet du roi. Le cardinal de Rohan, en rochet et en camail, y attendait Sa Majesté, qui allait passer pour se rendre à la messe, à laquelle sa charge de grand aumônier faisait au cardinal le devoir de présider. A midi, le roi fait demander le cardinal, qui

[illegible] avec la reine.

« Avez-vous acheté des diamants à Bœhmer ? lui dit Louis XVI sans autre préliminaire.

— Oui, sire.

— Qu'en avez-vous fait ?

— Je croyais qu'ils avaient été remis à la reine.

— Qui vous avait chargé de cette commission ?

— Une dame appelée la comtesse de la Motte-Valois, qui m'avait présenté une lettre de la reine, et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de cette commission. »

La reine, à ces mots, l'interrompit et, d'une voix frémissante :

« Comment, monsieur, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans, que je vous choisissais pour conduire une semblable négociation, par l'entremise d'une femme qui m'est inconnue ?

— Je vois bien, dit le cardinal, que j'ai été cruellement trompé. Je payerai le collier ; l'envie que j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les yeux. Je n'ai vu nulle supercherie, et j'en suis fâché. »

Et pour appuyer son assertion, il tira de sa poche un portefeuille où était la lettre signée *Marie-Antoinette de France*, qui avait levé si étrangement ses derniers scrupules.

Le roi la prit et la montrant au cardinal, lui dit :

« Ce n'est ni l'écriture de la reine, ni sa signature ; comment un prince de la maison de Rohan, un grand aumônier de France, a-t-il pu croire que la reine signait *Marie-Antoinette de France?* Personne n'ignore que les reines ne signent que leur nom de baptême[1].

— Mais, ajouta la reine, si vous avez cru si légèrement, vous

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 215.

n'auriez pas dû vous méprendre à mon écriture, que sûrement vous connaissez. »

Le cardinal, sans oser répondre directement, continua de protester vis-à-vis du roi de son innocence[1].

« Mais, monsieur, continua Louis XVI en lui présentant une copie de sa lettre à Bœhmer, avez-vous écrit une lettre pareille à celle-ci? »

Le cardinal, après l'avoir parcourue des yeux : « Je ne me souviens pas, dit-il, de l'avoir écrite.

— Et si l'on vous montrait l'original, signé de vous?

— Si la lettre est signée de moi, elle est vraie.

— Expliquez-moi donc, continua le roi, toute cette énigme; je ne veux pas vous trouver coupable, je désire votre justification. Expliquez-moi ce que signifient toutes ces démarches auprès de Bœhmer, ces assurances et ces billets. »

Le cardinal, extrêmement troublé, ne pouvait que balbutier :

« J'ai été trompé, Sire; je payerai le collier, je demande pardon à Vos Majestés. »

Mais plus il semblait chercher à éviter une explication, ou plutôt un aveu complet, plus le roi, dont la colère était visible, s'obstinait dans son inexorable exigence de cette confession.

Cependant le cardinal pâlissait à vue d'œil et, s'appuyant contre la table, pouvait à peine murmurer : « Sire, je suis trop troublé pour pouvoir répondre à Votre Majesté d'une manière...

— Remettez-vous, monsieur le cardinal, lui dit alors Louis XVI, et passez dans la pièce voisine; vous y trouverez du papier, des plumes et de l'encre : écrivez-y ce que ma présence et celle de la reine vous empêchent de dire. »

1. *Mémoires de Besenval*, p. 267.

[illegible] cardinal passa dans le cabinet voisin et revint, un quart d'heure [illegible] avec un air aussi embarrassé que ses paroles. Il ne pouvait [illegible] autrement : le cardinal ne pouvait expliquer à ce moment ce [illegible] ne comprenait pas lui-même. Du reste cet écrit n'eût guère [illegible] que le roi avait eu le temps de prendre et qu'en s'emparant du papier il lui annonça en ces termes : « Je vous préviens que vous allez être arrêté.

— Au Sire, s'écria le cardinal, j'obéirai toujours aux ordres de Votre Majesté, mais qu'elle daigne m'épargner la douleur d'être [illegible] aux yeux de toute la cour.

— Il faut que cela soit, répondit le roi. Et il se déroba par une brusque sortie aux instances nouvelles du cardinal[1].

Le baron de Breteuil, qui attendait les ordres du roi, pria le cardinal de le suivre et le remit aux mains d'un officier des gardes du corps, avec injonction de le conduire à son appartement. Le jeune officier, troublé d'une pareille commission, ne l'exécuta pas avec [illegible]. Le cardinal, ayant rencontré, à la porte du salon d'Hercule, [illegible], lui parla impudiquement en allemand, et ayant demandé à [illegible] s'il pouvait lui prêter un crayon, il en reçut un de sa [illegible]. Il put ainsi prévenir l'abbé Georgel, son grand [illegible] et son ami, de brûler à l'instant toute pièce compromettante. Le cardinal, en agissant ainsi, cédait évidemment plutôt à la crainte du ridicule qu'à toute autre. Il se sentait dupé, et résolu à subir la responsabilité matérielle de l'escroquerie, il voulait du moins éviter cette responsabilité morale résultant de sa crédulité et de sa faiblesse. Cet ordre, trop fidèlement exécuté avant que M. de Crosne, lieutenant de police, eût reçu commission de mettre les scellés sur les papiers du cardinal, n'en est pas moins très-regrettable dans son

1 *Mémoires de Besenval*, p. 267.

intérêt même. La destruction des correspondances de Mme de la Motte, qui justifiaient le cardinal en l'abaissant, laissa une obscurité longtemps impénétrable sur cette affaire embrouillée. Elle permit à Mme de la Motte de jouer effrontément un rôle auquel crut trop facilement la malignité publique, et de se présenter comme dupe du cardinal et victime de la reine. Ce qui montre d'ailleurs la vanité de pareilles précautions, c'est que deux pièces survécurent à un brûlement précipité, et que ces deux pièces étaient de nature à compromettre le cardinal en le montrant persistant dans l'erreur avec une opiniâtreté qui devait être suspecte. Ces deux pièces établissaient en effet qu'il avait résisté à la double révélation, par Bœhmer, des doutes et des craintes que lui inspiraient l'indifférence de la reine et sa conversation avec Mme Campan[1]. Une illusion si invincible pouvait paraître volontaire.

Dans l'après-midi, le cardinal fut conduit à la Bastille par M. d'Agoult, aide-major des gardes du corps. Il n'en sortit que deux jours après, pour assister, en présence du baron de Breteuil, à l'inutile inventaire de ses papiers. Trois jours plus tard, Mme de la Motte, qui avait spéculé sur l'impunité que le rang de sa dupe semblait lui assurer, était elle-même écrouée à la Bastille. Pendant ce temps, son digne mari achevait de réaliser à Londres, ainsi qu'il résulte des dépositions des joailliers Gray et Jefferyes, le prix du collier, mis depuis le 1er février 1785 en exploitation par parcelles.

Le jugement de l'affaire fut déféré au Parlement par lettres patentes du 5 septembre 1785. Le roi, avant de donner ces lettres, avait fait offrir au cardinal le choix entre le parti de s'en rapporter à sa clémence, ou celui de subir l'humiliation d'une comparution judiciaire. Mais l'éclat était fait. Le public impatient eût considéré comme

1 *Mémoires de madame Campan*, p. 219. — *Sommaire pour la comtesse de Valois la Motte, etc... (Pièce au procès).*

[illegible] incidente se fit tendre à son arrestation. Le cardinal [illegible] et accepta l'épreuve d'un jugement. L'issue du procès, [illegible] les dispositions de l'opinion publique, était presque dou-[illegible], secondée par les sollicitations fameuses et puissantes de sa [illegible]. Le prince de Condé lui-même avait pris [illegible], par [illegible] du corps [illegible] le plus haut dignitaire, par les dispo-[illegible] de la cour, du public et des juges eux-mêmes. L'inno-[illegible] du cardinal, [illegible] sa bonne foi devait infailliblement [illegible] le cardinal, d'ailleurs, selon l'excellent conseil de ses [illegible], avait désintéressé [illegible] des joailliers et se les était donnés [illegible] auxiliaires plutôt que pour adversaires, en prenant à sa charge [illegible] du collier acheté par lui, à lui livré, à lui escroqué. Une délégation annuelle de 300,000 francs sur les revenus de l'abbaye de Saint-Waast et garantie jusqu'au parfait paiement du capital et des intérêts satisfit Bœhmer et Bassange, qui ne parurent qu'en qualité de témoins.

L'instruction, dirigée par MM. Titon de Villetran et Dupuis de Marcé, conseillers au Parlement, nommés rapporteurs de l'affaire par le premier président d'Aligre, dura près d'une année. Ce n'est que le 30 mai 1786 qu'eut lieu la première séance du tribunal. Pendant le long délai de l'instruction, les influences avaient pu se faire jour, les opinions se préparer et même s'acheter; l'affaire était devenue un prétexte, qu'exploitaient les passions de partis contraires. Il n'est pas possible de nier les manœuvres et les brigues auxquelles se livrèrent le parti que son rang, sa naissance et son infortune avaient fait au cardinal; celui que la haine contre la reine avait créé à M^me de la Motte elle-même. Il résulte des *Mémoires* de M^me Campan et des particularités trop précises qu'ils contiennent à ce sujet, que la plupart des juges furent gagnés. La reine avait la liste, dressée par M. de Laurencel, substitut du procureur général, des magistrats dévoués

à l'accusé, et des motifs souvent peu honorables de ce dévouement.

Les princes et les princesses de la maison de Condé, alliée à celle du cardinal, les familles de Rohan, de Soubise et de Guéménée prirent le deuil et se mirent, dans ce costume, en haie sur le passage des conseillers de la Grand'Chambre pour les saluer, quand ils se rendaient au Palais les jours réservés à l'affaire. Des princes du sang se déclarèrent en sollicitation ostensible contre la reine de France. Le conseiller d'Espréménil instruisait les amis du cardinal de particularités intéressantes dont la connaissance leur fut très-utile. Un maître des requêtes qui assistait aux séances secrètes du Parlement, où se faisait la lecture des pièces de la procédure, tenait note des impressions et faisait passer aux avocats du cardinal un plan de conduite. Chose étrange et trop facile à comprendre pourtant, quand on connaît les erreurs de la jalousie et de la pitié, les femmes se montrèrent en général hostiles à la reine et affichèrent cette prévention jusque dans le choix et la couleur de leurs rubans. Les conclusions du procureur général, Joly de Fleury, tout en faisant la part de la crédulité et de la faiblesse du prélat, très-certainement innocent et victime du faux et du détournement, vengeaient la dignité royale de l'affront que cette crédulité et cette faiblesse lui faisaient essuyer. Les deux rapporteurs de l'affaire adhérèrent à ces conclusions, qui furent violemment et impérieusement combattues par un avocat général lui-même, M. Séguier. Pour ce qu'on appelait Messieurs de la cohue des enquêtes, ils furent unanimement et énergiquement opposés à tout autre arrêt, en ce qui concernait le cardinal de Rohan, qu'à un arrêt de décharge. Ils emportèrent la décision. Quinze conseillers avaient adopté purement et simplement les conclusions du procureur général, huit autres s'étaient rangés pour l'avis mitigé du président d'Ormesson, qui voulait que le cardinal fît amende honorable, mais gardât ses places. Ce parti de la sévérité ou de la modération dans la justice fut vaincu, à la majorité

le crime vrai par les partisans du cardinal et les ennemis de la reine ils ne s'en cachaient pas.

Le 31 mai 1786, le Parlement rendit son arrêt. M. de la Motte, contumace, y était condamné au fouet, à la marque et aux galères à perpétuité. Marc-Antoine Réteaux de Vilette, le complice principal de Mme de la Motte, son comparse dans la scène du bosquet de Versailles, l'auteur du faux des lettres prétendues de Marie-Antoinette et de ses *approuvés* apocryphes, était banni à perpétuité.

Mme de la Motte devait être, la corde au col, battue et fustigée de verges et flétrie d'un fer chaud en forme de V sur les deux épaules, puis, de là, enfermée à perpétuité à la maison de force de l'hôpital général de la Salpêtrière; les biens des trois condamnés confisqués. La demoiselle Leguay d'Oliva, instrument naïf et cynique à la fois de la supercherie du bosquet, hors de cour; le cardinal de Rohan et Alexandre de Cagliostro, que ses relations avec le cardinal avaient fait impliquer dans l'affaire, étaient déchargés de toute accusation.

Quand on se reporte aux circonstances du procès et qu'on voit figurer, parmi les avocats du cardinal, Tronchet, qui opte pour le recours à la clémence du roi, et Target, qui dissuade son client de s'y confier, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'un jour Tronchet défendra courageusement le roi, accusé à son tour, et que Target déclinera pusillanimement ce mandat. Il est impossible également de ne pas songer que les chefs, indignes du nom de juges, de cette coterie qui voit surtout dans l'acquittement du cardinal de Rohan une flétrissure pour Marie-Antoinette, ont été aussi à la tête de cette résistance parlementaire qui sera l'avant-garde factieuse de la Révolution. Il suffit de citer les d'Espréménil, les Hérault de Séchelles, les Robert de Saint-Vincent, les Freteau, déjà follement amoureux d'une vaine popularité. Enfin dans cette foule d'hommes et de femmes qui applaudissent les absous et même les condamnés, il faut compter les

futurs lecteurs des infâmes pamphlets de M. et de Mme de la Motte et de Réteaux de Vilette, installant, à l'abri de l'inviolabilité de l'hospitalité anglaise, de mercenaires officines d'où ils inondent impunément la France du poison de la calomnie. Nous retrouverons et nous reconnaîtrons l'auditoire de l'arrêt du 31 mai 1786, dans les tribunes de la Convention, celles des Jacobins, l'antichambre de Fouquier-Tinville et le cortége de Sanson.

La *Correspondance* de la reine, récemment publiée, est pleine des surprises et des indignations qui soulèvent sa poitrine et crispent ses lèvres durant cette fatale année 1786. Le pressentiment de l'avenir assombrissait encore ses craintes et envenimait ses regrets. Ainsi que l'espéraient ses ennemis, elle demeura un moment comme anéantie à la nouvelle d'un arrêt dont l'indulgence pour le prince de Rohan était si injurieuse et si humiliante pour elle. Il fallut l'affection du roi, celle de ses deux amies, Mme de Polignac et la princesse de Lamballe, celle de Mme Campan, témoin providentiel de son refus permanent du collier et de ses rebuffades à Bœhmer, leurs encouragements, leurs consolations, pour la soutenir sous ce premier coup de foudre qui en présageait tant d'autres.

Tandis que le roi, qui poussait la juste conviction de l'innocence de la reine jusqu'à l'injuste affirmation de la culpabilité du cardinal, coupable seulement d'être dupe, expliquait à sa façon l'affaire et tranchait le nœud gordien que le Parlement n'avait pu dénouer[1], la reine, le visage empourpré et mouillé de larmes, disait à Mme Campan :

Faites-moi votre compliment de condoléance... le plus grand coupable est acquitté. Mais, comme Française, recevez aussi mon compliment de condoléance. Si je n'ai pas trouvé de juges équitables dans une affaire qui portait atteinte à mon caractère, que pourriez-vous espérer, si vous aviez un procès qui touchât votre fortune et votre honneur?... Un peuple est bien malheureux d'avoir pour tribunal suprême des gens

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 221 et 462.

qui ne consultent que leurs passions, et dont les uns sont susceptibles de corruption, et les autres d'une audace qu'ils ont toujours manifestée contre l'autorité et qu'ils tiennent de faire exercer contre ceux qui en sont revêtus.

Bientôt redevenue plus calme et rendue à toute sa générosité, Marie-Antoinette prononça ces belles paroles, au sujet des libelles odieux où elle était traitée sans ménagement : « Il semble que la perversité ait calculé de sang-froid tous les moyens de froisser mon âme, mais je triompherai des méchants en triplant le bien que j'ai tâché de faire; il est plus aisé à certaines gens de m'affliger que de me forcer à me venger d'eux. »

CHAPITRE II

Les sentiments de Marie-Antoinette, durant cette longue et humiliante épreuve, si dure à son légitime orgueil de femme, d'épouse, de reine, ne se démentirent point, et ils pourraient se résumer dans ce mot généreux que nous venons de rapporter, d'après l'autorité de Weber : « Il est plus aisé à certaines gens de m'affliger que de me forcer à me venger d'eux », si nous ne nous sentions obligé par notre devoir d'historien à pénétrer plus profondément dans cette inti-

[illegible] son esprit et de son cœur, si opportunément ouverte par la publication de ses lettres. C'est d'après ce témoignage de documents qui n'eurent point faits pour témoigner, et dont la sincérité, par conséquent, n'est pas suspecte, que nous voulons montrer Marie-Antoinette aux prises pour la première fois avec une situation si peu faite pour son rang et pour son caractère, et dont la cruelle anomalie présageait de bien autres changements. Cette courte enquête confirmera notre estime jusqu'au moment où cette estime deviendra de l'admiration, et rendra décisif l'effet d'un récit impartial, dont les éléments sont empruntés aux pièces les plus irrécusables du procès, et dont la conclusion n'est pas autre chose que l'irrésistible cri de la justice et de la vérité. La première lettre de Marie-Antoinette, adressée à sa sœur, et relative à l'affaire du Collier, est d'un samedi de l'année 1785, sans doute peu de jours après le terrible et nécessaire éclat du 15 août. Elle est en tout cas antérieure, ainsi qu'il résulte d'une phrase de son texte, à l'arrestation de la fille Leguay d'Oliva, complice de la supercherie du bosquet et témoin nécessaire au procès. Cette arrestation, que Marie-Antoinette, dans l'intérêt de la vérité, recommande à sa sœur, gouvernante des Pays-Bas, de favoriser de tout son pouvoir, fut opérée en novembre 1785.

C'est donc à la fin d'octobre ou dans les premiers jours de novembre, que Marie-Antoinette écrit à la raisonnable et tendre Marie-Christine, sa sœur de prédilection, celle en qui elle retrouvait le mieux les traits de sa mère tant pleurée :

Ma chère sœur, l'abominable affaire est toujours la préoccupation générale; tout le monde m'en parle. Le malheureux cardinal a beau chercher à sauver son honneur, il n'y réussira pas... M. le Dauphin joue à côté de moi avec ma fille, et ils se portent à souhait... Les voilà en contestation, et ils me demandent de les juger. Je ne sortirai donc pas des tribunaux [1]...

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 108.

Une autre lettre, d'un mardi de mars 1786, nous montre Marie-Antoinette obligée de lutter contre des préventions qui envahissaient jusqu'à sa famille, et de prouver à sa sœur que la conduite du cardinal, qui s'obstine dans son aveuglement au point de faire douter de sa bonne foi, a rendu tout accommodement impossible. Elle se termine par ces belles paroles :

Adieu, ma chère sœur, votre amitié est ma consolation; je me souviens que votre sang, qui coule dans mes veines, est celui de Marie-Thérèse. Notre mère est toujours présente à mes yeux, et vous n'apprendrez rien de moi qui ne soit digne d'elle [1].

Une maladie de son fils ajoutait alors les sollicitudes maternelles aux soucis croissants d'une affaire où l'opinion prenait le change et semble avoir été, par la plus menaçante des corruptions, plus favorable à l'innocence du prince de Rohan qu'à celle de la reine elle-même [2].

Enfin, le jugement, si contraire à ses justes susceptibilités et à ses légitimes espérances, éclate, et, sous le coup de cette foudroyante déception, son cœur se brise. Elle ne sait d'abord que protester, que pleurer, que faire appel à l'amitié de sa sœur, de M^me^ de Lamballe, de M^me^ de Polignac, à tout ce qui peut la défendre et la consoler. On a publié les lettres qui se rapportent à cette première explosion de douleur, de colère et de honte, bientôt éteinte dans d'irrésistibles larmes. C'est ce moment de terrible angoisse que nous a décrit M^me^ Campan, où la reine, indignée, repousse d'abord l'amer calice qu'elle boira ensuite si courageusement jusqu'à la lie, soutenue par le courage que donne seule la satisfaction de la conscience. Toutes les paroles et tous les actes que, ce premier moment passé, l'estime du roi et sa propre estime suggérèrent à la reine soulagée par le dévouement d'un groupe d'amis fidèles, seront dignes de ceux que nous

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 111.
2 *Ibid.*, p. 114, 115; lettre à Marie-Christine, du 10 avril 1786.

avons rapportés et qui attestent si bien la générosité de l'innocence.

En même temps qu'à sa sœur[1], Marie-Antoinette écrivait à la duchesse de Polignac, qui recevait ce touchant billet :

Venez pleurer avec moi, venez consoler votre amie, ma chère Polignac. Le jugement qui vient d'être prononcé est une insulte affreuse. Je suis baignée dans mes larmes de douleur et de désespoir. Venez, mon cher cœur[2].

Mme de Polignac et Mme de Lamballe répondirent à cet appel. Et dans leurs sourires mêlés de larmes, dans leurs consolantes caresses, Marie-Antoinette put trouver comme un avant-goût des réparations expiatoires de la postérité.

Un point resté obscur et qu'éclaircit définitivement la *Correspondance*, c'est celui de savoir si l'éclat fâcheux donné à la juste vengeance de la dignité royale offensée fut l'œuvre de la passion de Marie-Antoinette, comme on l'a dit, ou de la raison de Louis XVI, poussé, par l'abus de l'impunité, à ce que quelques-uns déplorent comme un excès d'autorité. La première opinion avait trouvé de l'écho, paraît-il, jusque dans la famille de Marie-Antoinette qui protesta toujours énergiquement contre ce blâme prêt à devenir un reproche.

Il ne nous reste plus, pour clore ce funeste et dramatique épisode, qui marque dans le drame l'avénement de la terreur et de la pitié, qu'à dire le sort fait aux coupables par la sévérité du roi, tempérée, comme toujours, par la clémence, et à la victime par l'opinion.

Le 2 juin 1786, Louis XVI adressa au baron de Breteuil la lettre suivante :

Mon garde des sceaux vient de me rendre compte, monsieur, d'un jugement de mon Parlement dans l'affaire du Collier. Le nom de la reine se trouvant grièvement

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 119, 120.
2. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 161.

compromis dans cette affaire, et M. le cardinal y ayant participé ainsi que Cagliostro, vous vous rendrez chez M. le cardinal, vous lui demanderez la démission de sa place de grand aumônier et le cordon de chevalier de mes ordres. Je joins une lettre de cachet pour qu'il parte dans trois jours pour son abbaye de la Chaise-Dieu, où je pense qu'il verra peu de monde; d'ici à son départ, il ne doit voir que ses parents et ses conseils.

Cagliostro sortira de Paris sous trois jours, et de mon royaume sous trois semaines [1]...

L'abbaye de la Chaise-Dieu, située au milieu des montagnes d'Auvergne, n'était pas un séjour favorable à la santé du cardinal, altérée par tant de secousses; il obtint et sollicita du roi la permission de se retirer à l'abbaye de Marmoutier près de Tours. Après un court séjour en Touraine, le roi lui permit de rentrer dans son diocèse.

En 1801, lors du Concordat, M. de Rohan se démit de son évêché de Strasbourg et se retira à Ettenheim, où il mourut le 16 février 1803.

L'évêque de Metz, frère du maréchal de Laval, dut au crédit de sa nièce, la duchesse de Luynes, dame du palais, pour laquelle Marie-Antoinette avait l'estime et l'amitié dont Marie Leczinska avait honoré sa sage belle-mère, la place de grand aumônier, succession délicate et qui exigeait un tact dont il ne manqua point.

Ce n'est que le 21 juin 1786, que l'arrêt du Parlement, rendu contre M^me^ de la Motte, reçut, non sans difficultés, sa douloureuse exécution.

Avec une femme de cette violence et de cette audace, il fallait user d'adresse et de précaution, et la justice dut confier sa satisfaction à des moyens qui eussent été plus dignes de la police.

M^me^ de la Motte avait pris en amitié la femme du geôlier de la

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 163.

Conciergerie. On profita de cette confiance pour la livrer à l'exécuteur, chose à laquelle il n'eût point été commode de l'amener de force. Dès le matin, la geôlière lui fit annoncer, selon les uns, la visite de maître Doillot, son avocat, selon d'autres, l'arrivée d'un nouveau porteur de lettres pour elle. Mme de la Motte se hâta de se lever et de suivre le porte-clefs. On la conduisit dans une chambre voisine, dont la porte fut immédiatement refermée; là, des hommes apostés se jetèrent sur elle, la lièrent avec des cordes et l'entraînèrent au greffe.

Le greffier Breton l'y attendait pour lui faire lecture de l'arrêt du Parlement. Une première affaire fut de la faire mettre à genoux, suivant l'usage, pour entendre sa sentence. Elle refusa de se plier à cette humiliante formalité, s'emporta en invectives contre les juges et les exécuteurs, et on ne put obtenir l'obéissance que par la force. Mais une scène vraiment horrible fut celle de la marque. Il fallut la porter palpitante, écumante, hurlante dans ses liens, sur l'échafaud. Et sa résistance, malgré cette compression, fut telle que le bourreau ne put imprimer que sur une de ses épaules la lettre V, signe indélébile de son infamie. Le fer brûlant glissa sur l'autre et ne flétrit que son sein. On la plaça évanouie dans un fiacre chargé de la conduire à la Salpêtrière, où elle devait subir sa peine. Là, le désespoir la réveillant et lui rendant la force d'un suprême élan, elle essaya de se jeter sous les roues. On eut grand'peine à l'empêcher d'exécuter ce funeste dessein. Arrivée à l'hôpital, elle se précipita sur la couverture de son lit, qu'elle essaya de s'enfoncer dans la gorge [1].

Toutes ces tentatives furent vaines, et le désespoir qui avait meurtri ses joues et gonflé ses yeux fit place à une résignation qui couvait déjà l'espoir de la délivrance et de la vengeance. Elle comp-

1. *Mémoires de Besenval*, p. 273.

tait à bon droit sur la pitié des uns et la haine des autres. Sa détention avait contre elle tout un parti dont les desseins se fussent peu accommodés du silence et du repos de la calomniatrice effrontée de la reine.

Le 5 juin 1787, M^me^ de la Motte s'évadait de sa prison au milieu d'un concours de circonstances trop favorables pour n'être pas complices, et qui attestent aux yeux les moins prévenus, non-seulement des intelligences avec le dehors, mais des connivences au dedans. Cette évasion mystérieuse et impunie parut même si étrange qu'on l'attribua à une intervention souveraine, qu'on y vit l'effet d'un tardif remords de Marie-Antoinette, plutôt que d'un généreux pardon, et que le blâme s'accrut encore de cette part ravie à l'éloge.

Nous ne pensons pas, le moins du monde, que la reine ait contribué à l'évasion de M^me^ de la Motte. Nous n'ignorons pas cependant qu'une certaine présomption contraire peut s'autoriser de l'interprétation de ce passage ambigu de M^me^ Campan :

Dans les derniers mois de l'année 1785, le cardinal fut pleinement acquitté et sortit de la Bastille. M^me^ de la Motte fut condamnée à être fouettée, marquée et renfermée. Par suite des fausses vues qui dirigeaient les démarches de la cour, on y trouva que le cardinal et la femme la Motte étaient également coupables et inégalement jugés, et on voulut rétablir la balance de la justice en exilant e cardinal à l'abbaye de la Chaise-Dieu, et en laissant évader M^me^ de la Motte peu de temps après son entrée à l'hôpital. Cette nouvelle faute confirma les Parisiens dans l'idée que cette vile créature, qui jamais n'avait pu pénétrer jusqu'au cabinet des femmes de la reine, avait réellement intéressé cette infortunée princesse.

La facilité étonnante d'une évasion accomplie à travers les mille obstacles de tant de portes, de tant de verrous, de tant de murailles, d'une surveillance que devait rendre infatigable la responsabilité d'une telle hôtesse; ces secours venus par de mystérieuses complaisances, ces instruments de fuite et de salut qui lui sont prodigués

sans qu'elle les ait demandés, cette provocation, partie du dehors, à en profiter, l'absence de toute mesure prise contre la fugitive ou ses gardiens infidèles : toutes ces étranges circonstances ont fait penser à quelques historiens que les Parisiens ne se trompaient pas, que cette évasion équivalait à une mise en liberté, et que la main de la reine elle-même ne pouvait y être étrangère.

Quelques-uns ont saisi, pour l'insulter encore une fois, cette main libératrice et ont essayé de faire servir leur prétendue découverte à la confirmation de leurs accusations et de leurs calomnies. Ils ont vu là un aveu implicite de culpabilité, un acte de repentir, de réparation.

D'autres ont respectueusement saisi et pieusement baisé cette main qu'ils ont cru reconnaître et acclamé avec enthousiasme une générosité assez héroïque, une vengeance assez évangélique, une innocence assez intrépide pour accorder l'impunité à la haine et la liberté à la calomnie. Ainsi donc, ont-ils dit, cette reine, magnanime jusqu'au bout, avait eu le courage de plaindre une misérable, indigne du nom de malheureuse. Elle avait essayé d'adoucir sa captivité et lui avait procuré les soulagements d'une sublime charité. Elle avait enfin, par ce pardon, affirmé une fois de plus son innocence, et s'était réservé par le dernier bienfait d'une incorrigible bonté, de nouveaux droits à l'ingratitude. Nous nous garderons de l'excès de ces deux illusions inégalement téméraires, mais également dangereuses. Nous respecterons ces mystères sacrés de l'histoire, qui ressemblent à ceux de la conscience et qui sont inviolables comme elle. Nous n'accuserons personne, ni les Soubise ni les Duras. L'auteur de la délivrance de M^me^ de la Motte, Dieu seul le connaît, puisqu'elle-même a ignoré son nom [1]. Dieu seul sait s'il y a eu là une royale, héroïque et téméraire clémence, ou un nouvel attentat de cette grande conspiration de

1. M. Feuillet de Conches a donné, p. 163 à 176 de son recueil, si soigneusement annoté, l'analyse d'un volume entier de pièces autographes et inédites, relatives à l'affaire du Collier.

cour acharnée à déshonorer la reine, et impatiente du silence forcé de la calomniatrice prisonnière. Sans doute on brûlait de la voir gagner, à force de mensonges, le salaire du Collier que son mari achevait de vendre impunément à Londres, et qui demeura aux la Motte comme une récompense. Nous conclurons qu'il est également injuste de désigner, sans preuves, les Soubise ou la reine comme complices de l'évasion de M^me^ de la Motte. En admettant comme mobiles de cette coopération les motifs malheureusement les plus ordinaires de toute action humaine, il faut avouer que l'intérêt de Marie-Antoinette, qui ne pouvait espérer aucun repentir, aucune réparation d'ennemis foncièrement méchants, fatalement implacables, était de garder sous le verrou, comme un exemple et comme une leçon vivante et effrayante, cette M^me^ de la Motte, image de la calomnie vaincue et terrassée. Son intérêt était de tarir le mensonge à sa source et de réduire à l'impuisance, par le bâillon de la captivité, cette furie incapable de sentir la grandeur du pardon.

Les *Correspondances*, qui nous fournissent de si abondantes lumières sur tous les côtés obscurs de l'histoire de Marie-Antoinette, semblent prouver qu'elle jugea comme nous la question, avec sa raison et son expérience, plutôt qu'avec son cœur, car elles la montrent jus-

un des trésors d'un cabinet qui en compte tant d'autres. Quelques-unes de ces lettres établissent jusqu'au scandale que la prisonnière conserva la plus grande liberté de communications avec le dehors, et profita largement de l'intérêt que l'opinion abusée prenait à celle qu'elle plaignait sans l'estimer, la considérant comme la victime de Marie-Antoinette et du baron de Breteuil. On est étonné d'entendre la recluse parler au baron de Crussol d'une prochaine visite, que nous trouvons pour le moins déplacée, de la duchesse de Duras. N'oublions pas que cette dame avait prétendu en vain à ce poste de gouvernante des enfants de France, si envié, et pour lequel la reine lui avait préféré la duchesse de Polignac. Et ce n'était pas son seul grief contre cette famille, et par suite contre la reine. — Signalons en passant, une lettre de M^me^ de la Motte, en date du 16 mai 1783, deux ans avant le crime, qui trahit le travail secret qui s'opère dans cette conscience, qu'envahit peu à peu la pensée du mal. Elle se plaint au ministre de la maison du roi de ce qu'on ose laisser dans une affreuse misère *une parente du roi, qu'il a reconnue lui-même.* La religion seule la retient « de faire le mal ». Ce n'est pas elle qui en serait punie, si elle le faisait, ne craint-elle pas d'ajouter.

tement inquiète, effrayée, indignée de cette fuite qui renouvelle pour elle le danger et l'affront qu'elle n'a, par un châtiment incomplet, qu'incomplétement évités. Les *Mémoires* de M. de la Motte-Valois, publiés avec une sorte de joie maligne et annotés avec une si évidente prévention, témoignent, tout en les dénaturant et en les calomniant, de ces transes et de ces efforts si naturels de la reine et de ses amis, pour obtenir à tout prix le silence de ces folliculaires auxquels l'état de l'opinion crée de plus en plus une funeste autorité. Un des grands soucis de Marie-Antoinette, devenue malheureuse, un de ceux qui ont fait pousser peut-être à ses tempes le plus de cheveux blancs précoces, c'est la crainte d'un nouvel et audacieux assaut de scandales, de la révision de cet odieux procès, où la haine d'ennemis déguisés en juges lui eût fait boire la lie du calice si amer de 1786. Le voyage de M^me^ de Polignac en Angleterre, en 1787, justifié par l'état de sa santé, compta, parmi ses buts secrets, une noble préoccupation de son dévouement.

Il s'agissait de sonder délicatement le terrain et de trouver un moyen de dissoudre ce complot perpétuellement menaçant des pamphlétaires, qui, après avoir tourmenté si longtemps le triomphe scandaleux de M^me^ Du Barry, exploitaient lâchement l'humiliation de l'innocente Marie-Antoinette, et avaient pris à tâche le déshonneur d'une reine de France. Une des *Notes* de Mirabeau auxquelles la reine applaudira le plus sincèrement, et qui adouciront le plus en elle la peur et le mépris du *monstre*, c'est celle où il semble s'associer à son indignation, et où il dénonce cette machination favorite des ennemis de la reine, en homme capable de foudroyer l'hydre toujours renaissante et prêt à le faire. La reine ne crut à Mirabeau, avocat de la monarchie, que le jour où elle trouva aussi en lui un champion incontestable de sa propre cause. Ces considérations, appuyées sur les faits, nous paraissent enlever tout crédit à l'hypothèse d'une

part quelconque prise par la reine à l'évasion de M^me^ de la Motte. La gloire de Marie-Antoinette n'a pas besoin d'un surcroît d'héroïsme et d'un renfort de vertu ; nous osons même dire qu'elle perdrait quelque chose à la certitude acquise d'une indulgence trop extraordinaire pour n'être pas suspectée. N'abandonnons rien au doute, qui n'a déjà fait, dans cette histoire de la reine, que trop de ravages. Le premier devoir et le meilleur hommage des historiens réparateurs et expiatoires, c'est de chasser de leur travail toute conjecture. Les hypothèses ne sont souvent que des calomnies déguisées.

Quoi qu'il en soit, au milieu de l'année 1787, M^me^ de la Motte couronnait, par une évasion aussi heureuse dans son résultat que mystérieuse dans ses auxiliaires, la série de ses dramatiques aventures. Elle allait porter dans cette Angleterre, si hospitalière pour les maudits de tous les pays, son tribut de rancunes et de mensonges. Elle allait travailler à cette officine calomnieuse où les proscriptions européennes recueillent et préparent ces poisons, qui, à certaines heures propices et fatales, inondent la publicité, corrompent l'histoire et souillent tout un règne. A l'abri d'une tolérance intéressée, elle joua impunément à la victime et vécut des aumônes d'une pitié usurpée ou du salaire de ses mensonges. Elle arriva ainsi à cette catastrophe de 1791, où la folie du remords, la honte de la misère, la rage du désespoir poussèrent au suicide la dernière descendante du sang bâtard des Valois, brisèrent sur le pavé de la rue où elle s'était jetée ce corps flétri par le bourreau et étouffèrent dans la boue cette bouche de vipère qui avait osé mordre une reine au talon.

C'est là la version la plus accréditée, car il a été impossible de recueillir sur cette mort tragique de M^me^ de la Motte, si digne de sa vie, des témoignages authentiques et péremptoires. Les nuages mystérieux si longtemps accumulés sur l'affaire du Collier, et que la lumière définitive a dispersés, semblent s'être réfugiés sur la dernière

partie de la vie de sa triste héroïne. M. de la Motte n'hésita pas à croire à la catastrophe qui la termina. Mais elle n'a pu être établie, et il existe une sorte de légende qui continue l'existence aventureuse de Mme de la Motte et la fait mourir obscurément, en Russie, selon les uns, en Amérique, selon les autres.

Ainsi finit ce désastreux procès, ainsi finit cette lamentable histoire, dont une sorte de fatalité a poursuivi tous les acteurs, s'acharnant surtout sur les innocents. Les sources boueuses où puisa en 1786, la calomnie, agitées plus d'une fois encore par la mêlée des partis, ont fait rejaillir jusque sur la mémoire de la reine des éclaboussures de ces mensonges qui empoisonnèrent sa vie; naguère encore, la voix des intérêts privés, cherchant à profiter de la querelle soulevée par les passions politiques, faisait retentir dans une enceinte judiciaire les noms du cardinal de Rohan, de Mme de la Motte et de Marie-Antoinette, qui, libérés enfin du roman et du plaidoyer, n'appartiennent plus qu'à l'histoire.

CHAPITRE III

Un chapitre seulement nous sépare désormais de la Révolution, si l'on peut dire que la Révolution ne commence pas avec le procès du Collier; s'il est permis de considérer encore comme normal et comme heureux l'intervalle qui sépare la cause de son effet, le moment, fugitif comme un éclair, qui s'interpose entre la révolte des idées et la révolte des faits, le mépris de l'autorité et sa destruction, la menace et le coup.

Nous admettons volontiers cet entr'acte entre les scènes odieuses

à ces scènes terribles, entre les fautes de la royauté et leur fatale expiation. Nous ne demandons pas mieux que de faire à pas lents ce chemin de l'abîme. Il n'est pas inutile de ménager une transition entre des récits si différents, alors même que la réalité n'en fournit pas, tant la succession des faits semble rapide.

Nous profiterons de cette espèce d'intermède pour expliquer au lecteur les événements dont il va être le témoin. Il importe de lui apprendre dans quel but, par quels moyens et avec quels résultats s'accomplissent les grands bouleversements politiques et sociaux. Il est bon de lui montrer comment finissent les monarchies et les sociétés et comment elles se renouvellent. Il est bon enfin de lui faire distinguer, dans les désastres qui engloutirent à la fois le trône et la famille, le roi et la royauté, la part proportionnelle des besoins et des passions, des idées et des faits, des fautes et des progrès, la main des hommes et la main de Dieu.

C'est cette étude brève et impartiale des causes principales de la Révolution, qu'il faut bien se garder de confondre avec leurs effets, comme on l'a fait trop souvent, que nous voulons essayer. Nous dresserons le bilan succinct de la situation réciproque, de 1786 à 1789, de la monarchie et de la nation, du peuple et du roi, de la tradition et de la nouveauté. Nous ferons le tableau des réformes et des progrès dont Louis XVI offrait la garantie à des sujets trop pressés, et celui des griefs injustes dont une opinion prévenue opposa le reproche aux mérites de la reine, et l'injure à ses grâces. Nous analyserons enfin ces éléments conservateurs qui ne sauvèrent pas une autorité trop profondément ébranlée, puis ces éléments destructeurs dont quatre années d'imprévoyante confiance favorisèrent la fermentation sourde, et dont 1789 fut l'explosion formidable. Plus d'une lumière et plus d'une leçon se dégageront de ce simple exposé des vérités acquises et des faits reconnus.

A partir d'ailleurs de 1786, Marie-Antoinette, par l'instinct de sa prévoyance, par le droit de sa défense et de celle de ses enfants, prend aux affaires une part de plus en plus directe, de plus en plus énergique, quoique jamais prépondérante. Sans aborder le détail de son influence dans tel ou tel événement, sans élever présomptueusement le ton de cette histoire intime et familière jusqu'à la narration politique, nous pouvons et nous devons dire au moins la part que prit Marie-Antoinette au ministère de l'archevêque de Toulouse et au retour de M. Necker, et son opinion sur la convocation des notables et celle des états généraux. Tout en donnant aux têtes du premier plan une prédilection naturelle, nous ne saurions borner notre attention aux figures royales, et rapetisser aux proportions domestiques cette grande scène historique où tout un peuple va faire irruption. Dans l'intérêt même du relief des visages, de l'intelligence des rôles, de l'harmonie et de la majesté du tableau, nous devons en esquisser le fond et mettre la multitude derrière la famille, la nation derrière le roi, comme, dans les grands portraits historiques, on place, en guise de fond, un paysage sévère, des pics alpestres ou un rouge horizon.

Mais, avant de compter les réformes de Louis XVI, de blâmer ses fautes en louant ses vertus, avant de concentrer et d'écraser dans un dernier effort les griefs accumulés contre Marie-Antoinette et qui, comme des serpents, sifflent autour d'elle, nous devons suivre jusqu'au bout ce fil conducteur des événements de sa vie intime jusqu'à 1789. Nous devons dire les phases alternatives de revers et de succès par lesquelles elle passa avant de devenir complétement et fatalement malheureuse, toujours égale aux circonstances, quand elle ne leur fut point supérieure, et grandissant en courage à mesure que la fortune augmenta d'injustice. Quelques rares et fragiles bonheurs, la naissance d'une fille trop tôt perdue, une visite de sa sœur de prédilection, Marie-Christine, une ou deux ovations échappées à la justice du peuple

[illegible] de ses ennemis, séparent encore Marie-Antoinette de [illegible] infortune et de l'entière impopularité, comme un pont de planches sépare du torrent. Suivons, suivons donc encore un instant ce fragile chemin qui mène à la voie douloureuse.

Le 9 juillet 1786, Marie-Antoinette mit au monde, à Versailles, une fille appelée Sophie-Hélène-Béatrix de France, dont la trace, dans l'histoire comme dans la vie, est presque imperceptible. C'est le bruit d'ailes d'un ange aussitôt remonté au ciel qu'apparu sur la terre, à peine effleurée par son pied.

En août 1786, Marie-Antoinette eut le bonheur de voir et d'embrasser sa sœur Marie-Christine, qu'elle put posséder tout entière durant un mois, grâce à son incognito. Voici sa lettre d'adieux à la comtesse de Bellyé, tel est le nom qu'avait pris la chère voyageuse.

Trianon, ce 29 août 1786.

Je viens à peine de vous quitter, ma chère comtesse de Bellyé, que, les yeux encore tout humides de vos adieux, je veux vous embrasser de nouveau. Écrivez-moi tout de suite comment vous avez fait votre voyage, et comment vous êtes arrivée à Bruxelles. Le bon duc n'était pas à son aise en partant, et je lui en veux un peu d'avoir voulu se mettre en route dans cet état, malgré nos vœux. Je vais m'asseoir sur ce banc où nous allions, vous et moi, causer, ma bonne chère Christine, et renouveler autant qu'il est en moi ce bonheur en y rêvant. Ma fille veut arroser elle-même le petit parterre de vos fleurs preferees. Ce sera pour elle vous respirer, et je donnerai votre nom au premier beau chrysanthème qui réussira [1]...

Mais l'horizon s'assombrit de plus en plus. Il n'est plus temps de s'occuper des fleurs. La foudre commence à gronder, cette foudre qui dédaignera les chrysanthèmes de Trianon, mais qui renversera le trône. Marie-Antoinette quitte Trianon. Elle n'y reviendra plus qu'une fois, pour y pleurer sa fille avec M^me^ Élisabeth, dans le commerce

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. , p. 177.

consolateur de la nature, à l'ombre de ces grands arbres sous lesquels les larmes sont plus douces.

Le 22 février 1787, le roi Louis XVI prit une mesure des plus courageuses et des plus sages en d'autres temps; car il est malheureusement vrai que les circonstances font plus, en matière politique, que les principes, et que le succès y résulte surtout de l'à-propos. Louis XVI convoqua une assemblée des notables pour leur demander le triple remède au triple mal des abus, du déficit, et de l'esprit de subversion. Par suite de préjugés et d'intrigues trop faciles à prévoir, cette enquête publique, ouverte par le souverain sur les excès du pouvoir, les fautes de l'administration et les besoins des peuples, stimula l'opinion plus qu'elle ne la satisfit, et la royauté perdit son dernier prestige à cet aveu d'impuissance auquel la nation ne gagna que de cruelles vérités.

L'assemblée des notables, réunie le 22 février 1787, était un juste milieu entre les parlements, dont l'indiscrète résistance dépassait trop souvent ses droits et même son but, et les états généraux, dont l'intervention crée aux souverainetés ébranlées une rivalité dangereuse, et auxquels le pouvoir de discuter l'impôt semble trop facilement celui de discuter tout le reste. Mais ces conseillers de l'assemblée des notables, tous pris au sein des classes privilégiées, songèrent moins à détruire les priviléges qu'à les conserver, et à défendre le roi qu'à attaquer son ministre. M. de Calonne, qui, à la hardiesse d'esprit, que n'étonnent point les grandes idées, ne joignait pas malheureusement la fermeté de caractère qui les fait triompher, s'oublia à combattre quand il fallait diriger et dissipa, en luttes mesquines et en représailles frivoles, la force et le crédit qui devaient lui assurer le succès. Après avoir donné le rare exemple d'un ministre pour la première fois au-dessus du danger, il tomba pour s'être trouvé au-dessous des moyens. En un mot, il discuta au lieu d'agir, et laissa

passer, sans s'en apercevoir, l'heure de la victoire. Aussi, ses projets, qui lui survécurent et eussent peut-être sauvé la monarchie, allèrent grossir l'arsenal de la Révolution. La différence des temps et des caractères suffirait peut-être, sans les fautes du ministre, à expliquer ce résultat. Il n'est personne, ayant une saine notion de l'histoire, qui ne comprenne du premier coup comment ce qui fut le salut de Henri IV devint la perte de Louis XVI. L'un eut l'art de prévenir et de diriger cet esprit de nouveauté que l'autre ne sut qu'attendre et suivre. L'un arriva toujours assez tôt là où l'autre ne vint jamais que trop tard. C'est parfois d'une minute de plus ou de moins que dépend le destin des empires. Et l'importance de cette minute décisive augmente avec le temps. Les conséquences morales et financières de cette guerre d'Amérique, que la reine avait toujours désapprouvée, et que le roi avait faite sans la vouloir, avaient changé ce fossé, que Henri IV franchit d'un pied si leste, en un abime où Louis XVI ne pouvait que tomber. Écoutons là-dessus un contemporain :

La convocation des notables avait produit en France et en Europe la plus decevante illusion. On croyait partout que la generosite d'un prince qui s'annonçait dès son debut comme un emule de Henri IV, secondee par un ministère qui appelait autour de lui les lumieres des hommes les plus eclaires de la France, verrait ses intentions bienfaisantes couronnees d'un plein succes.

L'evénement ne justifia pas cette attente : on n'avait pas assez examiné les remarquables changements survenus dans nos esprits, dans nos opinions, dans nos mœurs. La France n'etait plus la même; un règne effemine, des revers honteux, une administration mobile, tantôt arbitraire et audacieuse, tantôt faible et craintive; des vérités et des erreurs répandues par une nouvelle philosophie; l'enthousiasme pour une liberté que nous avions longtemps envice à l'Angleterre et que nous venions d'affermir en Amérique; le mécontentement des peuples trop grevés d'impôts; la popularité acquise par les parlements lorsqu'ils resistaient au ministère, leur exils, leurs rappels, enfin un desir presque général d'innovations et de réformes produisaient, au milieu d'une monarchie presque absolue, une sorte de fermentation républicaine.

Le 22 fevrier 1787, le roi fit l'ouverture de l'assemblée des notables. Alors, au lieu de l'enthousiasme que cette sorte d'appel au vœu national devait exciter, on vit

partout se manifester l'esprit de méfiance, de critique, d'opposition, de censure et même de raillerie[1].

La position prise par la royauté[2] était excellente. Elle gardait l'honneur et le profit de l'initiative des réformes réparatrices de griefs qui ne lui étaient point personnels. Elle circonscrivait prudemment le champ de délibérations facilement indiscrètes; enfin elle témoignait d'une confiance qui semblait venir moins du sentiment de sa faiblesse que de celui de ses devoirs. Cette convocation des notables ne fut point, dans son principe, comme l'a dit un homme plus spirituel que profond, une *démission de la royauté*. Elle ne le devint que par suite des concessions qui firent perdre au roi son avantage, laissèrent dégénérer une discussion spéciale en une discussion générale, et permirent à des esprits échauffés par toutes sortes de passions, dont la moindre était celle du bien public, de voir au delà de ce qu'on leur montrait, d'outre-passer leur mission, de s'occuper du fond plus que de la forme, et de favoriser plutôt les impatiences de la nation que ses besoins. Dès les premiers jours, la cour fut plus effrayée du remède que du mal, et s'inquiéta surtout du zèle des médecins qu'elle avait appelés. Ces appréhensions trop justifiées, Louis XVI et Marie-Antoinette les eurent en même temps. Chez celle-ci, elles provenaient de la prévision des obstacles; chez le roi, elles furent moins l'alarme de la raison que celle de l'impuissance. Et par une conduite qui montre la différence des caractères, la reine cacha des craintes que le roi montra trop, tout en sentant la nécessité de les dissimuler et en croyant le faire.

Si M. de Calonne n'eût pas joué une de ces parties suprêmes où l'imminence du danger n'est qu'un aiguillon de plus, et où le zèle tient trop de l'intérêt personnel pour n'être pas aveugle, comment

1. *Souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur, édit. Barrière, t. I, p. 113.
2. Dans le discours de Louis XVI aux notables, trop connu pour être reproduit ici.

n'eût-il pas été refroidi et d'avance découragé par les hésitations et les appréhensions dont plus d'une lettre du roi est le trop fidèle témoignage[1]?

Marie-Antoinette, écartée par suite de l'honorable méfiance du téméraire contrôleur général, qui redoutait ses objections, des conseils où avait été concerté ce grand moyen qu'on laissa dégénérer en expédient, ne pouvait qu'exprimer confidentiellement à son frère des craintes que le roi partageait trop pour en aimer l'expression. C'est ce perpétuel malentendu qui ne la fit consulter que trop tard par un époux chez qui le sentiment de sa faiblesse n'excluait pas l'amour-propre, et qui, si docile à la contradiction de ses ministres, ne s'accoutuma qu'avec peine à celle de sa femme. C'est cependant le plus pur dévouement, la plus patriotique sollicitude qui inspiraient alors, comme plus tard, une reine aussi énergique que clairvoyante[2].

Marie-Antoinette, qui se faisait sur les dispositions du roi une naturelle et honorable illusion, ne se trompait pas quant aux résultats de l'assemblée des notables. Il ne saurait entrer dans notre plan de suivre dans leur détail les fautes de Louis XVI et de M. de Calonne, et de montrer comment ces longues et orageuses délibérations n'aboutirent qu'à un solennel et inévitable avortement. C'est dans les *Mémoires* d'auteurs contemporains, que le lecteur justement curieux de développements que ne comporte point un cadre familier, trouvera l'exposé des travaux stériles de l'assemblée, des intrigues qui en paralysèrent le succès, de l'indifférence railleuse que le public témoigna pour des débats où des prétextes honnêtes servaient de couverture à des motifs qui ne l'étaient pas, et où, sous le masque du patriotisme, combattirent des intérêts et des rancunes qui n'avaient

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 188, 186.

2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 127, 128, lettre de Marie-Antoinette à Joseph II, du 24 mars 1787.

rien de patriotique[1]. Le résultat misérable de tant d'efforts fut un changement de ministère. L'archevêque de Toulouse ne remplaça M. de Calonne que pour succéder à son impopularité, et la partager avec la reine qui, par l'influence qu'elle eut, dans les meilleures intentions, sur ce choix funeste, s'associa à la responsabilité de ses fautes. Ce fut là tout le prix pour elle du sacrifice qui la fit sortir de l'inaction qui lui était chère, et lui fit préférer, sur le compte de M. de Brienne, l'opinion générale à la sienne propre.

Une chose à remarquer à la louange de la reine, — dit Sénac de Meilhan, — c'est sa constance à se refuser, pendant seize ans, aux suggestions qui lui furent faites en faveur de l'archevêque de Toulouse; elle les rejeta, tant qu'elle put croire qu'elles étaient dictées par l'ambition, concertées avec des intrigants. Mais lorsque la réputation de ce prélat, universellement établie, lui eut fait croire qu'il était l'homme le plus capable d'administrer les finances, lorsqu'elle crut enfin satisfaire le vœu général, elle s'empressa de favoriser l'élévation de l'archevêque de Toulouse, et de lui procurer un crédit qui assurât ses opérations[2]. »

Les résultats de cette assemblée des notables furent donc tels, qu'on peut dire que bien loin de remédier à la situation qu'elle avait pour but de guérir, elle la laissa empirer. Convoquée pour améliorer les finances, elle ne fit que constater la profondeur du gouffre où elles s'engloutissaient; au lieu de prêter son concours au roi, elle ne fit que lui fournir des occasions de montrer sa faiblesse, et elle donna l'exemple d'en profiter. Enfin, appelée pour neutraliser la résistance des parlements et pour prévenir la nécessité des états généraux, elle procura à l'usurpation parlementaire de nouveaux prétextes, elle mul-

1. Voir surtout les *Mémoires de Weber*, p. 93 à 108; — de Besenval, p. 275 à 316; de Ségur, t. II, p. 110 à 113.

2. Sénac de Meilhan, p. 251.

tiplia les partisans de l'intervention de la nation dans ses affaires, et augmenta les éléments de l'effervescence générale. L'archevêque de Toulouse se trouvait, en présence de cette situation, obligé de lutter à la fois contre la force impérieuse des circonstances, la coalition des partis et sa propre incapacité. Il ne sut qu'irriter la plaie qu'il s'était chargé de guérir, en usant tour à tour et mal à propos des baumes et des caustiques. Les parlements, contre lesquels il essaya de lutter sans l'énergie de Maupeou, ne daignèrent pas même le détester comme lui, et ils donnèrent à la populace l'exemple d'un mépris dont s'accommodait leur orgueil. Les partisans de M. Necker le trouvèrent encore plus incapable que M. de Calonne, dont il suivit les plans sans les comprendre, ajoutant ainsi le ridicule à l'odieux qu'il y a à se faire le plagiaire de ceux qu'on a supplantés. Quand il tomba sous la réprobation universelle, excitée à ce point que le désir de sa chute réunit un moment tous les partis qui devaient se disputer sa dépouille, la royauté était à moitié perdue, s'il peut y avoir des degrés dans l'avilissement de l'autorité; la couronne de France était rentrée au greffe, suivant l'énergique expression de celui qui l'en avait une fois tirée, et elle n'en devait sortir que pour tomber dans la rue. Et ce grand procès, comme il[1] disait encore, pendant depuis trois cents ans, qu'il avait fait gagner à la monarchie, elle allait le perdre sur la place publique.

Deux grandes, quoique très-inégales douleurs, signalèrent pour Marie-Antoinette la fin de l'année 1787. La première fut sa séparation momentanée, présage de l'absence définitive, d'avec la duchesse de Polignac, au moment où elle allait avoir le plus besoin du sein d'une amie pour y pleurer la perte de sa fille, ravie par la plus précoce et la plus inopportune des morts.

1. M. de Maupeou.

M^me^ de Polignac était partie en avril 1787, au plus fort de l'effervescence des débats des Notables, pour aller demander aux eaux de Bath le rétablissement d'une santé ébranlée par plus d'une secousse et qu'attendaient au retour de nouvelles épreuves. Le vent tournait sur cette famille, un moment si heureuse, et la tempête allait succéder aux beaux jours. L'échec de M. de Calonne, ministre fait, malgré la reine et malgré M^me^ de Polignac elle-même, par la coterie qui exploitait à son insu son crédit désintéressé, avait amené dans cette liaison, jusque-là tranquille et respectée, maintenant calomniée et dont le grief aristocratique commençait à devenir un grief populaire, des vicissitudes également douloureuses pour les deux amies. Pour donner satisfaction au cri général, quelque injuste qu'il fût, et pour fournir un témoignage irrécusable de ce patriotisme qui est le premier devoir des souverains, Marie-Antoinette avait dû faire le sacrifice de ces relations intimes et domestiques, de cette vie presque commune avec celle qui lui avait un moment tenu lieu de famille. Et quand l'inexorable nécessité avait fait aux ministres une loi de demander des retranchements et des suppressions jusque dans les emplois de l'entourage de la reine et les dépenses de sa maison, c'est surtout sur la famille et les amis de M^me^ de Polignac qu'avaient porté ces économies. Ce furent là des sacrifices pénibles, stériles, dangereux même, que l'étroitesse de vues qui semblait traditionnelle au ministère avait fait préférer à des réformes radicales, et qui, sans grand profit pour la nation (on ne comble pas un gouffre avec des gouttes d'eau), sans résultat pour la popularité du roi et de la reine, que ces exemples inaperçus ne pouvaient relever, achevèrent d'aliéner les courtisans, de détruire les derniers prestiges de la représentation souveraine et les derniers refuges de la fidélité. C'est dans ces douloureuses circonstances que Marie-Antoinette, successivement frappée aux endroits les plus sensibles de son cœur, écrivait à la duchesse expatriée ces lettres

qui peignent si énergiquement, en même temps que les alarmes de sa sensibilité, celles de sa prévoyance[1]. Souffrant réduite au silence par une de ces douleurs qui ne parlent pas et ne peuvent être consolées, elle abandonna la plume, et c'est Madame Élisabeth, témoin et compagne de ce deuil touchant de Trianon, où Marie-Antoinette voulut venir pleurer, parmi les fleurs, cet enfant qui leur ressemblait, qui nous le racontera.

Dans la lettre à M^me^ de Polignac, que nous voudrions pouvoir citer, la reine, épanchant son cœur sans réserve, se plaint de goûter sitôt aux fruits amers de l'ingratitude et déplore la nécessité où elle est de se porter du côté du gouvernail pour exciter un trop débonnaire pilote. Elle ne doute pas encore de l'efficacité des moyens, mais elle voudrait qu'on ne les laissât pas échapper :

> La répugnance que vous me savez de tout temps de me mêler d'affaires est aujourd'hui fortement à l'épreuve, et vous seriez fatiguée comme moi de tout ce qui se passe. Je vous ai déjà parlé de notre Chambre haute et basse et de toutes les ridicules qui s'y passent et qui s'y disent... Heureusement que tous les moyens sont *encore* dans les mains du roi, et qu'il arrêtera tout le mal que les imprudents veulent faire.

Il fallut l'y aider et l'y aider sans succès. La phase d'ébullition où l'esprit public était entré en France rendait toute prévision impossible. Les mesures conciliatrices n'irritaient pas moins que les mesures répressives. La lutte allait s'engager et passer des opinions dans les faits. Marie-Antoinette ne pouvait demeurer indifférente à des dangers qu'elle voyait mieux que personne, et pour lesquels il ne semblait rien d'inviolable. Elle accepta donc, de la nécessité, ce rôle sacrifié de conseillère tardive et de médiatrice impuissante, qui devait l'exposer, sans profit pour la cause à laquelle elle se dévouait, à tous

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 190 à 193, lettres de Marie-Antoinette à la duchesse de Polignac, des 9 et 11 avril 1787.

les affronts de l'impopularité, et en faire la victime expiatoire de fautes qu'elle n'avait pu empêcher. Ecoutons là-dessus le témoignage de M^me^ Campan :

Marie-Antoinette n'eut d'influence directe sur les affaires d'État qu'après la mort de M. de Maurepas, celle de M. de Vergennes et la retraite de M. de Calonne. Elle s'affligeait souvent de sa position nouvelle et la regardait comme un malheur qu'elle n'avait pu éviter. Un jour que je l'aidais à serrer des mémoires et des rapports que des ministres l'avaient chargée de remettre au roi : « *Ah!* dit-elle en soupirant, *il n'y a plus de bonheur pour moi depuis qu'ils m'ont faite intrigante!* » Je me récriai sur ce mot. Oui, reprit la reine, c'est bien le mot propre; toute femme qui se mêle d'affaires au-dessus de ses connaissances, et hors des bornes de son devoir, n'est qu'une *intrigante;* vous vous souviendrez au moins que je ne me gâte pas et que c'est avec regret que je me donne moi-même un pareil titre; les reines de France ne sont heureuses qu'en ne se mêlant de rien, et en conservant un crédit suffisant pour faire la fortune de leurs amis et le sort de quelques serviteurs zélés. Savez-vous, ajouta cette excellente princesse, que sa conduite plaçait, malgré elle, en contradiction avec ses principes, savez-vous ce qui m'est arrivé dernièrement? Depuis que je vais à des comités particuliers, chez le roi, j'ai entendu, pendant que je traversais l'Œil-de-bœuf, un des musiciens de la chapelle dire assez haut pour que je n'en aie pas perdu une seule parole : « *Une reine qui fait son devoir, reste dans ses appartements à faire du filet.* » J'ai dit en moi-même : « *Malheureux! tu as raison, mais tu ne connais pas ma position. Je cède à la nécessité et à ma mauvaise destinée.* »

Cette position était d'autant plus pénible que Louis XVI avait contracté la longue habitude de ne lui rien communiquer des affaires de l'État et que, lorsqu'elle fut forcée, vers les derniers temps de son règne, de se mêler des choses les plus importantes, cette habitude du roi venait souvent lui dérober la connaissance des particularités qu'il lui eut été nécessaire de savoir. N'obtenant que des lumières insuffisantes, guidée par des gens plus ambitieux que capables, la reine ne pouvait être utile à la marche des affaires, et s'en mêler ostensiblement lui attirait, de la part de tous les partis et de toutes les classes de la société, une défaveur dont la progression était alarmante pour tous les gens qui lui étaient sincèrement attachés[1].

Cette défaveur fut telle, qu'elle ne s'arrêta pas devant la douleur et ne respecta pas un deuil maternel. Le 9 juin 1787, Marie-Antoi-

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 225

nette avait perdu cette seconde fille doublement chère, comme la dernière venue et comme gage de cette harmonie conjugale, que les calomnies de l'affaire du Collier n'avaient point altérée. C'est Madame Élisabeth, qui commence à montrer dans nos recueils de correspondances, comme dans les événements eux-mêmes, sa noble et pudique tête de colombe effarouchée; c'est Madame Élisabeth, dont les lettres à ses deux amies préférées, M^mes^ de Bombelles et de Raigecourt, sont si pleines de cet esprit que donne le cœur, qui va nous donner de touchants détails sur cette perte et sur ces regrets :

Tes parents t'auront mandé, écrit-elle, le 25 juin 1787, à M^me^ de Bombelles, que Sophie est morte le lendemain que je t'ai écrit. La pauvre petite avait mille raisons pour mourir, et rien n'aurait pu la sauver. Je trouve que c'est une consolation. Ma nièce a été charmante : elle a montré une sensibilité extraordinaire pour son âge, et qui était bien naturelle. Sa pauvre petite sœur est bien heureuse; elle a échappé à tous les périls. Ma paresse se serait bien trouvée de partager, plus jeune, son sort. Pour m'en consoler, je l'ai bien soignée, espérant qu'elle prierait pour moi. J'y compte beaucoup. Si tu savais comme elle était jolie en mourant! C'est incroyable. La veille encore, elle était blanche et rose, pour l'amaigrie, enfin charmante. Si tu l'avais vue, tu t'y serais attachée. Pour moi, quoique je l'aie peu connue, j'ai été vraiment fâchée, et je suis presque attendrie lorsque j'y pense. Ta sœur a été parfaite, et tout le monde en a fait l'éloge. Elle a été bien [illegible] et la pauvre mère aussi. Mais tout cela va bien. Je voudrais qu'il en fût autant de ta tête. Tiens bien la parole que tu me donnes de te ménager : je te le demande en amie, mon cœur. Pense beaucoup à tes amies; cela te donnera le courage de te occuper de toi. L'amitié, vois-tu, ma chère Bombelles, est une sœur : je vois par mes souffrances en ce bas monde. Je vais demain à la chasse à Rambouillet avec la duchesse de Duras. La reine y viendra souper. Cela me fait un très-grand plaisir, car elle est fort bien pour moi en ce moment. Nous devons aller ensemble à Saint-Cyr, qu'elle appelle mon berceau. Elle appelle Montreuil mon petit Trianon. J'ai été au sien sans aucune suite ces jours derniers avec elle, et il n'y a pas d'attention qu'elle ne m'y ait montrée. Elle y avait fait préparer une de ces surprises dans quoi elle excelle. Mais ce que nous y avons fait le plus, c'est de pleurer sur la mort de ma pauvre petite nièce[1]...

1. *Revue : Feuilleton de Conches*, t. I, p. 127, 128

C'est l'époque, en effet, où Marie-Antoinette écrivait à Madame Élisabeth : « Nous pleurerons sur la mort de ma pauvre petite ange... J'ai besoin de tout votre cœur pour consoler le mien... »

Jamais, en effet, la reine n'eut plus besoin de consolations. Cette perte lui semblait le présage de pertes plus terribles encore, et cette pensée superstitieuse, qu'elle avoua à M^me^ Campan et qui ne fut que trop vérifiée, augmentait sa douleur, comme elle augmentait l'indiscrète allégresse dont ses ennemis osaient humilier son deuil. Qu'on juge, à l'insulte d'une joie mal dissimulée et d'insolentes espérances, trahies par tous les habitués du Palais-Royal, de l'indignation et de la douleur de Marie-Antoinette, que l'impopularité accablait de ses affronts au moment où la sympathie et l'affection nationale eussent pu seules consoler ce cœur de reine et de mère d'une double déception et d'un double désespoir. C'est cependant à l'époque où elle pleurait encore cette Béatrix qui sembla, disait-elle, indiquer aux autres anges gardiens de sa vie le chemin du ciel, en août 1787, que l'on n'osa point exposer, de peur des outrages, aux premiers jours du Salon, le portrait de la reine. Et cependant ce portrait n'était plus gracieux, coquet comme celui dont les gazes légères semblaient le costume d'une sylphide. A l'image de la beauté et des triomphes de la femme avait succédé celle du dépit de la reine et du chagrin de la mère, tout empreinte d'une tristesse mystérieuse et assombrie d'un deuil prophétique. Dans ce portrait ou plutôt dans cette scène de famille, où l'art attendri de M^me^ Le Brun avait partout répandu cette grâce touchante, qui était le plus éloquent des reproches, la jeune Dauphine, déjà sérieuse, donnait à sa mère affligée des caresses mélancoliques et cherchait à deviner le mal intérieur dont les ravages ridaient déjà l'ivoire de son beau front. Le Dauphin, doux, pâle et tendre enfant, semblait sourire tristement à la mort, qui le couvait déjà de son jaloux regard, et qui avait envoyé ses députés

aux fêtes de sa naissance; et il montrait du doigt le berceau vide de sa sœur envolée. Le duc de Normandie, futur Louis XVII, assis sur les genoux de sa mère, semblait attristé d'enfantins pressentiments.

C'est ce tableau de deuil auquel on avait dû un moment refuser l'hospitalité du Louvre, tant la figure de la reine avait perdu, aux yeux d'un peuple inquiet et prévenu, de son ancien attrait et de son empire. Ceux qui l'admiraient autrefois souriante et heureuse ne la plaignaient même plus, malheureuse et éplorée. Et cependant elle avait déjà toutes les qualités qu'annonçaient ses grâces, comme la fleur annonce le fruit. Mais à quoi servent les qualités quand l'opinion est intéressée à ne pas en voir le reproche?

Cette injustice, ou pour mieux dire, cette ingratitude de l'opinion publique, qui faisait la reine responsable de l'insuccès des mesures qu'elle-même avait inspirées, et, au lieu de les seconder, contrariait ses efforts, qui l'accusait enfin des fautes de la royauté aux abois, en attendant qu'elle lui reprochât ses malheurs, l'affectèrent au point que la sérénité de son visage s'altéra comme celle de son caractère. Weber a sur ce changement quelques lignes touchantes :

Le chagrin s'empara de son âme, ses traits s'altérèrent; je la vis perdre insensiblement sa gaieté et son enjouement ordinaire. Souvent je reconnus sur sa physionomie, si majestueuse et si douce, les traces des pleurs qu'elle avait versés en abondance. Les personnes de la cour qui avaient été absentes depuis quelques mois pouvaient à peine la reconnaître. Un jour, elle rencontra au bois de Boulogne le vieux maréchal de Biron, colonel des gardes françaises, qui relevait d'une longue maladie, et qui s'exerçait à monter à cheval afin de passer en revue devant le roi, quelques jours après, avec son régiment. La reine l'aborda et lui dit qu'elle serait fort aise de le voir à la revue. Le vieux guerrier, ne se doutant pas qu'il parlait à sa souveraine, lui répondit avec l'affabilité chevaleresque qu'il avait avec toutes les femmes, et lui promit de la faire bien placer. Pour mieux tenir sa parole, il lui demanda son nom, afin de l'inscrire sur ses tablettes, et de la recommander à l'officier qui serait chargé ce jour-là de la police de la revue. On peut juger de la surprise du vénérable maréchal,

lorsqu'il apprit, de la bouche de la dame à laquelle il venait d'offrir l'assurance de ses soins, qu'il parlait à Marie-Antoinette elle-même [1].

Comment eût-il reconnu, dans cette femme à la noble tristesse, à la démarche fatiguée, à la pâleur de convalescente, cette Dauphine triomphante et adorée, à laquelle son collègue le maréchal de Brissac montrait, en 1773, du balcon de l'Hôtel-de-Ville, tout un peuple amoureux d'elle, comme il le lui avait dit si chevaleresquement ?

Une seule fois encore, au mois de juin 1788, Marie-Antoinette, comme ces lampes mourantes qui jettent un suprême éclat, retrouva le charme et le triomphe de ses premières apparitions.

« C'était elle, dit le loyal serviteur auquel M. de Lally-Tollendal a prêté son éloquence, qui frappait encore d'étonnement, par la majesté de sa contenance et l'éclat de sa physionomie, ces malheureux ambassadeurs de Tippoo-Saïb, qui étaient venus du fond de l'Orient à la cour du grand roi, et qui trouvèrent dans les fêtes et dans les cérémonies mêmes dont ils furent l'objet, la cause de la mort que leur fit subir le tyran qui les avait envoyés, humilié du récit qu'ils lui firent de la magnificence et des pompes de Paris et de Versailles, de la prospérité, de l'étendue et de la puissance de la France. Hélas ! je m'en souviens avec douleur, j'étais présent à cette réception imposante, où le goût et la richesse avaient déployé tous leurs efforts pour donner à ces Asiatiques la plus haute idée de la monarchie française. Je vois encore ces ambassadeurs arrivés, après une longue marche, au travers de mille beautés assises en amphithéâtre dans toute l'étendue des immenses appartements de Versailles. Je les vois entrant dans le salon d'Hercule, et là, au pied du trône de Louis XVI, rester près d'un quart d'heure dans l'impuissance de parler, frappés

1. *Mémoires de Weber*, p. 191.

d'étonnement et d'admiration, à la vue de tant de grandeur et de richesse que la cour de Louis XVI étalait à leurs yeux. Mais les marbres, les tableaux, les tapis, qui décoraient cette belle salle; l'or, l'argent, les broderies, les diamants qui étincelaient de toutes parts, enchantèrent et éblouirent moins ces bons Orientaux que l'aspect de Marie-Antoinette, qui absorbait tous les regards. J'essayerais vainement de retracer l'éclat qui l'environnait à cette cérémonie. Il n'y a qu'un des beaux vers de Racine qui me paraisse digne de l'exprimer :

> Le monde en la voyant eût reconnu sa reine [1].

Ce regain de beauté et de grâce, Marie-Antoinette le devait à un regain de bonheur. Sa popularité s'était un peu retrempée dans la reconnaissance du peuple parisien, justement ému des efforts et des sacrifices faits par le roi et la reine pour diminuer les souffrances et les misères du terrible hiver de 1788.

La neige était si abondante que depuis cette époque jusqu'à celle où Mme Campan écrivit ses *Mémoires*, on n'en a pas vu en France une si prodigieuse quantité. On eut l'idée touchante d'élever dans différents quartiers de Paris des pyramides et des obélisques portant des inscriptions qui exprimaient la gratitude populaire. La pyramide de la rue d'Angervilliers méritait surtout de fixer les regards. Elle était supportée par une base d'environ cinq à six pieds de haut sur douze de face; elle s'élevait à quinze pieds et était terminée par un globe. Quatre bornes, posées sur chacun des angles, accompagnaient cet obélisque, et lui donnaient un aspect qui ne manquait pas d'élégance. On y lisait des inscriptions en faveur du roi et de la reine, parfois heureusement versifiées.

1. *Mémoires de Weber*, p. 192, 193.

Les théâtres retentirent de l'éloge des bienfaisants souverains. On donna la *Partie de chasse de Henri IV,* la pièce populaire de Collé, au profit des pauvres. La recette fut très-considérable, et l'assemblée redemanda avec transport un couplet qui faisait allusion à la bonté du roi [1].

La reine qui, par loyauté et par estime pour des efforts malheureux, avait retardé, autant qu'elle l'avait pu, la disgrâce de l'archevêque de Sens, et quand elle était devenue inévitable, l'avait adoucie par toutes les délicatesses d'un courageux dévouement [2], crut reconnaître dans M. Necker l'homme unique de la situation, et encouragea et favorisa sa rentrée aux affaires. Une assez longue série de lettres récemment publiées témoigne de l'énergie de bon sens et de prévoyance qu'avait développée en elle une précoce expérience, et atteste ses efforts intelligents et intrépides pour amener, par toutes les concessions compatibles avec la dignité du trône, la conciliation de la tradition et de la nouveauté, de l'autorité et de l'opinion [3]. Nous l'y voyons inspirer au roi, vis-à-vis du duc d'Orléans, devenu le chef ou plutôt l'instrument de l'opposition, ce mélange de fermeté et de douceur, dont elle conseillera jusqu'au bout l'usage malheureusement inutile [4], donner l'exemple des plus touchants sacrifices en renonçant pour ses amis, M. et M^me^ de Polignac, à des faveurs qui sembleraient prématurées [5]; enfin, ce qu'il y a de plus méritoire, se livrer à ces efforts et à ces sacrifices sans garder l'espérance de les voir apprécier ou seulement réussir.

1. *Mémoires de madame Campan,* p. 412, 413.

2. *Recueil Feuillet de Conches,* t. I, p. 205, lettre de Marie-Antoinette au comte de Mercy-Argenteau. — V. aussi M^me^ Campan, *Mémoires,* p. 225.

3. *Ibid.,* t. I, p. 199 à 222.

4. *Recueil d'Hunolstein,* p. 148.

5. *Recueil Feuillet de Conches,* t. I, p. 220, lettre de Marie-Antoinette à la duchesse de Polignac, 3 mai 1789.

[illegible] au comte de Mercy-Argenteau. Je ne saurais vous dire monsieur combien la journée d'aujourd'hui m'affecte. Je crois [illegible] mais je crains en même temps qu'il n'entraîne dans [illegible] malheurs vis-à-vis des parlements. Je viens d'écrire trois lignes à M. Necker pour le faire venir demain à dix heures chez moi. Il n'y a plus à hésiter; si demain l'on se met à la besogne, c'est le mieux. Elle est bien urgente. Je tremble, passez-moi cette faiblesse, de ce que c'est moi qui le fais revenir. Mon sort est de porter malheur, et si des machinations infernales le font encore manquer ou qu'il fasse reculer l'amour du roi, on m'en détestera davantage [1]...

Enfin le roi Louis XVI, à bout de ministres et d'expédients, et cédant aux exigences de plus en plus impérieuses de l'opinion, accorda la réunion des états généraux pour 1789, exposant ainsi la monarchie à un de ces remèdes nationaux qui tuent les régimes malades et ne fortifient que les forts.

Lorsque l'épreuve stérile des lumières et de la bonne volonté de l'assemblée des notables et l'opposition des parlements, dont la turbulence usurpatrice croissait avec l'impunité et la popularité, eurent amené la nécessité de ce parti extrême, Marie-Antoinette essaya, c'est une justice que doit lui rendre l'histoire, de faire prévaloir, au sein d'un conseil aveuglé par l'imminence même du danger, les mesures restrictives, indispensables pour contre-balancer les excès de cette force immense que l'on allait mettre en mouvement. Elle essaya d'enlever à ce levier, avec lequel l'esprit nouveau allait soulever le monde, le point d'appui trop formidable de Paris. Elle voulait qu'on réunit les états généraux à quarante ou cinquante lieues de la capitale, qu'on éloignât du foyer de l'effervescence nationale et qu'on cantonnât dans l'atmosphère pacifique et sereine de la province, où leur flambeau pouvait éclairer sans incendier, les délibérations des députés du pays. Elle songeait, en un mot, à organiser, contre l'impatiance de

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 219.

cet esprit qui court les villes, la résistance de la modération et du bon sens qui habitent les campagnes. Cet équilibre préservateur entre la tête et le corps, entre la France et Paris, a été depuis, toutes les fois que les assemblées ont dépassé leur mandat, entraîné les masses et déplacé les forces, le problème de la Révolution elle-même et des gouvernements qui lui ont succédé. Marie-Antoinette sentait l'importance et l'efficacité de ce contre-poids de la balance constitutionnelle. Elle essaya en vain de faire partager ses vues et de faire prévaloir ces mesures qui, prises à propos, eussent suffi peut-être pour régulariser et discipliner l'élan impétueux et inexpérimenté d'un pays abandonné pour la première fois aux excitations de la vie politique. Plusieurs mémoires furent présentés au roi sur cette question décisive; mais l'opinion de M. Necker prévalut et Versailles fut le lieu indiqué. « Ce qui permet de présumer que M. Necker, dans ses projets, sans supposer qu'ils pussent aller jusqu'à l'anéantissement de la monarchie, comptait que les mouvements populaires, qu'il se flattait sans doute de diriger, lui seraient utiles [1]. »

Mais en même temps qu'elle essayait d'apporter à l'exercice du droit des états les restrictions que comporte et qu'exige le maintien de l'autorité, la reine, faisant preuve d'autant de sagesse que de prudence, s'opposait à tout ce qui pouvait altérer l'essence de ce droit lui-même. Elle se déclara hautement favorable à la double représentation nécessaire au tiers-état, pour balancer l'influence du rang par celle du nombre, et consentit courageusement à ce sacrifice à l'égalité, qui assurait la sincérité et, selon elle, la tranquillité du vote. Elle savait que les rivières comprimées deviennent torrents et qu'il n'est de digues solides que celles qui dirigent sans le contrarier

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 226.

un courant irrésistible. Elle eut à lutter contre les résistances les plus douloureuses pour son cœur, et c'est dans sa famille, dans son entourage, qu'elle rencontra avec peine des objections sans prévoyance, dont le comte d'Artois s'était fait l'organe [1]. Il est certain que ces deux mesures, l'une restrictive, l'autre libérale, eussent produit, prises à propos, un effet des plus salutaires et eussent refusé à l'incendie de passions et d'idées qui allait s'allumer, les complicités d'un théâtre combustible par excellence et les éléments d'une première fermentation.

L'ouverture des états généraux se fit le 4 mai. Pour la dernière fois de sa vie, la reine parut avec la magnificence royale.

Je ne passerai pas sous silence une anecdote connue, qui prouve qu'avant cette époque une faction avait ourdi des trahisons contre cette princesse. Lors de la procession des états généraux, des femmes du peuple, en voyant passer la reine, crièrent : *Vive le duc d'Orléans!* avec des accents si factieux, qu'elle pensa s'évanouir. On la soutint, et ceux qui l'environnaient craignirent un moment qu'on ne fût obligé d'arrêter la marche de la procession. La reine se remit et eut un vif regret de n'avoir pu éviter les effets de ce saisissement.

La première séance des états eut lieu le lendemain. Le roi prononça son discours avec assurance et noblesse; la reine m'avait dit qu'il s'en occupait beaucoup, et le répétait souvent pour être maître des intonations de sa voix.

Sa Majesté donna des marques publiques de déférence et d'attachement pour la reine, qui fut applaudie; mais il fut aisé de remarquer que ces applaudissements étaient un hommage rendu seulement au roi [2].

Dès ce jour, en effet, dans l'opinion, la reine fut condamnée. Chaque pas qu'elle fera, victime prédestinée, pour se rapprocher du peuple, la poussera vers l'autel. Elle porte déjà sur son visage, pâli par la douleur et virilisé par la pensée, comme la marque implacable et le sombre rayon de la fatalité. Elle le sent, elle le sait, et toutes ses lettres, tous les *Mémoires* contemporains, sont

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 227.
2. *Mémoires de madame Campan*, p. 229.

pleins des témoignages de ce pressentiment qui n'enlèvera rien à l'énergie de sa lutte héroïque contre l'ingratitude de son rôle et de sa destinée.

Le jour même où le roi annonça qu'il consentait à la convocation des États généraux, la reine sortit de son dîner public, et fuyant cet éclat qui l'offusquait, elle se dirigea vers sa chambre à coucher et se plaça dans l'enfoncement de la première croisée, le visage tourné vers le jardin, mélancolique et recueillie. Le roi était occupé par quelque affaire et lui avait laissé un moment sa liberté. Elle appela M^me^ Campan et lui dit : « Grand Dieu ! quelle nouvelle va se répandre aujourd'hui ! Le roi accorde la convocation des États généraux. » Puis elle ajouta, en levant les yeux au ciel : « Je le crains bien, cet important événement est un « sinistre premier coup de tambour pour la France ». Et ses yeux se baissèrent, inondés de larmes. Elle ne put continuer et alla rejoindre le roi. Le soir, quand elle fut seule avec sa première femme, elle lui parla de nouveau de cette résolution, objet de ses justes inquiétudes. « C'est le Parlement, dit-elle, qui a amené le roi jusqu'à la nécessité d'avoir recours à une mesure depuis longtemps considérée comme funeste au repos du royaume. Ces messieurs veulent restreindre la puissance royale. Ce qui est certain, c'est qu'ils portent un grand coup à l'autorité dont eux-mêmes font un si mauvais usage, et qu'ils amèneront leur destruction. C'est peut-être le seul côté favorable d'une si alarmante mesure [1]. »

La Révolution, en effet, devait entraîner la chute des parlements, mais elle devait entraîner aussi la ruine du trône.

Mais ce n'est pas du premier coup que devait s'accomplir, dans l'âme de Marie-Antoinette, cette initiation prophétique. La crainte

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 227.

a ses degrés comme tous les sentiments humains. Elle était déjà descendue bien plus avant dans l'abîme du désespoir, à la fin de mai, lorsque, spectatrice éperdue de cette lutte préliminaire où les États généraux jouaient, sur de frivoles questions de préséance, l'avenir même de la monarchie, elle s'abandonnait à l'autorité désolante de ces présages funestes qui avaient eu trop de part dans sa vie pour ne pas avoir d'influence sur son imagination.

La reine déjà ne dormait plus, et, pour diminuer l'action de cet aiguillon d'inquiétude qui tourmentait ses insomnies, se couchait fort tard. Un soir qu'elle était assise, pensive, au milieu de la chambre, elle rompit soudain le silence pour raconter plusieurs choses remarquables qui s'étaient passées sous ses yeux pendant la journée et avaient frappé son esprit. Quatre bougies étaient placées sur sa toilette. La première s'éteignit d'elle-même. Mme Campan achevait à peine de la rallumer, que successivement la seconde, puis la troisième, s'éteignirent également, comme sous un souffle invisible. La reine alors, serrant la main de sa confidente avec un mouvement d'effroi, lui dit : « Le malheur peut rendre superstitieuse ; si cette quatrième bougie s'éteint comme les autres, rien ne pourra m'empêcher de regarder cela comme un sinistre présage. »

La quatrième bougie s'éteignit [1], et la reine passa une partie de la nuit, le front dans ses mains, abîmée dans une sorte de vision funèbre.

C'est en vain qu'on lui fit observer, pour la rassurer, que les quatre bougies avaient probablement été coulées dans le même moule et qu'un défaut à la mèche s'était naturellement trouvé dans toutes au même endroit, puisque les bougies s'étaient éteintes dans l'ordre où elles s'étaient allumées. Il est des moments où la superstition l'emporte sur la raison, et où cette simple et muette prophétie des

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 419.

choses parle plus haut que toute explication. On croit encore plus facilement aux illusions qui justifient la crainte qu'à celles qui favorisent l'espérance. Marie-Antoinette commença donc à cesser d'espérer, mais cette faiblesse de son esprit n'affaiblit point son courage. Et c'est au milieu du doute qu'elle commença à combattre.

LIVRE QUATRIÈME

LA GRANDE REINE

1789-1791

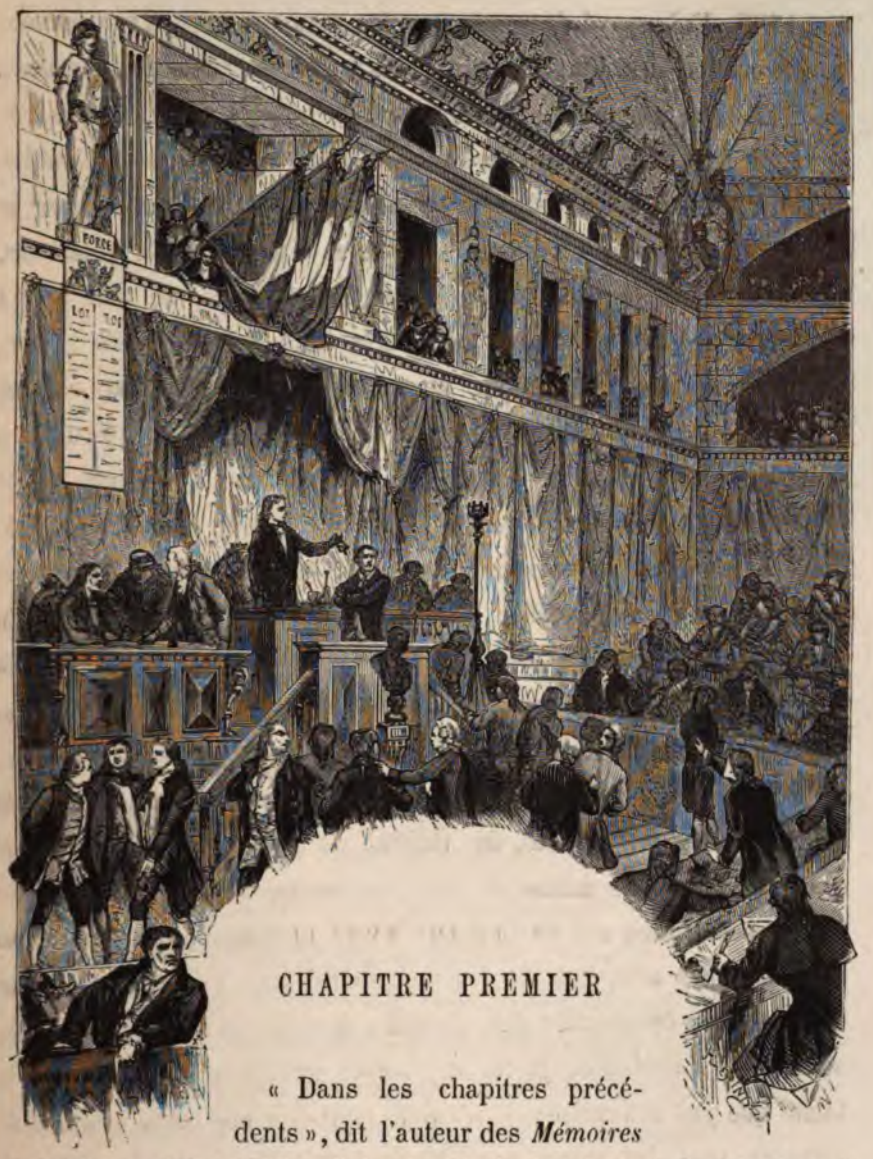

CHAPITRE PREMIER

« Dans les chapitres précédents », dit l'auteur des *Mémoires de Weber*, arrivé à 1789, « j'ai peint Marie-Antoinette entourée de tout l'éclat de l'un des plus beaux trônes de l'univers, fixant l'admiration générale, faisant le bonheur de son époux et la félicité de tous ceux qui l'approchaient ; j'ai développé ce que j'ai cru être les causes éloignées et immédiates des troubles qui éclatèrent en France

des 1788. J'ai essayé de représenter les mouvements qui précédèrent la convocation des États généraux, de tracer les vices de la composition de cette assemblée et les auspices funestes sous lesquels elle se réunit le 5 mai. J'ai préparé mes lecteurs aux scènes déplorables dont il me reste à leur offrir le tableau. Ils vont maintenant voir la chute progressive d'un trône antique et d'une maison puissante, engloutis dans la plus affreuse des catastrophes. Je n'ai plus à retracer que des outrages journaliers faits à la majesté royale, qu'une suite non interrompue de conspirations contre tout ce que la France avait justement chéri et vénéré. Le vent des factions a soufflé, il va dessécher toutes les sources de la loyauté et de l'honneur. L'athéisme a engendré la rébellion, et la rébellion va produire le meurtre, le régicide, l'incendie, la dévastation. Des sujets dénaturés vont se souiller du sang du plus juste des rois, du meilleur des pères. La plus auguste souveraine de l'Europe subira les humiliations, les affronts, le supplice des plus vils criminels. La bonté, la majesté, la grandeur, l'innocence, la piété, la jeunesse, la beauté, tout sera précipité dans le même abîme. Cependant de grands traits de fermeté, de fidélité, de dévouement, brilleront de temps en temps au milieu de ces catastrophes terribles, comme ces lueurs passagères qui se font apercevoir quelquefois au milieu des plus violentes tempêtes. Je les recueillerai avec soin, pour reposer l'imagination épouvantée des horreurs que je vais avoir à décrire; sans cette consolation, je ne me serais peut-être jamais livré à la tâche que j'ai entreprise; je n'aurais peut-être pas eu le courage de retracer tous les maux que Marie-Antoinette a eu la force de supporter [1]... »

Il est impossible de trouver, pour la placer au seuil de la seconde

1. *Mémoires de Weber*, p. 201, 202.

partie de notre histoire, une page qui résume plus exactement et plus vivement nos sentiments et nos devoirs. Ces devoirs, nous n'achèverons pas de les remplir sans demander aux principaux témoins de la Révolution leur opinion sur ses causes essentielles, et sans montrer en quelle situation, au troisième acte de la tragédie, les péripéties de l'action qui se noue ont placé les principaux acteurs. Un duel terrible, dont le pouvoir et bientôt le salut sont le prix, va se livrer entre l'autorité et la liberté, la monarchie et la révolution, le peuple et le roi. Sachons au moins les griefs qui ont présidé à ce combat funeste et ont mis, aux inégaux champions qui représentent les deux principes, les armes à la main.

Cette partie philosophique, en quelque sorte, de notre tâche, sera bien simplifiée par les renseignements que la force même des choses nous a obligé de semer partout jusqu'ici sur nos pas, comme on place de distance en distance un flambeau allumé sur les routes obscures. Nous n'avons, pour ainsi dire, qu'à en concentrer le faisceau lumineux, et à résumer les faits dans un coup d'œil suprême. Nous n'oublierons pas, d'ailleurs, que l'histoire que nous écrivons est moins l'histoire des événements de la Révolution que celle des événements de la vie de Marie-Antoinette, qu'elle est et demeure notre principale et presque notre unique héroïne. Les portraits que nous esquissons autour d'elle n'ont d'autre but que de faire valoir le sien, et le récit sommaire des faits auxquels elle a pris part n'est considéré par nous que comme une sorte d'explication scénique, destinée à fixer sa place et à faire mieux comprendre son rôle.

Weber, ou plutôt M. de Lally-Tollendal, compte trois causes premières et immédiates de la Révolution française : le désordre des finances, la corruption des esprits et la guerre d'Amérique. Le désordre des finances servit de prétexte aux idées de réforme, qui trouvèrent dans les philosophes des apôtres et dans les par-

lements des défenseurs. Ce double courant de scepticisme et de révolte enflamma les esprits. La guerre d'Amérique, faite malgré lui par un roi à un roi, pour seconder la révolte d'une colonie contre sa métropole, républicanisa la noblesse et discrédita l'autorité. Toutes ces causes s'entrelacent comme les anneaux d'une chaîne, et, en 1789, cette chaîne, tenue par des hommes dont l'impunité avait exalté l'audace, fut assez forte pour que, attachée au trône par des gentilshommes formés à l'école de Voltaire et de Rousseau, et tirée par la populace qui, à certaines heures de crise, absorbe la nation et usurpe jusqu'à son nom, elle pût renverser le trône dans la boue. Les détails qu'on pourrait ajouter, pour corroborer une assertion à laquelle nous donnons la forme pittoresque de l'image, ne sont pas de notre domaine, et ne feraient que confirmer la thèse de Lally-Tollendal, témoin et acteur dans la Révolution, qui a pu parfaitement en analyser les secrets ressorts.

Cette Révolution, qui puisait dans ses causes une force toujours croissante, pouvait, à une heure précise, mais unique, être non arrêtée, mais contenue et dirigée par un prince prévoyant et énergique. Louis XVI laissa passer ce moment. On peut même dire qu'il ne le vit pas. Il fut emporté par le flot et suivit l'opinion qu'il aurait dû conduire. Il fallait une fatalité pour rendre la Révolution aussi irrésistible qu'inévitable. Cette fatalité, qui seconda si servilement et si malheureusement l'œuvre de destruction et d'expiation, c'est la faiblesse de caractère qui distingua Louis XVI. Savant, débonnaire, pieux, Louis XVI, qui vécut comme un honnête homme et mourut comme un saint, semblait prédestiné à son rôle. Il était le roi des monarchies condamnées à tomber. Il avait toutes les qualités, hormis les qualités de prince, à un moment où il n'eût fallu que celles-là. *Voilà la victime!* disait de lui, le 4 mai 1789, en le montrant du doigt, l'homme que Dieu avait

désigné pour le perdre, et qui épuisa un moment son génie à essayer de le sauver.

Certes, il est impossible de nier l'action providentielle dans la Révolution; il est difficile de lui refuser le caractère fatal et expiatoire que lui a reconnu Joseph de Maistre, lorsqu'on voit que tout ce que put faire Louis XVI pour conjurer le fléau régénérateur ne fit que précipiter sa course. Il est des obstacles qui accroissent l'élan au lieu de l'amortir. La vitesse acquise est une force de plus. Il en fut ainsi de la Révolution, voulue du Dieu

Qui frappe et qui guérit, qui tue et ressuscite.

Aucun souverain n'a accordé autant de réformes que Louis XVI. Ces réformes, échappant à leur but, furent l'instrument même de la destruction. On peut dire que le malheureux souverain fournit ainsi lui-même des armes à ses ennemis. Si son tort fut d'être vaincu dans une lutte d'où les passions populaires, aiguillonnées par l'ambition des assemblées, chassèrent, dès le premier jour, toute modération, ce n'est pas du moins sans gloire que tomba le prince honnête homme auquel on devait plus d'une heureuse et généreuse initiative. L'abolition du servage, de la corvée, de la gabelle, de la question, la restriction des lettres de cachet, la liberté du commerce des grains, l'exercice des droits civils rendu aux protestants, le développement de notre marine, la guerre d'Amérique, la création des assemblées provinciales, toutes ces concessions faites à l'orgueil national et à l'esprit nouveau, militent en faveur d'une mémoire trop humiliée, et rendent à Louis XVI, victime de ce que la Révolution eut de coupable et de funeste, une part dans tout ce qu'elle eut de légitime et de salutaire.

Pour Marie-Antoinette, encore plus maltraitée par les contemporains et par les historiens passionnés qui ont cherché à surprendre contre elle la bonne foi de la postérité, l'ensemble des nouveaux

documents, si heureusement publiés depuis quinze ans, l'affranchit de tout reproche et réhabilite complétement sa responsabilité. Il ne reste rien que du fiel de tous les griefs accumulés contre elle par la calomnie révolutionnaire, quand on les passe au crible d'une impartiale critique. Elle dégonfle successivement, avec l'irrésistible autorité de la raison, de la justice et de la vérité, toutes ces outres remplies du vent des tempêtes. Elle montre Marie-Antoinette sans influence sur les affaires, jusqu'à la retraite de M. de Calonne, qu'on ne peut l'accuser d'avoir protégé. Si elle s'est trompée sur Loménie de Brienne, c'est avec l'opinion publique, qui le lui désignait comme le réparateur des fautes de son prédécesseur. Elle fut favorable, malgré de justes préventions, au seul ministre dans lequel la Révolution reconnaisse un précurseur, M. Necker, favorable même aux prétentions légitimes du tiers état. En politique, de 1770 à 1789, l'histoire n'a pas le droit de reprocher à Marie-Antoinette un choix funeste, une protection déplacée, un abus de crédit, une vengeance personnelle. Nous avons fait justice avec l'évidence des calomnies relatives à sa vie privée. Nous avons dissipé les nuages amoncelés par l'esprit de parti sur l'affaire du Collier, montré la reine, toujours préoccupée d'acquérir, en la méritant, la popularité, chercher à ramener, dès 1774, la royauté à Paris, et à faire cesser cette dédaigneuse et humiliante prédilection pour Versailles; acheter Saint-Cloud par économie, renoncer par abnégation aux plaisirs modestes de Trianon, et à cette intimité avec M^me^ de Polignac, dont la jalousie aristocratique avait fait un grief populaire. Certes, il fallut toutes les ressources d'invention dont dispose la haine, servies par la plus maligne crédulité, pour déshonorer alors une reine avec ce qui l'honore à nos yeux, et lui faire un crime de ses qualités; pour changer en princesse frivole celle qui, la première, vit l'orage grondant sur la monarchie française, et chercha à le conjurer; en princesse ambitieuse (car les

contradictions ne coûtent rien à la haine), celle qui, demeurée volontairement à l'écart des affaires, se consola, pendant quinze ans, en faisant des heureux, de ne pouvoir faire des ministres; en princesse hautaine, celle qui fit tomber entre le peuple et elle les barrières de l'étiquette et ne voulut régner que sur les cœurs; enfin en princesse égoïste, celle dont l'amitié et la charité furent les deux passions, celle qui, durant l'hiver de 1789, se vengeait, en lui consacrant les dernières ressources d'une bourse épuisée, des injures d'un peuple affamé, toujours prêt à baiser à jeun la main qui le nourrit, et à la mordre rassasié.

« En 1789, raconte Hue dans ses *Mémoires*, la reine, sur la demande que j'osai lui faire en faveur des pauvres de Fontainebleau, lieu de ma naissance, leur fit distribuer huit mille livres. Sa Majesté, daignant m'annoncer elle-même ce bienfait, me dit : « Le roi et moi, « nous avons *boursillé* pour faire cette aumône : puisse cette ville ne « pas rivaliser d'ingratitude avec beaucoup d'autres ! »

Tandis que les États généraux aigrissaient, dans des luttes stériles et déplorables, cet enthousiasme du bien public qui semblait d'abord les animer, et préludaient par d'orageux préliminaires à la foudroyante explosion du 17 juin, où la voix de Mirabeau, pareille à celle du tonnerre, proclama l'Assemblée *nationale,* Marie-Antoinette subissait une double et cruelle atteinte dans ses affections. Et, tandis que le roi perdait peu à peu son pouvoir, elle perdait son fils et son amie, le Dauphin et M^me^ de Polignac, l'un par la mort, l'autre par un de ces exils forcés dont l'absence indéfinie lui ressemble. Il semble que la Révolution déjà provoquante, qui frappait Louis XVI dans ses prérogatives, cherchât à frapper la reine dans ses sentiments. C'est en deuil de son enfant, en deuil de son amie, doublement désarmée, que Marie-Antoinette devait affronter ce premier assaut du 6 octobre, et se montrer si royalement supérieure à sa fortune.

Le Dauphin Louis de France, né à Versailles le 22 octobre 1781, mourut à Meudon, le jeudi 4 juin 1789. Ce jeune prince, d'une jolie figure et d'une intelligence précoce, était tombé, en quelques mois, d'une santé florissante dans un rachitisme qui avait courbé l'épine de son dos, allongé les traits de sa figure et rendu ses jambes si faibles qu'on le soutenait, comme un vieillard caduc, pour le faire marcher. Les qualités qu'annonçait cet enfant royal ajoutèrent encore aux regrets de Marie-Antoinette et de la France. Car la France, une dernière fois, pleura encore de ce qui faisait couler les larmes de ses maîtres. Quelques jours avant sa mort, il demanda des ciseaux à M. de Bourset, son valet de chambre, qu'il affectionnait beaucoup. Ce gentilhomme lui représenta que cela lui était défendu. L'enfant insista, avec cette douceur pénétrante qui ne permet pas de refuser aux enfants malades, et il fallut lui céder. Muni des ciseaux qu'il désirait, il s'en servit pour se couper une boucle de cheveux qu'il enveloppa avec soin dans une feuille de papier et qu'il remit au valet de chambre : « Tenez, monsieur, lui dit-il, voilà le seul présent que je puisse vous faire, n'ayant rien à ma disposition; mais, quand je serai mort, vous présenterez ce gage à mon papa et à maman; en se souvenant de moi j'espère qu'ils se souviendront de vous. »

Un tel enfant devait être pleuré, et il le fut d'autant plus amèrement que les circonstances rendaient sa perte plus sensible. Comment Marie-Antoinette eût-elle pu se défendre d'un de ces pressentiments qui lui étaient habituels, en voyant les États généraux, déjà menaçants, préluder à leurs usurpations en assistant en corps indépendant aux funérailles de l'héritier du trône?

Le 27 juin, l'Assemblée nationale, en attendant qu'elle constituât, s'était constituée elle-même définitivement par l'adhésion et la fusion des trois ordres.

Le 10 juillet, Necker, auquel il sera reproché d'avoir refusé au

roi, dans la séance royale du 23 juin, l'appui de sa présence, quittait le ministère. Le 13, le peuple pillait les armes aux Invalides. Le 14, il prenait possession de la Bastille, et portait, comme sinistres trophées de cette première journée, les têtes du prévôt des marchands, qui avait essayé de négocier, et du gouverneur de la Bastille, qui avait essayé de résister.

« Bientôt, dit M^me^ Campan, les insurrections du 11, du 12 et du 14 juillet, ouvrirent le cours des désastres dont la France était menacée. Le massacre de M. de Flesselles et de M. de Launey fit répandre à la reine des larmes bien amères, et l'idée que le roi avait perdu des sujets dévoués lui déchirait le cœur. »

Nous trouvons, dans une lettre du 11 juillet 1789, de Marie-Antoinette à M^me^ de Polignac, la nouvelle du départ de M. Necker, et la trace des appréhensions trop tôt justifiées qui lui faisaient redou-

[illegible] les conséquences de ce départ si inopportun, véritable signal, [illegible] donné aux agitations populaires en quête d'un prétexte.

Peu de temps après, Marie-Antoinette écrivait à M. de Mercy :

Je ne parle bien, monsieur le comte, pour l'extérieur, mais j'ai le cœur plus navré que jamais. Vous voyez que j'ai été obligée de sacrifier tout ce qui pouvait m'être attaché et qu'il pouvait avoir confiance. Ils n'abattront pas mon courage, mais je souffre beaucoup...

Le 15 juillet au matin, le roi, frappé du danger que couraient, au milieu d'agitations populaires croissantes et exaltées par la victoire et l'impunité, la reine et le comte d'Artois, à l'influence desquels les meneurs affectaient d'attribuer toutes les mesures de résistance, prenait un parti aussi dangereux que généreux. Il se rendait à l'Assemblée sans cortége, sans gardes, accompagné de ses frères, et debout et découvert, payait, en promettant spontanément l'éloignement des troupes dont la fidélité inquiétait les démagogues, la rançon d'un passager regain de popularité. Il rentrait au château accompagné d'une multitude enivrée de son succès, qui demandait avec des cris tumultueux que le roi, la reine et ses enfants parussent sur le balcon. La reine obtempérait à cette prière, à cet ordre de la populace, et pour éviter tout conflit inutile, écartait de cette dangereuse présentation la duchesse de Polignac, que ses fonctions appelaient en ce moment auprès d'elle, mais dont la présence pouvait changer en menaces de mort les acclamations de la multitude et en fureur son impatience. Cette scène caractéristique est racontée comme il suit par Mme Campan :

Les cours du château étaient garnies d'une foule immense; on demanda que le roi, la reine et ses enfants parussent sur le balcon. La reine me remit les clés des portes intérieures qui conduisaient chez M. le Dauphin, et m'ordonna d'aller trouver la duchesse de Polignac, de lui dire qu'elle demandait son fils, et m'avait chargée de le

conduire moi-même dans ses cabinets, où elle l'attendait pour le montrer au peuple. La duchesse me dit que cet ordre annonçait qu'elle ne devait pas accompagner le prince. Je ne répondis rien; elle me serra la main en me disant : « Ah! madame Campan, quel coup je reçois! » Elle embrassa l'enfant en pleurant et me donna une semblable marque d'attachement. Elle savait combien j'aimais, combien j'estimais la bonté et la noble simplicité de son caractère! Je voulus la rassurer en lui disant que j'allais ramener le prince, mais elle persista, disant qu'elle entendait cet ordre et qu'elle savait ce qu'il lui annonçait. Alors, son mouchoir sur les yeux, elle rentra dans son cabinet intérieur. Une sous-gouvernante me demanda si elle pouvait suivre M. le Dauphin. Je lui répondis que la reine n'avait donné aucun ordre qui pût l'en empêcher, et nous nous rendîmes chez la reine qui attendait le prince pour le faire paraître sur le balcon [1].

Le 16 juillet, le roi, contrairement à l'avis de la reine, licenciait les troupes fidèles, dernier rempart de la royauté, et au lieu de les suivre, comme elle le lui conseillait encore avec une prévoyance trop justifiée par les événements, restait prisonnier, en quelque sorte, de l'Assemblée et du peuple; et pour mieux consommer sa déchéance volontaire, il rappelait M. Necker, qui avait fait aux députés factieux tant de concessions qu'on pouvait le considérer comme un geôlier parlementaire.

Cette désastreuse résolution fut le signal du départ de tous ceux des membres ou des amis de la famille royale, dont un désarmement aussi complet compromettait la sûreté. Le comte d'Artois, le prince de Condé avec leurs enfants, partirent en même temps que les troupes. Le duc et la duchesse de Polignac, la duchesse de Guiche, sa fille, abandonnant son mari au danger et à l'honneur d'un poste de dévouement, la comtesse Diane de Polignac, sœur du duc, et l'abbé de Balivière, prirent en même temps, malgré eux, et sur les instances de Marie-Antoinette, la route de l'exil.

Elle les avait fait appeler, le 16 juillet, à huit heures du soir,

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 234.

[illegible] le peuple, qui les réclamait à grands cris pour premier gage. Elle avait demandé de partir dans la nuit même. La jeune reine avait refusé, avec la fierté du dévouement et l'insouciance de la jeunesse. Devant cette résistance généreuse, Marie-Antoinette avait été obligée d'appeler le roi à son secours :

Venez, Monsieur, lui écrivait-elle tout en larmes, venez m'aider à persuader à ces braves gens, à ces fidèles sujets, qu'ils doivent nous garder. » Le roi insistait, et les Polignac se rendaient en gémissant. A minuit, au moment où elle allait quitter le château, Mme de Polignac recevait ce billet de la reine, mouillé de ses pleurs : « Adieu ! la plus tendre des amies ! Que ce mot est affreux, mais il est nécessaire. Adieu ! je n'ai que la force de vous embrasser. » Et Mme de Polignac partait, emportant, comme un trésor, un billet du roi qui rappelait M. Necker.

Elle s'en allait, déguisée en femme de chambre, avec cinq cents louis, dus à elle par la reine, pour toute fortune ; et partout sur sa route les vociférations auxquelles son nom était mêlé lui apprenaient à la fois la plus cruelle et la plus humiliante, la nécessité d'une prompte fuite. Si elle eût été reconnue, elle eût été égorgée par des furieux qui accusaient la reine de toutes les fautes de la monarchie, et la regardaient comme l'inspiratrice de la reine[1].

La reine la suivait, pour ainsi dire, des yeux du cœur, et à tout moment, à toute occasion nouvelle découverte par sa sollicitude. Marie-Antoinette envoyait à son amie des billets qui attestent sa sollicitude d'une façon éloquente et touchante [2].

Malgré la démarche du roi rentrant dans Paris et attachant à son chapeau la cocarde aux trois couleurs, malgré le retour de

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 238.
2. *Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. Edmond et Jules de Goncourt, p. 248 à 251.

M. Necker et les démonstrations de joie et d'amour qui avaient salué ce dernier gage de la réconciliation de Louis XVI et de son peuple, heureux d'avoir reconquis son roi, l'agitation parisienne et les désordres qui la signalaient continuaient de plus belle. Le sang de Berthier et de Foulon, victimes d'un zèle imprudent et brutal, souillait de nouveau les rues de la capitale, et le cannibalisme révolutionnaire se faisait, de leurs restes déchirés et traînés dans la boue, d'épouvantables trophées.

Marie-Antoinette ne trouvait de diversion et de consolation à ses chagrins, augmentés chaque jour par de nouvelles alarmes, que dans sa correspondance avec M^me^ de Polignac et avec M^me^ de Lamballe, que son heureux éloignement avait dérobée à l'impopularité, et qui allait arriver, dès le 7 octobre, prête pour l'héroïsme et pure pour le sacrifice; enfin et surtout dans l'éducation de son fils, dont elle avait confié la surveillance à la marquise de Tourzel, désignée à ce choix par toutes les vertus de la mère de famille et le succès des soins dont elle avait entouré ses propres enfants.

C'est ici le lieu d'indiquer et de citer un document important et touchant, véritable chef-d'œuvre de prévoyance, de tendresse et de raison. Il nous permet de décerner à Marie-Antoinette, qui a mérité le titre de femme accomplie, qui va mériter le titre de reine intrépide, celui de grande mère.

Ce titre, aucun de ceux qui ont lu les nombreux et intimes détails donnés à cet égard par Weber [1] et M^me^ Campan [2], aucun de ceux qui savent avec quelle scrupuleuse sollicitude Marie-Antoinette veillait sur les lectures et les spectacles de ces jeunes filles de sa maison qui trouvaient dans son exemple et ses conseils la continuation des soins de Saint-Cyr; avec quelle vigilance

1. *Mémoires*, p. 42, 43.
2. *Ibid.*, p. 101, 105.

[illegible] ses [illegible] pages de [illegible] ceux-là [illegible] admirable portrait [illegible] l'affection semble avoir [illegible]

[illegible] que [illegible] le 27 juillet [illegible] justifiées par [illegible] nécessaire à la [illegible] *Instruction* [illegible] M^me^ [illegible] des rares [illegible] la pitié augmente [illegible] Louis XVII.

Mon fils a quatre ans [illegible] je ne parle pas de sa taille *ni de son extérieur* [illegible] mais, même *au berceau on s'est aperçu* [illegible] et que le moindre bruit *extraordinaire faisait effet* [illegible] pour ses premières dents, mais elles *sont venues sans* [illegible] et je crois que c'était [illegible] Depuis [illegible] a eu deux : une [illegible] a été très- [illegible] pas accoutumé lui [illegible] a entendu aboyer [illegible] à mesure que sa [illegible] fort et bien por- [illegible] il est bon enfant, tendre [illegible] Il a un amour-propre [illegible] à son avantage. Jusqu'à ce [illegible] prendre sur lui et même dévorer ses [illegible] doux et aimable. Il est d'une grande fidélité [illegible] indiscret ; il répète souvent ce qu'il a entendu dire, et souvent, sans vouloir mentir, il y ajoute ce que son imagination lui a fait voir. C'est son plus grand défaut, et sur lequel il faut bien le corriger. Du reste, je le répète, il est bon enfant, et avec de la sensibilité et en même temps de la fermeté sans être trop sévère, on fera toujours de lui ce qu'on voudra. Mais la sévérité le révolterait, car il a beaucoup de caractère pour son âge. Et pour en donner un exemple, dès sa plus petite enfance, le mot *pardon* l'a toujours choqué. Il fera et dira tout ce qu'on voudra quand il a tort ; mais le mot *pardon*, il ne le prononce qu'avec

des larmes et des peines infinies. On a toujours accoutumé mes enfants à avoir grande confiance en moi, et quand ils ont eu des torts, à me les dire eux-mêmes. Cela fait qu'en les grondant j'ai l'air plus peinée et affligée de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai accoutumés tous à ce que un *oui* ou un *non,* prononcé par moi, est irrévocable; mais je leur en donne toujours une raison à la portée de leur âge, pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est humeur de ma part. Mon fils ne sait pas lire et apprend fort mal, mais il est trop étourdi pour s'appliquer. Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête, et je désire fort que cela continue; nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont. Il aime sa sœur beaucoup, et a bon cœur. Toutes les fois qu'une chose lui fait plaisir, soit d'aller quelque part, ou qu'on lui donne quelque chose, son premier mouvement est toujours de demander pour sa sœur de même. Il est né gai; il a besoin, pour sa santé, d'être beaucoup à l'air, et je crois qu'il vaut mieux le laisser jouer et travailler sur la terrasse que de le mener promener plus loin. L'exercice que les petits enfants prennent en courant et jouant à l'air est plus sain que de les forcer à marcher, ce qui souvent leur fatigue les reins [1]...

Tel est cet admirable document, qui ne fait pas moins honneur à la raison de Marie-Antoinette qu'à sa tendresse, et la montre si profondément pénétrée des devoirs particuliers et de la responsabilité terrible d'une mère de roi. Quelque temps auparavant, elle écrivait à M^me^ de Polignac, à propos de ce même Dauphin, pour lequel elle trace ces prescriptions délicates que modifiera si brutalement le farouche Simon :

Mon cher cœur, notre tendresse doit être sévère pour cet enfant; il ne faut pas oublier que ce n'est pas pour nous que nous devons l'élever, mais pour le pays. Les premières impressions sont si fortes dans l'enfance, qu'en vérité, je suis effrayée quand je pense que nous élevons un roi [2]...

Le lendemain du jour où elle s'occupait de l'éducation de son fils, en ces termes mémorables, Marie-Antoinette, livrée à des préoccupations moins douces, songeait à disputer à la démagogie triomphante son héritage déjà diminué. Elle écrivait à son frère Joseph :

1. *Recueil d'Hunolstein,* p. 132. — *Recueil Feuillet de Conches,* p. 241.
2. *Histoire de Marie-Antoinette,* par MM. Edmond et Jules de Goncourt, p. 272.

. . J'ai à peine la force de vous écrire. Les scènes d'horreur dont nous avons été témoins et dont vous n'êtes sûrement que trop instruit m'ont navré le cœur, et je ne puis que me taire sur la douleur que j'en ressens. Je souhaite que le calme renaisse bientôt. L'arrivée de M. Necker apportera, je l'espère, la paix. La justice et la raison de tous les bons, et il en reste encore, mettront du baume sur la plaie qu'ont faite les perturbateurs. Mais, hélas! je ne suis point tranquille, il s'en faut, et il est inutile de vous en dire les tristes raisons [1].

Il n'est pas douteux que ces tristes raisons ne fussent la double expérience qu'elle faisait tous les jours de l'égale impossibilité où le caractère du roi le mettait de satisfaire des exigences insatiables ou de les réprimer.

Le 23 juin, Louis XVI avait, par une initiative qui eût pu être décisive, — si après avoir fait ce que l'Assemblée était venue faire et ne faisait pas, il avait fermé l'enceinte de ses délibérations stériles et en avait mis la clef dans sa poche, — Louis XVI avait, disons-nous, lu cette déclaration fameuse qui donnait à la monarchie le double mérite de réaliser et de clore la Révolution. Cette déclaration contenait, en trente-cinq articles, tous les bienfaits que Sa Majesté accordait, *proprio motu*, à ses peuples. « Je puis dire, sans me faire illusion, affirmait avec raison Louis XVI, que jamais roi n'en a fait autant pour aucune nation ; mais quel autre peut l'avoir mieux mérité par ses sentiments que la nation française ? »

Cette déclaration roulait sur l'ensemble des cahiers, sur tout ce qui formait depuis si longtemps les vœux de la nation, formulés dans ses mandats à ses députés : impôts, emprunts, publicité de l'état des finances, réduction des sommes attribuées aux divers départements et à la maison du roi, consolidation de la dette publique, suppression des priviléges pécuniaires de la noblesse et du clergé, de la taille et du franc-fief, respect pour les propriétés de tout genre

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 130.

et pour les prérogatives utiles et honorifiques des terres et des personnes, anoblissement, lettres de cachet, liberté de la presse, domaines, douanes, liberté du commerce, gabelles, code civil et criminel, corvée, droit de main-morte, capitainerie, milice, surtout la liberté personnelle, l'égalité des contributions et l'établissement des états provinciaux.

Le roi exprimait sur tous ces points son opinion et sa volonté, conformes aux aspirations générales. Il termina la séance par ces paroles, qui contenaient un programme et une menace dignes de la royauté, mais que le roi n'était pas capable d'exécuter. « Si vous m'abandonnez à une telle entreprise, je ferai seul le bien de mes peuples. Il est rare peut-être que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent enfin pour accepter ses bienfaits. » Le roi, en se retirant, enjoignit aux trois ordres de se séparer à l'instant, et de reprendre leurs séances le lendemain, chacun dans sa chambre respective, sauf à se réunir et à délibérer en commun, quand il y aurait lieu, avec son autorisation.

Mais entraîné par la fatalité des circonstances et la faiblesse de son caractère, le même prince qui avait tenu, le 23 juin, un langage si royal, en démentait chaque jour l'énergie par les concessions les plus contradictoires et les plus funestes. Tout en semblant ordonner et vouloir, il laissait braver impunément son autorité. Par suite des mêmes contradictions, il rappelait M. Necker, après l'avoir justement renvoyé, et tandis que la populace parisienne, maîtresse de la Bastille, souveraine à l'Hôtel-de-Ville, s'armait et s'enrégimentait, il congédiait les troupes qui gardaient à Versailles la dignité et la sécurité du pouvoir. Il espérait toujours qu'on reviendrait de plein gré à cette déclaration du 23 juin qu'il n'avait pas su sanctionner par d'énergiques mesures, et enfin, désabusé par les empiétements insolents et incessants d'une

assemblée qui en un mois avait arrêté à elle la souveraineté, dépouillé de l'essence de tous ses droits dont il ne gardait que l'apparence, trouvait assez de résignation pour s'en féliciter : « Tant mieux, tant plus tant mieux! que le crédit et la puissance de l'Assemblée nationale augmentent à mes dépens, pourvu qu'elle s'en serve pour le bonheur du peuple! Toujours, ajoute Weber, le bonheur du peuple l'emporta dans sa pensée sur le soin de la conservation de son autorité, qui pourtant était le seul garant de ce bonheur[1].

Cette générosité qui touche à la faiblesse, cette confiance qui touche à la crédulité, reçurent leur récompense dans l'enthousiasme passager qui suivit le sacrifice fait par la noblesse et le clergé, dans la nuit du 4 août, de tous leurs privilèges sur l'autel de la patrie, et leur paiement dans les événements du 6 octobre.

Louis XVI fut alors nommé le Restaurateur de la liberté française. Et un mois après, il était assiégé dans son palais par une multitude furieuse qui l'entraînait à Paris comme une proie, et l'y installait pour un plus long, après avoir fait servir l'humiliation de la reine à l'éclat de son sanglant triomphe.

Marie-Antoinette, plus prévoyante que Louis XVI, ne partageait pas ses illusions, pas plus qu'elle n'imitait sa patience. Réduite à agir lentement et tardivement, dans le sein de conseils divisés où la pensée de la résistance effrayait plus encore que le danger, elle ne put que faire preuve, à l'occasion, de courage; l'humiliation de son rôle de conseillère sans pouvoir lui ayant laissé au moins le droit de garder ses vertus, qu'elle n'eût pas sacrifiées. Ces généreux sentiments, comprimés par le respect du roi, étouffés par le devoir de abnégation, débordent dans ses lettres où ils trouvent un épanche-

1 *Mémoires de Weber*, p. 216.

ment qui proteste devant la postérité contre la calomnie de son inaction ou plutôt de son impuissance [1].

Cependant les événements se pressaient, et les nuages amoncelés depuis trois mois tendaient à une explosion. Les deux emprunts de trente et de quatre-vingts millions, successivement proposés par M. Necker, pour faire face à la détresse du trésor, avaient échoué devant la méfiance universelle; car l'enthousiasme pour les idées n'empêchait pas, chez les adeptes de l'esprit nouveau, le souci égoïste des intérêts, et la classe qui peut seule prêter de l'argent, c'est-à-dire celle des capitalistes et des propriétaires, résistait unanimement aux avances d'un gouvernement sans crédit, parce qu'il était sans autorité. Chacun vivait au jour le jour, la crainte du lendemain étouffant toute confiance. Dans les provinces bouleversées, et où le flambeau de la liberté n'avait encore servi qu'à incendier les châteaux, les possesseurs de ceux qui avaient été épargnés avaient retiré leurs fonds de la circulation, et prêts à émigrer, se gardaient bien de se démunir ou de se dénoncer. Il sortait tous les jours de France des sommes considérables, dépensées par la nécessité de tirer des subsistances de l'étranger, ou déposées au loin par la prévoyance de la peur. Au milieu de l'anxiété universelle, la plus grande partie des impositions ne se payait pas, les transactions privées étaient suspendues, chacun était privé d'une partie de sa fortune. La justice ne se rendait nulle part, on ne voyait partout que désordre et impunité. Le garde des sceaux, au milieu de septembre, faisait à l'Assemblée un désolant tableau de l'état du pays.

« On envoie, s'écria-t-il, la terreur et les alarmes partout où on ne peut envoyer les déprédateurs; la licence est sans frein, les lois

1. Lettres à Mme de Polignac, des 31 août et 14 septembre 1789. (*Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. Edmond et Jules de Goncourt, p. 251, 252.)

sont sans force, les tribunaux sans autorité; la désolation couvre une partie de la France, l'effroi la saisit tout entière. »

C'est alors que Necker, renonçant à des emprunts qu'il ne pouvait hypothéquer que *sur la loyauté française*, parut à la tribune, irrité des stériles discussions de l'Assemblée, confus de l'échec de ses mesures, pressé d'ailleurs de tout le poids des circonstances, et lui fit solennellement connaître son ultimatum.

« C'est, — dit un des plus spirituels et des plus sensés publicistes du temps, ce Rivarol qui sut pendant six mois parer un fond aride de toutes les grâces de la forme, et avant de fuir devant lui, harcela le monstre révolutionnaire de flèches immortelles, — c'est un long discours dans lequel ce ministre déplore l'état affreux où les précipitations et les lenteurs de l'Assemblée nationale ont plongé la France: précipitations de l'enthousiasme et de la peur, quand il s'est agi d'attaquer l'autorité royale, et d'exterminer partout le gouvernement; lentes et longues délibérations, lorsqu'il fallait promptement rétablir l'ordre et donner partout des digues au torrent qu'on avait débordé.

« Pour remédier à des maux si grands et si urgents, M. Necker demande: 1° des réformes et des économies sévères dans la maison du roi, de la reine et des princes; 2° dans tous les départements, dans les traitements, dans les pensions, etc.; il propose une nouvelle manière d'étendre l'impôt sur toutes les terres, puisqu'il n'en est plus de privilégiées; 3° une contribution volontaire du quart du revenu; 4° une invitation de porter les vaisselles plates et les bijoux à la Monnaie; 5° des moyens de changer la caisse d'escompte en Banque nationale, afin d'avoir du papier-monnaie; 6° une manière de s'emparer des dîmes qu'on avait abolies, et dont on avait, sans y penser, fait présent aux propriétaires qui ne s'y attendaient pas[1]. »

1. *Œuvres complètes de Rivarol*, 1808, t. IV. *Extraits du journal politique et national*, p. 116, 117.

Ainsi Necker aux abois réunissait les expédients de M. de Silhouette, en demandant la vaisselle, et ceux de Law, en offrant du papier-monnaie. Et il était obligé d'en revenir à l'impôt territorial, proposé d'abord par M. de Calonne et ensuite par l'archevêque de Sens.

« On crie beaucoup contre certains ministres, dit à ce propos Rivarol, et on finit par ramper sur leurs traces, et par vivre des miettes de leur table. »

Le roi et la reine donnèrent l'exemple, peu suivi, de ce dévouement patriotique sollicité par le ministre qui s'était exécuté le premier, en déposant, sur le bureau du président, cent mille francs, comme excédant le quart de son revenu.

Il existe une lettre du 21 septembre 1789, adressée par le garde-vaisselle du roi à Sa Majesté, et ainsi conçue :

M. Necker m'a fait dire par M. de Chouzy que l'intention de Votre Majesté était que je fasse porter à la Monnaie toute la vaisselle plate des petits cabinets de Votre Majesté. Je la supplie de me faire connaître si les plats sont compris dans l'envoi à la Monnaie.

Il sera très-difficile de réchauffer dans la porcelaine : la casse sera fréquente et chère; et si Votre Majesté le veut, je me bornerai à conserver un service entier en plats, pour une table de trente couverts.

Cette note est accompagnée de ces mots simples et sublimes, de la main du roi :

« *Il faut y envoyer tous les plats, les assiettes et les couvercles*[1]. »

Ainsi, à partir du 21 septembre 1789, le roi mangea dans de la vaisselle de porcelaine, comme un simple particulier, tandis que M. Necker continuait, sans doute, de manger dans de la vaisselle d'argent.

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p 261.

Cette abnégation ne passa point inaperçue, et arracha des éloges à ceux mêmes qui s'étaient donné pour mission de détruire la royauté.

« Le roi, disait alors Barrère, dans sa feuille *le Point du jour*, le roi, dédaignant un faste inutile à sa grandeur, a envoyé à la Monnaie toute son argenterie et celle de la reine. Le même trait honore la vie de Louis XIV, mais c'était pour les frais de la guerre qui désolait l'Europe ; Louis XVI veut s'en servir pour assurer les bases de la liberté qui doit régénérer ses peuples. »

L'Assemblée s'associa à ces éloges et crut devoir épargner à la majesté royale des sacrifices qui étaient plus à son honneur qu'à celui de son peuple.

L'Assemblée nationale envoya donc à Sa Majesté une députation qui la « pria de garder sa vaisselle ». Mais Louis XVI répondit : « que la reine ni lui n'attachaient d'importance à ce sacrifice et qu'ils y persistaient. »

Cette réponse reçut les applaudissements les plus vifs. « Quand la justice et la probité sont sur le trône, s'écria encore Barrère, toutes les vertus règnent avec elles [1]. »

« Cependant l'Assemblée, dit Rivarol, qui avait passé plus d'une séance sur une formule de serment, à délibérer si on mettrait *la patrie avant le roi*, ou *le roi avant la patrie*, et qui avait disputé des journées entières, lors de la *Déclaration des droits de l'homme*, pour savoir si on dirait que *les hommes naissent* ou *vivent*, ou *sont*, ou *demeurent libres*, déclara que n'ayant rien de mieux à proposer, elle adoptait mot à mot et de confiance le plan de M. Necker », se réservant l'honneur du succès, et, en cas d'échec, lui en laissant la responsabilité.

1. *Mémoires de Weber*, p. 256.

Puis, elle revint à ses discussions intempestives et stériles, où la faction qui soutenait et provoquait au besoin l'ambition du duc d'Orléans, ayant dévoilé inopportunément et maladroitement des projets qui ressemblaient encore à une témérité, fut obligée de battre en retraite devant l'indignation et le ridicule. Force fut alors au Palais-Royal qui, grâce à des libéralités calculées et à l'espoir que donnait à tous les séditieux un prince qui avait besoin de l'impunité, disposait des tempêtes parisiennes, de chercher à regagner, par la force brutale de l'insurrection, le terrain qu'il avait perdu par une tentative prématurée devant des hommes trop ambitieux eux-mêmes pour pardonner à un prince de l'être. De là ce siége de Versailles par la populace, cette violation à main armée du domicile encore sacré des rois, ces scènes de désordre et de carnage du 5 et du 6 octobre, où, seule, Marie-Antoinette se montra à la hauteur des circonstances et digne de la royauté.

CHAPITRE II

Les mesures précaires de M. Necker n'avaient produit qu'un résultat précaire comme elles. Les hôtels des Monnaies, devenus des *troncs* pour les pauvres créanciers de l'État, ne virent point affluer cette foule patriotique à laquelle le ministre avait si pompeusement ouvert les voies. Cette ressource annonçait l'excès de la détresse, au point même de décourager le dévouement. En vain quelques femmes d'artistes, habituées aux sacrifices, vinrent apporter

leurs bijoux dans l'espèce de mont-de-piété qui avait été ouvert à la porte de l'Assemblée. En vain des députés, dépouillant patriotiquement leur vaisselle, invitèrent par leur exemple à faire à la nation le don de toutes les boucles de souliers en argent ou en or; ni la vaisselle, ni les bijoux réunis ne montèrent jamais à quatre millions. Les autres propositions de M. Necker, saluées par les ironies de Mirabeau, ne passèrent même pas de la fiction à la réalité.

Le mois de septembre fut employé à discuter le projet de constitution que présenta le comité chargé de le préparer, et cette discussion, au lieu de raffermir les bases indispensables de toute société, n'eut d'autre résultat que de découvrir et d'ébranler encore les fondements anciens, aux cris injurieux des tribunes impatientes, qui trouvaient que la démolition n'allait pas assez vite, et qui brûlaient de pousser les plus grandes nouveautés d'opinion à leur application brutale, fût-elle sanglante [1].

Dans l'état de fermentation et d'inquiétude où l'on était, chaque parti cherchait par tous les moyens, même ceux de la force, à s'assurer la victoire. Les membres du comité de constitution, M. Malouet et tout ce qui forma depuis avec lui le parti des modérés, désiraient que le roi et l'Assemblée nationale se transférassent à Tours pour y échapper à l'influence impérieuse de Paris armé, prêt à l'insurrection. Les révolutionnaires, par contre, cherchaient à rapprocher les délibérations de ces éléments populaires en combustion, qui leur assuraient l'empire irrésistible de l'enthousiasme ou de la peur. M. Necker, lui-même, découragé par l'échec de ses projets, inquiet d'une trop longue et trop aveugle confiance, inclinait à se séparer et à s'isoler de ces influences, qui ne lui laissaient plus l'exercice de sa raison et de sa liberté, et auxquelles il venait, comme rançon de son impopularité croissante, de jeter en pâture l'imprudente concession

1. *Mémoires de Weber*, p. 250 à 257.

du *veto* suspensif, c'est-à-dire le sacrifice du dernier frein qui demeurât au roi pour modérer la Révolution. L'Assemblée flottait de plus en plus à la dérive des courants populaires, comme un vaisseau dont les matelots mutinés ont enchaîné le pilote et brisé le gouvernail.

En présence de ces obsessions et de ces dangers, le roi, qui était confiant au sein même de la décadence, et ferme seulement dans ses illusions, résista. Il refusa de fuir quand il le devait, pour l'essayer plus tard quand il ne le pouvait plus.

« Tel était, dit Rivarol, l'état des choses vers la fin du mois de septembre, lorsque le roi, sans prérogative, sans défense et sans volonté, laissait tous les partis sans prétextes, sans obstacles et même sans ressort; lorque les démocrates, ivres des vapeurs de leur gloire, se permettaient une constitution *libre de tout gouvernement*, et qu'en effet, il ne s'agissait plus que de jouir des œuvres de l'Assemblée. C'est du sein de cette fausse paix, et des ténèbres de la nuit, qu'est sorti le complot des 5 et 6 octobre. La faction d'Orléans, battue dans l'Assemblée, s'était repliée sur Paris; à sa voix, les halles assoupies s'éveillèrent, les districts ébranlés s'agitèrent, et peu d'heures suffirent pour tirer des boues de la capitale une armée de poissardes, de patriotes et d'assassins qui marchèrent à Versailles, au grand étonnement de l'Assemblée nationale qui, ne croyant pas avoir laissé quelque chose à détruire, se demandait comment les apparences qui restaient à Louis XVI pouvaient être encore un sujet de triomphe et pourquoi on s'armait contre une ombre. »

Rivarol, avec la majorité des contemporains, attribue l'insurrection des 5 et 6 octobre à l'influence du duc d'Orléans, et voit dans cette multitude mercenaire, mise en mouvement pour crier la faim et la mort, l'instrument de ses projets de vengeance et d'usurpation. Un voile mystérieux plane encore sur les instigations déterminantes de

gent. Quoi qu'il en soit, c'est alors que les registres de la Halle, du 3 octobre, établissaient un approvisionnement qui dépassait les limites du nécessaire, et que l'absence de toute garde imposante à l'Hôtel-de-Ville attestait la sécurité municipale, que, le 5 octobre au matin, une insurrection, improvisée au nom de la misère et de la faim, alla, après avoir reçu son salaire d'or et de vin, souiller de son inondation la route de Versailles et le sanctuaire des rois.

Il est important de raconter le prétexte, après avoir dit le moyen, et de montrer par quelles grossières calomnies on fit déborder enfin le mécontentement populaire. Le roi, comme nous l'avons vu, sollicité par M. Necker et M. de Montmorin, de déplacer le théâtre des délibérations d'une assemblée qui puisait dans le contact de Paris sa force et sa fureur, se déroba opiniâtrément à tout conseil de ce genre, soit qu'il y vît un piége, soit que, tout en le croyant sincère, il le trouvât prématuré. Il déclara seulement qu'il prendrait les mesures nécessaires pour mettre la famille royale et l'Assemblée à l'abri de toute entreprise. Ces mesures se bornèrent à faire appeler à Versailles un seul régiment, celui de Flandre. On avait choisi ce corps parce que son colonel, M. de Lusignan, était membre de l'Assemblée; ce titre réduisait tous les soupçons au silence, d'autant plus que si quelque parti pouvait le réclamer, c'était celui qui dominait. Il est vrai que le colonel en second, le vicomte de Montmorin, était fils d'un ministre du roi, et partageait l'inaltérable fidélité de son père. Mais on prit toutes les précautions pour désarmer les susceptibilités les plus exigeantes. C'est la municipalité elle-même qui, d'accord avec le comité de la garde nationale de Versailles, réclama ce secours, non-seulement dans un but d'ordre et de préservation, mais surtout pour soulager la milice bourgeoise d'un service écrasant, en raison de la présence de l'Assemblée et de l'absence des gardes françaises, passés, dès le mois de juin, à la Révolution, et incorporés par La

Fayette dans la garde parisienne. Il fut convenu que le régiment prêterait le serment civique et obéirait à la direction du commandant de la milice de Versailles.

Malgré toutes ces précautions, les démagogues de l'Assemblée poussèrent de véritables cris d'alarme et de protestation, qui trouvaient à Paris un écho trop complaisant au milieu des masses fanatisées. La jalousie des gardes-françaises, qui regrettaient ce service privilégié qu'ils avaient abandonné, la jalousie de Paris contre Versailles qui, depuis la Fronde, avait usurpé le rang de capitale, peut-être enfin la jalousie de M. de La Fayette, qui voyait sans plaisir un autre que lui, et un autre de la valeur et de l'ambition de M. d'Estaing, chargé de la garde du roi et de l'Assemblée, poste d'honneur, de confiance et de crédit : toutes ces causes et bien d'autres favorisèrent singulièrement les protestations contre l'entrée, dans Versailles, de ce qu'on appelait les *soldats étrangers*. On eût dit qu'avec ces mille hommes le roi allait devenir tout à fait indépendant ou même attenter à la liberté des autres.

Avec une pareille effervescence dans les esprits, il suffit d'une étincelle pour tout enflammer. Cette étincelle fut la prétendue provocation d'un repas militaire et contre-révolutionnaire, défi que la garde nationale et le peuple parisien ne pouvaient, disait-on, se dispenser de venir relever. C'est ainsi que d'une mesure de précaution sortit le danger même, et d'une mesure de conciliation, le conflit.

Un usage immémorial dans l'armée française voulait que, lorsqu'un régiment nouveau arrivait dans une ville où il se trouvait d'autres troupes, les officiers des différents corps se donnassent des repas de bienvenue et de confraternité. Les gardes du corps, mal vus à Versailles à cause de leur fidélité, saisirent avec empressement l'occasion de cet usage, qui leur permettait de sonder les sentiments des nouveaux venus et de les encourager; et, dans ce même but, de

tâter des adversaires ou de se préparer des alliés, les gardes nationaux acceptèrent l'invitation [1].

Les gardes du corps, habitués à donner des fêtes aux têtes couronnées, et qui, peu d'années auparavant, en avaient donné une de la plus grande magnificence à la reine elle-même, voulurent rendre d'une façon exceptionnellement brillante le festin qu'ils avaient accepté eux-mêmes et auquel ils avaient assisté dans la grande écurie, où était le quartier du régiment de Flandre. Ils obtinrent facilement du roi, empressé de favoriser un désir si légitime, la salle d'opéra du château, et c'est sur ce magnifique théâtre que fut assigné le rendez-vous, et que, le 21 septembre, selon Weber, le 1er octobre, selon Rivarol, deux cent quarante convives militaires entre-choquèrent solennellement leurs verres, en présence d'une foule de curieux conviés à ce spectacle et encombrant les loges. La santé du roi et de la reine y fut portée, comme on devait s'y attendre, avec transport, et les démonstrations les plus enthousiastes de loyauté éclatèrent de toutes parts, et redoublèrent à la vue du roi, de la reine et de leur famille, entrant dans la salle, accompagnés d'une suite intime, et venant, pour ainsi dire, répondre au toast qui les saluait. La reine, pressée de se rendre à l'appel unanime des convives par le comte de Tessé, son écuyer, et par le comte d'Agoult, major des gardes du corps, avait d'abord pensé à éluder cette manifestation, et ne s'y prêta que sur les instances décisives du duc de Luxembourg [2].

La famille royale et son cortége, à leur entrée, furent salués par l'air populaire :

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !

1. Rivarol, p. 281.
2. Weber, p. 259. — Campan, p. 217

spontanément attaqué par l'orchestre, et bientôt suivi de l'air, encore plus de circonstance, emprunté au *Déserteur :*

Peut-on affliger ce qu'on aime?

au bruit des acclamations redoublées : *Vive le roi! vive la reine! vive la famille royale!* Aussitôt les augustes visiteurs durent, pour répondre au vœu général, descendre et faire le tour de la salle. Marie-Antoinette alors, se rappelant l'entrevue de sa glorieuse mère et des fidèles Hongrois qui lui avaient reconquis le trône, prit le Dauphin par la main, et, cédant à un élan irrésistible, le promena lentement autour des tables, s'enivrant avec lui de ces cris d'heureux augure. A l'aspect de tant de majesté et de tant de grâce, de tant de beauté et de tant d'innocence, l'ivresse de l'admiration et de l'enthousiasme atteignit au délire. Tous les convives se levèrent à la fois, comme les spectateurs des loges, les uns agitant leurs verres, les autres leurs chapeaux et leurs mouchoirs. Tous les cœurs battirent à l'unisson et tous les yeux se remplirent de larmes, quand l'orchestre, qui dirigeait cette imposante manifestation avec une sorte d'inspiration, fit entendre l'air touchant, qui se trouvait si bien de circonstance :

O Richard, ô mon roi,
L'univers t'abandonne.

Cet air, d'une allusion si pénétrante, fut répété en chœur par les spectateurs. Jamais il n'y eut concert aussi unanime, jamais un sentiment plus noble et plus pur n'électrisa toute une assemblée. Le roi et la reine, cédant au sentiment général, pleurèrent aussi, ce soir-là, mais c'était de reconnaissance et de joie.

Voilà, fidèlement raconté, l'événement si simple et si inoffensif où l'on voulut voir une menace et un défi, et qui provoqua les représailles populaires du 5 et du 6 octobre. On prétendit entendre, dans

ces acclamations de la fidélité et de la pitié, des cris de mort contre l'Assemblée. On trouva une sorte de complot dans ce mouvement spontané de tous les cœurs. Au dire des meneurs, il n'y avait pas là moins qu'une conspiration réactionnaire, assez sûre d'elle pour se trahir en public, et il fallait répondre, par une leçon exemplaire, à ces insultes d'une autorité qui descendait jusqu'à invoquer le droit du plus fort, et jusqu'à jeter l'épée de serviteurs mercenaires dans la balance des délibérations des mandataires du pays. La relation de cette fête militaire, perfidement travestie en une sorte de bénédiction de poignards, circula bientôt dans Versailles, et la voix de Lecointre, qui ambitionnait le commandement civique du comte d'Estaing, la dicta au journaliste Gorsas, soldé par la révolution.

On prétendit que le Dauphin avait passé dans les bras de tous les convives, scellant de ses caresses le pacte de réaction. Et il n'avait jamais quitté la main de son auguste mère. On affecta de voir une espèce d'embauchage dans l'introduction, qui suivit le départ de la famille royale, des grenadiers et des soldats des deux corps conjurés, afin que tous ceux qui devaient frapper fussent admis à l'honneur du serment et du toast. On finit par faire une débauche menaçante, une orgie injurieuse de cette pacifique et fraternelle réunion, que ne troubla point le moindre cri de guerre, que ne souilla point la moindre goutte de sang [1]. On alla jusqu'à dire que la reine avait détaché de son cou une croix d'or pour la donner à un grenadier suisse qu'on avait vu, du milieu de la ronde générale qui termina la soirée, grimper jusqu'au balcon du roi, qui avait tendu la main à cet agile messager de l'enthousiasme de ses camarades. Cela était faux, la reine ne portant à son cou que le portrait de ses enfants. Dans la soirée, quelques cocardes blanches reparurent dans l'Œil-de-Bœuf;

1. Weber, p. 260. — Campan, 248.

chacun voulut en avoir, et les dames qui étaient là donnèrent les rubans qu'elles portaient à leurs têtes. Mais il est faux que les gardes du corps, qui portaient leurs cocardes uniformes, aient foulé aux pieds la cocarde nationale, qu'ils ne prirent que le 6 octobre. Les gardes du corps, loin d'outrager personne, prirent au contraire, à la fin du repas, une résolution dont la générosité n'avait certes rien que de respectable et de conforme aux sentiments qui avaient dicté une manifestation légitime et inoffensive. Ce fut celle de nourrir les pauvres de Versailles le reste de la semaine.

« Quelle apparence, en effet, dit Rivarol, qui fait remarquer avec raison que tous ces griefs ne furent articulés que postérieurement aux excès auxquels il fallait trouver un prétexte, sinon une excuse, quelle apparence que 240 gentilshommes se fussent portés à des excès puérils contre une cocarde, en présence de 3,000 spectateurs? »

Cette accusation, comme les autres, a été victorieusement démentie par tout le monde quand l'intérêt d'y croire a cessé. Ce malentendu volontaire n'en eut pas moins les suites affreuses qu'il nous reste le pénible devoir de raconter.

« Tel fut, dit Rivarol, ce repas si funeste au roi et à ses gardes; cette joie, ces chants furent comme les derniers éclairs du caractère des Français, qui n'a pas reparu depuis. Ils furent, ce jour-là, ce qu'ils avaient toujours été, chevaleresques vis-à-vis des dames et enthousiastes de leur prince. Y a-t-il là de quoi être massacré? »

Par une circonstance remarquable, et qui montre combien l'indignation populaire et parlementaire, bien loin d'être immédiate et spontanée, eut besoin d'être provoquée, préparée, excitée par ceux qui savaient où ils voulaient la conduire, l'explosion ne commença à Paris que le 3 octobre et dans l'Assemblée que le 5. Gorsas, dans son journal, Pétion, à la tribune, gardent le

sinistre honneur d'avoir jeté les premiers brandons. C'est le dimanche 4 octobre, que cette fermentation préliminaire, habilement précipitée, se fit jour, et que le volcan lança, à travers la fumée, ses premières flammes.

Il est maintenant nécessaire, pour l'intelligence du drame complexe qui va se dérouler à Versailles, que nous conduisions successivement le lecteur dans chaque coulisse, c'est-à-dire à l'Assemblée et à Paris, pour qu'il y voie se préparer les acteurs.

« J'étais revenue chez moi, dit Mme Campan, ravie de tout ce que j'avais vu (au dîner des gardes du corps). J'y trouvai beaucoup de monde. M. de Beaumetz, député d'Artois, écouta mes récits d'un air glacé, et lorsque je les eus terminés, me dit que ce qui venait de se passer était affreux; qu'il connaissait l'esprit de l'Assemblée; que les plus grands malheurs suivraient de près la scène de ce soir, et qu'il me demandait la permission de se retirer pour délibérer, avec quelque réflexion, si le lendemain il devait émigrer, ou passer du côté gauche de l'Assemblée. Il prit ce dernier parti et ne reparut plus dans ma société [1]. »

On s'occupait en ce moment dans l'Assemblée des moyens de forcer le roi à accepter, purement et simplement, les articles de la Constitution qui étaient déjà décrétés, et toute la *Déclaration des droits de l'homme* qu'il n'avait pas encore signée. M. Mounier, président de l'Assemblée, se rendit auprès du roi, le 2 octobre, et lui présenta les articles. Le roi n'avait pas oublié le sort de ses observations sur les arrêtés du 4 août, timide et malheureux essai de sa prérogative précaire du *veto* suspensif [2]. Il répondit qu'il ferait bientôt connaître ses intentions à l'Assemblée, la livrant ainsi, par un délai qui semblait cacher un refus, aux trop faciles tentations de la

1. Campan, p. 249.
2 Rivarol, p. 269 à 272.

complicité dans le mouvement insurrectionnel qui se préparait sourdement. C'est pendant les trois jours qui s'écoulèrent entre cette réponse évasive et l'acceptation forcée du 5 octobre que la faction d'Orléans « semait, à force d'or, la disette au milieu de l'abondance, et préparait une insurrection dans les faubourgs, dans les halles et dans les districts. La nouvelle du repas des gardes du corps vint donner un but à ces mouvements intestins. — Quelle orgie indécente ! s'écriait-on : la cocarde nationale foulée aux pieds ! l'Assemblée maudite et menacée ! Allons punir tant de blasphèmes ; vengeons la nation et enlevons le roi aux ennemis de la patrie ! — Ces murmures et ces cris n'auraient pourtant produit que d'autres cris et d'autres murmures, si la faction d'Orléans n'eût ramassé trois ou quatre cents poissardes et quelques forts de la halle habillés comme elles, et mêlés à des espèces de sauvages portant de longues barbes, des bonnets pointus, des piques, des bâtons ferrés et d'autres armes bizarres ; hommes étranges qu'on voyait pour la première fois à Paris, et qui parurent et disparurent avec cette dernière tempête. »

Cette troupe de bandits mercenaires, chargés de former le noyau de l'insurrection, d'*amorcer* le peuple, comme on disait, se présenta le 5 octobre, à sept heures du matin, devant l'Hôtel-de-Ville, et l'envahit sans difficulté. La veille, cependant, la municipalité, avertie à la fois que le pain se donnait publiquement au faubourg Saint-Antoine, à deux sous et même à un sou la livre, et que néanmoins on distribuait secrètement de l'argent dans ce faubourg et le faubourg Saint-Marcel, s'assembla à la hâte ; et le résultat de ses délibérations, poussées jusqu'à quatre heures du matin, fut qu'un renfort de cinq cents hommes de la garde nationale garderait l'Hôtel-de-Ville dès le lendemain. Ces débats stériles pour la cause de l'ordre n'avaient donc inspiré que les mesures de la plus égoïste

et de la plus imprévoyante précaution. On n'avait même pas songé que l'émeute pouvait devancer les gardiens et trouver le palais municipal endormi dans la sécurité. C'est ce qui arriva, en effet, sans que les gardes nationaux dispersés dans les rues, leur pain sous le bras, s'émussent le moins du monde de l'invasion, et cessassent de se promener tranquillement, en regardant la foule qui se pressait aux portes des boulangers [1]. Cependant le bruit de cette expédition ameuta bientôt un peuple curieux ou hostile : des flots d'ouvriers arrivèrent des faubourgs ; on battit la générale ; les districts fournirent quelques bataillons. La place de Grève fut bientôt investie et on reprit l'Hôtel-de-Ville, mais sans la moindre rigueur contre les vaincus. Les uns se perdirent dans la foule des gardes nationaux qui, à l'appel du tambour, fondaient de tous les districts, de tous les quartiers et de toutes les rues, inondant la place de Grève. Les autres finirent par s'ébranler en colonnes désordonnées et à marcher, conduits par l'huissier Maillard, de sanglante mémoire, sur Versailles, qui allait ce jour-là devenir le but de tout le monde.

Le général de La Fayette, prévenu dès les premières agitations de cette tempête populaire, avait passé la matinée à se consulter, à attendre, à écrire aux ministres et à l'Assemblée nationale. Vers midi, il descendit de l'Hôtel-de-Ville, et parut à cheval au milieu de la multitude frémissante. On le vit un moment essayer, flottant sur son cheval, au gré de ces vagues humaines, d'apaiser le tumulte, puis de le diriger, et finir par le suivre. Les cris de : *A Versailles ! à Versailles !* poussés d'abord par les gardes françaises débauchés, qui formaient la turbulente et dangereuse élite de la milice parisienne, et répétés par les vingt mille citoyens armés et par le peuple qui s'était mêlé à leurs rangs, ne laissaient à ce général, commandé par

1. Rivarol, p. 276, 277.

ses troupes, qu'à donner le signal du départ. Vers les quatre heures, le mouvement insurrectionnel parisien, régularisé par un chef qui se flattait de le contenir, légalisé par une cédule de la municipalité, trop heureuse de se débarrasser sur Versailles des dangers de Paris, se portait enfin à son but, précédé depuis midi par cette sinistre avant-garde de femmes ivres et d'hommes déguisés qui, par leurs costumes, leurs armes, leurs cris et leurs desseins, ressemblaient à une horde de sauvages.

Il était environ quatre heures du soir, le temps était pluvieux, la soirée obscure. Le sombre aspect de cette armée de trente mille hommes à laquelle une passion commune servait de discipline, et qui conduisait menaçante un général éperdu, avait quelque chose de fantastique et de terrible. Au moment où elle dépassait les barrières de Paris, la colonne des poissardes avec ses tambours, ses hommes armés de piques et deux pièces de canon, débouchait dans Versailles et changeait en terreur sa sécurité.

Cette sécurité était telle que le roi qui, dès le matin, avait donné à l'Assemblée sa réponse sur les articles de la Constitution déjà votés, et sur la Déclaration des droits de l'homme, chassait tranquillement à Meudon. La reine était absolument seule à se promener dans ses jardins de Trianon, qu'elle ne devait plus revoir. Elle était assise dans sa grotte, livrée à ces sombres réflexions et à ces tristes pressentiments qui avaient succedé à jamais pour elle aux douces rêveries d'autrefois, lorsqu'elle reçut un billet de M. de Saint-Priest, qui la prévenait de l'irruption, et la suppliait de rentrer au château. M. de Cubières partit en même temps pour inviter le roi à quitter sa chasse et à rentrer dans son palais; il s'y rendit lentement à cheval. Quelques moments après, on vint l'avertir qu'une bande de femmes et d'hommes armés arrivait à Chaville, à l'entrée de l'avenue de Paris. Cette bande dénonça immédiatement

ses projets, à la vue de quelques gardes du corps ou valets du château qui avaient été envoyés à la découverte de côté et d'autre pour hâter, et au besoin protéger le retour du roi, en les saluant d'injures et de coups de fusil. Quelques balles égarées allèrent frapper les murs de la salle de l'Assemblée nationale et lui annoncer une visite qui, pour la plupart de ses membres, n'avait rien d'imprévu.

L'Assemblée était en séance et ses débats roulaient depuis le matin sur la réponse du roi qui, toute soumise qu'elle fût, lui paraissait évasive.

Ce prince accédait à tous les articles constitutionnels qu'on lui avait présentés, mais à condition que le pouvoir exécutif aurait un plein et entier effet entre ses mains. C'est comme s'il eût dit : « A condition d'être le parfait et seul serviteur de l'Assemblée nationale. » On ne sait qu'admirer le plus, ou des ministres qui dictèrent cette réponse au roi, ou de l'Assemblée, qui en fut mécontente. On se plaignit vivement de ce que le roi semblait mettre des clauses ou des restrictions à son obéissance; on observa qu'il donnait son *accession* et non son *acceptation*. Les uns voulaient qu'on forçât le monarque à venir dans l'Assemblée pour jurer l'observation des articles; d'autres, plus conséquents, soutenaient que l'Assemblée n'avait pas besoin de monarque pour constituer la France. Enfin, un des plus factieux, nommé Pétion, parla pour la première fois du trop fameux repas des gardes du corps. Il dénonça des menaces, des outrages, des cris séditieux, des blasphèmes, des imprécations vomis dans ce festin contre les augustes commis de la nation, et la cocarde nationale foulée aux pieds [1].

La prudence mêlée de fermeté du président de l'Assemblée, M. Mounier, déconcerta les desseins qui se rattachaient, sans doute, à cette dénonciation, et arrêta les débats sur cette pente fatale où ils auraient pu aller loin, Mirabeau s'étant joint à Pétion et remplissant déjà les âmes de ces souffles orageux qui agitaient la sienne.

1. Rivarol, p. 201, 202.

Cependant quelques députés avertirent le président de l'arrivée des bandes parisiennes. Cette nouvelle s'étant aussitôt répandue dans l'Assemblée, il fut décidé que le président se rendrait chez le roi avec une députation pour obtenir de Sa Majesté une acceptation pure et simple des dix-neuf articles votés de la Constitution. Il était trois heures et demie et on allait clore la séance quand la troupe des poissardes et des brigands arriva, traînant ses cinq pièces de canon, animée par une première victoire qui lui promettait l'impunité. Elle eût forcé sans doute les gardes de l'Assemblée comme elle avait triomphé de la molle résistance d'un détachement de dragons gagnés à la cause populaire, qui avait essayé ou plutôt feint d'essayer de l'arrêter, si l'Assemblée n'eût pris le parti de lui ouvrir ses portes.

Tandis qu'une portion de ces envahisseurs à la fois grotesques et terribles, mais en qui l'odieux allait absorber le ridicule, se dirigeait, impatiente, vers le château, la partie admise à l'hospitalité de l'Assemblée en usait sans façon et sans ménagement. Ce fut un étrange et scandaleux spectacle que celui de ces furies assises pêle-mêle avec les députés, les interpellant avec une cynique familiarité, de ces brigands interrogeant le président et le morigénant, de cette assemblée étonnée, effrayée ou ravie, les uns brûlant d'être complices, les autres tremblant d'être victimes. Enfin la peur de la majorité l'emportant sur l'audace de la minorité, les législateurs se réunirent dans une mesure « dont la lâcheté, dit Rivarol, eut tous les effets de la perfidie ». Elle confirma son décret sur les dix-neuf articles de la Constitution, et arrêta que son président, suivi d'une députation, irait à l'heure même chez le roi, le sommer d'accepter sans délai les dix-neuf articles, et, lui laissant la responsabilité d'un pouvoir qu'il n'avait plus, le sommer également de faire cesser par l'abondance les plaintes de sa capitale. M. Mounier se chargea,

sans l'approuver, de cet étrange message, et il subit également l'humiliant honneur de conduire, en même temps que la députation de l'Assemblée, celle des poissardes ivres et soi-disant affamées. Il eut beaucoup de peine à obtenir, à force de prières, que ces femmes n'entreraient chez le roi qu'au nombre de six. La foule n'en courut pas moins après lui pour lui faire un cortége qui piétinait avec lui dans la boue, sous une pluie battante, entre une double haie de multitude, grouillant de chaque côté de l'avenue qui conduit au château.

M. Mounier a lui-même tracé le tableau de cette marche aux vicissitudes équivoques comme son but.

Les femmes de Paris formaient divers attroupements, entremêlés d'un certain nombre d'hommes, couverts de haillons pour la plupart, le regard féroce, le geste menaçant, poussant d'affreux hurlements. Ils étaient armés de quelques fusils, de vieilles piques, de haches, de bâtons ferrés, ou de grandes gaules ayant à l'extrémité des lames d'épée ou des lames de couteau. De petits détachements de gardes du corps faisaient des patrouilles et passaient au grand galop à travers les cris et les huées.

Nous avançons, et aussitôt une partie des hommes armés de piques, de haches et de bâtons s'approchent de nous pour escorter la députation. L'étrange et nombreux cortége dont les députés étaient suivis est pris pour un attroupement; des gardes du corps courent au travers, nous nous dispersons dans la boue, et l'on sent bien quels accès de rage durent éprouver nos compagnons, qui pensaient qu'avec nous ils avaient plus de droit de se présenter et d'approcher du roi et de la reine. Nous nous rallions et nous avançons ainsi vers le château. Nous trouvons, rangés sur la place, les gardes du corps, le détachement de dragons, le régiment de Flandre, les gardes suisses, les invalides et la milice bourgeoise de Versailles. Nous sommes reconnus, reçus avec honnéur. Nous traversons les lignes; l'on eut beaucoup de peine à empêcher la foule qui nous suivait de s'introduire avec nous. Au lieu de six femmes à qui j'avais promis l'entrée du château, il fallut en admettre douze...

Il était cinq heures et demie et le jour sombre et pluvieux allait faire place à la plus affreuse nuit, lorsque le président de l'Assemblée nationale, escorté de quinze députés et de douze poissardes, entra chez le roi, et lui peignit la prétendue misère de la capitale avec une sensibilité qu'il fallait réserver pour le malheureux prince dont on invoquait si cruellement l'inutile secours. Le roi qui était, en effet, le seul objet déplorable en ce moment, répondit de manière à toucher les poissardes mêmes. Le président lui demanda une heure, avant la fin de ce même jour, pour un entretien

impérativement d'avoir l'acceptation pure et simple de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'homme, que ce président voulait absolument arracher à Sa Majesté. Elle indiqua neuf heures et passa dans son cabinet pour délibérer, avec ses ministres, sur ce choix des fautes et des malheurs. M. Mounier attendit obstinément jusqu'à dix heures, et reçut enfin de la main du roi cette acceptation pure et simple [1].

Pendant que cet honnête homme abusé, victime de son caractère et dupe de son rôle, perdait au château un temps précieux pour rentrer enfin dans l'Assemblée avec des promesses et des espérances qui ne rencontraient que les murmures du peuple et l'ironie des députés, la place d'Armes était le théâtre d'événements qui devaient avoir une fatale influence sur les esprits et sur les actions, et aboutir à la violation du domicile royal et à l'humiliation de la royale dignité.

Les poissardes, qui avaient suivi de près M. Mounier chez le roi, revinrent apaisées et attendries auprès de leurs compagnes, essayant de leur faire partager leurs sentiments nouveaux. Mais accueillies par des cris de reproche et de mort, elles ne parvinrent à sauver leur vie d'une sommaire exécution qu'en retournant au château demander une promesse formelle et signée, au lieu de ces bonnes paroles [illegible] la foule incrédule. M. de Saint-Priest, ministre de Paris, les reçut, parvint à les calmer et à s'en débarrasser enfin avec un billet du roi qui authentiquait les bonnes dispositions [illegible], le ministre le leur prouva, il n'avait jamais cessé d'être animé et de donner à son peuple des gages [illegible].

L'Assemblée, pendant l'absence de son président, avait été envahie par une multitude d'hommes et de femmes venus successivement de Paris, et bientôt les députés s'étaient trouvés perdus au milieu de cet océan de têtes agitées et de bras frémissants. A travers

1 [illegible]

mille voix confuses, on distinguait à peine les cris de ceux qui demandaient la suppression des gardes du corps, le renvoi du régiment de Flandre et la destruction des parlements. L'Assemblée, trouvant ces vœux excessifs ou intempestifs, ou ne voulant pas avoir l'air de céder à la contrainte, gagnait du temps et essayait de distraire son sinistre auditoire par une discussion sur les grâces, puis sur les lois criminelles. Parmi les députés les plus empressés à flatter la multitude par de muettes manifestations ou de rudes caresses, on distinguait le marquis de Lusignan, paradant en habit de cérémonie, tandis que son régiment se faisait écharper, et le comte de Mirabeau, que son impatience trahissait, et qui lui céda, dit-on, jusqu'au point d'aller aux informations sur la route du château, un grand sabre nu sous le bras. On voyait aussi les émissaires et les courriers du duc d'Orléans, qui allaient de la place d'Armes à l'Assemblée et de l'Assemblée vers Paris. Les scènes déplorables dont les abords du château étaient le théâtre, et que nous allons raconter, fournissaient d'amples prétextes à leur activité.

Dès l'arrivée de la première bande parisienne, les gardes du corps, le régiment de Flandre et la garde nationale de Versailles, avaient reçu l'ordre de prendre les armes. Les gardes de la porte avaient fermé les grilles, et les gardes du roi, rangés en bataille au dehors, avaient reçu l'ordre de ne porter la main ni sur leurs sabres, ni sur leurs pistolets, et d'éviter tout ce qui pourrait irriter le peuple. Les gardes du corps se soumirent à cet ordre si imprudemment généreux, si humainement barbare, avec une résignation plus héroïque que tous les courages. Louis XVI avait commis la noble faute non-seulement de donner cette consigne, mais encore de la donner tout haut, comme pour rassurer ceux qu'il voulait épargner quand même. « Allons donc ! avait-il dit au duc de Luxembourg, qui lui demandait des ordres, des coups de fusil à des femmes !

vous vous moquez ! » Le roi allait apprendre à ses dépens que les femmes, en temps d'insurrection, sont aussi dangereuses et plus implacables que les hommes. Et d'ailleurs la majorité insurrectionnelle était composée d'hommes qui, résolus à ne pas faire quartier, n'en méritaient pas. Le gouvernement a parfois les nécessités de la guerre. Louis XVI, sacrifiant le sang de ses fidèles gardes pour épargner celui d'indignes sujets, est à plaindre plutôt qu'à admirer. La populace, sûre de l'impunité, se joignit aux brigands parisiens, arrivés le jour et même depuis la veille, et bientôt les avenues du château furent inondées d'une foule hostile qui battait incessamment de ses flots hurlants la barrière ébranlée des gardes du corps. Ceux-ci, fidèles à leur consigne et accablés d'invectives et de menaces, opposaient à la multitude une sérénité qui ne faisait que l'exciter davantage. Ils ne songeaient qu'à maintenir leur poste et, de temps en temps, à rompre, par de prudentes sorties, les trop grandes masses du peuple qui, en pesant à la fois sur un point, pouvaient les déborder et forcer les grilles. La milice de Versailles, d'abord spectatrice et retranchée surtout du côté des casernes des anciens gardes françaises, attendait, pour manifester ses véritables sentiments, une occasion qui lui fut bientôt offerte. Il était environ six heures, lorsqu'un milicien de Paris, qui était venu avec les poissardes, — si l'on peut donner ce nom à des femmes que les poissardes elles-mêmes, le 7, renièrent solennellement [1] et qui n'appartenaient, pour ainsi dire, à aucun état ni à aucun sexe, — se jeta sur la ligne des gardes du corps, afin de pénétrer dans la première cour. Par respect pour sa vie, on le laissa percer les rangs jusqu'à la grille. Mais le marquis de Savonnières, lieutenant des gardes du corps, voyant que ce misérable essayait de sabrer, à travers la grille, la sentinelle suisse qui refusait de lui

1. Rivarol, p. 287.

ouvrir, poussa son cheval à lui afin de l'écarter. Aussitôt un garde national de Versailles, que l'on a dit depuis être le perruquier de l'hôtel des gardes, prit la défense du brigand, quoiqu'il eût été témoin de son agression, et fit feu sur M. de Savonnières, qui, l'épaule fracassée, alla tomber au milieu de son escadron. Furieux et impassibles, les gardes du corps gardèrent leurs rangs et ne firent point usage de leurs armes, sous la grêle de balles et de pierres qui récompensait leur modération. Plusieurs furent grièvement blessés et plus d'un cheval tomba pour ne plus se relever. Pendant ce temps, la milice de Versailles, déclarant sa complicité avec les assaillants, pointait, contre les malheureux soldats de la fidélité, le canon placé devant les casernes des gardes françaises. Le roi, instruit de l'attaque et du sort qu'elle faisait à ses gardes, désarmés par un ordre qui rendait leurs armes inutiles, leur fit commander de se retirer à leur hôtel, croyant que leur retraite calmerait le peuple. Ils se formèrent alors en colonne et évacuèrent la place, poursuivis par les décharges de la milice de Versailles jusqu'à leurs écuries, harcelés par les femmes et les enfants qui s'acharnaient sur les chevaux quand ils ne pouvaient atteindre les hommes, et dédaignant stoïquement de faciles représailles. Madame Élisabeth, témoin de tant d'héroïsme, appelait « des anges » ces braves soldats. Il était sept heures du soir, et depuis une heure déjà la cour et le peuple, dans des sentiments bien différents, attendaient cette armée de La Fayette, signalée par les éclaireurs, et portant avec elle, dans son drapeau équivoque, le signal du triomphe de l'ordre ou de sa défaite.

L'historien le plus impartial ne saurait, en présence d'un pareil ensemble de fautes et de malheurs, se dispenser de s'associer aux réflexions de Rivarol, quelque passionnées qu'elles soient, quand il s'indigne de l'ordre si souvent répété aux gardes du corps de ne pas tirer et de se laisser plutôt égorger sans résistance.

Eh quoi! les poissardes et les brigands, extraits de la lie parisienne, sont des moyens qu'il faut épargner, des sujets qui méritent toute la tendresse du roi qu'ils viennent outrager! Et six cents militaires pleins d'honneur et prêts à verser tout leur sang pour le même roi ne sont que des automates dont il faut essayer d'enchaîner la valeur et de vouer les têtes à une mort obscure et certaine! La postérité jugera par là de quels hommes le roi était entouré. Cette défense est la plus grande faute de Louis XVI, car ce conseil était non-seulement inhumain, il était encore impolitique. [illegible] : ces six cents gardes du corps auraient conduit les brigands, à coups de plats de sabre, jusqu'à Paris, sans qu'il fût besoin de recourir aux Suisses ni au régiment de Flandre et malgré la milice de Versailles...

Mais dans toute la Révolution, et pendant cette journée surtout, un conseil courageux ne tomba dans l'esprit de personne : on craignait, en se défendant, d'irriter la milice de Versailles, on craignait toujours. Si l'un des ministres proposait en tremblant quelque lâcheté, un autre l'écoutait en frémissant, un troisième l'inspirait au roi en balbutiant. Le plus vigoureux projet auquel on s'arrêta, ce fut la fuite [1]...

A plusieurs reprises, en effet, ce conseil fut donné au roi, et tantôt l'espérance, tantôt la crainte le firent renoncer à cette retraite, protégée par les troupes fidèles, soit sur Rambouillet, soit sur Compiègne. Le commencement d'exécution que reçurent ces projets stériles ne servit qu'à les divulguer, qu'à irriter le peuple, qu'à lui fournir un prétexte, qu'à compromettre davantage ces malheureux gardes du corps, massacrés près des voitures déjà attelées, bientôt dételées, et destinés ainsi à être jusqu'à la fin les boucs émissaires des indécisions du maître et des rancunes des sujets [2]. Enfin, ils furent renvoyés à Rambouillet, sous la conduite de leur digne chef, le duc de Guiche, gendre de M^me^ de Polignac, laissant encore, dans le détachement maintenu aux portes intérieures, un dernier groupe de victimes aux holocaustes de la nuit, une proie à la rage populaire et un ornement sanglant au triomphe du retour.

C'est ainsi que de délibération en délibération, d'irrésolution en

1. Rivarol, p. 314, 315.
2. Weber, p. 267. — Campan, p. 250. — Rivarol, p. 315-317.

irrésolution, on laissa passer, au milieu de dangers croissants, l'heure décisive, l'heure unique du salut.

Vers dix heures, un aide de camp de M. de La Fayette vint annoncer son arrivée prochaine, à la tête de l'armée nationale de Paris. Le mystère de son dessein rendait cette approche encore plus effrayante. Était-ce un libérateur ou un tyran que ce général de la popularité, conduit par ses vingt mille hommes fanatisés par les excitations du départ et de la route, au milieu des émissaires corrupteurs de tous les partis? Ce qui peint la situation, c'est que le roi, plus enclin à la méfiance qu'à la confiance, et à la crainte qu'à l'espérance, songea d'abord au danger et résolut de le prévenir en abritant son inviolabilité derrière celle des députés de la nation. Il fit donc savoir au président combien il désirait le voir au château, avec le plus grand nombre de députés qu'il pourrait amener. La salle était pleine de poissardes, de crocheteurs, de forts de la halle et de quelques députés courtisans de la multitude. On dut faire rappeler au son du tambour ceux que la fatigue, le dégoût ou la peur avaient éloignés. Pendant qu'ils arrivaient, la foule se plaignit d'avoir faim, et il fallut trouver une pâture au monstre. Ce fut pour le parti avancé une belle occasion de générosité, et grâce à cette providence, des vins, des viandes et des liqueurs entrèrent, comme par une sorte de miracle, par toutes les portes de la salle, et les députés délibérèrent au bruit de ce banquet improvisé du peuple-roi.

On fut enfin averti de l'arrivée du marquis de La Fayette, entre onze heures et minuit. M. Mounier pria un député d'aller à sa rencontre, afin de lui faire connaître l'acceptation pure et simple par le roi des articles votés de la Constitution, sonder l'esprit de ses troupes et les apaiser au besoin par cette bonne nouvelle. M. de La Fayette, s'associant à ces intentions, fit prêter à son armée, en arrivant aux barrières de Versailles, un serment inconciliable avec ses

[illegible] et incompatible avec son existence même ; car le roi [illegible] encore le droit de convoquer la garde nationale de Paris [illegible] Versailles, et pour se garantir contre ce silence du roi, auquel [illegible] n'avait point suppléé, M. de La Fayette n'avait que l'ordre [illegible] municipalité plus soucieuse de détourner le torrent que [illegible]. Il avait de plus, il est vrai, des intentions d'ordre et de [illegible], que la nuit devait si tragiquement démentir, et qu'un tel [illegible] éternellement suspectes.

M. de La Fayette fit arrêter sa milice à la hauteur de la salle de l'Assemblée nationale et se présenta seul. Il dit d'abord au président : « Qu'il fallait se rassurer, que [illegible] ne devait troubler personne, qu'elle avait juré de ne faire et de [illegible] violence. Le président lui demanda ce que venait donc faire cette [illegible] général répondit : « Qu'il n'en savait rien, mais qu'il fallait calmer le [illegible] du peuple, en priant le roi d'éloigner le régiment de Flandre, et de [illegible] mots en faveur de la cocarde patriotique. »

En terminant cet étrange dialogue, le marquis alla rejoindre son armée, la posta [illegible] place d'Armes, à l'entrée des avenues, dans les rues, partout où elle voulut se [illegible] monta chez le roi, auquel il dit en entrant : « Sire, j'ai préféré venir à vos [illegible] mille hommes armés plutôt que de mourir en place de Grève.

[illegible] est contagieuse comme la peur et ne raisonne pas plus [illegible] ne peut expliquer que par ces miracles de l'illusion le [illegible] proque qui rendit sur-le-champ, en présence de faits et de [illegible] peu faits cependant pour rassurer, le roi, la cour, l'As[illegible] également optimistes. La reine même parut convaincue. Elle [illegible] sur l'amour-propre du général plus que sur son dévouement, [illegible] assez maître de ses troupes pour dominer la situation. [illegible] de cet accord dans l'aveuglement, le roi congédia le pré[illegible], vint à son appel, se placer à ses côtés avec un nombre de [illegible] suffisant pour représenter l'inviolabilité législative, renvoya [illegible] gardes du corps à Rambouillet, et confia sa personne et sa [illegible] à la garde du marquis de La Fayette et de son armée. Et le

général, plus flatté de la confiance qu'effrayé de la responsabilité, poussa cette sécurité qu'il venait d'inspirer, et dont l'excès même atteste la sincérité, au point de négliger les mesures les plus essentielles de précaution. Épuisé de fatigue, il donna au roi et à l'Assemblée un exemple trop facilement suivi en allant se coucher, à deux heures, à l'hôtel de Noailles. Le sanctuaire de la royauté demeura livré à ses gardes, parmi lesquels veillaient heureusement quelques fidèles obstinés; le sanctuaire de la loi demeura abandonné à Mirabeau, et la multitude bivaqua à l'Assemblée, dans les rues et sur les places, en butte à toutes les tentations de l'or, du vin et de l'occasion, à la propagande de la tribune et du cabaret. Avant de dire le résultat funeste de cette conspiration de négligences, avant de montrer le roi victime de ses conseillers et prisonnier de ses libérateurs, il est nécessaire et consolant de considérer un moment, prête à aller s'endormir au milieu des poignards qu'on aiguisait dans l'ombre, cette reine magnanime, en qui la haine révolutionnaire pressentait le seul adversaire à redouter, que Mirabeau avait voulu dépouiller de l'inviolabilité, et dont la mort était le véritable but de cette irruption armée qui le proclamait dans ses cris [1].

La Révolution rendait justice à Marie-Antoinette, qui, au 5 et au 6 octobre, se conduisit, comme sa mère, dans les circonstances les plus faites pour voiler le devoir et affaiblir le courage, non en femme mais en homme, non en reine mais en roi.

Au sein de tant de perfidies de tout genre, sur ce théâtre où la peur et la lâcheté conduisaient la faiblesse à sa perte, il s'est pourtant rencontré un grand caractère, et c'est une femme, c'est la reine qui l'a montré. Elle a figuré seule dignement, par sa contenance noble et ferme, parmi tant d'hommes éperdus et consternés, et par une présence d'esprit extraordinaire quand tout n'était qu'erreur et vertige autour d'elle.

1. Rivarol, p. 290. — Campan, p. 251

gés. Leurs corps palpitants furent traînés sous les fenêtres du roi, où une espèce de monstre, armé d'une hache, portant une longue barbe et un bonnet pointu, leur coupa la tête. Ce sont ces deux têtes, arborées d'abord dans Versailles au bout d'une pique, qui furent ensuite portées, trophées cannibalesques, devant le carrosse du roi, et promenées dans Paris.

Les assassins pénétrèrent, les uns par le grand escalier, les autres par le côté de la chapelle, dans l'intérieur des salles, et forcèrent celle des Cent-Suisses, où après avoir tué un troisième garde du corps sur le haut de l'escalier de marbre, ils firent irruption, emportant d'assaut une fragile barricade improvisée par les gardes du corps surpris, et les poursuivant de salle en salle avec des hurlements sauvages et des cris de : *Mort à la reine!*

La reine dormait. Heureusement pour elle, ses deux femmes de chambre, saisies de pressentiments funestes et noblement rebelles à l'ordre qu'elle leur avait donné de se mettre au lit, s'étaient bornées à s'asseoir, en compagnie de leurs propres femmes, contre la porte de la chambre à coucher de Sa Majesté. Le matin, elles entendirent tout à coup des cris, des bruits d'armes, le grondement avant-coureur des débordements populaires; l'une d'elles entra chez la reine pour la réveiller, l'autre vola à l'endroit où le tumulte retentissait. Elle ouvrit la porte de l'antichambre qui donne dans la grande salle des gardes, et là elle vit un garde du corps, tenant son fusil en travers de la porte, et qui était assailli par une multitude furieuse, dont les têtes apparaissaient à travers l'entre-bâillement. Son visage était déjà couvert de sang; il se retourna par un effort suprême, et lui cria : *Madame, sauvez la reine; on vient pour l'assassiner!* La femme de la reine ferma soudain la porte sur cette malheureuse victime de son devoir, poussa le grand verrou, prit la même précaution en sortant de la pièce suivante, et arrivée à la chambre de la reine, elle s'affaissa, en

lui disant d'une voix étouffée : *Sortez du lit, Madame, ne vous habillez pas, sauvez-vous chez le roi!*

Pendant ce temps, le garde du corps attaqué, le chevalier de Miomandre de Sainte-Marie, soutenu par un de ses camarades, M. du Repaire, accouru d'une salle voisine, supportait en désespéré l'effort des assaillants, et finissait par tomber, à côté de son ami sanglant, sur le seuil que la foule franchissait en passant sur leurs corps.

La reine, éveillée en sursaut, s'était jetée hors de son lit; on lui passa un jupon sans le nouer, et toute frissonnante, elle s'élança, soutenue par ses deux femmes, vers l'Œil-de-Bœuf. La porte était fermée; on frappe à coups redoublés. Enfin un valet de chambre du roi vient ouvrir. La reine entre dans la chambre de Louis XVI et ne l'y trouve pas. Alarmé par les bruits effrayants qui retentissaient du côté de l'appartement de la reine, il était descendu par les escaliers et les corridors qui régnaient sous l'Œil-de-Bœuf, et le conduisaient habituellement chez la reine sans qu'il eût besoin de traverser cette pièce; il ne trouva chez elle que les gardes du corps qui, fuyant l'approche du peuple, s'y étaient réfugiés. Le roi les fit entrer dans l'Œil-de-Bœuf et revint lui-même chez lui, saisi d'une mortelle angoisse, qui ne se dissipa qu'à la vue de tout ce qui lui était cher. La reine l'attendait, tenant la main de Madame Élisabeth, et couvrant de baisers ses enfants que Mme de Tourzel, gouvernante des enfants de France, venait de conduire chez leur auguste père. Il est plus facile de se représenter cette scène d'attendrissement et de désolation que de la peindre.

Cependant la troupe des assaillants pénétra enfin dans la chambre de la reine, et se précipitant sur son lit, ils écartèrent les rideaux pour mieux frapper. Furieux de voir leur victime échappée, ils s'acharnèrent un moment sur cette couche vide qu'ils percèrent en vain de

leurs sabres et de leurs piques, puis ils retournèrent dans la galerie pour forcer l'Œil-de-Bœuf et l'appartement du roi. Dans la rage qui les transportait, ils auraient massacré sans doute la famille royale, s'ils n'avaient rencontré dans cette antichambre d'anciens grenadiers des gardes françaises, incorporés dans la milice parisienne, qui avaient pris les gardes du corps sous leur protection, et qui de concert avec eux défendaient la porte du roi. Devant leur énergique contenance et leurs menaces de faire feu s'ils ne se retiraient à l'instant, la horde sinistre s'écoula en désordre par le grand escalier et alla rejoindre dans la cour le groupe des brigands qui se préparaient à mettre à mort les quinze gardes du corps captifs, sous les fenêtres mêmes du roi.

Ce secours providentiel des grenadiers des gardes françaises était dû à M. de La Fayette qui, réveillé et prévenu, honteux du mal produit par sa confiance, tremblant de pis encore, s'était présenté à cette élite de son armée, l'avait haranguée, entraînée, et venait avec elle dégager le château et sauver les gardes du corps, qui, seuls cette nuit-là, avaient fait leur devoir. La populace armée, trompée dans son espoir et arrêtée trop tôt par cette intervention, s'apprêtait dans la cour à se donner le féroce dédommagement du massacre des quinze gardes du corps réservés pour cet holocauste. La Fayette accourt : « Grenadiers ! cria-t-il à des soldats qui passaient pour relever un poste, souffrirez-vous donc que de braves gens soient aussi lâchement assassinés? Je les mets sous votre sauvegarde ; jurez-moi, foi de grenadiers, que vous ne souffrirez pas qu'on les assassine ! »

Les grenadiers le jurent et mettent les gardes sauvés au milieu d'eux. Mais plus loin, la populace, chassée du château, furieuse et trop bien secondée par la garde nationale de Versailles, avait arrêté quelques autres gardes et s'apprêtait à les égorger; elle voulait les massacrer, par un raffinement de cruauté, sous les fenêtres mêmes

çaises qui accouraient occuper l'Œil-de-Bœuf, suspects libérateurs. Tout n'était que pâleur, confusion et larmes auprès de la reine et du roi. Les femmes de la reine criaient et sanglotaient. Le garde des sceaux se désespérait. MM. de la Luzerne et de Montmorin se voyaient tels qu'ils étaient, sans courage et sans idées. Dans un coin du cabinet se tenait M. Necker, frappé de stupeur et essayant en vain de mesurer l'abîme d'impuissance et d'impopularité où il allait tomber de si haut. Le roi était de plus en plus abattu. Seule, la reine, avec une fermeté noble et touchante, consolait et encourageait tout le monde [1]. Et en donnant du courage à tous, elle en gardait encore assez pour défier la fortune et suffire à l'épreuve que Rivarol a racontée en termes trop éloquents pour être suppléés ou égalés.

Le peuple ayant fait grâce aux gardes du corps ne perdait point de vue le principal objet de son entreprise, et demandait à grands cris que le roi vînt fixer son séjour à Paris. M. de La Fayette envoyait avis sur avis. Le roi, fatigué, sollicité, pressé de toutes parts, se rendit enfin, et donna sa parole qu'il partirait à midi. Cette promesse vola bientôt de bouche en bouche, et les acclamations du peuple, les coups de canon et le feu roulant de la mousqueterie y répondirent. Sa Majesté parut elle-même au balcon pour confirmer cette parole.

A cette seconde apparition, la joie des Parisiens ne connut plus de bornes et se manifesta sous les formes les plus hideuses. On s'empara des gardes du corps, auxquels on venait d'accorder la vie; on leur arracha leur uniforme et on leur fit endosser celui de la garde nationale. Ils furent réservés comme prisonniers, comme otages, comme ornements du triomphe des vainqueurs. Les deux milices de Versailles et de

1. Rivarol, p. 341. — « J'ai le courage de savoir mourir, disait-elle, mais je voudrais au moins que ceux qui sont assez vils pour faire le métier d'assassins eussent la conscience du crime, c'est-à-dire de se montrer tels qu'ils sont. » Quelque temps après que les ministres furent arrivés chez le roi, on tira même dans les cours quelques coups de fusil, dirigés contre les croisées de l'appartement de Sa Majesté. On m'a raconté que M. de la Luzerne, ministre de la marine, ayant vu une balle frapper le mur près de la fenêtre où se trouvait la reine, s'avança et se glissa, comme par curiosité, entre elle et cette fenêtre. Le motif de ce mouvement n'échappa point à la reine. « Je vois bien, dit-elle à M. de la Luzerne, quelle est votre intention, et je vous en remercie; mais je ne veux pas que vous restiez là, ce n'est pas votre place, c'est la mienne. » Et elle le força de se retirer. » (Weber, p. 275.)

la reine se retirèrent, pendant quelques heures, de se donner des marques du bonheur le plus insultant pour le roi et la famille royale. L'espèce de monstre à bonnet pointu et à longue barbe, dont nous avons déjà fait la peinture, se promenait avec ostentation sur la place, montrant son visage et ses bras couverts du sang des gardes du corps, et se plaignait qu'on l'eût fait venir à Versailles pour ne couper que deux têtes. Rien n'égala le délire inhumain des poissardes; trois d'entre elles s'assirent sur le cadavre d'un garde du corps, dont elles mangèrent le cheval dépecé et apporté par leurs compagnes. Les Parisiens sautaient autour de cet étrange festin. A leurs transports, à leurs mouvements, à leurs cris inarticulés et barbares, Louis XVI, qui les voyait de sa fenêtre, pouvait se croire le roi des cannibales, et de tous les anthropophages du nouveau monde. Bientôt après, le peuple et les milices, pour ajouter à leur ivresse par un nouveau succès, demandèrent à voir la reine. Sans hésiter, cette princesse parut au balcon avec M. le Dauphin et Madame Royale à ses côtés. Vingt mille voix lui crièrent : *Point d'enfants!* Elle les fit rentrer et se montra seule. Alors son air de grandeur dans cet abaissement et cette preuve de courage dans une obéissance si périlleuse l'emportèrent, à force de surprise, sur la barbarie du peuple; elle fut applaudie universellement. Son génie redressa tout à coup l'instinct de la multitude égarée, et s'il fallut à ses ennemis des crimes, des conjurations et de longues pratiques pour la faire assassiner, il ne lui fallut à elle qu'un moment pour se faire admirer [1]...

Le roi ayant fait ses préparatifs et obtenu de la lente condescendance de l'Assemblée une escorte de cent députés, se résolut enfin au départ, que hâtèrent les murmures de la multitude, impatiente de son triomphe. Il serait difficile de peindre l'ordonnance lente et confuse de cette procession, à la fois carnavalesque et terrible, qui dura six heures. Elle commença par une décharge générale de toute la mousqueterie de la garde de Versailles et des milices parisiennes, qui scandaient la marche par des salves intermittentes, toujours imprévues, et provoquant toujours un mouvement de désordre, de terreur et de joie.

Le cortége était ouvert par le gros des troupes parisiennes; chaque soldat emportait comme symbole de cette insurrection faite

1 Rivarol, p. 343, 344.

au nom de la faim, au milieu de l'abondance, un pain au bout de sa baïonnette. Ensuite paraissaient les poissardes, ivres de fureur, de joie et de vin, tenant des branches d'arbre ornées de rubans, assises à califourchon sur les canons, montées sur les chevaux, et coiffées des chapeaux des gardes du corps; la plupart brandissaient des sabres et des fusils, quelques-unes étaient cuirassées. La multitude des brigands parisiens les environnait, prostituant les honneurs du drapeau aux dignes trophées de cette armée de cannibales: deux têtes de gardes du corps, soigneusement lavées et frisées, et portées au bout de deux piques ensanglantées par deux des héros de l'assassinat et du guet-apens. Les chariots de farine et de blé enlevés à Versailles et couverts de feuillages et de rameaux verts formaient un convoi suivi des grenadiers de la garde nationale de Paris, qui semblaient n'avoir sauvé la vie aux gardes du corps épargnés sur leur intervention que pour leur faire subir l'humiliation de ce triomphe, où désarmés, tête nue, environnés de baïonnettes, ils figuraient les captifs.

Enfin venait le carrosse royal, où Louis XVI se tenait entouré de toute la famille royale, avec la gouvernante des enfants de France. On se figure aisément dans quel état, quoique la reine, par un scrupule de coquetterie héroïque, et de peur qu'on ne se montrât à la capitale avec moins de décence que de douleur, eût recommandé aux princesses et à toute sa suite de réparer dans leur toilette le désordre du matin.

Derrière la voiture, après la file réservée à l'escorte des députés, suivaient tristement, partie à pied, partie à cheval, quelques gardes et serviteurs fidèles, épuisés de fatigue, de douleur et de faim. Les dragons, le régiment de Flandre, les Cent-Suisses, la garde nationale précédaient, environnaient et fermaient le cortége, mélange si effrayant des pompes militaires et du populaire triomphe. Ce

triomphe éclatait de temps en temps dans des sortes d'intermèdes, durant lesquels les salves de mousqueterie, les chants, les cris, les rondes autour du carrosse du roi, formaient un spectacle digne de le refrain qui en marquait le sens : « *Nous ne manquerons plus de pain. Vive le boulanger, la boulangère et le petit mitron.* »

Et chose étrange et terrible ! au milieu de cette foule avinée et repue qui, les pains au bout des piques, chantait le retour de l'abondance, une seule personne eut faim, c'est le Dauphin, qui le dit naïvement à sa mère. A cet aveu, Marie-Antoinette, qui s'était fait un masque de majestueuse impassibilité, sentit son visage se démentir, son cœur se fondre. Elle pleura.

Le cortège triomphal et funèbre que nous avons décrit, et où l'on peut voir comme le convoi de la royauté, entra dans Paris, vers les sept heures du soir, à travers les flots et les cris d'une populace en délire, qui attendait sa proie depuis plusieurs heures, malgré le froid et la pluie. Les rues étaient illuminées, et cette allégresse insolente rendait encore plus poignant le contraste de la pâleur et de la tristesse des bêtes forcées qui en étaient l'objet, et dont on fêtait moins la venue que la défaite.

Le roi cependant, trouvant dans les illusions de sa bonté la force de se reposer au présent et d'oublier l'avenir, répondit, en quelques paroles nobles et dignes, au compliment du maire de Paris, trop académique pour une cérémonie qui l'était si peu. Et comme l'orateur, plus préoccupé de son effet que de la situation, répétait incomplètement les paroles royales, et en oubliait le mot le plus flatteur et le plus essentiel, la reine le lui rappela, avec une présence d'esprit et une majesté qui étonnèrent et séduisirent tout le monde autour d'elle. Enfin, après la dernière épreuve d'une exhibition aux flambeaux, où le couple auguste dut récompenser d'un salut sa farouche suite et sourire à son humiliation, la voiture royale put ra-

mener aux Tuileries ce roi si brutalement et si inopinément reconquis par son peuple, qu'il trouva à peine un lit dans le palais de ses pères, abandonné depuis trois règnes, et où rien n'était prêt pour le recevoir.

Louis XVI, en présence de ces embarras et de ces déceptions, déploya, comme toujours, ce courage muet de la bonté et de la résignation qu'il devait pousser à ses dernières limites. La reine, plus prévoyante, ne se coucha que pour gémir. Le détail suivant nous initie intimement à ses sentiments :

J'avais vu Sa Majesté seule dans ses cabinets, un instant avant son départ pour Paris; elle pouvait à peine parler; des pleurs inondaient son visage, vers lequel tout le sang de son corps semblait s'être porté; elle me fit la grâce de m'embrasser, donna sa main à baiser à M. Campan, et nous dit : « Venez de suite vous établir à Paris, je veux vous faire loger aux Tuileries; venez, ne me quittez plus; de fidèles serviteurs, dans des moments semblables, deviennent d'utiles amis; nous sommes perdus, entraînés peut-être à la mort; les rois prisonniers en sont bien près[1]... »

Nous ne clorons pas ce tragique épisode, où la barbarie de Paris n'eut d'égale que l'ingratitude de Versailles, sans signaler un fait vengeur, qui servira, en montrant le châtiment suivant de près la faute, de moralité à ce récit.

Le lendemain du 6 octobre, MM. Mounier, de Villequier, de Lally-Tollendal et une foule d'autres députés donnèrent leur démission, et demandèrent des passe-ports « afin de se dérober à la fois aux lauriers de la capitale et aux poignards des provinces ». Ils s'épargnèrent ainsi la honte de voir leur nom au bas de cette adresse aux provinces où l'Assemblée s'associait au triomphe de l'insurrection, en légitimait le but pour se dispenser d'en blâmer les moyens, et invitait le pays à se féliciter avec elle « de la conquête

1. Madame Campan, p. 256.

[illegible]

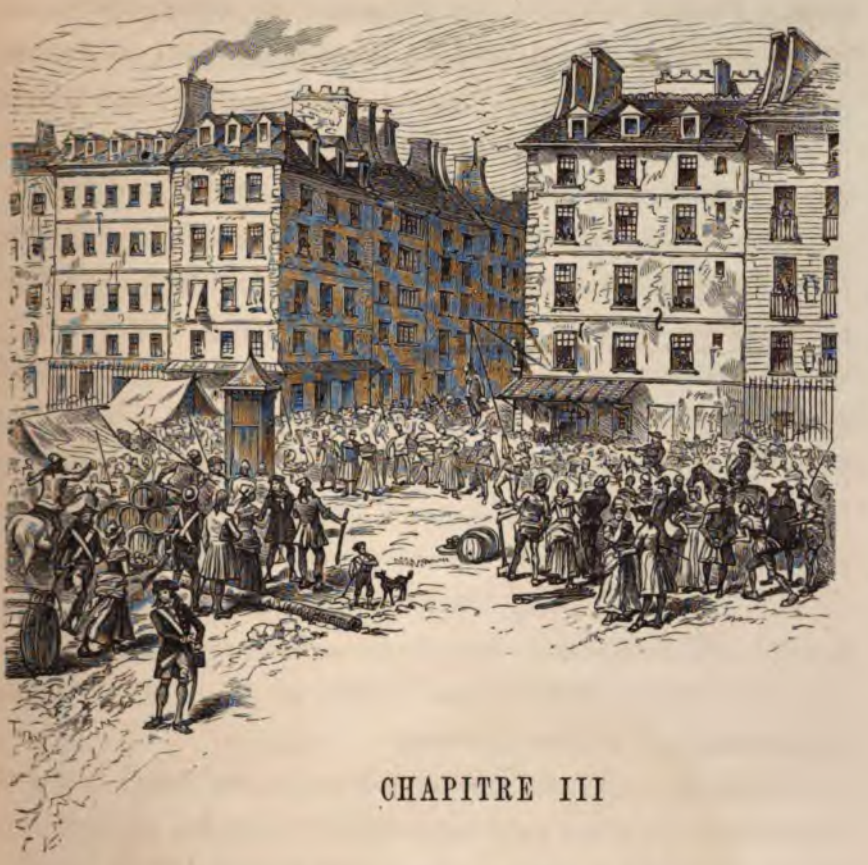

CHAPITRE III

Dans ce palais des Tuileries où le roi et la reine avaient à peine trouvé un lit, le Dauphin et Madame passèrent la première nuit sur des pliants et les dames de leur suite sur des chaises. Le lendemain, la reine, s'excusant auprès des visiteurs du dénûment des lieux : « *Vous savez que je ne m'attendais pas à venir ici* », disait-elle, avec un regard et un ton qui ne pouvaient s'oublier.

Cependant des meubles arrivaient de Versailles, et on improvisait une installation. Le roi se réservait trois pièces au rez-de-chaussée, donnant sur le jardin, où bientôt allaient s'étaler, comme d'orgueilleuses parvenues, entre les vieux arbres humiliés, usurpant

à plaire les fleurs suspectes, de prosaïques et patriotiques pommes de terre. C'est cependant à Louis XVI qu'on devait ce pain du peuple, que l'on plantait ainsi chez lui comme un reproche, sans se douter que c'était un hommage. Les appartements de la reine étaient contigus à ceux du roi. En bas étaient le cabinet de toilette, la chambre à coucher, le salon de compagnie de cette royauté déchue, réduite en quelque sorte à une condition privée. A l'entre-sol, la bibliothèque de la reine, garnie de ses livres de Versailles et de Trianon, et où les titres sévères allaient seuls désormais l'attirer. C'est là que Marie-Antoinette allait passer ses journées à écrire, à rallier les protecteurs hésitants, à contenir les amis hasardeux, à se rappeler au souvenir des exilés fidèles, à composer, sans autre inspiration que celle d'une précoce expérience et d'un bon sens qui devinait tout ce qu'elle ne savait pas, ces admirables Lettres et Mémoires qui ont fait de la reine du roman la reine de l'histoire, et de l'aimable jardinière de *Trianon* une femme, un homme d'État, qui se souvient de **Marie-Thérèse** *le Grand*.

Au-dessus était l'appartement de Madame, dont les grands yeux s'animaient déjà d'une inquiétude virile. La chambre où couchait le Dauphin, innocent et ingénu rejeton, que rendait déjà si touchant le pressentiment du martyre, séparait de l'alcôve du roi l'appartement virginal. Après le salon de compagnie, venait le billard, près des antichambres. La gouvernante des enfants de France, Mme de Tourzel, arrivée dès le 8 octobre, MM. de Chastellux, d'Hervilly, de Roquelaure, habitaient le rez-de-chaussée du pavillon de Flore; Madame Élisabeth, le premier étage; Mmes de Mackau, de Gramont, d'Ossun, et d'autres personnes de la maison ou du service, les étages supérieurs. Au premier étage du palais se trouvaient la salle des gardes, le lit de parade, et des appartements ayant la même destination et le même usage que la galerie de Versailles.

Durant les premiers temps, la reine eut des moments d'abattement et de découragement invincibles. Son orgueil, si rudement courbé, se redressait douloureusement sous la quotidienne humiliation. Son âme, détendue de l'immense et héroïque effort des 5 et 6 octobre, se reposait dans une franche douleur, à laquelle succédait parfois une tristesse morne. Elle essayait en vain de distraire, par des lectures, la conversation, la sujétion matérielle d'un travail manuel, son imagination pleine de pressentiments et de fantômes. Elle remplissait, d'un doigt fiévreux, d'énormes champs de tapisserie. Elle écrivait avec le plus pur de son cœur à M^me^ de Polignac. La sérénité du roi, les caresses de ses enfants, les discrètes consolations de ses serviteurs fidèles la relevaient peu à peu. Son énergie naturelle reprenait son empire. Elle s'attachait tout entière à cette grande tâche du salut. Elle élevait son fils et sa fille de cette éducation sévère et nouvelle qui a fait entrer désormais l'idée du malheur dans les soins donnés aux enfants royaux. Parfois, légère comme un oiseau, la princesse de Lamballe venait l'arracher à ces mâles labeurs, à ces décevants soucis, et elle trouvait la force de sourire encore à cette amie ingénue, qui faisait violence à ses craintes pour distraire celles de Marie-Antoinette et animait de sa gaieté naïve, de sa vivacité charmante, de son aimable bavardage, de sa voix touchante, cette atmosphère de douleur, de regret et de crainte.

Après avoir ainsi décrit le théâtre des prochaines scènes de la Révolution, il nous sera plus facile de suivre, à travers les révélations des *Correspondances* récemment publiées, les vicissitudes des sentiments des principaux acteurs, et c'est ce que nous allons faire tout d'abord pour Marie-Antoinette.

Les lettres de la reine, après les événements du 6 octobre, la peignent bien dans ce premier frémissement, dans ces alternatives de douleur et d'espérance, de courage et d'abattement par lesquels

elle passe comme par une épreuve de feu, avant de présenter, à la lutte qui va remplir sa vie, son énergie définitivement et invinciblement trempée.

Dès le 7 octobre, elle écrit au comte de Mercy, qui était allé le 6 la chercher à Versailles, sans pouvoir parvenir jusqu'à elle :

Je me porte bien, soyez tranquille. En oubliant où nous sommes et comment nous y sommes arrivés, nous devons être contents du mouvement du peuple, surtout ce matin. J'espère, si le pain ne manque pas, que beaucoup de choses se remettront. Je parle au peuple, milices, poissardes, tous me tendent la main, je la leur donne. Dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, j'ai été personnellement très-bien reçue. Le peuple, ce matin, nous demandait de rester; je leur ai dit, de la part du roi, qui était à côté de moi, qu'il dépendait d'eux que nous restions, que nous ne demandions pas mieux, que toute haine devait cesser, que le moindre sang répandu nous ferait fuir avec horreur. Les plus près m'ont juré que tout était fini. J'ai dit aux poissardes d'aller répéter tout ce que nous venions de nous dire[1]...

Marie-Antoinette fait ici allusion à la scène émouvante racontée en ces termes par M^me^ Campan :

Le 7 octobre au matin, les mêmes femmes qui, la veille, montées sur des canons, environnaient la voiture de l'auguste famille prisonnière et l'accablaient d'injures, vinrent se placer sur la terrasse du château, sous les fenêtres de la reine, en demandant à la voir. Sa Majesté se montra; une femme lui dit qu'il fallait maintenant qu'elle éloignât d'elle tous ces courtisans qui perdent les rois, et qu'elle aimât les habitants de sa bonne ville. La reine répondit qu'elle les avait aimés à Versailles et qu'elle les aimerait de même à Paris. « *Oui, oui,* dit une autre, mais *au 14 juillet, vous vouliez assiéger la ville et la faire bombarder, et au 6 octobre vous deviez vous enfuir aux frontières.* » La reine répondit avec bonté qu'on le leur avait dit et qu'elles l'avaient cru; que c'était là ce qui faisait le malheur du peuple et celui du meilleur des rois. Une troisième lui adressa quelques paroles en allemand; la reine lui dit qu'elle ne l'entendait plus, qu'elle était si bien devenue française qu'elle avait même oublié sa langue maternelle. Des *bravos* et des battements de mains répondirent à cette déclaration. Alors elles lui dirent de faire un pacte avec elles : « Eh! comment, reprit la

1. *Recueil Feuillet de Conches,* t. I^er^, p. 261.

reine, puis-je faire un pacte avec vous, puisque vous ne croyez pas à celui que mes devoirs me dictent, et que je dois respecter pour mon propre bonheur? » Elles lui demandèrent les rubans et les fleurs de son chapeau ; Sa Majesté les détacha elle-même et les leur donna; ces objets furent partagés entre toute la troupe, qui ne cessa de crier pendant plus d'une demi-heure : « *Vive Marie-Antoinette! Vive notre bonne reine !*[1] »

Le 9 octobre, elle écrivait au même comte de Mercy, et revenue des illusions et des espérances de ce premier rapprochement avec un peuple si mobile et si décevant, que ses accès d'amour même faisaient peur, en présageant les accès de haine qui leur succédaient trop facilement, elle lui disait avec une pénétrante tristesse :

J'ai reçu, monsieur le comte, votre lettre d'hier. Vous n'avez pas besoin de me dire votre douleur, et je n'exprimerai pas ce que je sens : il me suffit d'être sûre que vous avez apprécié tout ce que j'éprouve. Je ne me découragerai certainement pas plus que vous, mais l'on a un furieux travail à faire pour supporter les peines du cœur et renfermer tout ce que l'on sent. Pour m'armer de courage, je n'en suis pas davantage rassurée sur les suites du plus horrible de tous les attentats. J'ai vu la mort de près. On s'y fait, monsieur le comte. Le roi a une grâce d'état; il se porte aussi bien que si rien n'était arrivé; mais, grand Dieu! quelle est notre position! La tête s'y perd et le cœur est déchiré. Le roi ne paraît être occupé en ce moment qu'à chercher à me soutenir et à me faire oublier moi-même. Nous avons du moins la consolation d'être entourés de bons, fidèles et dévoués serviteurs et d'un ami et conseil tel que vous, et je jouis de cette assurance; tout ce que je désire aujourd'hui est de savoir le roi plus tranquille. Mon métier, à moi, est de lui être agréable; mais je vois l'avenir bien noir[2].

Ces deux lettres expriment à merveille les alternatives d'espoir et de crainte, de douleur et de joie d'une âme livrée désormais à toutes les vicissitudes des événements eux-mêmes, et en subissant, vingt fois par jour, le contre-coup différent. Nous ne saurions nous arrêter à ces nuances fugitives et à ces phases contradictoires. Notre devoir

1. Madame Campan, p. 257.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 139, 140.

l'historien est de saisir, dans ses traits durables, dans ses accents essentiels, cette physionomie où se reflètent toutes les agitations d'un mal orageux. A travers ces nuages et ces ombres, il est des lignes rayonnantes qui constituent ce que nous appellerons le visage permanent, l'image inébranlable de Marie-Antoinette durant ces années 1789-1790. C'est cette image qu'il s'agit de retracer, c'est ce visage qu'il s'agit de peindre nettement et fidèlement, et de placer dans le cadre des événements d'une vie dont l'action devient de plus en plus dramatique. Dire quelle fut la vie de la reine aux prises avec les devoirs les plus difficiles et les situations les plus délicates, la montrer de plus en plus affligée, mais en même temps de plus en plus énergique, comme si la douleur trempait son âme, et se déterminant à la lutte après avoir épuisé la conciliation; enfin, fixer la transition de son rôle intime et domestique à son rôle public, de son rôle de grande mère à son rôle de grande reine, tel est la tâche que nous avons à remplir.

Nous avons déjà, en esquissant le tableau des Tuileries, redevenues, après une si longue absence, le domicile de la royauté, en attendant qu'elles devinssent sa prison, donné quelques détails sur l'attitude résignée du roi et sur la tristesse fiévreuse et désespérée de la reine. Nous avons dit les efforts bientôt triomphants qu'elle fit pour dompter de funestes pressentiments, pour régulariser sa vie au milieu de tant d'agitations, diriger sa pensée au milieu de ce chaos d'incertitudes, dégager enfin son activité un moment abattue par des revers si inouïs.

On comprend qu'un tel résultat ne put être atteint du premier coup. Ce n'est que peu à peu que Marie-Antoinette parvint à redevenir maîtresse d'elle-même et à remonter la pente d'un si profond abîme. C'est la pensée de ses enfants qui lui donna le courage dont elle avait besoin. C'est dans leur intérêt qu'elle se soumit à des

épreuves qui eussent dépassé la mesure d'un courage égoïste. De 1789 à 1791, c'est surtout dans le sentiment de ses devoirs maternels que Marie-Antoinette puise ses inspirations et ses consolations. Et c'est en se plaçant à ce point de vue seulement qu'on s'explique ce mélange de douceur et de fermeté, de patience et de hardiesse, de concessions et de résistances qui caractérise sa conduite et son influence, malheureusement réduites encore aux inutiles conseils ou aux tardifs reproches. Cette conduite est d'autant plus méritoire que, dès le premier jour, elle ne se fit pas illusion sur son résultat.

Mais elle était résolue à aller jusqu'au bout et à vider le calice jusqu'à la lie, ou à le faire tomber, à force de prudence et de réserve, des mains de ceux qui le lui présentaient.

Deux jours après l'arrivée du roi et de la reine à Paris, dans ce palais démeublé d'où il avait fallu déloger les locataires qui l'avaient accaparé, et où Marie-Antoinette, par exemple, hérita de l'appartement de la comtesse de La Mark, sœur des maréchaux de Noailles et de Mouchy, la ville et la garde nationale, pour compléter ou justifier leur triomphe et jouir de leur conquête, envoyèrent prier la reine de paraître au spectacle et de constater, par sa présence et celle du roi, qu'ils résidaient avec plaisir dans leur capitale. Marie-Antoinette répondit avec raison par un refus. « Elle aurait infiniment de plaisir, ajoutait-elle, à se rendre à l'invitation de la ville de Paris, mais il lui fallait du temps pour perdre le souvenir des affligeantes journées qui venaient de se passer, et dont son cœur avait trop souffert. Étant arrivée à Paris précédée par les têtes des deux fidèles gardes qui avaient péri à la porte de leur souverain, elle ne pouvait penser qu'une telle entrée dans la capitale dût être suivie de réjouissances. Mais le bonheur qu'elle avait toujours trouvé à paraître au milieu des habitants de Paris n'était pas effacé de sa mémoire, et elle se pro-

posait d'en jouir encore comme autrefois aussitôt qu'elle croirait le pouvoir [1]. »

Le 10 octobre, elle écrivait à M. de Mercy une lettre qui atteste le travail qui s'était fait dans son esprit et le commencement de victoire qu'elle avait remporté sur ses agitations :

... Je me porte bien, et, malgré toutes les méchancetés qu'on ne cesse de me faire, j'espère pourtant ramener la partie saine et honnête de la bourgeoisie et du peuple. Malheureusement, quoique en assez grand nombre, ils ne sont pas les plus forts; mais, avec de la douceur et une patience à toute épreuve, il faut espérer qu'au moins nous parviendrons à détruire l'horrible méfiance qui existait dans toutes les têtes et qui a toujours entraîné dans les abîmes où nous sommes. Vous écrirez à l'Empereur pour moi; je crois qu'il est plus prudent que je ne lui écrive pas dans ce moment, même pour lui mander seulement que je me porte bien. L'Assemblée va venir, mais on dit qu'il y aura à peine cent députés. Pourvu que ceux qui sont partis calment les provinces, au lieu de les animer sur cet événement-ci; car tout est préférable aux horreurs d'une guerre civile!

J'ai été bien aise que vous ayez pu vous sauver de Versailles. Jamais on ne pourra croire ce qui s'est passé dans les dernières vingt-quatre heures. On aura beau dire, rien ne sera exagéré, et, au contraire, tout sera au-dessous de ce que nous avons vu et éprouvé. Vous ferez bien de ne pas venir de quelque temps ici, cela inquiéterait encore. Au reste, je ne peux voir personne chez moi; je n'ai que ma petite chambre en haut. Ma fille couche dans mon cabinet, à côté de moi, et mon fils dans ma grande chambre. Quoique cela soit gênant, j'aime mieux qu'ils soient auprès de moi, et au moins ne me soupçonnera-t-on pas de voir du monde chez moi!... [2]

Les lettres de la reine à Mme de Polignac, naturellement plus intimes, plus expansives, plus attendries, portent l'empreinte de la même énergique résolution survivant à la douleur [3].

Bientôt cependant Marie-Antoinette a pris son attitude définitive : épouse, le conseil; reine, la prudence; mère, le dévouement. Tel est

1. Madame Campan, p. 256.

2. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 270, lettre du 10 octobre 1789.

3. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 404, lettre du 13 décembre 1790. Voir au *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 303, une lettre de Marie-Antoinette à Mme de Polignac, du 28 août 1790. V. aussi, t. I, p. 392, la lettre du 26 novembre 1790.

le triple caractère de son rôle en 1789-1790, alors qu'elle se prépare à la lutte par une sorte de stage de méditation et d'expérience. Pour vaincre les partis il fallait les connaître, et Marie-Antoinette, improvisée par le danger reine militante, avait besoin de se faire une sorte d'éducation politique. L'abbé de Vermond était fugitif, errant en Belgique ; M. de Mercy était trop suspect à tout le monde pour lui inspirer une entière confiance. Nous la verrons donc, pendant toute l'année 1790, demander tour à tour des avis à M. de Flaschlanden, à M. de La Marck, à M. de Ségur, à M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, à tous ceux qui peuvent lui en donner de désintéressés. En attendant, elle se conduit par cet admirable instinct qui lui dicte des résolutions habiles à force d'honnêteté, et lui fait esquiver tous les pièges, surtout ceux que lui tend le zèle de maladroits amis.

Peu de temps après son installation aux Tuileries, la duchesse de Luynes vint proposer à la reine, d'après l'avis d'un comité de constitutionnels, de s'éloigner pour quelque temps de la France, afin de laisser achever la Constitution, sans que les patriotes pussent l'accuser de contrarier leur succès. Elle savait jusqu'où une imprudente résistance pouvait porter les projets des factieux, et c'est plus encore par attachement pour la reine et dans son intérêt que dans celui des idées nouvelles qu'elle favorisait, que la duchesse avait hasardé cette démarche. La reine rendit justice à ses sentiments, mais refusa de suivre son conseil. Elle lui répondit que jamais elle ne quitterait ni le roi ni son fils ; que si elle se croyait seule en butte à la haine publique, elle ferait à l'instant même le sacrifice de sa vie ; mais qu'on en voulait au trône, et qu'en abandonnant le roi, elle ferait seulement un acte de lâcheté, puisqu'elle n'y voyait que le seul avantage de sauver ses propres jours [1].

1. Madame Campan, p. 260

Une reine animée de pareils sentiments pouvait se passer des conseils de qui que ce fût. Elle demandait néanmoins ceux de M. de Flaschlanden dans une lettre qu'il est important de citer, parce qu'elle caractérise à merveille cette phase d'attente discrète, de prudente préparation à une lutte plus active qui occupe les années de 1789 et 1790.

Le mercredi 28 octobre 1789, Marie-Antoinette écrivait donc au général baron de Flaschlanden :

Je suis bien inquiète de ce qui se passe en Alsace, et je vous prierai, monsieur le baron, de m'en donner des nouvelles... Je crains pour moi personnellement tous les mouvements de cette province. Quelque chose qui arrive, on persuadera au peuple d'ici que c'est des Allemands, et par conséquent que j'y suis pour beaucoup. Vous trouverez peut-être de la puérilité dans mes craintes; mais j'ai besoin d'une circonspection et d'une prudence au-dessus de tout, pour ramener la confiance en moi. Mon rôle à présent est de me renfermer absolument dans mon intérieur, et de tâcher, par une inaction totale, de faire oublier toute impression sur moi, en ne leur laissant que celle de mon courage, qu'ils ont si bien éprouvé, et qui saura leur en imposer dans l'occasion. Je ne dois donc avoir aucune influence marquée ni dans le choix des personnes à placer, ni dans les affaires. Mais on parle de tant de manières différentes sur tous ces objets, que je voudrais, pour moi seule, avoir des idées fixes et arrêtées. Je vous prierai donc, monsieur le baron, de me mander vos opinions. Vous devez compter sur le plus grand secret. Votre caractère, votre esprit et votre loyauté m'assurent du vôtre. Il serait bien à désirer que tout le monde pensât comme vous, et qu'en voulant le même bien, on eût autant de prudence. Nous n'en serions peut-être pas aujourd'hui où nous en sommes. Mais le mal est fait, la position est affreuse. Il faut savoir s'en tirer, non avec des moyens violents, ils manqueraient tous, nous ne sommes pas les plus forts, mais avec une suite et une constance d'idée et de marche qui déjouent tous projets de mal. La nécessité obligera peut-être à se servir de personnes... Si M. l'archevêque de Toulouse avait été ici, je vous aurais épargné tout ce bavardage. Je connais votre amitié pour lui, et que vous avez la même manière de penser. Mais j'ai besoin d'avoir quelqu'un qui me conseille, non pas pour faire la moindre chose, — je ne le peux pas pour mille raisons, — mais pour régler mes idées dans ma tête... Prudence, patience sont mon sort, surtout courage. Et je vous assure qu'il en faut bien davantage pour supporter les peines de tous les jours, que les dangers de la nuit du 5 [1].

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 199 à 201.

Nous avons extrait les passages les plus essentiels de cette admirable lettre, parce qu'elle résume l'attente discrète et la préparation solide par lesquelles Marie-Antoinette, de 1789 à 1791, essaye de triompher des difficultés de son rôle fatalement passif, et d'employer à se faire une sorte d'expérience politique les moments durant lesquels elle ne peut agir que par son silence ou par son exemple.

C'est dans cette situation si délicate, hérissée d'obstacles et exigeant à tout moment les plus héroïques sacrifices, que nous voulons fixer et peindre en détail Marie-Antoinette. Nous voulons la montrer cherchant à se faire, au milieu d'événements contradictoires et d'hommes démoralisés, une éducation douloureuse, luttant doucement et modestement contre les exaltations hostiles ou les illusions dangereuses, dominant son mari sans l'humilier, corrigeant l'opinion sans l'irriter, et ménageant sans la flatter une famille non moins prévenue peut-être que la nation. Il est curieux de lire les lettres de l'empereur Joseph et celles du futur empereur Léopold sur les premiers événements de la Révolution. Une égoïste mauvaise humeur y perce à chaque mot, et ils n'épargnent ni à la reine, ni surtout au roi, des reproches et des sarcasmes qu'ils eussent peut-être, aux prises avec les mêmes événements, plus justement mérités.

Le 29 juillet 1789, Joseph II écrit à sa sœur Marie-Christine une lettre où il ne se gêne pas pour blâmer le « sauve qui peut » de Versailles et « l'ignominieux triomphe du roi » reconduit dans sa capitale par des rebelles victorieux[1].

L'archiduc Léopold, grand-duc de Toscasne, depuis empereur, garde encore moins de ménagements, et il est intéressant de le citer, ne fût-ce que pour montrer combien à l'étranger on était loin d'apprécier sainement la situation du roi et de la reine, et combien celle-

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 182. Voir aussi sa lettre du 3 novembre à la même Marie-Christine, t. III, p. 206.

[illegible] jusque dans sa propre famille, [illegible] incapable d'être malheureuse.

> [illegible] à Versailles dernièrement [illegible] Paris, est sans exemple, [illegible] guerre civile. Il est inconce-[illegible] comment Leurs Majestés [illegible] au dîner des gardes [illegible] comment ensuite, au moment de l'attaque de Versailles [illegible] céder, casser et sacri-[illegible] les nerfs d'étoupe et l'âme de [illegible] ne plains que la reine [illegible] pressentiment [illegible][1].

Ces seules citations suffisent pour apprécier les difficultés que devait rencontrer la reine dans cette tâche qu'elle allait s'imposer, de triompher de la Révolution sans exposer la dignité du roi, la sûreté de ses enfants, sans se servir des émigrés et sans les décourager, sans faire appel à l'intervention armée des puissances et sans s'aliéner leur appui moral. Tel est l'insoluble problème dont la fiévreuse agitation, dans quelque temps, couvrira ses tempes de cheveux blancs précoces. Marie-Antoinette ne devait pas réussir au tour de force de concilier tant de choses inconciliables ; mais il suffit à sa gloire que sa conduite tout entière, de 1789 à 1791, si nous l'examinons à ce point de vue, nous amène à avouer qu'elle n'a rien fait pour échouer et qu'elle méritait de réussir. Ses malheurs, qui furent des fautes aux yeux de ses contemporains, n'en sont pas aux yeux de la postérité.

En février 1790, par exemple, se dénoua tragiquement cette mystérieuse intrigue connue sous le nom d'affaire de Favras[2]. La reine, quand avorta cette généreuse mais téméraire entreprise, tentée

1 *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 197, lettre à Marie-Christine, du 27 octobre 1789.

2. Voir sur cette affaire les *Memoires de madame Campan*, p. 264, 265. — Weber, p. 287, — et surtout les *Memoires* de Bertrand de Molleville.

à son insu et peut-être contre ses intérêts, eut l'art de dissimuler ses véritables sentiments sans les travestir. Elle ne pouvait être indifférente au sort funeste d'un homme victime, après tout, de son désir de voir la royauté, opprimée à son tour, redevenir libre et forte. Mais il était aussi dangereux d'étaler une sympathie dont ses amis eussent abusé que d'affecter une insouciance à laquelle ses ennemis n'eussent pas cru. Marie-Antoinette, refoulant ses larmes, garda la bienveillante impassibilité qui, seule, pouvait la maintenir au-dessus de ces passions où on voulait l'entraîner.

Le dimanche qui suivit l'exécution en place de Grève du malheureux marquis de Favras, coupable d'avoir rêvé une contre-révolution, et plus coupable encore en apparence qu'en réalité, M. de la Ville heurnoys, qui avait le courage de demeurer l'ami d'un homme qu'on venait de pendre, conduisit sa veuve et son fils au dîner public du roi. M^me^ Campan n'avait pas été prévenue assez tôt de son intention, pour épargner à la sensibilité de la reine ce navrant spectacle d'une mère et d'un enfant en deuil, dont le silence pouvait sembler une prière ou un reproche. Marie-Antoinette soutint avec une héroïque impassibilité l'épreuve imprévue de cette apparition, et l'œil curieux de Santerre, chef de bataillon de la garde nationale, placé derrière son fauteuil par le privilège de son service au palais, n'aperçut pas le moindre mouvement sur les visages qui reflétaient le sien. Pour juger de ce qu'un tel effort coûta au cœur de Marie-Antoinette, il faut la suivre après ce dîner terrible, se sauvant chez M^me^ Campan et se jetant sur un fauteuil pour pleurer enfin à son aise sur les malheurs d'une situation qui la forçait de contempler froidement des infortunes si honorables et de si fâcheux augure. « Il faut périr, disait-elle, quand on est attaqué par des gens qui réunissent tout les talents à tous les crimes, et défendu par des gens fort estimables, mais qui n'ont aucune idée juste de notre position. Ils m'ont compromise vis-à-vis des deux par-

qui devenait si rare, et de sauver à leur tour ceux qui l'avaient sauvée.

On se souvient de MM. du Repaire et de Miomandre de Sainte-Marie, de leur heureuse intrépidité et de leur opportun dévouement. Tous deux étaient tombés à leur poste, criblés de glorieuses blessures, essayant encore de barrer de leurs corps, sinon de leurs épées, le chemin aux assassins déconcertés. Mais plus heureux que MM. des Huttes et de Varicourt, massacrés du premier coup, ils guérirent de ces horribles blessures qui nécessitèrent, pour M. de Miomandre, la douloureuse opération du trépan. Ces nobles jeunes gens, que désignaient à la vengeance populaire leur uniforme, leurs cicatrices et leur renom, ne pouvaient guère paraître sans être insultés. C'est ce qui leur arriva en effet, au Palais-Royal, où ils étaient venus se promener tranquillement au sortir de cette infirmerie de Versailles, où la présence d'esprit du chirurgien, M. Voisin, et le concours aussi courageux qu'intelligent des sœurs les avaient déjà arrachés à la mort, qui venait les y chercher sous les traits de lâches vainqueurs impatients d'achever leurs victimes. La reine jugea nécessaire pour leur salut qu'ils quittassent Paris. Elle s'empressa de faire donner aux deux officiers menacés, ainsi qu'à M. Bernard, qui portait aussi une honorable blessure du 6 octobre, cet utile avis, accompagné de marques de sollicitude et de reconnaissance qui en faisaient un brevet d'honneur et une récompense. Voici en quels termes M^me^ Campan raconte l'affaire :

Elle me dit d'écrire à M. de Miomandre de Sainte-Marie de se rendre chez moi, à huit heures du soir, et de lui communiquer le désir qu'elle avait de le voir en sûreté. Elle m'ordonna, quand il serait décidé à partir, de lui ouvrir sa cassette et de lui dire, en son nom, que l'or ne payait point un service tel que celui qu'il avait rendu; qu'elle espérait bien être un jour assez heureuse pour l'en récompenser comme elle le devait; mais qu'une sœur offrait de l'argent à un frère qui se trouvait dans la situation où il était en ce moment, et qu'elle le priait de prendre tout ce qui était nécessaire pour acquitter ses dettes à Paris et payer les frais de son voyage. Elle me dit aussi

de lui mander d'amener avec lui son ami Bernard et de lui faire la même offre qu'à M. de Miomandre[1].

Les deux gardes furent exacts au rendez-vous, et sentant eux-mêmes l'impossibilité de prolonger davantage, sans courir d'inutiles dangers, leur séjour à Paris, ils acceptèrent chacun quelques rouleaux de louis, leur unique ressource. Ils allaient se retirer lorsque la porte s'ouvrit soudain devant la reine, accompagnée du roi et de Madame Elisabeth. Le roi se tint debout, le dos tourné à une cheminée. La reine s'assit dans une bergère, ayant à ses côtés Madame Elisabeth. Mme Campan était derrière la reine, à qui les deux gardes, saisis par cette apparition si flatteuse, faisaient face, dans l'attitude d'un respect attendri. Marie-Antoinette, prenant la parole avec cette noblesse d'esprit et cette grâce qui était une de ses qualités les plus enviables, leur dit que le roi avait voulu voir, avant leur départ, deux des braves qui lui avaient donné les plus grandes preuves de courage et d'attachement. Miomandre répondit avec [illegible] majesté que devaient inspirer de telles paroles. Madame Elisabeth ajouta quelques mots sur la reconnaissance du roi, que [illegible] vain à pousser à intervenir et à compléter le bonheur de ces braves gens en la leur exprimant. Marie-Antoinette, pour donner à son époux le temps de vaincre cette insurmontable timidité qui lui faisait tort, en sa personne, à la majesté royale, insista de nouveau sur la nécessité, pour les deux gardes du corps, de hâter leur départ. Le roi gardait toujours le silence ; cependant son émotion était visible et des larmes roulaient dans ses yeux. Pour ne pas prolonger cette épreuve pénible, la reine congédia gracieusement les gardes et se leva, suivie du roi et de Madame Elisabeth. Bientôt, ralentissant sa marche, elle leur laissa prendre

1. Madame Campan, p. 71.

les devants, et attirant M^me^ Campan dans l'embrasure d'une fenêtre, elle lui dit : « Je regrette d'avoir amené le roi ici, et je suis bien sûre qu'Élisabeth pense comme moi. Si le roi eût dit à ces braves gens le quart de ce qu'il pense de bien pour eux, ils auraient été ravis. Mais il ne peut vaincre sa timidité[1]. »

Cette timidité, dont Louis XVI ne sortait que par de brusques éclats de plus en plus rares, paralysa, à leur heure la plus opportune, les plans libérateurs qui voulaient opposer aux fureurs de Paris le contre-poids de son éloignement. Doué de l'unique force de l'inertie, résolu à ne pas tirer l'épée et à ne pas verser, même pour son salut, une seule goutte de ce sang de son peuple qui lui semblait plus précieux que le sien, évitant avec une sorte de superstition toutes les occasions de redevenir le maître, Louis XVI laissa passer successivement ces moments uniques et décisifs, celui de la résistance et celui de la fuite lui-même. Pendant toute l'année 1790, des amis plus dévoués qu'habiles, et à qui il était plus facile de dresser un projet d'évasion qu'un projet de contre-révolution, se présentèrent au roi dans les circonstances à la fois les plus favorables à une fuite et les plus faites pour l'y déterminer. Cette fuite n'était ni une désertion ni une trahison. Il s'agissait d'aller, dans une ville fidèle, dicter impunément à la Révolution débordée l'ordre de rentrer dans son lit, et y retremper l'autorité royale à la double source de son origine, les acclamations populaires et militaires. Louis XVI consentait, puis refusait et perdait à faire ses paquets le temps le plus précieux pour ses intérêts. C'est ainsi qu'avortèrent successivement les plans de M. d'Hinnisdal, qui, se souvenant de Favras, avait demandé seulement au roi un consentement qui ne lui permît point de le désavouer, et ceux de bien d'autres[1]. Et tout cela, pour suivre

1. *Madame Campan*, p. 272.

enfin le plus mauvais et le plus inopportun de tous les plans, celui qui devait conduire le roi à l'humiliation de Varennes. Louis XVI qui, la *Vie de Charles Ier* à la main, s'était déclaré trop haut résolu à éviter également les fautes de la force et celles de la ruse, demeura donc dans son état de fluctuation et d'incertitude habituel. Son autorité lui échappait lambeau par lambeau, et laissant le mépris de sa vie succéder à celui de son rang, il passait son temps à préparer des solutions toujours devancées par l'événement, et à écouter, sans se résoudre à en suivre aucun, les conseils les plus divers et les plus opposés.

On ne peut s'empêcher de sourire, au milieu de la tristesse qu'inspire une telle situation et un tel aveuglement, quand on se représente le bon et pieux, mais trop débonnaire Louis XVI, donnant gravement audience à des *Mémoires* comme celui de M. de Moustier, accusant gravement de la Révolution française cet honnête, charmant et inoffensif livre de *Télémaque*, enchantement des jeunes années. D'autres, consultés comme des oracles et ne voulant pas hasarder leur réputation, se bornaient à répondre dans le style des oracles :

« Em[illegible] le [illegible] de s'organiser. »

Voilà tout ce qu'on put tirer de M. Du Bucq [1], ancien premier commis de la marine, une des lumières du cabinet de Choiseul, dont nous ne sommes pas étonnés que Mme Du Deffand ait raillé la métaphysique nébuleuse et la médiocrité quintessenciée. Quoiqu'il ne fût guère plus clair ni plus pratique, nous aimons encore mieux le conseil de Catherine II qui, confondant la France avec la Russie, écrivait à un homme qui n'avait ni son énergie ni son absence de scrupules :

« Les rois doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par les aboiements des chiens. »

1. Madame Campan, p. 28[illegible].

Ce cynisme oriental, ces maximes à la Tartare n'étaient faites ni pour plaire à l'honnête Louis XVI, ni pour l'inspirer. Aussi garda-t-il l'inaction, assistant impassible au triomphe humiliant de la Fédération, où l'on peut dire que la victime royale fut présentée au peuple pour la première fois par les Pilates de l'Assemblée, et à la publication du *Livre rouge*, où tous les abus de l'ancienne cour étaient scandaleusement révélés. Les douceurs de la vie privée le dédommageaient des déceptions de la vie publique, et au milieu de cette famille où la reine et Madame Élisabeth offraient l'image la plus gracieuse de la vertu et de la bonté, et où grandissaient, avec Marie-Thérèse et le Dauphin, les plus légitimes espérances, il oubliait tout le reste et trouvait assez de bonheur pour ne pas offrir seulement à Dieu l'hommage de ses peines, mais pour lui reporter aussi ses domestiques joies.

C'est le tableau de cet intérieur royal et de cette vie royale, de 1789 à 1791, que nous allons esquisser dans le chapitre suivant, en l'animant de détails plus circonstanciés sur cette princesse angélique et ces royaux enfants que nous ne connaissons encore, pour ainsi dire, que de nom. Nous reposerons ainsi nos yeux du spectacle des horreurs d'octobre 1789 et nous les préparerons à celui des horreurs d'août 1792. Nous comprendrons mieux le miracle de cette imperturbable résignation que Louis XVI puisa dans les vertus du père de famille. Enfin et surtout nous nous expliquerons mieux le courage nouveau de cette éducation que Marie-Antoinette se donnait à elle-même, après avoir surveillé celle de ses enfants.

C'est à ses enfants qu'elle songeait quand, d'effort en effort, de sacrifice en sacrifice, elle s'humiliait jusqu'à faire la conquête d'un Mirabeau qui pouvait les sauver. Des enfants capables d'inspirer un tel héroïsme à cette princesse dont l'amour maternel devait faire une grande reine méritent certainement les honneurs d'un por-

trait et d'un récit, que nous dédions de préférence à nos jeunes lecteurs. Ils trouveront dans Madame Élisabeth, dans Marie-Thérèse, dans celui qui devait être Louis XVII, l'exemple de toutes les qualités que nous leur souhaitons, et qui empruntent aux grâces de la jeunesse un charme angélique.

CHAPITRE IV

Nous avons dit que durant les premiers temps de son installation aux Tuileries, veuves de leur hôte royal depuis 1665, et le premier moment donné à la surprise et à la douleur de cet ignominieux triomphe du retour de Versailles à Paris, Marie-Antoinette avait cherché à se faire un système d'habitudes préservatrices et consolatrices. La lecture ne lui était pas encore possible, faute d'un recueillement difficile après de si profondes secousses. Le travail d'aiguille, propice à la rêverie, lui avait d'abord servi à tuer le temps, en remplissant de fleurs d'immenses tapis de pied, tribut de ses mains ingénieuses aux Tuileries démeublées. Un de ces tapis était tombé entre les mains de l'impératrice Joséphine, qui ne le toucha jamais qu'avec respect et y apprit comment les souveraines malheureuses peuvent employer les longues heures de la disgrâce et de la

retraite. Plus tard Marie-Antoinette, un peu remise de tant d'ébranlements, organisa sa vie sur un pied tout à fait domestique et en quelque sorte privé, lui donnant pour occupation principale l'éducation de ses enfants, et pour intermèdes la conversation et la correspondance.

De 1789 à 1791, cette vie intime et retirée ne fut guère animée que par les réceptions de cour deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche avant la messe, et le jeudi, le dîner public avec le roi. Le reste du temps, Marie-Antoinette ne quittait guère le salon de famille ; elle n'eut point de concerts et ne revint au théâtre qu'en 1791, après l'acceptation de la Constitution[1]. La princesse de Lamballe s'était chargée de la suppléer dans des devoirs et des soins qui l'eussent exposée à voir trop de visages étrangers ou suspects. Elle fit son œuvre principale de l'hospitalité de son appartement aux Tuileries, où ses soirées, organisées dans un but d'information et de conciliation, attiraient une société assez mêlée. La reine avait essayé de présider quelques-unes de ces réunions ; mais promptement dégoûtée de cette noble hardiesse par les épreuves auxquelles elle l'exposait, elle renonça complétement à tout cercle nombreux, et se renferma strictement dans un intérieur parfois monotone, mais où, du moins, elle n'avait pas à redouter le vis-à-vis d'un lord anglais étalant avec affectation au chaton de sa bague une mèche de cheveux d'Olivier Cromwell, et, en présence d'une reine menacée, osant baiser ces reliques régicides[2]. Cette réserve, qui lui coûta d'abord, avait sa récompense dans ses résultats, puisqu'elle lui permettait de détromper les ambitions ou les rancunes qui spéculaient sur son influence ou la lui reprochaient, et qu'elle la tenait éloignée des scènes et des conflits quotidiens dont la cocarde

1. *Madame Campan*, p. 261.
2. *Madame Campan*, p. 261

était le prétexte entre les sentinelles civiques et la noblesse fidèle qui se pressait encore aux Tuileries.

Pendant l'année 1790, le roi et la reine purent encore faire leur villégiature et passer l'été à la campagne. Trois aides de camp de M. de La Fayette, l'un de service auprès du roi, l'autre auprès de la reine, l'autre auprès du Dauphin, représentaient seuls la surveillance nationale. Le roi, la reine et leurs enfants pouvaient encore respirer à l'aise et se promener sans crime. Madame Élisabeth les accompagnait souvent, partageant sa vie entre Montreuil et Saint-Cloud, comme elle avait partagé son cœur entre les devoirs de la famille et les plaisirs de l'amitié, et remplaçant, à elle seule, tous les absents tant regrettés[1].

C'est d'elle que nous parlerons tout d'abord, et c'est elle que nous présenterons la première à l'admiration de nos jeunes lectrices, avant de montrer à nos jeunes lecteurs, dans l'intelligent et généreux Dauphin, le Joas attendrissant de cette race innocente et condamnée, l'admirable enfant dont les belles qualités eurent à peine le temps de s'ouvrir, parfumèrent d'espérance les murailles du Temple, et s'y fanèrent sans fruit, desséchées par l'abâtardissement systématique dont la Terreur devait faire le supplice du dernier rejeton de la royauté. Nous avons déjà fait, avec Madame Élisabeth enfant, une première, quoique superficielle connaissance. Nous l'avons vue attirer, dans cette première fleur de modestie et de bonté qui avait succédé, sous l'influence de l'éducation et de la piété, aux épines d'un tempérament violent et d'un caractère hautain, la sympathie de Marie-Antoinette et l'estime de Joseph II lui-même. En 1780, Madame Élisabeth, née le 24 mai 1764, avait seize ans, et il ne lui restait plus, avec une pointe et un attrait de charmante brusquerie, que les qualités de ces défauts impétueux qui avaient d'abord fait d'elle le pendant

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 287, lettre de Louis XVI à la duchesse de Polignac, du 10 juillet 1790.

de ce duc de Bourgogne, enfant terrible de la royauté, que l'insinuant Fénelon sut dompter jusqu'à la perfection. Chez Madame Élisabeth comme chez lui, ces défauts avaient d'ailleurs un de ces nobles mobiles, qui rendaient la transformation facile, n'étant autre chose que l'excès du sentiment précoce et exalté de son rang et de ses devoirs. L'ardeur d'un sang impétueux s'était, en cette aube charmante de sa jeunesse, apaisée au point que de la flamme il ne restait plus qu'un reflet, toujours prêt à colorer ses joues d'un incarnat qui en rehaussait la fraîcheur. Sa piété, d'abord sombre et étroite, s'était attendrie et humanisée, tout en demeurant haute et sérieuse ; et sa bonté native ayant trouvé sa véritable voie dans la charité, elle s'y était adonnée avec une sorte de passion, qui bientôt remplaça pour elle toutes les autres.

Unie de bonne heure à son royal frère par une affection plus qu'ordinaire et que les occasions trop nombreuses de dévouement devaient exalter jusqu'à l'abnégation la plus héroïque, Madame Élisabeth, mise bientôt en présence de demandes de mariage que multipliaient sa rare beauté, un peu sauvage, mais touchante, et l'éclat involontaire de ses vertus, n'hésita pas à faire à ces devoirs domestiques auxquels elle se sentait mystérieusement prédestinée, le sacrifice des plus beaux établissements. Aucune couronne humaine ne tentait celle qui pressentait déjà peut-être la couronne du martyre.

Louis XVI, après l'avoir combattue noblement, accepta avec reconnaissance l'hommage de cette vocation qui promettait à la reine une amie et à ses enfants une seconde mère. Et telle était l'influence de cette sagesse prématurée et de cette jeune vertu, que le roi, devançant pour sa sœur l'époque habituelle de l'émancipation des princesses, lui laissa, à quatorze ans, une liberté dont elle était incapable d'abuser, et lui constitua une maison, composée, selon son gré, de ses anciennes maîtresses et de ses compagnes préférées. Mais

c'est surtout à Madame Élisabeth elle-même que nous voulons demander son histoire. Nous en trouvons les traits épars, comme des violettes, dans cette correspondance intime avec ses deux amies de prédilection, M^me^ de Bombelles et de Raigecourt. Cette correspondance s'ouvre peu de temps après l'époque où apparut à la cour de France, comme un type accompli de la fille et de la sœur des rois, cette jeune princesse qui mêlait, par un contraste saisissant, l'autorité d'une raison et d'une vertu déjà parfaites aux grâces à peine ébauchées de la femme, et qui, devenue déjà un modèle, continuait modestement son éducation auprès de maîtres qui croyaient l'avoir terminée. Elle conserva donc dans son médecin, M. Le Monnier, son maître de botanique, science qu'elle adorait parce qu'elle est de celles qui chantent le plus haut la gloire de Dieu ; dans M. Le Blond, son maître d'histoire et de géographie, et dans l'abbé de Montaigu, son initiateur aux mystères et aux beautés de la religion. Elle continua aussi de cultiver les dispositions éclatantes qu'elle avait pour les mathématiques et pour la peinture au pastel. Une telle vie, dont l'Évangile et Plutarque furent le bréviaire sacré et le bréviaire profane, devait être fort remplie, et cependant Madame Élisabeth trouva une place considérable pour les devoirs et les plaisirs de l'amitié. Ses deux compagnes de prédilection dans ses visites à la maison de Saint-Cyr, vrai sanctuaire d'éducation, ou aux Carmélites, auprès de Madame Louise, étaient deux personnes dignes d'elle par la grâce et la vertu, et que le mariage ne devait pas enlever à cette intimité. Les circonstances qui la firent naître peignent Madame Élisabeth mieux que toutes les expressions.

M^me^ de Marsan avait pour sous-gouvernante dans l'éducation de Mesdames (Clotilde et Élisabeth), M^me^ de Mackau, désignée à son choix par les dames de Saint-Cyr qui l'avaient éprouvée. M^lle^ de Mackau n'avait que deux ans de plus que Madame Élisabeth,

conspiration du cœur faillit échouer devant les principes et les scrupules inflexibles de M^me^ de Causans, résolue à ne laisser ses filles à la cour que sous la tutelle d'un mari. Ce mari si nécessaire, c'est encore Madame Élisabeth qui le chercha et le trouva elle-même. Le marquis de Raigecourt fut agréé, sur la présentation de la princesse, qui s'était chargée de la dot, et qui avait compté sur un sacrifice pour compléter les ressources d'une libéralité supérieure à ses moyens.

« Madame Élisabeth, raconte M. Ferrand, va un matin chez la reine, et avec une gaieté aimable et tendre lui dit : « Promettez-moi de m'accorder ce que je vais vous demander. » La reine, avant de promettre, veut connaître la demande. Enfin Madame Élisabeth lui expose ce dont il s'agit, et ajoute : « Je veux donner à Causans cinquante mille écus pour sa dot ; obtenez du roi qu'il m'avance pour cinq ans les trente mille francs d'étrennes qu'il me donne annuellement. »

La reine, flattée de cette aimable confiance, enchantée de s'associer à un bienfait, se chargea volontiers d'une requête dont le succès n'était pas douteux. Le roi saisit cette occasion de récompenser, en le satisfaisant, le plus noble des vœux. Et Madame Élisabeth eut le bonheur d'annoncer à M^lle^ de Causans qu'elle ne la quitterait pas.

Tout cela était dit, écrit, répété par elle avec un abandon, une sensibilité, un charme irrésistibles. Pendant les cinq années qu'elle ne reçut rien au jour de l'an, lorsqu'on parlait des étrennes, elle disait : « *Moi, je n'en ai pas encore, mais j'ai ma Raigecourt.* » Il est à remarquer que la dernière des cinq années était 1789, et que les circonstances qui survinrent ne permirent pas de reprendre l'ancien usage [1].

Mais ce n'est pas seulement par l'enthousiasme, l'élan, que se distinguait cette bonté pleine de feu. Madame Élisabeth n'était pas

ir à toutes ses charités, à toutes ses prodigalités bien-
dame Élisabeth n'avait que sa pension. Tous les mois,
emme de chambre lui rendait compte de cette dépense,
lle lui avançait de l'argent pour le mois suivant. Elle
nt d'acheter soit des étoffes, soit des bijoux, en disant :
iendrons quelques malheureux de plus avec ce que cela
il. » Un marchand vint un jour lui offrir un ornement de
'un goût nouveau, et qui coûtait quatre cents francs. Il ne
point d'argent comptant. Madame Élisabeth le refusa en
: « Avec quatre cents francs je puis monter deux petits
»

couronnerons cette brève esquisse de la vie intime de
lisabeth par l'histoire naïve et touchante, et qui est devenue
e légende, de son vacher Jacques. Ce récit aura plus de
quand on saura qu'il est dû à la plume de M^me^ de
elle-même :

Élisabeth, désirant avoir, pour soigner ses vaches, un vacher suisse,
de Raigecourt de prier M^me^ de Diesbach de lui procurer, de Fribourg, un
Elle voulait surtout que sa fidélité fût à toute épreuve, car elle était avare
parce que le premier emploi qu'elle en faisait était de le distribuer aux
pauvres paysannes de Montreuil, et l'idée que ces infortunés ne manque-
de la nourriture qui leur était propre lui faisait trouver délicieux le superflu
tait. Le bon Jacques (c'était le nom du vacher suisse), fidèle observateur des
de sa maîtresse, touché de sa bienfaisance, mettait le plus grand zèle à
ordres, et me disait souvent : « *Ah! madame, quelle bonne princesse!*
isse entière ne contient rien d'aussi parfait. » La franchise, la droiture
e homme avaient si fort intéressé Madame Élisabeth, qu'elle désira savoir par
sbach si ce bon Suisse était content près d'elle, et ne regrettait pas sa patrie.
terrogé par M^me^ de Diesbach, lui avoua qu'une seule chose troublait son
qu'il avait laissé en Suisse une bonne fille, qu'il était sur le point d'épouser,
l'avait fait venir en France; qu'elle avait un grand chagrin de son absence

nd, p. 147.

[illegible] Madame Élisabeth, informée de ces détails par Mme de [illegible] à cette fille, que si elle voulait venir rejoindre Jacques, Madame Élisabeth [illegible] permettrait de l'épouser et la ferait sa laitière. On peut juger de la [illegible] en apprenant les bontés de Madame Élisabeth. Ce fut à [illegible] : *Pauvre Jacques*, qui depuis a [illegible] et sa femme consacrèrent à Madame Élisabeth, jusqu'à son [illegible]

[illegible] de piété, de charité et de vertu de [illegible] si universellement établie que Mon[illegible] à la tête d'une dépu[illegible] en des termes où une [illegible] de la vérité. C'est à ce titre [illegible] comme un modèle [illegible]

[illegible] Élisabeth [illegible] solennels et publics ; [illegible] à l'admiration de [illegible] et ses lettres, qui nous font [illegible] sont belles comme ses [illegible] juré de ne [illegible] pour Marie-[illegible] d'une élo[illegible] qui a [illegible] indi[illegible] plus que [illegible] analyser ces [illegible] encore plus [illegible] Marie-Antoi[illegible] pureté des reliques. Nous [illegible] pas [illegible] de former le livre de chevet des [illegible]. L'esprit [illegible] et l'éloquence du cœur leur [illegible] originalité [illegible] particulière, et Mme Campan, étonnée [illegible] tant de [illegible] morale à de courts billets négligés et familiers, [illegible] à son

illustre élève et correspondante, la reine Hortense, l'aveu et le conseil suivants :

Ces lettres sont uniques. Je ne me pardonne pas d'avoir considéré Madame Élisabeth simplement comme une personne pieuse, mais comme une jeune personne timide et peu remarquable. Combien je me trompais! Ses lettres sont pleines de la plus touchante résignation; il y en a même de très-belles... Ayez cet ouvrage, madame, lisez ces lettres, elles vous feront un bien dont votre belle âme ressentira les effets[1].

Il est difficile de porter un autre jugement sur ces lettres de Madame Élisabeth quand on les feuillette, et que les larmes montent du cœur aux yeux à la lecture de ces familiers épanchements qui respirent une si tendre confiance en Dieu, une piété si profonde, un si ferme bon sens, un courage si prêt à toute épreuve.

Ces nobles pensées dont elle se nourrissait formaient la base de ses entretiens fréquents avec ses vénérables et successifs directeurs, avec l'abbé Madier, avec l'abbé de Pancemont, curé de Saint-Sulpice, l'abbé de Lubersac, futur martyr des Carmes, et l'abbé Edgeworth de Firmont, dont elle devait procurer les consolations à la captivité de Marie-Antoinette et à l'agonie de Louis XVI. Tous ces hommes blanchis sous le harnois de l'Évangile, habitués à sonder les consciences, savouraient avec de pieuses délices la conversation inspirée de cette auguste catéchumène à laquelle ils ne trouvaient rien à apprendre et qui, involontairement maîtresse de ceux dont elle se faisait l'élève, édifiait ceux qui venaient l'édifier, et dirigeait en quelque sorte ses propres directeurs.

J'ai vu ces jours-ci un homme que votre mère aimait et estimait comme il le mérite; nous avons passé deux heures avec lui. Je voudrais pouvoir vous rendre tout ce qui s'est dit de bon, de saint, d'aimable. Tout ce que je puis vous dire, c'est que la veille, nous avions conclu de toutes nos réflexions que, lorsque l'on est véritablement à Dieu,

1. Mme Campan, *Correspondance inédite avec la reine Hortense.* Paris, 1835, t. II, p. 143.

[illegible]

[illegible] Madame Élisabeth [illegible] modestes comme sa [illegible] le conseille avec la même [illegible] et si parfois quelque [illegible] par un sacrifice [illegible] Marie-Antoinette [illegible] de plus [illegible] les prévisions et les [illegible] de son auguste belle-sœur, [illegible] et réduite comme elle au silence ou à la [illegible] confidentielles.

[illegible] 1787, par exemple, Madame Élisabeth écrit à [illegible] de ses plus intimes pensées :

[illegible] demandez, mon amie, comment je passe mon temps ; je vous [illegible] parce que je vois bien des choses qui m'affligent. Cette [illegible] est réunie... Que fera-t-elle ? Rien que faire connaître au [illegible]

la situation critique où nous sommes. Le roi est de bonne foi dans les conseils qu'il leur demande, le seront-ils autant dans ceux qu'ils lui donneront? Je ne le crois pas. J'ai peu d'expérience, et le tendre intérêt que je prends à mon frère me force seul à m'occuper de ces objets, beaucoup trop sérieux pour mon caractère. Mais je ne sais; il me semble qu'on prendra une marche entièrement opposée à celle qu'on devrait tenir.

J'ai un pressentiment que tout cela tournera mal. Pour moi, si ce n'était mon attachement pour le roi, je me retirerais à Saint-Cyr. Les intrigues me fatiguent, elles ne s'accordent point avec mon humeur. J'aime la paix et le repos, mais ce n'est pas dans l'instant où mon frère est malheureux que je me séparerai de lui.

Dans une lettre du 25 juin 1788, sa pensée s'accentue définitivement, et l'on peut admirer l'espèce de divination avec laquelle cette jeune princesse sans expérience politique, et qui n'a d'autres lumières que celles de son courage et de son bon sens, met le doigt sur la plaie, qui va tant s'agrandir et s'envenimer de la faiblesse royale :

Il me semble qu'il en est du gouvernement comme de l'éducation, que rien n'est plus mauvais que de reculer. Il ne faut dire : *je le veux,* que lorsqu'on est sûr d'avoir raison. Mais lorsqu'on l'a dit, on ne doit jamais se relâcher de ce qu'on a prescrit.

Et elle ajoute :

Je crois bien que ma belle-sœur se conduirait ainsi. Mais elle ne connaît pas l'âme de mon frère, qui craint toujours de se tromper, et qui, le premier mouvement passé, n'est plus tourmenté que par la crainte d'avoir fait une injustice. Vous verrez que le Parlement sera rappelé avant six mois, et avec lui Necker et les États généraux; c'est un mal que nous n'éviterons pas, et j'aurais voulu qu'ils eussent été convoqués il y a un an; nous en serions quittes. Au lieu de cela, on dispute, on s'aigrit. Ce que le roi fera par clémence, on dira que c'est par peur, car on ne lui rendra pas la justice qu'il mérite. Pour moi, qui lis dans son cœur, je sais bien que toutes ses pensées sont pour le bonheur de son peuple... Je n'ose lui parler à cœur ouvert sur mille choses que je vois et dont il ne se doute pas, parce que son âme est si belle que l'intrigue y est étrangère. Ah! que ne puis-je m'y soustraire et vivre selon mon goût!

Elle ne se faisait aucune illusion sur le danger de la situation. Elle ne se laissait pas prendre au leurre des fausses espérances dorant

de menaçantes réalités : « Nous marchons, disait-elle, sur un sable mouvant. »

Le 29 mai 1789, elle déplorait le sublime aveuglement avec lequel le roi s'engageait et engageait la monarchie dans les voies fatales.

Tout va plus mal que jamais. Le roi seul paraît satisfait de la tournure que prennent les choses. Peu de souverains le seraient à sa place; mais il a, sur tout cela, une manière de voir qui est trop heureuse pour lui... Je ne vous engage pas à revenir, vous trouveriez peut-être les routes teintes de sang. ***Pour moi, j'ai juré de ne jamais quitter mon frère***, et je tiendrai mon serment.

A partir du 6 octobre, Madame Élisabeth grandit en quelque sorte avec le danger, et ses lettres témoignent d'une vigueur et d'une résolution croissantes dans cette âme à laquelle Dieu mesure la force en proportion de ses besoins. Comme dans le ciel qui l'entoure, les éclaircies d'espoir et de gaieté y deviennent de plus en plus rares. On sent que la princesse qui écrit est de la race de ces femmes militantes qui pourraient monter à cheval et saisir l'épée. C'est avec une épée que Madame Élisabeth, pleine des souvenirs bibliques et chevaleresques, semble avoir écrit ces lignes où palpitent l'enthousiasme farouche du droit et l'impatience héroïque du combat :

Les députés, victimes de leurs passions, de leur faiblesse ou de la séduction, courent à leur ruine, à celle du trône et de tout le royaume. Si dans ce moment le roi n'a pas la sévérité nécessaire pour faire couper au moins trois têtes, tout est perdu.

C'est ainsi que cet esprit inflexiblement logique, et qui n'avait peur d'aucune des conséquences d'un principe juste, arrivait à l'idée de l'emploi des moyens extrêmes et de l'appel à la force.

Si nous avions su profiter du moment, croyez que nous aurions fait beaucoup de bien. Mais il fallait avoir de la fermeté, il fallait affronter les dangers; nous en serions sortis vainqueurs.

Je regarde la guerre civile comme nécessaire. Premièrement, je crois qu'elle existe, parce que toutes les fois qu'un royaume est divisé en deux partis, toutes les fois que le parti le plus faible n'obtient la vie sauve qu'en se laissant dépouiller, il m'est impossible de ne pas appeler cela de la guerre civile. De plus, l'anarchie ne pourra jamais finir sans cela : plus on retardera, plus il y aura de sang répandu. (1790.)

De ces superbes élans à la Déborah, à la Judith, la pieuse princesse retombait, car elle était femme, — et ce sont ces contrastes qui donnent à sa physionomie parfois rude un charme tout humain, — à la tristesse, à la plainte, à la résignation.

Le 8 octobre 1789, elle écrivait :

Ma date seule vous dit à quel degré nos infortunes sont parvenues. Nous avons quitté le berceau de notre enfance. Que dis-je? quitté! on nous en a arrachés!... Quelle route! quelles affreuses images! Jamais, jamais, elles ne s'effaceront de ma mémoire... Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes prisonniers ici; mon frère ne le croit pas, mais le temps le lui apprendra. Nos amis sont ici; ils pensent, comme moi, que nous sommes perdus.

La mort tragique et héroïque du marquis de Favras lui arrache des larmes de douleur, et cet admirable cri, qui devait être le dernier poussé par les augustes martyrs de la Révolution et qu'elle-même devait répéter :

Je souhaite que son sang ne retombe pas sur ses juges.

Lorsque le roi décida que Mesdames, ses tantes, quitteraient la France au commencement de 1791, et se retireraient à Rome, où seulement elles pouvaient trouver cet air tranquille et religieux nécessaire à leur existence, il pria instamment Madame Élisabeth de les suivre. Elle eût considéré un consentement comme une lâcheté. Elle s'y refusa donc avec opiniâtreté, trouvant, pour exprimer des sentiments tout cornéliens, une expression digne de Corneille : « La

[illegible] ». [illegible] au roi qui vit dans cette [illegible] de la Providence, et, prêt à tout, [illegible]. La plupart des lettres de Madame Élisabeth [illegible] était prise depuis [illegible]. Elle y [illegible] la compensation, la réparation [illegible] arrachées une manière de voir [illegible] et malheureux frère. Elle [illegible] : elle y voyait surtout un devoir.

[illegible] et c'est la mienne. La ligne [illegible] par la Providence qu'il faut que j'y reste.

[illegible] que pour les autres, avait [illegible] déchira le cœur, de ses deux [illegible]. Mmes de B[illegible] et de Raigecourt, celle qui avait [illegible] de plaisir ces tantes bien-aimées [illegible] inexorablement d'imiter l'exemple [illegible]. Elle [illegible] cette heure d'abnégation [illegible] après laquelle elle avait soupiré [illegible] enfin, dans les Tuileries devenues [illegible] ces vertus du cloître dont elle [illegible] asile. Il lui donnait la plus belle mission [illegible] l'exaltation de ses ambitions généreuses. Ange [illegible] de la famille royale, compagne de toutes les douleurs, témoin de toutes les déchéances, prodigue de tous les nobles exemples, tel était le rôle qui lui était assigné auprès du roi dont elle admirait la vertu, de la reine dont elle admirait le courage, de ces deux jeunes enfants nés pour le trône et destinés à toutes les infortunes. Certes, il y avait là de quoi exercer les forces d'une âme d'élite, et pour le lui avoir fait attendre, Dieu ne lui ménageait point

son lot d'épreuves et de sacrifices. Mais Madame Élisabeth s'était préparée de longue date à cette destinée qu'elle pressentait. Deux mots d'elle en font éloquemment foi et nous la montrent disposée non-seulement au martyre qui consiste à mourir, mais au martyre, plus difficile peut-être, qui consiste à survivre à certaines déchéances.

Je n'ai point de goût pour le martyre, écrivait-elle en 1790, mais je sens que je serais très-aise d'avoir la certitude de le souffrir plutôt que d'abandonner le moindre article de ma foi. *J'espère que si j'y suis destinée, Dieu m'en donnera la force.*

Je serais bien malheureuse si tous ces événements-ci n'étaient pas arrivés, car je serais restée dans un certain engourdissement que le monde aurait peut-être encore jugé parfait, mais qui franchement ne vaut rien du tout. C'est ainsi que Dieu tire du mal un bien ; il a encore bien des maux à m'envoyer pour me faire parvenir à ce qu'il veut de moi.

Elle avait le droit de défier ainsi héroïquement la sévère prédilection du Dieu crucifié, celle qui s'était préparée à toutes les chutes, non-seulement à celle de la mort, mais à celle, pire peut-être, de la misère et du travail mercenaire des mains.

Elle ne négligeait même pas le travail des doigts, dit M. Ferrand[1], et les femmes qui servaient Madame Élisabeth peuvent attester qu'elle ne passait jamais un moment sans être occupée. Elle travaillait, soit à coudre, soit à broder, soit à la tapisserie, comme la meilleure ouvrière et avec une promptitude étonnante. Elle exécutait dans ces ouvrages les dessins les plus compliqués avec la plus grande facilité. Un jour qu'elle finissait de broder un jupon, une de ses femmes, frappée de la beauté du dessin et de la netteté de l'exécution, lui dit : « C'est réellement dommage que Madame soit si adroite. — Pourquoi donc ? — Cela conviendrait mieux à des filles pauvres : ce talent leur suffirait pour gagner leur vie et pour nourrir leurs familles. — C'est peut-être pour cela que Dieu me l'a donné, et bientôt peut-être j'en ferai usage pour me nourrir, moi et les miens. » On était alors au mois de mars 1792.

Telle est la trop incomplète esquisse de la vie et de la physio-

1. *Éloge*, etc., p. 134, 135.

amie d'Elisabeth jusqu'au moment où, concentrée dans les devoirs et les affections de la famille, elle se plut à cultiver dans Marie-Thérèse de France le germe de ses propres vertus, et à essayer de faire, d'une princesse digne de tels soins, avec le rude et fécond secours d'une précoce adversité qui avait manqué à son enfance plus heureuse, une image en quelque sorte plus parfaite d'elle-même.

CHAPITRE V

La reine et sa sœur s'étaient partagé fraternellement la tâche consolatrice de cette éducation dont les circonstances rendaient le devoir encore plus impérieux et plus sacré. Marie-Antoinette, d'une vertu moins parfaite, d'une piété moins profonde, s'était réservé la tâche plus facile et plus profane d'apprendre au Dauphin à devenir un homme et un roi. Madame Élisabeth avait choisi la mission, plus compatible avec son angélique supériorité, de faire de Marie-Thérèse de France

[illegible] femmes. Elle avait trouvé dans la jeune [illegible] prématurément sérieuse et raisonnable, [illegible] à lui ressembler complètement. Elle s'était [illegible] à la touchante et grave [illegible] sans l'étaler, lors de la mort de [illegible] retournant au ciel après onze mois [illegible] sur la terre. Elle s'était encore mieux retrouvée dans [illegible] de Marie-Thérèse :

[illegible] spécialement chargée de son éducation, [illegible] pied. Madame ne laissa pas [illegible] aucune douleur ; le soir, son bas [illegible] elle en dit la cause, et M[me] de [illegible] pas parlé sur-le-champ : « Puisque, [illegible] êtes si peinée de m'avoir fait mal, [illegible] quand je sentais quelque [illegible] Madame [illegible]

[illegible] Madame Élisabeth pour [illegible] à la vertu d'après ces [illegible] admiration, que plus [illegible] et l'échafaud de son [illegible] aller la férocité des [illegible] pour une sainte [illegible][2].

[illegible] Louis XVI et de Marie-A[illegible], fit sa première [illegible] à ce grand acte de [illegible] le pieux Louis XVI, qu'il [illegible] d'admirer sans réserve.

1. [illegible] par Ferrand. [illegible] p. [illegible]
2. [illegible] par Ferrand. [illegible]

La solennité eut lieu dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, dont cette touchante cérémonie fut une des dernières fêtes.

Le matin de ce grand jour, la reine conduisit la jeune princesse dans la chambre du roi, et lui dit : « Ma fille, jetez-vous aux pieds de votre père et demandez-lui sa bénédiction. » Madame se prosterna. Le roi la bénit et la releva, en lui disant avec une émotion que redoublait la pensée des circonstances dans lesquelles il s'adressait à sa fille :

C'est du fond de mon cœur, ma fille, que je vous bénis, en demandant au ciel qu'il vous fasse la grâce de bien apprécier la grande action que vous allez faire. Votre cœur est innocent aux yeux de Dieu ; vos vœux doivent lui être agréables ; offrez-les lui pour votre mère et pour moi. Demandez-lui qu'il m'accorde les grâces nécessaires pour faire le bonheur de ceux sur lesquels il m'a donné l'empire, et que je dois considérer comme mes enfants ; demandez-lui qu'il daigne conserver dans ce royaume la pureté de la religion, et souvenez-vous bien, ma fille, que cette sainte religion est la source du bonheur et notre soutien dans les adversités de la vie. Ne croyez pas que vous en soyez à l'abri ; vous êtes bien jeune, mais vous avez déjà vu votre père affligé plus d'une fois.

Vous ne savez pas, ma fille, à quoi la Providence vous destine, si vous resterez dans ce royaume ou si vous irez en habiter un autre. Dans quelque lieu que la main de Dieu vous pose, souvenez-vous que vous devez édifier par vos exemples, faire le bien toutes les fois que vous en trouverez l'occasion. Mais surtout, mon enfant, soulagez les malheureux de tout votre pouvoir. Dieu ne vous a fait naître dans le rang où nous sommes que pour travailler à leur bonheur et les consoler dans les peines.

Allez aux autels où vous êtes attendue, et conjurez le Dieu de miséricorde de ne vous laisser oublier jamais les avis d'un père tendre.

Il était d'usage que les filles de France reçussent une parure en diamants le jour de leur première communion. Louis XVI, qui avait résolu d'abolir cet usage dispendieux, en avertit Madame Royale par ce peu de mots :

Je vous sais trop raisonnable, ma fille, pour croire qu'au moment où vous devez être entièrement occupée du soin d'orner votre cœur, et d'en faire un sanctuaire digne

[illegible] d'ailleurs, [illegible] de pain [illegible].

Une année auparavant le père avait donné à la fille un grand exemple d'abnégation et de renoncement. Il est vrai que, par une rare exception, il avait été dédommagé de son sacrifice par la reconnaissance, au lieu d'en être puni par l'ingratitude.

M. Hue, après avoir raconté l'aumône accordée, sur sa demande, à sa fille [illegible] par le roi et la reine, et le mot de cette dernière, qui redoutait encore de faire des ingrats, ajoute :

Je racontai à [illegible]. La ville de Fontainebleau est restée une des plus [illegible] des chiens de meute pour les entretenir dans l'habitude de la chasse. Et quelque temps après, ayant réformé une partie de sa vénerie, les habitants se disputèrent le plaisir de prendre ses chiens, de les nourrir et de les garder pour les rendre à Sa Majesté à une époque plus heureuse. Les pauvres même en demandèrent. Ce trait fut connu du roi. « Cela fait du bien, dit-il avec émotion.

[illegible] résolution qui dut lui [illegible] : celle de renoncer au plaisir de la chasse, qui était un de ses goûts les plus vifs et les plus [illegible] à sa santé. Il répondait en 1790 à la députation de la [illegible] de Paris, qui venait l'engager à reprendre cet exercice [illegible] rendre la privation pénible :

[illegible] qu'un régime dont l'effet m'était salutaire. Aujourd'hui [illegible] des affaires publiques ne m'en laisse pas même la pensée et ne m'en permet pas le regret.

1 *Souvenirs de quarante ans. Récit d'une dame de Madame la Dauphine.* Paris, Lecoffre, 1861, p. 58. — Le discours de Louis XVI se trouve aussi dans les *Mémoires de Hue* (*Les dernières années de Louis XVI*), nouvelle édit., Plon, 1860, p. 195, 196.

La reine, de son côté, voulut apprendre à sa fille et à son fils l'art du pardon, au moment où ils allaient en avoir le plus besoin. C'est peu de temps après la première communion de Madame Royale (1er mai 1790), qu'elle fit à la députation du comité de la Commune, chargé, de concert avec le comité de l'Assemblée, de rechercher les fauteurs des 5 et 6 octobre et de les signaler au mépris de l'opinion et à la rigueur des lois, cette admirable réponse, comparable aux plus beaux traits de ce genre que nous a légués l'antiquité. Les députés la sollicitant de recueillir ses souvenirs et de produire son témoignage à l'enquête, elle se borna à leur dire : « Je ne serai jamais délatrice d'aucun de mes sujets. J'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié[1]. »

On sait que cette procédure dérisoire, instruite par des hommes qui ne voulaient ni savoir ni punir, contre des coupables qui les bravaient du haut de l'inviolabilité que leur assuraient leur rang ou le nombre de leurs complices, avorta dans une sorte de ridicule et se termina par un ordre du jour de l'Assemblée, importunée d'une lumière indiscrète pour plus d'un de ses membres. Le duc d'Orléans et Mirabeau sortirent de cette enquête, privée de sanction, épargnés mais diffamés, et la postérité hésite encore à fixer leur part de responsabilité dans ces fatales journées, où elle ne fut peut-être que celle d'une complicité d'intention et d'intérêt.

Il est temps d'arrêter maintenant nos regards sur le jeune prince, unique espoir de tant de douleurs, qui animait les sombres Tuileries de 1789 de ses grâces enfantines, et égayait de saillies qui promettaient un roi, l'intérieur claustral de la famille de Louis XVI, prisonnière dans le palais de ses ancêtres. Le Dauphin avait eu d'abord quelque peine à s'habituer à cette hospitalité farouche de la demeure

1. *Mémoires de Weber*, p. 206.

royale, inhabitée presque sans interruption depuis 1665. Les meubles les plus nécessaires y manquaient ; ceux qu'on y trouvait étaient délabrés ; les tapisseries étaient vieilles et fanées. « Les appartements étaient mal éclairés au moment où nous y entrâmes, dit Pauline de Tourzel dans ses touchants *Mémoires*. Tout y respirait un sentiment de tristesse en harmonie avec les impressions que nous y apportions après cette douloureuse journée.

Tout est bien laid ici, maman », dit le Dauphin, habitué aux grands appartements, aux terrasses, aux bassins, aux horizons de Versailles.

— Mon fils, lui répondit la reine, Louis XIV y logeait et s'y trouvait bien ; nous ne devons pas être plus difficiles que lui[1]. »

« Chaque jour, dit Mme Campan, le jeune prince donnait des preuves de sensibilité et de discernement. Il n'avait pas encore passé dans la main des hommes ; mais un précepteur particulier, M. l'abbé d'Avaux, lui donnait toute l'éducation de son âge ; sa mémoire était très-cultivée, et il récitait les vers avec beaucoup de grâce et de sentiment[2]. »

Les *Mémoires* du temps sont remplis de traits de naïveté touchante, d'intelligence et de générosité précoces de cet enfant inutilement prodigé de la royauté.

Le lendemain de l'arrivée de la cour à Paris, entendant quelque rumeur dans le jardin des Tuileries, il se jeta avec effroi dans les bras de la reine en criant : « Bon Dieu ! maman, est-ce qu'aujourd'hui serait encore hier ? »

Un jour, à l'apparition de M. Bailly, le jeune prince s'échappait des mains de sa mère et courait au maire de Paris, en lui disant ingénument : « Monsieur Bailly, que voulez-vous donc faire à papa et à maman ?... Tout le monde pleure ici... »

1. *Mémoires de Weber*, p. 282.
2. *Madame Campan*, p. 256.

Un autre jour, il pria ce même M. Bailly de lui faire voir le bouclier de Scipion qui est à la Bibliothèque royale. Et celui-ci lui ayant demandé lequel il préférait de Scipion ou d'Annibal, le jeune prince répondit sans hésiter qu'il préférait celui qui avait défendu sa patrie.

On enseignait au Dauphin la religion, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, la botanique. M. de la Borde, ancien premier valet de chambre du roi Louis XV, dont les productions littéraires, notamment les *Essais sur la musique,* sont connues des amateurs, avait préparé, pour lui faciliter l'étude de la science des plantes, un herbier qui en faisait une récréation. Le jeune prince émerveillait ses maîtres par sa facilité, sa docilité, et les égayait par ses à-propos pleins de finesse ou ses piquantes saillies.

Un jour que la reine faisait répéter à Madame ses cahiers d'histoire ancienne, la jeune princesse ne se rappela pas immédiatement le nom de la fameuse reine de Carthage, chantée par Virgile; le Dauphin souffrait du manque de mémoire de sa sœur, et quoiqu'il ne la tutoyât jamais, il lui vint dans l'esprit de lui crier : « Mais *dis donc* à maman le nom de cette reine; *dis donc* comment elle se nommait [1]. »

On formait en même temps le Dauphin aux exercices du corps, à la danse et à la paume, pour lesquels il ne manifestait pas moins de dispositions que pour ceux de l'esprit. Aucun enfant ne se faisait remarquer dans ses jeux par plus de grâce, d'adresse et d'agilité.

Dans les premiers temps, le Dauphin ne sortait guère des appartements, par suite de craintes trop justifiées. Mais quand, le 4 février 1790, Louis XVI fut allé à l'Assemblée, réunie comme on sait dans les bâtiments de l'Orangerie, protester de son dévouement à la Constitution et se mit pour un moment à la tête de la Révolution,

1. *Madame Campan,* p. 259

cette démarche, qui réveilla une dernière fois sa popularité tout en lui enlevant, au dire de Madame Élisabeth, « le peu de couronne qui lui restait encore », permit à la reine, rassurée, d'élargir le champ et d'animer les jeux de son enfant, qui s'étiolait à l'ombre et qui pleurait Versailles.

Il est vrai qu'il sortait assez souvent en voiture avec sa gouvernante et allait presque tous les jeudis, chez Mme la marquise de Lède, qui possédait au faubourg Saint-Germain un bel hôtel avec un vaste jardin. Là il retrouvait des fleurs, l'air et la liberté, et aussi un ou deux enfants de son âge, qui jouaient et couraient avec lui[1].

Mais ces distractions étaient rares et insuffisantes au développement d'un tempérament impatient; l'ambition d'un jardin tourmentait le futur dernier roi de France. Le 7 avril 1790, il avait saisi vainement l'occasion la meilleure d'exprimer ce regret : c'était la veille de la première communion de Madame Royale. « Je suis bien fâché aujourd'hui, dit-il à Mme de Tourzel, de n'avoir plus mon jardin, j'aurais fait pour demain deux bien beaux bouquets, l'un pour maman, l'autre pour ma sœur. »

Enfin ses vœux furent comblés. Sur la demande de Mme de Tourzel, le roi fit arranger la pépinière du jardinier du palais, qui devint le jardin particulier du Dauphin. Ce jardin était à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau et de plain-pied avec le quai. Il était entouré d'une claire-voie, qui touchait à un pavillon habité par l'abbé d'Avaux son précepteur. Il passait trois heures par jour dans ce petit parterre, où il élevait des lapins, entretenait des oiseaux, cultivait des fleurs, où il recevait parfois l'état-major du régiment d'enfants formé par l'abbé Antheaume, sous le nom de *Royal*

1 *Louis XVII*, par M. de Beauchesne, t. I, p. 42.

Dauphin, et où il trouvait moyen de faire à la fois aux mendiants du quai l'aumône d'une pièce d'argent et le présent d'une fleur.

Le sol de ce petit parterre où Louis XVII, au milieu d'une galerie de mères attendries et d'enfants familiers, que les gardes avaient ordre de laisser s'approcher librement, donnait en jouant ses petites audiences, a été depuis exhaussé au niveau de la terrasse. Mais c'est dans ce même jardin

ainsi élevé, agrandi, renouvelé, qu'ont joué et qu'ont aussi donné leurs audiences, trois autres enfants de roi qui n'ont pas succédé à leur père, Napoléon II, le duc de Bordeaux, le comte de Paris. O leçons de la fortune !

Le Dauphin avait remarqué l'absence des gardes du corps ; la

[illegible] : « Mon fils, je ne n'a plus d'autres gardes que [illegible] Français [1]. »

La jeune princesse avait senti combien cette absence de ses gardes naturels méconnaît son devoir d'être affable envers tout le monde, surtout envers les gardes nationaux, ses gardiens du moment. Il avait pris leur uniforme, et leur prodiguait les marques de son gracieux bienveillance. Une seule fois il se fâcha, dans une circonstance où il avait été la susceptibilité naissante d'un enfant qui avait du sang de Henri IV et de Louis XIV dans les veines. Avant de sortir du château pour se rendre à son petit jardin, il s'exerçait au maniement d'un fusil. Au moment du départ, l'officier de la garde nationale de service lui dit : « Monseigneur, puisque vous allez sortir, rendez-moi votre fusil. » Le Dauphin le refusa brusquement. Mme de Tourzel l'ayant repris de cette vivacité : « Si monsieur m'eût dit de le lui donner, à la bonne heure, mais le lui *rendre* [2] ! »

Le Dauphin savait déjà qu'on meurt plutôt que de rendre son arme.

Si le Dauphin savait être affable, même pour les visages et les costumes qu'il n'aimait pas, on devine combien les hommes honorés de la confiance de ses augustes parents, ou signalés à ses yeux par leur reconnaissance, étaient environnés par lui des marques de ses jeunes grâces. Il s'occupait de leur plaire, de nuancer ses saluts et ses prévenances, et quand il avait eu occasion d'exercer ce talent d'un cœur et d'un esprit également précoces, il venait demander à l'oreille de sa mère une encourageante approbation : *Est-ce bien comme cela ?*

On comprend de quelle sollicitude jalouse Marie-Antoinette entou-

1. Weber, p. 281.
2. Louis XVII, I, p. 46.
3. Madame Campan, p. 250.

rait cet enfant, son unique bonheur, son unique espoir, au milieu des intrigues qui cherchaient à lui ravir la confiance du susceptible Louis XVI, au milieu des dangers qui menaçaient sans cesse son honneur ou sa vie. La reine tremblait sans cesse, non pour elle, mais pour ses enfants. La nuit du 13 avril 1790, la nuit pendant laquelle La Fayette a prévenu le château de veiller, le roi, accouru chez la reine au bruit de deux coups de fusil, résultat d'une de ces échauffourées nocturnes presque périodiques, ne la trouve pas chez elle. Il entre chez le Dauphin par cet escalier dérobé dont le père, la mère et la gouvernante savaient seuls le chemin et avaient seuls la clef. Il y trouve la reine, qui l'avait devancé, et, les yeux étincelants à travers leurs larmes, tenait le Dauphin dans ses bras pressé contre son cœur.

« Madame, dit le roi avec un doux reproche, je vous cherchais et vous m'avez bien inquiété.

— Monsieur, répond Marie-Antoinette en montrant son fils, *j'étais à mon poste.* »

Ce poste, depuis l'alerte de 1790, Marie-Antoinette ne le quitte plus; elle ne sort, et toujours accompagnée de ses enfants, que pour des courses de charité ou d'instruction dans Paris. Son temps le plus précieux allait à cette éducation, tout le superflu de son argent passait à cet exemple. La charité est la flatterie des rois. Elle se berçait de l'espoir de ramener le peuple à elle en l'accablant de bienfaits et de lui rapprendre l'amour par la reconnaissance. Toute occasion lui était bonne pour servir de prétexte à ces largesses si noblement intéressées, à ces bonnes œuvres, à ces dégagements au mont-de-piété de tous les gages pour moins de vingt-cinq livres, à ces délicates avances d'une mère qui, dans l'intérêt de ses enfants, voulait être à toute force aimée de « ses charmants vilains sujets », comme elle disait encore en souriant. Un jour elle conduisait ses enfants au fau-

bourg Saint-Antoine, à la manufacture des glaces. Et c'est ce jour-là qu'elle trouva, dans un compliment malencontreux de M. de La Fayette, l'occasion de lui donner une leçon ingénieuse et délicate, innocente vengeance de tant de griefs. Le peuple se précipitait de toutes parts sur les pas du roi et de sa famille. « Voyez, madame, dit alors M. de La Fayette à la reine, voyez comme ce peuple est bon, quand on va au-devant de lui. — Oui, monsieur, lui répondit la reine, mais vous savez bien qu'il n'en est pas tout à fait de même quand il vient au devant de nous. » M. de La Fayette sentit l'allusion et garda le silence au souvenir d'octobre [1].

Une autre fois la reine emmenait ses enfants à la manufacture des Gobelins, dans ce quartier misérable et sordide dont les autorités entendaient dire à la reine avec attendrissement : « Vous avez bien des malheureux, mais les moments où nous les soulageons nous sont bien précieux. » Elle menait encore ses enfants aux Enfants-Trouvés, pour leur apprendre qu'il est des enfants sans père ni mère. A ceux-là le Dauphin, obéissant à une sorte de pressentiment, avait voué une prédilection touchante. Il en parlait souvent, il voulait sans cesse revenir parmi ces orphelins. Et pour eux il devenait avare, thésaurisant à leur intention dans le petit coffret qu'il tenait de Madame Élisabeth, complice de ses généreuses épargnes.

Malgré tous ces efforts, tous ces sacrifices, de 1789 à 1791, l'impopularité de la reine, dont la présence auprès du roi gênait les desseins les plus ambitieux et les plus coupables, grandissait de plus en plus, au point de sembler à certains ministres, par trop amis de leurs aises, un obstacle au gouvernement. On l'accusait, quand Louis XVI cédait, de l'avoir empêché de céder plus vite. Quand il résistait, on l'accusait de lui inspirer à la fois le refus et la force de

1. Weber, p. 290.

le maintenir. On exagérait en cela son crédit et on calomniait ses intentions, qui s'arrêtèrent longtemps à la recherche du difficile problème d'une conciliation. Mais la Révolution avait raison quand elle sentait en elle l'organe et, au besoin, le chef d'une résistance désespérée, quand elle pensait dans sa haine ce que Mirabeau allait dire dans son admiration après Rivarol : « Le roi n'a qu'un homme auprès de lui, et cet homme, c'est la reine. »

Cet homme ou plutôt cette femme, à laquelle on supposait la hardiesse et le cœur d'un homme, se laissait plus d'une fois aller aux faiblesses de son sexe; plus d'une fois elle pleurait dans ces moments de réaction, où l'effort de cette lutte inutile, les mains enchaînées, la laissait parfois retomber dans les spasmes et les larmes, revanche de la nature surmenée et du tempérament rebelle parfois aux courages de l'esprit. Alors la reine pleurait; elle pleurait en écrivant à M^me^ de Polignac, à sa sœur, en promenant à Saint-Cloud cette villégiature surveillée qui lui rappelait, par le contraste, les libres jeux et les plaisirs sans mélange de Laxembourg et de Schœnbrunn. Elle pleurait, tout en s'efforçant de dérober ses larmes à ses femmes, à ses enfants et au public qui les devinaient parfois à ses yeux rougis. Alors la certitude d'être plainte adoucissait au moins pour elle le regret d'avoir été surprise.

Il y a comme une touchante légende de traits divers se rattachant à cette partie mélancolique de la vie de la reine. Disons-en quelques-uns, et comme l'imagination populaire, datons quelques récits de ce temps où la reine pleurait, comme nous en daterons bientôt d'autres du temps où la reine eut des cheveux blancs. Ces cheveux blancs, ils poussaient déjà tristement à ces tempes fiévreuses, tandis que coulaient ces pleurs que lui arrachaient les efforts de ces ennemis trop habiles qui avaient deviné à la fois le secret de sa sensibilité et le défaut de son armure.

En août 1790, la cour, après les cérémonies humiliantes de cet autre « [illegible] » de la Fédération, était revenue à Saint-Cloud. Là, un scélérat, nommé Rotondo, pénétra jusque dans les jardins intérieurs dans l'intention d'assassiner la reine, et fut contrarié par la pluie, qui ce jour-là empêcha la reine de sortir, dans l'accomplissement de cet abominable projet. Il disparut mystérieusement, sans avoir pu renouveler sa tentative providentiellement avortée.

Une contre-police, qui appartenait au roi, découvrit aussi qu'il se tramait un projet d'empoisonner la reine. « Elle m'en parla, dit Mme Campan, sans la moindre émotion, ainsi qu'à son premier médecin, M. Vicq d'Azyr. » Ce n'est qu'à son insu qu'on prit, durant plusieurs mois, des précautions qu'elle n'eût point approuvées, et qu'elle fit cesser, quand elle les connut, par ce mot décisif :

> Souvenez-vous qu'on n'emploiera pas un grain de poison contre moi. Les Brinvilliers ne sont pas de ce siècle-ci. On a la calomnie, qui vaut beaucoup mieux pour tuer les gens, et c'est par elle qu'on me fera périr[1].

La reine raisonnait juste, et ses efforts pour combattre cette calomnie, en même temps que son impuissance pour en triompher, étaient en effet son plus grand et son seul incurable chagrin, le seul qui arrachât à ce cœur viril des larmes qu'elle avait encore la force de dérober au roi, sans parvenir toujours à les cacher à l'œil perçant du Dauphin.

Un jour qu'il entendait faire l'application encore usuelle de ce proverbe que les événements devaient tant démentir : *Heureuse comme une reine*, le jeune Dauphin fit une sorte de bond de surprise et de désapprobation ; et, avant qu'on eût pu lui demander la cause de ce mouvement imprévu, il s'adressait, les larmes aux yeux, à la personne

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 281.

qui venait de soulever sans le savoir une amertume de son âme : « Ce n'est certainement pas de maman, dit-il, que vous voulez parler, lorsque vous vous exprimez ainsi. »

Les femmes de la reine, dans le cercle duquel se passait cette scène touchante, baissèrent les yeux, étonnées de la réflexion du jeune prince, et n'osant en contredire la justesse. L'une d'elles, M^me^ de Neuville, première femme de chambre de la reine, se hasarda cependant à prendre la parole et à essayer de le détromper en disant : « Eh! pourquoi la maman de Monseigneur n'est-elle pas heureuse? » Le jeune prince poussa un profond soupir, et regardant minutieusement autour de lui, comme pour garantir le secret qu'il allait révéler de toute oreille indiscrète, il ajouta, d'une voix entrecoupée : « Non, vous dis-je, maman ne peut pas être heureuse; elle pleure toujours. » Ce récit fit verser des larmes à toutes celles qui l'entendirent. « Voilà donc, se disaient-elles, la cause des yeux rouges de notre malheureuse maîtresse! Quelle grandeur d'âme, de passer ainsi la nuit dans les pleurs et d'avoir la force de conserver pendant le jour la sérénité sur le front et le sourire sur les lèvres[1] ! »

Ces douleurs de la reine, dont ceux qui ne les connaissaient pas devinaient avec leur cœur le touchant mystère, n'étaient pas toujours amères et solitaires. Parfois un touchant échange de souhaits, un naïf témoignage de sympathie, un élan spontané d'admiration et de piété, venaient lui révéler l'existence d'une sorte d'inoffensif parti, composé surtout de femmes qui ne pouvaient que mêler leurs larmes aux siennes, mais qui, du moins, en adoucissaient ainsi l'amertume. Il est juste de laisser à M^me^ Campan l'honneur de ce récit, dont nous lui devons l'émotion :

1. *Mémoires de Weber*, p. 285.

Un jour, pendant ce même voyage de Saint-Cloud, je fus témoin d'une scène bien attendrissante et que nous eûmes soin de ne pas divulguer. Il était quatre heures de l'après-midi, la garde n'était pas montée, il n'y avait presque personne ce jour-là à Saint-Cloud, et je faisais une lecture à la reine, qui travaillait à son métier dans une pièce de son appartement, dont un balcon donnait sur la cour. Les fenêtres étaient fermées; nous entendîmes cependant un bruit sourd formé par un grand nombre de voix qui semblaient n'articuler que des sons étouffés. La reine me dit d'aller voir ce que c'était; je levai le rideau de mousseline, et j'aperçus au-dessous du balcon plus de cinquante personnes; cette réunion était composée de femmes jeunes et vieilles, parfaitement mises dans le costume en usage à la campagne, de vieux chevaliers de Saint-Louis, de jeunes chevaliers de Malte, et de quelques ecclésiastiques. Je dis à la reine que c'était probablement une réunion de plusieurs sociétés des campagnes voisines, qui désiraient la voir. Elle se leva, ouvrit la fenêtre et parut sur le balcon. Voilà tous ces braves gens qui lui disent à voix basse : « Ayez du courage, madame, les bons Français souffrent pour vous et avec vous; ils prient pour vous, le ciel les exaucera; nous vous aimons, nous vous respectons, nous révérons notre vertueux roi. »

La reine fondait en larmes et avait porté son mouchoir sur ses yeux.

« Pauvre reine! elle pleure! » disaient les femmes et les jeunes filles. Mais la crainte de compromettre la reine et même les personnes qui lui montraient tant d'amour m'inspira de prendre la main de Sa Majesté, avec le signe de vouloir la faire rentrer dans sa chambre; et, en levant les yeux, je fis entendre à cette estimable société que la prudence dictait ma démarche. On le jugea ainsi, car j'entendis : *Elle a raison, cette dame,* et puis des : *Adieu, Madame;* et tout cela avec des accents d'un sentiment si vrai et si douloureux, qu'en me les rappelant au bout de vingt ans, j'en suis encore attendrie [1].

C'est à la fin de cette année 1790 que la reine, n'ayant pu décider le roi à partir, à destituer de sa présence une indigne capitale et à appeler auprès de lui, sous la protection des troupes, dans une ville fidèle, l'Assemblée gagnée de plus en plus par la corruption de Paris, que la reine, disons-nous, prit, au nom de ses enfants, le parti de

1. *Mémoires de madame Campan,* p. 277.

se défendre contre la Révolution. Dans ce duel héroïque, où le roi ne pouvait lui prêter qu'un concours passif, elle avait résolu de choisir pour auxiliaire et pour second, malgré les répugnances légitimes que lui inspiraient son caractère et sa vie, un homme qui pouvait être considéré comme une des puissances de la Révolution. Le goût du pouvoir, le mépris de l'anarchie, son admiration secrète pour la reine et peut-être la noble tentation de l'impossible, avaient rallié à la monarchie dont il avait l'instinct dans son sang, dévoré de cet *esprit de principauté* que la Révolution excitait sans le satisfaire, Mirabeau, ce Mirabeau lui-même qui aspirait à se rendre nécessaire, et qui n'avait provoqué ou toléré les journées d'octobre que pour faire preuve et, pour ainsi dire, parade de sa force. Ce qu'il avait pu faire, il pouvait le défaire. Il pouvait refermer l'outre aux tempêtes, qu'il avait entr'ouverte, et il avait la main assez large pour couvrir la bouche du volcan qu'il avait allumé. Il le croyait du moins, et les opinions d'un tel homme, ses illusions elles-mêmes, quand il leur avait prêté la voix de cette éloquence qui passait tour à tour du grondement du tonnerre au murmure caressant de la sirène, n'étaient pas de celles qu'il est possible de ne point partager. Il fascinait ceux qu'il n'écrasait pas, et, à travers le mépris et l'horreur qu'il avait justement inspirés à Marie-Antoinette, se glissaient peu à peu le charme irrésistible et le mystérieux attrait dont les excès même de la force séduisent les âmes faites pour le combat. Ce combat, si inégal, Marie-Antoinette rêva de le rendre, avec l'auxiliaire, j'allais dire la complicité de Mirabeau, ou inutile ou possible.

C'est le récit de cet épisode le plus important, sans conteste, de la vie politique et militante de Marie-Antoinette que nous allons essayer, parce qu'il lui fait honneur et réhabilite en quelque sorte l'homme qui se refit, en bravant l'impopularité de la défendre, une sorte de seconde mais tardive honnêteté. Esquissons donc l'histoire, digne de plus illus-

tres plumes que la nôtre, de cette conversion grandiose, de ce rapprochement inouï, de cette sublime conquête de Marie-Antoinette, enchaînant à ses pas, par l'admiration et la pitié, le plus illustre courtisan qui ait jamais été du courage et du malheur. Suivons, d'après sa correspondance, la progression de sentiments qui l'amena à cet immense effort, à ce suprême sacrifice. Racontons, enfin, les motifs, les commencements, les progrès, les résultats de cette première tentative de contre-révolution pacifique et conciliatrice, fatalement contrariée et annulée par la mort de Mirabeau, qui n'avait malheureusement voué à la restauration de la monarchie que les restes de sa force et de sa vie, épuisées à sa destruction.

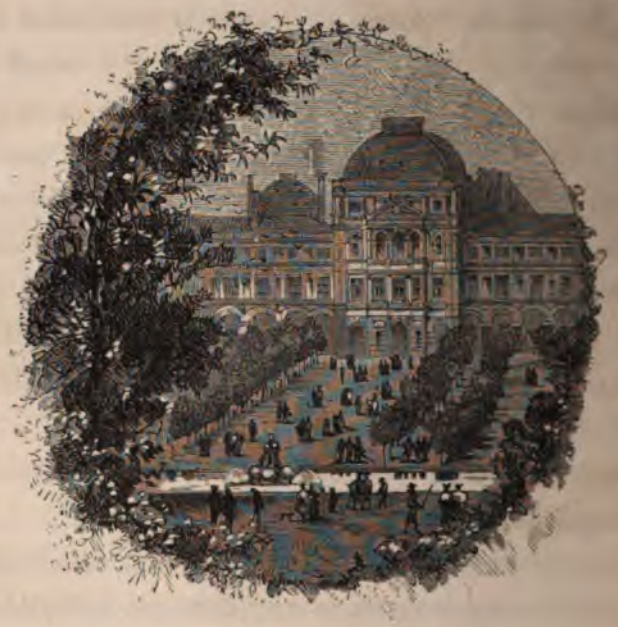

CHAPITRE VI

Le 7 janvier 1790, Marie-Antoinette écrivait à Mme de Polignac une lettre où, à travers les plaintes inévitables sur un sort douloureux et humiliant, on remarque une certaine résolution et une certaine espérance d'échapper bientôt à ces inconvénients qu'elle déplore. Cette lettre affligée est écrite d'une main ferme, et les larmes qui l'ont mouillée sont le dernier tribut payé à la nature par l'âme qui l'a domptée. Marie-Antoinette a pris évidemment un grand parti, le premier, le plus sage peut-être qui soit sorti de ses méditations

scélérates, de cette préparation silencieuse dont nous avons parlé. Transiger. — fuir. — résister tout en ayant l'air de céder ; plier pour ne pas rompre : telle est la triple étape que suivront les idées de Marie-Antoinette, le triple échelon qui doit la mener au salut et qui la conduira à l'échafaud. Les relations avec Mirabeau, la fuite arrêtée à Varennes, la résistance armée malheureusement trop tardive et trop courte : tels sont les trois chapitres qui nous demeurent à écrire, les trois tableaux que nous devons esquisser avant le chapitre suprême, avant le tableau funèbre. Ces relations avec Mirabeau étaient déjà décidées en principe, et nous en trouvons le germe dans une lettre antérieure d'un jour à celle que nous avons appréciée [1] :

Dès la veille, Marie-Antoinette écrivait à M. de Mercy un billet où l'on trouve nettement avoué un plan de réserve absolue vis-à-vis de sa famille en France et à l'étranger. Voulant se sauver par elle-même, Marie-Antoinette redoutait les secours intéressés, les conseils contradictoires, les zèles maladroits, et s'absorbait dans une affectation d'inaction et d'insouciance de nature à paralyser également tous ceux qui pouvaient la gêner.

Voici [illegible] je me borne à lui parler de sa [illegible] Voici le jour de l'an passé [illegible] pour lui mander simplement que [illegible] je ne vois personne, je le prie de [illegible] Je ne me suis permis ni plainte, ni [illegible] *Je suis très-décidée à tenir* [illegible] pas me compromettre dans mes réponses !...

Cette [illegible] à laquelle Marie-Antoinette était décidée à tenir ferme, [illegible] franchement dans sa lettre à son frère Joseph, du 26 février 1790. L'empereur ne lut pas cette lettre. Il

[1] [illegible] III, p. 288

était mort le 20, laissant à son successeur Léopold, grand-duc de Toscane, un héritage fort compromis par d'intempestives réformes. Marie-Antoinette, selon Mme Campan, regretta peu ce frère égoïste et atrabilaire, qui souriait à la révolution chez les autres, tout en la détestant chez lui, et que les troubles du Brabant, par une trop juste punition de cette politique, pénétrèrent d'une douleur mortelle. Le 4 février, on le sait, Louis XVI avait fait, à l'instigation de Necker, une démarche qui parut spontanée, et qui rallia un moment toutes les opinions autour d'un monarque constitutionnel, poursuivant généreusement la conciliation de l'autorité et de la liberté, la réconciliation de la nation et du roi. A cette démarche hardie, qui, avec un roi plus ferme et une Assemblée plus loyale, eût produit le fruit espéré de concorde et d'apaisement, Marie-Antoinette était loin d'être aussi hostile que Madame Élisabeth, qui y voyait une sorte de démission et de déchéance, et que l'émigration contrariait dans ses desseins [1].

Depuis longtemps déjà, la reine, élevée à cette école de l'adversité qui mûrit vite l'expérience, était décidée à acheter, au prix de sacrifices inévitables, un résultat qui, en diminuant les droits du père, assurait ceux des enfants. Sa *Correspondance* témoigne, en plus d'un endroit, de cette abnégation prévoyante et intrépide qui la tenait constamment à la hauteur des circonstances. Elle savait qu'aux jours de tempête il est sage de faire d'avance sa part à la fureur des flots, pour prévenir le naufrage intégral. Reine sans préjugés, elle essaya de sauver le navire en l'allégeant de son lest de traditions surannées et de dangereuses obstinations. Nous ne citerons, en dehors de ses propres aveux, qu'un témoignage de cette virile prévoyance, de cette intelligente divination des nécessités de sa situation et du temps :

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 308, lettre de Louis XVI à Mme de Polignac, du 9 février 1790.

Il me serait impossible de dire, — raconte M. de Ségur, qui, de 1789, époque de son retour de Russie, jusqu'à la fin de 1790, jouit de la confiance intime de la reine, — à quel point je fus ému, lorsque je vis cette reine que j'avais laissée si heureuse, si brillante, si aimée, si entourée d'hommages, et lorsqu'elle me raconta les [illegible] dont elle avait été l'objet, les efforts de la calomnie contre sa réputation à l'époque de l'affaire du Collier, contre ses sentiments d'épouse et de mère, quand on l'accusait de faire passer l'argent de la France en Autriche ; enfin contre ses véritables [illegible], en lui reprochant d'avoir voulu détourner le roi de son penchant à satisfaire le peuple par des réformes et des sacrifices nécessaires...

Tel fut à peu près le sens d'un récit qui me touchait trop pour que je pusse l'oublier. Jamais je ne vis plus de dignité dans la douleur, plus de douceur dans l'affliction. Comme la conversation fut longue, la reine m'entretint avec détail des sujets de plainte que lui avaient donnés plusieurs personnes qui s'étaient constamment efforcées de lui nuire dans l'esprit du peuple et même dans le cœur du roi... Mais elle me parla sans aigreur de ceux de mes amis qui se trouvaient alors du parti populaire...

M. de Ségur termina cet entretien à physionomie de consultation par les mots suivants :

Aujourd'hui il serait aussi pénible qu'inutile de revenir sur le passé. Je ne sais si dans les dispositions des esprits, et à cette époque, on aurait pu prévenir une révolution [illegible]. Mais cette révolution est faite, il ne faut pas se le dissimuler ; le vœu [illegible] pour un gouvernement représentatif. Si l'on [illegible] nous pourrons peut-être jouir à la [illegible] que donne l'autorité royale, et des avan[illegible] je ne puis songer sans crainte à l'abîme [illegible] : le seul moyen de mettre un frein à la [illegible] liberté.

— [illegible] ce qu'on vous a dit, vous me croyez fort [illegible]. Mais [illegible] de mes nouvelles, et vous verrez [illegible] le suppose.

[illegible] M^me^ Campan m'apporta de sa part un paquet dont [illegible] le contenu. Je l'ouvris, et, à ma grande surprise, [illegible] M. M[illegible] les idées étaient fort analogues aux principes [illegible].

Les lettres suivantes, d'une importance et d'une éloquence qui

1. Souvenirs et anecdotes, par le comte de Ségur, édit. Barrière, t. II, p. 205 à 208.

renouvellent pour ainsi dire le sujet, contiennent, sur les sentiments et les desseins de la reine à cette époque, des renseignements précieux, que nous leur demanderons de préférence, à propos de l'ouverture de ses relations avec Mirabeau. Après avoir entendu la reine, nous demanderons au comte de la Marck, témoin oculaire et auriculaire, intelligent et fidèle intermédiaire de cette négociation, le récit de ces relations en ce qui concerne Mirabeau, à qui appartient, du reste, l'initiative, et qui fit, humblement orgueilleux, les premières avances. Nous aurons ainsi un tableau unique de cet épisode fameux, puisqu'il sera tracé, pour ainsi dire, de la main même des acteurs.

La reine écrivait donc, le 26 février 1790, à son frère Joseph, qui ne lut point une lettre dont sa mort avait précédé l'arrivée à Vienne :

L'Assemblée est le foyer du mal, elle tend à s'emparer de tous les pouvoirs et à annihiler complétement le roi. Il m'avait semblé qu'on aurait dû essayer de composer avec les meneurs et de les gagner [1]. Le premier et le plus dangereux de tous est Mirabeau, dont je vous ai déjà parlé. Mais son immoralité inspire une telle horreur, et on fait un tel portrait de lui, aux journées des 5 et 6 octobre, dont il a été le fauteur et meneur, qu'on ne saurait se déterminer à avoir, ni de près ni de loin, aucun rapprochement avec cet homme. Il y a d'ailleurs une grande difficulté qui serait insurmontable; fût-on décidé à se rapprocher de lui, il faudrait, pour qu'il y eût ensemble dans les actes, que les ministres soient secrètement d'accord avec lui...

Marie-Antoinette n'a pas de peine à démontrer que cet accord serait, avec des hommes comme Necker et La Fayette, ou impossible ou stérile. Cependant, le danger est imminent, et ce n'est pas avec des mémoires qu'on dissipera l'orage.

Nous avons reçu de quelques bons amis dévoués des mémoires. M. Mounier, qui a quitté l'Assemblée après les journées d'octobre, et qui a cherché à se consulter avec M. de K..., et Bergasse, qui est ici un homme très-estimé, ont indiqué des expédients,

1 Marie-Antoinette exprimait en effet cette idée dès le 20 octobre 1789, dans sa lettre au baron de Flaschlanden.

ce n'est pas que je croie
que mon caractere de femme, me donnera
plus d'adresse et de force que tout autre
pour lui repondre, mais l'horreur que
jai naturellement pour, avec les raisons
personnelle que j'ai de tous les tems
pour le haire, et la prudence que je
veux mettre dans ma conduite, tout m'em-
peche de le voir, croyez pourtant mr le
baron, que si la necessité l'etoit de prendre
un tel homme, mon courage et mon
caractere s'auroit encore faire le sacrifice
de mes sentiments personnelles pour le
bien, mais d'eprouver la honte d'un
tel choix, pour n'en etre pas entierement
sur, mettroit le comble a mes malheurs
voyez donc mr le baron, si vous pouvez
trouver quelqu'un dont nous puissions nous
servire pour copier ou detruire, le
monstre, passez moi le mot.

ce n'est pas que je crois que mon caractere de femme, me donnera plus d'adresse et de force que tout autre pour lui repondre, mais l'horreur que son immoralité m'inspire, avec les raisons personnelle que j'ai de tous les tems pour le haire, et la prudence que je veux mettre dans ma conduite, tout m'empeche de le voir, croyez pourtant mr le Baron, que si la necessité l'etoit de prendre un tel homme, mon courage et mon caractere s'auroit encore faire le sacrifice de mes sentiments personnelles pour le bien, mais d'eprouver la honte d'une tel choix, pour n'en etre pas entierement sur, mettroit le comble a mes malheurs
voyez donc mr le Baron, si vous pouvez trouver quelqu'un dont nous puissions nous servire pour capter ou detruire, le monstre, passez moi le mot.

du noble désespoir de son impuissance à la faire prévaloir et à en réaliser les prophétiques conseils [1].

La reine, dans ces plaintes qui portaient autant sur certains de ses amis que sur ses ennemis, faisait sans doute allusion aux déceptions qui devaient lui arracher, en 1792, ces reproches ou plutôt ces regrets :

« Peut-être, disait-elle, peut-être un jour aurais-je *sauvé* la noblesse, si j'avais eu quelque temps le courage de l'affliger. Je ne l'ai point. Quand on obtient de nous une démarche qui la blesse, je suis boudée, personne ne vient à mon jeu : le coucher du roi est solitaire ; on ne veut pas juger les nécessités politiques, on nous punit de nos malheurs [2]. »

En présence de tous ces dangers conjurés à la fois et déjà menaçants, — de la défection ou de l'intolérance des amis du dedans, des préjugés et des impatiences de l'émigration, des atermoiements de l'Autriche, dont l'empereur récent, qui devait être emporté par la mort avant de s'être rassis sur un trône ébranlé, était absorbé par ses propres affaires, — ce n'était pas trop de l'alliance d'un Mirabeau, si même c'était déjà assez. La reine céda et vit le *monstre*. Mais il importe de raconter les circonstances préliminaires de cette entrevue, le dernier triomphe de Mirabeau réhabilité, le premier chef-d'œuvre de cette diplomatie héroïque de Marie-Antoinette.

Ce fut Sénac de Meilhan qui, en 1788, proposa à M. de la Marck de faire la connaissance de Mirabeau, et les mit en relation à un dîner chez le prince de Poix, donné dans cette intention. A la suite de cette première rencontre, M. de Mirabeau et M. de la Marck se revirent souvent, attirés l'un vers l'autre par des sympathies et peut-être des pressentiments réciproques. Le duc d'Orléans, qui désirait sonder un homme que sa scandaleuse gloire et son éloquence diffamée prédes-

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 141.
2. *Mémoires de madame Campan*, p. 310

tinaient visiblement à un grand rôle dans la Révolution qu'il prévoyait sans la craindre, dîna aussi avec Mirabeau chez M. de la Marck, mais sans lui inspirer ni goût ni confiance.

Les relations de Mirabeau et de M. de la Marck ne devinrent tout à fait intimes qu'après l'ouverture des États généraux, où ils se trouvèrent dans des camps fort opposés, l'un député de la noblesse, l'autre député du tiers ; l'un conservateur, l'autre révolutionnaire ; séparés par les opinions, mais rapprochés par les prévisions du dévouement chez l'un, chez l'autre de l'ambition.

Le comte de la Marck, homme intelligent et libéral, était d'ailleurs, comme le lui disait Mirabeau, de ces aristocrates avec lesquels un démocrate comme lui pouvait s'entendre. Mirabeau, en effet, dans sa plus grande fougue révolutionnaire, devait, au risque de sa popularité, défendre le *veto* absolu du roi, et son droit de paix et de guerre. Il devait protester par son silence contre les concessions de Necker, et, par son absence, contre le délire de cette nuit du 4 août à laquelle des sacrifices sans mesure et sans compensation firent donner le nom de *Nuit des dupes*. Ces heureuses contradictions entre ses paroles et ses actes, et entre ses actes eux-mêmes, n'échappèrent point à l'œil d'un des serviteurs les plus sincèrement et les plus habilement dévoués qu'ait eus la monarchie. Elles composèrent un terrain neutre où se rencontrèrent tranquillement deux hommes dont, ailleurs, toute rencontre n'eût pu être qu'un choc. Dans les premiers jours qui suivirent la réunion des trois ordres en assemblée nationale, les deux ennemis intimes se rencontrèrent à dîner, et la conversation de Mirabeau, pleine d'orgueil et d'abandon, trahit son dégoût d'un rôle qu'il n'avait pris que parce que la défiance où l'on était de lui, par suite de ses antécédents et de ses tonnants débuts, l'écartait d'un autre rôle qui eût été plus digne de son talent et de son ambition.

« Vous devez être bien mécontent de moi? dit-il à son convive, à peine arrivé au rendez-vous. — De vous et de bien d'autres. — Si cela est, vous devez commencer par l'être de ceux qui habitent le château. Le vaisseau de l'État est battu par la plus violente tempête, et il n'y a personne à la barre. »

Là-dessus, le débat s'engagea, énergique quoique amical. M. de la Marck voulut vainement lui démontrer que tout ce qu'il disait là ne justifiait ni n'excusait l'audace de ses discours révolutionnaires à l'Assemblée et que son éloquence, tout admirable qu'elle fût, ne valait pas le mal qu'elle faisait au pays. « Le jour où les ministres du roi consentiront à raisonner avec moi, répondit Mirabeau, on me trouvera dévoué à la cause royale et au salut de la monarchie. »

Cette première ouverture, si spontanée et si imprévue de la part du fougueux tribun, avait lieu à la fin de juin 1789. Quelques jours après, à une nouvelle réunion plus nombreuse, Mirabeau, avant de sortir, dit à voix basse au comte son amphitryon : « Faites donc qu'au château on me sache plus disposé pour eux que contre eux. »

Il n'y avait plus à hésiter sur le sens de ces paroles d'un homme qui n'était ni d'une valeur ni d'une humeur à s'offrir plusieurs fois inutilement.

Cependant ces dispositions mutuelles, contrariées par le flot d'événements plus faits pour dominer les hommes que pour en être dirigés, et pour les séparer que pour les réunir, n'aboutirent à aucun résultat. Mirabeau, entraîné par les propres orages qu'il suscitait, suivit les vents de discorde qu'il avait semés. La cour n'avait pas encore reçu ce terrible premier avertissement d'octobre et conservait des illusions que l'irruption, dans le palais de Louis XVI, de l'assassinat triomphant, ne devait pas tarder à lui faire perdre. M. Necker tenait trop à demeurer ministre pour céder sa place même à un sauveur. Mirabeau, que la mort de son terrible père (le 13 juillet 1789) faisait héritier de 50,000 livres

[illegible] se laissait, [illegible] pauvreté; [illegible] se présenter [illegible] avant [illegible] 1789, M. de [illegible] ministre. [illegible] du pre- [illegible] attestèrent [illegible] homme [illegible] par [illegible] fortune [illegible] renouveler [illegible] ses dames [illegible] faites à cet [illegible] de Bordeaux,

[illegible] vis la [illegible] jamais douté de [illegible] lié avec [illegible] mais [illegible] vous jugez [illegible] pas de votre [illegible] pense, pour être [illegible] à Mirabeau.

[illegible] les leçons de l'ex- [illegible] et les journées d'octobre ne tar- [illegible] Ces événements déplorables, qui en pré- [illegible] ne pouvaient donner à Mirabeau qu'un [illegible] et la crainte seule de ses excès eût pu pousser

à se servir du dévouement de celui qu'on considérait comme le fauteur de cette première insurrection. M. de la Marck s'attache à disculper son ami de toute participation aux journées d'octobre. Il le défend par son mépris pour le duc d'Orléans, par son éloignement pour La Fayette, et surtout par des alibi dont il se porte caution. Cependant on ne peut nier que Mirabeau s'étant donné à la Révolution, et triomphant avec elle de ce premier attentat impuni, il n'y ait quelque raison de l'en considérer sinon comme l'auteur, du moins comme le complice. Cette complicité résulterait surtout de propos violents contre les ministres, le roi et la reine, dans laquelle il avait vu bien vite, de son coup d'œil léonin, le roi véritable. M. de la Marck cite lui-même un de ces propos remplis, selon lui, d'une bienveillance brutale et d'une impatience prophétique, mais dont on ne pourrait attribuer la précision menaçante à d'autres causes qu'à la merveilleuse intuition du génie.

Vers la fin du mois de septembre 1789, Mirabeau me répétait toujours en parlant de la cour : « A quoi donc pensent ces gens-là ? Ne voient-ils pas les abîmes qui se creusent sous leurs pas ? » — Une fois même, poussé à un état d'exaspération plus violent que de coutume, il s'écria : « Tout est perdu, le roi et la reine y périront, et vous le verrez ; la populace battra leurs cadavres. » — Il remarqua l'horreur que me causait cette expression. « Oui, oui, répéta-t-il, on battra leurs cadavres ; vous ne comprenez pas assez les dangers de leur position ; il faudrait cependant les leur faire connaître. »

Et dès le lendemain du « triomphe ignominieux » du roi, reconduit dans sa capitale et reconquis par son peuple, comme disait M. Bailly, Mirabeau, entraîné par le sentiment de la situation, devançait son mandat et écrivait un premier mémoire qui porte la date du 15 octobre 1789, et qui justifie par des considérations éloquentes le parti dans lequel, dès cet époque, il voyait l'unique remède au mal

de l'anarchie, l'unique moyen de salut pour la royauté. « La France et eux sont perdus, dit-il à M. de la Marck, si la famille royale ne sort pas de Paris. » Pendant ce temps, soit nécessité de situation, soit entraînement de tribune, soit moyen de cacher son jeu, il redoublait de violence oratoire et faisait gronder ses tonnerres sur la tête de son futur client. Et aux reproches indignés de M. de la Marck il répondait par les expressions du repentir le plus humble et les promesses de la plus complète réparation. M. de la Marck se résolut à tenter auprès de la cour, par l'intermédiaire de Monsieur, frère du roi, un nouvel et suprême effort. Ce prince, tout en approuvant son projet, refusa de s'en faire l'intermédiaire, fondant sa répugnance sur l'indécision du caractère du roi, compliquée à ce moment d'une certaine méfiance de la reine, qui rendait un échec assuré.

Cependant Mirabeau, tourmenté par cette ambition dont l'état précaire de ses affaires aiguillonnait encore les impatiences, se portait avec une sorte de fureur partout où l'attirait une occasion propice à ses desseins, et il essayait tour à tour de forcer, pour pénétrer dans les régions supérieures et arriver au pouvoir, toutes les portes mal gardées. Il tendait à escalader l'inaccessible ministère, tantôt du côté de Necker, qui feignait de le méconnaître, seul moyen de ne pas l'employer, tantôt du côté de M. de La Fayette, qui en avait peur; peut-être se fût-il même donné au duc d'Orléans, si celui-ci n'eût reculé jusqu'en Angleterre devant les conséquences des journées d'octobre. Enfin, on le trouve jusque dans les coulisses du Luxembourg, offrant à *Monsieur* les conseils dont son frère ne veut pas, et le dirigeant au milieu des écueils de l'affaire Favras.

Tous ces efforts échouèrent devant la calomnie de ses antécédents et la jalouse fatalité des circonstances. Et le Titan tomba du ciel

où il avait rêvé une place, foudroyé par ce décret d'incompatibilité du 7 novembre 1789, rendu sur les instigations de Necker et avec l'appui imprévoyant du côté droit, qui, en interdisant ainsi l'entrée du ministère aux membres de l'Assemblée, réduisait au conseil

l'homme le plus capable de l'action et paralysait, en l'abaissant, le sauveur de la monarchie.

Un sentiment commun de découragement et de dégoût poussa le comte de la Marck à quitter la France pour les Pays-Bas, et Mirabeau à rentrer dans son infamie et à se faire pardonner, à force de violence révolutionnaire, un moment de modération. Les négociations demeurèrent interrompues jusqu'au mois de mars 1790, moment où le comte

de Mercy les reprit au nom du roi, converti enfin par l'expérience et humanisé par le danger, avec un empressement qui ne répara point la faute irréparable du temps perdu.

Le 16 mars, M. de la Marck était à Paris; et de conférences successives, où bientôt entra M. de Mercy, sortait le plan d'une coopération mystérieuse, récompensé par un arrangement qui débarrassait Mirabeau de l'importun fardeau de ses dettes, et lui assurait le loisir avec la dignité. Ces préliminaires, qui étaient loin de satisfaire l'ambition du tribun, déchu, du rôle de ministre qu'il rêvait, à celui de conseiller secret, et dont M. de la Marck déplore le *mezzo termine*, furent cependant acceptés, chaque partie se flattant des compensations de l'inconnu, le roi espérant n'avoir plus besoin bientôt des conseils de Mirabeau, et celui-ci comptant bien sur l'avenir pour rendre ses services nécessaires. On comprend d'ailleurs la répugnance des augustes clients du député de Provence à se livrer du premier coup à un homme sur lequel, en dépit des affirmations de M. de la Marck, qui l'avaient un peu réhabilité aux yeux de la reine, beaucoup de personnes voyaient encore du sang d'octobre, et que l'ordre du jour de l'Assemblée sur la procédure du Châtelet n'avait pas encore rédimé de ce rôle de suspect.

En échange de sa première lettre, en date du 10 mai 1790, que le roi et la reine lurent avec la satisfaction de gens qui se croient déjà sauvés, il fut convenu que le roi, pour lui rendre tout d'abord la liberté d'esprit et l'indépendance d'allures dont il avait besoin, payerait les dettes de Mirabeau, où figurait jusqu'à son habit de noces, et s'élevant à 208,000 francs, y compris 400 louis qu'il avait déjà reçus de M. de la Marck. De plus il recevait, à titre de subvention et jusqu'à nouvel ordre, six mille francs par mois. Enfin un don d'un million, représenté par quatre billets de Louis XVI, remis par lui aux mains de M. de la Marck, devait être le royal honoraire de cette série de consultations

de l'avocat politique de la monarchie aux abois. Mirabeau avait accepté cet argent à ce titre. Il y voyait un salaire et non le prix d'un marché, et il disait avec une fierté un peu cynique : « Je suis payé, non vendu. » Il gardait en effet, dans ses conseils et dans ses remèdes, une franchise qui ressemble beaucoup à l'indépendance. Le médecin, quoique payé, a sur le malade une autorité incontestable. Cette autorité, Mirabeau en usait avec une énergie persuasive et la rudesse flatteuse des dévouements décisifs. Il espérait beaucoup, dans la marche qu'il proposait au roi, et dont le plan se trouve dans sa lettre du 23 décembre 1790, de l'appui qu'il trouverait dans l'intelligence et le courage de la reine.

Il lui rappelait heureusement l'exemple de sa mère, et il l'exhortait à l'imiter.

« Le moment viendra bientôt, disait-il, où il faudra essayer ce que peuvent une femme et un enfant à cheval; c'est pour elle une méthode de famille; mais, en attendant, il faut se mettre en mesure et ne pas croire pouvoir sortir d'une crise extraordinaire à l'aide du hasard ou des combinaisons d'un homme ordinaire.

« Le roi, disait-il encore, *n'a qu'un seul homme, c'est sa femme.* Il n'y a de sûreté pour elle que dans le rétablissement de l'autorité royale. J'aime à croire qu'elle ne voudrait pas de la vie sans la couronne : ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle ne conservera pas la vie, si elle ne conserve pas la couronne. »

Enfin, il faisait, avec une franchise pleine de noblesse et de tact, sa profession de foi, aussi honorable pour lui que pour ceux auxquels il l'adressait :

J'ai professé les principes monarchiques lorsque je ne voyais dans la cour que sa faiblesse, et que ne connaissant ni l'âme ni la pensée de la fille de Marie-Thérèse, je ne pouvais compter sur cette auguste auxiliaire. J'ai combattu pour les droits du trône lorsque je n'inspirais que de la méfiance, et que toutes mes démarches, empoisonnées

« Il murmura, en me serrant le bras : « Elle est bien grande... bien noble et bien malheureuse, Victor !... mais je la sauverai. » Jamais la voix de mon oncle, dit M. de Saillant lui-même, n'avait été altérée par une émotion pareille, par une émotion aussi vraie [1]. »

C'est le 3 juillet 1790 qu'eut lieu, en présence du roi et de la reine, dans un rond-point isolé des jardins de Saint-Cloud [2], sous des ombrages propices, cette entrevue fameuse et mystérieuse où Marie-Antoinette et Mirabeau déployèrent, l'une toute la grâce de la majesté et tout le charme du malheur, et l'autre toutes les coquetteries de son éloquence et tous les prestiges de son génie.

« La reine, dit Mme Campan, me raconta qu'elle l'avait abordé en lui disant : « Auprès d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de la monarchie, sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée; mais quand on parle à un Mirabeau, etc... » Cette pauvre reine était charmée d'avoir trouvé cette manière de le placer au-dessus de tous, et, en me confiant les détails de cette entrevue, elle me disait : « Savez-vous que ces mots : *un Mirabeau,* ont paru le flatter infiniment ? »

Nul ne sait quel fut, d'ailleurs, le fond de cet entretien, et ce n'est que par hypothèse que Sénac de Meilhan, qui n'a pu avoir des confidences auxquelles M. de la Marck avait bien plus de droits et dont il semble avoir été privé par une discrétion rigoureuse, le résume ainsi :

L'archevêque de... le conduisit, par d'obscurs passages, jusqu'à l'appartement de la reine, à Saint-Cloud. Elle resta seule quelques moments avec lui, et bientôt après

1. *Marie-Antoinette et la Révolution française,* par le comte Horace de Vieil-Castel. Techener, 1859, p. 298, 299.

2. M. de la Marck et Sénac de Meilhan disent que l'entrevue eut lieu dans l'appartement, ce qui est peu croyable et eût été exposer le secret de rapports dont le mystère faisait la force. Mais M. de la Marck place avec raison, selon nous, le roi en tiers dans l'entrevue. Mme Campan dit que la reine était seule, p. 280.

[illegible] Une conversation [illegible] s'engagea alors avec trois personnes que la [illegible] pouvait seule [illegible]. Mirabeau dit au roi qu'il le suppliait, avant d'entrer en matière, de lui faire connaître s'il avait le projet et l'espoir de rétablir l'ancien régime [illegible] avec franchise que, dans ce cas, il ne pouvait lui rendre [illegible]. Le malheureux monarque, [illegible] sous le joug de la nécessité, lui répondit [illegible] paraissait impossible de faire revivre le passé. Alors Mirabeau exposa avec [illegible] l'état des affaires, [illegible] les divers [illegible] qui régnaient dans l'Assemblée, [illegible] dans les détails des moyens qu'il pouvait employer pour le servir... Il promit [illegible] aux entreprises des démagogues, et de servir avec zèle le monarque, en [illegible] des esprits, qu'il serait dangereux de [illegible] mais que l'adresse et la patience pouvaient modérer et changer. La reine [illegible] cette conférence, que Mirabeau, entrant dans son appartement, lui avait [illegible] sentiment d'horreur, mais que son éloquence, l'intérêt qu'il avait su mettre dans la discussion et la sensibilité qu'il avait paru éprouver avaient dissipé [illegible] les premières impressions [1]...

Si les divers historiens qui ont raconté cette entrevue varient, [illegible] sur les détails, ils s'accordent tous sur l'impression [illegible] que la reine lui rapporta, et surtout sur les sentiments d'ad[illegible] et de dévouement exalté qu'elle inspira à son [illegible].

[illegible] en s'inclinant respec[illegible] : « Madame, [illegible], votre auguste mère, [illegible] de ses sujets [illegible] sa présence, elle ne le con[illegible] sans lui donner sa main à baiser. » A ces mots, la reine, [illegible] accompagnaient toujours ses [illegible] gestes, lui présenta sa main. Transporté de cet accueil et de cet honneur, Mirabeau s'écria : « Madame, la monarchie est sau[illegible] [2] ! »

Suivant le comte de la Marck, dont le récit, contrôlé par les autres écrivains contemporains, nous a servi de guide pour le nôtre, Mirabeau se montra non moins résolu, mais moins affirmatif.

1. Sénac de Meilhan, p. 266, 268.
2. *Mémoires de madame Campan*, p. 286. — *Mémoires de Weber*, note, p. 302.

« Cette confiance, dit le comte, lui inspira un nouveau zèle et augmenta encore son ardeur à réparer ses torts. « Rien ne m'arrêtera, me dit-il; je périrai plutôt que de manquer à mes promesses[1]. »

Il ne nous reste plus maintenant qu'à laisser la parole à Marie-Antoinette elle-même, et qu'à lui demander le secret de ses motifs, de ses sentiments et de ses impressions. Elle écrivait, le 7 juillet 1790, à son frère l'empereur Léopold :

Mon cher frère, M. de Mercy vous a sans doute fait connaître après combien d'incertitudes nous nous sommes déterminés à faire parler à Mirabeau. J'avais cherché un moyen qui m'a longtemps échappé. Il me fallait une personne sûre et bien posée, qu'il ne pût pas déjouer. Je m'en étais ouverte à Flaschlanden, qui ne trouva rien à m'indiquer, il y a trois mois. Enfin, la personne la plus propre à une pareille négociation, le comte de la Marck, s'est rencontré sous ma main, et je l'ai employé sur-le-champ. Il paraît qu'il était avec Mirabeau pendant la plus grande partie des funestes journées d'octobre de l'année dernière, et il m'a affirmé que Mirabeau, loin d'y avoir pris aucune part, s'était montré, dans cette circonstance, exaspéré contre. J'avais besoin de cette assurance pour me décider; le frisson me restait encore malgré cette affirmation qui, cependant, devait être une certitude, vu le caractère de celui qui parlait. Mirabeau a été mis d'abord en rapport avec le comte de Mercy, qui m'a dit en avoir été complétement satisfait, et a même ajouté que depuis longtemps M..., dégoûté de la marche des affaires, se sentait en disposition de s'entendre avec la cour et s'attendait à des ouvertures de ce genre; qu'on pouvait voir d'ailleurs par ses travaux dans l'Assemblée qu'au fond il avait toujours été l'homme des principes monarchiques. L'accord a été bientôt conclu. Mirabeau a fait remettre au roi des mémoires d'un très-bon esprit et absolument royaliste. J'aurais voulu vous en envoyer une copie ou des extraits, mais le roi les a gardés tous. Malheureusement, tout s'est passé à l'insu des ministres, et cela ne marche pas comme il serait désirable. Cependant on a bon espoir à côté de moi, que tout s'arrangera avec le temps, quand surtout l'Assemblée sera bien persuadée de la sincérité du roi. Du reste, nous recevons des mémoires des partis divers, et on pense, auprès de moi, emprunter à chacun de ces conseils pour mieux combiner sa conduite. Après la lecture de plusieurs mémoires de Mirabeau, un surtout très-fort, on a trouvé qu'il serait à propos qu'il me vît pour prendre des instructions générales. J'avoue que le frisson d'horreur me reprit plus que jamais à cette idée, mais comme, en le voyant, on pouvait résumer en une demi-heure beaucoup d'idées dont

1. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, etc. Introduction, t. I, p. 85 à 91.

il faudrait rechercher le détail en cent lettres éparses, et qu'on pouvait s'entendre et se concerter sur toutes choses, une bonne fois pour toutes, j'ai consenti à une entrevue secrète. J'ai donc vu le monstre ces jours derniers avec une émotion à être malade, mais que son langage a bien vite contre-balancée sur le moment. C'était à Saint-Cloud, il y a quatre jours. Le roi était auprès de moi et a été fort content de Mirabeau, qui lui a paru de la meilleure foi et tout à fait dévoué. On croit tout sauvé. La première ordonnance du plan de Mirabeau est notre éloignement avec toute notre famille hors de Paris, soit pas à l'étranger, mais en France.

Je vous mettrai au courant des détails de l'exécution de ce projet, qui est trop grave pour ne pas demander une prudence extrême et un secret absolu [1]...

Mirabeau avait dit en quittant la reine : « La monarchie est sauvée ! » et cet élan de son dévouement enthousiaste fait pardonner la présomption d'un oracle aussi peu modeste et aussi peu justifié. Sans croire tout à fait à un revirement aussi brillant, la reine avait mis en lui l'espoir, sinon de la revanche de la royauté, du moins de sa sécurité personnelle. Les conseils de Mirabeau étaient à ses yeux trop commandés par les événements et trop démentis par sa conduite pour être complétement efficaces; mais si elle n'osait en attendre le salut de la monarchie, l'appui de celui qui les donnait lui semblait suffire pour assurer son propre salut. « Je suis persuadée, disait-elle, que je ne périrai qu'après lui [2]. »

Nous n'entrerons pas dans le détail des vicissitudes de ces rapports entre la cour et Mirabeau, aux efforts duquel manqua fatalement tout ce qui pouvait les rendre efficaces et décisifs : l'à-propos, la confiance et le pouvoir. Consulté tardivement, alors qu'il avait pris envers la Révolution des engagements d'où dépendait son influence et même sa sécurité, réduit à un ministère secret, sans autorité et sans pouvoir, exposé perpétuellement à l'indiscrétion ou au désaveu, Mirabeau qui, l'emportant sur Bailly et succédant à Necker, eût eu

1. *Secret d'Holstein*, p. 152 à 155.
2. Senac de Meilhan, p. 268.

facilement raison de deux rivaux très-inférieurs, La Fayette et le duc d'Orléans, et eût facilement rallié ou gagné à lui par son éloquence la majorité de l'Assemblée, Mirabeau ne put s'agiter que dans l'abstraction, sans points d'appui sur les faits et sur les hommes. Et il fut conduit fatalement, pour conserver la popularité qui était sa seule force, à des contradictions violentes, déchirant chaque jour à la tribune cette toile de Pénélope que la nuit il tramait dans son cabinet. Il ne laissa donc, pour tout témoignage d'un dévouement impuissant à réaliser ses vues, que d'admirables canevas politiques que personne n'était assez fort pour broder. Cette perpétuelle et fatale contradiction de sa vie double et de son double rôle ne devait pas tarder à dévorer une constitution athlétique. Ces fièvres d'ambition et ces débauches de cerveau ne contribuèrent pas peu à abréger ses jours, et, avec lui, tomba un rempart plus solide, pour défendre Marie-Antoinette, que les murs des Tuileries. En récompense d'efforts qui demeurent la meilleure partie de sa gloire, Dieu accorda à Mirabeau la faveur de mourir à propos et de ne pas voir les malheurs qu'il avait prédits et dont la prévision troubla ses derniers moments.

Qu'on lise, si l'on veut avoir une idée des vicissitudes pénibles de ces rapports tardifs et stériles, les deux documents suivants, dont l'un contient les reproches de Mirabeau à la faiblesse et aux fluctuations du roi, dont l'autre contient les reproches de la reine à Mirabeau lui-même :

Je ne puis que donner de mauvais conseils si je ne suis qu'à demi avisé et plus encore si je suis induit en erreur, et je ne pourrai être vraiment utile qu'alors que l'on me tiendra soigneusement au courant... Ceci me ramène à ce que j'ai eu l'honneur de dire à la reine, avec quelque énergie, mais peut-être trop de brièveté, à savoir que tout était perdu, si elle se concentrait dans un *veto* qui ne fait qu'ajouter à l'indécision du roi, au lieu de se déterminer à lui donner toujours l'impulsion.

Il est évident, — ajoute-t-il à propos d'une mesure qu'il avait conseillée, — qu'une pareille mesure devait être presque subite, et que le moment en est déjà, pour ainsi

été passé. Or, si le roi était accoutumé, dans les occasions importantes, à ne point consulter sur une décision arrêtée par la reine, nous aurions eu un succès, au lieu d'une inquiétude de plus. Chaque individu n'a qu'une mesure d'attention et de volonté. Le roi et la reine, tracassés par une délibération qui ne se réalise pas, accordent moins d'attention et d'énergie à celles qui devraient se réaliser. — Encore une fois, tant que la reine n'aura pas auprès du roi un fidèle agent de son influence secrète, et surtout tant que l'un et que l'autre n'auront pas, dans le ministère, un homme avec lequel ils puissent conférer chaque jour, d'une manière abandonnée, et qui n'ait d'autre intérêt, d'autre gloire et presque d'autre sûreté que la restauration de l'autorité légitime, on fera plus ou moins de fautes, on en épargnera plus ou moins, on se défendra avec plus ou moins de talent, mais le roi et la reine ne seront que des prisonniers amusés, toujours obligés de composer avec leurs geôliers, toujours hors d'état d'instruire par eux-mêmes leurs juges, toujours à la merci des insurrections, des menées de l'ambition ou de la démagogie [1].

De son côté, la reine écrivait, le 22 octobre 1790, à son frère l'empereur Léopold :

Nous voilà retombés dans le chaos et dans toutes nos défiances. — Mirabeau avait fait remettre quelques notes un peu vives, mais raisonnées, sur la nécessité de prévenir les usurpations de l'Assemblée et de ne pas lui laisser lancer un décret déclarant sa compétence à la nomination des ministres ; il avait proposé plusieurs noms, et le roi était disposé à examiner la question, quand, à propos de troubles survenus sur une escadre, il a prononcé un discours de violent démagogue à épouvanter les honnêtes gens. — Voilà encore nos espérances toutes renversées de ce côté. Le roi est indigné et moi désespérée. — Il a écrit à un de nos amis, en qui j'ai beaucoup de confiance et qui est un galant homme très-dévoué, une lettre explicative que l'on m'apporte à l'instant, et qui me semble fort peu de nature à rien expliquer ni excuser. — Cet homme est un volcan qui mettrait le feu à un empire. Comptez donc sur lui pour éteindre l'incendie qui nous dévore. Il aura fort à faire avant que nous ayons repris en lui confiance. Au fond, le roi sent lui-même l'opportunité de s'opposer aux envahissements de l'Assemblée, qui ne tend à rien moins qu'à annihiler le pouvoir royal. Mais comment faire goûter ses avis, quand, d'un autre côté, on donne dans les excès incendiaires ? — La Marck défend Mirabeau, et soutient que s'il a parfois des *par delà,* comme il dit, il est de bonne foi pour la monarchie et fidèle, et qu'il réparera cet écart de son imagination où son cœur n'est pour rien. Voilà ce que le roi ne voudra pas croire ; je l'ai vu hier fort irrité. — La Marck dit qu'il ne doute pas que

1. *Recueil d'Hunolstein,* p. 157 à 159.

Mirabeau a cru bien faire en parlant ainsi, pour donner le change à l'Assemblée et trouver plus de crédit dans des circonstances plus graves encore. O mon Dieu! si nous avons commis des fautes, nous les avons bien expiées[1]!

Le récit qui précède suffit pour faire apprécier l'importance de cette conquête par la reine de l'homme que tout le monde signalait, M. de Bouillé lui-même, comme seul capable de sauver la monarchie, « de guérir le Français de sa superstition, et d'y substituer son culte ». Mais, dans les lettres que nous venons de citer, le lecteur aura aussi pris une idée des tiraillements et des contradictions fatales qui paralysèrent Mirabeau, que la trop juste méfiance de ceux qu'il servait à sa manière laissa sans autorité et sans moyens. Tout cela eût peut-être fini par un conflit et une rupture définitive, si la mort ne s'était chargée de relever Mirabeau d'une tâche impossible, et de briser les liens dont il avait uni, malgré elles, la Révolution et la monarchie. « Je ne voudrais pas avoir travaillé seulement à une vaste destruction », disait Mirabeau malade. Mirabeau mourant ne conservait plus d'illusions sur le succès de ses efforts, s'il est vrai qu'il ait dit, en songeant à cette dernière fatalité de sa fin prématurée : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie; les factieux vont en disperser les débris. » Le 2 avril 1791, Mirabeau s'était tu à jamais, et le Panthéon recevait triomphalement ses restes, que la populace de 93 devait jeter à l'égout.

Eût-il, s'il eût vécu, réalisé ses plans, justifié ses promesses et sauvé la monarchie, dont le plus grand malheur, au dire de quelques historiens, fut cette mort imprévue et fatale? Fût-il parvenu à former et à discipliner une majorité libérale et fidèle? Les regrets unanimes qu'excita sa perte ne furent-ils pas une solennelle hypocrisie d'amis et d'ennemis également satisfaits d'enterrer un rival redou-

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 161 à 163.

[illegible] de résister à la Révo- [illegible] de ses funérailles? [illegible] qui ressemblèrent à [illegible] point à l'hommage [illegible] ce génie d'une puis- [illegible] sans effet, de cette [illegible] que les apparences et [illegible] et du pouvoir? [illegible] autre endroit. Nous [illegible] à citer l'opinion de [illegible] :

[illegible] au pouvoir d'un homme [illegible] impetueux lorsqu'on [illegible] d'ailleurs, aurait pu sauver [illegible]

[illegible] Mirabeau n'eût point arrêté la Révo- [illegible] la Terreur. [illegible] de Meilhan ne lui [illegible] résultat.

[illegible] peut-être sauvé aux Fran[illegible] cette constante attention de s'opposer [illegible] Révolution, on doit croire que Mirabeau [illegible] On le soupçonnait d'avoir des rela- [illegible] eussent cessé tôt ou tard d'être un mystère. [illegible] et il était exposé à périr sous un glaive assassin [illegible]

[illegible] a exprimé la même opinion : « La tombe délia Mirabeau de ses promesses et le mit à l'abri de périls que vraisem- [illegible] il n'aurait pu vaincre. Sa vie eût montré sa faiblesse [illegible] sa mort l'a laissé en possession de sa force dans le mal. »

Citons, pour terminer dignement, l'opinion de Madame Élisabeth qui, dans son implacable bon sens, écrivait en pensant à la vie dissolue de Mirabeau et à sa mort païenne :

« Les aristocrates le regrettent beaucoup. Depuis trois mois, il s'était montré pour le bon parti. On espérait en ses talents. Pour moi, quoique très-aristocrate, je ne puis m'empêcher de regarder sa mort comme un trait de la Providence sur ce royaume. Je ne crois pas que ce soit par des gens sans principes et sans mœurs que Dieu veuille nous sauver. Je garde cette opinion pour moi, parce qu'elle n'est pas politique, mais j'aime mieux mille fois celles qui sont religieuses. »

LIVRE CINQUIÈME

LES MARTYRS

1791-1795

CHAPITRE PREMIER

Mirabeau était mort le 2 avril 1791. Le 18 avril, une commune indignation et une commune crainte faisaient prendre au roi et à la reine, enfin d'accord dans un même sentiment, ce parti que Mirabeau leur avait tant recommandé et qu'il considérait comme la clef de voûte de son plan de salut. Mais quelques détails sur l'origine et les progrès de cette résolution sont nécessaires à l'intelligence du récit de son exécution et de son avortement. Il semblait qu'une sorte de malédiction s'attachât à tous les desseins de cet homme fatal, dont la principale inspiration ne lui survivait que pour mieux perdre ceux auxquels il s'était attaché. Il faut faire, à sa décharge, la part de la responsabilité qui incombe à la faiblesse du roi « qui, toujours indécis, ne

sachant jamais prendre de lui-même une délibération ni la suivre avec persévérance, écoutait tous les avis, et, voulant profiter de tous, n'en suivait aucun complétement ou adoptait le plus mauvais [1]. »

Il est aujourd'hui certain qu'en dehors des fautes et des fatalités de détail, le plan que le roi mit à exécution, en quittant la capitale pour se réfugier à Montmédy, n'était ni le plan originaire de Mirabeau, qui voulait borner le but de ce voyage tout politique à Compiègne ou Fontainebeau [2], où le roi trouverait facilement, au milieu de populations fidèles, un refuge inviolable, ni le plan auquel M. de Bouillé avait apporté les modifications de sa prévoyance et de son expérience. Le roi, d'autant plus opiniâtre qu'il était plus faible, fut, on peut le dire, par la malencontreuse initiative qui lui fit adopter le projet le plus défavorable, le chemin le plus dangereux, la nuit la plus courte de l'année, par ses retards et ses imprudences sur la route, le principal auteur de la catastrophe de Varennes, où la royauté reçut le premier coup mortel, celui que donne le mépris d'un peuple implacable pour la fuite et qui eût plutôt pardonné à la résistance.

Ce n'est pas sans répugnance, il faut le dire, que Marie-Antoinette s'était résignée à un projet qui convenait médiocrement à sa nature généreuse et militante, et que son but et son succès pouvaient seuls, en quelque sorte, réhabiliter. De tous les projets de Mirabeau, celui qui lui eût le plus souri, c'eût été de monter à cheval, et de faire, son fils dans ses bras, cet héroïque appel au peuple qui avait si bien réussi à Marie-Thérèse auprès des Hongrois, et qui n'eût pas trouvé les Français insensibles. Mais elle n'était maîtresse de rien, pas même d'elle-même. Enchaînée par le devoir et le dévouement à son mari et à ses enfants, elle n'eût pu tenter aucun effort isolé pour sa délivrance personnelle, quand bien même son cœur n'eût pas bondi à la pensée de

1. *Correspondance du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, t. I, p. 194.
2. *Correspond. du comte de Mirabeau et du comte de la Marck*, p. 200.

cet abandon et de ce salut égoïste que lui conseillait, avec le calme que donne la philosophie, son frère Léopold. C'est à ce prince à courtes vues, qui ne se croyait tenu vis-à-vis de sa sœur qu'aux devoirs d'un simple particulier, et qui pensait avoir assez fait en lui offrant un asile, qu'elle écrivait, le 27 décembre 1790, cette belle lettre où tout en convenant de l'imminence du danger, elle refuse de s'y dérober seule.

Ce n'était pas la première et ce n'était pas surtout la dernière fois que Marie-Antoinette devait refuser le salut au prix de ce qu'elle considérait comme une lâcheté.

Quelques jours plus tard, elle répondait à M. de Bouillé, qui avait proposé de diviser le danger pour le diminuer en faisant d'abord partir la reine et le Dauphin : « Si l'on veut nous sauver, il faut que ce soit tous ensemble ou pas du tout. »

Toute la correspondance de Marie-Antoinette, pendant les premiers mois de 1791, est pleine de cette idée du départ, étudiée sous toutes ses faces, et de l'aveu de cette nécessité, à laquelle elle refuse cependant tout sacrifice qui serait incompatible avec ses devoirs de reine et de mère. Dans sa lettre du 20 janvier à M. de Mercy, elle repousse, par exemple, avec une patriotique énergie toute solidarité avec des projets menaçants de contre-révolution à main armée qu'un propos indiscret prêtait à l'empereur son frère[1].

Cependant, le mal empirait chaque jour et de manière à rendre inutile tout remède ajourné.

Le 24 et le 28 février, Paris, où à tout moment éclataient les éléments de désordre qu'y semaient les clubs, fut le théâtre de commencements d'insurrection réprimés par la garde nationale avec une mollesse et une partialité qui attestaient le déclin de la popularité de La

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 171 à 173.

Fayette, et le progrès du mauvais parti dans cette armée suspecte de l'ordre qu'il commandait sans la maîtriser. Le départ de Mesdames, le 19 février, l'exode imprévu que l'Assemblée, sur la proposition de Mirabeau, avait donné à ces inoffensives fugitives, le projet de loi sur les émigrants qui le suivit, le zèle importun et peut-être indiscret de quelques braves et fidèles gentilshommes accourus, au premier bruit du danger, se ranger aux Tuileries à côté du roi et de la reine, tels furent les motifs de ces échauffourées partielles qui, le 28, aboutirent à un mouvement sur Vincennes, dont le peuple des faubourgs voulait brûler le donjon, sous prétexte qu'il contenait des armes cachées, et à un rassemblement plus tumultueux que menaçant sous les fenêtres du roi. La Fayette revint de Vincennes victorieux de l'émeute réprimée, et le premier roulement de tambour fit évacuer les Tuileries par la populace intimidée. Malheureusement des provocations indiscrètes, de secrètes jalousies, des méfiances aveugles avaient indisposé la garde nationale contre les défenseurs improvisés du château, gentilshommes des plus respectables par le rang, la modération et même par l'âge, car ce groupe de fidèles se composait surtout de vieillards. Ils furent menacés, insultés, désarmés, quelques-uns même maltraités et écroués à l'Abbaye, d'où le roi ne les tira pas sans peine. L'imagination populaire, trop habilement échauffée, vit dans ces défenseurs volontaires et improvisés du château les soldats d'une conspiration contre-révolutionnaire et les poursuivit du sobriquet de *Chevaliers du poignard*[1]. M. de La Fayette, fidèle à ce système de compensation et de bascule qui fut toute sa politique, et dont la susceptibilité ne pardonnait pas une démarche qu'il considérait comme une usurpation,

1. *Mémoires de Weber;* p. 305 à 309. — Hue, *Dernières années du règne de Louis XVI*, p. 210 à 212. — *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, lettre de Madame Élisabeth à Mme de Bombelles, p. 328 à 331. — V. aussi la *Correspondance de Mirabeau avec le comte de la Marck*, t. I, p. 234, 235.

laissa faire ses troupes, et se fit pardonner, comme toujours, un moment de fermeté par un moment de faiblesse.

Tous ces incidents, plus fâcheux encore par ceux qu'ils annonçaient que par eux-mêmes, affectèrent douloureusement Louis XVI, dont l'âme souffrait de l'injustice populaire à son égard et à celui de la reine, et dont le corps s'affaissa aussi sous la contrainte de ce régime cellulaire, qui n'avait guère d'autre distraction qu'une promenade de quelques heures. Et cela, au moment du printemps, du renouvellement du sang et de ce mouvement d'humeurs qui rendent l'exercice si salutaire ! Cependant, ces préoccupations de son esprit, ces besoins de sa santé, ne suffisaient pas pour tirer le roi d'une inertie systématique. Il fallut, pour incliner à la pensée de l'évasion, ce roi qui, se souvenant de Jacques II et de Charles I^er^, ne voulait ni abandonner ni combattre son peuple ; il fallut, pour faire triompher les conseils impatients de Madame Élisabeth et les exhortations de la reine, le danger de la religion et les remontrances du souverain pontife sur les empiétements de l'Assemblée, acharnée à enrichir le pouvoir laïque des dépouilles de tous les autres. Ce fut la goutte qui combla la mesure et fit déborder le vase d'amertume. Louis XVI ne sentit les affronts faits à sa dignité, le trouble porté à sa sécurité, que lorsque sa conscience fut alarmée. C'est le 18 avril, à la suite de l'attentat que nous allons raconter, que fut prise enfin cette résolution que Mirabeau avait tant recommandée. Le regret de sa mort imprévue, le 2 avril, donnait encore plus d'autorité à ce conseil, que des dangers croissants confirmaient tous les jours.

Le 4 mars, la reine écrivait à la princesse de Lamballe :

Les circonstances présentes occupent trop mon âme pour que je n'aie pas été très-sensible à votre lettre et à votre douce amitié; vous êtes de ces cœurs qui ne changent jamais, et que les malheurs rendent encore plus affectueux. Soyez bien assurée, ma chère Lamballe, que mon amitié pour vous est inaltérable, et que jamais, je ne

changer. Je ne vous parle point des affaires d'ici. Il est impossible de sortir sans être insulté une douzaine de fois en une heure. Aussi, je ne vais plus à la promenade, et je reste quelquefois dans ma chambre des journées sans penser à changer [1].

Le 18 avril, un nouvel attentat précipita les projets de fuite et amena le roi et la reine, qui les préparaient depuis longtemps, à prendre les dispositions nécessaires pour un départ que l'exaltation des masses, croissant avec l'impunité, et l'approche de la dissolution d'une Assemblée factieuse, à laquelle succéderait, sans doute, une Assemblée plus factieuse encore, rendaient de plus en plus urgent.

Le roi voulait retourner à Saint-Cloud pour y respirer enfin un peu d'air pur et tranquille, et pour y accomplir plus commodément ses dévotions pascales. Déjà toute sa maison l'y avait précédé et son dîner l'y attendait. Il monta en voiture à une heure avec la reine et ses enfants, et donnait déjà le signal du départ, lorsque la garde nationale, chargée de le protéger, s'ameuta, et, fermant les grilles, s'opposa formellement à ce que le roi quittât les Tuileries avant l'acceptation de la Constitution. La foule prit part à cette rébellion et la compliqua aussitôt de ces cris et de ces voies de fait qui accompagnent si volontiers ses erreurs et ses colères. Des bruits d'évasion, perfidement répandus, avaient provoqué cette atteinte brutale portée à la liberté royale. Bailly et La Fayette essayèrent vainement de rompre cette barrière hurlante, qui portait les piques et les baïonnettes jusque sous le poitrail des chevaux. Il n'y eut pas moyen de triompher par la persuasion de l'opposition de ces étranges gardiens, dégénérés en geôliers, et l'on n'osa point employer la force, dont l'heure opportune s'était écoulée en vains pourparlers.

En présence du danger que couraient plusieurs de ses serviteurs, maltraités et poursuivis par des hommes ivres de vin et de colère,

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 100.

qu'on voyait mettre en joue le cardinal de Montmorency-Laval, aperçu à une fenêtre, le roi, qui n'avait pas eu peu de peine à délivrer, par un ordre énergique, le marquis de Duras entraîné, et la reine, qui avait dû s'élancer à mi-corps hors de la portière pour sauver le sieur Gougenot, maître d'hôtel, à demi étranglé, se résignèrent, et, après deux heures d'humiliante attente, donnèrent, en frémissant, le contre-ordre inévitable. On rentra tristement au château, où des perquisitions insolentes troublèrent encore le repos de ces souverains emprisonnés dans leur palais[1]. Le Dauphin, revenu avec son précepteur dans son appartement, prit l'*Ami des enfants* de Berquin, pour se distraire, et ne put s'empêcher de remarquer naïvement la coïncidence qui lui fit lire sur la première page ouverte : *Le Petit Prisonnier*[2].

C'est sans doute le lendemain que Madame Élisabeth répondit à une de ses femmes qui lui disait : « Madame, je regarde notre bon maître qui se promène. » — « Notre maître ! oh ! pour notre malheur, il ne l'est plus[3] ! »

Tandis que le roi se plaignait à l'Assemblée de cette violation du plus élémentaire de ses droits, et n'en obtenait que l'hommage de stériles regrets, Marie-Antoinette écrivait à son frère, le 20 avril 1791 :

... Le roi et moi avons été l'objet de nouvelles violences de la part de la populace, dans la journée d'avant-hier. Nous étions montés en voiture avec nos enfants, pour nous rendre à Saint-Cloud, quand une foule furieuse est accourue et nous a empêchés, avec des vociférations, de sortir des Tuileries. Le maire de Paris et La Fayette n'ont jamais pu parvenir à dissiper l'attroupement. Nous sommes restés près de deux heures ainsi, ne pouvant ni avancer ni rétrograder. Tout ce qu'on nous a dit d'insultes et de grossièretés pendant ce temps-là est inimaginable. Il a bien fallu,

1. *Mémoires de Weber*, p. 310 311 — *de madame Campan*, p. 286 ; — *de Hue*, p. 214, 215. — *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 584 lettre de Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt,
2. *Louis XVII*, p. 54.
3. Ferrand *Eloge*, etc., p. 151.

de garde basse, remonter au palais. Les enfants ont été, durant cette scène de violence, très-raisonnables, mais ils en ont été ensuite malades. Nous nous sommes rencontrés, le roi et moi, dans la même pensée qu'il fallait en finir avec un pareil état de choses, et prendre le parti dont nous avons parlé. Attendez-vous donc à quelque soudain voyage. Tout va être préparé, et je vous rendrai compte, jour par jour, des événements, autant que les occasions le permettront. La chose est hérissée de difficultés effrayantes; mais notre situation est tellement intolérable, qu'il vaut mieux tout que de s'y résigner[1].

Enfin, le 6 mai, la reine écrivait au comte de Mercy :

Notre position est affreuse, et telle, que ceux qui ne sont pas à portée de la voir ne peuvent pas s'en faire d'idée. Il n'y a plus qu'une alternative ici pour nous, surtout depuis le 19 avril : ou faire aveuglément tout ce que les factieux exigent, ou périr par le glaive, qui est sans cesse suspendu sur nos têtes. Croyez que je n'exagère point les dangers; vous savez que mon opinion a été, autant que je l'ai pu, la douceur, le temps et l'opinion publique. Mais aujourd'hui, tout est changé, et il faut périr ou prendre un parti qui seul nous reste. Nous sommes bien loin de nous aveugler au point de croire que ce parti même n'a pas ses dangers; mais s'il faut périr, ce sera du moins avec gloire, et en ayant tout fait pour notre honneur, nos devoirs et la religion, etc.[2].

Dans cette longue lettre, qui complète celle du 3 février 1791, à M. de Mercy, Marie-Antoinette expose, avec une lucidité admirable, non seulement le plan détaillé de l'évasion, de ses moyens et de ses chances, mais celui des mesures décisives qu'elle a pour but de favoriser.

Nous n'avons pu citer qu'un passage de l'un de ces documents et nous ne pouvons qu'indiquer l'autre. Nous nous bornons à dire, quant à ces mesures à prendre par le roi, une fois à l'abri d'une place forte, que, dans l'esquisse qu'en a tracée Marie-Antoinette, elle proteste contre toute intervention de l'étranger tendant à un démembre-

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 189, 190.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 193 à 201.

ment ou à la ruine de la France[1]. Marie-Antoinette ne voulait pas régner sur des esclaves et sur des débris.

Nous arrivons maintenant au récit de l'avortement de cette tentative si laborieusement, si minutieusement combinée, et qui échoua par suite de ces petits obstacles que la sagesse humaine ne peut prévoir, et dont la Providence se sert pour produire les plus grands effets.

Dès la fin d'octobre 1790, le roi, travaillé par Mirabeau dans le sens de cette résolution qui seule pouvait, selon son conseiller, le sauver ainsi que la monarchie, et à laquelle il lui fallut près d'un an pour s'accoutumer, faisait sonder confidentiellement, à titre de renseignement, les intentions du marquis de Bouillé. Sa vigoureuse conduite à Nancy, où il avait victorieusement comprimé une effrayante sédition militaire, et sa réputation méritée de sang-froid, d'expérience et de désintéressement, en faisaient l'auxiliaire indispensable d'un semblable projet. L'envoyé du roi, M. d'Agoult, évêque de Pamiers, trouva l'énergique général, antithèse vivante de l'hésitant La Fayette, d'autant mieux disposé que, depuis les troubles de Nancy, il jouissait d'une autorité sans contradiction, et cherchait lui-même une occasion et un moyen de la faire servir à la restauration de la monarchie ou au moins au salut de la famille royale. Le plan auquel s'était arrêté d'abord M. de Bouillé consistait dans un rassemblement à la frontière de ses meilleures troupes, concentration motivée par un mouvement comminatoire des troupes impériales. Il voulait faire présenter à l'Assemblée, par les départements de ces provinces frontières où sa popularité lui permettait alors la direction de l'opinion, une adresse demandant la présence du roi au milieu de son armée, pour dissiper les semences d'indiscipline qui fermentaient depuis l'explosion de Nancy,

1. *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, t. I, p. 236 et 245.

et pour répondre, par une démonstration énergique, aux mauvaises dispositions de l'Allemagne, prête à arrêter les progrès de cet esprit nouveau dont la contagion venait de soulever les Pays-Bas. Le roi serait ainsi sorti de Paris non secrètement, mais publiquement, couvert par un prétexte légitime et patriotique.

Le marquis de Bouillé s'était ainsi rencontré spontanément et à son insu, à la différence près de quelques détails, avec Mirabeau, dont le plan, en date du 23 décembre 1790, s'inspirait des mêmes pensées et conduisait à un voyage à Compiègne ou à Fontainebleau, d'où, avec la protection des troupes fidèles amenées par M. de Bouillé, sous un prétexte de revue ou de camp, le roi pourrait, dans une déclaration aussi réglée possible, dissoudre l'Assemblée et proclamer le rétablissement de l'ordre et de l'autorité, moyennant les concessions imposées par l'expérience et par les événements. La réflexion avait peu à peu modifié ce plan en faisant abandonner l'idée d'une ville aussi rapprochée de Paris, pour lui substituer le choix d'une ville fortifiée de la frontière[1]. Mais ce en quoi le général et le député s'étaient accordés du premier coup, toujours à leur insu, c'était dans la nécessité de légitimer ce coup d'État pacifique par l'expression des vœux conformes des départements fidèles. C'était donner à la restauration royale les perspectives heureuses et fécondes d'un mouvement national. A ces deux plans, où la hardiesse était si heureusement tempérée par l'habileté, le roi, cédant à des considérations que son caractère et les influences qui s'agitaient autour de lui suffisent à expliquer, en préféra un troisième, approuvé par M. de Breteuil, beaucoup plus étroit, beaucoup moins noble et beaucoup plus dangereux. M. de Bouillé, en présence de l'initiative souveraine, n'avait qu'à s'incliner et à obéir. Il ne cacha point son désappointement. Mais ce regret exprimé pour

1. « Sa ruine totale ou son démembrement ne peut jamais entrer dans le système politique de l'Europe. » *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 470.

l'acquit de sa conscience, il se mit à la disposition entière du roi pour l'aide et le conseil. La discussion approfondie des dispositions de ce départ furtif du roi pour une ville frontière donna lieu, à partir de ce moment, entre le roi et le marquis, à une correspondance en chiffres qui dura huit mois, et dont le résultat fut le choix définitif, par le roi, de la ville de Montmédy pour asile[1].

Le roi opta pour la route de Varennes, afin d'éviter Reims, ville du sacre, où il était trop connu, et il assura à M. de Bouillé qu'il avait une promesse formelle de l'empereur de faire marcher un corps de douze à quinze mille hommes à sa première réquisition pour appuyer moralement sa démarche.

Sans insister sur les inconvénients inséparables d'une détermination qui exigeait, pour réussir, un concert de coopérations et de discrétions à peu près impossible, — et qui vraiment ressemblait à une sorte de défi à la mauvaise fortune, — nous nous bornerons à dire que le plan adopté par Louis XVI était de ceux qui, à force de pusillanimité, touchent à la témérité la plus aveugle. Comment concilier les préparatifs minutieux d'un tel plan avec les indiscrétions de la curiosité et les délations de la trahison? Et en admettant qu'on échappât à ces dangers presque inévitables, comment admettre la sécurité d'un départ en voiture, sans escorte, de la capitale inquiète à travers la province en méfiance jusqu'à Châlons? Là seulement commençait la chaîne des pelotons protecteurs, qui ne pouvaient rallier leur poste sans éveiller les susceptibilités municipales et peut-être sans conflit avec les populations. Il serait trop facile de démontrer que la responsabilité de l'échec, que les divers auxiliaires se sont renvoyée mutuellement, doit surtout retomber sur un projet qui multipliait les occasions de faute ou d'erreur, de malentendu ou de trahison, au

1. *Mémoires du marquis de Bouillé*, p. 213 à 223.

point de les rendre inévitables, comme le démontrera la suite de ce récit.

La plupart de ces chances funestes étaient conjurées par le plan résultant de la combinaison de celui de M. de Bouillé et de celui de Mirabeau, combinaison qui sortit en vain de l'accord entre le général et M. de la Marck, envoyé le 6 février à Metz par le roi, muni d'une lettre d'introduction où se trahit déjà le parti pris[1]. En effet, le roi, comme on l'a vu, préféra subordonner l'expression du vœu des départements à son arrivée à Montmédy, au lieu de subordonner son départ à cette manifestation, et commença, en un mot, par où il aurait dû finir.

M. de Bouillé, réduit au rôle de conseiller, n'épargna point au roi les objections et les avertissements. Il prit, en réponse aux dernières lettres de Louis XVI relatives à son projet, la liberté de lui représenter de nouveau que la route par Varennes offrait de graves inconvénients, à cause des relais qu'il fallait y placer pour suppléer à la poste, ce qui le forçait ou à mettre un certain nombre de personnes dans la confidence, ou à donner des soupçons, et cela dans des circonstances fort différentes de l'époque où ces inconvénients n'eussent pas existé. En octobre 1790, il avait un commandement presque indépendant, des troupes en grande partie formées de régiments étrangers, c'est-à-dire encore disciplinées et dévouées; enfin il possédait la confiance des municipalités. En mai 1791, il était placé sous l'autorité d'un ministre ami de La Fayette et jaloux de cette autorité. Ses meilleurs régiments lui avaient été enlevés et remplacés par des corps fanatisés qu'il ne pouvait concentrer sans un ordre ministériel. Enfin, le séjour des émigrés dans le voisinage des frontières et leurs menées imprudentes l'avaient rendu suspect aux municipalités, que la vente

1. *Mémoires de Weber*, p. 313.—*Correspondance entre Mirabeau et le comte de la Marck*, t. I, p. 237 à 244. — *Mémoires de Bouillé*, p. 226 à 229.

des biens nationaux et la circulation des assignats avaient complétement révolutionnées.

Le roi persista dans le choix de la route de Varennes, par suite de sa répugnance à traverser le territoire de l'empereur. Il exigea des postes de cavalerie à partir de Châlons, et il ne consentit pas à séparer sa famille en deux voitures.

A ces inconvénients inhérents au projet en lui-même et qui en compromettaient fatalement le succès, il faut ajouter ceux qui étaient inséparables des préparatifs. La reine s'en occupa dès le mois de mars avec une minutie et une imprudence qui témoignent de la faiblesse des meilleurs esprits. Elle songea bien à garder vis-à-vis de M. de la Marck, de M. de Montmorin, de M. de Fontanges, un secret dont la possession les eût exposés à des représailles terribles, dans le premier moment de la colère populaire. Elle les disculpait ainsi à leur insu par l'ignorance où elle les laissa d'un projet qui n'admettait que peu de coopérateurs. Mais si on reconnaît la reine à cette généreuse prévoyance, on s'étonne de la voir se préoccuper de soins inutiles ou dangereux : par exemple, la confection d'un trousseau pour elle et ses enfants et son envoi à Bruxelles par l'intermédiaire d'une de ses anciennes dames retirée à Arras. L'envoi de ses diamants à Bruxelles s'explique mieux, quoiqu'il ait eu l'inconvénient de la forcer à mettre dans sa confidence M. de La Borde[1], son coiffeur Léonard et le duc de Choiseul, c'est-à-dire trois personnes de plus. Mais une imprudence qu'il serait plus facile de lui reprocher, si, comme nous l'avons dit, il était généreux de reprocher à Louis XVI et à sa famille des fautes que le succès eût effacées, et que le projet en lui-même comportait fatalement, c'est d'avoir voulu emporter jusqu'à son nécessaire, énorme de dimension, et qui contenait depuis

1. *Recueil d'Unolstein*, p. 196

une bassinoire jusqu'à une écuelle d'argent. Nous n'énoncerons aucun blâme, imitant en cela la générosité de Marie-Antoinette elle-même, qui, tout en accusant, plus tard, M. de Goguelat de l'insuccès de la tentative, lui conserva néanmoins ses bonnes grâces, au grand étonnement de Mme Campan[1], disant qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu, et que le zèle le plus sincère devait faire excuser le reste.

Nous nous bornerons à dire que ces préparatifs trop minutieux eurent l'inconvénient de donner l'éveil à la curiosité et à l'indiscrétion, et que, le 15 et le 21 mai, une femme de garde-robe de la reine, gagnée depuis longtemps à la Révolution et à ses chefs, et que la reine honorait d'une confiance peu méritée, dénonçait au maire de Paris les préparatifs de départ qui se faisaient au château et dont elle était journellement témoin. Le recueil des pièces judiciaires et administratives, relatives à l'évasion, et publiées il y a quelques années par le greffier en chef, archiviste de la cour royale d'Orléans, est rempli des dénonciations de cet espionnage domestique, qui compta bien d'autres Judas. C'est au point qu'on en vient à se demander si M. Bailly et M. de La Fayette n'eussent pas dû empêcher, par leurs conseils, l'exécution d'un projet funeste, dont ils eurent certainement connaissance. Est-ce le dévouement, est-ce l'ambition qui leur ferma la bouche, et crurent-ils faire assez en se taisant[2]?

Dans le courant d'avril 1791, M. de Bouillé fit partir pour Paris M. de Goguelat, officier d'état-major, que son zèle parfois indiscret et son dévouement parfois brutal avaient cependant désigné aux bontés de la reine, et qu'elle lui avait recommandé comme un homme un peu outré, mais à toute épreuve.

Dans le courant d'avril, dit M. de Bouillé lui-même, je fis partir M. de Goguelat pour Paris; je lui remis une lettre en chiffres pour le roi; je lui fis part des disposi-

1. *Mémoires*, p. 207 à 229
2. *Mémoires de madame Campan*, p. 288 à 289 et p. 464 à 467.

tions générales que j'avais faites; je le chargeai de les lui expliquer, de prendre les ordres de Sa Majesté et de venir à la fin du mois, ou au commencement de mai, me porter ses dernières volontés. Cet officier avait été chargé de reconnaître les routes et le pays, de Montmédy jusqu'à Châlons, dans le plus grand détail; mes dispositions avaient été faites sur ses observations, qu'il devait communiquer au roi, à qui je mandais que je ne voyais aucun mouvement de troupes autrichiennes sur la frontière, et je le conjurai encore d'attendre qu'elles fussent arrivées avant que de se décider à entreprendre son voyage

M. de Goguelat revint dans les premiers jours de mai; il portait à M. de Bouillé une lettre du roi qui l'assurait que les troupes autrichiennes seraient rendues à Arlon le 12 juin, et qu'il comptait partir le 15; mais que, cependant, il l'instruirait plus positivement du jour qu'il fixerait pour son départ. Il l'engageait à commencer ses préparatifs de détail. M. de Bouillé répondit que dans les premiers jours de juin, il serait prêt et enverrait M. le duc de Choiseul-Stainville et M. de Goguelat pour les lui communiquer. Le premier devait attendre ses derniers ordres et précéderait sa voiture de quelques heures; le second devait revenir porter à M. de Bouillé, quelques jours d'avance, ses instructions définitives.

Le 27 mai, le roi écrivit à M. de Bouillé qu'il partirait le 19 du mois suivant, entre minuit et une heure; qu'il irait dans une voiture bourgeoise jusqu'à Bondy, à une poste de Paris, pour y prendre la sienne, qui devait l'y précéder. Un de ses gardes du corps, destiné à lui servir de courrier, devait l'attendre dans cet endroit. Dans le cas où le roi n'y serait pas arrivé à deux heures après minuit (ce qui prouverait qu'il n'avait pas pu partir), ce même garde du corps devait aller en droiture à Pont-de-Sommevelle, entre Châlons et Sainte-Menehould, pour faire instruire de cet accident M. de Bouillé, afin qu'il pût pourvoir à sa sûreté et à celle de ses auxiliaires. Le roi

1. *Mémoires de Bouillé*, p. 251.

ajoutait que, s'il n'était pas reconnu dans sa route et la poursuivait sans encombre, il passerait incognito et ne se servirait point de l'escorte, dont les détachements le suivraient à quelques heures de distance. Il ordonnait à M. de Bouillé de lui envoyer M. le duc de Choiseul ou M. de Goguelat pour lui donner encore tous les détails qui lui étaient nécessaires.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces dispositions préliminaires et ces mesures protectrices, prises par M. de Bouillé avec une prévoyance au-dessus de tout éloge. Elles ne manquèrent leur effet, comme nous le verrons en son lieu, que par suite du mauvais esprit des troupes et des populations, et d'une série de malentendus et de retards inévitables dans l'exécution d'un plan si minutieux, que tout y était réglé à la seconde. Le grand inconvénient, la fatalité, peut-on dire, de ces mécaniques compliquées où tous les mouvements se forment, c'est que le défaut du moindre ressort neutralise l'action de tous les autres et que le succès y est à la merci du hasard.

Ce hasard ironique et malin contraria, par un premier accroc, la marche de la machine déjà mise en mouvement. Cette machine était réglée à heure fixe, sur un départ prévu pour le 19. Mais le 15, M. de Bouillé reçut à Longwy une lettre du roi lui annonçant que le départ était retardé au 20, et que la légitime et généreuse insistance de Mme de Tourzel, à faire valoir les privilèges de sa charge, qui ne lui permettait pas de quitter un seul instant les royaux enfants dont elle avait la garde, avait obligé le roi, faute de place, à se priver du concours du marquis d'Agoult, recommandé par M. de Bouillé. Ce retard fâcheux, qui obligea M. de Bouillé à modifier ses dispositions, heureusement changées à temps, sauf sur un seul point : *Varennes!* peut être considéré comme une des principales causes de l'avortement d'une entreprise que nous n'avons plus qu'à raconter. Il était dû d'ailleurs au désir qu'avait éprouvé la reine d'attendre l'expiration de la semaine

de service d'une femme de chambre du Dauphin qui lui était suspecte. C'est la reine qui s'était chargée de tous les détails du départ depuis Paris jusqu'à Châlons. Et ce n'était pas là une petite tâche. On ne pouvait échapper, en effet, que par des prodiges de prévoyance et des miracles de combinaisons aux dangers et aux obstacles de toute espèce qui hérissaient ce problème, en apparence si simple : sortir impunément de Paris. On ne se fait une idée des difficultés inouïes dont le génie de Marie-Antoinette dut triompher qu'en résumant sa situation dans un mot : la famille royale était littéralement *prisonnière* et *gardée à vue* dans son palais au milieu d'un peuple inquiet, d'une municipalité prévenue, d'une assemblée divisée, d'une garde nationale hostile, d'un domestique gagné. Les préparatifs furent un permanent tour de force, un perpétuel combat contre l'espionnage le plus actif, secondé par des moyens presque inquisitoriaux.

Les lecteurs curieux pourront trouver dans les *Mémoires de Weber* et dans l'intéressant ouvrage consacré au Dauphin par M. de Beauchesne, le détail des combinaisons vraiment étonnantes par lesquelles la reine parvint à tromper cette surveillance, à se procurer un passeport, des vêtements, une voiture, des courriers, et surtout à se ménager une sortie. Nous nous bornerons à dire qu'elle dut la voiture et le passe-port au concours ingénieux d'un homme demeuré un des types les plus accomplis du dévouement et de la fidélité : M. le comte de Fersen, jeune seigneur suédois, en qui respirait le courage chevaleresque de son roi, que la mort seule devait empêcher, peu de temps après, de sauver Marie-Antoinette comme il l'avait juré. M. de Fersen se chargea de trouver et de placer, auprès de la barrière Saint-Martin, une voiture à six chevaux et à six places, pour aller jusqu'à Claye, qui est la deuxième poste sur la route de Châlons. Il se chargea aussi de recevoir tous les voyageurs près des Tuileries et de les conduire jusqu'à la voiture de départ. Comme il la fallait

vaste, commode et sûre, il prit le parti d'en faire faire sous son nom une neuve, qui réunit tous ces avantages.

Quant au passe-port indispensable en cas d'événement, il en fallait un qui pût servir pour le roi, la reine, Mme Élisabeth, les deux enfants royaux et Madame de Tourzel, qui devaient voyager ensemble. La reine, saisie d'une sorte de pressentiment, avait proposé d'envoyer les enfants avec leur tante par la route de Flandre, et de se diriger seule avec le roi par celle de Montmédy. Le roi ne voulut jamais se prêter à une combinaison aussi pénible qu'avantageuse, et qui assurait son salut aux dépens de son cœur. Monsieur et Madame devaient prendre seuls la route de Flandre. Le succès de leur évasion a prouvé combien les prévisions de la reine étaient justes, et combien il est à regretter que le roi ne se soit pas trouvé capable d'imiter son sacrifice. Une femme de qualité de Russie, amie de M. de Fersen, nommée la baronne de Korff, était sur le point de partir de Paris pour retourner dans son pays; elle avait une suite assez considérable, composée de deux enfants, un garçon et une fille, un valet de chambre et deux femmes. Elle fit demander à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, un double du passe-port qu'elle en avait déjà reçu et prétendu égaré, et le remit à M. de Fersen.

Enfin, M. le comte d'Agoult, aide-major de cour, fut chargé par la reine de lui choisir trois gardes du corps, robustes, capables d'une longue course à franc étrier, et la désignation de cet officier tint surtout compte de ces qualités physiques. Mieux instruit de leur destination, il eût pu en trouver non de plus dévoués et de plus fidèles, mais de plus faits pour une mission qui exigeait autant d'adresse que de force, et surtout une parfaite connaissance des lieux.

Enfin, tous les préparatifs faits, toutes les précautions prises, toutes les difficultés vaincues, on arriva à cette mémorable journée du 20 juin, dont une précieuse relation de Mme la duchese d'Angou-

lême elle-même, communiquée par son auguste auteur à Weber, nous donne les détails les plus caractéristiques.

Pendant toute la journée du 20 juin, — dit la princesse qui devait épuiser la coupe des infortunes royales, — mon père et ma mère me parurent très-agités et occupés sans que j'en susse les raisons. Apres le dîner, ils nous renvoyèrent, mon frère et moi, dans une chambre, et s'enfermèren seuls avec ma tante. J'ai su depuis que c'est dans ce moment-là qu'ils informèrent ma tante du projet qu'ils avaient de s'enfuir. A cinq heures, ma mère alla se promener avec mon frère et moi, Mme de Maillé, sa dame de Palais et Mme de Soucy, sous-gouvernante de mon frère. à Tivoli. chez M. Boutin, au bout de la Chaussée-d'Antin.

Dans la promenade, ma mere me prit à part, me dit que je ne devais pas m'inquiéter de tout ce que je verrais et que nous ne serions jamais séparés longtemps; que nous nous retrouverions bien vite. Mon esprit était bouché, et je ne compris rien du tout à tout cela; elle m'embrassa et me dit que si ces dames me demandaient pourquoi j'étais si agitée, je devais dire qu elle m'avait grondée et que je m'étais raccommodée avec elle. Nous rentrâmes à sep heures; je retournai chez moi bien triste, ne comprenant rien du tout à ce que ma mère m'avait dit.

La soirée du 20 au 21 se passa comme à l'ordinaire. Le roi et la famille royale demeurèrent religieusement fidèles à toutes leurs habitudes, et la sécurité de leurs espions et de leurs gardiens dut être entière quand ils virent le roi, après avoir congédié les personnes admises à ce qu'on appelait son coucher, et au nombre desquelles était ce soir-là même M. de La Fayette, rentrer dans son appartement. Il avait soupé avec Monsieur et Madame et leurs adieux avaient été libres et naturels, comme entre frères qui doivent se revoir le lendemain. Monsieur était instruit du dessein qui allait s'accomplir. Mais on avait pu compter avec raison sur son habitude de la dissimulation. Une crainte non moins raisonnable avait fait garder le secret vis-à-vis de Madame, d'une vivacité et d'une sensibilité tout italiennes.

Monsieur, à peine rentré au Luxembourg, se couche ostensiblement, se relève aussitôt et part avec M. d'Avaray, intrépide compa-

gnon de sa fortune. Madame est réveillée par sa lectrice, Mme Gourbillon, qui lui annonce qu'elle est chargée, de la part de la reine et de Monsieur, de la conduire hors de France. Ce second départ s'effectue aussi heureusement que le premier. Les deux époux fugitifs se rencontrèrent à une poste, se saluèrent cérémonieusement, comme gens de qualité qui ne se connaissent point, et arrivèrent à Bruxelles, après une odyssée dont le roi Louis XVIII, très-lettré comme on sait, n'a pas dédaigné d'écrire la relation.

Tandis qu'ils roulaient impunément sur la route de Flandre, tout dormait aux Tuileries ou paraissait dormir. Les ordres avaient été donnés aux gens de service pour le lendemain. Les portes étaient fermées à clef et les sentinelles placées à leur poste.

A peine libres, c'est-à-dire sur les dix heures, des appels mystérieux et des signaux inquiets avaient réuni la famille au rendez-vous général. C'était l'entre-sol de la reine. Mme Royale était demeurée, sous prétexte d'indisposition, seule dans son appartement avec Mme Brunier, une de ses femmes, destinée à l'accompagner, et qui, soudée à l'improviste, consentit, avec le zèle de son franc dévouement, à accompagner, quoique mariée, sa jeune maîtresse partout où elle irait. Mme de Mackau était allée en retraite à la Visitation. On avait aussi éloigné cette jeune Ernestine Lambriquet, fille d'une des femmes de la reine, que, dans un but d'émulation et de charité, elle avait associée à l'éducation et aux jeux de sa fille. Le Dauphin avait été réveillé par l'infatigable Marie-Antoinette et avait été conduit chez elle par Mme de Tourzel. Là se tenait un garde du corps, M. de Malden, spécialement chargé d'accompagner et de protéger le groupe des femmes et des enfants royaux.

Ma mère, dit Madame Royale elle-même, vint plusieurs fois nous voir; on habilla mon frère en petite fille, il était charmant; comme il tombait de sommeil, il ne savait

pas ce qui se passait. Je lui demandai ce qu'il croyait qu'on allait faire. Il me dit *qu'il croyait que nous allions jouer la comédie, parce que nous étions déguisés.*

Madame Royale, elle aussi, était déguisée. On avait couvert sa taille déjà souple avec une robe d'indienne brune qui était revenue à quatre francs dix sous.

Sur les onze heures et demie eut lieu le premier départ. Il était convenu qu'on sortirait par groupes séparés, pour ne pas attirer l'attention des sentinelles. La reine, conduisant ses enfants par la main et accompagnée de M^me^ de Tourzel, gouvernante, de M Brunier et de Neuville, femmes de chambre, descend de son cabinet, suit un corridor communiquant à une des portes de l'appartement inoccupé de M. de Villequier, et, après des retards et des craintes qui lui brisent le cœur, s'avance, palpitante, vers la voiture qui stationnait dans la cour des princes. Elle y fait monter son cortège, moins M^mes^ de Neuville et Brunier, qui allèrent rejoindre la chaise de poste qui devait les mener seules jusqu'à Claye, et le cocher, qui n'est autre que l'intrépide comte Axel de Fersen, sort doucement de la cour, fait, pour dérouter toute surveillance, plusieurs tours dans le quartier, et revient enfin s'arrêter au petit Carrousel, comme il était convenu. « Mon frère était couché, dit Madame Royale, dans le fond de la voiture, sous les robes de M^me^ de Tourzel. »

Là s'écoula une heure d'attente, longue comme un siècle, durant laquelle la présence d'esprit de M. de Fersen dut multiplier ses efforts pour échapper aux questions et aux lazzis indiscrets des cochers qui, le prenant pour un confrère, l'apostrophaient en passant devant son fiacre et lui demandaient l'heure ou une prise de tabac. Soudain passe la voiture de M. de La Fayette, revenant du coucher du roi, après avoir donné ses ordres. Les flambeaux de son escorte n'éclairent, pour l'œil distrait du général, rien de suspect et il passe rapidement,

après avoir effleuré de sa roue la robe de la reine, qui quittait à ce moment le château et n'eut que le temps de se retourner et de s'effacer contre la muraille.

Tandis qu'elle emmenait son bras de M. de Malden, cherchant avec lui, qui ne le connaissait pas mieux qu'elle, le chemin de la rue de l'Échelle, — et s'égarant, après avoir passé les guichets du Louvre, jusque sur les quais et dans la rue du Bac, — Madame Élisabeth, après maints détours, parvenait à la voiture et y montait, non sans donner le pied du petit Dauphin, qui stoïquement fidèle à son rôle, ne poussa pas un cri.

Enfin arrivèrent également le roi, qui avait été obligé de rattacher la bouche de ses souliers presque sous les yeux de la sentinelle de la porte du Carrousel, et la reine, revenue sur ses pas et remise dans sa voie par la sentinelle du Pont-Royal, à laquelle elle avait dû, en désespoir de cause, demander également son chemin.

Tous ces malentendus, tous ces contre-temps avaient dévoré un temps précieux dans la nuit la plus courte de l'année. Il était une heure et demie et l'aube blanchissait déjà les toits et descendait peu à peu sur la route, quand l'auguste caravane arriva enfin à la nouvelle barrière du faubourg Saint-Martin, après un long trajet circulaire par les vieux boulevards, plus solitaires et plus sûrs que les rues de la capitale prête à s'éveiller.

Là, depuis deux heures, attendait la voiture de voyage attelée de six vigoureux chevaux, dont le cocher de M. de Fersen, Balthasar Sapel, tenait les guides. Avec lui étaient les deux gardes du corps choisis avec M. de Malden pour protéger le royal exode, MM. de Moustier et de Valory. Ce dernier était monté sur un cheval anglais et partit à franc étrier pour commander les relais à Bondy, dès que parurent les illustres voyageurs dont il devait, déguisé en courrier, précéder la marche.

A deux heures, le carrosse de remise loué et conduit par M. de Fersen lui-même abordait la vaste berline. Les deux voitures se rangeaient portière contre portière, et le transbordement des fugitifs s'opérait sans encombre. M. de Fersen referme les deux portières, conduit sur l'un des côtés de la route la voiture qui vient d'amener la

famille royale, et fait tomber dans le fossé un des chevaux de l'attelage qui s'y embourbe et s'y empêtre comme une sorte d'ancre vivante. Puis il monte sur le siège de la berline à côté de M. de Moustier et dit à son cocher, qui conduisait en postillon : « *Allons, hardi, menez vite !* »

Enfin la lourde voiture s'ébranla et partit au galop de ses six chevaux, vivement fouettés par le cocher, que gourmandait sans cesse

de Tourzel, enflammé du désir de regagner le temps perdu malgré lui dans les allées et venues que nous avons racontées.

Le roi avait modifié le costume qui lui avait servi à sortir impunément des Tuileries. Il ne redoutait plus d'obstacles, et plus soucieux de sa dignité que de son salut, il avait quitté la perruque et l'habit gris, qui répondaient à la qualité subalterne prise dans son passe-port, pour un costume plus convenable au roi de France. Il avait un habit vert foncé avec boutons de nacre de perles, une veste de satin blanc brodée, des culottes de drap de soie noire et des bas de soie blancs. Ses souliers étaient serrés par des boucles d'argent ovales. Une bourse de taffetas noir enfermait ses cheveux.

La reine portait une robe brune en forme de tunique. Elle était coiffée d'un large chapeau noir à la chinoise, garni d'une longue dentelle retombant en voile sur son visage.

Ce déguisement était beaucoup plus dans le rôle qu'elle avait pris de gouvernante, sous le nom de *Mme Rochet*, que celui du roi, dont les vêtements juraient un peu avec le titre de valet de chambre et le nom de *Durand*.

Mme de Tourzel était, au contraire, méconnaissable sous les grands airs un peu lourds et le costume sans goût de la *baronne de Korff*, grande dame courlandaise, se rendant à Francfort, dans l'équipage habituel des Allemandes de qualité.

Madame Royale et M. le Dauphin figuraient, sous le nom d'*Amélie* et d'*Aglaé*, les deux jeunes filles de la baronne.

Madame Élisabeth, demoiselle de compagnie, sous le nom de *Rosalie*; M. de Malden, domestique, tantôt assis sur le siège de derrière de la voiture, tantôt la suivant à cheval; M. de Moustier, domestique, sur le siège de devant; M. de Valory, courrier chargé de préparer les relais, complétaient, sous des déguisements en rapport avec leur fonction et leur nom de *Saint-Jean*, de *Melchior* et de

François, cette suite bizarre et peut-être un peu trop nombreuse.

Grâce à la prévoyante impatience de M. de Fersen, l'équipage vola plutôt qu'il ne roula jusqu'à Bondy, où l'on arriva en une demi-heure. Un relais de six chevaux y avait été préparé par les soins de M. de Valory, qui était reparti pour prendre les mêmes précautions à Claye. Ce fut à Bondy que M. de Fersen prit congé de la famille royale, reçut ses remerciements et ses adieux, et monta dans un cabriolet qui l'y attendait, pour revenir à Paris. Il y arriva au grand jour. Là, désireux de rendre aux fugitifs un dernier service et d'achever son œuvre de dévouement, il résolut de s'assurer par lui-même que le départ du roi était encore ignoré.

Il se rendit à l'Hôtel-de-Ville, à la mairie, où logeait M. Bailly (aujourd'hui boulevard des Capucines), à l'hôtel de M. de La Fayette, rôdant dans les bureaux, se glissant dans les antichambres sous les prétextes les plus ingénieux. Tout lui parut respirer la plus entière sécurité. Alors, remerciant Dieu, il monta en voiture et se dirigea sur la Flandre, où il devait attendre à Bruxelles des nouvelles et des ordres du roi[1].

Pendant ce temps, après deux heures de marche, la voiture royale arrivait à Claye, second relais de poste sur la route de Châlons, à environ sept lieues de Paris.

A Claye, on rencontra la chaise de poste où se trouvaient M^mes^ Brunier et de Neuville, et on roula sans encombre, suivi par elles, après avoir réparé une avarie survenue fort malencontreusement à la berline, dont les ressorts neufs n'étaient pas encore assouplis, et qui était surchargée.

1. Nous possédons maintenant en 2 vol. in-8° publiés chez Didot par le colonel de Klingkostroëm, petit-neveu de Fersen, sa correspondance avec Marie-Antoinette après la fuite de Varennes. Elle contient aussi des détails circonstanciés sur le dramatique épisode où cet ami d'un héroïque dévouement rendit à la famille royale de si intelligents, si courageux et si inutiles services.

semblait déjà justifier l'avis de mauvais augure du cavalier mystérieux de Châlons, frappa singulièrement la reine. Elle ne put s'empêcher de se tourner vers Madame Élisabeth et de lui dire que tout était perdu et qu'ils seraient arrêtés.

Voici les divers motifs qui avaient amené cette première déception, présage de tant d'autres. Tout avait été calculé à la minute dans le voyage du roi, comme nous l'avons dit, et son passage à Pont-de-Sommevelle avait été marqué pour trois heures de l'après-midi. Cette heure était dépassée de beaucoup, et non-seulement la voiture ne paraissait pas, mais encore l'un des trois courriers, qui devait toujours, suivant les arrangements convenus, précéder cette voiture de deux heures, ne s'était point montré.

MM. de Choiseul et de Goguelat étaient arrivés de bonne heure à leur poste et n'avaient pas tardé à se trouver en proie à des incertitudes que justifiaient un premier retard et un premier contre-ordre, et à des anxiétés causées par l'effervescence populaire croissante, qui les environnait d'un cercle toujours plus étroit de visages menaçants et de bras armés. L'alarme, si facile en ces temps agités, s'était répandue partout à la fois comme une traînée de poudre, descendant de Sainte-Menehould, qui est au-dessus de Pont-de-Sommevelle, et où M. de Goguelat n'avait pu séjourner la veille impunément, en remontant de Châlons, qui est au-dessous, pour établir au point intermédiaire un véritable foyer de conflagration. Partout les municipalités ceignaient leur écharpe, les gardes nationaux accouraient avec leurs armes. On commençait à sonner le tocsin. Devant ces dispositions hostiles, qui menaçaient de leur couper la retraite, MM. de Choiseul et de Goguelat, croyant le voyage du roi retardé et leur mission ajournée, profitèrent du prétexte d'un retard dans le passage du convoi d'argent qu'ils avaient charge d'escorter, et quittèrent la ville soulevée, que leur départ calma comme par enchantement. De telle

sorte que lorsque la voiture arriva enfin, une heure après que les deux ficiers eurent renoncé à l'attendre, elle put relayer sans difficulté et ns autre retard que celui causé par le faux pas qui fit s'abattre à la s, comme frappés de la foudre, les quatre premiers chevaux. Il fallut dételer, pour les relever, embarrassés dans leurs harnais.

Pendant que cet accident prolongeait encore le séjour à Pont-de-mmeville, MM. de Choiseul et de Goguelat, suivis de leur détache-t de quarante hussards, commandés, sous leurs ordres, par de Boudet, s'éloignaient à petits pas, pour conserver jusqu'au ernier moment toutes leurs chances d'être rattrapés. Enfin, ne voyant rien paraître, sachant le poste de Sainte-Menehould et celui de Clermont suffisamment gardés, s'il ne survenait aucun accident extraordinaire, les deux officiers, évitant la dernière de ces deux villes, la tournèrent, au lieu de la traverser, et se dirigèrent sur Varennes, par le plus court chemin, à travers les bois du Clermontois.

Cette précaution (car dans ce voyage les meilleures intentions aboutirent fatalement aux plus mauvais résultats) empêcha la jonction qui aurait eu inévitablement lieu. Le roi arriva sans avoir rencontré ses défenseurs à Sainte-Menehould, où son courrier qui, jusque-là, ne l'avait jamais précédé de plus de cinq minutes, faute capitale! se trouva ne l'avoir que trop devancé. Car il se trompa sur la situation de la poste, fut obligé de revenir sur ses pas dans la ville, questionna de côté et d'autre pour apprendre son chemin et redoubla la méfiance publique, de plus en plus excitée par le stationnement des dragons de M. d'Andouins, succédant aux hussards de M. de Goguelat. M. d'Andouins, surveillé de près, avait dû donner à la municipalité des explications qui ne l'avaient satisfaite qu'à demi, et il n'avait obtenu, qu'en laissant sa troupe sans armes et en habit d'écurie, une hospitalité hargneuse. Il se promenait dans la rue, avec plusieurs de ses dragons, quand la voiture royale vint à passer. Les spectateurs

avaient une attitude si hostile que l'officier, qui avait d'ailleurs l'ordre de respecter l'*incognito* du roi, se borna à dire en passant rapidement près de M. de Moustier, sans le regarder : « *Partez, pressez-vous, vous êtes perdus si vous ne vous hâtez.* »

C'est à Sainte-Menehould que le roi, impatient et inquiet de tous ces contre-temps, mit fréquemment et imprudemment la tête à la portière de la voiture. Il fut aperçu par le fils du maître de poste, jeune homme énergique et exalté, nommé Drouet. Ce Drouet avait vu le roi aux fêtes de la fédération, l'année précédente. Il crut le reconnaître, et, pour vérifier ses soupçons, il compara furtivement, à la lueur des flambeaux, le visage qui l'intriguait avec l'effigie royale d'un assignat. Ce mouvement n'échappa point à la reine, et redoubla ses terreurs et ses pressentiments. Il était alors huit heures moins un quart.

Drouet ne voulut point compromettre, par un empressement inopportun, le succès de l'entreprise qu'il venait de combiner rapidement. Les dragons de M. d'Andouins eussent eu facilement raison de la résistance de quelques groupes populaires. La voiture royale partit donc sans opposition, tandis que Drouet, qui voulait procéder légalement, allait faire part de sa découverte aux officiers municipaux. On se réunit à la maison commune, où il semble que la délibération, contrariée peut-être par les objections calculées de quelques conseillers secrètement fidèles, n'ait abouti qu'à l'envoi de Drouet à Clermont, avec mission d'y communiquer aux autorités l'avis qu'un exprès du directoire du département de la Marne venait d'apporter du départ du roi. Ce qui ferait croire à une sorte de connivence dissimulée du maire de Sainte-Menehould, ville comblée des bienfaits de Louis XVI, qui l'avait fait rebâtir à la suite d'un violent incendie, c'est que Drouet partit sans ordres, sans escorte, et que son zèle opiniâtre et fatal garda jusqu'au bout le caractère de l'initiative individuelle. Drouet,

qu'une telle responsabilité n'effrayait pas, suivit à cheval la voiture royale comme une proie, accompagné du fils de l'aubergiste du *Grand-Cerf*, un ancien dragon du régiment *de la Reine*, qui avait subi son ascendant et qu'il avait entraîné.

M. de Damas s'était rendu à Clermont, la veille au soir, à la tête d'un détachement de dragons. Il avait ordre de monter à cheval le 21 juin, à cinq heures du soir, et, la voiture royale une fois passée, de se rabattre sur Montmédy par Varennes. Il resta à cheval jusqu'à la nuit, mais l'heure de la retraite ne lui permit plus de laisser ses hommes en selle et en armes. Il fit donc sonner la retraite, et sa troupe se dispersa dans ses lieux de logement. Il était neuf heures et demie. Les derniers cavaliers avaient à peine disparu que la voiture du roi déboucha sur la place. Il s'en approcha, fit part à Leurs Majestés des inconvénients de leur retard, des difficultés que créait l'état des esprits. Le roi, s'associant à ces nécessités, lui ordonna de le laisser partir sans rien dire, et de faire son possible pour le suivre. Les chevaux frais furent mis à la voiture, qui partit rapidement.

M. de Damas envoya aussitôt ses sous-officiers rassembler les soldats à domicile. Cette mesure acheva d'irriter les méfiances populaires. Les soldats, arrachés à la table ou au repos, et caressés par l'habitant, n'obéissent que mollement. Tandis qu'ils arrivent sur la place, et se mettent en ligne aux accents éclatants du boute-selle, la ville s'émeut, la municipalité fait battre la générale et se présente, à son tour, enflammée de l'esprit de fureur que vient de lui souffler l'infatigable Drouet. Celui-ci arriva à Clermont peu de minutes après le départ du roi, et après avoir soulevé la municipalité et la population, il reprit sa poursuite sur un cheval frais. Pendant ce temps, les dragons, sommés par la municipalité de rester, résistaient aux efforts de leur chef, et à son ordre de mettre le sabre à la main et de partir en charge, ils demeuraient immobiles, répondant par le cri significatif

de : *Vive la nation!* Celui-ci, criant : *Qui m'aime me suive!* abandonnait alors la troupe qui l'abandonnait et s'élançait, suivi de deux ou trois fidèles, à la suite du roi. Il chargea l'un d'entre ses compagnons de suivre Drouet, dont l'influence sur l'émeute de Clermont ne lui avait pas échappé. Ce maréchal des logis, appelé La Gache, depuis capitaine de *Choiseul-Hussards* durant l'émigration, avait ordre de suivre le messager d'anarchie, de le couper, l'arrêter, et en cas de résistance, de le tuer. L'émissaire de M. de Damas était parfaitement homme à exécuter jusqu'au bout cet ordre sauveur. Malheureusement il n'avait pas la connaissance des lieux qui servait Drouet. Celui-ci, à la bifurcation de la route, au delà de Clermont, où s'ouvrent deux chemins, l'un qui continue sur Verdun, et l'autre qui mène à Varennes, s'était engagé dans le premier, suivi de près par le dragon, qui ménageait son cheval, croyant avoir une longue course à fournir. Le hasard qui, dans cette affaire, semble le complice des ennemis du roi, lui fit faire rencontre d'un postillon, dont les renseignements le rejetèrent sur la route de Varennes. C'était là sans doute qu'il trouverait et devancerait la berline que le postillon n'avait pas rencontrée sur la route de Verdun. Pour atteindre plus sûrement ce but, au lieu de revenir sur ses pas, il se jeta hardiment dans le bois, à gauche de la grande route, et dépista La Gache, auquel il lui fut facile d'échapper à la faveur des traverses et des ombres de la nuit. C'est ainsi qu'il arriva à Varennes à onze heures un quart du soir, avant la voiture du roi, que, depuis Sainte-Menchould, les postillons menaient avec une lenteur sournoise au milieu du plus beau chemin du monde, en dépit des remontrances et des prières.

Le roi devait trouver à Varennes un relais et un détachement de soixante hussards de Lauzun. Ce relais et ce détachement n'avaient pas peu étonné dans cette petite ville. L'officier qui commandait, jeune homme de dix-huit ans, M. de Rodwell, n'était pas dans le secret de

sa mission et croyait n'avoir à escorter qu'un convoi d'argent. Il fut logé chez un bourgeois, en deçà du pont, non loin de ses soldats, casernés à l'ancien couvent des Cordeliers, et c'est de l'autre côté du pont, à l'extrémité contraire à celle où le roi devait le trouver, que le relais fut placé dans une auberge, et non dans une ferme à l'entrée de Varennes, du côté de Clermont. La cause de cette fatale inexactitude est justifiée, comme tous les malentendus de cette entreprise funeste, par les meilleures intentions. M. le chevalier de Bouillé, second fils du général, et M. de Raigecourt, dont les uniformes ressemblaient à celui du régiment de Lauzun, n'avaient pas jugé prudent de faire traverser la ville par le relais avant l'avis qu'ils devaient recevoir de M. de Goguelat, qui comptait lui-même être informé deux heures d'avance, par un courrier, de l'approche du roi.

La famille royale arriva à Varennes vers les onze heures et demie. La maison où devait se trouver le relais fut reconnue immédiatement par le roi, dont la mémoire topographique, on le sait, était prodigieuse, et qui était le meilleur géographe de son royaume. Il descend de voiture, frappe, interroge. On ne sait ce qu'il veut dire. Les trois gardes du corps, bientôt la reine elle-même, s'associent à ces recherches, qui font perdre un temps précieux que Drouet, lui, ne perd pas. Enfin, à l'une des maisons dont la vitre est éclairée, M. de Moustier trouve l'indication du lieu de casernement des hussards d'escorte. Il y court, et ne trouve pas le commandant, qui était logé chez un bourgeois. Enfin, après toutes ces démarches inutiles, on se décide à traverser la ville et le pont qui la sépare en deux parties, et ce n'est qu'à forces d'instances et de pourboires que la reine obtient des postillons qu'ils continueront leur route pendant quelques minutes. A cette époque, en arrivant de Clermont pour entrer dans Varennes, au lieu de traverser, comme aujourd'hui, une belle place, on enfilait une rue qui conduisait à une voûte fermée à volonté par deux battants. Cette

voûte séparait un clocher qui subsiste encore, d'une église depuis abattue, et au clocher était adossée une petite auberge du *Bras-d'Or*, tenue par une famille nommée Le Blanc. La voûte ressemblait au guichet d une ville de guerre dont l'auberge eût été le corps de garde[1].

C'est dans cette espèce de fortification naturelle et propice que Drouet plaça son centre de résistance. Il avait résolu de laisser la voiture royale traverser impunément la ville haute et s'engager avec sécurité sous la voûte qui formait comme le vestibule du pont. Là, il lui était impossible de bouger, de tourner, de fuir, de résister : elle était prise comme dans un étau. Cette embuscade avait été organisée de concert avec l'aubergiste du *Bras-d'Or*, qui était en même temps officier de la garde nationale, et M. Sauce, épicier et procureur de la commune. Pendant que ce dernier faisait avertir l'officier municipal représentant le maire, M. Georges, député à l'Assemblée nationale, et réveiller tous ses collègues ; pendant que des émissaires, dépêchés par lui, parcouraient les campagnes et y semaient l'alarme propagée par le tocsin, Georges fils, capitaine de la garde nationale, prenait le commandement du poste d'embuscade à l'entrée de la voûte. Dans le cas où ce premier retranchement eût été forcé, Drouet, avec l'aide d'un sieur Regnier, homme de loi, et de Billaud, plus tard si tristement fameux sous le nom de Billaud-*Varennes*, traînait sur le pont une voiture chargée qu'il y renversait en travers, de façon à former barricade.

Ces préparatifs étaient à peine achevés, que la voiture royale paraît à l'entrée de la voûte. Là, les postillons sont cernés par des hommes qui, le fusil d'une main, de l'autre saisissent la bride des chevaux. En même temps la voiture est environnée de baïonnettes et de flam-

1. *Louis XVII*, par M. de Beauchesne, t. I, p. 71.

l'état de serviteurs réduits à l'impuissance devant l'humiliation de leur roi. Après avoir, non sans pourparlers, franchi les barricades et les canons qui défendaient la ville soulevée, ils parvinrent, avec le détachement de hussards qu'ils ramenaient de Pont-de-Sommevelle, dans la rue où se trouvait la maison de M. Sauce, investie d'une nombreuse garde nationale. Ils furent introduits dans la chambre sur le jardin, où se tenait la famille royale. M. de Goguelat en ressortit bientôt pour essayer d'enlever ses troupes en leur annonçant que le roi et la reine étaient arrêtés. Bien loin de se précipiter à leur délivrance, les hussards demeurèrent immobiles et répondirent au cri de : *Vive le roi!* par celui de : *Vive la nation!* M. de Goguelat ayant voulu, par un effort désespéré, provoquer un conflit, au risque d'en être la victime, fut renversé, par un coup de feu à l'épaule, de son cheval témérairement poussé en avant. Il parvint, sa blessure étant légère, à rentrer dans la maison, à s'y cacher, et plus tard il gagna, déguisé, Mézières, où il fut arrêté et envoyé à Orléans, devant la haute Cour, où il devait trouver ses camarades, accusés comme lui du crime de lèse-nation.

Cependant Drouet et Sauce, jugeant, à la foule croissante qui environnait la maison, le succès de leurs dispositions assuré, jetèrent à la fois, l'un son masque de silencieuse réserve, l'autre son masque d'obligeance obséquieuse, et ils déclarèrent au roi qu'ils le reconnaissaient parfaitement, qu'ils le surprenaient en violation flagrante de son serment de ne pas abandonner sa capitale et de ne point pactiser avec l'étranger, qu'ils le déclaraient prisonnier et allaient le faire reconduire à Paris.

Louis XVI chercha d'abord à soutenir son personnage et à protester contre ce qu'il appelait l'atteinte portée, en la personne d'un voyageur inoffensif, à la première liberté du citoyen, celle d'aller où il veut. La discussion s'échauffant, et menaçant de dépasser les bornes, la reine, qui souffrait de voir la dignité de son époux inu-

ter. Je ne veux pas compromettre mon mari; vous pensez au vôtre, moi au mien. »

Devant ce raisonnement d'un si brutal bon sens, la reine se tut, et s'enveloppant de ce silence qui est la majesté du malheur, elle rejoignit Madame Élisabeth et les enfants, qui dormaient profondément, tout habillés, dans la chambre du fond, avec leurs femmes de chambre à leur chevet.

Une dernière ressource demeurait aux fugitifs : temporiser pour donner à M. de Bouillé et aux détachements postés au-dessus de Varennes le temps d'accourir et d'intervenir. M. d'Eslon, chef du détachement de Dun, se présenta en effet à l'aube, aux abords de la ville, mise en état de défense et organisée militairement, sous le commandement d'un ancien maréchal de camp, M. de Sigemont. M. d'Eslon fut obligé de parlementer. On lui permit l'entrée de la ville et la vue du roi, à la condition qu'il laisserait ses hussards de l'autre côté de l'Aire, qui n'était pas guéable. Il se résigna, et parut en présence du roi, dans la pièce sur la rue, où les prisonniers, pour ne pas troubler le sommeil des enfants, avaient établi leur camp de repos et d'observation. Accoudés à la fenêtre, ils considéraient d'un œil sombre la rue envahie par une foule armée et irritée, qui débordait Varennes de tous les côtés. Leur tristesse ne put qu'augmenter à la vue de M. d'Eslon, seul parmi tant d'ennemis.

Cet officier exposa en bref qu'averti de la catastrophe par ceux de ses collègues qui en portaient la nouvelle au général, il avait quitté Dun avec telle diligence, qu'il avait franchi en une heure et demie un trajet de cinq lieues avec soixante-seize cavaliers, en laissant vingt-quatre à la garde du passage de la Meuse à Dun. La vue des abords de Varennes avait fait comprendre à M. d'Eslon l'impossibilité d'une attaque de ce côté. Sa marche dans l'intérieur, au milieu des gardes nationaux et des hussards fraternisant ensemble, l'avait convaincu du

peu de chances et de toute résistance avant l'arrivée de M. de Bouillé. Il allait le rejoindre et demandait les ordres du roi. Louis XVI était accablé au point qu'il fallut lui répéter trois fois cette demande, à laquelle il se borna à répondre : « Vous pouvez lui dire que je suis prisonnier, et que je crains bien qu'il ne puisse rien faire pour moi. Mais je lui demande de faire ce qu'il pourra. » M. d'Eslon parla aussi à la reine, et comme il était accompagné de M. de Sigemont, qui lui avait ouvert l'entrée de Varennes et répondait de lui, il essaya de le faire en allemand. La reine ne lui répondit que par des larmes. Que pouvait-elle dire qui ne devînt une arme contre elle ? Pour le roi, interrogé de nouveau par M. d'Eslon, il le congédia par ces mots découragés : « Je suis prisonnier, je n'ai plus d'ordres à donner. » M. d'Eslon rejoignit son détachement, et, après une tentative inutile pour rallier les hussards fidèles demeurés aux Cordeliers, il se résigna à attendre des renforts du dehors, ne pouvant espérer aucun secours de l'intérieur.

Cependant, entre six et sept heures, M. de Romeuf, aide de camp de M. de La Fayette, arriva de Paris, couvert de poussière et de sueur, accompagné de M. Baillon, chef de bataillon de la garde nationale, envoyé de Paris par le maire, M. Bailly, quatre heures avant lui, et qu'il avait trouvé à Clermont. M. de Romeuf était porteur d'un décret de l'Assemblée, qui, rendu sur le premier avis de l'évasion et après lecture de la déclaration laissée au départ, ordonnait qu'on ramenât à Paris le roi fugitif, en quelque lieu qu'il fût atteint. Mais il est nécessaire, à ce propos, de revenir sur nos pas, de peindre le spectacle de la capitale s'éveillant soudain, veuve de son roi, et de raconter les circonstances qui précédèrent l'envoi de M. de Romeuf.

La nouvelle de la fuite du roi ne commença à transpirer dans Paris que vers les neuf heures du matin. Selon les uns, la femme de garde-

robe, qui en avait trahi les préparatifs, fut la première à en annoncer l'accomplissement à M. de Gouvion, qui s'empressa de prévenir M. de La Fayette. Suivant d'autres, M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, fut le premier instruit de l'événement par M. d'André, député influent, dont la cour avait acheté les services. Il n'entrait d'ailleurs point dans les projets du roi, pas plus qu'il n'était dans la nature des circonstances, que sa fuite demeurât longtemps cachée. La surprise des gens du château, trouvant vide le lit du roi à l'heure de son lever, la réception, par M. de Montmorin et M. de la Porte, de la déclaration à l'Assemblée et des lettres adressées à divers personnages, ne permettaient pas une longue ignorance. Quoi qu'il en soit des véhicules multiples et divers qui transmirent rapidement la nouvelle jusqu'aux extrémités de Paris, il n'est pas douteux qu'elle fut universellement connue d'assez bonne heure. Il n'est pas moins certain qu'au milieu de la stupeur profonde qu'elle occasionna, elle fut loin d'être accueillie comme une menace ou comme une injure, et qu'elle causa encore plus de surprise que de colère et de terreur à toute la partie honnête et sage de l'Assemblée. La minorité factieuse seule frémit de rage et de peur, et c'est elle qui provoqua les mesures restrictrives qui furent mises à exécution par M. Bailly et par M. de La Fayette, avec un zèle qu'aiguillonnaient surtout la déconvenue de leur amour-propre et le sentiment de leur responsabilité. Malgré ces mesures, on peut dire que les dispositions générales et prépondérantes dans l'Assemblée et dans la capitale étaient telles que tout dépendait du succès. Oui, si Louis XVI eût réussi, il eût encore trouvé des courtisans et des flatteurs. Arrêté et prisonnier, il ne devait plus avoir que les rares amis du malheur.

Les premières mesures furent concertées entre MM. Bailly, maire de Paris, Alexandre de Beauharnais, président de l'Assemblée, et La Fayette. Elles furent d'abord bornées au peu de dispositions que per-

mettait l'incertitude où l'on était de la direction et du résultat de cette évasion. C'est cette incertitude, jointe à la modération qu'elle commandait, qui inspira cette sorte de conspiration tacite, par suite de laquelle la fuite préméditée et volontaire du roi, prisonnier dans son palais, fut transformée en un enlèvement, attentat des contre-révolutionnaires et des ambitieux, consommé par eux sur la personne passive d'un monarque abusé. Cette fiction, qui dégageait les responsabilités compromises, ménageait les amours-propres froissés, enfin assurait les conséquences les plus bénignes possible à une réaction populaire qu'il était facile de prévoir, fut adoptée d'un commun accord, comme la plus convenable aux circonstances et la moins dangereuse dans une affaire où le roi avait risqué, contre un succès douteux, sa couronne et même sa vie. Il est vrai qu'en détournant la foudre des vengeances populaires sur les auxiliaires de la tentative royale, elle les accablait de tout son poids. Mais le principal complice, le général de Bouillé et ses agents, se mettraient sans doute en sûreté, et quant aux connivences subalternes, il serait facile, le premier moment d'effervescence passé, de les excuser par l'ignorance ou l'obéissance. C'est en vertu de cette fiction, dont M. de Bouillé devait confirmer plus tard l'expédient en appelant sur lui toute la responsabilité de l'évasion, que l'Assemblée écouta, sans autre marque d'improbation que son silence, la lecture solennelle de la *Déclaration* royale. C'est dans le même esprit que M. de La Fayette, après avoir proclamé *que le roi et la famille royale étaient enlevés par les ennemis du bien public*, envoya sur la route de Valenciennes M. de Romeuf, son aide de camp de confiance, qu'il avait particulièrement attaché au service de la reine, et qu'elle avait comblé de bontés. En lui remettant son ordre, il lui dit : « Ils ont trop d'avance sur nous pour que nous puissions les atteindre, mais il faut que nous fassions quelque chose. »

L'Assemblée confirma cet ordre par un décret ordonnant aux corps

administratifs, aux gardes nationales, aux troupes de ligne, d'arrêter ou de faire arrêter toute personne sortant du royaume; d'intercepter tout convoi d'armes et de munitions ou d'argent, espèces et effets quelconques; de prendre toutes les mesures possibles pour mettre obstacle à l'enlèvement du roi. Il fut enjoint au ministre de l'intérieur d'expédier, à l'instant même, des courriers dans tous les départements, chargés d'ampliations de ce décret, dont la minute même fut remise à M. de Romeuf, que le peuple furieux avait jeté aux barrières à bas de son cheval, traîné à l'Assemblée, et dont celle-ci avait fait à point son messager, grâce à cette intervention populaire. C'est aussi pour obéir à une sorte de pressentiment général et étonnant de la véritable direction prise par les augustes fugitifs, que M. de Romeuf et M. Baillon, son collègue, qui l'y avait précédé, fut lancé sur la route de Sainte-Menehould. A Clermont, il rencontra M. Baillon et arriva avec lui, vers les sept heures du matin, le mardi 22 juin. Tous deux pénétrèrent dans la maison de M. Sauce, après avoir franchi des obstacles accumulés, et au milieu d'une double haie de garde nationale qui étendait son cordon jusqu'au delà de Varennes. Devant la maison, la voiture attelée de six chevaux, mais la tête tournée vers Paris, ne semblait plus attendre que l'ordre du départ. Les premiers représentants du pouvoir central arrivaient trop à point pour être bien reçus du roi et surtout de la reine qui à la vue de M. Baillon, pâle, hagard, les cheveux en désordre, les habits poudreux, et du jeune Romeuf, honteux de sa douloureuse mission, ne put contenir les premiers éclats d'une trop naturelle indignation.

« Sire, dit en entrant M. Baillon, dont l'émotion et la fatigue saccadaient les paroles, vous savez... tout Paris s'égorge peut-être; nos femmes, nos enfants sont peut-être massacrés... Vous n'irez pas plus loin... Sire, l'intérêt de l'État... oui... Sire, nos femmes! nos enfants! »

A ces mots, la reine, lui saisissant la main par un geste léonin, et lui montrant le Dauphin et *Madame*, qui, épuisés de fatigue, étaient couchés et assoupis sur le lit de M. Sauce : « Ne suis-je pas mère aussi? » lui dit-elle. — Enfin, que voulez-vous? demanda le roi. — Sire, un décret de l'Assemblée! — Où est-il? — Mon camarade le tient. »

En achevant ces paroles, il entr'ouvrit la porte, et l'on vit M. de Wœuf s'avancer les yeux baissés, le visage mouillé de larmes. Il présentait au roi un papier que celui-ci saisit brusquement. « Il n'y a plus de roi en France », dit-il après l'avoir lu, et il le tendit à la reine qui, après en avoir pris connaissance, le lui rendit. Louis XVI le relut de nouveau comme pour en mieux pénétrer le sens, si plein de significations terribles. Puis il le posa sur le lit de ses enfants, d'où la reine le fit voler à terre, avec une sorte de colère désespérée. M. de Choiseul se hâta de ramasser le décret et de le poser sur la table[1].

Il n'y avait plus à hésiter. Les assistants devenaient de plus en plus pressants. Le peuple armé, des murmures était passé aux cris d'impatience et de menace. Et M. de Bouillé n'arrivait toujours pas! Une femme de la reine, saisie d'une illumination subite, feint de se trouver mal, et simule les transports les plus violents. Le temps passé à la secourir est autant de gagné. La reine, qui s'associe à la ruse, déclare qu'elle ne saurait sans inhumanité se séparer d'elle. Alors Drouet, les municipaux et M. Baillon lui-même ne gardent plus de mesure. De la prière ils passent aux menaces, ils commandent enfin, et il faut obéir. On réveille les enfants, on les habille tout étonnés et jetant sur le spectacle si étrange qui les entoure des regards inquiets, car ils ont tout deviné. « O Charles! dit tout bas la jeune Madame à

1. *Relation* du duc de Choiseul.

son frère, tu te trompais bien, ce n'est pas une comédie ! — Je le vois depuis longtemps », répond le précoce enfant. Sa mère, ne voulant confier à personne ce précieux fardeau, le prend dans ses bras, et descend lentement, suivie de Madame pensive, les degrés de l'escalier tournant. Les voilà en présence de ce peuple en fièvre, hurlant, grouillant autour de la voiture. Marie-Antoinette y place doucement son fils et s'y précipite avec le désespoir muet et concentré du prisonnier qui voudrait briser, en s'y brisant lui-même, les murs de sa prison.

Elle n'avait pas oublié de dire à M. de Romeuf en le quittant : « Au moins, monsieur, je vous recommande MM. de Damas, de Choiseul et de Goguelat, quand nous serons partis. » Le jeune aide de camp promit son appui et tint parole, car il sauva leur vie en exposant la sienne. Mis en arrestation, MM. de Damas et de Choiseul furent conduits dans la prison de Verdun, d'où ils furent dirigés, l'un sur Orléans, l'autre sur Paris.

Vers les huit heures, la voiture royale, la voiture des femmes de chambre et leur cortége sortirent lentement de Varennes. La position des trois gardes du corps garrottés sur le devant, et les injures qu'ils essuyaient à chaque pas, caractérisaient assez ce tragique départ, quand bien même le visage livide des voyageurs et leur morne silence ne l'eût pas fait.

Pendant ce temps, M. d'Eslon, et M. le comte Louis de Bouillé, qui, précédant son père, venait de le rejoindre, sondaient le gué de la rivière et constataient avec douleur leur impuissance à le traverser pour fondre sur la sinistre expédition et la mettre en déroute. Enfin arrivait le général de Bouillé, avec le régiment Royal-Allemand qu'il avait électrisé et entraîné. Malheureusement, prévenu trop tard, M. de Bouillé était arrivé trop tard. La voiture du roi prisonnier avait sur lui une avance d'une heure et demie. Les rues de Varennes étaient

durmi[illegible]es, le pont rompu; le gué était impossible, les chevaux, harnachés d'une traite de neuf lieues, ne pouvaient pas fournir encore les six lieues qui les séparaient du cortége. Les gardes nationales de Metz et de Verdun arrivaient au pas de course, avec du canon, ivres de fureur et impatientes de carnage, prêtes à faire des victimes de leurs propres officiers s'ils ne secondaient leur ardeur, prêtes même, en cas d'attaque, à mitrailler la voiture du roi. En présence de tous ces obstacles insurmontables, [illegible]néral, les larmes aux yeux, la mort dans l'âme, donna le signal [illegible]e retraite qui, quelques minutes après, eût été infailliblement o[illegible] Il ramena sa troupe à Stenay et sortit de la ville avec ses officiers, au moment où la municipalité donnait l'ordre de le faire arrêter. Ils se firent jour le sabre à la main, à travers les coups de fusil, et arrivèrent à Luxembourg, d'où le premier acte du général fut d'écrire à l'Assemblée cette fameuse lettre, chef-d'œuvre d'imprudence et de dévouement, où il détournait, en la provoquant, la foudre de la tête du roi, et où il assumait héroïquement l'initiative et la responsabilité de cette entreprise qu'il n'avait servie qu'en la désapprouvant.

La voiture du roi mit quatre heures à franchir au pas la distance de Varennes à Clermont. Elle était escortée par trente des gardes nationales que le tocsin et les émissaires de M. Sauce avaient réunies à Varennes. Celles des villes et des villages par lesquels on passait, ou qui étaient à portée de la grande route, grossissaient le cortége, tout en remplaçant les corps qui retournaient chez eux. C'est ainsi que le roi, durant ce voyage de Varennes à Paris, qui dura six jours, ne fut jamais entouré de moins de huit ou dix mille hommes, gardes nationaux, soldats ralliés, peuple, qui marchaient à pied, avec des gestes et des cris effrayants, que ne démentaient pas leurs actes. Plus d'une fois, en effet, comme nous le verrons, le sang coula autour de la voiture royale et se mêla à la sueur des visages et à la poussière

des habits, à la suite d'une de ces exécutions sommaires, d'un de ces féroces holocaustes partiels qui semblaient préluder à une hécatombe finale dont Paris serait le théâtre.

Au delà de Sainte-Menehould, où le roi et la famille royale, malgré la fatigue de sept heures de route, sous un soleil torride, malgré la fièvre qui brûlait les tempes du jeune Dauphin, ne purent obtenir qu'une halte de quelques minutes, se passa une de ces scènes sanglantes auxquelles nous faisons allusion. Les excitations des comités révolutionnaires, la chaleur et le vin avaient poussé, de degré en degré, jusqu'à une sorte de féroce délire, l'exaltation des gardes nationaux et de la foule hurlante qui suivait le cortége, ou qui surgissait, curieuse, et souvent insultante, de derrière les arbres et les haies, inondant les champs et les prés qui longeaient la route. De tels sentiments appelaient impatiemment une victime. Celle qui vint s'offrir, sans le savoir, au martyre de la fidélité, fut un gentilhomme à cheveux blancs, le comte du Val de Dampierrre, chevalier de Saint-Louis, qui, bravant un danger qu'il était habitué à mépriser, vint à cheval s'incliner devant la portière du roi, et baiser, avec le même pieux respect qu'à Versailles, la main de Louis XVI prisonnier. Le reproche involontaire et muet de cette conduite fut considéré comme une insulte. Arraché de son cheval, foulé aux pieds, frappé de mille coups, le malheureux gentilhomme rougit de son sang et marqua de son cadavre la sinistre étape de Han. Sa tête, plantée au bout d'une pique, souilla jusqu'à Châlons, de son hideux trophée, la marche de ses lâches bourreaux.

Au relais d'Orbeval, on vit passer triomphalement Drouet et Guillaume allant recevoir à Paris les félicitations et les récompenses qu'ils avaient si bien méritées. Ils ayaient été précédés, dès le milieu de la nuit du 21, par un courrier de la municipalité de Varennes à l'Assemblée, annonçant l'arrestation et le retour du roi. Cette nou-

dant vrai de dire que Barnave était alors plutôt l'ami de ceux qui avaient cette opinion qu'il ne l'avait lui-même ; le troisième, aussi avocat, était républicain fanatique [1].

A l'arrivée des commissaires, M^me^ de Tourzel leur céda sa place dans la voiture du roi, et alla, dans celle qui les avait amenés, s'asseoir à côté de M. de la Tour-Maubourg. Celui-ci avait été reconnu par la reine, qui eût été bien aise de l'avoir pour compagnon de voyage. Mais il lui représenta, avec la franchise du dévouement, qu'il valait mieux, dans l'intérêt de la monarchie, réserver cette faveur pour des adversaires qu'il était important de connaître et dont il n'était pas moins important d'être apprécié. La reine comprit la valeur de ce conseil plein d'abnégation, et les deux députés plébéiens montèrent, enorgueillis, dans le carrosse du roi. Barnave, qui était assez mince, se mit dans le fond de la voiture, entre le roi et la reine ; Pétion, sur le devant, entre Madame Élisabeth et la jeune *Madame*. Le Dauphin passait tour à tour des genoux de sa mère sur ceux de sa tante ou de sa sœur.

Le premier abord, on le comprend, fut un peu froid. La différence des personnes, réunies par des événements si imprévus, faisait de cette réunion une sorte de douloureux paradoxe. On s'observait réciproquement. La gravité respectueuse de Barnave et la bonhomie habituelle au roi trouvèrent bientôt cependant un terrain favorable à une conversation qui ne pouvait jamais avoir les inconvénients du silence. Le résultat de ces entretiens, qui devenaient parfois généraux, et où la reine et Madame Élisabeth elle-même intervinrent, la première glace rompue, avec cette grâce si attendrissante dans leur situation, fut aussi favorable à Barnave qu'il le fut peu à Pétion. Le premier se crut obligé de faire preuve de l'éloquence et de la courtoisie qui, seules, pouvaient justifier sa place, et dans ce renversement brutal des

1. *Mémoires de Weber*, p. 360.

rangs, de s'élever sans humilier ces princes déchus, auxquels le malheur et le courage refaisaient une majesté. Pétion prit l'importance de ses fonctions pour un mérite tout fait qui ne lui permettait pas même la politesse. Tandis que son collègue eût cru se déshonorer en ne se faisant pas connaître pour ce qu'il était réellement, Pétion prit à tâche de hérisser de grossièreté sa débonnaireté habituelle et de

désapprouver son collègue en ne l'imitant pas. Ainsi, de ces deux hommes si différents, devenus, par le caprice de la fortune, les égaux de leurs maîtres, l'un se plut à adoucir et l'autre à aigrir, par un sentiment contraire de leurs devoirs, l'amertume d'un triomphe si étonnant. La présence de Barnave fut une consolation perpétuelle, celle de Pétion une aggravation du supplice royal. La reine n'avait pas eu besoin d'entendre longtemps le jeune et éloquent député pour lui pardonner la fougue excusable et l'ambition légitime qui l'avaient placé aux premiers rangs du parti constitutionnel. Le bon sens du roi subissait l'ascendant de cet esprit séduisant, et sa bonté sympathisait

avec cette ardente générosité. Le Dauphin se rapprochait volontiers d'un homme qui le questionnait avec bienveillance et l'encourageait de ses éloges, le caressant avec une douceur qui faisait un si agréable contraste avec la familiarité maladroite de Pétion. Pour Madame Élisabeth, elle ne put voir impunément Barnave donner la preuve de ces qualités dont elle avait fait des vertus, et exposer sa vie pour sauver celle de son semblable[1]. Entre Châlons et Meaux, un vénérable prêtre, que son empressement à venir se placer sur le passage de la voiture royale avait rendu suspect, et dont l'attitude respectueuse et les larmes avaient exaspéré les geôliers armés qui reconduisaient le roi, fut saisi par eux, entraîné à l'écart, et y eût subi le sort de M. de Dampierre si la voix de Barnave, retentissant sur leurs têtes comme une foudre, ne leur avait fait lâcher leur victime. « Français ! nation de braves ! » avait-il crié, l'œil en feu, en se précipitant à la portière de la voiture, d'un tel élan, que Madame Élisabeth osa le retenir par la basque de son habit, « voulez-vous devenir un peuple d'assassins? » Le prêtre fut sauvé, et Barnave se rassit au milieu de félicitations qui aigrirent encore la vanité de Pétion. Il en donna pendant ce voyage des marques telles qu'on a peine à y croire, et qu'on le croirait calomnié s'il n'avait pris le soin de se dénoncer lui-même dans une *Relation*, qui est le chef-d'œuvre de la médiocrité fate. Qu'on se le représente, interrompant sans façon les interlocuteurs, pinçant brusquement l'oreille du Dauphin, ou, sous prétexte de caresses, embrouillant douloureusement ses boucles blondes ; enfin, se faisant servir à boire, sans prendre la peine de la remercier, par Madame Élisabeth, ou jetant les os de poulet par la portière, au risque d'en effleurer le visage du roi. On comprendra combien, je ne dirai pas l'orgueil, mais simplement la dignité du roi et de la famille royale fut mise à de rudes épreuves

1. Voir sa lettre du 10 juillet 1791 à M^me^ de Bombelles (*Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 403).

par ce quaker parisien[1]. On comprendra aussi combien ce mépris des plus vulgaires convenances donna du prix et du charme à la politesse, à la réserve et à la modestie de Barnave, qui, pensant que, dans une occasion aussi solennelle, les députés de l'Assemblée nationale ne devaient occuper Leurs Majestés que de leur mission et non de leurs besoins, avait refusé de manger ou de boire en leur présence, et ne s'était, dit-on, assis que sur leurs instances réitérées, avec ses deux collègues, à la table où il voulait les servir.

De ce rapprochement si imprévu, et que les circonstances rendaient si intime, la reine emporta l'idée que l'état de l'opinion lui avait été jusque-là dissimulé, et qu'il fallait faire à la nécessité de plus larges concessions. Des voiles, jusque-là persistants, se déchirèrent devant ses yeux intelligents, et, pour la première fois, elle vit clairement dans les ténébreux dangers de l'avenir. La royauté, entre Pétion et Barnave, se trouvait placée entre les deux partis qui allaient se disputer la France. Malheureusement, entre ces deux partis la conciliation était impossible, et l'un ne pouvait régner que sur les ruines de l'autre. Tous deux, à ce moment même, par la force de cette vitesse acquise, qui est la fatalité des mouvements révolutionnaires, étaient incompatibles avec la royauté, que l'un affaiblissait en voulant la transformer et que l'autre ne pouvait que détruire. Entre les constitutionnels et les Girondins, entre l'ambition modérée et l'ambition sans frein, Marie-Antoinette ne pouvait hésiter. Elle prit donc la résolution de se jeter dans les bras des uns, ne fût-ce que pour mieux éviter les autres. Barnave, par une illumination subite, lui sembla, avec plus d'honnêteté, l'héritier prédestiné de Mirabeau, et dans un accord tacite, le député du Dauphiné accepta la succession du député de la Provence. Il ne devait pas être plus heureux, et

1. Voir la lettre de Madame Élisabeth à Mme de Raigecourt, du 23 juillet 1791 (*Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 182).

le fardeau de cette impossible conciliation entre l'ancien et le nouveau régime, entre l'autorité et la liberté, la tradition et le progrès, problème encore insoluble de notre temps, ne devait pas être plus léger aux épaules du second qu'à celles du premier. Tous deux devaient succomber à ce tour de force impossible de contre-balancer tout un peuple. Quoi qu'il en soit, le temps des illusions n'était pas encore tout à fait passé, et l'espoir de la victoire, l'enthousiasme d'une cause digne de tous les sacrifices, secondés par un mutuel attrait, et peut-être une mutuelle pitié, respirent dans cet entretien caractéristique de la reine et de Barnave, dans la salle d'une des auberges, stations banales de ce mélancolique retour.

Barnave parla des fautes des royalistes dans la Révolution, et dit qu'il avait trouvé les intérêts de la cour si faiblement, si mal défendus, qu'il avait été tenté plusieurs fois d'aller lui offrir un athlète courageux qui connût l'esprit du siècle et de la nation. La reine lui demanda quels auraient été les moyens qu'il aurait conseillé d'employer. — La popularité, Madame. — Et comment pouvais-je en avoir? repartit Sa Majesté; elle m'était enlevée. — Ah! Madame, il vous était bien plus facile de la reconquérir qu'à moi de l'obtenir.

Vaines espérances, vaines ambitions, vains efforts! Il est des situations plus fortes que le génie même. A certaines heures fatales, de médiocres entraîneurs de populace l'emportent facilement sur d'harmonieux charmeurs d'assemblées. La victoire devait être, non aux modérateurs, mais aux flatteurs de la Révolution. Les Pétion allaient l'emporter sur les Barnave, armés d'un mot plus puissant que toutes les éloquences. Ce mot, Pétion n'avait pas craint de le jeter comme un soufflet à la face de la royauté déchue, et c'est la République qui s'était assise brutalement dans sa personne entre la reine et le roi. Barnave allait user sa popularité à essayer de refaire celle de Marie-Antoinette. Et dès le départ de Meaux, sur cette route torride et poudreuse, au milieu de cette milice parisienne, qui était venue au-devant de sa future

proie, à travers ces populations silencieuses et mornes d'où ne sortait plus aucune protestation chevaleresque, aucune téméraire fidélité, elle dut se sentir à jamais perdue, à jamais ressaisie par cet océan populaire, aux inexorables tempêtes, qui soulevait la voiture royale comme la mer soulève une barque en détresse.

A partir de Meaux, Pétion et la Tour-Maubourg s'étaient replacés, afin que le triomphe de l'Assemblée et de Paris fût complet, à côté des victimes, et c'est entre les trois commissaires de la Révolution victorieuse que la famille royale arriva, au milieu du sixième jour de ce supplice du retour, aux abords de la capitale enfiévrée. Là, Barnave fut encore obligé de protéger de la voix et du geste la vie de ces malheureux gardes du corps, dont l'habit jaune exaspérait la multitude animée d'une sorte de fureur bovine et sanguinaire. Enfin, le cortége arriva dans la grande avenue des Champs-Élysées, c'est-à-dire par le chemin le plus large et le plus ouvert. Pour ménager à chaque spectateur sa part de la royale humiliation, on avait allongé de plus d'une lieue le dévorant trajet, et on était entré dans Paris par la route de Normandie, au lieu de prendre le faubourg Saint-Martin. La Fayette, à la tête de sa garde nationale, reçut les fugitifs si brutalement reconquis; la double haie de ses soldats, le fusil renversé, en signe de mépris, pliant à tous moments sous l'effort de la populace et de sa curiosité féroce. Une proclamation, affichée le matin dans Paris, résumait l'esprit de ce peuple à jamais aliéné qui assistait, le chapeau sur la tête, au retour de son souverain, et sa grossière impartialité : « *Celui qui applaudira le roi recevra des coups de bâton, celui qui l'insultera sera pendu.* »

A six heures, le calice était bu jusqu'à la lie. Les gardes du corps, grâce à l'appui de Barnave, avaient échappé aux mains furibondes qui les arrachaient déjà de leur siége. Le roi et la famille royale étaient enfin réunis, et recevaient, au milieu des hommages de quel-

ques serviteurs fidèles, ou de quelques députés dévoués qui, comme M. de Guilhermy, avaient eu le courage de leur ôter leur chapeau, un décret de l'Assemblée par lequel leur sort était provisoirement fixé.

Le premier article de ce décret était ainsi conçu :

Aussitôt que le roi sera arrivé au château des Tuileries, il lui sera donné provisoirement une garde qui, sous les ordres du commandant général de la garde parisienne, veillera à sa sûreté et *répondra de sa personne.*

Deux autres articles avaient décrété de même, « une garde particulière pour l'héritier présomptif de la couronne et une pour la reine ».

Le quatrième avait ordonné : « que tous ceux qui avaient accompagné la famille royale dans sa fuite seraient mis en état d'arrestation et interrogés »; que « le roi et la reine seraient entendus dans leurs déclarations, et le tout sans délai, pour être pris par l'Assemblée les résolutions qui seraient jugées nécessaires. »

Par les cinquième et sixième articles, le roi avait été « suspendu provisoirement des fonctions de la royauté ». Enfin, le septième et dernier article avait enjoint au ministre de l'intérieur de faire publier ce décret à l'instant même, à son de trompe, dans tous les quartiers de la capitale.

Ainsi finit ce fatal voyage, dont le retour peut être considéré comme le convoi funèbre de la royauté; voyage où toutes les prévisions furent trompées, où tous les hasards furent contraires, et dont la persistante fatalité a fait croire à quelques historiens, M. de Sèze notamment, qu'il n'était qu'un piége tendu à la royauté et destiné à la conduire plus sûrement à sa perte, par les voies mêmes du salut. Cette fatalité, quel que soit le nom qu'il faille lui donner, n'épargna à cette grande leçon aucun de ces contrastes ironiques, qui rendent la déception plus amère. Là où le roi et la famille royale avaient échoué, réussirent leurs plus humbles imitateurs. M^me^ Thibaut, première femme

de chambre de la reine, arriva impunément à Bruxelles, comme Léonard, son valet de chambre, avait impunément traversé Varennes quelques jours avant elle. La foudre ne tombe que sur les sommets. Là où le lion est arrêté, passe le moucheron! Quelques jours après ce sombre réveil de son dernier rêve, la reine, rappelant ses serviteurs et éloignant ses amis, écrivait à Mme Campan, que la Révolution devait épargner, et à Mme de Lamballe, qu'elle devait égorger, deux lettres qui nous peignent bien l'état de son âme, et au milieu de ses plus noires tristesses, la persistance de son courage, de sa prévoyance et de sa générosité. Pour Mme Campan, réfugiée en Auvergne, elle avait dicté à Diet, son fidèle huissier, que le 10 août devait tuer à son poste, ces quelques mots :

Je vous fais écrire de mon bain, où je viens de me mettre pour soulager au moins mes forces physiques. Je ne puis rien dire sur l'état de mon âme; nous existons, voilà tout. Ne revenez ici que sur une lettre de moi, cela est bien important.

A la princesse de Lamballe, qui avait pu faire voile à Boulogne pour la Hollande et l'Angleterre, et dont elle redoutait, dans l'intérêt de sa vie, le retour imprévu, elle écrivait, ignorant cette fuite, pour confirmer le billet du roi, finissant par ces mots : « mais restez avec M. de Penthièvre. »

J'espère, ma chère Lamballe, que vous vous rendrez à ce mot du roi. Je vous ai dit et je vous répète que je vous aime autant de loin que de près. Pour vous, il est mieux que vous soigniez cette santé. Pour moi, il sera mieux de jouir de vous en bonne santé que de souffrir à vous voir souffrir. Vous voyez que c'est par égoïsme que j'agis. Nous sommes revenus assez bien portants. Le roi est fort calme. Mes enfants n'ont pas du tout souffert. Je ne puis rien vous dire sur tout ce qui s'est passé que vous ne sachiez entièrement par la voix publique. Adieu, mon cher cœur, j'ai besoin de votre tendre amitié, et la mienne est à vous depuis que je vous ai vue [1].

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 337, lettre du 30 juin.

Cette lettre, monument de la plus touchante sollicitude et de l'affection la plus désintéressée, au milieu même d'une de ces catastrophes qui excuseraient l'égoïsme, ne trouva pas à Vernon, où elle allait la chercher, la princesse, que nous ne tarderons pas à voir, malgré cet ordre et bien d'autres, aux côtés de sa royale amie.

Pour Madame Élisabeth, qui voyait dans tous ces malheurs la main de Dieu, et ne l'y voyait que pour l'y bénir, elle ne songeait qu'aux autres, à sa chère Bombelle, à sa chère Raigecourt, qu'il fallait rassurer et encourager; à Monsieur, qu'elle félicitait, sans l'envier, du succès de son évasion, et dont elle essayait aussi de courber devant Dieu la reconnaissance.

Que je rends grâce à la Providence de vous avoir préservé! Ah! remerciez bien celui dont le ciel s'est servi pour vous sauver... Oui, le ciel a eu ses vues en vous sauvant, ne perdez jamais cela de vue. Dieu veut au moins votre salut. Voilà ce que je désire le plus. Vous savez si mon cœur est vrai lorsqu'il vous souhaite avant tout un bonheur éternel... Jouissez du bonheur que vous avez d'être réuni à un objet qui mérite toute votre amitié, et ne pensez jamais faiblement à ceux que la main de Dieu a frappés d'une manière forte, mais à qui il donnera, j'espère, les moyens de soutenir cette épreuve...

Dès le 29 juin, elle avait écrit à M^me^ de Raigecourt :

J'espère, mon cœur, que votre santé est bonne, qu'elle ne se ressent pas de la situation de votre amie. La sienne est excellente : vous savez que son corps ne s'aperçoit guère des sensations de son âme. Cette dernière n'est pas ce qu'elle devrait être pour son Créateur; la seule indulgence de Dieu peut lui faire espérer grâce. Je ne puis ni ne veux entrer en détail sur tout ce qui me touche; qu'il vous suffise de savoir que je me porte bien, que je suis tranquille, que je vous aime de tout mon cœur, et que je vous écrirai bientôt, *si je puis*.

Telle était, au lendemain du retour de Varennes, la situation morale des acteurs principaux dans une de ces dernières scènes du drame qui annoncent et préparent un dénouement fatal. On ne peut se

défendre d'une pitié mêlée d'admiration quand on voit, d'après le témoignage de leurs correspondances, si calmes, si résignées, mais résolues à la lutte jusqu'au bout et pour l'honneur, sinon pour le succès, ces futures victimes, qui avaient achevé de croire aux hommes et ne mettaient plus leur espoir qu'en Dieu.

CHAPITRE II

Après ce que le lecteur vient d'apprendre et le spectacle lamentable auquel nous venons de le faire assister, il comprend, comme Marie-Antoinette elle-même ne le pressentait que trop, que tout est terminé et que la monarchie est entrée dans la période de définitive agonie. Rien n'étonnera plus, dans les tableaux que nous avons encore à leur présenter, nos lecteurs les moins expérimentés, rien, sinon la

patience inutile de la Révolution, qui mettra encore une année à jouer avec ses victimes, qu'elle pourrait déjà dévorer. Aussi abrégerons-nous un récit où, désormais, les répétitions sont inévitables et dont le dénouement est prévu. Les scènes qui nous demeurent à tracer ne sont plus que les degrés progressifs, pour ainsi dire, de l'échelle du martyre. Les Tuileries ne sont plus que l'antichambre de l'échafaud. Cependant notre tâche, pour être simplifiée, n'est pas terminée. Si l'on comprend, en effet, facilement que des souverains, comme ceux du retour de Varennes, ne sont plus que des victimes, il nous reste à retracer les suprêmes vicissitudes de leur sort, et surtout à montrer Marie-Antoinette entrant résolûment dans la phase de résistance désespérée où les bourreaux l'acculeront sans l'abattre, et enchaîneront son corps sans vaincre son âme. Il nous reste également à peindre Louis XVI et Madame Élisabeth, offrant l'exemple et le modèle d'un autre genre de courage, celui de la résignation, dans cette famille qui les réunit tous.

C'est cette tâche que nous allons remplir, grâce aux *Mémoires*, et surtout aux *Correspondances* qui éclairent comme des flambeaux cette voie douloureuse dont les deux dernières stations seront le 20 juin et le 10 août 1792 : le 20 juin, jour de la perte définitive par le roi de sa dignité, et le 10 août, jour de la perte définitive de sa liberté. Entre ces deux dates se place la série d'événements intérieurs qui poussent Marie-Antoinette, devenue homme d'État par la grâce du dévouement conjugal et du génie maternel, de la période expectante et conciliatrice de sa politique à sa période militante. Le 10 août sera la grande bataille de Marie-Antoinette réduite à lutter, et si elle la perd, ce ne sera point par sa faute. Jusqu'à ce jour le caractère de son rôle, en présence d'événements que seule elle domine et d'adversaires que seule elle combat, est demeuré controversable et mystérieux. Il ne l'est plus aujourd'hui,

grâce à sa *Correspondance*. Nous espérons que personne ne nous reprochera les quelques pages consacrées à ce duel étonnant de la plus frêle créature luttant contre le plus gigantesque adversaire, à ce combat sublime d'une femme contre une révolution, d'un roseau, mais d'un roseau pensant, contre l'orage qui renverse les sociétés.

Les trois gardes du corps de Varennes, après avoir passé la nuit de leur retour à Paris environnés de sentinelles, dans une pièce des Tuileries, furent conduits à l'Abbaye Saint-Germain, ainsi que les dames de Neuville et Brunier. MM. de Choiseul, de Damas et de Floirac, arrêtés à Varennes, furent d'abord incarcérés à Verdun, puis dirigés, M. de Choiseul sur Orléans, où la haute cour nationale était saisie de l'affaire de l'évasion, et MM. de Damas et de Floirac sur une prison de Paris. Les deux femmes de chambre, auxiliaires passifs et inoffensifs, ne tardèrent pas à être remises en liberté. Mais leurs *complices*, pour parler le langage du temps, ne furent élargis que lors de l'amnistie générale qui consacra l'acceptation définitive, par le roi, de la Constitution.

La véritable prison, ce fut le château des Tuileries ; et les captifs les plus étroitement gardés, ce furent le roi et la reine. Investi par l'Assemblée du gouvernement du château et de la garde spéciale de la famille royale, M. de La Fayette déploya dans cette mission des précautions et des rigueurs que n'excusent pas suffisamment la leçon d'un premier échec et la terreur d'une responsabilité inexorable, planant sur toute la garde du palais changé en prison, depuis son chef jusqu'à son plus humble représentant. Cette terreur fut un moment une panique aveugle. Pendant quelques jours on ne put pas trouver un officier qui voulût se charger de la garde particulière de la reine, sans veiller dans la chambre même de Sa Majesté. M. de Gouvion lui-même, que le roi et la reine préféraient à M. de La Fayette, et qui ne leur rappelait point octobre, n'accepta la mission de présider à des mesures

montait chez le Dauphin, gardé à vue comme le roi, que précédée et suivie de quatre de ces geôliers à épaulettes. Les uns, il est vrai, comme Saint-Prix, l'acteur des Français, royaliste dévoué, ou M. Collot, ou M. Guingerlot, adoucissaient, par les prévenances les plus délicates et les concessions les plus ingénieuses, la rigueur tyrannique de leurs consignes. Mais d'autres, dans un but et par des sentiments différents, en exagéraient encore les prescriptions et y ajoutaient les raffinements d'une vanité ridicule ou d'une insolente familiarité.

Toute la journée, la porte du salon où se tenait la famille royale demeurait impitoyablement ouverte, et ce supplice, si douloureux à la triple dignité de la reine, de l'épouse et de la femme, se prolongeait la nuit, troublant de ses renouvellements de postes, de ses mots d'ordre, du bruit des sabres et des crosses, la courte sérénité des heures les plus inviolables. Pendant les deux mois de juillet et d'août, en cette saison brûlante qui accroît un besoin de paix, de repos et de liberté naturel à l'âme et au corps, la reine ne put pas goûter littéralement, dans cette vie si implacablement publique, si brutalement scrutée, une seule minute de solitude, d'ombre, de recueillement, d'intimité. M^me^ Campan, qui, le 1^er^ septembre, reprit son service où M^me^ de Jarjayes l'avait, en son absence, suppléée, nous a donné, sur cette installation et ses vicissitudes, des détails intéressants, et Madame Élisabeth, dont la gravité et la piété s'alliaient avec la gaieté des consciences pures, ne peut s'empêcher parfois, dans ses lettres, de citer de cette tragédie de la captivité des épisodes qui touchent au plus haut comique, et de rire de ce qui en eût fait pleurer tant d'autres[1].

Les geôliers armés, sans cesse tenus en haleine par les dépu-

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 443, 444.

tations des clubs et les vociférations populaires, ne savaient où donner de la tête. On supprima la messe de la chapelle du château pour obéir à ces méfiances sans cesse excitées ; le roi et la reine prièrent donc devant un autel en bois portant un crucifix d'ébène et quelques vases de fleurs, dans un réduit de leur appartement. Les personnes que le roi désirait voir ne purent se rendre à son audience que munies d'une carte d'entrée, visée par le major général de la garde nationale. Malgré ou plutôt à cause même de ce luxe d'entraves, de ce réseau de précautions, dans les mailles duquel s'embarrassèrent plus d'une fois les pieds de cette police armée qui les avait combinées sans les harmoniser, le château était sans cesse le théâtre d'alarmes ridicules et d'alertes grotesques. On réveillait le roi et la reine pour s'assurer qu'ils ne s'étaient pas enfuis, et, un moment après, on réveillait M. de La Fayette pour lui annoncer une évasion à laquelle on croyait sans cesse, à force de la redouter.

Un tel régime, on le comprend, n'était pas fait pour calmer, reposer et rasséréner les augustes prisonniers, soumis tous les jours à la menue monnaie des insultes et des déceptions du retour de Varennes. Cependant, le roi et la reine firent preuve d'une patience, d'une résignation et même d'une fermeté qui conquirent jusqu'à l'admiration de leurs plus cruels ennemis[1]. Cette fermeté respire dans tous les actes publics de Marie-Antoinette à cette époque, dans cette déclaration, par exemple, faite, peu de jours après le retour, aux commissaires délégués par l'Assemblée, MM. Duport, Tronchet et d'André, et dont il suffit de citer le préambule cornélien :

Je declare que le roi désirant partir avec ses enfants, rien dans la nature n'aurait pu m'empêcher de le suivre. J'ai assez prouvé depuis deux ans, dans plusieurs cir-

1. « Le roi et la reine supportent incroyablement bien leur captivité », écrivait, le 28 juillet, Madame Élisabeth (*Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 419).

constances, que je voulais ne le quitter jamais. Ce qui m'a encore plus déterminée, c'est l'assurance que j'avais que le roi ne voulait pas quitter le royaume ; s'il en avait eu le désir, toute ma force eût été employée pour l'en empêcher...

Mais si la reine déployait en public, avec une sorte de coquetterie héroïque, la plus inébranlable énergie, la nature se vengeait en secret et le visage trahissait, par les rides prématurées et les cheveux blancs précoces, les ravages de cette lutte intérieure qui trouvait l'âme invulnérable. Quand M^me^ Campan la revit, le 1^er^ septembre, elle demeura douloureusement étonnée de ce changement, qui, en respectant ironiquement les lignes de traits toujours majestueux, et en fortifiant même le tempérament, étalait sur cette tête déjà tragique l'irréparable outrage de soucis incessants. Ces soucis, qui portaient plutôt sur l'avenir que sur le présent, et que causait moins la crainte que la prévoyance, étaient tels que la reine ne connaissait plus le sommeil. Les volets demeuraient toujours ouverts, afin que dès l'aube une clarté bienvenue dissipât autour d'elle ces ténèbres que l'insomnie rend si importunes. Quant à ses cheveux, ils étaient déjà, à trente-six ans, blancs comme ceux d'une femme de soixante-dix ans. Par une touchante pensée, elle avait voulu dédier à l'amitié ces cheveux, argentés par cet hiver hâtif de la douleur qui devançait l'automne de sa vie. Elle avait fait couper la plus belle de ces mèches blanches, et en avait fait monter, pour la princesse de Lamballe, une bague avec cette inscription : « *Blanchis par le malheur.* »

On se rappelle l'impression d'admiration et de pitié profonde que Barnave avait rapportée de son voyage de Châlons à Paris, entre le roi honnête et la reine intrépide. Il s'était donné la mission de les sauver l'un et l'autre de leurs ennemis et de leurs amis, de les arracher à leur sort et de les asseoir sur le trône raffermi. Cette campagne de réaction où son éloquence s'attendrit et où sa raison trouve dans le dévouement l'inspiration et l'émotion qui lui manquaient, est le

chef-d'œuvre de la carrière parlementaire de Barnave. Son discours sur l'inviolabilité du souverain est un morceau digne de Mirabeau. Celui-ci, embarrassé parfois par la pressante logique de l'orateur le plus politique qu'ait eu l'Assemblée constituante, lui avait refusé le feu sacré. Ce jour-là cependant, Barnave eut, comme le grand tribun, le souffle divin, la flamme au front. Il rallia à une sorte d'effort suprême le parti constitutionnel tout entier. Et cette réunion de ses amis, plus difficile peut-être que la conversion de ses adversaires, emporta la solution la plus favorable possible de l'affaire de Varennes. Ce fut un ami de Barnave, M. Muguet de Nanthou, qui fit le rapport, et il conclut hardiment à la mise hors de cause du souverain, rejetant toute la faute de son évasion sur ses auxiliaires, surtout sur ceux qui se trouvaient en sûreté. La haute Cour d'Orléans fut chargée de l'instruction vis-à-vis des coupables subalternes, et cette instruction, ralentie à dessein, se trouva à point annulée par les effets de l'amnistie qui suivit l'acceptation de la Constitution.

Les Jacobins, ayant essayé de reprendre par la violence et par l'émeute le terrain gagné par les constitutionnels dans la bataille parlementaire, ne firent que leur fournir l'occasion d'une seconde et sanglante victoire. Le 17 juillet 1791, le groupe des futurs Girondins, d'accord pour cette fois avec les agents ambitieux de ces projets de déchéance et d'usurpation auxquels le duc d'Orléans prêta plutôt son nom que son appui, et dont il fut l'instrument avant d'en être la victime, réunit au Champ de Mars, autour de l'autel encore debout des fêtes de la seconde fédération, sous prétexte de pétition à signer, tous les éléments insurrectionnels de Paris.

En présence de cette audacieuse tentative, de cette insolente protestation contre cette souveraineté dont les suffrages de l'Assemblée venaient de réhabiliter le caractère et d'effacer les fautes, la municipalité et la garde nationale déployèrent la tardive énergie

que MM. de La Fayette et Bailly avaient enfin trouvée dans le sentiment de leurs devoirs et peut-être dans les remords de leur conscience. La loi martiale fut proclamée, le drapeau rouge, signal des rigueurs de l'autorité, déployé; et sur ce Champ de Mars, devenu pour une fois le champ de bataille de l'ordre, le sang des rebelles, trop longtemps épargné, coula, vengeant pour la loi deux années d'humiliation impunie. La Fayette et Bailly, qui ne s'étaient jusque-là exposés qu'aux applaudissements de la multitude, bravèrent enfin sa colère et placèrent dans leur histoire une page de noble impopularité, qui leur en fera pardonner beaucoup d'autres bien différentes. Les Jacobins, dispersés par la force après avoir été vaincus par la raison, abandonnèrent pour un temps le théâtre purifié de la place publique, et ils se dérobèrent, par la fuite ou le silence, à de trop légitimes représailles.

Il y eut alors en France un mouvement de satisfaction qui toucha à l'enthousiasme. Chacun se félicita d'avoir échappé à l'anarchie. Et autour d'un roi prêt à jurer le pacte fondamental qui scellait l'alliance de la liberté et de la monarchie, la nation tout entière avait groupé ses forces vives harmonisées et réuni ses représentations : la garde nationale rédimée ou vengée de l'attentat d'octobre, l'armée rendue au sentiment de l'honneur et du devoir, la justice rassurée, l'Assemblée constituante enfin saluant avec joie l'achèvement d'une œuvre qu'elle croyait immortelle[1].

Ce moment de triomphante concorde et d'espérance universelle, cette passagère réconciliation de la nation et du roi furent dus principalement aux efforts du parti constitutionnel, dont les chefs réunis en comité, fameux depuis sous le nom de *Triumvirat*, Duport, Lameth et surtout Barnave, essayèrent de prendre, durant l'interrègne que

1. La Constitution, présentée au roi le 4 septembre, fut solennellement acceptée par lui le 14 septembre.

leur imposait l'inéligibilité des membres de l'Assemblée constituante, la direction occulte, et d'assurer la prépondérance. Malheureusement ils devaient échouer dans la réalisation de cette utopie de l'ambition et du dévouement. L'influence des Jacobins et des Girondins, un moment coalisés, allait, dans l'Assemblée législative, la municipalité et les clubs, discréditer, sous prétexte de trahison, leur autorité; les insurrections triomphantes, fomentées par des hommes qui se faisaient républicains de dépit de n'être plus ministres, ne devaient pas tarder à planter cet échafaud de la Terreur, où Barnave et Bailly devaient se rencontrer, et auquel La Fayette ne devait échapper que par la fuite.

D'octobre 1791 à janvier 1792, Duport, les Lameth et surtout Barnave, c'est-à-dire le triumvirat, dirigent donc ou plutôt conseillent la politique de la reine, et la politique de la reine, à ce moment, est celle du roi. Quoiqu'elle échappe souvent, par une indépendance d'esprit et de caractère que justifient l'expérience acquise et l'inévitable méfiance, à l'influence de ce triumvirat, où Barnave seul [illegible] à ses yeux l'autorité d'une raison supérieure et d'un dévouement désintéressé, on peut considérer les chefs du parti constitutionnel comme les inspirateurs de Marie-Antoinette durant cette [illegible] décisive, sans atténuer la part d'initiative incontestable que [illegible] cette spontanéité d'intelligence, cette rapidité d'intuition, cette fécondité d'aperçus, cette variété de moyens par lesquelles elle [illegible] à plus d'une fois, non sans les déconcerter un peu, ses maîtres eux-mêmes. Il est intéressant d'étudier un moment, d'après les témoignages authentiques, le système de conciliation à la fois et de résistance auquel s'étaient arrêtées les méditations de la prisonnière des Tuileries: de la voir, courageusement et sincèrement constitutionnelle, ne céder que pied à pied ce nouveau terrain, résister à toutes les objections, épuiser tous les moyens, et ne se jeter dans les bras

de la force que lorsque la force est devenue la dernière ressource et comme le refuge désespéré du droit. Marie-Antoinette avait en cela d'autant plus de mérite qu'elle ne conserva pas longtemps les illusions de Barnave, et qu'au sein même de ces fêtes de la Constitution, qui semblèrent célébrer un solennel retour de la fortune et de la popularité, elle prévit leurs prochaines trahisons.

Examinons, sans craindre de fatiguer nos jeunes lecteurs, cette part, la plus sérieuse, de la gloire de Marie-Antoinette, et suivons, d'après les *Mémoires* et surtout sa *Correspondance*, les vicissitudes de ce rôle militant, dont le premier acte est l'acceptation intelligente et généreuse de la Constitution.

Il est certain que si le roi, à ce moment, pouvait encore être sauvé, il ne pouvait l'être que par cette habile condescendance aux vœux légitimes de la nation. La Révolution était faite. Il s'agissait de la clore et d'en fermer la porte, pour ainsi dire, au nez des ambitieux et des fanatiques qui voulaient la recommencer et substituer la république à la monarchie, comme leurs prédécesseurs avaient substitué la royauté constitutionnelle à la royauté absolue. Ce qui prouve que l'unique remède était là, c'est la déconvenue des Jacobins en présence de cette acceptation qui déconcertait tous leurs calculs. « *Tout est perdu, le roi est sauvé !* » avait dit, à cette nouvelle, le plus fameux de leurs chefs.

Ce triomphe passager, qui soulevait déjà tant d'appréhensions et de colères, eût peut-être été définitif, sans l'aveugle imprévoyance de ce parti modéré, de ce côté droit, qui n'avait voulu rien apprendre ni rien oublier, et qui, incapable de sauver la royauté, s'obstina à contrarier fatalement ses sauveurs. C'est ce parti qui avait, en déclarant la qualité de ministre incompatible avec la qualité de membre de l'Assemblée constituante pendant deux ans après l'expiration de ce mandat, écarté si inopportunément Mirabeau de l'action et du

gouvernement. C'est lui encore qui, en proclamant l'inéligibilité des membres de l'Assemblée constituante, paralysa la raison et le dévouement de Barnave, et le réduisit, lui aussi, à d'inutiles conseils. Cette double faute de gens qui aimaient mieux voir périr le roi que de le voir sauver par d'autres a été, à l'intérieur, la véritable fatalité de la monarchie, comme à l'extérieur le fut cette attitude agressive de l'émigration, qui irrita si profondément le sentiment national et précipita la guerre. Il est dans la destinée de toutes les monarchies qui tombent d'être perdues plutôt par leurs amis que par leurs ennemis.

« Ce parti », — écrivait plus tard Barnave, une de ses plus illustres victimes, au milieu des sévères méditations et des amers regrets de la détention d'un an qui précéda sa mort, — « ce parti a toujours lâchement abandonné ses chefs, tandis que le parti aristocratique ou populaire a toujours vaillamment soutenu les siens. Tout ce qu'on peut en attendre, en général, ce sont des vœux secrets, et quelques applaudissements, lorsqu'on a vaincu pour lui. Un faible appui dans le succès, nulles ressources dans la défaite, aucun espoir de vengeance... Dans cette Révolution, il n'y a jamais eu de l'énergie, de l'ensemble et du talent que pour l'attaque...

On put le voir le 14 septembre, jour de l'acceptation de la constitution ; le 30 septembre, jour de la dissolution de l'Assemblée. Dans ces deux occasions solennelles, en voyant le président de l'Assemblée recevoir le roi comme on reçoit un égal, pour ne pas dire comme on reçoit un inférieur, en entendant porter en triomphe le *vertueux* Pétion et l'*incorruptible* Robespierre, Marie-Antoinette put se convaincre que la Révolution n'était pas finie, qu'elle n'était qu'interrompue un moment, par la nécessité, pour les partis adverses, de réparer leurs forces et de recruter de nouveaux adhérents. Pendant ce temps, la plupart des constitutionnels prenaient la route de Coblentz, et échappaient par la fuite aux suites de la lutte dont ils avaient compromis les résultats. Il ne demeurait auprès du roi et de la famille

royale, c'est-à-dire au poste du devoir, que quelques amis dévoués ou quelques ambitieux découragés. La Révolution remplissait Paris. La fidélité fuyait à l'étranger. Nous retrouverons dans la *Correspondance* de Marie-Antoinette, à mille endroits, l'anathème de Barnave contre les lâchetés du parti modéré et les fatales folies de l'émigration, qui livraient, par un dévouement pire que la trahison, la monarchie à ses ennemis. Au retour de cette séance, où les concessions de la royauté n'avaient servi qu'à son humiliation, au moment où Louis XVI pleurait, en songeant à ses enfants, sur la perte de cette autorité dont il ne pouvait plus même leur transmettre les apparences, Marie-Antoinette, encore frémissante de cet affront dont elle avait été témoin, d'un roi parlant debout à des sujets assis, disait à M^me^ Campan : « Ces gens ne veulent point de souverain. Nous succomberons à leur tactique perfide, mais très-bien suivie ; ils démolissent la monarchie pierre à pierre [1]. »

Ce ne fut cependant que lorsqu'il n'y eut plus d'espoir, que lorsque, après avoir été applaudie une fois aux Français, sa présence eut été, au Théâtre Italien, l'occasion d'une véritable et scandaleuse collision, inévitable désormais à chacune de ses apparitions ; ce ne fut enfin que lorsque Barnave, en même temps impuissant et découragé, eut renoncé à rendre à une cause perdue des services inutiles, que la reine, modifiant sa tactique, entra résolûment dans cette seconde phase de sa politique de salut, dont l'initiative lui est due tout entière. Examiner et extraire à ce point de vue les *Mémoires* contemporains et surtout sa *Correspondance,* c'est remplir le premier objet de ce chapitre, consacré d'abord au tableau de la vie extérieure du château des Tuileries, de 1791 à 1792, et surtout de sa vie intérieure, c'est-à-dire des pensées et des sentiments de ses habitants.

1. *Madame Campan*, p. 304.

Il ne nous restera plus ensuite qu'à raconter, *sans phrases*, comme ceux qui la condamnèrent, la fin de la monarchie de Louis XIV et de ses derniers héritiers.

La vie au château des Tuileries, après l'acceptation de la constitution, ne différa guère, sauf plus de liberté, de celle dont Madame Élisabeth traçait le tableau en ces termes à la fin de septembre 1791 :

La vie que je mène est à peu près la même. Nous allons à la messe à midi, on dine à une heure et demie. A six heures je rentre chez moi, à sept heures ces dames viennent, à neuf heures et demie nous soupons. On joue au billard après dîner et après souper, pour faire faire de l'exercice au roi. A onze heures, tout le monde va se coucher pour recommencer le lendemain. Je regrette quelquefois mon pauvre Montreuil, quand il fait beau et chaud [1]...

Le roi avait renoncé à la chasse, non sans quelques regrets, partagés par Madame Élisabeth, qui aimait à l'y suivre. La reine avait renoncé au spectacle, depuis cette représentation trop dramatique des *Événements imprévus*, au Théâtre Italien, où une allusion de M^me^ Dugazon avait soulevé, entre les royalistes des loges et les jacobins du parterre, un orage de coups qui faisait voler les touffes de cheveux dans la salle. Restait la promenade au bois de Boulogne, à cheval ou en voiture, exercice favori de Madame Élisabeth, dans lequel la reine l'accompagnait parfois, non sans admirer cette inaltérable sérénité qui avait résisté même à la secousse de Varennes.

On le voit, la vie du roi constitutionnel et de sa famille ne différait pas beaucoup de celle du roi prisonnier. Il avait de plus la liberté de recevoir quelques derniers courtisans, sans carte de M. de Gouvion, et il possédait une garde constitutionnelle, commandée par M. de Bris-

1 *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 403, lettre à M^me^ de Raigecourt.

sac, qui ne l'insultait pas. Mais la reine s'était refusée constamment à l'établissement de la maison civile que la Constitution permettait à Louis XVI d'avoir. Elle avait craint d'écarter, par la vue de ces parvenus de la Révolution, ses derniers amis ; elle avait surtout voulu se réserver pour la solitude, la lecture et ses correspondances, tout le temps qu'elle ne consacrait pas à des œuvres de charité ou à l'éducation de ses enfants. Ceux-là seuls, qui n'avaient pas de lettres à écrire, avaient vu revenir avec bonheur la permission de reprendre les jeux et les promenades dans le jardin des Tuileries, longtemps suspendus. La poitrine du Dauphin se dilatait à ces bouffées d'air pur. Il souriait avec une sorte d'ivresse au ciel et aux oiseaux. « Maman », s'écriait-il en bondissant comme un jeune chevreau, « que je plains les malheureux qui sont toujours enfermés ! »

Tandis que Madame Élisabeth consacrait tout le superflu de son temps à écrire à M^mes^ de Raigecourt et de Bombelles, parfois au comte d'Artois, mais surtout à lire les livres de direction janséniste, où elle se nourrissait de la moelle robuste qui convenait à sa piété, plus raisonnable encore que tendre, ou à s'entretenir avec son confesseur, — cet abbé Edgeworth de Firmont, dont elle a laissé un si bel éloge, — Marie-Antoinette, d'une main fiévreuse, rapide, écrivait ces lettres politiques, qui servaient d'instructions à ses émissaires à Londres, à Vienne, à Naples, à Bruxelles, qui étonnaient l'empereur Léopold, contrariaient Pitt, et embarrassaient parfois M. de Mercy. Elle se multipliait pour suffire à ces commerces variés, à ces copies (faute de secrétaire), qui représentent une dépense d'activité intellectuelle vraiment étonnante. La nuit la surprenait souvent et ne l'arrêtait pas, feuilletant, pour y retrouver la clef de son chiffre si compliqué, l'exemplaire de *Paul et Virginie* qui lui avait fourni ses instruments de correspondance inviolable pour les yeux mêmes de la Révolution.

Madame Élisabeth s'occupait surtout de son salut éternel, tandis que la pauvre reine, à qui ses sollicitudes maternelles ne permettaient pas de s'occuper activement des affaires de ce monde, s'occupait de son salut temporel. Madame Élisabeth n'avait à songer dans son testament qu'à Dieu. Elle avait, avec le sang-froid qui la caractérisait, procédé à cette préparation suprême dès le mois d'octobre 1790. Le 15 de ce mois, elle faisait part à Mme de Bombelles des dispositions, en ce qui le concernait, de ce testament confié à Mme de Raigecourt, partant pour Vienne.

Comme je viens, ma petite Bombe, de relire mon testament et de voir que je t'y recommande aux bontés du roi et que je te laisse mes cheveux, il faut bien que je te dise moi-même que je me recommande à tes prières, et puis que je te dise encore une fois que je t'aime bien. Prie bien pour le comte d'Artois, convertis-le par le crédit que tu dois avoir dans le ciel et contribues-y toi-même si tu le peux. Tu donneras de mes cheveux à Raigecourt. *Tu* ne m'oublieras *ni l'une ni l'autre*[1], mais ne va pas me regretter assez pour te rendre un peu malheureuse. Adieu[2]...

Cette affaire vidée, Madame Élisabeth s'occupe d'une autre non moins importante à ses yeux. Il s'agit du choix d'un confesseur. Le sien s'arrête sur un prêtre des Missions étrangères, qui ne lui laisse pas le temps de regretter l'abbé Madier, qui a suivi Mesdames. Et ce n'était pas une facile conquête que celle d'une pénitente aussi sévère, aussi observatrice, qui exigeait avec raison dans son directeur une supériorité morale devant laquelle elle pût s'incliner sans réserve. Ses lettres de mars et d'avril 1791 apportent tour à tour à ses deux amies la confidence de ses impressions. Nous ne résistons pas, en raison du nom de la pénitente et de celui du confesseur, au plaisir d'en donner quelques extraits.

1. Admirable *lapsus calami*, qui indique la confusion de ses deux amies en une seule personne. Il n'y a que le cœur pour commettre de ces fautes sublimes.

2. *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 309.

J'espère, écrit-elle à Mme de Raigecourt, que M. de Firmont me fera atteindre, par ses conseils, à ce point si nécessaire pour se sauver... Je me suis confessée hier : j'en ai été parfaitement contente. Il a de l'esprit, de la douceur, une grande connaissance du cœur humain ; j'espère trouver en lui ce qui me manquait depuis longtemps pour faire des progrès dans la piété. Remercie le ciel pour moi, mon cœur, de ce que, par un trait particulier de sa providence, il me l'a fait connaître [1]...

Quatre jours après, elle annonçait, à peu près dans les mêmes termes, cette première entrevue à Mme de Bombelles, et, depuis lors, elle ne faisait que renchérir, à mesure qu'elle le connaissait mieux, sur les éloges qu'elle avait donnés à son guide spirituel [2]. Voici ce qu'elle en disait, le 25 août 1791, à Mme de Raigecourt :

Je sors dans l'instant d'avec cette personne ; l'esprit, la bonté, la douceur sans faiblesse, la connaissance parfaite des hommes, une manière d'attirer la confiance, une vertu qui se fait aimer et inspire le désir d'être imitée : voilà son portrait mal esquissé, mais qui peut, ajouté à tout ce que je t'ai dit, te faire deviner le reste [3]...

Une telle influence devait achever de mûrir ces fruits d'abnégation et de perfection dont la fleur embaume la correspondance de l'année précédente, surtout les lettres relatives à ses lectures et à la démission de M. de Bombelles, qui a tout sacrifié au sublime point d'honneur de la fidélité.

J'ai lu enfin, écrivait-elle, le 25 septembre 1790, à Mme de Raigecourt, deux volumes de l'abbé Duguet : je ne suis pas surprise que tu en sois si enchantée. Cela entraîne et persuade, tant c'est de la belle et bonne morale, écrite par un homme de talent et convaincu... Théologie à part, à laquelle je ne comprends rien, c'étaient de bien saintes gens que tous ces solitaires de Port-Royal... Quelle vie à côté de la nôtre ! Et nous osons nous plaindre [4] !...

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 17, lettre du 18 mars 1791.
2. *Ibid.*, t. III, p. 338 ; t. II, p. 22, 70.
3. *Ibid.*, t. III, p. 370.
4. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 370.

Ce qu'il y a d'admirable dans la dévotion de Madame Élisabeth, c'est qu'en elle, débarrassée de tous faux scrupules et de toutes mysticités exagérées, la piété est, non une maladie, mais la santé même de l'âme et de la conscience. On ne peut que s'incliner devant cette vertu calme et forte autant que tendre, et cette sensibilité constamment dirigée par la raison.

Ne te charge pas l'esprit de scrupules, écrit-elle à Mme de Raigecourt, tu offenserais Dieu qui t'a fait tant de grâces, et qui mérite bien que tu ailles à lui avec toute la confiance d'un enfant. Fais usage de l'instruction que tu as reçue et des conseils du curé, pour calmer la délicatesse de tes sentiments pour Dieu [1]...

Dans sa lettre à Mme de Bombelles, sur l'admirable démission de son mari, il est impossible de tenir plus fermement qu'elle ne le fait la balance entre les devoirs du sujet loyal et ceux du père de famille prévoyant. A ce dernier point de vue, elle est tentée par moments de blâmer M. de Bombelles d'un sacrifice qui réduit les siens à la pauvreté. Mais on sent je ne sais quelle secrète préférence pour le parti le plus courageux, sinon le plus sage, dans ces mots :

L'antique honneur, un certain esprit de noblesse chevaleresque, qui ne mourra jamais dans les cœurs français, me font estimer l'action de ton mari [2]...

Dans l'appréciation de la conduite du roi et de la reine, tout en faisant les fières réserves d'une orthodoxie aussi inflexible en politique qu'en religion, elle s'associe cependant à leurs chagrins et à leurs efforts; et cet esprit d'union, de patience, de conciliation, de soumission qu'elle prêche sans cesse à ses deux frères, surtout au généreux mais pétulant comte d'Artois [3], sont certainement un de ces progrès

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 373.
2. *Ibid.*, t. I, p. 466
3 Lettre du 12 septembre 1791 à Mme de Raigecourt (*Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 330).

dans la perfection même dus à l'influence pénétrante et salutaire de son guide spirituel et de ses lectures pieuses[1].

Pendant qu'elle lisait et méditait le *Traité de l'oraison* et le *Traité de la conformité à la volonté de Dieu,* Marie-Antoinette, elle, lisait les *Notes* de M. de Mercy et les Mémoires du *Triumvirat,* et elle déployait et justifiait, dans l'admirable correspondance dont nous allons donner des extraits, son plan de résistance. Il consista d'abord à accepter la Constitution et à la laisser se discréditer elle-même par l'usage, à combattre la Révolution, en un mot, par ses propres armes, et plus tard, dans son plus grand désespoir de la cause du droit, dans son appel à la défense, trop légitimé par l'instinct de la conservation, il n'alla jamais au delà d'une intervention comminatoire et désintéressée des puissances étrangères, au nom de la solidarité des souverains et de l'équilibre européen compromis.

Le 16 août 1791, elle écrivait à M. de Mercy cette admirable lettre de huit pages, copiée par elle en *triplicata,* de crainte d'interception, et qui témoigne d'une puissance de vues qui n'a d'égale que la noblesse des sentiments :

... Nous sommes au moment où l'on apportera cette Constitution à l'acceptation. Elle est par elle-même si monstrueuse, qu'il est impossible qu'elle se soutienne longtemps. Mais pouvons-nous risquer de la refuser dans le moment où nous sommes? Non, et je vais le prouver. Je ne parle pas des dangers personnels qu'il y aurait à courir. Nous avons trop prouvé par le voyage que nous avons entrepris, il y a deux mois, que nous ne calculons pas nos personnes quand il s'agit du bien général. Mais cette Constitution est si mauvaise par elle-même, qu'elle n'aura et ne peut avoir de consistance que par la résistance qu'on y opposera. Il s'agit donc de garder un milieu en sauvant son honneur, et qui puisse nous laisser en mesure que tout le monde revienne vers nous, quand une fois il sera désaveuglé et lassé... Mais si l'on prend ce parti, il faut y tenir, éviter surtout tout ce qui pourrait donner de la méfiance, et marcher toujours, en quelque sorte, la loi à la main... L'armee est perdue, l'argent n'existe plus; aucun

1. *Recueil Feuillet de Conches,* t. II, p. 232.

[illegible] aucun frein ne peut retenir la populace armée de toutes parts. Les chefs mêmes [illegible] la Révolution, quand ils veulent parler d'ordre, ne sont pas écoutés. Voilà l'état [illegible] affreuse où nous nous trouvons. Ajoutez à cela que nous n'avons pas un ami, que [illegible] le monde nous trahit, les uns par haine, les autres par faiblesse ou ambition. [illegible] fin, je suis réduite à craindre le jour où on aura l'air de nous donner une sorte de liberté. Au moins, dans l'état de nullité où nous sommes, nous n'avons rien à nous reprocher. Vous voyez mon âme tout entière dans cette lettre. Je peux me tromper, mais c'est le seul moyen que je voie encore pour pouvoir aller. J'ai écouté, autant que je peux, des gens des deux côtés, et c'est de tous leurs avis que je me suis formé le [illegible]. Je ne sais pas s'il sera suivi. Vous connaissez la personne à laquelle j'ai affaire; [illegible] comment on la croit persuadée, un mot, un raisonnement la fait changer sans [illegible] elle s'en doute. C'est aussi pour cela que mille choses ne sont point à entreprendre. [illegible] on, quoi qu'il arrive, conservez-moi votre amitié et votre attachement, j'en ai bien [illegible] soin, et croyez que, quel que soit le malheur qui me poursuit, je peux céder aux circonstances, mais jamais je ne consentirais à rien d'indigne de moi. C'est dans le malheur qu'on sent davantage ce qu'on est.... Adieu... Si vous pouvez me garder cette lettre, je serai bien aise de la revoir un jour [1]...

Le 21 août, elle continuait cette longue lettre, remplie d'éclatantes et douloureuses lumières sur la situation.

Nous avons à nous méfier de tous côtés, à l'intérieur et au dehors. Les méchants font leur métier en faisant le mal; mais les honnêtes gens ont si peu de courage, de tenue et de concert, qu'ils deviennent souvent aussi dangereux; ils prêtent le flanc à toutes sortes d'intrigues: ils se laissent pénétrer; ils sont toujours disposés à des concessions qui demain leur en feraient arracher d'autres; et le pis, c'est qu'ils s'attachent aux détails, et ne voient pas plus loin qu'au jour le jour. Voilà pour l'intérieur; mais au dehors, c'est aussi peu rassurant. Vous connaissez par vous-même les mauvais propos et les mauvaises intentions des émigrants: les lâches! après nous avoir abandonnés, veulent exiger que seuls nous nous exposions, et seuls nous servions tous leurs intérêts. Je n'accuse pas les frères du roi; je crois leurs cœurs et leurs intentions purs, mais ils sont entourés et menés par des ambitieux qui les perdront après nous avoir perdus les premiers...

Enfin, dans un volumineux *Post-Scriptum* du 25, elle insistait encore sur la nécessité de l'acceptation de la Constitution, et cela avec

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 205; et *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 228 à 233.

une audace d'esprit bien supérieure à l'inflexibilité abstraite et aux avis stériles de l'éloquent mais peu pratique Burke[1] :

Il est impossible, vu la position ici, que le roi refuse son acceptation. Croyez que la chose doit être bien vraie, puisque je vous le dis. Vous connaissez assez mon caractère pour croire qu'il me porterait plutôt à une chose noble et pleine de courage; mais il n'en existe point à courir un danger plus que certain...

Malheureusement cette politique de temporisation échoua à la fois devant les obstacles du dedans et ceux du dehors, devant l'opposition des ennemis et celle des amis eux-mêmes. La modération et la patience ne faisaient le compte d'aucun de ces partis, qui ne voyaient le triomphe ou le salut que dans ces luttes armées et acharnées, où la violence crée les dénouements les plus propices à l'ambition ou à la vengeance. M. de Mercy, tout en accablant la reine d'éloges[2], se prêta peu à des négociations dont la sagesse hardie semblaît, à ces diplomates de la vieille roche, dont les objections n'étaient combattues que par le libéral et prévoyant la Marck[3], la plus aventureuse des témérités. Les émigrants et leurs chefs, partant de cette idée qu'il fallait sauver malgré lui un roi incapable de se sauver lui-même, désobéissaient respectueusement à ses ordres, et minaient, au nom même de leur fidélité, l'autorité précaire de ses agents. De là des contradictions et des conflits sans nombre, et là où il eût fallu de l'au-

1. C'est le 20 août, en effet, que le comte de Mercy transmettait à la reine cette *Note* de Burke qui, s'inspirant d'un idéal de fermeté grandiose, mais impossible, conseillait, sous peine de déshonneur et de perte de la monarchie, une résistance silencieuse, un refus immobile qui, en déconcertant les espérances du parti constitutionnel, eussent tout simplement enlevé à la royauté ses dernières chances et précipité d'un an la chute du trône. La première condition pour résister, en pareil cas, Burke l'oublie avec un stoïcisme trop facile quand on raisonne en pleine sécurité et qui fait sourire M. de Mercy, c'est de le pouvoir. (*Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 256.)

2. *Recueil Feuillet de Conches*, t. I, p. 294, 297; t. II, p. 296.

3. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 210, lettre de M. de la Marck à M. de Mercy, du 5 août 1791.

dace et de l'union, une anarchie systématique. De là aussi des spontanéités maladroites et des initiatives fâcheuses, qui faisaient avorter les meilleures intentions et envenimaient la querelle par le soupçon de duplicité qui désormais paralysera toutes les tentatives conciliatrices de la cour.

Le crédit passager et la popularité incertaine que l'acceptation de la Constitution avaient rendus au roi ne pouvaient s'affermir que par la reconnaissance de la Constitution par les puissances étrangères, ou tout au moins le retour des princes français et la rentrée pacifique des émigrés. Cette mesure, vivement sollicitée par les conseillers constitutionnels du roi, Barnave et ses amis, dissipait les dernières méfiances, ôtait à la discorde un de ses plus puissants prétextes et rendait au trône ses défenseurs naturels, en même temps qu'elle l'environnait de la garde, bien plus solide encore, de la confiance revenue. Malheureusement, le roi et la reine ne furent ni écoutés dans leur premier appel, ni crus dans leur désaveu[1], et la convention de Pilnitz, première menace de la coalition, fut l'unique réponse de l'émigration à des adjurations qu'elle affectait de ne pas croire sincères, et dont elle ruinait elle-même l'effet. Ainsi, c'est autant contre les royalistes que contre les républicains que la reine avait à lutter, et les opiniâtres préjugés des premiers ne lui furent pas moins funestes que les insolentes prétentions des seconds. Son dégoût de ces égoïstes ou imprudents amis, dont le zèle fatal lui arrache des mots tour à tour empreints d'indignation ou d'ironie, se lit à chaque page de sa correspondance de cette époque[2], et le roi lui-même, malgré ses illusions et sa faiblesse, ne peut s'empêcher de le partager[3].

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 392.
2. *Ibid.*, t. II, p. 241.
3. *Ibid.*, t. II, p. 349, 350, lettre de Louis XVI à M^me^ de Polignac, du 12 mai 1791.

Devant les menées provocatrices de l'émigration et l'effervescence croissante des ambitions parlementaires et des passions populaires, Marie-Antoinette dut modifier ses idées et ses plans primitifs, qui ne déplaisaient pas à l'esprit libéral de ce Léopold dont le règne avait été inauguré par des réformes hardies, qui professait des maximes sans préjugés[1], et s'arrêter à la pensée douloureuse de la résistance. Mais en se résignant à une intervention armée des puissances étrangères, l'unique moyen de salut que lui laissât la fortune, elle corrigeait ce que ce projet pouvait avoir de dangereux par les plus prévoyantes réserves et les plus patriotiques restrictions. On ne peut douter de ce caractère très-atténuant d'un système désespéré, quand on voit les précautions loyales avec lesquelles Marie-Antoinette le formule, et le soin jaloux qu'elle prend de le limiter à une manifestation purement comminatoire, sans autre avantage pour les puissances qu'elle veut réunir en congrès pacificateur, que d'avoir rétabli l'ordre et la monarchie. Pas de guerre, s'il est possible et si, comme elle l'espère, la seule autorité de ce tribunal de souverains suffit pour intimider et paralyser les usurpations révolutionnaires et pour faire rentrer dans leur lit les passions débordées. Mais, en tout cas, point de démembrement, point de conquête dans ce royaume, dont l'intégrité fait partie de son honneur, et lui semble préférable même à son salut. Écoutons les lettres qui se rapportent à cette seconde phase de ses négociations. Son premier soin est de garantir, par l'abstention complète des Français émigrés, la dignité de cette intervention, et de lui enlever ce qu'elle pourrait avoir d'odieux aux yeux même des modérés.

1. Voir la lettre de l'empereur, 12 mai 1791. Léopold, au moment de son avènement, avait fait une profession de foi des plus libérales. Il ne devait donc pas trouver excessives les concessions dont la lettre de Marie-Antoinette du 30 juillet 1791 (t. II, p. 186) lui démontre habilement la nécessité.

Nous n'avons donc plus de ressources que dans les puissances étrangères. Il faut à tout prix qu'elles viennent à notre secours; mais c'est à l'empereur à se mettre à la tête de tout et à régler tout. Il est essentiel que pour première condition il exige que les frères du roi et tous les Français, mais surtout les premiers, restent en arrière et ne se montrent pas. Vous ne sauriez croire à quel degré on est irrité ici contre l'aveuglement des seconds, qui ne voient la France que là où ils sont, et quant aux frères du roi, c'est nous qu'on voit en eux, quoiqu'ils n'en fassent qu'à leur tête [1]...

Cette idée d'un congrès apparaît nettement formulée, dès le mois de juillet 1791, dans une lettre du comte de Mercy, qui replace sur la scène un homme dont le nom nous est cher, et qui, après avoir servi le roi et la reine, partant pour Varennes, avec l'abnégation la plus héroïque, sert encore, dans les négociations que favorise le dévouement chevaleresque de son souverain, la monarchie avec une sagesse pleine de prévoyance et une fidélité faite de sacrifices [2].

Le comte de Fersen, gentilhomme suédois, qui de tout temps s'est distingué par son zèle pour le roi et la reine de France, qui a le plus contribué aux préparatifs de leur évasion, a su se procurer un moyen d'être instruit des vues actuelles de ces infortunés souverains, de leur plan de conduite, et de ce qu'ils souhaiteraient qui fût fait pour les favoriser. Cela se réduit au désir que les puissances amies et alliées de la France se décident à traiter entre elles, dans un congrès, les moyens propres à ramener l'ordre dans la monarchie, et à y rétablir l'autorité royale. Ces négociations devraient être appuyées par des forces imposantes, mais toujours tenues dans une distance convenable à menacer la démocratie française, sans la provoquer aux crimes et aux massacres [3]...

Dans sa lettre du 30 juillet à l'empereur Léopold, Marie-Antoinette, tout en développant la nécessité d'accepter la Constitution si rudement combattue par le *Mémoire* des princes à Catherine II [4], et

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 236.

2. Léopold et le comte de Mercy s'accordent à faire l'éloge d'un bon sens et d'un désintéressement que ses lettres établissent comme ses actes (V. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 217, 423; et t. III, p. 430 et 432).

3. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 177.

4. *Recueil Feuillet de Conches*, p. 199.

envisageant d'avance les conséquences des moyens extrêmes, leur préférait hautement des concessions intelligentes et de généreux sacrifices : résolution qu'elle ne devait pas abandonner, même quand elle l'eut reconnue inutile et que l'intervention des puissances lui fut démontrée nécessaire. Alors elle lui imposa ces restrictions dont le passage suivant donne les motifs et que nous retrouverons formulées en tant d'autres endroits de sa *Correspondance*.

... Je compare ce résultat avec ce que pourrait promettre une conduite opposée au vœu que la nation manifeste. Je vois une impossibilité absolue à rien obtenir autrement que par l'emploi d'une force supérieure. Dans cette dernière supposition, je ne parlerai pas des dangers personnels que pourraient courir le roi, son fils et moi; mais quelle entreprise que celle dont l'issue est incertaine et dont les résultats, quels qu'ils fussent, présentent de tels malheurs, qu'il est impossible d'y attacher ses regards! On est ici déterminé à se défendre. L'armée est en mauvais état par le défaut de chefs et de subordination; mais le royaume est couvert d'hommes armés, et leur imagination est tellement exaltée, qu'il est impossible de prévoir ce qu'ils pourraient faire et le nombre de victimes qu'il faudrait immoler pour pénétrer au sein de la France. On ne saurait calculer, d'ailleurs, quand on voit ce qui se passe ici, quels seraient les effets de leur désespoir [1]...

Marie-Antoinette, on le voit, était loin d'être favorable à une intervention agressive et armée. Le caractère comminatoire auquel elle voulait la réduire est formellement déterminé chaque fois qu'elle en parle.

Dans le *Mémoire* joint à sa lettre du 8 septembre 1791 à l'empereur Léopold, nous lisons :

Il dépend de l'empereur de mettre un terme aux troubles de la révolution française.

Il n'y a plus de moyen de conciliation.

La force armée a tout détruit, il n'y a que la force armée qui puisse tout réparer.

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 189.

Le roi a tout fait pour éviter la guerre civile, et il est encore bien persuadé que la guerre civile ne peut rien réparer, et qu'elle doit achever de tout détruire.

S'il survient une opposition des puissances, si le langage des puissances est raisonnable, si leurs forces réunies sont imposantes, et s'il n'y a point de guerre civile, on ose assurer qu'il se fera dans toutes les villes une révolution générale, et que le retour à l'ordre n'éprouvera point de difficulté.

Voilà ce que *(la guerre civile)* le roi doit épargner à son peuple, au risque de sa couronne et de sa vie.

Le roi ne veut ni la guerre civile seule, ni la guerre civile avec la guerre étrangère.

C'est la déclaration des puissances unies qui peut rendre au roi son rang et son pouvoir, et c'est le roi, soutenu par le concours des puissances unies, qui doit rendre à la France l'ordre et la paix...

Le *Mémoire* prévoit tout. Il limite le droit de la guerre, si elle devient inévitable, à des mesures de police et de répression, exceptant formellement tous les citoyens inoffensifs, et, pour les coupables, prévoyant leur fuite pour se dispenser de prévoir le châtiment ou le pardon. Toute idée de tyrannie étrangère, de conquête matérielle, est écartée de cette belle utopie, où les puissances étrangères jouent le rôle désintéressé d'une sorte de maréchaussée contre-révolutionnaire, et où Marie-Antoinette rêve de devoir à la nation honnête encouragée par la protection des puissances, et assurée de revenir impunément à son roi, un salut sans regret et un pouvoir sans remords[1].

Ces idées libérales, généreuses et prévoyantes, dont nous avons trouvé la première trace dans la lettre à M. de Mercy, du 3 février 1791, se renouvellent, se confirment, se justifient, à chaque page de la *Correspondance* de cette année militante, et parfois avec une fierté et une émotion éloquentes[2]. On comprend l'admiration enthousiaste

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 302 et 322.

2. *Recueil Feuillet de Conches*, p. 326, 327, 395, 414, 415, 423, 426, 428, 440. — *Recueil d'Hunolstein*, p. 264, 270, 276.

qui fait souhaiter au comte de la Marck de voir le roi abandonner à la reine un pouvoir que, seule, elle est capable de réhabiliter et de sauver [1].

Ce système, auquel Louis XVI s'était rallié en termes touchants [2], auquel Léopold avait adhéré [3], peut se concilier, on vient de le voir, avec les sentiments patriotiques que Marie-Antoinette ne cessa jamais de professer, pas plus que la fière mais française Élisabeth, et dont nous allons fournir d'autres preuves décisives. C'est même ce côté patriotique et national d'un plan qui faisait en quelque sorte la Restauration, par l'unique force morale de la protestation du pays, secondée par la protection désintéressée des puissances alliées ou amies, qui le fit échouer, chaque parti extrême ayant préféré courir aveuglément les chances de la violence. Cette violence, elle n'en eût pas voulu, même au prix du salut, la reine qui écrivait en 1791 à M^me^ de Polignac, moins modérée :

« Non, non, mon amie, la guerre civile est une horreur, la guerre étrangère une infamie, il faut subir ce que Dieu envoie [4]. »

M^me^ Campan et M. Hue citent plusieurs traits qui ne permettent pas de doute et qui répondent éloquemment à la plus pernicieuse et à la plus opiniâtre des calomnies dont Marie-Antoinette fut la victime.

M^me^ Campan s'écrie, avec un accent de vérité qui pénètre :

Non-seulement Marie-Antoinette aimait la France, mais peu de femmes eurent plus qu'elle ce sentiment de fierté que doit inspirer la valeur des Français. J'aurais pu en recueillir un grand nombre de preuves: je puis du moins citer deux traits qui peignent le plus noble enthousiasme national. La reine me racontait qu'à l'époque du couronne-

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 387.
2. *Ibid*, p. 368, 372.
3. *Ibid.*, p. 440.
4. *Recueil d'Hunolstein* (*Supplément*), p. 29

ment de l'empereur François II *(en mars 1792)*, ce prince, en faisant admirer la belle tenue de ses troupes à un officier général français, alors émigré, lui dit : « *Voilà de quoi bien battre vos sans-culottes!* — *C'est ce qu'il faudra voir, Sire,* » lui répondit à l'instant l'officier. La reine ajouta : « Je ne sais pas le nom de ce brave Français, mais je m'en informerai, le roi ne doit pas l'ignorer. » En lisant les papiers publics, *peu de jours avant le 10 août*, elle y vit citer le courage d'un jeune homme qui était mort en défendant le drapeau qu'il portait et en criant : *Vive la nation!* « Ah! le brave enfant! dit la reine, quel bonheur pour nous si de pareils hommes eussent toujours crié : *Vive le roi!* [1] »

M. Hue, autre fidèle serviteur, cite deux conversations bien décisives à cet égard, l'une du roi avec M. de Malesherbes, rapportée par M. de Malesherbes lui-même [2], et l'autre de la reine avec lui-même, M. Hue, peu de temps avant le 10 août.

Les troupes combinées de l'empereur et du roi de Prusse, commandées par le duc régnant de Brunswick, venaient d'entrer en France. Les factieux, frappés de terreur, étaient plus irrités que jamais contre la famille royale. La reine, qui le savait, me dit à cette occasion : « Tout m'annonce que je dois être séparée du roi. J'espère que vous resterez avec lui. Comme Français, comme l'un de ses fidèles serviteurs, pénétrez-vous bien des sentiments que vous devez toujours lui exprimer, et que je lui ai souvent manifestés. Rappelez au roi, quand vous pourrez lui parler seul, que jamais l'impatience de briser nos fers ne doit arracher de lui aucun sacrifice indigne de sa gloire; surtout point de démembrement de la France, que sur ce point aucune considération ne l'égare, qu'il ne s'effraye ni pour ma sœur ni pour moi. Représentez-lui que toutes deux nous préférons voir plutôt notre captivité indéfiniment prolongée que d'en devoir la fin à l'abandon de la moindre place forte. Si la divine Providence nous faisait recouvrer notre liberté, le roi a résolu d'aller établir momentanément sa résidence à Strasbourg. C'est également mon désir. Il se pourrait que cette ville importante fût tentée de reprendre sa place dans le corps germanique; il faut l'en empêcher et la conserver à la France. — Je suis pénétré, répondis-je, de la marque de confiance dont la reine daigne m'honorer; mais dois-je perdre de vue ma double qualité de sujet et de serviteur? Et puis-je, Madame, me permettre...? — *L'intérêt de la France avant tout*, reprit la reine [3]...

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 357, 358.
2. *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, p. 424 et suiv.
3. *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par François Hue, p. 355, 357.

Il est permis de supposer jusqu'au bout des sentiments identiques à ceux de la reine prisonnière, à celle qui écrivait, le 5 août 1791, à Mme de Bombelles :

... On débite mille nouvelles plus folles les unes que les autres. La Russie, la Prusse, la Suède, l'Allemagne tout entière, la Suisse, la Sardaigne doivent tomber, dit-on, sur nous; l'Espagne ne sait trop ce qu'elle fera, et l'Angleterre reste nulle. Mais tranquillise-toi, ma Bombe, ton pays acquerra de la gloire, et puis voilà tout. Trois cent mille gardes nationaux parfaitement organisés, et tous braves par nature, bordent les frontières et ne laisseront pas approcher un seul houlan. Les mauvaises langues disent que, du côté de Maubeuge, huit houlans ont fait retirer et demander pardon à cinq cents gardes nationaux et à trois canons; il faut les laisser dire, cela les amuse; nous aurons notre tour pour nous moquer d'eux [1]...

Et dire que, cinq jours après, le délire populaire courait de nouveau sus aux Tuileries, violées vingt jours auparavant, essayant de justifier par la sublime folie de la patrie en danger et la vengeance d'une trahison le plus exécrable des attentats contre un roi et des princesses qui se félicitaient du triomphe de nos armes! O ironie de la fortune! O ingratitude des révolutions!

Dès la fin de l'année 1791, il était trop facile de prévoir ce résultat auquel aboutissaient fatalement, inévitablement, les empiétements quotidiens de l'Assemblée, les tergiversations des puissances, la faiblesse croissante des bons, l'audace croissante des méchants. Marie-Antoinette n'en doutait plus. « Un pareil état ne peut durer », écrivait-elle à M. de Mercy le 7 décembre 1791, « il mène droit à une catastrophe [2]. » Et dès le mois de septembre 1791, dans un de ces moments de découragement que n'expliquent que trop les difficultés contre lesquelles elle s'épuisait à lutter, elle écrivait à sa sœur Christine :

Notre pénible captivité vient de finir, ma chère sœur; mais, à peu de chose près, mes chagrins et mes amertumes sont les mêmes; nos ennemis connaissent le prince à

1. *Recueil Feuillet de Conches*, t. III, p. 429.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 278.

qui ils ont affaire. Ils m'accusent de lui inspirer toutes mes volontés, toutes mes idées, et cependant ils savent de science certaine que le roi ne reconnaît la justesse de mes conseils que lorsque le mal est fait et qu'il n'est plus temps... Ne me renvoyez pas mes diamants, qu'en ferais-je ici? Je ne me pare plus; ma vie est une existence toute nouvelle, je souffre nuit et jour, je change à vue d'œil, mes beaux jours sont passés, et sans mes pauvres enfants, je voudrais être en paix dans ma tombe. — Ils me tueront, ma chère Christine! Après ma mort, défendez-moi de tout votre cœur. J'ai toujours mérité votre estime et celle des honnêtes personnes de tous les pays. On m'accuse d'horreurs. Je n'ai pas besoin de dire que j'en suis innocente. — Et le roi, par bonheur, me juge en honnête homme; il sait que je n'ai jamais manqué à ce que je devais à lui et à moi-même [1]...

Elle écrivait dans le même sens, avec les mêmes plaintes sur la faiblesse ou l'imprudence des amis, l'audace que les scélérats puisent dans cette absence de concorde et de résistance, enfin les mêmes pressentiments funèbres, à la bonne princesse, à l'*angélique* Lamballe. Celle-ci essayait en vain à ce moment d'apprivoiser et d'humaniser le farouche égoïsme et l'implacable jalousie qui faisaient le fond de la politique de ce terrible Pitt, dont la reine ne pouvait entendre prononcer le mot « sans que la petite mort », disait-elle, « ne lui passât dans le dos ». M^me^ de Lamballe n'avait obtenu de l'âpre homme d'État que des promesses évasives de ne pas laisser périr la monarchie française (il s'inquiétait peu du monarque, auteur de la guerre d'Amérique et de la construction de Cherbourg), et, de la part des femmes de cette famille souveraine, dont le chef était plongé à la fois dans les ténèbres de l'âme et celles du corps, par la cécité et la démence, que les larmes d'une compassion impuissante [2]. La princesse parlait de revenir, en implorant la permission qui lui était refusée par Marie-Antoinette, au nom de son salut, dans les termes les plus énergiques et les plus touchants [3]. On sait que la princesse, sourde

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 262.
2. *Recueil d'Hunolstein*, p. 262.
3. *Recueil d'Hunolstein*, p. 221, 222. — *Recueil Feuillet de Conches*, t. II, p. 200.

aux prières de ses amis, rebelle à ces défenses suppliantes de Marie-Antoinette, rentra en France et revint se jeter, avec sa naïve résolution, « dans la gueule du tigre » parisien. N'était-elle pas prête à mourir? N'avait-elle pas, dès le 15 octobre 1791, à Aix-la-Chapelle, obéissant à des pressentiments qui ne l'effrayaient pas, écrit ce testament, modèle de prévoyance intrépide, chef-d'œuvre d'universelle sollicitude, où la bonne princesse n'oublie personne, pas même ses chiens, et que nous avons eu l'honneur de publier le premier ...?

Dans les premiers jours de 1792 finirent, par suite d'un découragement mutuel, en présence d'événements supérieurs à tous les calculs humains, les relations de la cour et de Barnave, son dernier sauveur en titre, en espérance et en échec. Rien ne lui réussissait plus depuis le jour où il avait voué ses forces à la bonne cause. Il ne parvenait plus même à se faire écouter de ceux auxquels il s'était sacrifié, et dont la sourde et incurable méfiance, bienveillante à son caractère, rebelle à ses moyens, lui rendait plus amer encore l'anathème des Jacobins. Son plus beau triomphe avait été, de son propre aveu, le dernier éclat de sa popularité mourante. Après avoir prêté à la raison, dans la discussion sur l'affaire des colonies, son langage le plus harmonieux, et avoir atteint les dernières hauteurs de l'éloquence stérile, il se vit, malgré ce chant du cygne qui avait ravi l'oreille de Madame Élisabeth, déchu au point que toute son éloquence, tout son charme ne pouvaient, un an plus tard, sauver même sa vie. Il résolut de secouer de ses pieds la poussière de Paris, d'aller dans le pays natal, dans ces lieux, témoins des premiers efforts de la liberté encore pure, se consoler de la petitesse des hommes devant ces étincelants sommets et ces sereins horizons du Dauphiné.

M^me^ Campan nous a raconté l'entrevue d'adieux entre l'avocat poli-

tique et son auguste cliente. Nous ne retiendrons de ce récit qu'un détail touchant. Barnave, pour toute récompense d'efforts qu'il pressentait inutiles, sollicita l'honneur de baiser la main de la reine.

La reine accorda, les larmes aux yeux, à Barnave découragé, la même faveur qu'avait obtenue Mirabeau triomphant. Mais cette fois, bien loin de partager les illusions de son défenseur, elle s'associait à ses pressentiments, et cette séparation lui sembla le dernier avertissement de la destinée. Mais elle sut gré à Barnave, malgré leur impuissance, de ses sentiments et de ses efforts, et, dans ses entretiens avec Madame Élisabeth, elle en parlait avec une estime que le *monstre,* malgré la supériorité de son éloquence et de son génie, n'avait pu lui ravir.

La reine, à partir de ce moment, ayant épuisé tous les moyens humains de salut, se retourna vers Dieu et ne songea plus qu'à mourir dignement.

CHAPITRE III

Les récits et les considérations qui précèdent ont singulièrement abrégé notre tâche. Les causes étant connues jusqu'à satiété, nous n'avons plus qu'à en exposer successivement et brièvement les effets. Ces effets, la fatalité inexorable les accumule et les précipite avec un dédain brutal de toute transition et de tout ménagement. Le 29 juin, le 10 août, la retraite sur l'Assemblée, l'emprisonnement au Temple,

la déchéance, l'échafaud, la perte successive de l'autorité, de la liberté et de la vie s'enchaînent comme des conséquences et se pressent sans interruption comme les tableaux divers d'un même spectacle. Montaigne l'a dit avant nous : « La majesté royale s'avale plus difficilement du sommet au milieu qu'elle ne se précipite du sommet au fond.

Nous sommes donc à la veille du 20 juin 1792. Par combien de sinistres éclairs l'orage qui engloutira définitivement une monarchie et une société tout entières n'a-t-il pas déjà préludé au coup de foudre suprême ! Bailly n'est plus maire de Paris ; Pétion lui a succédé le 18 novembre 1791. La Fayette n'a plus le commandement de la garde nationale parisienne, divisé d'abord entre six chefs de légion, alternant chaque mois, et que Santerre va usurper. Bailly, devenu suspect, expie par l'impopularité la victoire de l'ordre, remportée le 17 juillet 1791, sur ce Champ de Mars où bientôt l'entraînera sa stoïque agonie, et où il recevra la mort *en ne tremblant que de froid*. La Fayette, exilé à l'armée, cherche en vain à dominer des soldats fanatisés, et le soir, à la lueur de la lampe qui éclaire les méditations de sa tente, il se recueille en des souvenirs sans espérance, et en des regrets parfois amers comme des remords. La garde constitutionnelle, commandée par le brave duc de Brissac, un des derniers types de la loyauté chevaleresque, n'a duré qu'un mois et demi. Organisée le 16 mars, elle n'a protégé que jusqu'au 30 mai la royauté. Les alarmes et les protestations intéressées des clubs où l'on délibère l'émeute ont bientôt écarté ce dernier rempart de poitrines fidèles. M. de Brissac est allé devant la haute Cour d'Orléans, se disculper du crime d'un courage indomptable et d'une incorruptible fidélité. Les massacreurs de septembre l'ont déjà inscrit sur leurs listes, et leurs piques attendent sa tête. Ainsi la royauté, gardée seulement par quelques gentilshommes et quelques Suisses, demeure désarmée en présence

de la Révolution. L'Assemblée, d'usurpation en usurpation, est devenue l'unique pouvoir du moment. Portant, avec une prévoyance coupable, ses coups sur tout ce qui peut s'opposer à son ambition, elle a frappé successivement les princes français rebelles à son ordre brutal de rentrer en France de la peine de la déchéance, les prêtres insermentés de celle de la déportation, les émigrés de celle de la mort. Mort double, car la confiscation était attachée à l'arrêt, qui atteignait à la fois l'exilé et sa famille, la fortune et la vie.

Le parti constitutionnel n'est plus qu'une ombre. Les pères de la Révolution sont menacés par leurs enfants. Barnave va être arrêté, et attendra, pendant quinze mois de captivité, la délivrance de la mort. Les Feuillants ont été dispersés par la pique et le bâton. Les clubs des Cordeliers et des Jacobins gouvernent Paris avec la complicité de la municipalité, et les Girondins, qui osent encore vouloir la monarchie à la condition de lui fournir des ministres, préparent sans le savoir sa chute et la leur.

Aux Tuileries, le roi, auquel on n'a plus laissé que le pouvoir de commettre des fautes, et qu'on a chargé en quelque sorte du soin de se détruire lui-même, se débat, avec l'inutile énergie de son bon sens enfin révolté, entre l'Assemblée qui l'opprime et le ministère qui le trompe. Le 20 avril 1792, il s'est rendu à l'Assemblée pour lui annoncer son consentement au plus difficile de ses sacrifices. Il déclare en tremblant à son neveu François, qui vient de monter sur le trône d'Autriche, une guerre menaçante. Les factieux triomphent, car ils ont prévenu cette intervention de l'étranger qui troublait leurs rêves, et ils ont entraîné la nation dans une lutte qui, en portant à la frontière toutes ses forces vives, leur laissera le champ libre à Paris, consacrera par des victoires la liberté qu'ils vont souiller par des crimes, et cimentera de son sang la fatale solidarité de la Révolution et de la patrie elle-même. Désormais, en effet, et grâce à eux et à

leur coupable habileté, attaquer la Révolution c'est attaquer la France.

En présence d'une telle situation, aux Tuileries désertes, le roi, fasciné par une sorte d'attrait funèbre, relit cette *Vie de Charles I^er^*, de Hume, qu'il a traduite autrefois, et, tout en prenant un sombre plaisir à comparer les deux routes fatales, il se berce de l'espoir de ne pas subir jusqu'au bout le sort de ce triste modèle. Celui-ci, en effet, a lutté et provoqué de sanglantes représailles. Mais lui, il marche désarmé au-devant des poignards, inviolable à force de faiblesse ou de générosité. Marie-Antoinette, elle, après avoir épuisé tous les moyens et même tous les expédients, a pris le deuil, qu'elle ne quittera plus. Ce deuil, c'est le deuil de son frère Léopold, mort subitement et mystérieusement le 1^er^ mars 1792. Ce deuil, c'est celui du roi de Suède Gustave III, de celui qui, à son avènement, s'était déclaré son chevalier, et qui, ne pouvant lui offrir que son épée, cherchait depuis un an à faire sortir, pour se mettre à sa tête, une armée des négociations stériles où, seul peut-être, il était sincère. Gustave III a succombé, le 29 mars 1792, à l'assassinat du 16, laissant à Marie-Antoinette le regret de son dernier ami, et arrachant à Madame Élisabeth l'épithète de *héros* « s'il eût été catholique ». Ce deuil enfin que porte Marie-Antoinette, c'est le deuil d'elle-même. Résolue à combattre une dernière fois, elle ne pressent que trop le résultat d'une lutte si inégale, et résignée à mourir, pourvu que ce soit noblement, elle s'y prépare religieusement. Le malheur a complétement ramené à Dieu cette âme si digne de lui, et la piété native de Marie-Antoinette est devenue une véritable ferveur. Pendant que l'insurrection s'arme dans les bouges où elle a établi ses conciliabules, la reine s'arme aussi et reçoit secrètement des mains d'un prêtre, qu'une telle mission n'a point effrayé, le pain de force et de vie, le viatique divin de l'humain voyage. L'expression de son visage rend

si dignement ces sentiments d'énergie et de courage qu'elle en semble comme le type et le modèle. « Madame », lui dira pour toute harangue le chef de la députation des infortunés colons de Saint-Domingue, venus pour solliciter les secours du roi, « Madame, dans un grand malheur nous avons besoin d'un grand exemple; nous venons chercher celui du courage auprès de Votre Majesté [1]. » A côté d'elle, Madame Élisabeth, déjà sainte, se sanctifie encore davantage, pour l'exemple de Marie-Thérèse, qui l'imite, et la princesse de Lamballe, dont le dévouement a, en quelque sorte, trempé de fer la frêle constitution, passe ses journées, infatigable, souriante, à recevoir des nouvelles et des avis, et à s'assurer au moins de la fidélité du service du château.

La journée du 20 juin, double anniversaire du serment du Jeu de Paume et du départ du roi, fournissait à l'insurrection un prétexte trop favorable pour qu'elle n'en profitât pas. Déjà affluaient à Paris, à la veille des fêtes de la troisième fédération, ces délégués composés de l'écume révolutionnaire des départements. C'est dans le double but de priver la royauté de sa dernière consolation, sinon de son dernier appui, que l'Assemblée présenta à la sanction du roi ces deux décrets, dont l'un frappait de déportation les prêtres dits à tort *réfractaires*, puisqu'ils n'avaient fait que profiter de la liberté qui leur avait été laissée de refuser le serment à la constitution civile du clergé, sous l'unique réserve de renoncer à tout exercice public du culte; et dont l'autre plaçait sous Paris un camp de vingt mille hommes, foyer permanent d'insurrection, puisque ces prétendus défenseurs de la capitale devaient être choisis parmi les plus zélés révolutionnaires des départements. Le roi, armé de la prérogative constitutionnelle, refusa sa sanction et frappa légalement de son *veto* deux décrets par trop

[1] Weber, p. 383.

l'Assemblée, et une lettre dans un tout autre sens, mais également intempestive peut-être, de La Fayette, rendait prochaine une explosion inévitable.

Dès le 18, les habitants du faubourg Saint-Marceau et du faubourg Saint-Antoine, qui vivaient en état à peu près permanent d'insurrection, avaient demandé au Conseil général de la Commune de se réunir en armes, le mercredi 20, pour aller présenter à l'Assemblée et au roi des pétitions relatives aux circonstances. Les prudentes objections que le Conseil général opposa à cette demande, les mesures énergiques du directoire du département, furent paralysées par la connivence secrète de Pétion et de son procureur-syndic, Manuel. Toutes les mesures étaient prises pour que cette manifestation hasardeuse eût son libre cours. L'abstention de Pétion était justifiée par un voyage de ce personnage à Versailles, et la garde nationale, privée d'ordres et de chefs, en partie d'ailleurs gagnée à l'émeute, ne pouvait lui offrir qu'une résistance passive et inefficace.

Cette étrange, grotesque et terrible députation de près de 30,000 hommes déguenillés, armés, enivrés, excités par les cris de leurs dignes compagnes et dirigés par des émissaires déguisés, se mit en marche dès le matin, ayant à sa tête le fameux Santerre, le brasseur populaire du faubourg Saint-Antoine, le chef de bataillon des milices citoyennes, qui allait achever de déshonorer les épaulettes de La Fayette. Cette multitude indisciplinée se rua sur l'Assemblée, où elle défila pendant quatre heures, au milieu de la flatterie des uns, du mépris silencieux des autres, de la terreur de tous.

Trois officiers municipaux, dont deux préludaient à la sinistre célébrité de septembre, vinrent dire au roi, qui observait ce mouvement dangereux, que l'Assemblée était débordée et étouffée par cette procession sans ordre et sans fin. Ils sollicitèrent l'autorisation de lui donner un écoulement préservateur par la terrasse des Feuillants et

la porte du Manège. Le roi consentit, et les « piques », comme les appelle énergiquement Madame Élisabeth, commencèrent à défiler en ordre sous la terrasse devant le château, bordée de trois rangs de gardes nationaux. Ils sortaient par la porte du Pont-Royal et feignaient de passer sur le Carrousel pour regagner le faubourg. Mais soudain, refluant vers les portes des Tuileries, ils sollicitèrent la permission d'entrer, avec des menaces qui prouvaient qu'ils étaient capables de s'en passer. Les officiers municipaux, qui, sous prétexte de régulariser cette manifestation, en avaient pris la conduite et la gardèrent jusqu'au bout, simulèrent le désappointement et l'impuissance, et ils firent donner accès, dans le but, disaient-ils, d'éviter de plus grands malheurs, à cette multitude dont les armes, les visages, les insignes et les cris ne disaient que trop les intentions et le but.

Il était à ce moment trois heures de l'après-midi. La multitude inonda les escaliers, faisant résonner ses armes, poussant des cris et des menaces horribles, au travers desquels on distinguait surtout : *A bas le Veto! Vive la Nation! La Constitution ou la mort!* Un témoin oculaire de cette invasion de l'Assemblée, qu'elle avait régularisée par un décret, ne pouvant l'empêcher, a peint ce défilé de quatre heures et demie en termes d'une brutalité égale au sujet, et c'est dans son énergique tableau qu'il faut prendre une idée du cortège qui venait d'entrer dans les Tuileries, à la façon dont on entre dans une ville prise d'assaut[1]. La faible garde des portes ou des appartements ne pouvait être qu'un rempart d'une minute contre un tel débordement. Des quelques hommes, gendarmes ou gardes nationaux, qui étaient aux portes, les uns jetèrent leur amorce et remirent la baïonnette au fourreau, laissant tristement passer ce flot qu'ils ne pouvaient arrêter ;

1. *Relations insérées dans les Mémoires de Weber*, p. 396, 397.

les autres, se mêlant aux assaillants, leur prêtèrent main-forte, criant : *Vivent les patriotes!* les embrassant et les aidant à traîner un canon, démonté de son affût, jusqu'à la porte intérieure de l'appartement du roi.

Louis XVI, qui fit preuve ce jour-là d'un sang-froid sublime et d'une obstination héroïque, deux qualités qui, avec une pointe d'enthousiasme et de hardiesse, avec ce je ne sais quoi d'éloquent et de militaire qui lui manquait, eussent enlevé tous les cœurs, Louis XVI, voulant braver seul le premier choc de l'émeute et ne lui fournir dès l'abord ni prétextes, ni victimes, avait, plusieurs heures auparavant, fait évacuer le château par les poignées de gentilshommes qui étaient venus lui offrir leurs épées. Il se souvenait du 28 février et avait résolu d'écarter tout conflit entre ces défenseurs volontaires et ses gardiens naturels, dont la jalousie, pactisant avec le danger, eût pu le rendre terrible. Il ne garda auprès de lui que quelques serviteurs réunis à ses côtés dans l'appartement de M. de Septeuil, son premier valet de chambre, et quelques gardes nationaux dévoués, en tête desquels était le brave Aclocque, le chef de cette deuxième légion de la garde nationale, dont la fidélité pendant la Révolution ne se démentit jamais, et valut à la plupart une honorable proscription. Avec eux le roi descendit à son appartement, dont les portes volaient déjà en éclats au cri de : *Enfonçons! Enfonçons!* dont la hache faisait une réalité. Le premier coup avait été donné par un garde national en faction.

Le roi, ne voulant pas être surpris, mais surprendre, s'arracha, non sans peine, des bras de la reine et de ses enfants, qu'on entraîna dans la salle du conseil, pendant qu'il s'avançait vers la salle des gardes. Plus heureuse que la reine qui s'écriait en frémissant : « *N'importe! ma place est auprès du roi!* » Madame Élisabeth, qui était moins impopulaire et qui pouvait se montrer impunément à ses côtés, l'avait

suivi, et, pour ne pas se séparer de lui, avait saisi un pan de son habit. Arrivé à sa chambre à coucher, que les deux huissiers de service, M. de Marchais et M. Hue, avaient fermée au verrou, et que le flot furieux assaillait déjà, le roi dit avec une noble assurance : « Ouvrez! Que puis-je craindre des Français? » Et il se présenta aux assaillants, qui reculèrent déconcertés, à ces mots si simples, confirmés par un visage serein : « *Que voulez-vous?* » Un moment toute cette foule interdite ne put sortir de son embarras qu'en criant : *Vive le roi!* Mais les nouveaux venus qui débouchaient constamment par les brèches de l'Œil-de-Bœuf troublèrent et aigrirent bientôt ces bonnes dispositions. Les personnes qui entouraient le roi et qui s'aperçurent de ce changement de courant le poussèrent et l'isolèrent; debout sur une banquette, dans une embrasure de fenêtre de la salle des *Nobles*. Puis, sûrs de n'être pas tournés, ils l'entourèrent, faisant de temps en temps une sortie heureuse pour précipiter aux genoux du roi un misérable qui l'avait menacé, ou pour redresser de leur épée et au besoin de leurs bras les piques trop insolentes. Ce groupe énergique et dévoué se composait des maréchaux de Mouchy et de Mailly, de MM. d'Aubier, de Paroy, d'Hervilly, de Bougainville, Gentil, valet de chambre du Dauphin, du brave Aclocque, de MM. Vainfrais, Gainguerlot, Canolles, gardes nationaux, auxquels vinrent plus tard se joindre M. Boscary de Villeplaine et M. Montjourdain, chefs de bataillon, à la tête des grenadiers des Filles-Saint-Thomas, que Bligny, valet de chambre du roi, était allé requérir en hâte[1]. Cependant les courants divers de ce torrent humain avaient arraché Madame Élisabeth à son poste d'observation et de dévouement et l'avaient un moment séparée du roi, murmurant : *Bonté divine! bonté divine!* son exclamation habituelle dans les moments où la vio-

1. Le commandant en premier de ce brave et fidèle bataillon était M. Tassin de l'Étang.

lence des circonstances la faisait sortir de sa réserve. Un instant, elle fut prise pour la reine, et les cris de mort qui s'élevèrent aussitôt sur sa tête témoignent qu'elle pouvait payer cette erreur de sa vie. Son écuyer, M. de Saint-Pardoux, se jeta entre elle et les furieux qui criaient : « Ah! voici l'Autrichienne! Il nous faut la tête de l'Autrichienne ! » et les détrompa en la nommant. « Pourquoi, lui dit Madame Élisabeth, avec un doux reproche, ne pas leur laisser croire que je suis la reine? vous auriez peut-être évité un plus grand crime. »

Ce mot sublime est répété sous des formules diverses, qui toutes comportent le même sens héroïque, par tous les historiens dont nous suivons et résumons la relation[1]. Il n'a été oublié que par Madame Élisabeth, dont la lettre du 3 juillet à M^me^ de Raigecourt contient un récit exact et encore tout palpitant de cette terrible journée[2].

Madame Élisabeth, qui ne s'est pas souvenue de son mot sublime à propos de la reine, n'a pas mentionné davantage celui-ci, qui donne une si belle idée de son sang-froid. Un homme à pique, quand elle eut enfin rejoint son auguste frère, approchant son arme trop près de sa poitrine, elle la releva doucement et lui dit, s'oubliant sans cesse elle-même : « Prenez garde, monsieur, vous pourriez blesser quelqu'un et je suis sûre que vous en seriez fâché[3]. »

Nous voudrions pouvoir citer les nombreux épisodes de cette journée, montrer le roi répondant par de fermes paroles aux demandes insolentes de la populace, et refusant formellement cette sanction qu'on était venu lui arracher, mais consentant, pour lui complaire, à

1. *Mémoires de Weber*, p. 390 ; — *de Hue* (2e édition), p. 272. — *Madame Campan*, p. 339. — *Éloge*, par Ferrand, p. 82 (2e édition).

2. Lettre du 3 juillet à M^me^ de Raigecourt, à la suite de la 2e édition de l'*Éloge* de Ferrand, p. 252.

3. *Éloge*, par Ferrand, p. 82.

mettre sur sa tête le bonnet rouge et à boire à sa santé, concessions qui ne coûtaient qu'à sa dignité. Nous voudrions le montrer surtout dans le noble orgueil d'un courage dont personne ne l'eût cru capable, et qui l'étonnait lui-même, mettant la main d'un grenadier, qui le rassurait, sur son cœur et lui disant : « Est-ce là le battement de la crainte[1] ? » Mais il nous faut revenir à la reine, dont la part de courage et de dévouement ne fut pas moins belle que celle du roi et de sa belle-sœur dans cette hideuse et sublime journée.

L'attitude imprévue du roi et surtout une impatiente et haineuse curiosité avaient détourné une partie de la multitude armée, à la recherche de la reine, qui, loin de fuir ce danger, voulait se présenter à elle. Plusieurs fois elle avait échappé aux bras fidèles qui cherchaient à la retenir dans la salle du conseil, son premier refuge. Là, à tout moment le bruit des portes brisées et les cris farouches de la multitude venaient la faire tressaillir comme un reproche. Elle n'y tient plus, et oubliant tout, le danger du roi, qu'on lui représente en vain, son propre danger, pour ce qu'elle considère comme son devoir, elle se précipite en criant à M. Hue : *Sauvez mon fils!* et disparaît aux yeux du groupe protecteur composé de la princesse de Lamballe, de la princesse de Tarente, de la marquise de Tourzel, les duchesses de Duras, de Luynes, de Maillé, la marquise de la Roche-Aymon, la baronne de Makau, la marquise de Soucy, la comtesse de Ginestous, le duc de Choiseul, les comtes d'Haussonville, de Montmorin, le vicomte de Saint-Priest, le marquis de Champcenets, etc... Mais les issues sont fermées ou interceptées. On la rejoint frémissante, maudissant ces obstacles et s'écriant en vain : « *Mon devoir est de mourir auprès du roi! M'empêcher de le rejoindre, c'est vouloir que je flétrisse mon nom.* » Elle ne cède que devant les prières de quelques grena-

1. Weber, p. 400. — Hue, p. 272.

diers des Filles-Saint-Thomas, que le roi, qui tremble pour sa femme et ses enfants, a envoyés à leur secours pour leur donner de ses nouvelles, les rassurer et protéger leur asile contre le premier choc des hordes qui s'avancent. En effet, on entend ce bruit sourd qui annonce le tonnerre et le peuple. La reine cède, non sans protestation et sans douleur, et se laisse entraîner dans l'appartement du Dauphin, où M. Hue lui apporte l'encouragement de ses naïves caresses. Mais c'est là une courte consolation. Le tumulte approche, les coups et les cris deviennent plus distincts. On n'a que le temps de battre en retraite, par un passage qui conduit à la chambre du roi. La porte de ce passage, habilement coupée dans la boiserie, est refermée, et la reine parvient avec ses défenseurs dans le cabinet du roi. On la place derrière la grande table, debout, tenant le Dauphin devant elle. Les grenadiers s'étagent autour d'elle, la baïonnette croisée, et dans leurs rangs se mêlent les quelques gentilshommes que nous avons nommés, l'épée au poing. Alors les portes tombent et la foule entre et défile en désordre, se repaissant du spectacle de cette humiliation du domicile royal et de la royale dignité qu'elle est venue consommer. La reine, comme le roi, relève sa position à force de courage, de grâce, de sang-froid. Elle consent à attacher à sa tête une cocarde aux trois couleurs qu'un garde national lui a offerte. Elle laisse couvrir d'un bonnet rouge les cheveux blonds du Dauphin, étonné, souriant au milieu de ses larmes. Elle gagne successivement tout le monde : la députation tardive que l'Assemblée a envoyée enfin aux côtés du roi et de la reine; le farouche Santerre lui-même, qu'elle sauve de justes représailles, et qu'elle protège de son généreux pardon; les poissardes qui sont venues pour l'insulter et qui, rougissant des trophées hideux qu'elles ont portés pour l'effrayer et qu'elles voudraient cacher, partagent l'attendrissement de ces gardes qu'elle a récompensés d'un mot heureux, et qu'on voit se jeter sur ses mains,

pour les baiser et les mouiller de larmes. C'est Mme Campan qui nous racontera cet épisode caractéristique :

L'une des plus furieuses jacobines qui défilaient avec ces misérables s'arrêta pour vomir mille imprécations contre la reine. Sa Majesté lui demanda si elle l'avait jamais vue : elle lui répondit que non; si elle lui avait fait quelque mal personnel : sa réponse fut la même, mais elle ajouta : « C'est vous qui faites le malheur de la nation. — On vous l'a dit, reprit la reine, on vous a trompée. Épouse d'un roi de France, mère du Dauphin, je suis Française, jamais je ne reverrai mon pays; je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France; j'étais heureuse quand vous m'aimiez. » Cette mégère se mit à pleurer, à lui demander pardon, à lui dire : « C'est que je vous connaissais pas, je vois que vous êtes bien bonne [1]. »

Cependant l'épreuve est jugée satisfaisante. La fatigue et la faim es envahisseurs les emportent loin du théâtre de leurs exploits. Ils saluent d'acclamations Pétion qui paraît enfin, revêtu de son écharpe, pour prononcer un discours de félicitations que termine paternellement le conseil d'aller se coucher, parti dont il donne l'exemple. A dix heures du soir, grâce à cette docilité imprévue à l'ordre du Neptune municipal, qui fait et défait les tempêtes populaires, le roi et la reine peuvent enfin se retrouver et s'embrasser au milieu de leurs serviteurs éplorés et des députés attendris. On remarquait à ce rendez-vous de la fidélité ou de la pitié M. de Malesherbes, l'épée au côté, contrairement à son habitude. « Il y a longtemps, lui dit-on, que vous n'avez porté l'épée. — Il est vrai », répondit ce respectable vieillard qui, après avoir combattu les abus de la royauté, se ralliait à ses malheurs ; « ce costume ne m'est pas familier ; mais quand la vie du roi est en péril, qui ne s'armerait pas ? » Puis, regardant le prince royal, il dit à la reine : « J'espère, du moins, que nos enfants verront des jours plus sereins ; l'orage est trop violent pour qu'il puisse durer [2]. »

1. *Madame Campan*, p. 331.
2. *Mémoires de Hue*, p. 281.

Personne au château ne vit un oracle bien sûr dans cette prédiction consolante. A partir de ce jour, la princesse de Lamballe ni les femmes de la reine n'osèrent plus se coucher. Le Dauphin, assistant le lendemain à la garde montante au château, crut à une nouvelle prise d'armes, et demanda naïvement à sa mère : *Maman, est-ce encore hier*[1] ?

Le roi écrivait, le 21 juin, au supérieur de la congrégation des Eudistes, l'abbé Hébert, futur martyr des Carmes :

Venez me voir sans retard, j'ai fini avec les hommes; je n'ai plus besoin que du ciel[2].

La reine ne partageait que trop ces pressentiments. Elle avait vu l'indifférence de l'Assemblée, l'arrogante insouciance de Pétion et son insultante popularité. Elle savait que Santerre, ramenant confus ses bandes dans leurs repaires, avait murmuré : « *Le coup est manqué : c'est à recommencer*[3]. »

Le 4 juillet 1792, elle écrivait à un personnage qui ne peut être que le prince de Kaunitz :

Vous connaissez déjà les événements du 20 juin. Notre position est affreuse et devient toujours plus critique. Il n'y a que violence et rage d'un côté, faiblesse et inertie de l'autre. L'on ne peut compter sur la garde nationale ni sur l'armée. On ne sait s'il faut rester à Paris ou se jeter ailleurs. Il est plus que temps que les puissances parlent fortement. Le 14 juillet et jours suivants peuvent être l'époque d'un deuil général pour la France, et de regrets pour les puissances, qui auront été trop lentes pour s'expliquer. Tout est perdu si on n'arrête pas les factieux par la crainte d'une punition prochaine. Ils veulent à tout prix la république. Pour arriver, ils ont résolu d'assassiner le roi. Il serait nécessaire qu'un manifeste rendît l'Assemblée nationale

1. Nous avions, sur l'autorité de Mme Campan (p. 258), rapporté ce mot à notre page 445, en le plaçant après le retour d'octobre 1789. Il nous paraît ici mieux en situation et nous le rétablissons en son lieu d'après Hue (*Mémoires*, p. 280).

2. Hue, p. 282.

3. *Mémoires de Dumouriez*, p. 37; — *de Weber*, p. 392.

t Paris responsables de ses jours et de ceux de sa famille. Malgré tous ces dangers, ous ne changerons pas de résolution. Vous devez y compter autant que je compte ur votre attachement.

Je me plais à croire que vous êtes un homme dévoué, et que je partage le sentiment qui vous attachait à ma mère. Voilà le moment de m'en donner une grande ure en sauvant le roi, moi et les miens, *moi, s'il en est temps!*[1]

On voit que la reine ne se faisait plus d'illusions. Elle n'avait e plus cette suprême confiance qu'accordent aux remèdes les des les plus désespérés. Elle avait vu les députés les plus tou- s malheur personnel du roi et de sa famille, assister sans pitié e sans remords à la chute de la royauté. Elle savait que la on de la déchéance s'agitait publiquement. Elle ne pouvait à ses fenêtres sans être assaillie de ces cris féroces, de humiliantes injures, dont le général Wittinghof n'avait pu, à côté endurer le supplice, et qui, tandis qu'elle demeurait impassible, vaic t tomber ce vieux militaire évanoui. Elle ne comptait donc lus que sur les puissances et leur secours, peut-être fatal autant que tardif; si elle songeait encore au salut, c'était sans doute à la pensée de ses enfants. Pour elle, victime désignée et prédestinée, elle ne l'espérait plus, et ne voulait que mourir à son poste, et loyalement.

Sentant la fatalité planer sur elle, elle n'acceptait plus ni conseils ni moyens. Depuis six mois, elle avait écarté successivement les plans que lui avaient soumis Dumouriez et La Fayette, moins encore par dédain de ces services tardifs et diffamés que par pressentiment de leur inutilité. Elle ne se trompait pas. La Fayette, profitant de l'indignation généreuse excitée par l'attentat du 20 juin, et voulant ressaisir par l'ordre cette popularité qu'il avait due autrefois au désordre, quitta son camp, et tandis qu'à Paris une adresse de vingt mille

1. *Recueil d'Hunolstein*, p. 89..

signatures, qui toutes créaient à leur auteur des droits prochains à la mort, protestait contre cette violation du domicile royal et en réclamait la punition, le général, à la barre de l'Assemblée, confirmait, par des reproches nobles et hardis, sa lettre du 16 juin, et, respectueusement menaçant, paraissait prêt à jeter dans la balance le poids de toute une armée. Mais cette armée dont il disposait ainsi sans son aveu n'était pas même assez dévouée pour le protéger contre la proscription qui suivit la généreuse mais inutile imprudence de sa démarche. Et, tandis que la garde nationale, sourde à la voix de son ancien chef, infidèle à son rendez-vous, l'abandonnait à la vengeance des factions, son camp paraissait un asile si peu sûr au général fugitif, qu'il le quittait bientôt, accompagné d'un groupe d'officiers amis, pour un exil volontaire, bientôt changé en une prison de six années, dont le premier consul victorieux eut de la peine à faire tomber les liens. La Fayette ne faisait que frayer la route à Dumouriez, populaire un moment comme lui, à plus juste titre, puisqu'il avait sauvé la France, arrêté l'invasion dans ces Thermopyles républicaines de l'Argonne, et qui, comme lui, ne devait pas tarder à compromettre sa gloire pour sauver sa vie, et à fuir à l'étranger devant l'armée qu'il avait conduite à la victoire.

La fédération du 14 juillet, fort redoutée par la reine, ne servit qu'à consommer l'humiliation de la royauté, conduite, dans la personne de Louis XVI, à cet autel d'une menteuse concorde où le roi suivait, comme une victime, le président de l'Assemblée, marchant comme un sacrificateur ; elle ne servit aussi qu'à consacrer la popularité de Pétion, courageusement suspendu de ses fonctions, le 6 juillet, pour avoir manqué à son devoir, par un arrêté du directoire du département, dont les membres les plus illustres, notamment le duc de la Rochefoucauld, devaient bientôt périr pour avoir fait le leur.

C'est peu de temps après cette cérémonie significative, et l'entrée

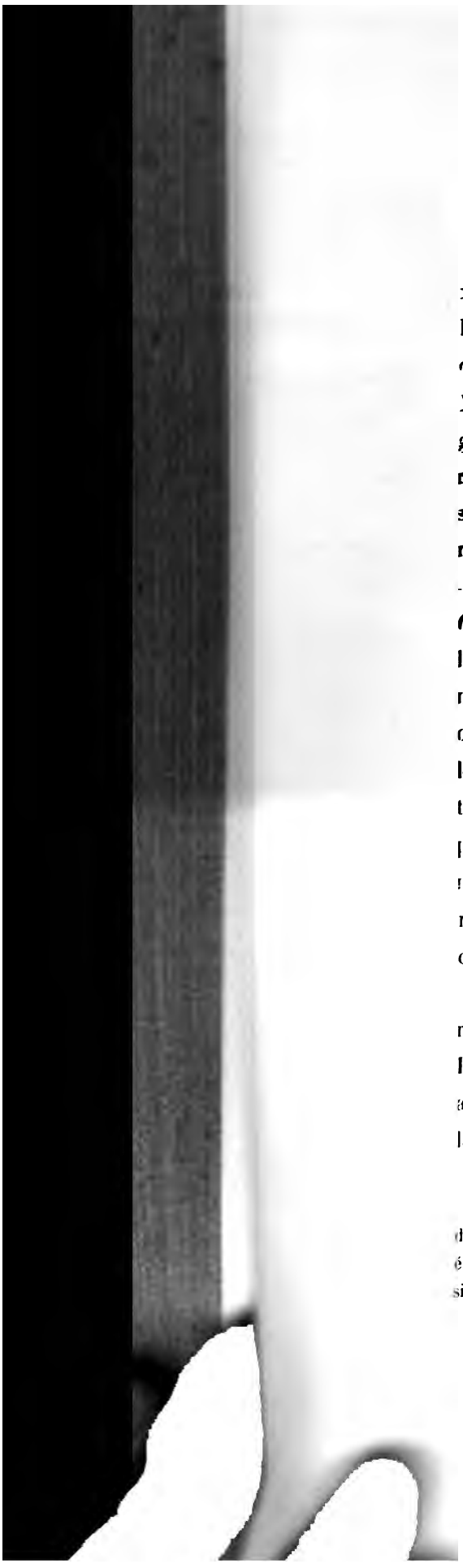

nomphale dans Paris de ces [illegible] marseilla
levaient frapper les derniers coups, et sous prétexte
menacée par l'impolitique et inopportune manifeste
Brunswick par les émigrés, ensanglanter les Tuile
de tant de sang innocent : — c'est à ce moment q
Mme Campan de remettre ce plastron préservateur
gré lui, consenti à se cuirasser une fois. « C'est
reine, lui avait-il dit, que je consens à cette imperti
sassineront pas, leur plan est changé ; ils me fer
ment. »

La reine, le voyant sombre et résigné, l'œil fix
Charles Ier qu'il ne quittait plus, et qui était, ave
livre de chevet, ne pouvait s'empêcher de voir dans
née l'effet d'un pressentiment de la destinée. Al
dédain du roi pour ces menaces et ces tentatives
lesquelles l'inévitable certitude d'un sort plus cruel en
tous deux, elle éclatait en sanglots, dernier tribut
provoqué moins encore par le regret de la vie que p
tel, et elle s'écriait : « Je commence à redouter u
roi ; quant à moi, je suis étrangère, ils m'assassine
droit nos pauvres enfants ? »

Un jour d'alerte (il y en avait tous les jours) au
réveillé le roi et Madame Élisabeth, qui s'était rend
Le roi, voyant se dissiper le rassemblement, objet
avait exigé qu'on respectât le sommeil profond que
là, goûtait par hasard.

Quel fut mon chagrin, raconte Mme Campan, lorsqu'à son ré
de tout ce qui s'était passé, se mit à pleurer amèrement de reg
éveillée, et me reprocha, à moi, sur l'amitié de laquelle elle dev
si mal servie dans une semblable circonstance ! Je lui répétais e

été qu'une très fausse alarme, qu'elle avait besoin de reposer ses forces abattues. « Elles ne le sont pas, disait-elle, le malheur en donne de très-grandes. Élisabeth était auprès du roi et je dormais! moi qui veux périr à ses côtés; je suis sa femme, je ne veux pas qu'il coure le moindre péril sans moi [1]. »

Le moment arriva enfin qui allait exaucer le dernier vœu de Marie-Antoinette et justifier à jamais l'appréciation si juste qu'elle faisait du caractère de Louis XVI et le généreux regret qu'elle éprouvait que ce caractère l'empêchât de monter à cheval, et de l'y laisser monter elle-même [2].

Dans les premiers jours d'août, les Girondins et les Jacobins, unis pour l'usurpation, préparèrent, avec la complicité de Pétion, réintégré dans ses fonctions, et de Santerre, non plus une pétition à main armée, mais un assaut qui permît de traiter le monarque comme un ennemi. L'Assemblée s'associa à ces intentions en décrétant que toute la longueur de la terrasse des Feuillants lui appartenait, et en laissant appeler son domaine *terre nationale* par des inscriptions injurieuses, qui flétrissaient la partie du jardin restée à la cour du nom de *terre de Coblentz*, et menaçaient du sort de Foulon et de Berthier quiconque oserait s'y aventurer. Ces intentions furent solennellement affichées par les musiciens de la chapelle du roi eux-mêmes, qui, le dimanche avant le 10 août, eurent l'infamie de se concerter pour accentuer significativement ces mots du *Magnificat : Deposuit potentes de sede.* L'allusion n'était pas douteuse, et les royalistes répondirent à son défi par le vœu, trois fois ajouté au *Domine salvum fac regem*, de : *et reginam*. Ce conflit troubla la cérémonie et échauffa encore plus les esprits. La question de la déchéance du roi, motivée par sa prétendue connivence avec les ennemis de la patrie, servit de prétexte à la permanence des sections et à des arrêtés de plus en plus

1. *Mémoires de madame Campan*, p. 338.
2. *Madame Campan*, p. 341.

subversifs, à l'imitation de ce discours du 3 août, dans lequel Pétion avait osé, à la barre même de l'Assemblée, défendre et justifier ce prétendu vœu de la nation.

L'insurrection, qui devait le faire triompher, ne prenait plus même la peine de s'agiter dans l'ombre, tant elle était sûre de l'impunité, ni de cacher son but, tant elle était certaine du succès. Pendant que les faubouriens et les fédérés aiguisaient leurs armes sur la borne, la cour préparait ses moyens pour un suprême effort. Le 9 août, entre onze heures et minuit, le retentissement du tocsin de l'Hôtel-de-Ville n'étonna personne au château. Personne n'y dormait, surtout la reine, qui savait tout, et était prête à tout. Malgré les efforts prévoyants des organisateurs du complot, malgré la complicité de la Commune et de l'Assemblée, la défense était possible et la résistance à laquelle un décret qui les envoyait à la frontière avait arraché, dans les derniers jours de juillet, quatre régiments de ligne et deux bataillons suisses, pouvait encore compter sur quatre mille six cents hommes de garde nationale, neuf cents Suisses et trois cents gentilshommes ou serviteurs volontaires.

C'était là, malgré l'absence d'unité, le manque d'harmonie, et surtout malgré le manque d'un roi qui pût être un chef, de quoi lutter, de quoi vaincre même, comme la suite le démontra incontestablement. Si des hommes expérimentés autant que dévoués, comme M. de Jarjayes, n'auguraient rien de bon du plan combiné entre M. de Vioménil et M. de Mandat, un des six chefs de légion de la garde nationale, en service de chef supérieur à ce moment, la reine et Madame Élisabeth pouvaient s'y tromper, et jusqu'à quatre heures du matin elles n'eurent pas d'inquiétude. A une heure, quand elles se couchèrent toutes deux sur un canapé, dans un cabinet d'entre-sol dont les fenêtres donnaient sur la cour des Tuileries, Madame Élisabeth disait à M^me^ Campan, en lui montrant la devise de l'épingle de

cornaline qu'elle venait d'ôter de son fichu : *Oubli des offenses, pardon des injures :* « Je crains bien que cette maxime ait peu d'influence parmi nos ennemis, mais elle ne doit pas nous en être moins chère. » Les deux princesses ne dormaient guère et s'entretenaient plutôt de la situation. Au premier coup de fusil qu'elles entendirent retentir dans la cour, elles se levèrent toutes deux en disant: « Montons chez le roi», et la reine ajouta, avec une tristesse mêlée de résolution : « Voilà le premier coup de feu. Malheureusement ce ne sera pas le dernier. »

Bientôt Pétion arrive chez le roi et répond à ses reproches en protestant de ses bonnes intentions, en déclarant que c'est contre sa défense que le tocsin retentit, qu'il va faire cesser tout ce désordre; puis il cherche à s'esquiver du côté de l'Hôtel-de-Ville, où ses complices attendent des renseignements. Là siégent, en effet, et commandent déjà Danton, Collot d'Herbois, Billaud-Varennes et Tallien, qui ont dissous, par un coup d'État municipal appuyé de la prétendue volonté des sections, le conseil général, et ne conservent des anciennes autorités que Pétion et Manuel, remplaçant les autres par une Commune insurrectionnelle, qui se déclare en permanence. Mais la reine démasque le fourbe, que les grenadiers fidèles des Filles-Saint-Thomas veulent conserver comme otage, et qui ne s'échappe qu'après avoir signé, sur la réquisition formelle de la reine, un ordre au commandant de la garde nationale de repousser la force par la force.

Cet ordre devait coûter la vie au malheureux Mandat, qui, le matin, au point du jour, annonce qu'il est mandé à l'Hôtel-de-Ville pour se concerter avec la municipalité, y va sur l'avis du roi parce que c'est son devoir, malgré l'opposition de la reine et ses propres pressentiments, et n'en revient plus. A cinq heures, la tête du malheureux, massacré sur les marches mêmes de la Commune, servait de premier trophée aux sections insurgées marchant sur les Tuileries.

Dès cinq heures, le roi et la reine, accompagnés de Madame, du Dauphin, de Madame Élisabeth et de la princesse de Lamballe, parcourent les postes du château pour se rendre compte des ressources de la défense et encourager le dévouement. Mais pour donner de la confiance, il faut en avoir, et l'attitude embarrassée de Louis XVI, son visage pâli, sa coiffure en désordre, son habit civil, ses paroles entrecoupées, produisirent sur des défenseurs déjà incertains un effet tout différent de celui qu'on attendait d'une démarche pareille. Les cris de *Vive le roi!* qui eussent été unanimes devant un souverain à cheval, l'épée à la main, prêt à reconquérir son royaume et à se battre pour son droit, furent rares et tristes. L'équipement et l'armement improvisés de la foule de gentilshommes, qui, commandée par MM. de Viomenil et d'Hervilly, était venue se mêler de mauvaise grâce aux grenadiers de la garde nationale, firent sourire ceux qu'ils n'offusquèrent pas. Ces deux troupes fidèles demeurèrent distinctes et méfiantes, malgré tous les efforts que fit la reine pour les réunir et les embraser du même feu.

Déjà cependant le peuple approchait. Et il y avait là assez de courage et de sang pour l'arrêter. On entendait gronder le tonnerre lointain de la foule armée qui s'avance en hurlant. Soudain, au milieu de ces braves gens qui vont mourir, arrive, après avoir traversé des groupes de canonniers occupés à éteindre la mèche de leurs canons, et glacés encore davantage par cette atmosphère de trahison des cours du château, très différente de celle des salles, une députation du directoire du département, le procureur-syndic Roederer à sa tête. Ce grave et sévère personnage demande à parler au roi sans autres témoins que sa famille : « Sire, dit-il, Votre Majesté n'a pas cinq minutes à perdre, il n'y a de sûreté pour elle que dans l'Assemblée nationale! — Mais, monsieur, dit la reine se tournant vivement vers lui, nous avons des forces. — Madame, tout Paris marche! » La

reine insiste pour la lutte avec l'énergie que lui donnent le noble désir de tomber au moins avec dignité, le pressentiment de la victoire, et sa juste méfiance d'un projet qui livre la liberté du roi et l'héritage de ses enfants à la merci d'une Assemblée, au hasard d'une délibération, d'un simple cri peut-être. Le roi s'opiniâtre dans un parti qui évite l'effusion du sang. « Allons, messieurs, » dit-il aux ministres et aux personnes qui l'entourent, « *il n' y a plus rien à faire ici.* Je veux, » ajoute-t-il, « que, sans plus tarder, on nous conduise à l'Assemblée législative, je le veux. — *Vous ordonnerez avant tout, Monsieur,* s'écrie la reine exaspérée, *que je sois clouée aux murs de ce palais.* » Les femmes qui l'entourent, Madame Élisabeth, la princesse de Lamballe, la princesse de Tarente, M^me^ de Tourzel la calment, la pressent, la supplient. Elle se résigne : « *Monsieur Rœderer, messieurs,* fait-elle en se retournant vers la députation, *vous répondez de la personne du roi, de celle de mon fils.* — Madame, répond Rœderer, nous répondons de mourir à vos côtés. »

Et la reine, essayant de consoler de son absence ses femmes éplorées, les laisse dans son appartement avec la princesse de Tarente et M^me^ de la Roche-Aymon, leur jetant pour adieu ces mots : *Nous reviendrons!* loyale promesse qu'elle allait être impuissante à tenir. Accompagnée de la princesse de Lamballe et de M^me^ de Tourzel, Marie-Antoinette, les yeux mouillés des larmes d'une noble colère, s'avance vers la terrasse des Feuillants, par un chemin jonché des feuilles prophétiques de l'automne, à travers la haie des grenadiers suisses et de ceux des bataillons des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas. Le cortège était tellement pressé par la foule, que dans ce court trajet la reine fut volée de sa montre et de sa bourse. Au bas de l'escalier de la terrasse, la foule devient hostile et cherche à barrer le chemin du salut. On parlemente avec ces furieux, on les culbute, et l'on parvient à l'entrée du corridor des Feuillants, inondé de peuple; un homme

d'une stature colossale arrache à la reine le Dauphin qu'elle conduisait par la main, le soulève comme une plume et l'enlève dans ses bras. La reine pousse un cri, mais l'homme la rassure et lui dit : « N'ayez pas peur, je ne veux pas lui faire de mal. » Et l'enfant est rendu, aux portes de la salle, à son auguste mère.

On sait assez le reste : l'attaque du château d'où les assaillants ignorent que le roi et la famille royale sont sortis, la résistance des postes suisses, le feu général, le courage de ces défenseurs d'un château vide, où il ne reste plus que quelques gentilshommes résolus à mourir, quelques femmes éperdues et des huissiers imperturbables à leur poste, où ils recevront imperturbablement la mort. On sait que l'émeute étonnée, refoulée, foudroyée, recula, évacuant le Carrousel et le jonchant de morts, de blessés, d'armes et de bonnets rouges. On sait enfin que cette déroute, que l'arrivée du bataillon suisse, caserné à Courbevoie, allait achever, fut interrompue par cet ordre fatal, verbalement donné par le roi et renouvelé par écrit, dès que les premiers coups de fusil ébranlèrent les vitres de l'Assemblée, *de ne pas tirer*. Les Suisses du 10 août, comme les gardes du corps du 6 octobre, obéirent ironiquement à l'ordre égoïste et aveugle que leur donnait un roi plus préoccupé d'épargner le sang de ses ennemis que celui de ses serviteurs. Leur soumission désespérée, leur retraite, la connivence des gardes nationaux, rallièrent l'émeute et ramenèrent sur les grilles désarmées le sauve-qui peut des patriotes. Le château fut mis à feu et à sang par cette populace ivre de peur, de colère et de vengeance. Les Suisses furent poursuivis, traqués, égorgés, la foule qui environnait le château et l'Assemblée se joignant au carnage après avoir attendu l'issue de la lutte. Il ne demeura pas aux Tuileries un seul homme vivant. Les représailles du peuple victorieux n'y épargnèrent que les femmes.

En récompense du sacrifice par lequel le roi avait renoncé à une

lutte qui, de l'avis de Barbaroux lui-même, un des chefs de l'insurrection, était à peu près sûre du succès, et qui lui avait fait livrer sa demeure à l'incendie et au massacre, l'Assemblée, violant les droits et jusqu'aux convenances les plus sacrées, le punit de sa confiance et souille son hospitalité en le privant à la fois de la couronne et de la liberté.

De cette loge grillée du *Logotachygraphe,* ouverte derrière le fauteuil du président, aux journalistes chargés du compte rendu des séances, le roi, sa famille et ses serviteurs peuvent entendre décréter la suspension du Chef du pouvoir exécutif, la convocation d'une Convention nationale, la permanence de l'Assemblée et le maintien de l'asile qu'elle accorde à Louis et à sa famille jusqu'au rétablissement de l'ordre.

Le soir, à sept heures, la reine, enfoncée dans l'ombre de cette prison étouffante, soutenue depuis le matin seulement par quelques gouttes d'eau de groseille, demandait en vain un mouchoir pour essuyer sur le visage de l'enfant endormi sur ses genoux, et sur le sien, les larmes et la sueur; aucun de ceux qui l'avaient suivie ne pouvait lui en donner un qui n'eût pas étanché le sang de ses derniers défenseurs.

A deux heures du matin seulement finissait le supplice de ce spectacle d'une Assemblée que la peur ne rendait pas moins que l'ambition, insolente et usurpatrice.

La reine et la famille royale étaient conduites, à la lueur de chandelles fichées au bout des canons de fusil, dans les cellules, préparées et meublées à la hâte, de l'ancien couvent des Feuillants, au-dessus des bureaux de l'Assemblée. Linge, vêtements, argent, tout manquait à la reine et aux siens, surpris, comme elle, par ce définitif imprévu d'une visite qui dégénérait en captivité, et ne pouvant trouver aux Tuileries incendiées et pillées que des débris. Un officier des

Cent-Suisses, M. Pascal, offrit quelques vêtements pour le roi; la duchesse de Gramont, du linge de corps pour la reine; et elle fut obligée d'accepter pour le Dauphin les vêtements du jeune fils de l'ambassadeur d'Angleterre, que lui envoyait lady Glower-Sutherland. M. d'Aubier fut aussi assez heureux pour lui prêter quelques louis. Et quand elle partit pour le Temple, presque heureuse, dans son malheur, de respirer enfin dans une *prison à elle,* la reine de France avait un soulier brisé qu'elle montrait en souriant tristement, et d'où sortait son pied!

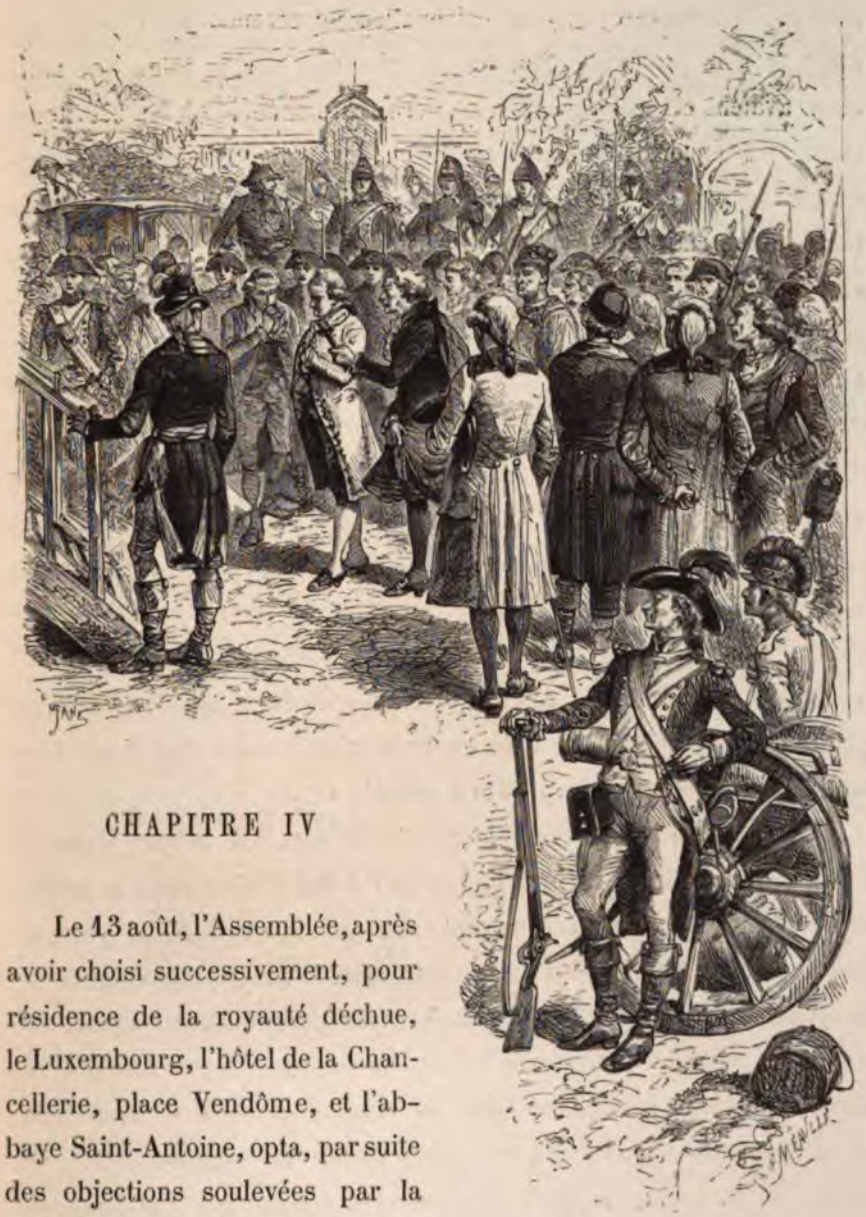

CHAPITRE IV

Le 13 août, l'Assemblée, après avoir choisi successivement, pour résidence de la royauté déchue, le Luxembourg, l'hôtel de la Chancellerie, place Vendôme, et l'abbaye Saint-Antoine, opta, par suite des objections soulevées par la Commune triomphante pour écarter ces asiles divers, pour la Tour du Temple, qui ne pouvait être qu'une prison. La famille royale y entra ce soir-là, sous les lampions d'une

ironique illumination, et y fut solennellement écrouée par le maire de Paris et son procureur Manuel, le chapeau sur la tête. Les amis seuls avaient été écartés de cette dernière demeure, où les serviteurs trouvèrent encore une place qu'ils ne devaient pas conserver longtemps. « *Ce n'est que de ce moment* », dit la reine en recevant leurs adieux dans cette petite cellule des Feuillants tapissée de papier vert, assise à côté de cette misérable couchette où elle endormait ses enfants, « *que nous commençons à sentir toute l'horreur de notre situation. Vous l'aviez adoucie par vos soins et votre dévouement. Ils nous avaient empêchés de nous en apercevoir jusqu'à présent.* » — « *Je suis donc prisonnier*, disait de son côté Louis XVI. *Charles Ier fut plus heureux que moi; on lui laissa des amis jusqu'à l'échafaud.* » Et comme ces fidèles entêtés, ces opiniâtres courtisans du malheur, en s'éloignant devant la proscription qui ne devait plus tarder à les ressaisir, vidaient leurs bourses et leurs portefeuilles sur la table : « Messieurs, leur dit la reine, qui s'aperçut de ce dernier sacrifice, gardez vos portefeuilles, vous en avez plus besoin que nous. *Vous avez, je l'espère, plus longtemps à vivre*[1]. »

Le martyrologe du Temple ne s'écrit pas. La langue humaine serait impuissante à exprimer tout ce qu'il fallut d'héroïsme à la famille royale pour supporter sans un mot, sans un regard, sans un geste de colère et d'indignation, les odieux raffinements de ce long supplice de la prison. Une prière, écrite au Temple par Madame Élisabeth, explique, sans en diminuer le mérite, le prodige de son abnégation. Elle offrait tout à Dieu, et Dieu lui donnait la force de tout subir et de tout pardonner. Écoutez cette courte et sublime prière du matin de la royale captive, et dites si la femme qui l'a composée n'était pas déjà une sainte :

1. *Louis XVII*, par M. de Beauchesne, t. I, p. 166.

Que m'arrivera-t-il aujourd'hui, ô mon Dieu? Je n'en sais rien; tout ce que je sais, c'est qu'il ne m'arrivera rien que vous n'ayez prévu, réglé, voulu et ordonné de toute éternité; cela me suffit. J'adore vos desseins éternels et impénétrables, je m'y soumets de tout mon cœur pour l'amour de vous; je veux tout, j'accepte tout, je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrifice à celui de mon divin Sauveur. Je vous demande, en son nom, et par ses mérites infinis, la patience de mes peines et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous voulez et permettez.

Et cette résignation, qui se montre ici sous une forme un peu ascétique, ne fut que le moindre des mérites de Madame Élisabeth. En même temps que, pour satisfaire aux règles de sa foi, elle trouvait moyen de se priver au milieu de toutes les privations, de se mortifier au milieu de tous les affronts, de jeûner même au milieu de la faim, Élisabeth, vis-à-vis de son frère et de sa sœur, déployait sans efforts toutes les ressources d'un dévouement à la fois fraternel et filial, en même temps qu'elle enveloppait son neveu et sa nièce de la maternité la plus délicate et la plus attentive. A Louis XVI, qui lui rappelait des temps meilleurs, elle répondait : « Ah! mon frère, puis-je avoir des regrets quand je suis auprès de vous? » Et à Marie-Thérèse de France, plus tard, quand l'ignominie du procès du roi vint dépasser les bornes de sa résignation novice et de sa jeune patience, elle devait dire : « C'est Dieu qui le permet, et nous devons nous soumettre. »

Il faudrait ici un volume ou les cent pages dans lesquelles Madame Royale a écrit les *Actes des martyrs* du Temple pour raconter avec les détails, sinon avec l'éloquence nécessaires, les épisodes principaux de cette longue captivité, de cette avant-dernière station de la Passion royale. Mais ne suffit-il pas d'un mot pour rappeler à nos jeunes lecteurs ces scènes si connues, et en évoquer le tableau devant leurs yeux? La séparation de la princesse de Lamballe et de la famille royale, réduite aux soins de Cléry et aux services mercenaires et suspects de la famille Tison; l'interrogatoire de la princesse à la Commune, son incarcération à la Force; les massacres des 2 et 3 sep-

tembre, répandant dans les prisons le sang de plus de mille innocents désarmés; la promenade cannibalesque dans Paris atterré, la visite au Temple des porteurs de ce trophée sanglant : la tête pâle, coiffée et bouclée, par une infernale ironie, de la meilleure amie de la reine;

les tentatives héroïques des Michonis, des Toulan, des de Batz et des Jarjayes pour arracher à leur prison les royaux captifs; la mise en accusation du roi; les efforts éloquents et le dévouement stérile des Tronchet, des Malesherbes et des de Sèze; les derniers adieux du roi à sa famille, et plus tard la séparation de la mère et de l'enfant, la

dramatique tradition du Dauphin à Simon; qui ne trouverait dans son imagination, échauffée par ses souvenirs, des images de ces événements plus fidèles et plus pathétiques que celles que nous pourrions tracer? Nous n'insisterons donc pas sur ces scènes connues d'un drame que nous avons eu surtout pour but d'étudier dans ses premiers actes, et où nous avons plutôt essayé de peindre des figures et des caractères que d'exposer et d'analyser l'action. Nous nous bornerons à rappeler cet admirable billet de Marie-Antoinette à M. de Jarjayes, lorsqu'il semble que les chances favorables d'une évasion se bornent à elle seule, et qu'il faudra acheter sa liberté au prix de l'abandon du Dauphin. Quel magnifique mouvement lui dicte ce billet, dernier adieu à tout ce qui la retenait encore à l'espérance, simple et sublime profession de foi et d'abandon à cette tyrannie de l'amour maternel qui, désormais, occupera son cœur tout entier!

Nous avons fait un beau rêve, voilà tout. Vous trouverez, dans toutes les occasions, en moi, du caractère et du courage; mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me guide, et quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne peux pas me séparer de lui... Comptez que je sens la bonté de vos raisons pour mon propre intérêt, et que cette occasion peut ne plus se rencontrer; mais je ne pourrais jouir de rien en laissant mes enfants, et cette idée ne me laisse pas même de regret.

Il ne nous reste donc plus qu'à arriver rapidement à ce dernier épisode du procès du roi, conséquence inévitable de tout ce que nous avons déjà vu. Les Girondins, en effet, n'avaient triomphé au 10 août qu'à la condition de se montrer plus hardis, ou plutôt plus coupables que les Jacobins. Ils n'avaient renversé la monarchie qu'à la condition d'établir la République. Par une première punition de leur ambition, qui ne devait pas être la dernière, ils furent réduits à lutter de fanatisme avec leurs indignes rivaux, à faire assaut de cruauté avec ceux qui leur reprochaient la pitié comme une trahison et se faisaient des armes de leurs remords. C'est par suite de cette barbare et

aveugle émulation de crimes que les Girondins laissèrent faire les massacres de septembre, qu'ils détestaient, et laissèrent mettre en gement le prince qu'ils ne pouvaient s'empêcher de plaindre. A ce secret mobile de leurs funestes contradictions, ajoutons l'excitation rmanente des passions populaires, le délire de l'orgueil national, la folie du salut public, tous ces sentiments inexorables qui firent egarder la mort d'un roi comme la seule réponse possible à la alition, et firent jeter sa tête comme un défi aux armées qui avahissaient la France, et nous comprendrons, sans l'excuser, le ncert de passions et d'ambitions très contraires, unies dans cet **oce sacrifice d'un roi désarmé, qui assurait à la cause de la volution l'élan des causes désespérées.**

C'est en vertu de ce pacte implicite de complices qui se détes-aient, qu'on vit le plus débonnaire des souverains condamné comme 'il en eût été le plus cruel, qu'on entendit requérir l'échafaud, sous lexte de vengeance du sang de ses sujets versé par lui, contre ce oi « *du précieux sang* », comme l'appelaient, non sans reproche, ses derniers courtisans, qui, au 14 juillet, au 6 octobre 1789, au 28 février, au 18 avril 1791, qui, à Varennes, au 20 juin, au 10 août, avait fait rentrer au fourreau l'épée de ses défenseurs. Ce ne fut pas cependant sans peine que les hommes qui avaient juré la mort du roi, croyant par là garantir à jamais leur vie, arrivèrent à leur but, grâce à la défection de Sieyès, de Vergniaud et du duc d'Orléans, dont la fidélité à leur devoir ou à leur promesse leur eût enlevé la majorité. Cette majorité, on ne l'obtint que le 18 janvier, après avoir annulé le vote du 17, qui ne donnait que le résultat humiliant de *cinq voix* de majorité, et en comptant arbitrairement pour la mort les votes à réserves ou à conditions. C'est ainsi qu'on parvint à rallier 21 voix de déserteurs, et qu'on porta le chiffre total des votes parricides à 387 (sur 721).

Nous jetons un voile de honte sur cette séance dramatique où la vanité et la peur offrirent un spectacle si digne d'elle à cette foule parée des tribunes qui, au milieu des rafraîchissements, circulant comme au théâtre, supputait à chaque vote, comme aux courses, le résultat final, ouvrant des paris sur le chiffre de ces votes régicides piqués sur des cartes avec des épingles. Nous jetterons aussi le voile de la douleur, impuissante à rendre ce qu'elle éprouve, sur cette scène déchirante des derniers adieux entre le roi et la famille royale, sur cette entrevue terrible du 20 janvier, dont l'abbé Edgeworth fut l'invisible témoin et dont il dit :

Pendant près d'un quart d'heure, on n'articula pas une seule parole. Ce n'étaient ni des larmes, ni des sanglots, c'étaient des cris perçants qui devaient être entendus hors de l'enceinte de la tour. Le roi, la reine, le Dauphin, Madame Élisabeth, Madame Royale, tous se lamentaient à la fois, et les voix semblaient se confondre. Enfin, les larmes cessent, parce qu'on n'a plus la force d'en répandre.

Nous ne nous arrêterons un moment qu'à cette scène si exemplaire, si édifiante du roi, supérieur en cela, comme en beaucoup d'autres choses, à Charles I^er^, qui demande dans les consolations de la religion, une de ces faveurs que ses persécuteurs n'accordent que parce qu'ils ne peuvent pas la refuser, se jette le 21 janvier, à six heures du matin, aux pieds de son digne confesseur, l'abbé de Firmont, et reçoit de lui le pain de vie qui fait de la mort l'immortalité. Cléry et l'abbé Edgeworth ont raconté eux-mêmes cette scène immortelle dont ils furent, avec quelques municipaux émus malgré eux, les uniques témoins. Nous empruntons à M. de Beauchesne son résumé de leur déposition :

Pendant ce temps (de la conférence du roi avec M. de Firmont), Cléry place une commode au milieu de la chambre et il la dispose en forme d'autel. Il la revêt d'une nappe blanche, il l'orne d'un petit crucifix en argent; deux flambeaux ordinaires rem-

placent les candélabres, la bougie tient lieu de cierges; il transfère dans sa chambre les ornements du prêtre, le calice et tous les objets nécessaires pour le service divin, que, sur la demande des municipaux, on avait apportés, à deux heures du matin, de l'ancienne église des Capucins du Marais (rue d'Orléans), devenue la paroisse de Saint-François d'Assise. Tout étant ainsi préparé, il va prévenir Louis XVI. Le roi lui demande s'il peut servir la messe. Cléry répond affirmativement, mais qu'il ne sait pas les répons par cœur. Le roi tenait un livre à la main, il l'ouvre à l'article de la messe et le lui remet, puis il prend pour lui un autre livre. Cléry avait placé devant l'autel un fauteuil et mis un grand coussin à terre. Le roi lui fait ôter ce coussin et va lui-même dans son cabinet en chercher un autre plus petit et garni de crin, dont il se servait ordinairement pour dire ses prières. Le prêtre, qui, pendant ce temps, s'habillait, entre portant le calice; les municipaux se retirent dans l'antichambre, laissant ouvert un des battants de la porte. La messe commence : la pendule marquait six heures. Un grand silence règne dans la tour, qui semble comme associée à l'auguste cérémonie. Louis XVI, constamment à genoux, entend la messe et communie dans le plus saint recueillement...

Après la messe, Cléry reçut, comme récompense, la bénédiction de celui qui allait mourir et l'honneur de transmettre, avec l'abbé Edgeworth, ses derniers adieux à cette famille infortunée qu'il avait, pour garder son courage, refusé de revoir.

Paris était en armes depuis cinq heures du matin : on entendait battre la générale. Le bruit des armes, le mouvement des chevaux, le transport des canons qu'on plaçait et replaçait sans cesse, tout retentissait dans la tour[1].

Des détachements de cavalerie entrèrent dans la cour du Temple, et on entendit distinctement la voix des officiers et le pas des chevaux.

Santerre et les deux délégués municipaux, désignés par Hébert au choix de la Commune, se tenaient dans la salle du Temple, où les conseillers qui étaient en permanence délibéraient longuement sur les plus petits détails du service.

1. *Mémoires de Cléry*, édit. Didot, p. 105.

Ainsi le roi ayant remis à Cléry, dans l'embrasure d'une croisée, le cachet de sa montre pour son fils, son anneau de mariage (après l'avoir longuement considéré) pour la reine, et un petit paquet contenant des cheveux de toute la famille, un commissaire les saisit et accourut dénoncer le fait au conseil.

Un moment après, un autre commissaire vint dire que le roi demandait des ciseaux. Le conseil délibéra immédiatement. Un membre demanda ce que le roi en voulait faire; le conseil envoya un délégué pour le savoir. Sa Majesté lui répondit elle-même : « C'est pour que Cléry me coupe les cheveux. » Le commissaire revint avec cette réponse si simple, et, après de longs débats, le conseil, qui avait refusé à Marie-Antoinette des ciseaux pour coudre et raccommoder les habits du roi, refusa au roi des ciseaux pour faire couper ses cheveux.

Comme ils auraient rougi, s'ils avaient entendu avec quelle dignité le roi repoussait, en parlant à Cléry ou à l'abbé de Firmont, les honteux soupçons dont ils voulaient flétrir son courage!

« Ces gens-là voient partout des poignards et du poison, dit-il à ce dernier en souriant; ils craignent que je ne me tue. Hélas! ils me connaissent bien mal! Me tuer serait une faiblesse. Non, puisqu'il le faut, je saurai mourir. »

Enfin, neuf heures sonnèrent à l'horloge du Temple. Il se fit un grand mouvement. Les portes s'ouvrirent et se fermèrent avec fracas. Le général Santerre, suivi de son cortége de municipaux et d'un peloton de gendarmes, arriva superbe dans son bel habit neuf et daigna frapper lui-même à la porte du roi.

La porte s'ouvrit et le roi parut.

Le roi portait sur sa plus fine chemise un gilet de piqué blanc, et le plus frais des deux habits que lui avait laissés la munificence nationale. Il avait une culotte de soie grise et les bas pareils. Fidèle

à cette noble susceptibilité qui lui avait fait retrancher du discours de de Sèze une péroraison trop touchante et qui lui avait fait dire ce mot si fier : « J'espère peu les persuader et ne veux pas les attendrir! » fidèle enfin à ces traditions d'une famille où, de bonne heure, l'on apprend à mourir avec dignité, le roi Louis XVI avait repris pour cette dernière entrevue toute sa majesté; et il tempérait cette majesté par une grâce sans gêne et un sourire sans effort. Il s'était fait accommoder le matin par Cléry avec un soin tout particulier. Il était coiffé en cérémonie et avait mis une sorte d'héroïque coquetterie à braver devant deux municipaux ce fer glacé du rasoir que Cléry n'approchait qu'en soupirant, et tremblant sur ses jambes, de son auguste visage. C'était bien là le roi qui avait insisté avec énergie sur la nécessité de ce soin journalier et qui répondait à Cléry, lui représentant que cette privation, sensible sur son visage, ferait la honte de ses geôliers et provoquerait l'indignation du peuple qui verrait comment on le traitait : « Non! non! je ne veux pas chercher à intéresser sur mon sort! »

Santerre, malgré son assurance, son cynisme, ne put que balbutier.

« Vous venez me chercher? lui dit le roi.

— Oui.

— Je suis en affaire, lui répondit le roi avec autorité. Attendez-moi là, je serai à vous. »

Et fermant la porte, il se jeta aux genoux de l'abbé Edgeworth : « Tout est consommé, lui dit-il, monsieur; donnez-moi votre dernière bénédiction, et priez Dieu qu'il me soutienne jusqu'à la fin. »

Il se releva bientôt, et, sortant de son cabinet, il s'avança vers la troupe qui était au milieu de la chambre à coucher. Leurs visages n'annonçaient rien moins que l'assurance. Ils avaient cependant tous leurs chapeaux sur la tête. Le roi s'en aperçut et demanda aussitôt le

sien. Cléry courut le chercher en pleurant et, en le lui remettant, voulut lui passer aussi sa redingote, cette redingote couleur des beaux cheveux de Marie-Antoinette, *couleur cheveux de la reine,* comme on disait aux jours heureux.

Le roi refusa ce dernier service : « Je n'en ai pas besoin », dit-il à Cléry.

Alors montrant un papier qu'il tenait à la main, il s'adressa à un municipal nommé Jacques Roux, prêtre jureur (*assermenté*) qui se trouvait le plus en avant : « Je vous prie de remettre ce papier à la reine, ma femme. — Cela ne me regarde point, répondit ce prêtre en refusant de prendre l'écrit; je suis ici pour vous conduire à l'échafaud. »

Le roi ne parut pas s'apercevoir de cet affront; il se tourna vers un autre municipal appelé Jobeau :

« Remettez ce papier, je vous prie, à ma femme, lui dit-il. Vous pouvez en prendre lecture. Il y a des dispositions que je désire que la Commune connaisse. »

C'était cet admirable testament, monument de piété, chef-d'œuvre de pardon, dont la lecture devait attendrir jusqu'aux ministres qui lui avaient annoncé la mort, et où la patience et la bonté du roi parlaient un langage qui forçait les larmes.

Puis, donnant une dernière fois la main à Cléry, qui la couvrit de baisers et de larmes, il dit :

« Je recommande aussi à la Commune Cléry, mon valet de chambre, des services duquel je n'ai qu'à me louer. On aura soin de lui donner ma montre et tous mes effets, tant ceux qui sont ici que ceux qui sont déposés à la Commune. Je désire également qu'en récompense de l'attachement qu'il m'a témoigné, on le fasse passer au service de la reine, de ma femme. » Personne ne répondant, il regarda Santerre, et lui dit d'un ton ferme : « Marchons! »

troupes imposant et formé sans doute de tout ce qu'il y avait de plus corrompu dans Paris. Pour comble de précaution, on avait placé en avant des chevaux une multitude de tambours, afin d'étouffer par ce bruit les cris qui auraient pu se faire entendre en faveur du roi. Mais comment aurait-on entendu? Personne ne paraissait ni aux portes ni aux fenêtres, et on ne voyait dans les rues que des citoyens armés qui, tout au moins par faiblesse, concouraient à un crime qu'ils détestaient peut-être dans leur cœur.

Une centaine de furies, ayant à leur tête quelque Théroigne, se mêlaient aux rangs des fédérés et provoquaient leur enthousiasme. C'étaient ces mêmes vieilles ou jeunes femmes, la lie de la prostitution révolutionnaire, qui, tout entricolorées de rubans, grignotaient des gâteaux et trinquaient avec les patriotes des tribunes le jour de la condamnation de Louis XVI, et, parieuses forcenées, piquaient sur des cartes, avec un murmure de satisfaction, chaque vote régicide. Et à leur instigation, quelques fédérés, plus hardis ou plus ivres que les autres, chantaient aux oreilles du roi une insulte rimée à la reine :

Madame à sa tour monte,
Ne sait quand descendra,
Bientôt en descendra !

La masse des citoyens paraissait engourdie par une torpeur générale. On osait à peine se regarder dans les rues que le cortège ne faisait que traverser. La tristesse était peinte sur toutes les physionomies ; une inquiétude sourde semblait miner toutes les âmes.

Celui qui eût plongé un regard observateur dans cette foule ennemie, à certains signes, à certains mouvements, eût pu deviner, avec la clairvoyance que donne la sympathie, qu'il n'y avait pas là que des gens indifférents ou hostiles. Il eût reconnu successivement, à un regard d'intelligence, perdus dans la foule et attendant le cri de

ment, la plupart des membres de l'élite de cette conspiration du lut, dont le dévouement fut vaincu dans une lutte où était trop iné- e la part des hommes et des choses. Il eût salué enfin la petite ouade de héros inspirés par de Batz, les Jarjayes, les Talmont, les chefort, les Rougeville, les Saint-Maurice, les Marsan, les Mont- rency, les Sombreuil, les La Guiche, les Marigny, les Miomandre, Devaux, les Cortey, les Roussel, les Michonis.

ut à coup la voiture s'arrêta. Les cavaliers, retournant à bride ıttue, accoururent faire à chaque portière une barrière de lames s. Le peloton des fédérés fut refoulé en désordre, et la foule 'arrêta éperdue, haletante d'une secrète espérance. Un fou de ouement, ce sublime et téméraire de Batz, qui eut un moment ut un peuple à sa poursuite et nargua si longtemps les trois cent ille livres promises à qui livrerait sa tête, venait de se jeter à la tête ı cortége en criant comme un désespéré : « *A nous ceux qui veu- ıt sauver le roi!* » Vains efforts! quatre hommes seulement sor- rent de la foule, et deux pour n'y plus rentrer : ils furent foulés aux pieds des chevaux et hachés contre la porte d'une maison où ils se réfugiaient. Les deux autres parvinrent à s'échapper à la faveur de la stupeur générale, au milieu des baïonnettes, non sans renverser quelques sans-culottes.

Cette tentative avortée témoigne au moins que le crime du 21 janvier ne fut pas le crime de la France ! Toute prévoyance humaine devait se briser contre la fatalité, passée au service de la Révolution. Les ordres pour cette affreuse matinée avaient été conçus avec tant d'art et exécutés avec tant de précision, que de quatre ou cinq cents personnes qui s'étaient dévouées pour leur prince, vingt-cinq seulement avaient réussi à gagner le rendez-vous : tous les autres, par l'effet des mesures prises dès la pointe du jour dans toutes les rues de Paris, ne purent pas même sortir de leurs maisons.

Quant au peuple, tout honnête et tout mécontent qu'il fût au fond, il laissa faire avec la stupidité de l'instinct de conservation. Un marchand royaliste avait fait un jour au général Dumouriez, cherchant dans Paris à organiser un coup d'État populaire qui eût fait de lui le Monk de Louis XVI, en rougissant de honte et en baissant les yeux, cette réponse caractéristique :

Citoyen, je vois ce que vous voudriez nous inspirer : nous sommes des lâches, le roi sera victime. Que pouvez-vous attendre d'une ville qui, ayant quatre-vingt mille hommes de gardes nationales superbes et bien exercées, s'est laissé désarmer, dans les premiers jours de septembre, par moins de six mille fédérés marseillais et bretons ?

La voiture s'arrêta. On était arrivé à la place Louis XV. On fit halte. On voyait, autour d'un grand espace vide, qu'avait fait, comme le mancenillier sur l'herbe, l'échafaud dans la multitude, une immense et noire ceinture de corps humains bruissants et de têtes humaines agitées. Ces milliers de fronts blafards, sur lesquels se reflétait l'horreur d'un ciel sans soleil, amassant dans les nuages les torrents de pluie nécessaires pour laver cette tache ineffaçable du sang qui allait couler, formaient la digne décoration, le cadre naturel du sinistre tableau de l'holocauste. L'un des bourreaux, impatient de sa proie, vint ouvrir la portière ; le roi l'arrêta, et, appuyant la main sur le genou de son confesseur : « Messieurs, dit-il d'un ton de maître au groupe des municipaux, je vous recommande monsieur que voilà ; ayez soin qu'après ma mort il ne lui soit fait aucune insulte. Je vous charge d'y veiller. »

Ainsi, à deux pas de la mort, le roi Louis XVI commandait encore et commandait en roi, pour protéger.

Dès que le roi fut descendu de voiture, dans cette première enceinte de l'échafaud, formée de canons prêts à vomir la mitraille, trois bourreaux l'entourèrent et voulurent lui ôter ses habits ; mais il

repoussa avec fierté et se déshabilla lui-même. Il défit également col, sa chemise, et s'arrangea de ses propres mains. Les bourreaux, que la contenance fière du roi avait déconcertés un moment, rent alors reprendre de l'audace : ils l'entourèrent de nouveau vou rent lui lier les mains. « Que prétendez-vous ? leur dit le en retirant ses mains avec vivacité. — Vous lier, répondit un des urreaux. — Me lier ! repartit le roi d'un ton d'indignation, non, je ntirai jamais ! Faites ce qui vous est commandé, mais vous e lierez pas, renoncez à ce projet. » Les bourreaux insistèrent, élevèrent la voix et semblaient vouloir appeler du secours pour le de vive force.

A ce moment critique : « Sire, lui dit l'abbé Edgeworth en sanglant, dans ce nouvel outrage, je ne vois qu'un dernier trait de ssemblance entre Votre Majesté et le Dieu qui va être sa récompense. »

Et Louis XVI fut lié comme le Christ l'avait été.

Les marches qui conduisaient à l'échafaud étaient extrêmement roides à monter. Le roi fut obligé de s'appuyer sur le bras de son confesseur. Parvenu à la dernière marche, il s'échappa, pour ainsi dire, de ses mains, traversa d'un pas ferme toute la largeur de l'échafaud, imposa silence, par un seul regard, aux vingt tambours placés vis-à-vis de lui, et d'une voix si forte qu'elle put être entendue au pont tournant, prononça distinctement ces paroles à jamais mémorables : « *Je meurs innocent de tous les crimes qu'on m'impute. Je pardonne aux auteurs de ma mort, et je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France!* »

Plusieurs voix crièrent aux exécuteurs, qui étaient quatre, de faire leur métier. Un officier à cheval fondit sur les tambours, l'épée haute, et les força de reprendre leur roulement, auquel se joignirent les chants et les cris des héros de septembre, encourageant leur confrère.

Sanson fit un mouvement. Le roi s'avança vers la planche fatale... il se courba... L'abbé Edgeworth s'élança vers lui et, et murmurant quelques mots que Dieu seul entendit, et qu'une tradition d'admiration et de piété a traduits dans cette formule immortelle et populaire, plus vraie que la vérité, plus historique que l'histoire : *Fils de saint Louis,* dit-il, *montez au ciel!* Si le mot n'a pas été dit ainsi, c'est ainsi qu'il aurait dû l'être.

« A ce moment, a dit plus tard un des spectateurs de cette scène, je sentis s'étendre sur mes yeux comme un voile de sang, au travers duquel je vis briller comme un éclair d'acier. J'entendis un bruit sourd, suivi du roulement des tambours, de l'éclat des fanfares et des acclamations de : *Vive la République!* la République! dont ce peuple, aussi insensé que féroce, saluait un crime qui la tuait pour jamais. La royauté, qui comptait jusque-là des héros et des saints, avait son martyr. »

Cependant un bruit, pareil à un coup de tonnerre, avait ébranlé la place, répondant au dernier soupir de Louis XVI. C'était la curée de suprême curiosité, de dernière insulte. Le cercle des canons avait été forcé par le peuple, et profitant du premier désordre de l'invasion, les uns coupaient les lambeaux de ce vêtement que la mort avait consacré; quelques autres offraient aux bourreaux un louis pour quelques cheveux de la tête sanglante. Ceux-ci trempèrent leurs sabres dans le sang, comme si ce sang eut dû en faire un talisman capable de les rendre vainqueurs de tous les tyrans de la terre. Ceux-là se retiraient lentement, l'âme brisée, après un dernier adieu. Un Anglais, plus hardi que tous, se jeta au pied de l'échafaud, trempa un mouchoir dans le sang qui couvrait la terre et disparut. Le soir même, le bourreau, témoin de tant de grandeur et de tant d'infamie, douta de la justice, douta de son innocence. Il alla trouver un prêtre et fonder une messe expiatoire, religieusement dite par les soins de son fils,

Henri Sanson, jusqu'en 1840. Au bout de six mois, celui-ci succéda à son père, tué par le remords. Ainsi le récit contemporain le plus honnête que nous ayons de la mort de Louis XVI, c'est la relation que Sanson envoya le 20 février au journal le *Thermomètre*. Et le premier hommage réparateur payé à cette grande mémoire est dû au bourreau, fondateur de cette messe commémorative qui a précédé toutes les autres.

Le 1er août 1793, à deux heures du matin, on éveilla en sursaut les trois prisonnières du Temple pour leur signifier le décret du 1er août, qui ordonnait que la reine serait envoyée au tribunal révolutionnaire, et, dans ce but, immédiatement transférée à la Conciergerie. Madame Royale, dans la *Relation* de la captivité du Temple, que nous avons religieusement publiée, dans son intégrité, pour la première fois, nous a raconté avec une inimitable simplicité, mille fois plus éloquente que tous les artifices du style, cette déchirante séparation. La reine fait ses préparatifs dans un silence qu'interrompent seules les larmes de sa belle-sœur et de sa fille, et leurs vaines prières d'être admises à l'accompagner. Elle s'habille, sans que les municipaux daignent s'écarter. Ils lui demandent ses poches. La reine leur livre ce dernier trésor composé des reliques de son cœur : un paquet de cheveux de son mari et de ses enfants, la petite table de chiffres où elle apprenait à compter à son fils, un portefeuille où est l'adresse du médecin de ses enfants, des portraits des princesses de Hesse et de Mecklembourg, ses amies d'enfance, un portrait de Mme de Lamballe, une prière au Sacré-Cœur de Jésus, une prière à l'Immaculée Conception. On ne lui laisse, par grâce, qu'un mouchoir pour essuyer ses larmes, et un flacon au cas où elle se trouverait mal. Mais son courage n'a pas besoin de ces faveurs d'une pitié dérisoire. Elle embrasse stoïque-

ment sa fille interdite, la recommande, en quelques mots, à Madame Élisabeth, s'arrache de leurs bras et sort de la tour d'un pas ferme. Au guichet, elle se heurte le front contre la pierre devant laquelle elle a oublié de se baisser. Et comme on lui demande si elle s'est fait du mal : « *Oh! non!* dit-elle, *rien à présent ne peut plus me faire de mal!* »

La reine passa près de deux mois et demi à attendre que le Comité de salut public, aidé de l'expérience de Fouquier-Tinville, eût terminé cet interminable acte d'accusation, défait chaque jour, refait chaque nuit, et où la collaboration de Daujon, d'Hébert, de Marat lui-même, échouait à chaque pas devant une innocence évidente. Jusqu'au dernier moment, à force d'hésiter, de modifier, on laissa Fouquier-Tinville sans pièces. Et ces pièces étaient sans preuves. Lui-même recula et rougit devant l'unique arme forgée par le génie diabolique d'Hébert. On sait que cette arme devait se retourner contre son auteur et contre la Révolution elle-même. On sait que le cri sublime échappé à la juste indignation de Marie-Antoinette, et qui, sorti du plus profond des entrailles humaines, lui donna à jamais toutes les mères pour alliées, fut l'unique résultat de cette infernale machination. Les juges condamnèrent Marie-Antoinette sans pouvoir se dissimuler qu'ils l'assassinaient, et Fouquier-Tinville lui-même ne put changer la victime en coupable.

Nous avons, par ces détails anticipés, franchi l'intervalle qui sépare l'emprisonnement du supplice. L'espace et peut-être la force nous manquent pour raconter, dans tous ses détails navrants, cette dernière captivité, sur laquelle il n'existe aucune ombre, sur laquelle tout a été dit avant nous. Nous ne ferons donc pas la description de ce suprême séjour. Nous n'y peindrons point l'auguste prisonnière, passant toute la journée assise sur une chaise de paille, dans l'embrasure de la fenêtre, à écouter les nouvelles que des captives com-

palissantes lui jetaient au passage; lisant, sans pouvoir se distraire d'elle-même par ces fictions ou par ces histoires, les récits des catastrophes les plus épouvantables, et oubliant bientôt ces naufrages, ces incendies, ces désastres, objets de sa funèbre prédilection, pour retomber dans le sentiment d'une situation dont l'horreur surpasse toutes les horreurs. D'autres fois, la reine de France raccommodait elle-même ses bas ou les deux robes, l'une noire, l'autre blanche, qui formaient tout son trousseau; ou bien, privée d'aiguilles, par l'insultante prévoyance du Comité, arrachant quelques fils à la tapisserie du mur, elle tricotait avec deux cure-dents, pour léguer un souvenir à ses enfants, une sorte de grossière jarretière, relique précieuse remise plus tard par M. Hue à Marie-Thérèse de France.

Du reste, là comme au Temple, quelques témoignages d'un dévouement hardi ou d'une pitié délicate adoucissaient parfois l'amertume de ses pensées et de ses regrets. Sa dignité, son courage et ses malheurs avaient fait à Marie-Antoinette, en dehors des quelques fidèles intrépides qui s'agitaient pour sa délivrance, tout un parti secret de femmes qui la souhaitaient, qui pleuraient et priaient pour elle, jusque parmi ces poissardes et ces femmes de la Halle, jadis si hostiles, aujourd'hui si heureuses de choisir, pour le lui offrir, leur plus beau poulet ou leur plus savoureux melon, et en refusant le prix avec une vivacité attendrie. Les geôliers, le brave Richard et sa femme, plus tard le sieur et la dame Bault, l'humble fille de guichet qui la servait, les gendarmes eux-mêmes qui la gardaient, avaient été gagnés, du premier coup ou successivement, à la pitié ou à l'admiration, et se faisaient volontiers les complices de cette inoffensive conspiration de présents, de soins, de prévenances, de petits sacrifices, celui, par exemple, pour les deux militaires, de la pipe ou du juron, derrière leur paravent. Tandis qu'ils poussaient la discrétion jusqu'à

se retirer dans l'antichambre, de hardis et, on peut le dire, d'incorrigibles sauveurs, Michonis, le chevalier de Rougeville, et surtout l'intrépide et insaisissable de Batz, acharné à ajouter à la gloire de sa maison, consacrée par le salut de Henri IV, dû à un de ses aïeux, le salut de ses descendants, hasardaient des plans et des essais de délivrance que favorisaient la complicité de l'administrateur de police Dangé, le zèle infatigable des Hue, des Turgy, des Cléry, le sacrifice d'un million offert à Chabot par la comtesse de Janson, les prières, les menaces, les propositions transmises de Bruxelles à Danton par M. de Mercy. Mais ces projets avortaient successivement, soit par suite de la fatalité des circonstances, soit par suite de l'impossibilité héroïque où Marie-Antoinette se trouva de consentir à certains sacrifices, celui, par exemple, de la vie des deux gendarmes qui la gardaient avec tous les égards compatibles avec le devoir.

Qui ne sait, dans leurs moindres détails, ces touchantes histoires? Qui ne croit avoir entendu, à force de les entendre répéter, les courageuses paroles de la défense de Chauveau-Lagarde, les réponses fières, nettes et fermes par lesquelles Marie-Antoinette déconcerte un interrogatoire captieux? Qui ne croit avoir contemplé son attitude toujours royale, devant laquelle se troublent les témoins accusateurs, et devant laquelle les gens de cœur, les Bailly, les la Tour-du-Pin, les d'Estaing, retrouvent le courage de l'ancien respect, et Manuel celui du silence? Qui ne croit avoir vu enfin la reine condamnée, tournant le dos à des juges qui ont fait leur métier et qu'elle méprise sans les haïr, marcher droit à la balustrade, qu'elle ouvre d'une main ferme et d'un visage impassible? Faisons comme notre auguste héroïne et arrivons du même pas qu'elle au dénoûment qu'elle a prévu sans le craindre.

Le mardi 15 octobre 1793, à minuit, se terminèrent ces débats, dont la fatigue surhumaine finissait par triompher d'une énergie indif-

férente à leur teneur. A quatre heures du matin, la reine rentre à la Conciergerie, épuisée mais non effrayée. Dans ce cabinet de l'avant-greffe, dernier asile des condamnés, elle écrit à sa sœur Élisabeth cette admirable lettre testamentaire, partout citée comme un chef-d'œuvre de courage et de générosité, digne pendant du dernier écrit de Louis XVI. L'approche de l'heure fatale lui fait tomber la plume des mains. Elle interrompt ses adieux pour se préparer, par un léger repas et par un peu de repos, à mourir dignement. Elle dort les pieds enveloppés dans une couverture qui la garantit à peine des âpres humidités d'octobre.

En s'éveillant, elle accueille avec égard, mais sans lui livrer une conscience, dont un prêtre plus digne, l'abbé Magnin, plus tard curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, a reçu les secrets, un ecclésiastique constitutionnaire qui vient lui offrir ses services. Marie-Antoinette n'en a pas besoin. Elle est en paix avec son Dieu, dont naguère encore elle a reçu la sanctifiante visite, la vivifiante charité (*Eucharistie*). Mais elle ne refuse pas son aide et sa compagnie.

A sept heures, quand Sanson se présente, il ne lui demeure rien à faire. La reine a elle-même coupé ses cheveux, par un soin où respire tant de courage, de pudeur et de fierté.

La reine déjeune d'une tasse de chocolat apportée du café voisin de l'entrée de la Conciergerie, et un de ces petits pains appelés alors *mignonnettes*.

Vers onze heures, la reine est conduite au greffe à travers une double haie de gendarmes. Là, on lui lie les mains derrière le dos. Elle marche, et le prêtre (*l'abbé Girard*) la suit en silence, recevant d'elle le courage qu'il croyait lui porter.

Dès cinq heures du matin, le rappel avait battu dans Paris et réuni toute la force armée des sections. A sept heures, trente mille hommes étaient sur pied. La circulation des voitures, à partir de dix

heures, était partout interdite, du Palais à la place de la Révolution. Des canons fermaient les issues des ponts, des places et des carrefours ; des patrouilles sillonnaient les rues.

Tout Paris était dans les rues, sur les portes, aux fenêtres, sur les parapets, sur les toits, attendant, avec une bruyante curiosité ou une anxiété silencieuse, le spectacle du sinistre cortége ou de la mort sublime, l'heure de la dernière insulte ou du dernier adieu.

Bientôt un bruit sourd court dans la foule. Les têtes se penchent, les yeux brillent ou se mouillent, les poitrines battent frémissantes. La lourde charrette arrêtée devant la porte de la prison, avec ses roues crottées, sa banquette faite d'une planche, son plancher sans paille ni foin, son robuste et stupide cheval blanc, s'ébranle. Un officier à cheval, le farouche comédien Grammont, fait un commandement, l'épée haute. La grille s'ouvre et la reine paraît.

Derrière elle marche le bourreau Sanson, fils et successeur de l'exécuteur de Louis XVI, qui n'a plus voulu verser de sang après celui d'un roi. Il tient les bouts d'une grosse ficelle qui noue en arrière les coudes de la royale condamnée. Celle-ci, avant que Sanson ait eu le temps de la soutenir, après lui avoir montré le petit échelon qui monte au marchepied trop court, est déjà assise, tournant le visage au cheval. Ses deux guides lui disent de se retourner et de faire face au cortége. Le prêtre Girard, curé de Saint-Landry, en habit bourgeois, s'assied à ses côtés, toujours silencieux, tenant un crucifix d'ivoire. Sanson se place derrière, le tricorne à la main, debout, appuyé contre les écalages de la charrette, laissant avec un soin visible flotter les cordes qui gênent les bras de la reine. L'aide de Sanson est au fond, debout comme lui et comme lui le tricorne à la main. « Il ne devait y avoir en ce jour de décent que les bourreaux[1]. »

1. Edmond et Jules de Goncourt, *Histoire de Marie-Antoinette*, p. 454.

La charrette sort de la cour et commence lentement cette lente marche à travers des spectateurs dont chacun veut sa part de royauté. L'attitude de la foule débordante, refoulée par la double haie de gardes nationaux qui maintiennent le passage au milieu duquel se meut la charrette entourée de gendarmes à pied et à cheval, est curieuse, mais calme et plus triste qu'hostile. Les cris, les injures, les huées n'éclateront qu'aux points prévus par le programme et où la prévoyance des comités et de la Commune les a soldés. Et encore faudra-t-il que Grammont, ignoble chef de claque de la vengeance nationale, gourmande la pitié, fasse signe à l'injure et provoque par son exemple le courage de la lâcheté.

La reine est pâle, sa tête est droite, ses yeux sont fixes et tranquilles dans leurs orbites rougis par les veilles. Elle est vêtue d'un méchant manteau de lit de piqué blanc, par-dessus un jupon noir. Elle porte un ruban de faveur noir aux poignets, au cou un fichu de mousseline uni blanc; elle a des bas noirs et des souliers de prunelle noire, à haut talon *à la Saint-Huberty*. Un bonnet de linon sans barbes cache les cheveux blancs précoces, qu'elle eût voulu montrer, pour tout reproche, au peuple qui les avait blanchis.

Nous ne suivrons pas davantage ce cortége funèbre qui monte la rue Saint-Honoré. Nous ne dirons pas la station en face de l'Oratoire, où le baiser envoyé à la reine par un enfant soulevé dans les bras de sa mère faillit la faire pleurer, ni le passage devant le Palais-Égalité à l'inscription vengeresse, ni les injures mercenaires du parvis de Saint-Roch, ni le passage devant les Jacobins, ni le zèle brutal de Grammont, ivre de haine et fou de joie.

A midi, la reine arrivait sur la place de la Révolution. Elle montait sur cet échafaud où était mort son mari. Elle jetait un dernier regard du côté des Tuileries, que son fils ne devait plus habiter, et... le coup fatal la délivrait de la pensée, de la douleur et de la vie. Le peuple

cria machinalement : *Vive la République!* et le fils de celui qui lui avait montré la tête de Louis XVI lui montra la tête de Marie-Antoinette, tandis qu'au-dessous de la guillotine, le gendarme Mingault trempait son mouchoir dans le sang de la martyre et se désignait ainsi au même sort.

Si ce n'est pas un sujet de remords, a dit Napoléon, ce doit être au moins un bien grand sujet de regret pour tous les cœurs français que le crime commis dans la personne de cette malheureuse reine. Il y a une grande différence entre cette mort et celle de Louis XVI, quoique, certes, il ne méritât pas son malheur. Telle est la condition des rois, leur vie appartient à tout le monde; il n'y a qu'eux seuls qui ne peuvent pas en disposer; un assassinat, une conspiration, un coup de canon, ce sont là leurs chances; César et Henri IV ont été assassinés, l'Alexandre des Grecs l'eût été s'il eût vécu plus longtemps. Mais une femme qui n'avait que des honneurs sans pouvoir, une princesse étrangère, le plus sacré des otages, la traîner d'un trône à l'échafaud à travers tous les genres d'outrages! il y a là quelque chose de pis encore que le régicide [1]!

Le 20 floréal an II (9 mai 1794), Marie-Thérèse de France perdit sa seconde mère, celle qui, avec une sollicitude si intelligente, si mâle, si pratique, si tendre et si forte à la fois, avait comblé le vide laissé par l'absence de Marie-Antoinette, absence qu'elle ignorait être définitive. La Révolution, qu'elle avait oubliée, venait de se souvenir d'elle, du crime de son innocence et du scandale de sa vertu.

Donc, le 20 floréal an II, vers sept heures du soir, l'huissier Monet se rendit au Temple, accompagné des citoyens Fontaine, adjudant général d'artillerie de l'armée parisienne, et Seraillée, aide de camp du général Hanriot. Il présenta aux membres du conseil du Temple, Mouret, Eudes, Magendie et Godefroi, une lettre de Fouquier, accusateur public près le tribunal révolutionnaire, portant invitation de remettre entre les mains des susnommés la sœur de Louis Capet.

1. *Mémoires d'un ministre du Trésor public* (le comte Mollien). Paris, 1845, t. III, p. 125.

La princesse se disposait à se coucher lorsqu'elle entendit grincer les verrous. Elle interrompt sa prière commencée, croise son fichu et attend, résignée, l'ordre qui croit la surprendre : « Citoyenne, descends tout de suite, on a besoin de toi », lui crient d'un ton brusque ses sinistres visiteurs. « Ma nièce restera-t-elle ici ? » demande-t-elle sans songer à elle-même. « Cela ne te regarde pas, on s'en occupera après. » Madame Élisabeth comprend tout et embrasse la royale orpheline, en lui disant : « Je vais remonter. — Non, tu ne remonteras pas, reprend le commissaire Eudes ; prends ton bonnet et descends. » — Elle obéit, relève Madame Royale agenouillée, la serre dans ses bras, lui recommande d'avoir du courage et de la fermeté, d'espérer toujours en Dieu, de se servir des bons principes de religion que ses parents lui ont donnés, et d'être fidèle aux dernières recommandations de son père et de sa mère. L'impatience de ses guides interrompt cette suprême étreinte, et abrège cette liberté des adieux accordée à tous les mourants.

Madame Élisabeth les suit, et en se retournant elle met son âme dans un dernier baiser et dans ces mots : « Pensez à Dieu, mon enfant ! »

On fait entrer la prisonnière, délivrée pour le supplice, dans la salle du conseil, où on la fouille et où l'on rédige, au milieu des injures, le procès-verbal de tradition. Elle traverse, sous une pluie battante, le jardin et la première cour, monte en fiacre avec l'huissier du tribunal révolutionnaire et les deux officiers qui ont gagné leurs épaulettes à ces lâches missions. Conduite à la Conciergerie, puis interrogée par Gabriel Deliège, vice-président du tribunal révolutionnaire, elle paraît le lendemain devant ses juges. Son défenseur, Chauveau-Lagarde, la couvre en vain de l'égide d'une courageuse éloquence. En vain il dit : « Celle qui a été à la cour de France le plus parfait modèle de toutes les vertus, ne peut être l'ennemie des Français. » Cet hommage irré-

sistible, en présence d'une telle accusée, ne fait que compromettre l'avocat, sans sauver Madame Élisabeth, condamnée d'avance. On précipite les formalités, on a hâte d'en finir avec cette sainte, dont le regard serein fait baisser tous les yeux. On la condamne à mort

comme complice des crimes de la monarchie, comme coupable, dit ce réquisitoire plus absurde encore que cruel, « d'avoir mâché, pour les empoisonner, les balles du 10 août ».

Le sacrifice était complet, le calice était bu jusqu'au bout. Madame Élisabeth n'avait plus qu'à mourir. Celle qui avait dit : « Que

lution. Celui qu'on n'appelait plus que Capet, quand on était poli, n'eut pas de peine à deviner le sort qui l'attendait entre les mains de ce geôlier, choisi de la main de Marat. Mais il n'avait pas encore perdu l'énergie ni l'espérance. Deux années suffirent à peine à lui faire mépriser les hommes et à lui faire désirer la mort. Deux années suffirent à peine à briser cette organisation d'élite, aux ressorts héroïquement trempés, et à épuiser la volonté et la vie, huile généreuse de cette lampe destinée à jeter un royal éclat. Le Dauphin résista d'abord, et tout roidi dans ses habits de deuil, pâle d'un jeûne volontaire, il se dressa, les mains crispées, l'œil en feu, devant les municipaux qui riaient de ce déjà mâle désespoir : « Je veux savoir, disait le jeune prince, je veux savoir quelle est la loi qui vous ordonne de me séparer de ma mère et de me mettre en prison; montrez-moi cette loi, je veux la voir [1] ! »

Quelques mois après, le régime de Simon avait commencé « de mater le louveteau », comme il disait dans son argot sans-culotte. Le fils des rois de France était réduit à la domesticité de ce cordonnier ivre et de sa moitié. Le descendant de Louis XIV faisait la chaufferette de la femme et essuyait les pieds du mari. C'est ce que Simon appelait former son élève au nouvel ordre de choses. Et pour toute récompense de la résignation angélique avec laquelle ce noble enfant subissait fièrement ces humiliations de la servitude, il ne recevait que les injures et les coups, par lesquels son précepteur se vengait, sur lui, de toutes les mauvaises nouvelles qui lui arrivaient. Le petit Capet était battu le 12 juillet, à cause de la prise de Condé par l'armée autrichienne; le 14, à cause de la mort de Marat; le 22, à cause de l'échec de l'armée républicaine à Saumur. On n'a pas de peine à comprendre les effets physiques et moraux d'un tel régime. La frêle

1. *Louis XVII*, t. II, p. 64.

constitution du jeune prince fut vaincue la première, et cette enfantine nature ne résista pas longtemps à l'ébranlement nerveux des coups, à l'influence délétère de l'oisiveté, à l'étourdissement vertigineux de cette odeur de vin ou de tabac qui formait l'atmosphère de sa vie. C'est en profitant de la surprise de ses sens affaiblis que Simon fit quitter à son élève le deuil de son père, et l'habilla selon les nouveaux principes, c'est-à-dire d'une carmagnole de drap roux, d'un pantalon de même couleur et d'un bonnet rouge, unique coiffure laissée à la portée de sa main pour protéger sa tête frissonnante, dépouillée de cette dernière couronne : ses cheveux blonds bouclés, orgueil de l'auguste mère.

Mais si, comme on ne se l'explique que trop d'un enfant de huit ans, ce système cellulaire, ce régime atrophiant, eurent assez vite raison du corps, l'âme, on peut le dire, chez cet admirable petit martyr, vraiment né pour être roi, demeura indomptable. La fortune, aidée de Simon, ne vint pas à bout de ce frêle adversaire. Le 11 août 1793, au lendemain de cette fête commémorative de la victoire populaire, Simon, qui s'enivrait à la fois avec sa bouteille et son journal, épuisa tout ce que la colère peut fournir de moyens à un misérable sûr de l'impunité pour faire répéter à sa victime le cri de *Vive la République !* et pour lui faire confesser cette première proposition de son *Credo* de Jacobin : *La République est éternelle.* L'enfant, à cette dernière injonction, se borna à répondre par ces mots : « *Il n'y a rien d'éternel.* » Cette affirmation inattendue ayant exaspéré Simon, et provoqué l'orage inévitable d'injures et de coups, Louis, au milieu de ses larmes, ne trouva pas d'autre correctif que celui-ci : « *Je me suis trompé. Dieu est éternel ; mais il n'y a que lui*[1] *!* »

Le vendredi 6 septembre 1793, Simon apprit que la ville de

1. *Louis XVII*, t. II, p. 95.

Toulon, le 28 août, avait ouvert son port aux Anglais, et proclamé la Constitution de 1791 et la royauté de Louis XVII. Simon, après avoir bu ironiquement à la santé de ce roi de Montbrison, devenu roi de Toulon, se mit à songer que les événements, après tout, pouvaient, au train dont les choses allaient dans le Midi et dans l'Ouest, en refaire le roi de Paris. Cette idée finit par le tourmenter, et prenant son prisonnier par l'oreille, il le ramena jusqu'à la table où il siégeait entre sa pipe et son verre, et lui posa cette question : « Capet, si les Vendéens te délivraient, que me ferais-tu ? — *Je vous pardonnerais* », répondit l'enfant[1].

Nous ne suivrons point pas à pas cette agonie de deux années, que le génie infernal de Simon s'épuisa à précipiter, et dont quelques rares éclairs de joie, quelques fugitifs et furtifs petits bonheurs illuminent à peine la ténébreuse angoisse. Le Dauphin était né avec le goût de trois choses, charmantes en effet, la musique, les oiseaux et les fleurs. Quelques commissaires de service au Temple, les Meunier, les Barelle, les Debiernes, dont la souriante pitié tranchait parfois sur l'insolence uniforme de leurs collègues : Laurent, Gaumin, Lasne, qui devaient successivement remplacer Simon dans ses fonctions et adoucir la mission de ce premier geôlier, sans pouvoir réparer les irréparables effets de son odieux ministère, procurèrent à l'enfant flétri par la solitude, l'inertie, rongé par de précoces réflexions et de silencieuses douleurs, quelques amusements, quelques récréations, quelques joujoux consolateurs. C'est ainsi qu'en décembre 1793, le Dauphin reçut du bon Meunier le cadeau d'une douzaine de serins, touchant tribut payé avec empressement par les rares maisons qui avaient encore osé conserver le luxe aristocratique d'une volière. L'enfant, qui ne prenait plus aucun plaisir au monotone refrain d'un

1. *Louis XVII* t. II, p. 110.

oiseau automate dont on lui avait fait présent, reçut ce cadeau vivant avec joie. La chambre sombre et morne s'anima et se dérida de tous ces cris allègres, de tous ces bruits d'ailes, de tous ces coups de becs aux carreaux des serins familiers, dont le soleil lustrait le beau plumage jaune : « Ceux-ci, du moins, sont de vrais oiseaux ! » s'écria l'enfant charmé et attendri. Et il les prit et les baisa les uns après les autres.

Dans le nombre, il en remarqua un plus privé, plus prévenant, plus affectueux, qui, au moindre appel, venait se percher sur son doigt, et paraissait recevoir ses caresses avec plaisir; l'enfant le prit en affection, il s'en occupait beaucoup, il lui donnait à manger des grains de millet dans sa main. et, pour mieux le suivre de l'œil, lorsqu'il s'envolait vers les autres, il lui attacha, à la patte, une faveur rose. Mais, à un autre signalement, il lui était tout aussi facile de le reconnaître. Il lui suffisait de l'appeler pour qu'il vînt à l'instant même voltiger sur sa tête, s'abattre sur son épaule, et, de là, se poser sur son doigt [1].

Le 19 décembre 1793 (29 frimaire an III), une visite d'inspection des commissaires du Temple, salués malencontreusement à leur entrée par l'imperturbable refrain de l'oiseau automate : *la Marche du Roi,* et mis de mauvaise humeur par cette innocente ironie, fut le signal de la proscription de tous les oiseaux, automates ou autres, dont on avait arraché, à force d'industrie, l'introduction à la miraculeuse condescendance de Simon encore régnant.

Le 10 juin 1794, épuisé enfin par une captivité de deux années, de plus en plus étroite et rigide, et par le régime de mauvais traitements, qui ne cessa que le 19 janvier 1794 (trop tard !), le Dauphin, « qui voulait mourir [2] » puisque c'était le seul moyen pour lui de revoir les siens, expirait enfin, au milieu d'une extase souriante, provoquée par cette musique du ciel, ces concerts des anges, qu'il croyait,

1. *Louis XVII*, t. II, p. 140.
2. *Ibid.*, p. 208.

dans son délire, entendre sur sa tête et lui souhaiter la bienvenue par la voix de sa mère.

Le 18 décembre 1795, Madame Royale, unique reste de la famille de Louis XVI, quittait le Temple dans la voiture du ministre de l'intérieur, M. Benezech, et, le 25 décembre, elle était officiellement remise, à Bâle, au prince de Gavre, commissaire impérial, en vertu du cartel d'échange qui rendait la liberté et la patrie au ministre Beurnonville, à Camus et ses collègues, livrés par Dumouriez, qu'ils venaient arrêter dans son camp, au maître de poste Drouet, fait prisonnier sur les frontières de Flandre, et aux ambassadeurs Maret et Semonville, appréhendés en Italie.

Après avoir reçu les leçons de la prison, la future duchesse d'Angoulême allait recevoir, pendant dix-neuf ans, les leçons de l'exil, cette école des rois depuis 1789.

TABLE DES GRAVURES

	Dessinateurs	Pages.
Frontispice. — Portrait de Marie-Antoinette, Dauphine, d'après le tableau de Maupérin, gravé par Le Beau (1774.)		v
Vue de Vienne en 1770.	H. Scott. . . .	3
Portrait de l'impératrice Marie-Thérèse, d'après le médaillon en terre cuite de Nini		13
Cul-de-lampe	F. Méaulle. . .	20
Entrée triomphale de Marie-Antoinette, Dauphine, à Strasbourg, d'après des estampes du temps	Du Paty. . . .	21
Médaille nuptiale de Marie-Antoinette et du Dauphin.		35
La catastrophe du 30 mai 1770, d'après des estampes du temps. .	Du Paty. . . .	37
Marie-Antoinette à cheval	Ferdinandus . .	55
La France pleurant la mort de Louis XV, d'après une estampe allégorique du temps.		57
Portrait de Marie-Antoinette, d'après le médaillon de Nini, 1784.		65
Statue équestre de Louis XV à Paris.		74
Composition allégorique sur l'avènement de Louis XVI, d'après l'estampe de la calchographie nationale		77
Portrait de Louis XVI, Dauphin, d'après le tableau de Duplessis. .		84
Armes de Louis XVI et de Marie-Antoinette		92
Triomphe de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Hommage des Arts. Composition allégorique d'après les estampes du temps. . . .		93
La reine annonçant à M^me^ de Bellegarde la mise en liberté et la réhabilitation de son mari. Reproduction du dessin d'après nature de Desfossés, gravé par Duclos 1778		101
Coiffure à la *Belle-Poule,* inspirée et mise à la mode par le combat		

	Dessinateurs	Pages.
en 1789, par A. Hickel, premier peintre de la cour de Vienne.		347
Portrait de Madame Élisabeth, d'après une miniature de Sicardi appartenant à M. le marquis de Raigecourt		352
Madame Élisabeth agenouillée devant le crucifix	FERDINANDUS	364
Marie-Antoinette à Saint-Cloud en 1790	GERLIER	365
Le Dauphin, futur Louis XVII, passant en revue aux Tuileries, en 1790, le régiment d'enfants appelé *Royal-Dauphin* et ironiquement *Royal-Bonbon*	DU PATY	373
Le petit jardin des Tuileries	H. SCOTT	382
Funérailles de Mirabeau. Cortège du cercueil d'après les gravures du temps	TOFANI	383
Fac-similé d'un fragment de la lettre de Marie-Antoinette au baron de Flaschlanden, du 22 avril 1790, sur Mirabeau		388
Portrait de Mirabeau, d'après Boze		395
Détail de la pompe funèbre de Mirabeau. Trophée		407
Scène de l'arrestation du roi à Varennes, la maison Sauce	TOFANI	411
Intérieur de la voiture royale roulant vers Varennes	DU PATY	433
Portrait de Barnave, d'après Gros		458
Scène de l'arrestation de Varennes. La foule cernant la voiture royale	TOFANI	466
Échauffourée du Champ de Mars en 1791. Exécution de la loi martiale, d'après les gravures du temps	DU PATY	467
Composition allégorique	H. SCOTT	498
Prise des Tuileries par le peuple le 10 août 1792, d'après les gravures du temps	DU PATY	490
Vue du Temple, d'après les gravures du temps	H. SCOTT	524
Louis XVI conduit au supplice, d'après les gravures du temps	TOFANI	525
Vue de la prison de la Force en 1792, d'après une gravure du temps		528
Marie-Antoinette sortant du tribunal révolutionnaire, d'après le tableau de Paul Delaroche		545
Marie-Antoinette. Portrait idéalisé (la tête, par Dumont, est seule dessinée d'après nature en 1791)		553
Pierre tumulaire et inscription commémorative ou cachot de la reine à la Conciergerie		559

FIN DE LA TABLE DES GRAVURES

TABLE DES CHAPITRES

Pages

PRÉFACE. . . . . .

LIVRE PREMIER

LA JEUNESSE DE MARIE-ANTOINETTE (1755-1774)

CHAPITRE Ier. 3
CHAPITRE II. 21
CHAPITRE III 37
CHAPITRE IV. 57

LIVRE DEUXIÈME

LA REINE DE TRIANON (1774-1785)

CHAPITRE Ier. 77
CHAPITRE II. 93
CHAPITRE III 111
CHAPITRE IV. 151

LIVRE TROISIÈME

LA GRANDE MÈRE (1785-1789)

CHAPITRE Ier. 185
CHAPITRE II. 219
CHAPITRE III 233

Quantin imprimeur
7 Paris
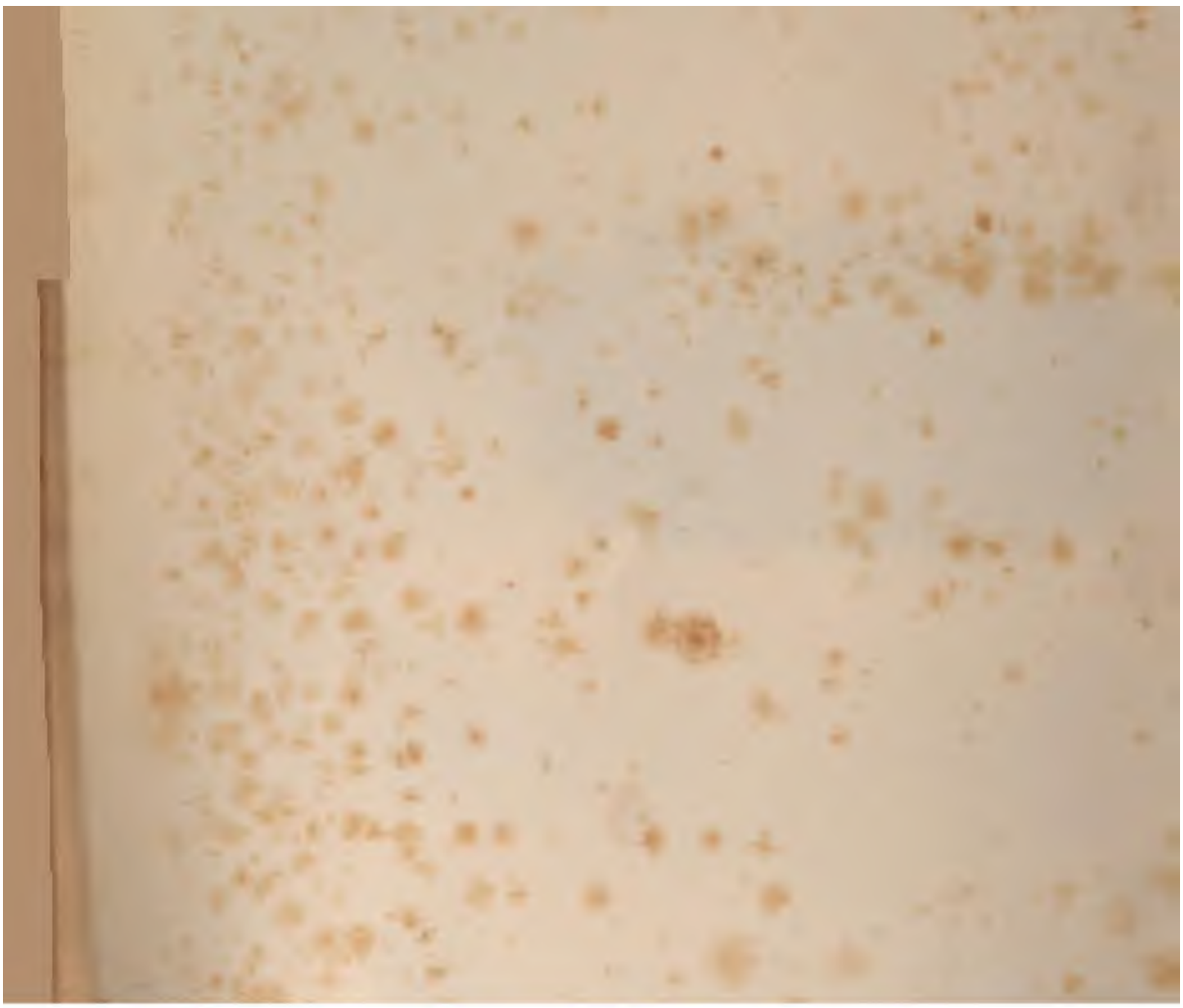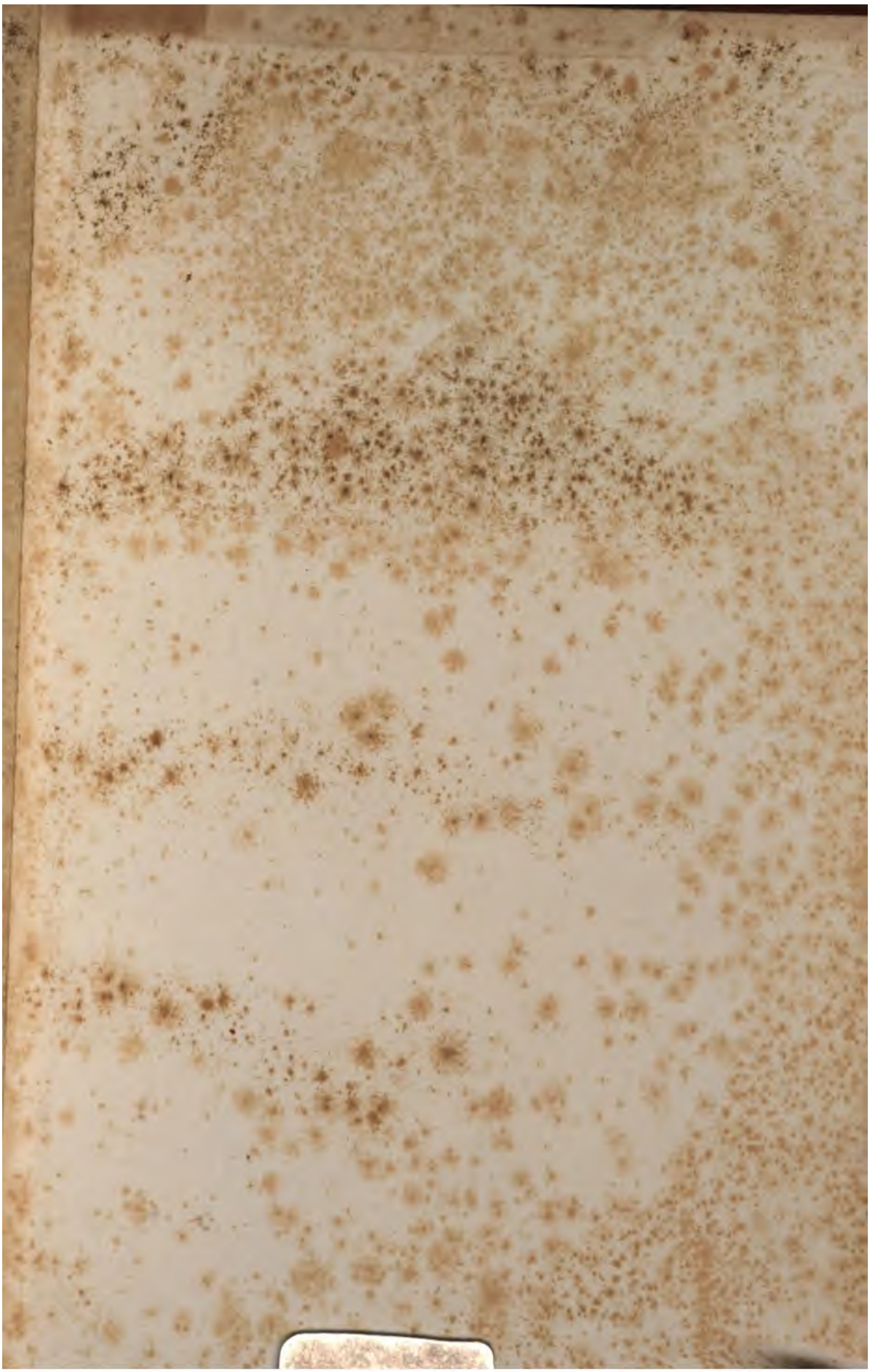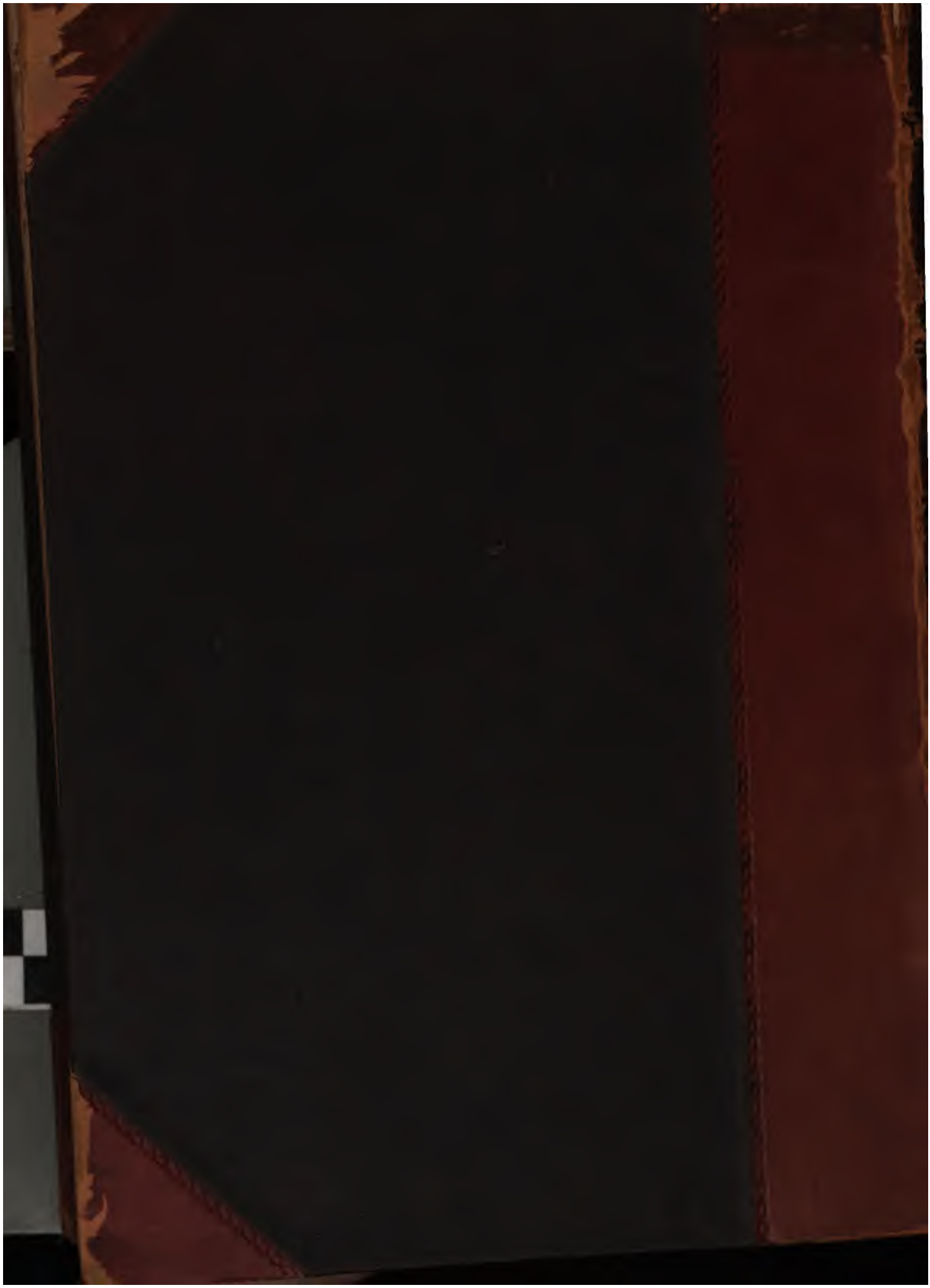
PARIS. — Imprimerie J. CLAYE. — A. QUANTIN et C., rue Saint-Benoît.